La presse quotidienne régionale, P.Q.R., acteur social local : analyse d'un discours de presse : le cas du "Quotidien de La Réunion", 1976-1997

Bernard Idelson

▶ **To cite this version:**

Bernard Idelson. La presse quotidienne régionale, P.Q.R., acteur social local : analyse d'un discours de presse : le cas du "Quotidien de La Réunion", 1976-1997. Sciences de l'Homme et Société. Université de la Réunion, 1999. Français. NNT : . tel-00468911

HAL Id: tel-00468911

https://theses.hal.science/tel-00468911

Submitted on 11 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
UNIVERSITÉ DE PROVENCE

Formation Doctorale « Langue et Parole »

LA PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE (P.Q.R.), ACTEUR SOCIAL LOCAL

Analyse d'un discours de presse : le cas du *Quotidien de la Réunion* (1976-1997)

Président du jury :

Monsieur Jean-François TÉTU, Professeur à l'Institut d'Études Politiques de Lyon

Membres du jury :

Monsieur Daniel BOUGNOUX, Professeur à l'Université de Grenoble 3

Monsieur Érik NEVEU, Professeur à l'Institut d'Études Politiques de Rennes

Monsieur Jacky SIMONIN, directeur de thèse, Professeur à l'Université de la Réunion

---

Thèse présentée par Bernard IDELSON
pour l'obtention du Doctorat
(nouveau régime)
en
Lettres et Sciences Humaines
(Sciences de l'Information et de la Communication)

- Soutenue publiquement le 2 février 1999 -

A Grégoire

Pour Laure et Edouard

« Ce travail aura atteint son but s'il parvient à aiguiser la perception du consommateur de médias informatifs et s'il réussit à le convaincre qu'ils sont un peu plus compliqués que leurs détracteurs systématiques ne le pensent, mais aussi un peu moins transparents et dociles que ceux qui les contrôlent ne se plaisent à l'imaginer ».

Eliseo VERON [1]

[1] *VERON E., 1981*, Construire l'événement, les médias et l'accident de Three Mile Island, *Éd. de Minuit, Paris : 9*

REMERCIEMENTS

J'exprime toute ma reconnaissance à Jacky Simonin qui m'a accompagné et aidé dans ce long parcours avec beaucoup de rigueur. Pas à pas, il m'a permis d'apporter des réponses à mes interrogations journalistiques sur la « rentabilité » d'une telle démarche analytique.

L'attitude est somme toute fréquente chez les professionnels des médias, préoccupés par des impératifs de production dans l'urgence qui échappent à la temporalité de la recherche, et surtout à sa nécessité d'objectivation, si éloignée, en apparence, du paradigme du « concret » cher aux rédacteurs de presse.

Loin de m'amener à abjurer quinze années de pratique professionnelle, il s'agissait simplement de puiser dans cette expérience, et de tenter de mieux en comprendre le fonctionnement à l'aide d'outils théoriques. Jacky Simonin a su m'encourager durant ce cheminement fait d'incertitudes et de remise en cause qui m'ont conduit in fine *à poser un regard différent sur les médias en général, et sur la presse régionale en particulier. Ce recul, lié à une approche à l'ambition scientifique, a permis de bâtir peu à peu une démonstration autre que celle généralement attribuée au sens commun, avec les nombreuses satisfactions personnelles inhérentes aux découvertes constitutives d'un tel exercice initiatique.*

Toute ma gratitude va également à Eliane Wolff pour son précieux soutien tant moral qu'intellectuel, à Michel Watin pour son dynamisme communicatif, ainsi qu'aux autres membres du Laboratoire de Recherche sur les Espaces Créolophones et Francophones - LCF-UPRESA 6 058 du CNRS, qui ont fait preuve de beaucoup de patience à mon égard : Jean-Claude Carpanin

Marimoutou, Michel Beniamino, Didier de Robillard, Claudine Bavoux, Gilette Staudacher, Frédéric Tupin, Jean-Philippe Watbled.
J'ai aussi eu la chance de bénéficier de l'avis éclairé et ô combien pédagogue de Michel Carrayol.
Mes remerciements s'adressent encore à tous ceux qui, par leur disponibilité, ont facilité, des mois durant, mes recherches : Alain-Marcel Vauthier, conservateur de la Bibliothèque Départementale, Eric Lauret, responsable du Fond Local, ainsi que leur personnel, comme celui du Service Commun de Documentation de l'Université de la Réunion, sans oublier Patricia Sitalapresad du secrétariat de l'UPRESA.
Je souhaiterais pareillement remercier Maximin Chane-Ki-Chune, directeur de la publication du Quotidien de la Réunion, *et Jean-Louis Rabou, rédacteur en chef, qui ont bien voulu me dévoiler quelques « secrets de fabrication » de leur journal, objet de cette étude. Qu'il me soit permis ici d'avoir une pensée amicale pour l'ensemble de ceux qui ont été mes confrères de la « locale », journalistes, enthousiastes à la tâche, qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine pour que le miracle de la parution quotidienne ou hebdomadaire se renouvelle à chaque édition.*

INTRODUCTION

La P.Q.R. (presse Quotidienne régionale), terme générique, regroupe une multitude de titres aux réalités diverses. L'ambition de cette thèse est de consacrer l'analyse à l'un d'entre eux et de montrer le rôle d'acteur social local qu'il joue au sein d'une société locale singulière, l'île de la réunion. La définition d'acteur social[1] est liée ici à celle de mouvement social. L'appareillage théorique utilisé dans notre problématique sollicite ainsi une proposition majeure : celle d'acteur social évoluant et se positionnant au sein de mouvements sociaux.

Avec notamment Neveu (1996), nous nous sommes intéressés au jeu d'un média dans la mobilisation de différents groupes au sein des mouvements, considérant que ces moments d'actions collectives étaient révélateurs des évolutions sociales. Un rapide parcours proposant des définitions de l'acteur social a été effectué, mais le champ propre de notre étude reste bien l'analyse monographique de la production d'un média au sein d'une société à différents moments de son histoire. La chronologie concerne la relation par un journal de trois mouvements sociaux sur une période de vingt années (1977-1997).

Pour centrer l'analyse, nous avons observé le contenu du journal et les stratégies discursives qu'il utilise ; on postule en effet que le journal participe à la construction événementielle, ce qui suppose d'élucider quelques questionnements liés aux approches de la construction médiatique et de l'événement. Des auteurs nous ont guidés tels que Veron (1981), Barthélémy (1992), Quéré (1997) qui ont adopté une démarche identique sur des événements particuliers, ainsi que Mouillaud et Tétu (1989) dans leur analyse des « dispositifs » du journal.

D'un point de vue méthodologique, notre parti pris a été de nous consacrer presque exclusivement à une analyse d'inspiration linguistique et sémiologique plus qu'à une socioanalyse des professionnels d'un journal local (des entretiens avec des acteurs-producteurs du titre étudié ont néanmoins été réalisés, à titre d'exemples, à la sous-section 1.1.2).

---

[1] *Cette expression figée, insécable, implique un usage grammatical invariable.*

La principale raison de cette **approche tournée essentiellement vers la production du journal**, vers son contenu, vers l'analyse de son discours est que l'on considère que ce discours du journal est significatif de son positionnement en tant qu'acteur.
Des auteurs tels que Rieffel (1991), Le Bohec (1994), Accardo (1995,1998), Pedelty (1996)[1] ont effectué un travail de recueil de témoignages ou d'enquêtes pour aborder le champ journalistique.
Nous nous sommes pour notre part intéressés au jeu d'un acteur, le journal, désigné ici comme acteur collectif, mais composé de plusieurs individualités, à travers sa seule production.
Wolf a bien loué cet « *intérêt croissant pour l'analyse du discours que manifestent les études sur les médias* » (1992 : 214), mais d'autres disciplines, comme l'histoire dite « *nouvelle* » (Le Goff : 1988), y ont également recours.
L'un des attraits de ce choix méthodologique est notamment de pouvoir souligner certaines contradictions entre un métadiscours à propos du professionnalisme, tenu par les journalistes, et les pratiques discursives réelles où l'implicite va parfois à l'encontre des principes déontologiques énoncés. Il s'agit également d'une comparaison chronologique : l'objet de la thèse est d'observer comment un média local se comporte, à travers sa production, comme acteur social durant trois événements locaux différents. Ces trois événements répartis sur une période de vingt ans sont d'abord mis en contexte, puis leurs analyses sont confrontées.
Ce travail d'inspiration essentiellement sémiologique se donne ainsi pour objectif d'étudier le rôle joué par un journal local au sein d'une société singulière, l'île de la Réunion, notamment à travers les pratiques discursives de relations de trois mouvements sociaux.
Une première partie présente les problématiques développées par différents auteurs (évoqués plus haut) autour des thèmes de la construction médiatique de l'événement et de l'acteur social se positionnant au sein de mouvements sociaux. Une réflexion comparative entre Presse Quotidienne Régionale métropolitaine et P.Q.R.

---

[1] *Rieffel (1991) a réalisé plusieurs enquêtes portant sur une sociologie du champ professionnel journalistique, analysant notamment les relations entre journalistes et pouvoir en France (entre 1950 et 1990).*
Le Bohec (1994) a consacré une thèse aux relations et aux rapports de pouvoir existant entre les élus locaux et les représentants de la presse locale (journalistes et correspondants locaux). A l'aide d'enquêtes, il en a dégagé des schémas explicatifs (idéaltypologie) qui font ressortir l'état de dépendance que subissent les localiers, au détriment du « rôle démocratique » qu'ils sont pourtant censés exercer.
L'anthropologue Pedelty (1995) a adopté une démarche ethnographique pour observer la pratique journalistique des correspondants de guerre au San Salvador, ses travaux font référence en sociologie du journalisme.
Accardo propose une socio-analyse des pratiques journalistes à travers des témoignages et des enquêtes, il s'est notamment intéressé aux journalistes « précaires » ; s'inspirant de Bourdieu, il évoque « la misère du monde journalistique » (1998).

réunionnaise est également effectuée, puis des éléments de méthodologie sont présentés (notamment une grille d'analyse du corpus étudié). Une première formulation d'hypothèse est ensuite proposée.

Une deuxième partie apporte des éléments sociohistoriques de « contextualisation » des trois mouvements sociaux relatés par le journal : le mouvement de mobilisation pour la sauvegarde du jeune *Quotidien* (1977), le mouvement « *Télé-FreeDom* » (1991) et la protestation des fonctionnaires et des étudiants (1997).

La troisième partie concerne l'analyse des données ; elle porte sur trois études de cas correspondant à la relation des trois mouvements sociaux mentionnés ci-dessus. Les synthèses de l'analyse des trois sous-corpus, confrontées à l'hypothèse initiale, permettent alors de vérifier notre proposition.

Enfin, il faut souligner la difficulté de la démarche qui a consisté à emprunter des modèles théoriques issus de sociétés occidentales industrialisées pour les appliquer à une société « domienne » aux caractéristiques propres. Une partie des membres du Laboratoire de Recherche sur les Espaces Créolophones et Francophones (L.C.F. - UPRESA 6 058 associée au CNRS), dans lequel s'inscrit ce travail, a commencé à défricher ce terrain encore vierge il y a quelques années à peine. Et ce sont en particulier les travaux se référant à l'émergence d'un espace public réunionnais (Simonin, Watin, Wolff, 1993) qui nous ont servi de point de départ.

Le souci majeur a été de veiller, tout au long du parcours, à ce que les cadres d'analyse transposés dans cet « ailleurs » spécifique réunionnais restent pertinents. Les conclusions de cette étude portant sur une société aussi particulière ne peuvent par conséquent qu'apparaître à l'état d'ébauche.

PARTIE I

UN JOURNAL DANS UNE SOCIÉTÉ : PROBLÉMATIQUE, MÉTHODOLOGIE, DONNÉES

CHAPITRE PREMIER

PROBLÉMATIQUE : UN MEDIA, ACTEUR SOCIAL

La question centrale de la thèse est de s'interroger sur la place qu'occupe la P.Q.R. dans une société locale, et plus particulièrement sur le rôle d'acteur social qu'elle peut y jouer, à travers l'exemple d'un média observé à différents moments de son histoire. L'étude se situe dans un cadre d'analyse qui s'intéresse à l'espace médiatique d'une société et au repérage des constructions événementielles opérées par un média particulier. On postule ainsi qu'un média peut agir en tant qu'acteur social en se positionnant au sein de mouvements sociaux. L'analyse discursive de son contenu permet de mettre en évidence qu'un média n'est pas neutre, même s'il revendique cette neutralité, et que l'on ne peut le faire adhérer à l'illusion objectiviste (Ferenczi, 1993) que la profession a tenté de bâtir au moment où elle se structurait au début du siècle, pour la remettre en cause par la suite (Gauthier, 1991). La réflexion va donc concerner l'accompagnement de la construction médiatique de mouvements sociaux par un journal local. Elle s'interrogera ainsi sur le rôle qu'un média peut jouer dans des mobilisations sociales (Neveu, 1996).

1.1. - Médias et construction de l'événement

La sociologie moderne propose d'aborder la réalité sociale comme « construite », « *dans une perspective constructiviste, les réalités sociales sont appréhendées comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs* » (Corcuff, 1995 : 17). L'historicité constitue une notion majeure pour les constructivistes : pour eux le monde social s'élabore à partir de pré-constructions du passé, les formes sociales assimilées sont alors reproduites, puis s'ouvrent sur un champ de possible dans l'à-venir (Corcuff, 1995 : 18). La société se produit ainsi elle-même.

Mais cette étude ne veut s'enfermer dans aucune école particulière qui pourrait reposer sur des oppositions figées :

« *Ainsi les sociologues français les plus inventifs, en prenant souvent appui sur des travaux étrangers, tentent par divers moyens de sortir d'antinomies classiques (comme matériel/idéel, objectif/subjectif, collectif/individuel ou macro/micro) qui, si elles sont constitutives de la sociologie, ont aujourd'hui un rôle souvent peu*

productif. Contre ces oppositions devenues de plus en plus stérilisantes s'est dessiné peu à peu un nouvel espace de questions et de problèmes que l'on a choisi d'appeler ici constructivisme social, car la réalité sociale tend à y être appréhendée comme construite et non comme "naturelle" ou " donnée" une fois pour toutes » (Corcuff, 1995 : 6).

La question qui est posée ici est de se demander si un média participe ou non à la construction des événements qu'il relate. « *Le rôle d'acteur des médias découle aussi des modes de "cadrage" que ceux-ci imposent à certains dossiers. Cette construction médiatique des mouvements et malaises sociaux ne résulte pas, pour l'essentiel, d'un dessein politique explicite des journalistes ou des patrons de presse. Elle découle de façon plus compliquée et moins intentionnelle, du réseau des interactions qui structurent le travail médiatique* » (Neveu, 1996 : 95).

La démarche d'analyse de corpus permet de décrypter ces processus d'empathie ou de distance entre acteurs des mouvements sociaux et médias. Et le repérage des stratégies discursives du journal peut mettre en évidence ces interactions.

1.1.1. - La construction médiatique de l'événement

Quéré et Barthélémy (1992) étudient la relation médiatique de l'événement, notamment à travers l'exemple de « l'affaire Carpentras ». Pour Barthélémy, la médiatisation d'un événement n'est qu'une composante d'un processus d'inscription sociale plus large qui met en œuvre la réception d'un public à qui s'adresse cette relation médiatique. Ainsi l'approche constructiviste peut fonctionner non pas au sens radical, mais d'une manière plus nuancée :

« *Les événements contingents ne sont pas "construits" au sens strict : ils adviennent en-dehors de la volonté de quiconque. Néanmoins, ils n'ont pas le pouvoir d'évoquer quoi que ce soit de précis, en dehors d'une certaine articulation signifiante. Leur individuation relève ainsi d'un procès social, qui mobilise des informations contextuelles, mais également des ressources symboliques, des croyances, des conventions sociales et culturelles, qui permettent de les interpréter sous une perspective intersubjectivement valide* » (1992 : 131).

Cette nuance est développée encore par Neveu et Quéré (1996) dans un recueil d'articles parus dans deux numéros de la revue *Réseaux* (n^{os} 75 et 76) :

« *Il est toujours tentant, d'une part, de tirer parti de la polysémie des termes " construction " et "événement" ou d'étendre métaphoriquement leur signification ; d'autre part, de réduire le processus de constitution symbolique des événements aux seuls dispositifs et pratiques médiatiques, qui, à l'évidence, " construisent" ou " produisent » les " news"* » (1996 : 10). Pour appréhender la question : « *En quel sens peut-on vraiment dire que les médias " construisent" les événements ?* », la

réflexion apparaît ainsi multiforme. Neveu et Quéré proposent trois distinctions (1996 : 16-18) :

- « l'idée de construction » : il ne s'agit que d'une métaphore pouvant s'avérer réductrice, et dont il est nécessaire de dépasser les simples termes.
- « la notion d' événement » : il convient de décrire avec précision la publicisation de faits médiatisés et de montrer dans quelle mesure et en fonction de quelle importance attribuée, ces faits se transforment en événement.
- « la constitution symbolique de l'événement » : elle concerne un vaste champ de recherche qui s'intéresse à l'organisation sociale de cette constitution, aux formes d'écriture et de langage que restitue cet événement, et aux systèmes de diffusion. Le recours systématique au concept de construction automatique de l'événement par les médias reste ainsi à manier avec précaution, comme le souligne Quéré :

« *Cependant cette idée d'une construction ou d'un façonnement médiatique des événements est, par bien des aspects, une idée faussement simple et trop peu conceptualisée* ». (1997 : 416)

Mais nous nous inspirons de l'approche de Quéré (1997 : 415-431) dans ce sens qu'elle analyse la production d'un média contextualisé et la mise en scène de l'événement par ce média.

Il s'agit de faire la différence entre occurrence et événement. L'occurrence est quelque chose qui se produit dans un lieu donné à un moment donné et qui devient événement à partir du moment où il est rendu public. Le média peut également participer à l'amplification ou au contraire à la minimisation d'une occurrence devenue événement, en fonction de son propre positionnement, précisément en tant qu'acteur social, par exemple dans sa relation journalistique du mouvement social.

Molotch et Lester (1996) ont repéré pour leur part « *la carrière des événements publics* », « *carrière-type* » d'une occurrence qui s'avère constitutive de la création de cet événement public à travers trois phases résumées ainsi : « *promouvoir, assembler, consommer* ». Ils proposent ensuite une typologie des événements publics qui distingue notamment les « *événements de routine* », des « *accidents* », et des « *scandales* » :

« *Vue de cette manière, notre approche des mass media consiste à rechercher non pas la réalité, mais les objectifs qui sous-tendent les stratégies de création d'une réalité plutôt que d'une autre* »(1996 : 39).

La presse locale à son échelle géographique joue un rôle déterminant dans la médiatisation des occurrences. Bigot-Legros, dans une approche ethnographique et d'analyse de contenu de la presse locale quotidienne, suit la même démarche de mise en évidence de stratégies journalistiques liées à l'événement :

« *Et la théorie sur la puissance de la presse se décline sur un mode sophistique : il n'y a rien. Et s'il y a quelque chose, il n'a d'existence et de sens que par sa divulgation dans la presse...* » (1996 : 149).

1.1.2. - L'événement médiatique et sa dynamique temporelle

La presse en général (on y inclut la presse locale) peut donc participer à la création de l'événement par la médiatisation d'une occurrence. Mouillaud et Tétu ont orienté leurs travaux vers la production du sens par le journal, lequel construit l'événement, fondement de l'information. Ils ont repéré les dispositifs de cette construction. Par exemple, les canons professionnels, les règles d'écriture journalistiques enseignées dans les écoles ne sont pour eux « *rien d'autre que l'expression en surface d'une lecture de l'expérience qui est codée et arbitraire* » (1989 : 16), ce qu'ils nomment « *standard du fait* ». De même, « le cadrage », l'angle comme l'appellent les journalistes, permet d'isoler l'action en dehors du temps, tout en captant l'information qui « *conserve son identité au cours de ses déplacements* » (1989 : 17). Ainsi, « *les événements médiatiques s'emboîtent dans des formes qui sont déjà des constructions de l'espace et du temps* » (1989 : 19), ils sont donc « *préconstruits* ». Ils considèrent également que les médias « *sont à la fois extérieurs et intérieurs à un événement auquel ils assignent des normes par leur propre discours* » (1989 : 20). Mouillaud et Tétu rejoignent ici le constructivisme de certains auteurs, tout en attachant de l'importance au rôle joué par les acteurs. Leur perspective phénoménologique permet de mettre en évidence les procédés discursifs de construction de l'événement par les médias :

« *Le journal, d'un côté, tente de faire croire à la réalité du monde produite par le discours, son discours, et d'un autre côté, conscient que cette " re-présentation " est une " re-construction ", il tente de révéler cette réalité en la montrant seulement, en la laissant parler, ou en la faisant parler. Il se trouve là une tension permanente dont l'usage de la citation porte la trace. Le résultat en est ce " discours de la presse " que nous tentons d'analyser. Car il en est bien le résultat, original, spécifique : le discours du journal, tout en étant reprise d'un discours premier, ou " primaire ", ne consiste jamais en un simple rapport. Il crée une réalité nouvelle, originale. Dès qu'on dit que quelqu'un a dit quelque chose, on dit quelque chose d'autre, on dit quelque chose de nouveau* » (1989 : 184).

Enfin le « sens » produit par le journal, selon Mouillaud et Tétu, n'est pas uniquement lié au seul discours, aux seuls arguments : il émane d'un ensemble dans lequel « les formes », c'est-à-dire la mise en page, l'illustration, le nom du journal, les titres, ou encore les stratégies de citation, participent à la construction du message.

Cette approche à laquelle nous nous référons est également celle de Veron (1981) qui s'est intéressé à l'analyse des procédés de construction de l'événement par les différents médias, en observant notamment la médiatisation de l'accident nucléaire de *Three Mile Island.* Le 28 mars 1979, une panne se produisit dans le deuxième réacteur de la centrale nucléaire américaine de *Three mile island,* ce qui déclencha de nombreuses réactions contraignant le gouvernement américain à créer une commission d'enquête, et le gouvernement français à rassurer son opinion en renforçant les normes de sécurité dans les centrales. Veron a mené une enquête comparative de plusieurs supports médiatiques qui ont relaté cet événement, montrant comment ces médias l'ont eux-mêmes « façonné » (1981 : 8). L'étude chronologique de la production (ce que Véron nomme « la copie »), et l'analyse du discours informatif et de l'interrogation des médias sur leur propre légitimité forment la trame de cette recherche dont nous emprunterons certains éléments méthodologiques (voir plus loin notre grille d'analyse). À travers cet exemple, Veron montre comment les médias contemporains construisent les événements, tout en évoquant une ligne de conduite, véritable dogme par lequel ils se représentent : l'objectivité énoncée à tout propos. Pourtant Veron constate que la construction événementielle s'avère bien différente du fait lui-même :

« *Débordant la multiplicité des modes de construction, l'efficacité des invariants du discours finit par produire une unification imaginaire et, fort du pouvoir de sa désignation, l'événement s'impose alors partout dans l'intersubjectivité des acteurs sociaux. Les médias informatifs sont le lieu où les sociétés industrielles produisent notre réel* » (1981 : 8).

La mise en graphique chronologique et en tableaux récapitulatifs des faits et des commentaires, proposée par Veron, constitue un modèle dont on s'est largement inspiré pour l'étude des corpus.

La question de « *la mise en intelligibilité de l'événement* » (Neveu, 1996b : 5) peut être également abordée dans une dynamique temporelle. L'événement ne surgit pas d'un « *néant historique* » (Garcin-Marrou, 1996 : 49), il se réfère sans cesse à un passé qui permet sa lisibilité actuelle. La temporalité de son récit, son rythme participent également à son intensification, voire à sa dramatisation, comme notre grille d'analyse (cf. chapitre 4) cherche à le montrer. Il peut d'ailleurs y avoir une distance temporelle de plusieurs mois, voire de plusieurs années, entre l'occurrence, les faits, et le travail journalistique de représentation et de reconstitution, comme le montre Brugidou (1993) qui a observé la relation par le journal *Le Monde* de l'affaire du sang contaminé entre 1989 et 1992.

Ricœur utilise les mêmes termes de « *structures d'intelligibilité de l'événement* » et s'intéresse également à la temporalité de la mise en récit de l'événement. Il parle de

« *triple présent* » : le récit journalistique ne comporte pas de passé, présent, ni futur, mais un triple présent, « *un présent des choses futures, un présent des choses passées et un présent des choses présentes* » (1983 : 18-119).

À ce propos, le rôle exercé par l'éditorialiste, qui commente (voire produit) les événements dans des lieux privilégiés (le plus souvent à une place d'autorité, en page de une), apparaît relativement significatif dans la construction de l'événement par un discours sur l'événement, ce qui permet de prolonger, d'amplifier, ou a contrario d'atténuer l'occurrence : « *Il parle de ce dont il a été déjà parlé* » (Veron, 1981 : 156). L'éditorialiste se met ainsi en retrait de l'événement, ou plus exactement il a la possibilité de tenir l'événement éloigné, afin de mieux le commenter, il se situe souvent en aval du terrain, dans un « espace protégé » (Riutort, 1996 : 65), séparé du rédacteur de base :

« *Le fonctionnement auto-référentiel de l'espace journalistique tend à conduire à la surenchère explicative qui, tout en tenant l'événement à distance, peut contribuer, et ce n'est pas le moindre de ses effets, à l'importation ultérieure dans d'autres espaces sociaux des schèmes interprétatifs élaborés par les professionnels du commentaire* » (Riutort, 1996 : 79).

1.1.3 - Construction des événements sociaux et opinion publique

Pour Champagne (1990) qui s'est intéressé à l'opinion publique et à l'étude sociologique des sondages, le danger qui guette la démocratie est l'appropriation par un groupe, qu'il nomme « politologues », des instruments d'expression sociale. Il se produit une construction dépossédant les acteurs sociaux de leurs actions. Les médias interviennent alors comme éléments moteurs des « événements sociaux » construits avec leur aide : « *Lorsque l'événement prend une dimension politique majeure, le spécialiste agricole - quand il existe - tend à être dépossédé du droit de dire, ou en tout cas de dire seul, le sens proprement politique de la manifestation, au profit des rédacteurs politiques ou des éditorialistes de son journal qui donnent leur " point de vue " ou font les articles de premières pages* » (1990 : 229).

Selon Champagne, cette médiatisation des événements sociaux est regrettable. La sophistication croissante des « technologies sociales », visant à faire croire que l'on donne la parole au peuple, participe à ce leurre collectif qui menace l'idéal démocratique. La médiatisation des événements sociaux aurait ainsi pour conséquence de voir les acteurs de ces mouvements sociaux dépossédés de leur action par les médias manipulateurs. Dès lors, poursuit-il, « *les stratégies politiques conscientes ne sont pas d'ailleurs sans relation avec le rapport proprement social qui s'établit entre le milieu journalistique et le groupe social qui manifeste* » (1990 :

227). L'une des conclusions de Champagne reste que le pouvoir politique doit maintenant intégrer cette dimension du rôle des médias pour pouvoir exister.
Une position encore plus radicale est celle de Reynié qui voit dans les moyens d'expression de l'opinion que l'on attribue généralement aux démocraties de simples « entreprises de domestication de la société civile » :
« *En transformant le conflit social en conflit d'opinion, le partie politique place l'espace social sous la contrainte de l'espace de l'imprimé comme espace public* » (1998 : 170).
L'approche critique des médias de Champagne, très proche de celle de Bourdieu, n'est pas partagée par Wolton qui s'oppose à l'idée que le public serait ainsi manipulé. Selon lui, il s'exprimerait au contraire comme opinion publique. Wolton a orienté ses recherches vers la construction « d'un modèle de communication politique » qui reposerait sur trois acteurs piliers : les politiques, les journalistes et l'opinion publique, notamment avec les sondages. Ces trois piliers interactifs constituent selon lui trois « légitimités » nouvelles de la démocratie, elles-mêmes constitutives d'un espace public « *accueillant tout discours qui s'exprime librement* » (Wolton, 1990b : 32). L'idée résumée sommairement est que finalement l'individu récepteur des médias possède son libre arbitre, il n'est pas façonné par la société médiatique. Cette réfutation peut rappeler celle de Windisch quand il remet en cause l'image de l'homme produit par la société : il s'oppose à cette caricature de *l'imbécile culturel*, entièrement déterminé et moulé par le système, dénonçant le *sociologisme* et le *prêt à penser* (1990 : 7) :
« *L'image de l'homme ordinaire comme acteur social, agent constructeur, individu agissant en interaction avec d'autres individus et la réalité environnante, nécessite également une autre image du social que celle du rouleau compresseur modelant unilatéralement des imbéciles culturels* » (1990 : 23).
Padioleau (1986), lorsqu'il énonce ses principes d'analyse sociologique, appréhende de la même façon l'individu, l'acteur social, qui apparaît toujours sous le visage d'un être agissant. On évoquera plus loin les études de cet auteur consacrées à deux médias prestigieux, *Le Monde* et *Le Washington Post* (1985).
Globalement, notre démarche se situe en dehors de l'approche critique de Champagne et de Bourdieu ou du positionnement de Wolton, plus favorable aux médias dans ce sens qu'il plaide pour l'utilité sociale des médias de masse s'adressant à un public de masse apte à faire la part des choses. On remarquera néanmoins une conception identique quant à l'influence des médias sur l'opinion publique, considérée, dans les deux cas, comme importante. Mais, le caractère « flou » de la notion d'opinion publique (Jeanneney, 1996 : 8) fait que cette notion devrait également être mieux

cernée, a fortiori dans la société singulière objet de cette étude ; la dimension temporelle de cette opinion rend encore plus complexe son approche :
« *Il serait fallacieux de croire que (l'opinion) s'organise dans le temps selon cette évolution linéaire que laissent imaginer les journaux. Chaque instant de l'opinion publique, ou des opinions publiques, se définit en réalité à partir de strates temporelles différentes évoluant selon des cadences diverses. Les médias se situent en apparence du côté du plus instantané, du plus mobile, mais ceux qui y travaillent sont eux-mêmes influencés par des évolutions plus lentes* » (1996 : 16).
Les premières tentatives de « mesure » de l'expression de l'opinion publique datent des années 30 avec les sondages de l'Institut Gallup aux Etats-Unis, ou l'IFOP en France, mais même soixante-dix ans après, les sondeurs, que Bourdieu compare à des « astrologues modernes » (Bourdieu, 1998 : 23), ne peuvent que prétendre à des résultats aux marges importantes d'incertitude. La croyance en leur « scientificité » (Champagne, 1995a : 31) renforce pourtant leur usage et leur force dans le champ politique.
Le débat peut être élargi avec Breton (1997a) qui s'interroge sur les dangers d'une « parole manipulée » dans les médias, y compris au sein même des démocraties (voir plus loin).
On se limitera ici à montrer le rôle de porte-parole, d'accompagnateur favorable ou défavorable au mouvement, joué par un média particulier, considérant que la place des journalistes, en tant que communicateurs, constitue simplement « *une clé de voûte dans la diffusion et la production des messages* » (Lazar, 1995 : 101). Le média local se positionne ainsi comme un acteur social parmi d'autres, dans sa relation de mouvements sociaux. Il convient pour cela d'appréhender les notions d '« acteur social » et de « mouvement social », et de définir les quelques concepts théoriques auxquels on fait allusion.

1.2. - Acteur social, mouvement social

1.2.1. - Acteurs et mouvements sociaux : quelques autres définitions théoriques

Comment parvenir à la catégorisation « mouvement social » pour définir, ou non, les manifestations et les regroupements décrits dans les trois sous-corpus utilisés ? Parmi les multiples définitions possibles, l'approche des mouvements sociaux de Neveu, qui s'est intéressé particulièrement au rôle des médias dans leur analyse, constitue un élément référentiel très utile à notre étude. On peut retrouver dans Neveu (1996 : 6) plusieurs éléments de définition des mouvements sociaux convergents avec d'autres que nous évoquerons plus loin. Neveu (1996 : 112) expose cependant la difficulté de cerner le phénomène dans un modèle figé. Il rejoint Touraine lorsqu'il considère que

la vitalité des mouvements sociaux est synonyme de démocratie d'opinion. S'il refuse d'enfermer dans une définition un phénomène dynamique et constitutif de plusieurs sociétés (dont celles appelées du « Nord »), il dresse un panorama descriptif assez vaste des mouvements sociaux. Parmi ces caractéristiques, nous retiendrons ce que Neveu nomme « *l'espace d'appel* » (1996 : 18), comme trait des mouvement sociaux. L'appel est considéré comme un cri, une demande, un recours (même au sens juridique : faire appel d'une décision de première instance) à l'opinion publique, face à une décision ou à un état de fait considérés comme peu supportables. Cet appel s'exerce au sein d'une arène, l'arène des conflits sociaux, institutionnelle ou non. La rue, l'école, les grèves, les manifestations, les boycotts, les campagnes d'opinion, etc. peuvent constituer ces arènes. Les médias sont aussi concernés, en l'occurrence la P.Q.R. qui pourra dans un espace local, servir, selon les cas, de relais, d'amplificateur, de porte-parole du mouvement social. Neveu évoque également l'idée de « *répertoire d'action collective* » élaborée par Tilly (1986). Des individus mus par une volonté d'action collective se retrouvent dans des formes d'action relativement codifiées, presque institutionnalisées : grève, pétitions, manifestations, etc. Il existe alors un répertoire disponible, dans lequel les mouvements revendicatifs puisent, en fonction des circonstances et surtout de leur identité.

Le modèle de Kriesi, schématisé par Neveu (1996 : 27), constitue une grille d'analyse des « *espaces des mouvements sociaux* ». Ce modèle se bâtit autour de deux variables : la première concerne la participation des adhérents au mouvement, leur niveau d'implication ; la seconde, la destination des objectifs, en s'interrogeant sur les destinataires de la revendication. Le mouvement s'adresse-t-il à des autorités, à un groupe, etc. ? Se dessine alors un espace à quatre zones. La partie inférieure droite correspond à un mouvement social que l'on pourrait qualifier de plus spontané, plus autonome, comme les mouvements d'infirmières de 95 ou ceux des pacifistes allemands dans les années 80. Les mouvements étudiés dans les corpus semblent à priori s'y insérer, avec quelques nuances, bien entendu, selon leur nature.

La partie inférieure gauche correspond aux organisations représentées politiquement, notamment les partis, mais aussi des groupes impliqués et influents auprès des instances dirigeantes (CNPF, Chambres consulaires, etc.). La partie supérieure droite regroupe ce que Kriesi nomme les organisations de self-help ; il s'agit d'organismes qui viennent directement en aide à leurs adhérents en leur proposant, en échange d'abonnements, des services ou des biens : mutuelles, organisations socioprofessionnelles, etc. En France, le milieu de l'enseignement possède un réseau relativement riche en ce domaine. L'espace supérieur gauche, enfin, symbolise les organisations impliquées dans la vie sociale, voire dans l'appareil productif, et qui

soutiennent le mouvement en prêtant leurs moyens ou logistique : imprimeries, entreprises, instituts de sciences sociales, etc.

Orientation vers les adhérents/clients

	SERVICES Organisations de soutien	*SELF-HELP* Mutuelles, cercles de sociabilité	
Aucune participation directe des adhérents	*REPRÉSENTATION POLITIQUE* Partis, groupes d'intérêts	*MOBILISATION POLITIQUE* Organisation du mouvt. social	**Participation directe des adhérents**

Orientation vers les autorités

Un autre aspect d'analyse de Neveu concerne directement notre champ d'étude : le rôle exercé par les médias dans le mouvement social (1996 : 94). Les médias peuvent en effet participer aux mouvements sociaux en devenant de véritables acteurs, ne serait-ce que de cadrage. Neveu parle de connivence, dans certains cas, entre les médias et certains groupes peu structurés. Il met surtout en avant le rôle de la télévision et des images.

Il convient toutefois de mettre en garde contre une analyse trop réductrice qui ferait la part trop belle au pouvoir présumé des médias, au « *médiacentrisme* », comme le fait d'ailleurs remarquer lui-même Neveu (1994 : 94-95) lorsqu'il évoque le parti pris d'un discours trop normatif sur la médiatisation (du politique, du local, de la production littéraire, du cinéma, etc.). Nous nous intéresserons néanmoins à la construction médiatique de l'événement.

Concernant la définition de l'acteur social, Touraine (1965) considère que les sociétés évoluent avec des conflits majeurs qui se succèdent les uns aux autres. Il transcende le concept de « *classe sociale* » et préfère parler « *d'acteurs sociaux* » agissant au sein de « mouvement sociaux ». Il définit le mouvement social comme la résultante « *d'acteurs, opposés l'un à l'autre par des rapports de domination et de conflits* » (Touraine : 33-69). Mais il ne rejoint pas l'approche du déterminisme social, car il

considère que l'acteur individuel, même conditionné par une situation, participe à la production de cette situation. En réhabilitant la place et le rôle de l'acteur social, Touraine redéfinit également l'idée du mouvement social ; selon lui les acteurs ne se bornent pas à réagir à des situations, mais produisent également celles-ci. Néanmoins, à l'inverse d'autres courants wébériens, il tend à déposséder du sens de ses actions, l'acteur dans son individualité. Selon lui : « *La sociologie est l'ennemie du moi. La conscience que l'acteur individuel ou collectif a de lui-même ne livre pas le sens de sa situation, la raison d'être de ses conduites* » (1974 : 179). Nous attachons, en ce qui nous concerne, une place plus importante au sens que donne l'individu à son action, et notre approche globale s'éloigne de celle de Touraine.

Touraine (1965) propose néanmoins des outils d'analyse qui permettent de mieux cerner ces définitions. Ses « *trois principes d'existence* » des mouvements sociaux observent à la fois les structures de ces mouvements et leurs actions. Ces trois principes doivent se trouver réunis dans un mouvement social pour pouvoir le catégoriser de la sorte :

1) Le principe d'identité

Il s'agit ici de savoir comment se définit le groupe revendicatif, et qui il représente. En face d'un mouvement social, on se demandera alors quels sont les intérêts, les valeurs défendues par les sympathisants du journal, à quel (s) groupe (s) ces intérêts, voire ces valeurs, appartiennent.

2) Le principe d'opposition

Pour Touraine, un mouvement social lutte toujours contre quelqu'un ou quelque chose, il constitue en soi une résistance, une opposition, soit à un état de fait, soit à une menace, soit à une décision. Cette opposition est absolument constitutive du mouvement social ; si elle n'existe pas ou si elle disparaît, il n'est plus mouvement social dans la mesure où il n'a plus rien à revendiquer. Il est également important d'observer, de définir et de comprendre le groupe ou la réforme à laquelle on s'oppose.

3) Le principe de totalité

Même s'il ne défend que les intérêts particuliers d'un petit groupe, un mouvement social, pour exister et se développer, doit, toujours selon Touraine, faire appel à des principes plus larges, à des valeurs, voire à des idéologies. Ce principe de totalité est facilement repérable dans le discours revendicatif d'un mouvement social, il peut également changer en cours de mouvement, modifiant ainsi l'énoncé des grandes idées soutenues. Un mouvement peut ainsi être religieux, républicain, égalitaire, libéral, démocrate, etc. Les valeurs mises en avant dans ce principe de totalité peuvent d'ailleurs être en contradiction avec les véritables intérêts du ou des groupes initiateurs du mouvement.

À ces trois principes d'existence des mouvements sociaux, Rocher (1972 : 152/154) ajoute trois fonctions. La première est la fonction de médiation. Cette fonction devient de plus en plus indispensable dans une société qui passe d'un mode organisationnel traditionnel à un mode moderne. Les mouvements sociaux serviraient alors d'agents médiateurs entre un pouvoir décisionnel et les citoyens qui n'arrivent pas toujours à se faire entendre en raison de la complexité sociale engendrée précisément par cette modernité. Rocher utilise le terme de « *médium de participation* » pour qualifier la fonction des mouvements sociaux. Si ce médium est relayé par un autre médium (le journal), les effets peuvent alors en être décuplés.
Le mouvement social relaté par le journal – on l'a précisé, pas forcément comme instrument de soutien - permettrait alors d'agir socialement, notamment sur les décisions de la cité.
La deuxième est la fonction de clarification de la conscience collective. Il s'agit pour une collectivité de défendre ses intérêts, ou du moins ce qu'elle considère comme tels. Les mouvements sociaux joueraient ainsi un rôle dans l'histoire, précisément en éclairant les consciences et en influant sur les décideurs. Ces effets peuvent d'ailleurs être rétroactifs et sont difficilement mesurables. Mais nous retiendrons l'hypothèse selon laquelle le mouvement social exerce une influence sur les mentalités collectives.
La troisième est la fonction de pression des mouvements sociaux. Rocher précise d'emblée qu'il convient bien de différencier groupe de pression et mouvement social, mais il met en avant le rôle, la fonction de pression, que peuvent exercer les mouvements sociaux, directement ou indirectement. Un mouvement social n'est donc pas un groupe de pression directement constitué par exemple pour influer sur des mesures gouvernementales, mais il peut néanmoins agir, par l'influence même de son existence, sur les autorités.
Des mouvements sociaux peuvent donc influer sur la ou les politiques menées ; ils seraient ainsi éléments composants de la politique et par conséquent de la démocratie (Touraine : 1978).
Tilly (1986 : 541) dans sa description historique de la contestation en France utilise d'abord l'expression « *répertoires de l'action collective* » qu'il va schématiser en fonction d'un certain nombre de paramètres local/national, ancien/nouveau, etc. Ce répertoire en usage dicte, selon lui, « *l'action collective* ». Parallèlement à ces actions apparaîtrait alors le mouvement social contemporain « *qui consiste en une série de défis aux autorités, surtout nationales, au nom d'un électorat sous-représenté. Ses actions concrètes combinent différents éléments de nouveau répertoire - meetings, manifestations, défilés, grèves, etc. - que les leaders tentent de lier organiquement et symboliquement, pour défendre, face aux autorités, les intérêts des électeurs dont ils*

se prétendent représentants » (1986 : 543). Tilly va ainsi nous permettre de proposer de nouveaux modes d'appréhension des mouvements sociaux :

- d'abord, on saisit ici les limites d'un schéma qui s'applique au niveau métropolitain, mais qui ne semble pas totalement approprié à la situation insulaire d'une région aux réalités économiques et sociales spécifiques par rapport à l'ensemble métropolitain (même si elle fait partie intégrante de l'ensemble national sur les plans politique et administratif). Les mouvements décrits dans les sous-corpus sont des mouvements essentiellement locaux (qui concernent des faits locaux),
- la particularité des mouvements décrits est constituée par la place qu'occupe dans ces mouvements un média et le rôle qu'il joue, précisément en tant qu'acteur social, dans l'accompagnement de ce mouvement. Ce dernier point nous a servi à élargir la réflexion théorique à d'autres concepts liés à la construction médiatique d'événement social ou médiatique.

D'une manière plus globale, si l'on emprunte à Touraine quelques-unes de ses définitions de l'acteur social et du mouvement social, notre analyse se situera dans un champ différent : notre démarche n'est pas interventionniste, en ce sens qu'elle ne met pas en scène des protagonistes ; elle s'intéresse essentiellement à la production du journal (à l'étude de corpus). Touraine a marqué une nouvelle étape conceptuelle de l'idée de mouvements sociaux. Il a en quelque sorte transcendé l'approche marxiste du début du siècle qui plaçait la classe ouvrière sur un axe central. Il a ainsi contribué à élargir un nouveau travail sociologique (issu d'Europe avec Melluci, Offe, Kriesi, Klandermans, et Koopmans cités par Neveu, 1996 : 66) sur les nouveaux mouvements sociaux (NMS). Ces nouveaux mouvements sociaux issus des années 70 (mouvements étudiants, jeunes, féministes, antinucléaires, régionalistes etc.) constituent autant de micro-pouvoirs qui s'opposent au pouvoir central. Touraine considère qu'ils interviennent en alternative au mouvement ouvrier.

Notre approche se situe dans un champ beaucoup moins vaste qui consiste à observer le traitement de mouvements sociaux par un média, afin de montrer le positionnement de ce média comme acteur social local.

Enfin, une question récurrente dans ce type d'analyse, qui concerne un champ d'observation local, est celle de l'opportunité de modèles d'analyse produits dans un autre contexte. Par exemple si l'on examine la description suivante de ce que Touraine nomme les mouvements sociaux post-modernes, un questionnement comparatif de deux réalités apparaît :

« *Dans l'Europe industrialisée, nous venons de vivre en quelques années la fin du mouvement ouvrier, soit perverti par sa participation au totalitarisme communiste, soit incorporé au système des décisions économiques et sociales et donc réduit à n'être qu'un "partenaire social" , ce qui lui confère un rôle important dans le système*

politique, mais non plus dans le débat central sur les orientations de la société. Si la vie sociale est devenue un marathon, on voit quelques-uns lutter pour gagner la compétition, beaucoup s'efforcer de rester dans le peloton, un certain nombre à exprimer leur peur d'être distancés et laissés pour compte, d'autres enfin mordre la poussière et abandonner, épuisés. On est passé des conflits sociaux aux espoirs ou aux désespoirs associés à des mutations de plus en plus rapides, des problèmes d'une structure sociale à ceux d'un mode de changement. Les mouvements de jeunes, comme ceux que la France a connus en 1990, sont caractéristiques de cette nouvelle conjoncture sociale. Si les lycéens, surtout ceux des banlieues, ont manifesté, c'est que, souvent issus d'un milieu où la génération précédente était encore loin d'atteindre le même niveau d'études, surtout dans l'immigration, ils ont peur de rater leur entrée dans l'immense classe moyenne des consommateurs urbains. À côté d'eux, des jeunes gens vivant dans des quartiers nouveaux de la périphérie de Lyon ou de Paris ont créé des incidents sérieux, pillant des centres commerciaux ou brûlant des voitures, parfois à l'occasion de la mort de l'un d'eux provoquée par une intervention policière brutale. Eux n'ont plus l'espoir d'intégration sociale des lycéens, mais sont animés par une rage qui traduit cette intégration plus souvent impossible que refusée » (1993 : 215).

On remarque que les repères géographiques ou sociaux (pour ne prendre que ces deux exemples) de ce passage sont bien différents de ceux de la situation réunionnaise. Dans une société qui est passée directement d'un mode de production rural à une économie du tertiaire, il est difficile de catégoriser un mouvement ouvrier. De même peut-on considérer que le mouvement des jeunes en faveur de *FreeDom* (qui compose le sous-corpus II) peut s'apparenter à un mouvement de jeunes exclus de l'accessibilité à une nouvelle société post-moderne, de consommation, au sens ou Touraine l'entend ? Sauvy est l'auteur du terme de « tiers-monde », remis en cause par ailleurs par le géographe Lacoste (1978). Puis avec la crise économique des années 70 qui sévit dans les pays industrialisés, la notion de « quart-monde » apparaît pour désigner les populations paupérisées de ces mêmes pays industrialisés. Comment situer les jeunes exclus de la Réunion, appartenant en fait à un ensemble du « Sud», lui-même entité administrative du « Nord » (L'Europe), et ayant connu une histoire marquée par la colonie et qui se rapproche aussi de celle des autres pays du tiers-monde ? La démarche retenue sera alors de contextualiser à nouveau l'analyse à chaque fois que cela sera nécessaire et surtout d'en montrer les limites.

1.2.2. - Production d'acteurs des médias

La présente thèse est la prolongation d'un travail d'observation de l'évolution contemporaine des médias réunionnais, entamée par un DEA consacré à une biographie d'un acteur clef, premier journaliste de l'audiovisuel réunionnais, et décideur ayant régné sur cet espace médiatique durant quarante années, d'abord à la radio et dans la presse écrite, puis à la télévision : Jean-Vincent Dolor (Idelson : 1995).

L'histoire de la télévision réunionnaise depuis sa création fin 1964, jusqu'aux premières brèches médiatiques des années 80, est celle d'un système hiératique en situation de monopole, physique et idéologique, mais qui a connu à l'issue de cette période des mutations importantes. Le rôle joué par Jean Vincent-Dolor dans cette histoire et sa propre perception du système nous ont paru significatifs. Il s'agissait dans cette démarche de faire ressortir la relation entre « *données structurelles et données relatives. Ce que montrent les faits de structures et ce qu'en disent les acteurs impliqués dans le système politico-médiatique réunionnais* » (Simonin, 1995b : 17) :

« *À la Réunion en effet, la scène politico-médiatique procède d'une logique d'acteurs dont l'histoire constitue l'un des principes matriciels forts. (...) Et pourtant, de profonds changements structurels sont survenus depuis les années soixante, qui modifient de fond en comble tant le paysage médiatique, que le contexte socio-politique et socio-économique réunionnais. On peut ainsi approcher les médias réunionnais comme un réseau d'acteurs qui forme un système dynamique en interaction avec un contexte local lui-même en transformation* » (Simonin, Idelson, 1995 : 42).

Simonin et Idelson ont évoqué la pertinence qu'il pouvait y avoir à recourir à l'approche biographique, réfutant les postures propres à un structuralisme orthodoxe défendu par Bourdieu lorsqu'il dénonce « l'illusion biographique » (1986) et considère que les défenseurs des approches qualitatives masquent le fait que « *les interactions sociales (...) s'accomplissent sous la contrainte des structures sociales* » (Bourdieu, 1993 : 904). Se référant à Bertaux (1977 et 1997) qui a contribué à développer les approches biographiques en France ou à Catani (1982) dont l'ouvrage *Tante Suzanne* constitue une référence, ils montrent que « *les approches biographiques relèvent d'orientations théoriques qui impliquent un choix de paradigmes entre l'objectivisme et la phénoménologie* » (1995 : 51), tout en dépendant par ailleurs du contexte social auquel ces biographies sont liées.

Le récit de vie, les entretiens biographiques peuvent permettre de « *saisir l'individu dans son espace temporel, dans son histoire et dans sa trajectoire pour atteindre à travers lui la dynamique du changement social* » (Blanchet et Gotman, 1992 : 16). Le

récit de vie est considéré ainsi comme « *un fragment particulier de réalité sociale-historique* » (Bertaux, 1997) : on s'intéresse dans la même perspective au fonctionnement et aux logiques d'action d'un « *objet social* ». Ainsi avons-nous considéré qu'un acteur clef tel que Jean Vincent-Dolor, qui a exercé 40 ans de journalisme à la Réunion, avait agi sur le paysage médiatique réunionnais, tout en étant lui-même le produit d'une histoire insulaire.

Le Quotidien de la Réunion, en tant qu'acteur social, agit également dans la société réunionnaise ; il en est significatif. C'est dans cette même logique que l'analyse de ce journal est entreprise, à la différence cependant que l'on n'étudie pas ici le récit de vie d'un (ou de plusieurs) acteur (s), mais que l'on s'intéresse à l'analyse de sa production, c'est-à-dire d'un discours de presse (deux entretiens complètent cependant, à titre d'exemples corroborants, l'analyse du corpus).

Il convient donc de rappeler que ce n'est pas une histoire des médias réunionnais qui est proposée ici, mais la monographie d'un journal. Nous nous intéresserons ainsi à la fois aux structures contextuelles de l'émergence de ce journal (la société réunionnaise des années 70) et aux jeux d'un acteur significatif observé à travers sa production.

On entend par acteur au singulier, pour désigner le journal comme entité abstraite, un ensemble collectif indivisible, mais composé de plusieurs individualités (directeur de la publication, rédacteur en chef, journalistes, etc.), un peu à la manière d'Imbert dans son étude discursive de *El Païs* lorsqu'il décrit le double statut du journal, l'être et le faire :

« *On considérera le journal, dans sa double modalité, comme étant doté d'un être, ce qui le constitue en actant abstrait (sujet collectif relevant d'une totalité indivise) - c'est " l e" journal tel qu'il fonctionne comme actant dans le discours public, instance de référence pourvue d'une compétence émissive (le journal " dit "...). Le journal est aussi doté d'un faire, il relève d'une totalité partitive, collectif d'hommes dont la pratique obéit à un " faire programmé" (Greimas), est régi par un contrat plus ou moins explicite et participe d'une construction symbolique du réel (règles d'écriture journalistique, référenciation propre à la presse de référence dominante...)* » (1988 : 44).

La scène publique est alors observée comme lieu où évoluent des acteurs et où se produisent des événements sociaux, visibles, parce que rendus publics, le tout étudié en tant que processus.

L'ensemble de ces réflexions a recours à un autre concept majeur, celui de l'espace public (Habermas, 1978 et Arendt, 1988) et plus particulièrement sur ces « scènes d'apparition » (voir paragraphe 2.2). Quéré adopte la même posture lorsqu'il propose « *d'analyser empiriquement cette phénoménalisation interdépendante de la politique, du monde commun et de l'espace public qui passe par la " construction sociale" des*

événements, des problèmes, des acteurs et des actions publiques » (1992 : 83). L'approche constructiviste d'un média, considéré comme un acteur social dans sa relation d'événements sociaux est celle que nous empruntons. L'observation du rôle d'un acteur social occupe une place centrale dans la présente étude, mais la contextualisation sociale de cet acteur est également prise en compte parce que considérée comme indissociable. Nous n'opposons pas « *le déterminisme par les structures d'un côté, le constructivisme situationnel de l'autre* » (Simonin, Wolff, 1992 : 36).

On s'intéresse ici à la production médiatique, à l'étude de texte et de discours du journal. L'analyse cherche à mettre en avant la relation qui existe entre un média et une société locale, il s'agit d'une approche événementielle d'un espace public local (Quéré : 1992).

À partir d'un regard plus général de la Presse Quotidienne Régionale, on circonscrira enfin l'analyse à la mise en contexte local du média concerné.

CHAPITRE DEUXIÈME

CADRE D'ANALYSE : LA PLACE D'UN JOURNAL QUOTIDIEN DANS UNE SOCIETÉ SINGULIÈRE ET « TÉLÉSCOPÉE »

Il est question de montrer comment ce journal s'insère sur la scène publique d'une société insulaire en pleine mutation ; une société de transition, ou de télescopage (Simonin 1994), dans laquelle s'opèrent, précisément durant les vingt ans du corpus étudié, des transformations sociales d'interpénétration du traditionnel et de la modernité, du communautaire et du sociétaire.

Le choix d'une étude chronologique d'un journal sur une durée de vingt ans permet en outre de montrer les facteurs de mutation sociale, et pour la dernière période contextualisée du sous-corpus III (1997), de repérer des indices d'accélération de cette transformation. Ces facteurs apparaissent à l'observation de trois mouvements sociaux traités par le journal, trois mouvements que l'on considère représentatifs de cette évolution car pouvant être considérés comme des *espaces d'appels* (Neveu, 1996) qui renseignent sur l'état de la société dans laquelle ils se produisent, mais aussi sur le rôle joué par un média dans leur accompagnement. L'étude ne porte en effet que sur un média unique, une monographie d'un journal quotidien. Il ne s'agit pas d'une analyse des médias en général à la Réunion (ni de la place qu'ils occupent dans l'espace public) mais de l'observation d'un titre quotidien appréhendé à travers son contenu et mis en contexte.

La comparaison s'effectue au niveau vertical, chronologiquement sur une période de changement, plutôt qu'horizontalement avec d'autres journaux. La principale raison en est que *Le Quotidien de la Réunion* constitue un acteur clef dans les mutations médiatiques qu'a connues également la Réunion ; acteur clef, significatif, notamment en raison de la « brèche médiatique » qu'il contribue à ouvrir en 1976 dans un paysage jusque-là muselé. La place qu'il va occuper dans ce paysage médiatique (il devient assez rapidement le premier quotidien du département en terme de lectorat) et l'influence qu'il exercera sur son principal concurrent et sur l'ensemble de la presse écrite, qui se transformera également à son tour, sont les autres raisons qui permettent de consacrer exclusivement l'étude à ce média singulier. Un des aspects forts de notre hypothèse est que le journal *Le Quotidien*, analysé dans son contexte singulier, va

participer à la construction et à l'accompagnement médiatiques de différents événements sociaux et médiatiques (Neveu, Quéré, 1996). Selon les situations, on assiste de la part du journal à une intervention centrée sur les valeurs suivantes : *Le Quotidien* entend s'inscrire dans une tradition de presse d'opinion, démocratique, il se réfère à ces canons professionnels (dont certains sont comparables avec ceux de la P.Q.R. de métropole) ; il participe ainsi à l'élargissement de l'espace public médiatique. Acteur social de la scène locale, il est aussi lui-même la composante d'acteurs de production qui déploient des stratégies journalistiques pour s'impliquer dans cette scène. L'analyse des corpus cherchera à voir comment, et à quel moment, un nouvel acteur, *Le Quotidien de la Réunion,* apparaissant sur la scène médiatique locale, participe à la construction des événements sociaux relatés par ces corpus. Le débat d'idées à la Réunion restant extrêmement vif, l'étude des corpus devrait permettre de dégager les différentes valeurs et opinions partagées ou combattues par les acteurs sociaux locaux, relayés par leurs propres médias, *Le Quotidien* apparaissant également comme un producteur d'opinion (Breton, 1996). Le fait que ce média s'implique dans des mouvements sociaux en prenant position conforte ainsi l'idée qu'il occupe bien, lui aussi, une place d'acteur social.
L'approche globale présente enfin cette particularité qu'elle prend également en compte les effets des structures d'une société insulaire et le rôle joué par l'acteur singulier qu'est un journal local. En d'autres termes, on cherchera à montrer que le changement structurel du début des années 70 aboutit à la mutation du paysage médiatique réunionnais, mais que les médias agissent aussi, en tant qu'acteurs, sur cette société. Les références de cette approche seront par conséquent empruntées à l'espace théorique qualifié de *constructivisme social* (Corcuff, 1995 : 6) qui considère somme toute la réalité sociale comme le produit de constructions et non comme une donnée.

2.1. - P.Q.R. et société

Quelles fonctions occupe la presse quotidienne régionale en France métropolitaine en général, et à la Réunion en particulier, à travers le cas du *Quotidien de la Réunion* comme exemple significatif ?

2.1.1. - Histoire et rôle de la P.Q.R en France

Dans un ouvrage de synthèse consacré au rôle des médias et des journalistes dans « l'espace public républicain », Martin (1997 : 9) évoque deux lois et deux dates clefs dans la libéralisation de l'histoire de la presse nationale française. Il s'agit du 29 juillet 1881, date de publication de la loi sur la liberté de la presse, texte fondamental

qui régit encore actuellement la publication des journaux et périodiques, puis du 29 juillet 1982, date de publication au *Journal officiel* de la loi qui abolit le monopole de l'Etat sur l'audiovisuel, libre dorénavant de sa programmation et de sa diffusion.
D'autres mesures législatives d'envergure doivent être ajoutées à cette liste de lois sur la liberté, et notamment celles des « ordonnances de 1944 » qualifiées de « véritable révolution » par Albert (1990 : 120). Ces ordonnances (des 6 mai, 22 juin, 26 août et 30 septembre 1944) supprimèrent les journaux ayant collaboré avec le régime allemand durant la guerre et mirent en place des garanties d'indépendance, notamment vis-à-vis du patronat, pour de nouveaux titres. Les infrastructures des journaux interdits furent confiées ensuite (par la loi du 11 mai 1946) à une Société Nationale des Entreprises de Presse qui les louait aux journaux autorisés. Il s'ensuivit, dans l'immédiat après-guerre, un essor considérable (même s'il fut de courte durée) de la presse nationale et régionale. Le tirage des quotidiens (nationaux et régionaux) augmenta (il passa de 12 millions à 15 millions d'exemplaires de 1945 à 1946), comme le nombre des nouveaux titres de quotidiens : 28 à Paris et 175 en province en 1946 (Albert, 1990 : 120). Les ordonnances de 1944 constituent en fait les premières mesures législatives qui vont se poursuivre durant plusieurs années, afin de mettre en place un système assez original en Europe, caractérisé par « *une imbrication entreprise privée-intervention étatique (...) importante, au point d'infléchir très profondément la sociologie, les pratiques, les modèles professionnels du secteur de la presse, au moins celui des quotidiens* » (Charon, 1991 : 53). L'esprit des ordonnances, conséquence du « *traumatisme de l'occupation* » (idem), vise à éviter toute concentration dans la presse et tout lien avec des partenaires étrangers. Le recours à des entrepreneurs privés est ainsi considéré comme un mal nécessaire, mais des instances et des organismes d'Etat vont maintenir un contrôle juridique sur le secteur de la presse, ce qui constitue précisément son statut unique et parfois contradictoire.
Cette expansion des titres et des tirages de la presse de province de l'immédiat après-guerre n'est pourtant que passagère (jusqu'en 1947), et précède un processus de concentration « *plus marqué qu'à Paris* » (Mathien, 1993 : 9). La presse régionale est confrontée à un phénomène de concentration dû aux difficultés économiques, les entreprises sont rachetées par des titres plus gros qui, du même coup, suppriment toute concurrence dans la zone. Le phénomène s'amplifie durant les trente années suivantes, ce qui aboutit à l'existence de quelques grands groupes de presse[1]. Les concentrations économiques de la presse quotidienne régionale depuis l'après-guerre

[1] *Mathien dénombre sept grands groupes régionaux constitués progressivement à partir des années 60, mais sur ces sept groupes, il n'en reste que trois depuis 1992, constitués par Hachette, Hersant, et Havas qui entretiennent des rapports extrêmes de concurrence économique (1993 : 19).*

ont donc considérablement modifié la répartition des titres, et cela d'une certaine façon à l'encontre de l'esprit d'indépendance des ordonnances de 44 :
« *Le pluralisme des titres de la presse quotidienne que l'on connaît en France ne signifie nullement concurrence directe entre journaux ou éventail de choix pour les lecteurs. Dans la grande majorité des cas, ceux-ci ne disposent que d'un seul quotidien pour les informations régionales et locales. Il s'agit plutôt d'un pluralisme de quasi-monopoles si l'on s'en tient au plan régional ou - puisqu'il n'est pas aisé de définir la position des journaux régionaux par un seul terme pris dans sens propre - d'oligopoles se partageant le marché national de l'information écrite quotidienne* »
(Mathien, 1993 : 34).
Dans un bilan datant du mois de mai 1998 consacré aux actuelles « incertitudes » de la presse quotidienne régionale, le journal *Le Monde* citait le directeur général du Syndicat de la Presse Quotidienne Régionale (SPQR), Bruno Hocquard, qui, commentant les nouvelles stratégies des grands groupes, expliquait que les mutations en cours correspondaient au passage « *du monde des ordonnances de 1944 à un autre* » (*Le Monde* du 13/05/1998 : 20). En outre, il se dégageait de ce bilan que l'ensemble des tirages de la P.Q.R. traversait une période de stagnation voire de régression, à l'exception de quelques rares titres comme *La Dépêche du Midi, Le Télégramme de Brest* ou *Ouest France*. La carte publiée dans la même édition permet un aperçu de la concentration actuelle (voir page suivante).
Même en occupant des positions monopolistiques, les quotidiens locaux participent aux cycles socioculturels dont ils sont « le moteur » selon Mathien (1993 : 39) qui évoque les travaux de Moles (1967) faisant ressortir les liens pouvant exister entre la culture au sens large du terme et les médias. Le journal régional s'inscrit ainsi dans une dynamique comme élément constitutif d'un « *cycle socioculturel global puisant la matière de ses nouvelles dans les divers micro-milieux producteurs de nouveauté ainsi que dans le champ des événements* » (Mathien, 1989 : 49). La presse quotidienne régionale exercerait aussi plusieurs fonctions sociales. Mathien en dénombre six :
- 1) le journal régional assure le lien avec la communauté environnante : il s'adresse à une communauté géographique délimitée,
- 2) le journal régional élargit la sphère de perception des événements remarquables du lecteur (l'expérience vicariale du remarquable) ; cette sphère concerne un espace local global et régional plus vaste que l'entourage immédiat du lecteur,
- 3) le journal régional apporte des réponses aux incertitudes des lecteurs concernant leur environnement, c'est le « quoi de neuf aujourd'hui ? » qui donne des informations sur l'environnement du lecteur,

Les frontières de la PQR

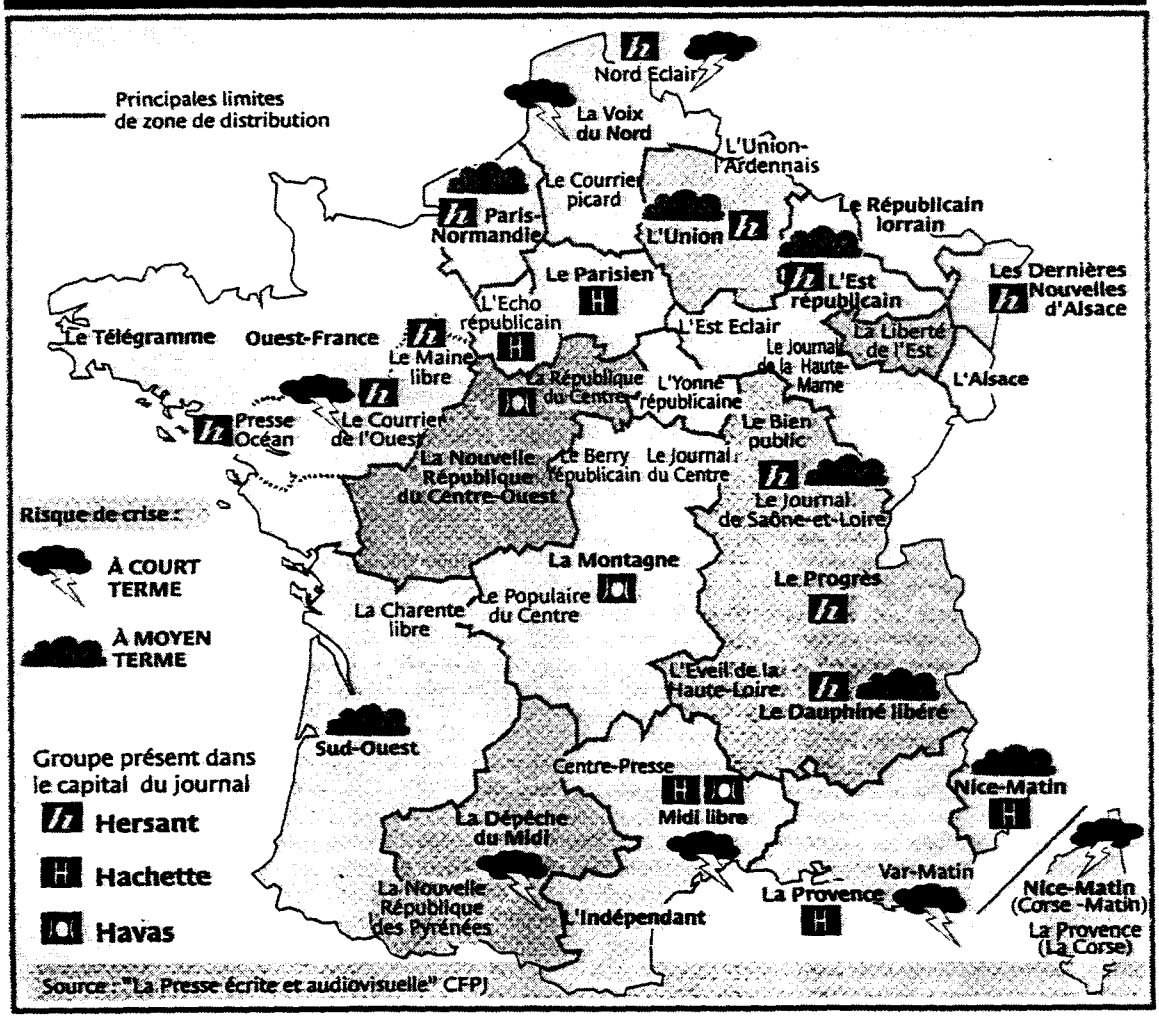

- 4) le journal régional propose des connaissances vulgarisées, encyclopédiques et mosaïques. Cette « *culture mosaïque* » (Moles, 1967, cité par Mathien, 1993 : 38) n'a a priori aucun caractère scientifique, mais la succession d'articles et d'informations divers lui confère une fonction encyclopédique, un rôle pédagogique dont les enseignants, qui intègrent parfois l'étude de la presse dans leur classe, sont de plus en plus conscients (Le CFPJ édite des manuels de l'usage de la presse à l'école à destination des enseignants),
- 5) la fonction banque de données : à côté des informations d'actualité, le journal régional propose des renseignements pratiques sur la vie quotidienne (petites annonces, pages loisirs, pages services, etc.) que les autres médias nationaux ne peuvent lui procurer. Ces informations-services constituent un véritable lien affectif entre le journal régional et ses lecteurs,
- 6) la fonction-loisirs que Mathien catégorise en deux définitions, l'une récréative (B.D., histoires drôles, etc.), l'autre qualifiée de « *psychothérapie sociale* » (rubrique faits-divers, judiciaire, relevant de la vie privée des justiciables y compris parfois des notables). Ces catégorisations restent évidemment à relativiser en fonction de chaque titre et des études de réception encore balbutiantes selon les régions.

Balle (1992 : 608-609), dans une description de la P.Q.R., évoque le même rôle de lien social exercé par la presse régionale. Il mentionne différentes expériences pragmatiques réalisées lors de grèves et donc d'interruption de publication de titres régionaux, notamment durant une grève de 1972 du quotidien *Sud-Ouest* au cours de laquelle les enquêteurs de la S.O.F.R.E.S avaient noté chez les lecteurs un ralentissement sensible des activités liées à quelques-unes des fonctions ci-dessus décrites.

Une autre caractéristique de la presse quotidienne en métropole qui constitue un élément notable de sa transformation est sa modernisation en terme technique, liée à la concentration des titres et à l'informatisation de l'ensemble des étapes de fabrication (conception, mise en page), de production (imprimerie) et de distribution. Ces mutations technologiques ont entraîné de lourds investissements facilités par les aides fiscales à la presse. Ces aides conséquentes de l'Etat induisent une nature assez particulière, et spécifiquement française, des entreprises de presse soumises aux lois du marché et aux indispensables logiques de survie et de concentration, tout en étant marquées par « *l'omniprésence économique de l'Etat* » (Charon, 1991 : 57).

De l'Hayes a fait remarquer de nouvelles tendances de la P.Q.R. repérées quelque temps après les premiers effets de la décentralisation. Il a notamment analysé les rapports d'affrontement entre collectivités locales, administration centrale et nouveaux médias (notamment télématiques). Il annonçait ainsi un « *nouveau modèle*

de communication locale » (1984 : 78), laissant augurer des perspectives de résistance de la part des médias locaux en devenir.
Le cas réunionnais présente pour sa part des caractéristiques contextuelles quelque peu différentes.

2.1.2. - La P.Q.R. réunionnaise

L'esprit des ordonnances de 44 ne peut concerner le cas spécifique réunionnais au lendemain de la guerre. En effet, deux feuilles hebdomadaires paraissent seulement pendant la guerre, *Chantecler* (1940-1942) hebdo du pouvoir pétainiste (Serviable et Técher, 1991 : 104) et *Le Feuillet du Méli Mélo* (1943-1944), hebdo de services. *Témoignages, « organe de défense des sans défenses »* ne paraît que le 5 mai 1944, d'abord en formule hebdomadaire, puis en trihebdomadaire en 1957, et quotidiennement en 1958. Il devient officiellement organe de la section réunionnaise du Parti Communiste Français en 1947. *Le Journal de l'Ile de la Réunion*, quotidien, n'est créé que le 31 août 1951. S'il apporte une innovation, en terme technique, il reste relativement peu indépendant en terme de positionnement politique. Il appartient à une famille de notables locaux proche du pouvoir en place. Il n'est donc guère question dans ce journal de laisser s'exprimer les adversaires autonomistes de l'époque, et le traitement de l'information concerne principalement l'actualité nationale ou internationale. Jusqu'à l'arrivée du *Quotidien* en 1976, la partie locale est considérée comme de faible importance, et digne de peu d'intérêt : « *Maintenant, il se passe beaucoup de choses à la Réunion, mais à ce moment-là, la Réunion, c'était un pays, où il se passait peu de choses* » (Jean Vincent-Dolor, premier rédacteur en chef du *Journal de l'Ile*, cité par Idelson, 1995 : 78).
En 1976, le projet du *Quotidien,* énoncé dans les premiers numéros, pourrait, en tout cas au niveau du discours, se rapprocher de l'esprit des ordonnances de 44. Les rédacteurs prônent une totale indépendance rédactionnelle vis-à-vis de tout parti politique ou groupe de pression. Il revendique une déontologie professionnelle censée donner la parole à chacun et valoriser le fait local. Un esprit « pionnier » anime les jeunes rédacteurs (celui de Mai 68, si l'on se réfère à l'entretien de son rédacteur en chef, Jean-Louis Rabou, relaté au paragraphe 6.1.1.). Ce que l'on peut constater à partir de l'analyse textuelle est que les rubriques nouvelles du *Quotidien* ont contribué à modifier le paysage de la presse écrite réunionnaise dans le sens d'une ouverture du débat public, la tendance s'étant amorcée dans quelques autres sphères d'expression comme la presse chrétienne ou modérée (voir ch. 5), ou encore la presse lycéenne (Wolff : 1998) dès le début des années 70. *Le Quotidien* apparaît dans le paysage médiatique à un moment de bouillonnement.

Ces relatives similitudes d'esprit avec les ordonnances de 44 ne doivent toutefois guère masquer une particularité du *Quotidien de la Réunion* qui reste un projet privé (et revendiqué de la sorte par son fondateur) et qui entend s'affirmer comme tel, en dehors de toute contrainte étatique (ou du moins perçue comme telle), alors que les mesures de 44 renforcent le contrôle de l'Etat, même s'il s'agit de garantir une certaine indépendance aux nouveaux titres.

L'apparition du *Quotidien* et les répercussions sur la concurrence, qui se modifiera également, vont donner en tout cas un nouvel aspect à la presse quotidienne réunionnaise. On retrouvera les mêmes fonctions sociales que celles que l'on a décrites précédemment pour la P.Q.R. métropolitaine : lien avec la communauté environnante, élargissement de la sphère de perception du lecteur à l'ensemble de l'île, voire au-delà, fonction informative sur le quotidien des lecteurs, fonction encyclopédique (articles de connaissances diverses), fonction d'informations pratiques (avec notamment les petites annonces gratuites à la pagination abondante, petites annonces qui constituent au *Quotidien* un service à part entière), fonction-loisirs et de « psychothérapie sociale » (la pagination des faits-divers est également importante et particulièrement mise en exergue dans la mise en page). À ces six fonctions s'ajoute une autre caractéristique, spécifique à une presse insulaire domienne, la fonction de continuité territoriale : les pages « nationales » fabriquées dans les deux journaux à partir d'abonnement A.F.P. de même que les pages internationales « Monde » constituent plus de la moitié de la pagination des journaux quotidiens. Ils assurent ainsi la « couverture » d'une actualité nationale et internationale dans des délais très rapides, alors que les quotidiens nationaux ou internationaux ne parviennent dans l'île - et ce malgré le développement du transport aérien - qu'à J + 1 ou 2 de leur parution en métropole, ainsi qu'à des coûts relativement élevés incluant les frais de transport.

Mais l'étude du contenu du présent corpus nous éloigne de l'approche fonctionnaliste développée, surtout en Amérique du Nord au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, avec Lasswell (1948, cité par Balle, 1992 : 22), approche des médias qui seraient considérés comme un *ciment social*, (Beaud, 1993) diffusant auprès d'individus multiples les valeurs de la société dont ils seraient le reflet. La présente analyse réfutera cette approche dans ce sens qu'elle montrera comment un journal local se positionne à part entière dans des mouvements sociaux, avec ses propres valeurs, exerçant une fonction d'acteur social, et qui n'adopte pas une position de simple miroir social caractérisée par la neutralité.

2.2. - La Réunion, une société singulière

2. 2. 1. - Naissance d'un journal dans une société en mutation

Cette mutation dans laquelle les éléments de modernité viennent de l'extérieur, notamment des médias, produit une forme de modernité singulière. Les années 1976-1997 correspondent à une période durant laquelle le lien social va se modifier, deux modèles de société, traditionnelle et moderne, s'interpénétrant. En termes de communications sociales, on va ainsi passer progressivement, mais d'une manière non linéaire, d'une société d'interconnaissance à une société de l'anonymat, et sans que ces deux caractéristiques soient véritablement opposées. *Le Quotidien*, média prenant part à un nouvel espace public (Wolff : 1996), va s'inscrire dans les deux registres : journal de proximité, avec des pages locales valorisées, mais aussi journal d'ouverture sur le monde extérieur. Cette mutation se caractérise d'abord par sa rapidité : les transformations survenues en trente ans, depuis le début des années 60, pourraient être comparées à celles qu'ont connues certains pays d'Europe en cent cinquante ans, même s'il ne paraît pas possible de calquer des schémas de référence (industrialisation) identiques à ceux de l'Europe, compte tenu bien évidemment du caractère différent du contexte socio-historique de la Réunion. Les habitants de la Réunion sont en fait confrontés ainsi à un nouveau *Lebenswelt* (Simonin, Watin, Wolff, 1993 : 4) singulier, et qu'il est difficile de résumer à un micro-territoire faisant partie intégrante d'une entité nationale. L'histoire de l'île, les bouleversements sociaux récents liés au télescopage entre une société coloniale de plantation et une société moderne tournée vers le secteur tertiaire font qu'il paraît plus approprié de l'appréhender comme un espace particulier.

Certes, certaines transformations se produisant à la Réunion relèvent des mêmes effets que celles connues par l'ensemble des sociétés occidentales dites industrialisées. Mais il faudra procéder à une nouvelle catégorisation des phénomènes sociaux tant il est vrai « *que les problématiques qui sous-tendent ces analyses sont inopérantes en l'état dans le contexte du territoire réunionnais* » (Simonin, 1994). Autrement dit, il faudra adapter à l'analyse d'une société singulière des catégories ad hoc. Globalement, le processus de changement, que l'on pourrait qualifier de rencontre du traditionnel et de la modernité, s'est effectué en deux phases : la première, que l'on pourrait qualifier de phase de substitution-assimilation, correspond au début de la seconde période de la départementalisation (voir contexte socio-historique infra) à partir des années 60, la deuxième, qui débute en 1975/80, précisément au moment de la création du *Quotidien*, va engendrer ce télescopage durant lequel on assiste aussi à une modification de l'organisation traditionnelle vis-à-vis de la modernité.

Si l'on admet avec Touraine (1993) que la société moderne se traduit par l'attachement à des valeurs centrées sur l'individu et la rationalité, la Réunion se caractérise au contraire par un attachement au collectif et au religieux ; par exemple, la référence à la laïcité n'y est encore que balbutiante. Le *Quotidien* dans le choix de ses sujets tiendra compte dès le début de ces caractéristiques (il restera notamment à l'écoute des principales communautés religieuses). Ce changement social a évidemment influencé les structures sociales, comme l'a montré Benoist (1983) qui s'est employé à décrire les modifications sensibles de la société réunionnaise. La départementalisation y a en effet encouragé une certaine mobilité sociale, grâce notamment à la formation et à l'école, certains groupes sociaux pouvant acquérir ainsi un capital social, économique et-ou symbolique (Bourdieu, Passeron, 1970), capital auquel ils n'avaient guère accès au temps de la société de plantation. En effet, la deuxième partie de la départementalisation a vu se développer les classes moyennes à la Réunion (voir contexte socio-historique décrit plus loin), lieu de production des modèles sociaux et culturels, classes moyennes qui semblent constituer une partie du lectorat du *Quotidien* (si l'on se réfère notamment aux études *Médiamétries* présentées plus loin). Benoist a montré également que le système produisait un certain nombre d'exclus (les « out » qui s'opposent aux « in », pour reprendre la terminologie de Touraine), mais on ne possède guère d'éléments d'étude de lectorat pour savoir comment ces exclus du système se situent par rapport au *Quotidien.*

Des recherches plus récentes affinent le constat :

« *Le développement contemporain de l'État de droit, de la société de consommation ainsi que des médias créent une dynamique sociale qui d'une part, génère segmentation sociale et exclusion tout en autorisant d'autre part, l'individu à s'émanciper, au moins partiellement, de la communauté locale que représente le kartié créole* » (Simonin, 1994 : 4).

La société réunionnaise contemporaine se caractériserait par les mutations rapides et profondes qu'elle connaît, par un bouleversement de son économie tournée vers le tertiaire et la consommation (sans avoir eu à passer par une étape d'industrialisation), et enfin par l'accès à un statut protégé et à une forme de citoyenneté en devenir conférés par la départementalisation. À ces traits caractéristiques vient s'ajouter le développement des médias qui participent, avec les sphères de l'école et de l'urbain, à l'émergence d'un espace public.

2.2.2. - Un espace public local émergent

L'analyse présente s'inscrit dans une réflexion plus vaste entreprise par une partie de l'équipe du Laboratoire d'Etudes des Espaces Créoles et Francophones L.C.F.-

UPRESA 6058 associé au CNRS (Université de la Réunion), concernant le programme « Espace public, langage et communications sociales à la Réunion » (Simonin, Watin, Wolff, 1993)[1]. L'objet du programme de recherche est de tenter de caractériser les éléments de cet espace public « en gestation », chacun dans son champ propre : l'école (au sens large), l'urbain, l'aménagement du territoire, les médias, et de montrer, à cette échelle locale, comment les relations sociales des citoyens subissent une transformation, la notion d'espace public étant indissociable de l'idée que l'on se fait de la démocratie ; il ne peut y avoir de démocratie s'il n'y a pas de contrôle du pouvoir, de sentiment de bien commun (Touraine, 1992). Plus précisément, l'espace public, lieu accessible à tous, que personne ne peut s'approprier, où se forge une sociabilité de l'anonymat avec des sentiments de réciprocité, d'égalité, ou de civilité, est caractérisé depuis trente ou quarante ans ailleurs (Habermas, 1978). Se dégage l'idée que le débat public fonde l'État moderne et la citoyenneté.

Concernant l'espace public médiatisé qui nous intéresse, les médias peuvent devenir un lieu de débat, jouant le rôle de médiation entre d'un côté l'État, et de l'autre, ce que l'on pourrait appeler la société civile. Habermas souligne le rôle qu'il voit jouer par les médias, qui selon lui dominent l'espace public tout en l'ayant transformé en « *véritable arène vassalisée par le pouvoir* ». Les recherches sur l'espace public s'orientent vers plusieurs directions[2], on retiendra deux dimensions majeures : la scène publique de discussion (Habermas 1978) et la scène publique d'apparition (Arendt 1988).

- a) <u>La sphère publique de représentation et de discussion</u> :

Elle a trait à l'urbanité, l'agora, avec une tentative de définition de l'homme public ou de la culture publique. On y traite de débat public, et plus loin de formulation de l'opinion publique, « *une opinion vraie, régénérée par la discussion critique dans la sphère publique* » (Habermas, 1978 : 105).

- b) <u>La scène publique d'apparition</u>

Elle concerne les processus qui permettent de rendre publics des phénomènes mettant en scène la vie sociale avec notamment la médiatisation. L'espace public est considéré ici comme une scène où des acteurs, des événements, des actions ou des problèmes sociaux apparaissent publiquement : « *L'espace du paraître au sens le plus* large (...) *où la réalité du monde est garantie aux hommes par la présence d'autrui, par le fait qu'il apparaît à tous* » (Arendt, 1988 : 258).

---

[1] *Complété par un programme quadriennal 1994-1998, pôle : « Communication et espaces publics ».*
[2] *Trente ans plus tard, Habermas (1992) remet en cause l'aspect unitaire de l'espace public.*

Ces approches de l'espace public sont constitutives d'une problématique générale qui englobe les savoirs théoriques d'une société donnée, en l'occurrence européenne. Il convient alors de « réajuster » les perspectives de l'espace public, pensées le plus souvent comme des idéaux-types, réajustement qui s'effectue par une contextualisation. Mouchon, dans le cadre d'une étude sur la représentation politique et les médias réunionnais, n'agit pas autrement lorsqu'il considère que « *le rejet du modèle idéaliste* (de l'espace public*) pousse à raisonner à partir de données précises à la fois matérielles et symboliques et incite à prendre en compte le contexte dans sa spécificité* » (1995 : 113).

Mouchon rejoint bien les préoccupations de cette thèse lorsqu'il précise que « *la centration quasi exclusive sur la réalité occidentale, de l'Europe et de l'Amérique du Nord, constitue un avantage et un handicap. L'avantage consiste à avoir en ligne de mire un système constitué, repérable à travers sa progression historique et sa reprise d'un pays à l'autre malgré quelques variantes. L'inconvénient est de faire de ce système le système de référence universel en ignorant les particularités historiques et les idiosyncrasies culturelles. Il est alors utile de se rappeler que l'espace public en tant que construction conceptuelle s'appuie sur des notions opératoires dans un contexte donné. La pertinence d'oppositions souvent reprises comme privé-public ou comme local-national est à questionner quand la référence de l'analyse change : il en est ainsi lors du passage de la France métropolitaine à la Réunion* » (1995 : 113-114).

Les programmes évoqués de l'UPRESA 6058 du CNRS s'interrogent sur l'espace public, en voie de formation, au sein d'une société insulaire, micro-système aux caractéristiques historiques, économiques et sociales propres. Ainsi, alors que l'espace public des sociétés européennes est caractérisé depuis le début du siècle des Lumières dans « la sphère bourgeoise et marchande » (Habermas, 1978), il commencerait seulement à poindre à la Réunion, société atteignant une phase de post-modernité. On parle alors « d'espace émergent », ou « d'espace à inventer », tout en soulignant le type d'organisation sociale particulier du contexte réunionnais marqué par des relations d'interconnaissance, catégorielles et codifiables. Trois points convergents, étayant l'idée d'un espace public émergent, ont été repérés.

* Les transformations spatiales que subit l'île actuellement avec la croissance de l'aménagement du territoire, les nouveaux flux de circulation, et les constructions massives de logements, notamment sociaux (5/6 000 par an en prévision) ; phénomènes qui modifieraient les rapports privé/public, en pleine évolution. Ce premier point concerne donc l'aspect physique de l'espace public réunionnais.

* Le renforcement des institutions, avec notamment l'école (70 000 élèves en 1960, 228 000 jeunes scolarisés en 1995, 2 lycées en 1946, 19 en 1995 (source : Insee,

1996) qui participerait à l'émergence de cet espace public, comme sphère de vie, d'échanges et de rencontres publiques. Wolff dans une thèse consacrée à la presse lycéenne dans l'île de 1970 à 1995 a montré comment le lycée « *apparaît en effet comme un lieu participant, le plus souvent à côté, en dehors ou en dépit de sa mission première qui est l'accès aux savoirs, à l'émergence de l'espace public réunionnais* » (Wolff,1996 : 7).

* La mutation des médias, liée notamment à la disparition du monopole de l'audiovisuel (Idelson, 1995), avec l'ouverture des ondes aux radios et télévisions privées, mutation à laquelle a participé *Le Quotidien* en proposant un nouveau modèle de journalisme et de l'information pour l'île.

Wolff (1996) a montré comment l'espace public réunionnais se construisait à partir de l'analyse de la presse lycéenne entre 1970 et 1995. Elle a décrit l'évolution de cette sphère scolaire dans laquelle un nombre de plus en plus grand de jeunes Réunionnais apprennent les règles de « l'être en public » (Wolff, 1996 : 7) et de la vie citadine. Ce débat public, qui va se fragmenter en plusieurs lieux, émerge d'abord dans le milieu scolaire, pour se transférer vers l'urbain, puis dans les médias, précisément peu de temps avant la création du *Quotidien.* Wolff repère ensuite qu'un certain nombre de ces mêmes lycéens, auteurs des premiers journaux lycéens, va devenir acteurs de ce nouvel espace médiatique lancé par le *Quotidien*, notamment après la libéralisation des ondes au début de la décennie 80 (Wolff : 1998).

Cette démocratisation scolaire correspond à un premier signe de transformation de la société réunionnaise, transformation qui dès les années 70, années « charnières » (Watin, Wolff, 1995), va permettre à une nouvelle génération d'accéder aux emplois du public, et avec l'essor de l'économie tournée vers le tertiaire, l'apparition également d'une nouvelle génération d'entrepreneurs (à laquelle appartient le fondateur du *Quotidien,* Maximin Chane Ki Chune). Le débat public passe ainsi du scolaire aux médias, l'urbanisation de l'île accentuant également l'essor de cet espace public qui se déploie dans de multiples champs communicants. Cette dynamique d'évolution induit ainsi un transfert de sphères d'espace public. Ces trois sphères d'émergence correspondent d'ailleurs aux origines des trois mouvements sociaux relatés par *Le Quotidien* et qui composent notre corpus, ces trois mouvements se situant à trois périodes différentes :

- le sous-corpus I concerne un mouvement pour la sauvegarde du journal en difficultés financières (1977),
- le sous-corpus II a trait à un mouvement pour la sauvegarde d'une télévision qui se déroule principalement dans le quartier périphérique du Chaudron à Saint-Denis (1991),

- le sous-corpus III est lié au mouvement des fonctionnaires (dont un grand nombre de l'Education Nationale) et des étudiants (1997).

Le contexte socio-historique de ces trois sous-corpus respectifs sera évoqué dans la partie II. Il permet de mieux comprendre les positionnements du journal et le rôle d'acteur social qu'il joue à ces différents moments. Une première formulation d'hypothèse peut être néanmoins proposée à ce stade de la problématique.

2.3. - Hypothèse

Notre problématique est bâtie selon une structure en trois dimensions :

1) Elle a trait à l'observation d'un journal local dans une société locale. Elle tient compte à la fois du contexte socio-historique réunionnais, contexte de mutation, de télescopage d'une entité îlienne singulière, et d'un média particulier significatif.

2) Elle s'intéresse au repérage de trois mouvements sociaux médiatisés décrits et analysés avec un appareillage théorique qui prend surtout en compte une dimension centrée autour des acteurs. Le journal est acteur social : il se positionne dans le débat public.

3) Ces mouvements sociaux relatés par la P.Q.R., Presse Quotidienne Régionale, sont l'objet d'une construction médiatique par un acteur local, *Le Quotidien de la Réunion* (qui n'est pas le seul, d'autres médias participent aussi à cette construction), s'inscrit dans une dynamique locale. Parmi l'ensemble des opérateurs de la presse écrite et audiovisuelle, nous avons donc focalisé notre étude sur la relation d'un média local. Il s'agit alors de montrer, en dégageant notamment certains procédés discursifs, comment ce journal particulier met en valeur des événements déjà eux-mêmes médiatiques (en tout cas en ce qui concerne les deux premiers sous-corpus, puisqu'il s'agit de mouvements pour la sauvegarde de média) au sein d'une société comme la Réunion. Pour cela, nous nous plaçons dans une perspective constructiviste qui a pour objet de mettre en évidence la construction des événements par un média, sans négliger le rôle joué par les propres acteurs de ce média. On observe également comment le même média peut se positionner en deçà d'un mouvement social, et l'on cherche à comprendre ce que ce positionnement peut signifier en termes d'histoire de ce média.

À ce stade de la problématique, nous pouvons formuler une hypothèse centrale : *Le Quotidien de la Réunion* se positionne comme un acteur social local depuis sa création en 1976 ; son analyse permet de comparer sa propre évolution avec celle de la société réunionnaise. Cette hypothèse peut être déclinée en trois points :

1) *Le Quotidien* apparaît dès sa création comme un acteur social local (fondé par un entrepreneur local) participant à l'amplification d'un phénomène d'ouverture

médiatique en cours d'un paysage socio-politique encore relativement muselé. Il est créé à un moment particulier de la société réunionnaise, dans les années 70, années charnières de transformations et d'émergence d'un espace public. En même temps il est porté par ces transformations (une convergence de facteurs fait qu'il arrive à survivre à une crise financière), il agit également sur la société locale.

2) *Le Quotidien* se réfère à des canons professionnels de pluralisme et d'objectivité, mais il met pourtant en œuvre un certain nombre de stratégies journalistiques et discursives (présentées dans le chapitre 4) grâce auxquelles il peut exprimer ses opinions et ses propres positions.

3) Selon les situations, on assiste ainsi, de la part du journal, à une intervention centrée sur les valeurs : *Le Quotidien* se positionne par rapport à des mouvements sociaux tout en s'inscrivant dans une tradition de presse d'opinion, démocratique ; il participe de la sorte à l'élargissement de l'espace public médiatique, et y occupe une place d'influence. Mais *Le Quotidien* doit gérer dans le même temps ses propres contradictions (décalage entre le métadiscours déontologique et ses positionnements). Il va ainsi se trouver, en 1997, en retrait par rapport à un mouvement social de protestation issu des classes moyennes (les mêmes qui l'ont soutenu lors de sa création), ce qui permet de montrer qu'il n'a pas connu la même évolution : en restant centré sur ses propres valeurs fondatrices, il se retrouve en décalage par rapport aux mutations sociales survenues durant ses vingt années d'existence. *Le Quotidien* ne participe plus, comme à ses débuts, au changement social. Mais qu'il soit constitutif de ces changements ou en retrait, il n'en reste pas moins acteur social.

Le Quotidien, acteur au sein d'une société "télescopée"

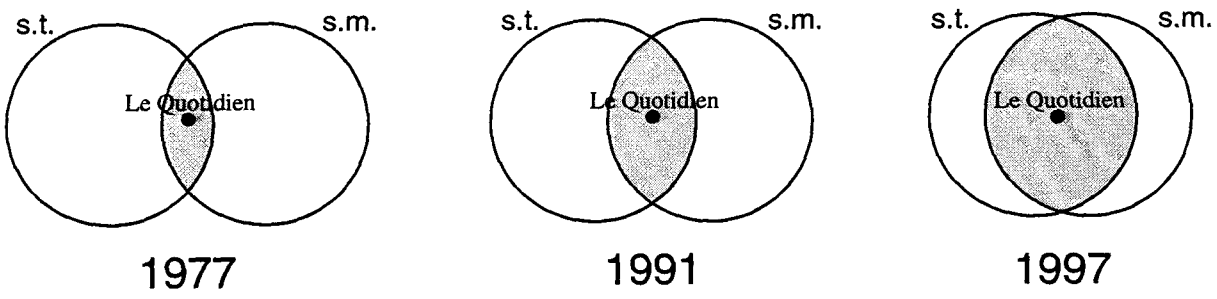

s.t. : Société traditionnelle
s.m. : Société moderne

CHAPITRE TROISIEME

MÉTHODES ET DONNÉES : PRÉSENTATION DES CORPUS ET DE LA GRILLE D'ANALYSE

L'analyse porte essentiellement sur une production médiatique découpée en séquences significatives de couverture de mouvements sociaux selon un axe chronologique. Cette analyse s'intéresse au discours journalistique, à son contenu ; elle cherche à repérer les stratégies discursives mises en œuvre par les rédacteurs du journal, en mettant en évidence des procédés d'argumentation et de mise en forme. Les ressources discursives du journal ne se limitent pas, en effet, à la seule argumentation : la relation par le journal des trois mouvements sociaux fait ressortir l'utilisation de plusieurs procédés, y compris de forme, mettant en évidence le positionnement du journal. Deux contradictions principales s'en dégagent :

- Un décalage entre le métadiscours se référant à l'attitude « professionnelle » du journaliste, neutre et pluraliste, et le positionnement du journal par rapport aux mouvements sociaux. La notion d'objectivité n'est d'ailleurs pas mise en avant par les acteurs du *Quotidien*, Gauthier (1991 : 111) a montré que cette notion était très souvent récusée par les journalistes eux-mêmes et s'est interrogé sur les raison de cette (re) mise en cause qu'il divise en cinq parties : mises en cause épistémologique, ontologique, psychologique, pragmatique, éthique, idéologique. Il en déduit que la question de l'objectivité journalistique rejoint celle, jamais tranchée, de l'objectivité de la science en général. La démarche professionnelle dont se réclament les fondateurs du titre se situe au niveau de l'équité, du pluralisme, proposés dans la couverture médiatique des événements, notamment électoraux. Cette référence constante au professionnalisme n'a rien de singulier, et se retrouve dans nombre de métadiscours journalistiques. Ruellan fait remarquer que ce groupe professionnel est très coutumier « *de cette conception professionnelle de son activité* » (1993 : 11). Il rappelle que cette précision de « journaliste professionnel » trouve son origine juridique dans la loi de 1935 ayant trait au statut du journaliste (et souligne à ce propos qu'on ne dit pas « professeur professionnel », « avocat professionnel », ou « agriculteur professionnel », afin de bien montrer la caractéristique particulière à cette représentation de la profession par elle-même). Ce qui apparaît toutefois comme

spécifique dans l'étude de cas présente, c'est la nouveauté du discours dans le contexte réunionnais.

- On montrera qu'un conflit de valeurs apparaît, notamment dans le sous-corpus II où le journal soutient les valeurs du mouvement revendiquant la défense d'un média (*Télé FreeDom*), dans le sens de l'attachement à la liberté d'expression, mais récuse en même temps certaines pratiques du leader du mouvement.

Dans le sous-corpus III, le journal va assurer de même l'accompagnement médiatique du mouvement de protestation des fonctionnaires et des étudiants. Le discours revendicatif du mouvement (notamment de défiance vis-à-vis des élus locaux) pourrait rejoindre le ton des éditoriaux du *Quotidien*, mais ce dernier va pourtant s'en désolidariser totalement sur le fond. L'analyse du discours, de l'argumentation, le fait bien ressortir, mais les autres ressources discursives (qui incluent également la mise en forme, les silences, les fréquences des articles) participent aussi à cette stratégie de positionnement et par conséquent de gestion de ces contradictions.

3.1. - Choix des trois sous-corpus

Le choix s'est porté sur la relation par le journal de trois mouvements spécifiques et significatifs répartis sur la période 1977-1997. Après avoir dépouillé l'ensemble de la collection du journal depuis sa création le 13 septembre 1976, jusqu'au 30 avril 1997, soit 6 290 numéros, on a sélectionné trois sous-corpus. Chaque sous-corpus traite donc d'un mouvement social, à caractère différent. Le premier sous-corpus a trait au mouvement fondateur d'un titre innovant sur la scène médiatique au moment de sa création. Les deux autres sous-corpus permettent d'observer le journal à des moments clefs différents de son histoire, mettant en évidence son évolution.

Sous-corpus I : le mouvement fondateur de 1976-1977. Il s'agit du mouvement fondateur du titre, plus précisément qui est décrit comme tel par le journal. *Le Quotidien* a rencontré de sérieuses difficultés financières ayant entraîné sa liquidation judiciaire, quelques mois après sa création. Des réactions de soutien ont été alors présentées dans ses colonnes : une manifestation de rue et un spectacle-gala de solidarité au titre ont permis de mettre en avant quelques centaines de sympathisants du titre déterminés à le soutenir.

Sous-corpus II : le mouvement de *Free Dom* de 1991. Un mouvement assez intense s'est déclenché principalement à Saint-Denis en février 1991, après la saisie par le préfet des émetteurs de la télévision privée *TéléFreedom* qui émettait illégalement. Manifestations de rue, émeutes, blessés et morts (huit) ont marqué ce qui a probablement été le mouvement social contemporain le plus violent connu par la Réunion.

Sous-corpus III : le mouvement de protestation des fonctionnaires et des étudiants de mars 1997. Il a débuté véritablement lors des Assises régionales pour l'égalité et le développement tenues en février 1997 durant lesquelles le ministre des Dom-Tom Jean-Jacques de Peretti a annoncé son intention de réduire de 50 % la rémunération indexée des fonctionnaires de la Réunion. L'annonce a entraîné des réactions immédiates de cette catégorie concernée (grèves, manifestations de rue), bientôt rejointe par les étudiants de l'I.U.F.M. (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) et de l'université.

Ces trois mouvements sociaux observés sous l'éclairage du compte rendu journalistique effectué par *Le Quotidien* sont évidemment de natures très différentes, en raison d'une part des périodes durant lesquelles ils se sont déroulés, et d'autre part de la catégorie socioprofessionnelle des acteurs concernés.

3.1.1. La relation médiatique de trois événements sociaux et médiatiques

Pourquoi trois événements médiatiques ? Parce qu'ils représentent tous trois des événements sociaux qui s'inscrivent dans l'histoire récente de la société réunionnaise, et parce qu'ils apparaissent comme significatifs de son évolution. Les mouvements des deux premiers corpus font appel à des valeurs propres à l'idéal de société démocratique : liberté d'expression, d'opinion, pluralisme, etc., avec un argument-amalgame clef qui consiste à faire croire que l'attaque d'un média en difficulté équivaut à une atteinte à ces valeurs. Le mouvement du sous-corpus III repose également sur une valeur centrale, du moins du point de vue de ses militants, différente de celle des deux premiers ; il s'agit ici d'appeler à une société solidaire (entre les nantis et les autres), notamment en réclamant que soit mis à plat l'ensemble du système des rémunérations du travail et de la formation des prix. Toutefois, on assiste entre les deux premiers mouvements (défense du *Quotidien* et de *Free Dom*) et le troisième (défense des fonctionnaires) à un glissement de valeurs qui conduit le journal à une situation de porte-à-faux, puisqu'il se montre hostile au mouvement, tout en en défendant les mêmes valeurs centrales (démocratie, solidarité, etc.). L'analyse des données montrera comment le journal gère ses propres contradictions liées à ce conflit de valeurs. Elle nous permettra également d'aboutir à un corollaire de l'hypothèse centrale : le journal se positionne à l'encontre d'un mouvement social significatif d'une certaine évolution sociale de la classe moyenne concernée.

On a donc cherché à observer et à montrer quelle a été la nature du traitement journalistique pour chaque événement, ainsi que l'argumentation liée à ses éventuelles prises de position. Les deux premiers événements sont de nature médiatique (ils concernent la défense de médias en difficulté) et bénéficient d'une certaine empathie de la part du journal. Le troisième est un événement social

médiatisé avec lequel le journal prend des distances pour des raisons qui seront analysées plus loin.

3.1.2. - Les mises en évidence des récurrences de procédés journalistiques

Pour démontrer que *Le Quotidien* est émetteur d'opinion (s), on aura recours à l'analyse textuelle des différents corpus retenus. Des éléments méthodologiques seront empruntés aux analyses rhétoriques classiques, à l'argumentation, à l'analyse textuelle en général. Il s'agira moins ici de développer les problématiques comme l'argumentation et la rhétorique ou encore la mise en évidence de grille sémiotique de lecture, que de tenter de dégager des discours argumentatifs développant une ou plusieurs opinions. L'analyse des corpus portera sur la mise en évidence de procédés journalistiques employés d'une manière récurrente dans la relation des événements (voir paragraphe 4.2).

3.1.3. - Comparaison sur l'axe historique

Les trois sous-corpus sont situés sur un axe chronologique d'une durée de vingt ans (1977-1997) et permettent de suivre d'une manière comparative l'évolution du journal dans son traitement médiatique de différents événements. La mise en contexte, notamment de l'apparition du titre, apparaît comme un élément indispensable d'analyse. L'approche historique et économique de la Réunion au moment de la création du *Quotidien* sera pour cette raison développée assez longuement En effet, la création d'un journal peut être liée à la convergence d'un certain nombre de données historiques. Elle intervient dans un contexte sans doute favorable (parce que jusque-là cloisonné), correspond à un projet propre et commun à quelques acteurs sociaux, notamment du monde économique dans le cas présent ; enfin l'émergence d'un tel titre dans le paysage médiatique coïncide également avec celle d'un espace public local (Wolff : 1996) qui se manifeste de même dans d'autres sphères sociales (école, ville).

3.2. - Analyse de contenu, rhétorique et argumentation

Une fois effectué le choix des trois mouvements sociaux, il s'agit de déterminer une méthode de lecture et d'analyse du corpus afin de dégager un faisceau d'indices liés à notre hypothèse générale.

Le récit journalistique possède une structure propre, c'est un « ensemble clos » (Mouillaud, Tétu, 1989 : 173) qui détient une valeur argumentative.

L'observation des procédés rhétoriques utilisés par le journal empruntera des éléments de réflexion à Reboul (1991) et à Perelman et Olbrechts-Tyteca (1992) qui

voient dans la rhétorique l'art d'argumenter, contrairement à d'autres analyses (Morier, Genette) qui mettront plus en avant l'étude du style et des figures[1].
Avec Breton ou Gauthier, on cherchera à dégager la partie argumentative, ainsi que les stratégies éventuelles des messages et des prises de position, par conséquent d'engagement, du journal durant les différents mouvements sociaux appartenant aux trois parties du corpus.
La grille de repérage des arguments de Breton nous paraît particulièrement bien appropriée à l'étude de notre corpus :

3.2.1. - Analyse du système d'argumentation selon Philippe Breton (1996).

Cette lecture ne s'applique que si l'on a vérifié préalablement que le texte analysé se révèle bien argumentatif, c'est-à-dire, toujours selon Breton, s'il cherche à convaincre. Le journaliste met en forme une opinion, plus ou moins explicitement, à l'aide d'arguments. Repérer ces arguments, c'est identifier le message émis en direction du lecteur (récepteur). Le contexte de réception est ici pris en compte par le journaliste, c'est-à-dire que ce dernier va s'intéresser à l'opinion du public, de façon à mieux le faire adhérer à sa cause. Breton (1996 : 76) repère deux familles d'arguments : les arguments de *cadrage* et les arguments de *lien*.
1) *Les arguments de cadrage* permettent à l'auteur du discours de cadrer la manière de penser du récepteur de façon à lui imposer sa propre conception plus en amont dans le texte. Trois grandes familles de cadrage sont répertoriées :
- L'autorité : on fait appel ici à des arguments d'autorité, constitués par la personnalité, la compétence même du spécialiste qui s'exprime, à l'expérience du locuteur, ou à un témoignage.
- L'argument de valeur : l'orateur s'appuie sur une communauté de valeurs, de manières de pensée entre lui et l'auditoire. Il peut s'agir d'opinions communes, de valeurs partagées, de lieux (croyances générales).
- L'argument de recadrage : l'orateur présente un autre regard de l'ordre des choses, le recadrage du réel entraîne le récepteur dans un autre contexte de réception, plus favorable. Il peut revêtir trois formes : la définition qui permet de faire accepter une « clôture », la présentation consiste à utiliser différentes métaphores pour recadrer les mêmes faits ou la même opinion, et enfin l'association-dissociation qui consiste à créer un nouveau réel, « une nouvelle combinatoire d'éléments préexistants », une définition éclatée en plusieurs fragments.

[1] *Une grille référentielle de Reboul (1991) sera notamment utilisée au chapitre 7, dans l'analyse du premier éditorial du directeur de la publication du* Quotidien.

2) *Les arguments de lien* permettent d'établir un lien avec l'accord obtenu. Ils constituent l'étape qui va suivre le préaccord obtenu avec des éléments de cadrage. Ces arguments peuvent être de deux ordres : analogiques ou déductifs.

- Le lien de déduction consiste à assurer une transition déductive et logique entre ce qui est déjà admis et ce que l'on veut faire admettre. Il peut être quasi-logique (se référant à des certitudes se rapprochant de celles du scientifique), de réciprocité (comme une règle de justice, de nature purement formelle - Perelman, Olbrechts-Tyteca), ou encore causal (« donnant la raison de ce qui a été dit » : déf. du *Petit Robert*).
- Le lien analogique permet d'établir un lien entre deux propositions. La métaphore peut être argumentative à condition qu'elle ait pour objectif de convaincre (elle fera l'objet d'un traitement séparé) ; la comparaison, dont l'objectif est également de convaincre, établit des rapports entre des termes ; et l'exemple enfin, bien distinct d'une comparaison, consiste à établir une analogie dans le sens d'exemplarité, toujours dans l'objectif de convaincre.

Récapitulatif des familles d'arguments (Breton, 1996. : 71)

<table>
<tr><td rowspan="2">AUTORITÉ
- Compétence
- Expérience
- Témoignage</td><td>VALEURS
ET
LIEUX</td><td rowspan="2">RECADRAGE
- Définition
- Présentation
- Dissociation/association</td></tr>
<tr><td>CADRAGE

Arguments

LIEN</td></tr>
<tr><td>DÉDUCTIF
- Quasi-logique
- Réciprocité
- Causal</td><td></td><td>ANALOGIQUE
- Comparaison
- Exemple
- Métaphore</td></tr>
</table>

Breton établit une taxinomie des différents types d'arguments dont on s'est s'inspiré dans notre analyse de corpus.

Dans un ouvrage postérieur, ce même auteur (Breton, 1997a) poursuit son analyse du discours en distinguant les techniques d'argumentation que l'on peut repérer facilement dans le corpus retenu, des techniques de manipulation, fréquentes et

souvent implicites, y compris dans les espaces publics de sociétés européennes qui se réfèrent pourtant à des valeurs démocratiques. La question que l'on peut se poser concernant les stratégies journalistiques du *Quotidien,* dans ses prises de position durant les différents mouvements, est celle de la limite entre les procédés d'argumentation qu'il peut utiliser, notamment à travers ses éditoriaux d'opinion, et d'éventuels procédés de manipulation. La frontière est difficile parfois à cerner : si l'on observe par exemple le recours fréquent par le journal à l'argument d'autorité, qui en quelque sorte joue sur les sentiments des lecteurs, on peut alors en déduire que l'on est en présence d'un procédé qui pourrait ressembler à de la « *manipulation des affects* » (1997 : 79). Il s'agit alors de repérer si le scripteur s'appuie sur l'une des deux grandes catégories des affects : la première est constituée par le sentiment qu'on espère inspirer chez le lecteur (sympathie, empathie, pitié, solidarité, etc.), la seconde appelée « *effet fusionnel* » (1997 : 80) consiste à provoquer un amalgame entre un sentiment et une opinion qui n'a rien avoir avec lui. La grille retenue ne concerne que l'analyse des procédés d'argumentation, mais les conflits de valeurs observés notamment dans les sous-corpus II et III susciteront quelques interrogations particulières sur la nature des arguments. L'empathie du journal avec le mouvement du sous-corpus I est totale et sans ambiguïté, dans les deux autres mouvementsles prises de position sont différentes : ambiguës dans le sous-corpus II, clairement hostiles au mouvement dans le sous-corpus III. Il s'agit alors de détecter si le journal peut avoir recours à des arguments fallacieux, ou manipulateurs, afin de gérer ses propres contradictions.

Dans tous les cas, le journal reproduit une certaine forme de prosélytisme inhérent aux mouvements sociaux qu'il ne soutient pas forcément. Cette volonté de « convaincre » reste donc bien une caractéristique propre aux textes argumentatifs. Breton évoque dans sa recherche l'ouvrage de référence de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1992) qui traite des différents moyens discursifs d'obtenir l'assentiment, et notamment les textes imprimés. On pourra au préalable emprunter à Perelman et Olbrechts-Tyteca les termes généralement employés de « discours », « d'orateur » et « d'auditoire », pour évoquer l'argumentation, celui qui la présente et ceux à qui elle s'adresse.

On évoquera (plus loin) avec Reboul l'importance que revêt l'auditoire dans la rhétorique ancienne, en le comparant à la « sacralisation » du lectorat mis en exergue dans tous les manuels de journalisme. Perelman et Olbrechts-Tyteca (1992 : 25) définissent l'auditoire comme « *l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influer par son argumentation* ». L'orateur - dans le cas qui nous intéresse le journaliste qui relate les faits comme l'éditorialiste qui donne son opinion (les deux genres se confondent souvent dans *Le Quotidien de la Réunion*) - poursuit dans tous les cas son

objectif de persuasion de l'auditoire. Perelman et Olbrechts-Tyteca considèrent qu'une argumentation efficace a pour but et effet d'accroître l'adhésion aux thèses présentées. Cette intensité d'adhésion peut même créer ce qu'il appelle « *une disposition à l'action qui se manifestera au moment opportun* » (1992 : 59). Par conséquent si l'on considère que l'argumentation déployée par le journal peut obtenir quelque crédibilité aux yeux du lecteur, le journal pourrait entraîner alors une partie de son auditoire dans l'action, notamment dans l'action sociale. Et c'est ce qui paraît être le cas concernant le sous-corpus I, avec une série d'appels et de sollicitations au soutien.

Dans sa grille d'analyse, Breton avait déjà proposé de repérer l'accord préalable qui peut exister entre orateur et auditoire, et sur lequel l'orateur va justement appuyer son argumentation. Perelman et Olbrechts-Tyteca développent ces mêmes notions d'accord, de présomption et de valeurs communes (*objets d'accord,* 1992 : 99). On retrouvera dans le discours, notamment éditorialiste du *Quotidien*, un certain nombre de préalables supposés communs entre journalistes et lecteurs. Les auteurs (1992 : 112) rappellent ce que les anciens, et notamment Aristote, nommaient les « *lieux* » qui désignent des rubriques dans lesquelles on peut classer les arguments partagés par l'orateur et l'auditoire. Il peut s'agir de *lieux communs* caractérisés par leur grande généralité, ou bien de *lieux spécifiques*, propres à un domaine plus particulier, par exemple à une science. On tentera de repérer dans le corpus à quels lieux appartiennent les différents arguments proposés. Les lieux peuvent également être classés en d'autres catégories : lieux de quantité (ex : Aristote, *Topiques,* liv. III, chap.2, 117 a, cit. par Perelman et Olbrechts-Tyteca (1992 : 115) : « *un plus grand nombre de lieux est préférable à un moins grand nombre* », lieux de la qualité, mieux saisissables lorsque est contestée la vertu du nombre, lieux de l'ordre qui affirment par exemple la supériorité de ce qui existait avant par rapport à l'actuel. Sont répertoriés enfin par Perelman et Olbrechts-Tyteca (1992 : 127 et suivantes) les lieux de l'existant, les lieux dérivés de la valeur, les lieux de la personne, etc.

D'autres éléments d'analyse d'un discours : le choix des qualifications (épithètes), l'usage des notions, la présentation des données, les formes du discours (techniques), les figures sont répertoriés (1992 : 150-248), et pourront être repérés, les cas échéants, dans les différents articles du corpus.

Fort utile également sera dans l'analyse du corpus, la description des différentes techniques argumentatives proposée (1992 : 251-675). Perelman et Olbrechts-Tyteca décrivent différents schèmes argumentatifs, dont certains ont été synthétisés dans la grille de Breton, déjà présentée.

3.2.2. - Repérage des procédés métaphoriques

Simonin (1995c : 127) parle de « *procédé journalistique foisonnant* » pour désigner l'usage de la métaphore dans la presse réunionnaise. La principale référence de repérage des métaphores dans le discours journalistique de notre étude sera empruntée à Lakoff et Johnson (1985) (voir paragraphe 4.3.1), lesquels ont montré que la métaphore fonde notre approche du réel, qu'elle est conceptuelle. La métaphore journalistique marque de même les bases d'une représentation du monde par le journal[1].

Ainsi, par exemple dans le sous-corpus II, la *métaphore guerrière* repérée par Gauthier (1994) comme caractéristique du discours politique, apparaît dominante dans les titres des articles de relation du mouvement *Free-Dom.* Ce type de métaphores a trait à l'affrontement politique. Les métaphores correspondent à une volonté discursive, elles orientent le discours, vont dans le sens des opinions du scripteur (ici les rédacteurs du journal) qui les utilise pour marquer son opinion :

« *La métaphore peut tenir en un mot ou au contraire être longuement développée, on dit alors qu'elle est "filée" et l'on considère qu'elle est intentionnelle* » (Labbe, 1995 : 52).

Meunier reprend le constat de Lakoff et Johnson pour attribuer à la métaphore une fonction de conceptualisation du monde proposée aux lecteurs par le journal :

« *Les médias, revenons-y, ne font pas que relayer simplement les métaphores de la culture ambiante. À en juger par leur étonnante production en matière de métaphore et par la récurrence de centaines d'entre elles dans plusieurs secteurs de l'information, on peut supposer qu'ils ont généré un système caractéristique de représentation métaphorique - et sans doute aussi métonymique* » (Meunier, 1994a : 66). Meunier évoque par exemple Bourdon (1993 : 203) qui a repéré également des procédés de la télévision qui utilise de fréquentes allégories familiales pour décrire les événements liés à la vie politique (c'est l'exemple notamment de la coexistence en 86-88 entre un Président de gauche et un Premier ministre de droite qui devient « la cohabitation »). Ce type d'allégorie familiale (divorce, retrouvailles, cohabitation, etc.) est également récurrent dans le présent corpus qui relate des mouvements sociaux, et donc des situations conflictuelles :

« *Ces métaphores, du reste, se relient intérieurement. La guerre est souvent métaphorisée comme jeu et les rapports familiaux comportent une dimension conflictuelle qui justifie l'emploi de métaphores guerrières à leur sujet. Il s'agit au fond d'un véritable système métaphorique combinant plusieurs images s'impliquant l'une l'autre, le centre du système - son point fixe ou si l'on veut, son " attracteur",*

[1] *Métaphores ontologiques, d'orientation, métonymies, pour n'en citer quelques-unes, seront repérées et catégorisées dans le corpus en fonction des descriptions de Lakoff et Johnson (1985).*

pour utiliser une métaphore empruntée à la physique - étant constitué par l'image de la guerre » (Meunier, 1994a : 69).

Enfin, on peut observer avec Huynen et Lits (1994), qui se sont intéressés à l'usage différent fait de la métaphore dans la littérature et le journalisme, que l'usage du genre (dans cette dernière catégorie) correspond à une nécessité de « *communication immédiate* », de « *rentabilité* » auprès d'un public plus large. La métaphore donne à comprendre dans l'instantané, elle facilite la lecture, correspondant ainsi aux canons professionnels d'écriture journalistique (« écrire pour son lecteur ») dont se réclame *Le Quotidien* dès ses premiers exemplaires.

3.2.3. - Genres rédactionnels

L'événement médiatique peut également être appréhendé avec un repérage des genres rédactionnels. Lochard évoque à ce propos les travaux de Charaudeau et de Véron sur le discours informatif :

« *Instrument de sémiotisation, le langage est désigné dans ces travaux, non pas comme un moyen de représentation, mais bien comme un opérateur de reconstruction du monde impliquant des opérations articulées de " mise en langue " et de "mise en discours" (Charaudeau). Perçu par le sens commun comme une donnée, s'imposant à des journalistes se campant dans des postures de purs " rapporteurs", l'événement peut être ainsi analysé comme un " construit" résultant d'un processus d'auto-référentialisation du discours informatif dans lequel certains médias tendent à s'ériger en référent ultime (Véron)* » (1996 : 85).

Ces processus de formalisation (1996 : 86) remontent en fait au début du XX^{e} siècle avec l'apparition de cursus de formation professionnelle, comme le note également Ferenczi (1993 : 255 et suivantes). La constitution de l'écriture de presse en genres rédactionnels marque le point de départ d'une parcellarisation des tâches et des fonctions journalistiques, avec une hiérarchisation de ces genres. Ceux qui sont marqués par l'énonciation d'opinion sont réservés aux professionnels les plus aguerris. Lochard fait remarquer par exemple que trois genres d'écriture de presse, l'analyse, le commentaire et l'éditorial relèvent d'une « *visée persuasive, reposant sur la mobilisation du mode d'organisation argumentatif* » (Lochard, 1996 : 89). Cette tâche est bien entendu dévolue aux journalistes commentateurs (rédacteur en chef dans le cas du *Quotidien de la Réunion*) que l'on a désignés comme « marqueurs d'opinion » dans le cas qui nous intéresse.

« *Empruntant aux stratégies de type didactique, l'éditorial, l'analyse et le commentaire jouent pareillement sur les ressorts de la rationalité (appui sur des principes de rigueur logique, de non-contradiction, etc.) à travers des jeux*

démonstratifs qui visent, non plus à un dévoilement du monde, mais à un transfert de conviction sur la façon dont il faut percevoir et appréhender celui-ci.
Genre le plus souvent "masqué " (par un effacement du sujet énonçant), l'éditorial se différencie cependant de l'analyse et du commentaire par un affichage plus ou moins explicite d'une posture évaluative qui peut engager le scripteur dans certains titres relevant de la " presse d'opinion" dans des postures de type polémique (désignation d'un anti-destinataire, affirmation de solidarité avec le destinataire, etc.) » (Lochard, 1996 : 89).

Cette approche langagière de l'événement à laquelle nous nous référons (notamment dans notre grille d'analyse infra) permet ainsi de mieux cerner cette notion d'événement ou tout du moins de l'appréhender avec prudence. Charaudeau propose de construire une typologie des genres rédactionnels à partir des émissions télévisuelles d'information, mais dont on peut tenter de s'inspirer pour qualifier et classifier les articles composant nos trois sous-corpus. Il fait remarquer en préalable que la notion de « genre » est issue de la rhétorique antique et classique. Dans l'analyse des médias, on utilise souvent les termes « genre journalistique » auxquels on attribue d'ailleurs un aspect vulgarisateur et simplificateur, suggérant même parfois une connotation péjorative. On choisira comme lieu de *construction du discours* du *Quotidien*, en tant que produit fini, le recueil d'articles qui constitue le corpus. L'article « *porteur de sens* » peut être considéré comme le « *résultat d'une mise en scène significative qui inclut les effets de sens visés par l'instance médiatique et ceux, possibles, qui sont construits par la pluralité des lectures de l'instance de réception dans un rapport de co-intentionnalité* » (1997a : 86). Pour la construction des axes d'une typologie de base, on distinguera :

* *Le type de mode discursif* : il s'organise autour de trois finalités de base, correspondant au traitement de l'information journalistique :

1 : rapporter l'événement
2 : commenter l'événement
3 : provoquer l'événement

(exemples : le reportage peut relever du procédé « événement rapporté », l'éditorial de « l'événement commenté », le débat de « l'événement provoqué »).

On pourra reprendre cette terminologie dans l'étude des parties du corpus où il est question de construction de l'événement médiatique. On essaiera ainsi de poursuivre la démonstration qui tend à présenter *Le Quotidien* comme un journal non pas forcément d'opinion, mais qui possède des opinions bien précises sur le déroulement des conflits sociaux, avec des positions qui lui sont propres.

* *Le type d'instance énonciatrice* : il s'agit de repérer l'origine et le degré d'intervention de cette instance qui dépendent de l'énonciateur et de son support : le

type de journal, le journaliste, son statut, le directeur de la publication, comme c'est le cas pour le billet étudié du directeur de la publication (voir paragraphe 7.3.2).

* *Le type de contenu* : il s'agit de la nature du thème, le macro-domaine sur lequel porte le discours.

Dans son schéma (dispositif scénique), Charaudeau croise les différents types de *modes discursifs* du traitement de l'information sur un axe horizontal, avec les principaux types *d'instances énonciatrices*, placés sur un axe vertical. Le degré d'engagement (+ ou -) de ces instances est mentionné.

Trois types de *modes discursifs* sont répertoriés sur le schéma :

E.R. : l'événement rapporté comprend des faits et des paroles (déclarations par exemple) rapportés, le lieu scénique étant l'espace public,

E.C. : l'événement commenté concerne une proposition de vision d'ordre explicatif. L'éditorial par exemple cherchera à mettre à jour une opinion ou un dessein à la lecture subjective des événements. Gauthier (1995) constate d'ailleurs le mélange des genres (fait et commentaire), comme pratique courante dans la presse réunionnaise,

E.P. : l'événement provoqué : Charaudeau considère que les médias font plus que rapporter les événements ou la parole qui circulent dans l'espace public, mais contribuent aussi à la construction du débat social. C'est bien entendu le cas, en matière de télévision, avec les débats, véritables joutes qui opposent par exemple les candidats à la veille d'échéances électorales. Bien que ce schéma ait été conçu pour la télévision, on peut tenter de l'utiliser pour la P.Q.R. On y retrouve par exemple les mêmes genres journalistiques : reportage, magazine, enquête peuvent faire partie intégrante du journal écrit. De même, l'éditorial (voire l'absence d'éditorial) comme fait marquant du *Quotidien* - car c'est un lieu privilégié de prise de position et de commentaire de l'actualité - généralement situé en première page - pourrait correspondre au commentaire analyse des experts journalistes de la télévision, et donc se situer sur le schéma comme instance interne plus engagée.

L'une des innovations rédactionnelles marquantes du *Quotidien* a été la couverture des élections municipales et législatives de 77 et de 78, sous une forme nouvelle : les candidats y furent présentés, sans parti pris, et des sortes de confrontations des différents protagonistes furent pour la première fois inaugurées, sans distinction d'appartenance politique.

Évidemment, le degré d'engagement du journaliste en fonction des différents genres (enquête, reportage, compte rendu, etc.) est difficile à évaluer avec précision. Certains genres sont plus nettement orientés vers une problématique précise, et donc plus proches de « l'événement commenté ».

3.3. - Présentation de la grille d'analyse

L'objectif est d'analyser les trois corpus à la lumière d'une grille qui vise à repérer les processus et les stratégies discursives (analyse de contenu et-ou de mise en page) propres au média « *Quotidien de la Réunion* », afin de dégager les positions, les objectifs, les rôles d'un journal dans un contexte donné.
La grille propose de repérer **quatre procédés journalistiques** tant de contenu que de forme, chaque procédé pouvant ensuite être lui-même décliné, développé, ainsi que problématisé, dans la mesure où on essaiera d'expliquer en quoi et comment les éléments repérés renvoient à des problématiques propres, elles-mêmes constitutives de la problématique et de l'hypothèse générales : le journal acteur social participant.

Grille générale :

	procédé 1	procédé 2	procédé 3	procédé 4
Dates	**Arguments**	**Métaphores**	**Actes de communication** (mise en forme journalistique) : - relation des faits - commentaires - mise en page	**Format de production** (prenant en charge le discours journalistique) - apparition des acteurs

Dates : l'analyse des corpus s'effectuant chronologiquement, jour après jour, l'évolution des différentes éditions est ainsi datée, ce qui permet de repérer les processus de dynamiques et de récurrences qui participent souvent à la construction de l'événement par le journal.

3.3.1. - Analyse du discours et des procédés argumentatifs (métaphores et arguments)
Procédé 1 - Arguments : l'analyse argumentative sera effectuée et déclinée elle-même selon une grille d'arguments-types (inspirée de celles de Breton et de Perelman et Olbrechts-Tyteca). L'idée générale est qu'un texte argumentatif a pour objectif de convaincre, ce qui semble être le cas des passages du corpus formés par les parties commentées des articles, ainsi que par les éditoriaux d'autorité (en l'occurrence ceux du rédacteur en chef).
Procédé 2 - Métaphores : l'écriture journalistique a souvent recours à la métaphore, laquelle participe à l'élaboration d'une représentation du monde (Lakoff, Johnson :

1985) construisant l'événement à partir d'une relation particulière et imagée des faits. On a évoqué plus haut Simonin (1995c) qualifiant la métaphore de genre « foisonnant » dans la presse régionale réunionnaise, on peut constater que les journalistes y recourent presque systématiquement dans les titres du corpus, particulièrement aux moments de pics de crise.

3.3.2. - Analyse de la forme (actes de communication)

Procédé 3 - Actes de communication : on s'intéresse ici au repérage de la mise en forme journalistique : relation des faits, création de l'événement, genre, mise en page, place, typographie, rubriquage, illustrations et photos accompagnent le discours journalistique, participent à sa mise en valeur. Il s'agit de décrypter la représentation de la réalité donnée par le journal.

3.3.3. - Repérage des acteurs (format de production)

Procédé 4 - Format de production - Apparition des acteurs : les acteurs sont partie intégrante de la mise en scène médiatique de l'événement. Ils apparaissent sur la scène, disparaissent à des moments clefs, participant à un jeu théâtral selon un processus interactionnel (Goffman, 1973) qui ne doit rien au hasard[1]. En repérant l'apparition ou la disparition de ces acteurs dans la relation du journal, on peut encore une fois montrer les mécanismes de constructions médiatiques. Cette description est relativement aisée à la lecture du corpus qui ne permet guère, en revanche, de repérer aussi facilement les destinataires du discours, puisque la méthode choisie s'intéresse uniquement à la production du journal sans pouvoir prétendre en mesurer les effets sur le public (réception).

Ce type d'analyse vise essentiellement à souligner qui prend en charge le discours journalistique.

---

[1] *Goffman propose une analyse dramaturgique de la réalité sociale. Il s'est intéressé aux interactions entre les individus lorsqu'ils se rencontrent, interactions qui produisent leur vie sociale. Pour décrire les cadres de ces interactions, il utilise des métaphores théâtrales telles que* « scène », « public », « personnage », « rôle », « coulisses », « mises en scène ». *Le thème central et récurrent de son œuvre est celui de* « l'ordre interactionnel » *: il s'agit pour Goffman de* « décrire de façon quasi grammaticale ce qui constitue l'étoffe de la société (de toute société), les rapports entre les individus » *(1973 : 374). Selon lui,* « toute personne vit dans un monde social qui l'amène à avoir des contacts, face à face, ou médiatisé avec les autres » *(1974). Ces interactions fonctionnent donc selon une rhétorique sociale. Les travaux de Goffman concernent surtout la sphère publique de milieux urbains ; les individus-acteurs y interprètent des rôles, selon un rite bien établi. Les relations sociales prennent alors la forme de « représentations » diverses qui ont pour objet de ne pas « perdre la face » (1973). Mais cette sphère publique peut être également un espace médiatique. Goffman s'est également intéressé à l'événement que l'on pourrait résumer par sa formule* « qu'est-ce qui se passe ici *? » (1991 : 16), question que se pose, selon lui, tout commentateur cherchant à interpréter un événement.*

L'objectif suivant sera de repérer dans les différents tableaux les liens probables existant entre les différents procédés mis en relation, ainsi que leurs moments d'apparition, l'ensemble constituant autant d'*indices* d'implication du journal sur la scène locale.

3.3.4. - Catégories de dramatisation médiatique : pics de crise et alertes

En préalable de chaque analyse, et pour chaque mouvement, un graphique de la temporalité de la couverture médiatique sera tracé. Il tiendra compte de différentes phases d'intensité médiatique constituées par ce que l'on a nommé : *pré-alertes, alertes, relances, pics de crise*. Pour les deux derniers sous-corpus, plus longs en termes de temporalité, un récapitulatif de la forme du traitement a été donné ; il vise à repérer quelques données de forme : inscription de l'événement en « une », nombre de pages intérieures, photos, éditorial d'autorité ou article d'opinion.

Ces indications servent à trouver des corrélations : par exemple une édition « pic de crise » sera généralement constituée d'une large couverture de la manifestation en « une », d'une pagination plus étoffée qu'à l'ordinaire, et d'un éditorial d'autorité. Une alerte pourra prendre la forme de titres placés dans des « encadrés de une ».

La frontière entre appels et pics de crise s'avère toutefois difficile à cerner avec précision. Les indices que l'on vient d'évoquer servent seulement à repérer le rythme et les changements d'intensité de la couverture médiatique. Il ne s'agit en aucun cas de catégories systématiques qui seraient, dans une telle étude, impossibles à déterminer compte tenu de la multitude de facteurs externes, liés notamment à la nature même des conductions de production d'un journal. Par exemple, la faible pagination d'une édition d'un lundi ne sera pas forcément synonyme de volonté du journal de minimiser un événement : elle peut être simplement due à une baisse d'effectifs de la rédaction le dimanche précédant la publication, etc.

La méthodologie d'analyse des procédés utilisés par le journal étant proposée, on peut à présent se consacrer à l'approche contextuelle de la relation médiatique des trois mouvements sociaux (1976-77, 1990-91, 1996-97).

PARTIE II

LE QUOTIDIEN DE LA REUNION EN CONTEXTE

CHAPITRE QUATRIÈME

APPROCHE HISTORIQUE ET ÉCONOMIQUE : EFFETS DE LA DEPARTEMENTALISATION ET NAISSANCE DU *QUOTIDIEN*

Pourquoi un journal plutôt qu'un autre apparaît-il à un moment donné ? Dans quel contexte ? Avec quels effets ? Pour mieux appréhender la période de la naissance du *Quotidien de la Réunion*, ainsi que la question de la place qu'il occupe comme acteur social, il faut d'abord évoquer l'origine de la départementalisation, puis les deux phases qui lui succèdent, distinguées généralement par les historiens.
La première va durer une quinzaine d'années et débute au moment du vote de la loi du 19 mars 1946 par les députés de la Réunion. Cette loi est promulguée par le président du Gouvernement Provisoire de la République, Félix Goin (SFIO), et est censée abolir définitivement le régime colonial de ce que l'on nomme alors les anciennes colonies (Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion). La deuxième débute vers 1963, avec la mise en œuvre d'infrastructures conséquentes et de grands travaux.

4.1. - Contexte sociohistorique et politique de la Réunion des années 60

Il paraît difficile d'aborder l'analyse d'un journal en soi, en le dissociant de son contexte sociohistorique. L'hypothèse de départ est que le projet du *Quotidien*, inspiré par un chef d'entreprise local, se situe à un moment où la question du statut occupe toujours la scène publique - comme elle le fait pendant presque quarante ans après le vote de la loi - mais également à une étape de l'histoire de la départementalisation où certains acteurs économiques entendent poser le problème du développement de l'île, notamment à partir de l'utilisation des transferts publics de la métropole vers la Réunion. Il s'agit pour eux d'en finir avec un débat bipolaire opposant deux camps, départementalistes et autonomistes, de considérer les fondations du département comme solides, afin de pouvoir proposer éventuellement des adaptations, sans être classés dans la catégorie des séparatistes. Car en fait, cette question du statut départemental a été durant cette période au centre de toutes les polémiques politiques. Les autorités politiques, d'une manière parfois sous-jacente,

ont d'ailleurs concentré tous leurs efforts, notamment dans les médias, sur la préservation de ce statut, objectif prioritaire, qui semblait les mobiliser presque plus que la question du développement de l'île. Leurs actions ont ainsi été guidées, ces années durant, par ces « *non-dits de la départementalisation* » (Eve-Fuma, 1996 : 52-53).

4.1.1. - Le projet de départementalisation : une lente mise en œuvre

Le projet de départementalisation, tout d'abord, n'a pu éclore qu'après un long cheminement d'idées et de revendications. Sous la III[e] République, la France ne semble guère se soucier des problèmes internes de l'île ; les grandes lois sociales, l'école gratuite et le service militaire obligatoires ne sont pas appliqués à la Réunion. Cette concentration du pouvoir de décision local n'est pas remise en cause, loin s'en faut, par la minorité des grands propriétaires terriens, hostiles à la départementalisation, de la même façon que certains de leurs ascendants avaient lutté avec véhémence contre l'abolition de l'esclavage votée en 1789 par la Convention, mais effective dans l'île seulement en 1848. Yvonne Lassay, épouse d'un haut fonctionnaire créole muté en 1948 en métropole, ne cache pas son hostilité à la Réforme :

«*Le désordre régna dans la population, et la colonie devint département français. Ce fut là le plus grand malheur de mon cher pays. On était si bien ! Caché et loin de toute convoitise* » (1963 : 65).

La question du prix de la main-d'œuvre reste bien entendu au centre de cette hostilité déployée par les notables et les gros planteurs. On peut toutefois nuancer cette approche si l'on en croit Leloutre qui voit dans la départementalisation une nouvelle possibilité pour « *les capitalistes qui tirent leurs intérêts de la canne, de sa culture à son usinage, (et) forment un petit groupe d'autant plus puissant qu'il est lié directement au gouvernement français. Il réussit à sauver ses privilèges exorbitants en dictant au gouvernement une politique ignorante des intérêts populaires* » (1977 : 12).

Quoi qu'il en soit, le contexte de pauvreté de l'immédiat après-guerre nécessite des réformes de statut profondes, et finalement en 1946, même si certains élus de l'assemblée coloniale sont d'accord pour dénoncer les plans de ruine et de liquidation de la colonie que représentent à leurs yeux les décisions assimilatrices votées en métropole, ils sont contraints, bon gré mal gré, de les accepter. Ces événements se déroulent quelques mois avant la création de l'Union Française approuvée par le suffrage universel et adoptée par la seconde Constituante en octobre 1946. Prophétisée par Sarda Garriga, commissaire général de la République, dès le 17 octobre 1848, réclamée lors des manifestations locales par certains Réunionnais,

avant même le Front Populaire, en 1935, et en fait par la majorité d'entre eux en 1945, la départementalisation a ainsi pour objectif de faire passer les Réunionnais du statut de colonisés à celui de citoyens français « à part entière », au même titre que les habitants du Finistère ou des Bouches-du-Rhône. Pour la Réunion, l'élaboration des textes du projet de départementalisation a été en partie inspirée par le Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale, le C.R.A.D.S., dont les responsables, le Dr Raymond Vergès et Léon de Lépervanche, ont été élus députés progressistes à l'Assemblée Nationale Constituante le 21 octobre 1945.

Ces textes du projet de loi de départementalisation sont présentés dans des documents à l'Assemblée, par le Dr Vergès pour la Réunion, Léopold Bissol pour la Guadeloupe et la Martinique (soutenu par Aimé Césaire, député de la Martinique) et par Gaston Monnerville pour la Guyane[1]. Les débats se déroulent sans grande passion durant deux séances à l'Assemblée les 12 et 14 mars 1946. Il est question de prendre, en faveur des colonies, des mesures techniques, politiques et économiques, propres à relever le niveau de vie des habitants et à leur donner l'égalité civique et politique avec les métropolitains[2]. Il n'y a aucun équivoque sur l'optique entièrement assimilatrice de la loi. À ce sujet, Raymond Vergès écrit (document précité) : « *Cette intégration ne sera pas seulement l'accomplissement de la promesse qui lui fut faite en 1848 par le grand abolitionniste Victor Schœlcher, elle sera aussi la conclusion logique du double processus historique et culturel qui depuis 1642 a tendance à effacer toute différence importante de mœurs et de civilisation entre les habitants de la France et ceux de ce territoire, et à faire que l'avenir de celui-ci ne peut plus se concevoir que dans une incorporation toujours plus étroite de la vie métropolitaine* ».

Quant à Aimé Césaire, il voit dans la loi la possibilité de mettre fin aux privilèges d'une oligarchie de quelques propriétaires terriens et à leur mainmise sur l'économie de ces territoires : « *Assimiler les Antilles et leurs sœurs à la France ne signifie pas seulement introduire plus de justice dans la société DOM, cela signifie aussi prendre l'initiative d'une politique qui, à brève ou longue échéance, assainira l'économie de ces terres lointaines en arrachant à de véritables monopoles privés, des industries dont dépend toute la vie de ces colonies (...) L'économie réunionnaise est sous la dépendance de dix familles, à l'abri de la concurrence mondiale et réussissant à imposer leurs produits à la métropole à des taux supérieurs aux taux mondiaux alors que les salaires réunionnais ou antillais sont les plus bas du monde* ».[2]

La loi comprend trois articles très courts, le premier d'une seule ligne : « *Les colonies de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de Guyane française sont érigées en départements français* »[2]. Elle doit être appliquée à partir du 1er janvier

---

[1] *Journal Officiel : documents parlementaires des Archives, Guadeloupe Martinique n° 295 p. 315, Guyane Française n ° 409 p 429, Réunion, n° 412 p 431.*

[2] *Débats parlementaires du 12 mars 1946, J.O. n° 23, année 1946, pp. 662 et suivantes.*

1947, et est promulguée le 19 mars 1946 par le président du Gouvernement provisoire de la République, Félix Gouin, le ministre de la France d'outremer, Marius Moutet et le ministre de l'Intérieur, André le Troquer. Longue à devenir effective, cette loi va ensuite susciter un débat bipolaire qui figera autour d'elle l'ensemble de la vie politique de l'île, comme si dans les faits, et durant presque quarante ans, la question du statut n'était pas réglée. La naissance du *Quotidien de la Réunion* constitue l'un des innombrables épisodes d'un feuilleton opposant départementalistes et autonomistes, chacun restant extrêmement figé sur ses positions. La famille politique de cette deuxième catégorie a d'ailleurs été en partie à l'origine de la loi, ce qui peut sembler paradoxal. Mais, sous la période dite « Debré », elle va être écartée de l'accès aux principaux médias de l'île, notamment audiovisuels (Idelson, 1995).

4.1.2. - Les deux phases de la départementalisation

La première phase de la départementalisation débute donc le 15 août 1947, avec l'arrivée à Saint-Denis du premier préfet de la Réunion, Paul Demange, pour s'achever en 1963. Scherer (1974 : 100) la qualifie de la sorte : « *Seize ans de lenteur, d'hésitations, de temps perdu pour transformer la colonie en département* ». Tandis que Benoist (1989 : 341) confirme cette lenteur de mise en place de la départementalisation qu'il décrit à ses débuts comme une simple « *amorce d'un processus légal, économique et social qui a mis longtemps avant de faire sentir ses effets* ».

Durant cette période, les aspirations au changement cèdent souvent la place à des déceptions économiques : bas salaires, hausse continue des prix, absence de débouchés des produits agricoles. Des émeutes hostiles à l'Etat se produisent à Saint-Louis le 6 février 1962.

Il est également intéressant d'observer la scène internationale de ces années marquées par le référendum constitutionnel du 28 septembre 1958 qui donne naissance à la Communauté, laquelle doit permettre à l'ensemble des territoires d'outre-mer de choisir entre plusieurs solutions :

- garder leur statut au sein de la République
- devenir des départements d'outre-mer à l'image des quatre vieilles colonies qui ont effectué ce choix, ou enfin,
- prendre le statut d'état membre de la Communauté pouvant jouir de leur autonomie, s'administrant eux-mêmes, etc.

Le premier conseil de la Communauté a lieu à Tananarive où le Général de Gaulle a été invité par le président Tsiranana. Avant de retourner en France, le chef de la Ve République accompagné de son Premier ministre, Michel Debré, effectue un bref séjour à la Réunion. Ce premier séjour à la Réunion, les deux hommes sont accueillis

par des cris très patriotiques, constitue le point de départ de deux décisions importantes prises par Michel Debré à l'égard des DOM.

- La première est l'envoi en métropole de la quasi-totalité du contingent réunionnais pour le service militaire, marquant ainsi le début d'une politique d'émigration réunionnaise vers la métropole qui va encourager à s'expatrier de l'île plusieurs dizaines de milliers de Réunionnais (Taboada-Leonetti : 1975), notamment par le biais du BUMIDOM, Bureau des Migrations concernant les DOM, créé par Michel Debré, en 1963, année de son élection. *Le Quotidien* sera le premier journal à assurer aux migrants réunionnais un suivi en métropole de l'actualité locale en leur proposant une édition de sélection hebdomadaire des articles locaux, par voie d'abonnements.

- La deuxième est constituée par la Loi programme du 30 juillet 1960 qui prévoit des mesures financières en faveur des DOM. Cette loi, dont Michel Debré est à l'origine, et c'est important pour comprendre son premier succès électoral réunionnais, a pour conséquence la mise en œuvre de grands chantiers (centrale hydraulique de Langevin, route littorale reliant Saint-Denis au Port), ainsi que des mesures sociales d'envergure. Ces mesures marquent le début de la deuxième période de la départementalisation, caractérisée depuis 1963 par la présence directe de Michel Debré dans la vie politique et économique de l'île, et par voie de conséquence par un contrôle des médias de l'île, exercé plus ou moins directement. Ainsi le principal concurrent du *Quotidien*, le *Journal de l'Ile de la Réunion*, créé en 1951, ne cache pas son soutien inconditionnel au Premier ministre du Général de Gaulle (Idelson, 1995). La départementalisation vient donc d'entrer dans une phase nouvelle. Par l'intermédiaire d'organismes comme le FIDOM ou le FED, d'importants crédits sont débloqués pour équiper la Réunion d'infrastructures identiques à celles des autres département français : équipements sanitaires, routiers, aéroportuaires, scolaires (écoles, CES, lycées) accroissement du réseau hydroélectrique (un million de kilowatts/heure en 1948, près de 340 millions kw/h en 1980), mise en place de véritables services sociaux (sécurité sociale, aide médicale, allocations familiales), scolarité en principe obligatoire pour tous jusqu'à l'âge de seize ans. En plus de ces réalisations, on assiste à une mutation de l'économie sucrière complètement modernisée : utilisation d'engrais, épierrage des champs, mécanisation, remembrement, outillage des usines et concentration (treize usines en 1948, huit en 1971, et sept en 1981.[1] Conséquence : une augmentation considérable de la production à un prix garanti pour le propriétaire qui se partage désormais avec le planteur le produit de la récolte (dans les proportions de trois-quarts, un quart). Cette mutation du monde agricole, à l'image d'ailleurs des autres secteurs, sera accompagnée dans les années suivantes par *Le Quotidien de la Réunion* qui lui

[1] *Source : Syndicat des Fabricants du Sucre.*

consacrera une rubrique hebdomadaire conséquente et innovante par rapport à l'existant. L'évolution démographique est quant à elle également considérable, la population passe de 227 000 habitants en 1946, à 371 000 en 1963 (Insee de la Réunion, 1980).

4.2. - La question du statut

4.2.1. - Le rapport au politique : départementalistes et autonomistes

Le statut de département acquis au début de la IV[e] République est revendiqué, comme évoqué plus haut, par le CRADS, organisme qui regroupe des personnalités locales de gauche et du centre qui remportent les premières élections de l'après-guerre. Peu de temps après la loi, le journal *Témoignages*, organe officiel de la section réunionnaise du Parti Communiste, ex CRADS, - lequel deviendra Parti Communiste Réunionnais en 1959 - déclare à propos de ce nouveau statut : « *C'est par-dessus tout du travail communiste et pour les générations futures cela demeurera du beau travail communiste* »[1] .

Mais, il se crée en fait, à gauche comme à droite, un consensus départementaliste général. En 1948, Scherer écrit à propos de la départementalisation : « *La France n'a pas rompu avec ses traditions séculaires, elle est demeurée fidèle aux principes de 1789 et 1848 : elle a pris en charge ces terres lointaines et si françaises et portant une fois de plus le flambeau, elle a fait sienne cette constatation de Schoelcher* : "L'extinction de l'esclavage et la réforme du prolétariat sont sœurs" »[2].

Ce phénomène d'adhésion à l'idée de l'appartenance à la France, adhésion qui restera somme toute majoritaire durant la période étudiée du journal *Le Quotidien de la Réunion* (1976-1997), semble en contradiction avec les pratiques de contrôle des médias évoquées précédemment par le camp des départementalistes, au détriment de la tendance autonomiste qui va bientôt naître, tendance qui ne revendique pourtant jamais la séparation d'avec la République française, ou du moins directement. L'essentiel des antagonismes porte sur les intentions, les velléités, véritables ou imaginaires, que chacun attribue à l'autre.

On peut en fait nuancer cette situation d'unanimité et d'enthousiasme par rapport à la départementalisation qui se modifie durant sa première phase.

Tout d'abord, si l'assimilation politique et administrative est l'affaire de quelques lois et décrets, l'égalité économique pose un problème beaucoup plus complexe, trois

[1] Témoignages *: édition du 19 décembre 1947.*
[2] *Notes et Études Documentaires* - Documentation française *N° 930, 16 juin 1948.*

siècles de colonisation ayant orienté l'économie de l'île vers la monoculture et vers les besoins exclusifs de la métropole. Le niveau de vie de la population réunionnaise est alors de très loin inférieur à celui de la moyenne métropolitaine.

Il faut tenir compte ensuite de l'évolution de la situation internationale et des prises de conscience de nombreuses populations désireuses de se dégager des tutelles coloniales. De la Conférence de Brazzaville en janvier 44, l'Union Française - acceptée au suffrage universel, et soutenue par la gauche réunionnaise - à la création de la Communauté le 29 septembre 1958, plusieurs anciennes colonies ont accédé à l'indépendance (Inde, Vietnam, Tunisie, Maroc, Guinée, etc.), d'autres optent pour l'autonomie (la loi cadre Deferre de 1956 prévoit ce type de statut plus autonome pour l'Afrique Noire avec par exemple des assemblées territoriales). C'est ainsi qu'à la Réunion, au moment de la création de la V^{e} République, ceux-là mêmes qui en avaient été les instigateurs remettent en cause le statut de département tel qu'il est prévu par la loi. Dans une lettre adressée au président du Conseil, Guy Mollet, et publiée dans *Témoignages* (édition du 14 mai 1957), Paul Vergès et Raymond Mondon, élus députés communistes de la Réunion le 2 janvier 1956, écrivent : « *Les Réunionnais, onze ans après le vote de la loi du 19 mars 1946 et de la Constitution, constatent que dans les faits, l'égalité qui leur avait été promise leur est systématiquement refusée. L'espoir qu'ils avaient eu en 1946 se transforme en une immense amertume* ».

Pourquoi un tel retournement d'aspiration ? En fait, la carte politique de la Réunion met en présence deux tendances distinctes et complètement antagonistes : la droite départementaliste et les communistes dont l'accession à des mandats municipaux ou parlementaires semble gêner de plus en plus ; la fraude électorale devient pratique courante, notamment sous l'exercice du préfet Perreau-Pradier. Le 18 mai 1959, au Port, la Fédération Réunionnaise du Parti Communiste Français, au cours de sa VI^{e} conférence fédérale érigée en Congrès Constitutif, devient le Parti Communiste Réunionnais. Paul Vergès est élu secrétaire général, et Léon Feix, membre du bureau du Parti Communiste Français, assiste au congrès pour s'assurer de l'appui de ce qui sera désormais un parti frère. Les nouveaux membres du PCR reprennent au congrès de 1972 le mot d'ordre « d'autonomie » lancé dès 1958 par le Parti Communiste Antillais et la notion « d'état autonome » : au congrès de 1976 apparaissent les termes « d'autonomie démocratique et populaire », ces nouveaux statuts étant revendiqués « dans le cadre de la République Française ». Précision d'importance, compte tenu du fait que le débat se figera durant les dix ans qui suivront autour de cette volonté présumée des autonomistes de séparation d'avec la France, polarisant toutes les énergies sur cette question, et reléguant au second plan les préoccupations plus économiques. Dès les années 70 par conséquent, la vie politique locale se

bipolarise, l'île est divisée en deux camps : les autonomistes d'un côté, et les départementalistes gouvernementaux de l'autre, appelés aussi les nationaux. À la suite de son premier congrès, quelques fonctionnaires se détournent du parti communiste, effrayés par le mot autonomie qui impliquerait seulement, en fait, d'après ses instigateurs, le partage des compétences entre la métropole et la Réunion. Le PCR reste néanmoins une force politique importante, beaucoup plus en tout cas que celles de ses homologues antillais ou guyanais. Il a cependant du mal à concrétiser cette force, durant ces années du moins, par les voies (et voix) électorales, excepté peut-être aux législatives de 1978, largement « couvertes » par *Le Quotidien* (voir plus loin) où il recueille 33,3 % des suffrages exprimés. Il est vrai qu'il subit les attaques redoutables de la droite gaulliste, qu'elles soient légales ou illégales. Le 15 octobre 1960, une ordonnance émanant de Michel Debré, et qui ne sera abrogée que le 17 novembre 1972, donne le droit au ministre de rappeler les fonctionnaires dont le comportement serait de nature à troubler l'ordre public. Aux élections législatives de 1962, le PCR n'avait obtenu que 12,4 % des voix.

Durant cette période, le PCR et ses sympathisants sont totalement écartés des médias écrits comme audiovisuels. *Le Quotidien* va tenter, dès les échéances électorales de 1977 et de 1978, de modifier ces pratiques, notamment en donnant la parole à l'ensemble des candidats. Il essuiera cependant des critiques des différents camps, probablement troublés de voir les données du jeu modifier de la sorte, sans que ceux-ci parviennent à situer sur l'échiquier ce nouveau journal. Malgré ces difficiles percées électorales des communistes, les thèses des autonomistes commencent pourtant à inquiéter la droite en ce début des années 60. L'arrivée dans l'île et sur la scène électorale du gaulliste Michel Debré est perçue par les départementalistes comme providentielle. Il s'agit pour les Gaullistes de s'assurer de la rentrée au parlement de Michel Debré, battu en Indre et Loire, tout en rassurant les départementalistes réunionnais qui commencent à redouter les thèses des autonomistes qui réclament différentes mesures : « *Réformes agraires radicales, nationalisation de l'industrie, exécutif local, organisme de coopération chargé de planifier les relations entre la France et la Réunion et de décider de l'utilisation des crédits d'aide financière accordés par la métropole* » (Oraison, 1978 : 118). Aux législatives du 12 mars 1978, les trois sièges de députés de l'île reviennent encore aux nationaux, Michel Debré (RPR), Jean Fontaine (extrême droite non inscrit) et Pierre Lagourgue (UDF). Il faut néanmoins se souvenir qu'à la présidentielle de 1974, François Mitterrand l'emporte à la Réunion sur Valéry Giscard d'Estaing. Aux législatives de 1981, alors que la gauche (PS et PCR) obtient la majorité pour la première fois à ce type d'élections depuis 1966, avec 73 667 voix dans les trois circonscriptions, soit 50,64 %, Michel Debré est mis en ballottage aussi pour la

première fois au premier tour, mais l'emporte quand même à nouveau au second tour, le deuxième député étant Jean Fontaine et le troisième Wilfrid Bertile (PS). Ainsi à la naissance du *Quotidien,* l'île, attirée par les promesses de la société de consommation, vit encore la pleine période de l'influence de Michel Debré.

Les socialistes, quant à eux, regroupés dans la Fédération socialiste de la Réunion, sont très proches des gaullistes et des départementalistes convaincus. Certains le resteront, notamment ceux qui fondent le 3 octobre 1976, le FMSR, Fédération des Mouvements Socialistes et Régionalistes. D'autres essaient de créer ce qu'ils appellent une « troisième force » en créant le « Groupe du progrès » qui aboutit le 26 juin 1972 à la fondation du nouveau Parti Socialiste Réunionnais dont le dirigeant, Wilfrid Bertile, est donc élu aux législatives de 1981. Le PSR rejoint le PCR sur des points essentiels puisqu'il va adhérer à la Convention de Morne Rouge. Néanmoins des divergences réelles existent sur le concept d'autodétermination, les socialistes restant très attachés aux liens avec la métropole. À ce propos, François Mitterrand déclare en 1973[1] : « *L'autodétermination n'a de sens qu'autant qu'elle laisse aux populations locales le soin de choisir elles-mêmes la voie à suivre. Dicter ce choix reviendrait à nier à ce droit. D'où l'évidence contradiction qu'il y a à traiter ces départements sous la rubrique de la politique étrangère et l'ambiguïté qui consiste à décréter a priori, que la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion seront érigées en collectivités nouvelles».*

On peut évoquer enfin le rôle de l'église, puissante dans l'île (90 % des Réunionnais sont baptisés). Ses évêques ont toujours soutenu les nationaux, intervenant même lors des campagnes électorales. En 1976, Rome nomme, pour la première fois à la direction du diocèse, un évêque réunionnais, Monseigneur Gilbert Aubry. Poète, ce dernier a choisi de souligner les spécificités culturelles réunionnaises en introduisant la notion de « *créolie* », pour « *l'émancipation de l'homme réunionnais* » ; mais s'il réclame quelques réformes institutionnelles dans les rapports entre Paris et la Réunion, il ne semble pas favorable du tout à des changements politiques de type autonomiste, aussi modérés soient-ils. Gilbert Aubry fait partie des quelques leaders d'opinion que compte l'île, et que *Le Quotidien* a su relayer, en leur offrant une tribune de débat dès sa parution en 1976.

4.2.2. - La convention de Morne Rouge et les indépendantistes

Devant ce qu'ils considèrent être le renforcement du pouvoir des nationaux gouvernementaux, leurs adversaires présentés en quinze partis et organisations

---

[1] Le Monde *du 1 er décembre 1973 p. 8*

signataires de la Réunion, la Guyane, la Guadeloupe et la Martinique, se réunissent les 16, 17 et 18 août 1971, à la Martinique lors de la Convention de Morne Rouge. Ils établissent des textes précisant à nouveau la définition exacte du statut de l'autonomie et de son programme économique, social et culturel (élaboration et exécution de plans de développement, accords économiques et financiers avec la métropole, tutelle des collectivités locales...). Le PCR invoque l'article 72 de la Constitution de 1958 qui prévoit que « *toute autre collectivité territoriale* (que les communes, départements et territoires d'outre-mer) *est créée par la loi* », permettant de passer outre le principe d'indivisibilité de la République. Car pour les autonomistes, la Réunion ne peut vivre sans l'aide financière de la France, ce qui constitue quand même un point de convergence avec les départementalistes nationaux, lesquels utilisent justement cette nécessité de solidarité nationale, pour brandir l'épouvantail. Pour eux, l'autonomie délierait constitutionnellement le gouvernement de Paris de ses obligations financières, et il ne resterait plus à la Réunion qu'à changer de métropole à l'instar de Cuba, ou à sombrer dans la misère des îles vivrières telles Haïti.

Le député UDF de la Martinique, Victor Sablé, déclare à l'Assemblée Nationale le 9 novembre 1968 : « *Qui ne comprend que l'assistance globale et la solidarité de l'état français seraient infiniment moindres en faveur de cette collectivité autonome qui aurait volontairement cessé d'être un département français* » (Oraison, 1978 : 118). Point de vue partagé par le Président de la République, Giscard d'Estaing, en visite à Saint-Louis le 21 octobre 1976, lors d'une mise en garde à peine voilée, rapporté par l'édition du *Quotidien* du lendemain. : « *L'autonomie pour la Réunion, ce serait un éloignement avec toutes les conséquences qui résulteraient du desserrement de la solidarité économique* ».

En 1970, un nouveau mouvement déborde le parti communiste réunionnais sur sa gauche. Ce courant reproche au leader du PCR, Paul Vergès, de refuser d'éveiller un sentiment national dans les masses réunionnaises en restant attaché aux valeurs fondamentamentales métropolitaines.

Dans ses prises de positions, le PCR a souvent rappelé en effet sa volonté de rester dans l'ensemble français, même si ses adversaires sont persuadés du contraire. Les indépendantistes s'opposent à cette attitude qualifiée d'électoraliste.

Évidemment, la question clef posée est de savoir si l'autonomie revendiquée par le PCR, de même que la départementalisation en 1946 représentent une fin en soi ou une étape utile et nécessaire pour la voie de l'indépendance. Les indépendantistes militent dans l'O.M.C.R. (Organisation Communiste Marxiste-Léniniste de la Réunion), laquelle devient, le 5 août 1979, le Mouvement Populaire pour la Libération de la Réunion, M.P.L.R., Georges Sinamalé, le responsable de ce groupe, ex-secrétaire du F.J.A.R. (Front Anticolonialiste pour l'Autodétermination de la

Réunion) de 1967 à 1969, est un ancien membre du PCR qu'il a quitté en 1970, regroupant autour de lui des jeunes maoïstes appartenant à des C.E.M. (Cercles d'Études Marxistes). Leurs positions sont exprimées dans un journal édité à la Réunion, intitulé *Lindépendans Ek Liberté*. Pour eux, il n'y a pas de différence de nature entre autonomie et départementalisation, mais seulement une différence de degré. Dans l'édition d'avril 1979 de ce journal, ils revendiquent « *un état réunionnais, libre, indépendant et souverain en marche avec le socialisme et non pas une autonomie en coopération avec la France* ». Au printemps 1978, Mme Frantz Fanon, veuve du médecin martiniquais militant pour la reconnaissance identitaire de son île, se rend à la Réunion où elle prend contact avec Georges Sinamalé. Leurs travaux sont communiqués à l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) dont le comité de libération s'efforce alors de promulguer sur la scène internationale l'idée qu'il faut prendre des mesures pour hâter l'indépendance de la Réunion, la charge devant en être confiée à un comité ad hoc.

« L'affaire de l'O.U.A. » est relatée par *Le Quotidien* ; le gouvernement de Raymond Barre réagit assez fermement. Et c'est sans doute l'une des premières fois où la question réunionnaise est évoquée publiquement au niveau international. Enfin, un autre mouvement indépendantiste, le M.I.R. (Mouvement pour l'Indépendance de la Réunion), se crée en 1981. Les militants sont regroupés autour de Georges Sinamalé ; le MIR propose parfois une liste électorale mais adopte le plus souvent une stratégie de boycott (Chane-Kune, 1996 : 288).

Les mouvements indépendantistes restent enfin minoritaires dans l'opinion publique (Robert, 1975), comme dans leur représentation électorale (quasi inexistante). *Le Quotidien* accueillera quelques tribunes de ses acteurs. Certains ont peut-être cru voir en lui un allié, ce qui ne fut guère le cas, l'objectif de la rédaction restant simplement de leur proposer un espace d'expression inexistant en ce qui les concernait jusqu'alors dans les médias réunionnais (Idelson : 1995). Dans son édition du mardi 10 octobre 1978, *Le Quotidien* publie une interview du secrétaire général adjoint du M.M.M. (Mouvement Militant Mauricien) intitulée « *Les Réunionnais sont-ils prêts à payer le prix de l'indépendance ?* ». L'homme politique mauricien y déclare notamment : « *Ce qui m'intéresse, c'est le problème de l'indépendance de la Réunion* ». Les réactions ne se font pas attendre : dès le lendemain matin, Jean-Claude de L'Estrac est expulsé de l'île. Le directeur du cabinet du préfet et le directeur de la police lui remettent l'arrêté d'expulsion chez lui, sur ordre du ministre de l'Intérieur, Christian Bonnet, et sur demande commune des trois députés de l'île.

4.3. - Le contexte socio-économique de l'île à la naissance du *Quotidien*

En 1976, la Réunion a vécu l'histoire de trois siècles de colonisation et de vingt ans de départementalisation. Depuis Colbert, son économie a toujours été orientée vers la métropole dont elle est encore très dépendante.

4.3.1. - Une économie tournée vers le tertiaire

La Réunion importe en 1976 près de 80 % de ses besoins alimentaires y compris le riz, élément de base de sa cuisine (49 145 tonnes importées en 1980 ; 80 692 000 F). La plupart des importations (86 %) proviennent de la métropole et de l'Europe.
Les publications de l'INSEE de l'année 80[1] permettent de brosser un tableau relativement fidèle de cette situation économique. La politique sucrière évoquée précédemment a eu pour conséquence de renforcer la tendance à la monoculture de la canne à sucre, qui occupe près de 70 % des terres cultivables, et ce malgré les efforts et les discours des membres des commissions des DOM chargées des plans quinquennaux sur la diversification des cultures. Les essences, cultures industrielles traditionnelles, comme le vétiver, le géranium, la vanille, le tabac et le thé, commencent également à reculer en importance depuis une vingtaine d'années, le déclin, de certaines d'entre elles n'ayant pu être évité par la suite.

Production (en tonnes)

	1974	1980
sucre	230 000	260 800, 00
tabac	100	91, 60
géranium	68	39, 65
vanille	80	67, 34
vétiver	22	20, 69
cultures vivrières	15 275	
cheptel	137 500 têtes	abattages : 5 941t.

(Source : Insee)

[1] *Institut National de la Statistique et des Études Économiques*
18 Bd A. Pinard, 75675 PARIS Cedex 14 :
- *Archives et documents n° 11* - Comptes économiques de la Réunion *(décembre 1980)*
- *Recensement de la population de la France métropolitaine : Population née et originaire des DOM-TOM résidant en métropole. Microfiches 214C à 229C*
- *CANAGUY P., DURAND C., 1980 :* L'emploi à la Réunion. *Études n° 13*

Dans le même temps, le pourcentage de la population active employée dans le secteur primaire a diminué, comme en témoigne l'histogramme suivant, sans que cette baisse ait été compensée par une augmentation proportionnelle dans les autres secteurs. Il faut attendre les années 80 pour assister à un relatif décollage du tertiaire, créateur important d'emplois à la Réunion.

Taux d'employés du secteur primaire par rapport à l'ensemble des actifs :

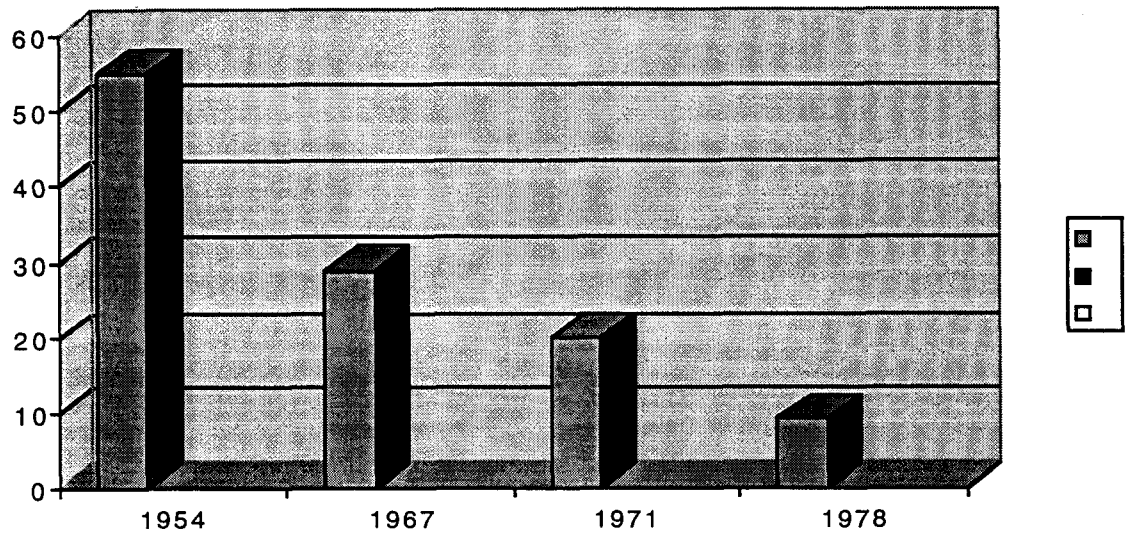

(Insee, 1980)

Alors que la part du secteur primaire dans l'ensemble de l'activité économique était de 18 % en 1965 et de 12 % en 1970, elle n'est plus que de 5 % en 1977.
Une enquête de l'INSEE réalisée en mars 1980 sur l'ensemble des établissements de plus de dix salariés donne les résultats suivants [1] :

Enquête salariés 1980 :

SECTEURS D'ACTIVITÉ	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	%
Agriculture, sylviculture, culture, pêche	1 787	94	1881	9
Industrie	3 570	646	4 216	20,2
Bâtiment, génie civil et agricole	4 122	120	4 242	20,4
Transports, commerces, services	6 685	3 810	10 495	50,4
Total :	16 164	4 670	20 834	100

(Source Insee)

[1] *INSEE Document 34* Structure des emplois à la Réunion (1980)

À la fin des années 70, la pêche industrielle est pratiquement inexistante à la Réunion, et elle représente une très faible partie de la production agricole (1 644,3 tonnes en 1983, pêches artisanale et industrielle confondues). En fait le secteur primaire est très touché par une crise liée à la nature même de sa structure de monoculture. Au moment de la création du *Quotidien*, la quasi-totalité des exportations réunionnaises est constituée de matières agricoles, tandis que le taux de couverture des importations de métropole par les exportations devient de plus en plus lourd. Cet indicateur de couverture, donné par Insee, peut toutefois être remis en question, si l'on considère que la comparaison entre un département et son ensemble national s'avère assez peu logique. Depuis d'ailleurs, les chiffres d'exportation vers les DOM ne sont plus inclus dans les résultats du commerce extérieur de la France.
Le pouvoir d'achat des planteurs s'en trouve considérablement diminué (ex : entre 1972 et 1974, le prix du riz a doublé alors que celui de la canne à sucre a seulement augmenté d'un tiers ; il en résulte que le planteur réunionnais pouvait s'acheter, avec le produit d'une tonne de sucre, 82 kg de riz à la première date, et seulement 43 kg à la seconde).

Le secteur secondaire

Le secteur secondaire est, toujours à cette période, très peu développé ; sa principale activité est liée au primaire puisqu'il s'agit de l'industrie sucrière. Celle-ci regroupe les trois quarts des emplois de l'industrie si l'on ne tient pas compte du bâtiment et des travaux publics (qui offrent souvent des emplois aléatoires, en raison de leur caractère temporaire). Peut-on classer la presse dans le secteur secondaire ? Probablement, en ce qui concerne les journaux, puisqu'il s'agit de transformer de la matière première en matière plus élaborée. *Le Quotidien de la Réunion* va d'ailleurs s'implanter dans une toute nouvelle zone industrielle située dans la partie est du chef-lieu, Saint-Denis, zone qui, vingt ans plus tard, est saturée, signe de la croissance industrielle qu'a connue la Réunion depuis ces vingt dernières années (Jauze, 1997). Mais en 1976, la Réunion ne peut lutter avec les importations du marché métropolitain. Dépourvue de matières premières, elle n'a pas encore la possibilité de posséder un secteur secondaire productif (à l'exception de quelques entreprises agro-alimentaires), elle doit acheter à un coût élevé les engrais, le ciment, les machines outils, faire venir des ingénieurs et des techniciens de métropole.
À ces frais, il faut ajouter les marges commerciales parfois énormes des importateurs. Les exportateurs métropolitains et ceux des pays membres de la CEE livrent une concurrence sans merci aux producteurs réunionnais qui n'ont donc aucune chance de voir leurs efforts aboutir, d'autant plus qu'il n'est pas rare que ces mêmes exportateurs s'accordent pour baisser leurs prix afin de faire barrage sur un marché,

quitte à les rehausser par la suite. Tout cela ne favorise pas évidemment l'accueil de plusieurs milliers de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail (ils seront 11 000 en 1980). Le secteur tertiaire va dès les années 70 connaître un essor plus considérable, ce qui en fait va diriger la société réunionnaise vers un modèle de consommation d'inspiration occidentale, mais tout en ayant fait l'impasse de l'industrialisation (Watin, Wolff, 1995 : 21).

Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est en pleine expansion en cette fin de décennie 70, et occupe les trois quarts de l'activité économique insulaire. La nature de l'économie réunionnaise est dépendante et tournée vers l'extérieur ; essentiellement d'ailleurs vers la métropole. C'est la raison pour laquelle ses deux principaux moteurs sont le commerce, avec l'import-export (ce qui est logique pour une île qui doit acheter à l'extérieur la quasi-totalité des produits qu'elle consomme) et les dépenses publiques qui servent à implanter les infrastructures de « progrès » (réalisations routières, sociales, scolaires et bâtiment). Depuis 1950, de nombreux fonctionnaires métropolitains, mais aussi réunionnais, sont le moteur d'un circuit de va-et-vient entre la Réunion et la métropole. Les emplois publics représentent ainsi environ 30 % des actifs. En 1976, la fonction publique emploie dans l'île 30 963 agents de l'état et des collectivités locales[1]. En raison d'un index de correction et de primes diverses, les traitements des fonctionnaires en valeur absolue sont supérieurs à ceux de métropole. Ainsi en 1980, le traitement minimum de la fonction publique en métropole était de 2 716 F contre 4 059 F à la Réunion. Ce que l'on a appelé « surrémumération » a été instauré après la départementalisation, afin d'attirer dans l'île les fonctionnaires dont elle avait besoin. À partir des années 70, et notamment durant le mandat de Valéry Giscard d'Estaing, ces différences de traitement vont être l'objet de révision à la baisse de la part de différents gouvernements, donnant lieu à chaque tentative de remise en cause à des réactions sociales et syndicales, comme celles du mouvement de mars 97, analysé dans le sous-corpus II. Trente ans après la loi sur la départementalisation, la fonction publique occupe toujours une place centrale dans l'économie réunionnaise.

4.3.2. - Transferts sociaux

L'île, qui a occupé pendant longtemps la fonction de fournisseur de produits tropicaux, est devenue, avec la départementalisation et le déclin de ses exportations, un vaste marché alimenté par les transferts publics. A l'aide des archives de l'Insee de la période[1] on peut chiffrer le montant de ces transferts classés en trois grandes unités institutionnelles :

[1] *Archives et Documents N° 11 Insee décembre 1980*

1- l'État qui comprend l'ensemble des services administratifs et les comptes spéciaux du Trésor.
2- les organes divers d'administration centrale (pour la Réunion essentiellement le FIDOM)
3 - les administrations de Sécurité Sociale, c'est-à-dire celles qui produisent le service non marchand de la Caisse Générale, et qui distribuent des revenus sous formes de prestations sociales diverses, ce qui a pour conséquence de créer à la Réunion une population de plus en plus aidée socialement (Wolff : 1991) et qui rencontre des difficultés d'intégration. Les totaux de ces transferts donnent les résultats suivants :

TRANSFERTS PUBLICS (en francs)
(Source Insee : *Comptes économiques de la Réunion 1970-1978, système élargi de comptabilité nationale)*

1962	120 000 000
1965	360 000 000
1967	499 200 000
1970	778 058 000
1971	924 229 000
1972	1 080 870 000
1973	1 215 443 000
1974	1 499 182 000
1975	181 626 000
1976	2 117 596 000
1977	2 345 317 000
1978	2 540 804 000

N.B. On peut ainsi constater que les sommes ont augmenté de près de 20 entre 1962 et 1978.

L'hypertrophie du secteur commercial handicape les tentatives de production locale. De plus, outre les effets inflationnistes des transferts publics, les marges commerciales prises par les importateurs et distributeurs représentent environ 60 % du prix du produit à l'arrivée au port et s'ajoutent à ce prix à sa destination finale. Le pari de quelques industriels de la Réunion, dont le fondateur du *Quotidien*, est au contraire de militer pour un développement industriel local. Leur argumentation, que l'on retrouve dans certains passages du corpus étudié, vise alors à sortir du strict cadre du débat statutaire. La constatation la plus marquante de cette hypertrophie du

secteur tertiaire reste que la Réunion importe, en 1978, près de quatre fois plus qu'elle n'exporte, alors que cette proportion n'était que de 50 % au début du siècle, et même encore avant la seconde Guerre Mondiale. De plus, la liste des produits exportés (dérivés de la canne) reste la même qu'à cette époque (la vanille et l'alcool en moins), tandis que celle des produits importés est d'une infinie variété : elle va des produits alimentaires aux véhicules automobiles, en passant par les vêtements, les produits pharmaceutiques, les métaux, les instruments de musique, etc. La dépendance alimentaire de la Réunion n'a cessé d'augmenter durant cette deuxième phase de la départementalisation. Elle représente, toujours en 1978, 756 millions de francs. Ce déséquilibre a pour conséquence une détérioration des termes de l'échange et un taux de couverture des exportations par les importations, toujours en admettant la classification INSEE, avoisinant seulement 20 %. La direction régionale des Douanes a publié des chiffres révélateurs à ce sujet :

Le commerce extérieur réunionnais : évolution de 1974 à 1978 :

Quantité (tonnes) Valeurs (milliers de Francs)	1974	1975	1976	1977	1978
Importation :					
quantité.....	712 176	641 539	791 803	738 490	793 217
valeur.....	1 593 361	1 757 712	2 138 413	2 412 994	2 659 435
Exportation :					
quantité.....	218 115	164 613	250 591	303 325	261 084
valeur.....	326 783	268 479	450 278	560 734	519 458
TAUX DE COUVERTURE en valeur	21 %	15 %	21 %	23 %	20 %

(Source : Douanes, direction régionale)

En utilisant les chiffres du tableau ci-dessus, une division permet de constater que le prix de la tonne des marchandises importées entre 1974 et 1978 est passé de 2 237 francs à 3 352 francs soit une augmentation de près de 50 %. Dans le même temps, le prix de la tonne des produits exportés est passé de 1498 francs à 1 989 francs, soit une augmentation de 32 % seulement. Enfin, près de 86 % de l'ensemble des importations et 96 % de celui des exportations sont effectués essentiellement avec la CEE (Communauté Économique Européenne) [1].

[1] *Publication de la direction régionales des Douanes,* Statistiques du Commerce Extérieur des Départements d'Outre-Mer, *10 mai 1979.*

4.3.3. - Emploi et démographie

S'il faut dresser un bilan de trente années de départementalisation, au moment de la création du *Quotidien* (1946 - 1976), on s'aperçoit que malgré l'aide financière de la métropole, notamment depuis la deuxième phase de cette départementalisation, le problème majeur de la Réunion reste celui de l'emploi.

On a essayé de montrer sommairement le déséquilibre économique dans lequel se trouve l'île au moment de la création du *Quotidien*. La principale conséquence de ce déséquilibre est le chômage massif que subissent surtout les jeunes. Le taux d'activité (par rapport à l'ensemble de la population), toujours d'après les chiffres de l'Insee, ne cesse de baisser : de 42 % en 1961 et 35 % en 1967, il est passé à 21 % en 1972 pour atteindre 14,4 % en 1978. Il faut évidemment relativiser toute comparaison avec l'ensemble national, compte tenu de la moyenne d'âge de la population (voir plus loin pyramide des âges en 1974), plus jeune qu'en métropole. Le taux d'activité a également tendance à baisser très nettement dans les secteurs primaires et secondaires.

La proportion entre les trois secteurs s'est quasiment inversée entre 1946 et 1974 comme le montrent les chiffres suivants [1]

Évolution de la population active par secteur d'activités en %

	1946	1954	1961	1967	1974	1978
Secteur primaire	65,2	54,8	43,8	29,5	21,1	11,3
Secteur secondaire	13,2	20,3	21	21,8	19,5	25,6
Secteur tertiaire	21,6	24,9	35,2	48,2	59,4	63,1

(Source Insee)

Il faut noter que le dépérissement du secteur primaire dans une île à vocation agricole et sans industrie a poussé bon nombre de petits planteurs à quitter leur terre pour se diriger vers les villes où des habitats précaires sont apparus ; exode qui se poursuit également souvent dans les bureaux du BUMIDOM (Taboada-Leonetti : 1975). D'un mode de vie de société de plantation, la Réunion est ainsi passée à celui d'une société urbaine, en très peu de temps (20 ans), si l'on compare à la métropole, où ce passage s'est étendu sur deux siècles. Cette mutation n'a pas été accompagnée d'un nombre suffisant de créations d'emplois, et les chiffres du chômage sont déjà alarmants en cette première moitié des années 70. Ils convient toutefois de les aborder avec

[1] *Insee Document 34 - Structure des emplois à la Réunion, mars 1980.*

précaution pour diverses raisons : d'une part il n'y a pas encore dans la Réunion de cette époque, et ce malgré quelques vagues projets, de véritables indemnisations ou allocations de chômage (le régime ASSEDIC ne pourra être effectif dans l'île qu'au début des années 80), ce qui fait que beaucoup de "sans emploi" ne se font pas recenser ; d'autre part il faut tenir compte des emplois nombreux du secteur de la canne à sucre qui ne sont occupés que pendant la moitié de l'année, c'est-à-dire durant les six mois de la coupe. Il s'ensuit que les chômeurs partiels ne sont pas toujours inclus dans les statistiques. Enfin, le phénomène du travail non déclaré et clandestin, difficilement quantifiable, reste très présent dans une île marquée par certaines pratiques dans les rapports sociaux issus de son histoire (esclavagisme, engagisme).

En 1967, on dénombre 84 000 réunionnais ayant un emploi régulier et 14 000 chômeurs totaux, soit 11,4 % de la population économiquement active. Les chômeurs partiels étaient évalués à 26 700 (soit 21,3 %). En 1971, on recense 29 300 chômeurs totaux soit 20,4 % de la population en active. Et en 1974, le tableau du chômage se présente comme suit[1] :

Population active à la Réunion en 1974

Age	Sans emploi	Taux de chômage	Inactifs
Hommes de 15 à 19 ans	6 181	60,4	16 870 dont 10 102 élèves ou étudiants
Femmes de 15 à 19 ans	5 434	70,1	20 660 dont 12 853 élèves ou étudiants
Hommes de 20 à 24 ans	3 776	26,9	4 123 dont 536 étudiants
Femmes de 20 à 24 ans	3 026	31,2	11 203 dont 714 étudiants
Hommes de 25 à 64 ans	5 990	9,2	13 713
Femmes de 25 à 64 ans	2 052	8	58 689

(Source Paul Martinez)

Si l'on observe à présent le tableau du chômage pour les deux sexes, on remarque que le taux de chômage est deux fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes[2] :

[1] MARTINEZ Paul, 1976, "Population active à la Réunion en 1974" *in L'évolution démographique récente à la Réunion,* publication École Normale Saint-Denis de la Réunion : p. 25

[2] Service départemental de la statistique de la Réunion. Études n° 13 *: L'emploi à la Réunion. Résultats partiels de l'enquête de novembre 1978.*

Chômage : répartition par sexe en 1978 :

	SEXE MASCULIN	SEXE FÉMININ	ENSEMBLE
TOTAL CHOMEURS	20 300	27 220	47 520
Population active (ayant un emploi)	94 600	65 150	159 750
Taux de chômage	21,5	41,8	31,6

(Source Insee)

Dans le total des chômeurs, l'Insee dénombre 10 520 personnes à la recherche d'un premier emploi pour les hommes, et 12 450 pour les femmes, chiffres considérables déjà en 1978, mais qui ont augmenté depuis. Les autres catégories de chômeurs sont constituées par ceux qui recherchent un emploi au moment précis de l'enquête, et par ceux qu'on appelle les chômeurs marginaux, c'est-à-dire ceux qui ont déclaré une situation d'inactivité au sens administratif du terme (élève, ménagère, retraité, etc.) mais qui recherchent néanmoins un emploi. Le chômage marginal est plus important chez les femmes (6 660) que chez les hommes (1 100).

Qualification de la population en âge d'activité 1978 (Étude n°13 Insee op. cit.)

La départementalisation, notamment depuis le milieu des années 60, s'est engagée dans un effort massif de scolarisation et de qualification de la population, avec une histoire spécifique aux dates charnières (Eve, 1990), analysée depuis sous l'angle ethnographique (Simonin, Wolff : 1993). Deux ans après la création du *Quotidien*, le niveau d'instruction et de qualification des différentes catégories de la population est encore très en retard par rapport à l'ensemble national (Source Insee).

	Illettrés (%)	Savent lire et écrire	Diplômés :BEP, BEPC BAC, études sup.
SEXE MASCULIN			
Activité normale.....	17,5	48,0	34,5
Sous-emploi.....	36,0	56,4	7,6
Chômeurs.....	16,4	63,9	19,7
Inactifs.....	29,9	51,1	19,0
TOTAL	24,5	52,7	23,8
SEXE FÉMININ			
Activité normale.....	2,6	26,2	71,2
Sous-emploi.....	21,4	62,6	16,0
Chômeuses.....	10,8	64,4	24,8
Inactives.....	78,0	61,3	5,1
TOTAL	21,0	55,0	24,0

On note une proportion d'illettrés relativement importante dans l'ensemble de la population, en sachant bien que les chiffres seraient probablement moins élevés pour les jeunes si le tableau les détaillait. Le sous-emploi masculin semble très lié à l'analphabétisme, mais il faut savoir qu'un certain nombre de personnes ont quand même un revenu supérieur ou égal au SMIG sans posséder aucune instruction ni qualification. Les chômeuses quant à elles sont aussi diplômées que la moyenne et c'est chez les femmes inactives que l'on trouve la proportion la plus importante d'analphabètes. Enfin il faut savoir que près des trois quarts des chômeurs sont constitués de jeunes (15 à 24 ans) qui arrivent à l'âge adulte en 1978-80 étant nés dans les années 1960-65, période durant laquelle le nombre des naissances atteignait son maximum, la courbe s'étant infléchie depuis. Par ailleurs, on comprend, à l'aide de ces données, les enjeux et les risques économiques que peut représenter alors la création d'un quotidien régional, dans un contexte de crise de la presse écrite amorcée déjà depuis longtemps en métropole.

Démographie :

Il est certain que la structure démographique de l'île des années 70 ne contribue pas à résoudre ses problèmes. Malgré les efforts incontestables réalisés dans le domaine de la santé, la Réunion subit encore à cette date une pression démographique identique à celle de beaucoup de pays du tiers-monde et qui remonte au début des années 50. Une baisse de la mortalité et une hausse de la natalité ont déclenché une hausse démographique difficilement maîtrisable, avec un rajeunissement considérable de la population. À la fin des années 70, près de 500 000 habitants sont répartis sur la bande littorale d'une île de 2 500 km^2, ce qui la classe parmi les pays à plus forte densité de population au m^2 dans le monde. Les quelques aspects chiffrés de la population présentés émanent du recensement de 1974, et des interprétations effectuées par les services de l'Insee :

Démographie de la Réunion

	Population en milliers d'h.	Taux brut de natalité %	Taux brut de mortalité %	Taux de fécondité dite effective %
1946	225,3	40	22,1	1
1951	250,7	46,6	18,6	18,7
1956	296,0	47,1	12,7	20
1961	347,9	43,7	11,5	19,1
1966	403,3	41,4	10,6	19,4
1971	455,2	31,7	7,7	/
1974	476,675	28,4	6,5	12
1975	480,5	28	6,7	/
1976	485,3	26,8	6,4	11
1977	489,8	25,8	6,4	10,5
1978	493,8	24,3	6,3	9,9
1979	497,8	/	/	/
1980	501,2	/	/	/

On peut noter une baisse sensible de la natalité amorcée avec les années 70, liée à la baisse de la fécondité, résultat du développement de la contraception, inhérente à la modernisation et la modification consécutive du modèle socioculturel occidental. Subsiste néanmoins une pression démographique, notamment de la part des jeunes arrivant sur le marché de l'emploi chaque année, difficilement supportable pour ce même marché, même si celui-ci apparaît relativement dynamique, surtout à partir des années 80 (Rochoux : 1992).
Si l'on observe ensuite la pyramide des âges de la Réunion en 1974, on constate la prédominance en pourcentage des classes d'âge jeune.

Répartition de la population de la Réunion par sexe et groupe d'âge.

HOMMES **FEMMES**

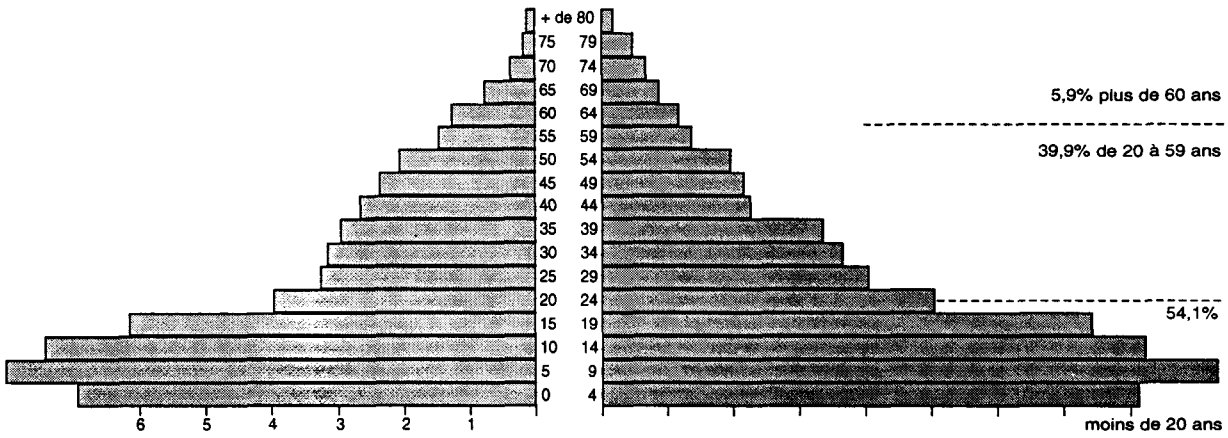

Conséquences :
Pression démographique constante avec une population de plus en plus importante en âge d'activité, taux de chômage élevé, résultats scolaires encore bien en deçà de ceux de la moyenne nationale malgré un effort financier important de la métropole (997,4 millions de francs pour l'année 77-78, avec 191 311 élèves inscrits dans 600 établissements, mais 20 à 25 % des jeunes encore analphabètes en 1978 alors qu'ils sont nés après la scolarisation obligatoire entre 1955 et 1964, selon l'ARCA)[1], politique d'émigration encouragée vers la métropole, population socialement aidée de plus en plus nombreuse, santé précaire, carence nutritionnelle[2] et aussi accroissement

[1] *Chiffres ARCA, Association Réunionnaise des Cours pour Adultes, 1980* : L'analphabétisme à la Réunion, *ARCA Éditeurs. Saint-Denis de la Réunion*
[2] *Thèse du Dr Marck, 1974 : À propos de la sous-nutrition à l'île de la Réunion, et également rapport général : Approche du VII e plan des Départements d'Outremer, 2e partie, p. 51, dans lequel on peut lire :* « La malnutrition protido-calorique atteint un pourcentage important d'enfants, en particulier à la Réunion », *cité par Robert, 1975 : 81-82).*

des inégalités (Wolff : 1991), contexte politique figé autour de la question du statut : malgré ces handicaps, la Réunion des années 70 entame une phase de mutation profonde, avec de nombreux défis à relever, et de nouveaux débats à lancer. L'analyse ultérieure du corpus des premiers numéros du *Quotidien de la Réunion* tentera de déterminer quelle place le nouveau journal entend occuper dans ce contexte de l'année 1976.

CHAPITRE CINQUIÈME

L'ESPACE MÉDIATIQUE RÉUNIONNAIS

Cette description s'inscrit dans une perspective historique de la société réunionnaise, les travaux en cours (L.C.F. - UPRESA 6 058 du CNRS) étant surtout consacrés à la période des trente dernières années, période de mutation médiatique profonde. Simonin note que « *l'histoire constitue une variable endogène du temps présent, signifiante du point de vue des acteurs locaux* » (1995 : 8).

Cette perspective nous semble donc indispensable à la compréhension de la création et de la vie d'un journal comme *Le Quotidien*, qui apparaît sur la scène médiatique à un moment clef, celui d'une certaine libéralisation de la presse écrite d'opinion, précédant de très peu l'avènement des radios libres, véritables brèches médiatiques dans un paysage audiovisuel figé jusqu'au début des années 80. Les années 70 sont donc celle d'une action publique centrale (de la métropole et de l'Europe) qui va transformer rapidement une société traditionnelle, issue de la société coloniale de plantation, à la sociabilité endogène, en une société plus moderne. On assisterait ainsi au début de cette période à l'amorce d'un télescopage de deux espaces sociaux, l'un traditionnel, l'autre en prise avec le monde contemporain occidental (Simonin : 1994). L'histoire récente des médias, particulièrement celle couverte par les vingt dernières années correspondant à celle du *Quotidien*, constitue un champ emblématique dans lequel on peut découvrir un espace public médiatique en émergence (voir problématique initiale). Les premières années de cette décennie sont marquées par l'arrivée du *Quotidien de la Réunion*. Si les années 60 sont celles de l'émergence d'une nouvelle société impulsée par le général de Gaulle et Michel Debré, société qui marquera la fin d'une époque coloniale et qui tente d'amorcer un lent processus de démocratisation des institutions (jusque-là la fraude électorale régissait la vie politique réunionnaise), les médias sont eux caractérisés, à l'inverse, par une absence de pluralisme (Idelson : 1995, 11). La presse écrite de « l'avant *Quotidien* » ne laisse que très peu de place au débat politique, avec ses deux uniques quotidiens, *Témoignages* (organe du Parti Communiste Réunionnais), et le *Journal de l'Ile de la Réunion*, (plus proche des départementalistes).

De même, l'audiovisuel est entièrement contrôlé par l'état, apparaissant ainsi comme un canal unique d'une propagande d'État (Simonin : 1994). Et pourtant la presse

réunionnaise possède une longue tradition de presse d'opinion, depuis le premier journal local *Le Vrai Républicain ou Journal politique et littéraire de l'Isle de la Réunion* qui parut en 1794 (Caudron, 1990 : 11).

5.1. - La presse

La presse écrite réunionnaise se caractérise par des titres nombreux jusqu'au début du XX^{e} siècle, recensés par Caudron (1990). Depuis la parution du *Vrai Républicain ou Journal politique et littéraire de l'Isle de la Réunion*, jusqu'au début du XX^{e} siècle, Caudron a dénombré cent onze titres correspondant à quatre-vingt quatre périodiques différents. Le premier journal quotidien de l'île, *Le Créole*, paraît en 1892, pendant deux années. Mario Serviable qualifie la période 1881-1914 de « *belle époque* » de la presse réunionnaise[1], tandis que Caudron (1990 : 7) évoque le succès des cabinets de lecture qui permettent à un plus grand nombre d'accéder aux journaux réunionnais, français, mauriciens et indiens.

Durant la première partie du XX^{e} siècle, jusqu'à la seconde guerre mondiale, quarante-deux nouveaux titres sont dénombrés (Serviable et Técher, 1991). Parmi eux, deux titres émergent particulièrement en raison de leur longévité, *Le Progrès* (1914-1977) et *Le Peuple* (1908-1958), quotidien républicain (Watin, Wolff, 1995 : 28).

De 1944 à 1964, dix-huit titres paraissent, dont la moitié pour une durée inférieure à trois ans. Il s'agit encore d'une presse d'opinion, mais qui sera surtout caractérisée par deux titres dominants (paraissant encore aujourd'hui), deux titres correspondant au clivage bipolaire de la vie politique locale de cette période de la départementalisation, les communistes-autonomistes et la droite debréiste (voir plus loin contexte sociohistorique). *Témoignages*, organe militant du Parti Communiste (section réunionnaise) est fondé en 1944, d'abord hebdomadaire, puis quotidien à partir de 1958. Il est souvent saisi pour ce que le pouvoir de l'époque considère comme des délits d'opinion et par conséquent soumis à une censure implacable (Watin, Wolff, 1995 : 29).

Le Journal de l'Ile de la Réunion est créé en 1951. Fondé par Henri Cazal qui le dote d'une rotative moderne, il est animé dès ses débuts par un acteur clef de la vie médiatique local, Jean Vincent-Dolor, par ailleurs, premier journaliste de l'histoire de la radio et de la télévision réunionnaise. Jean Vincent-Dolor ne cache pas ses sympathies pour la droite locale debréiste et explique dans une biographie (Idelson : 1995) comment il s'est donné pour mission professionnelle de combattre les

[1] *Exposition* « Presse, Pouvoir et Culture : Histoire de la presse à la Réunion », *1997 à l'occasion du 600^{e} anniversaire de la naissance de Gutenberg. St-André de la Réunion, Océan Éditions Livraison/Graphica.*

autonomistes sur le terrain des médias, c'est-à-dire en les attaquant vivement et en leur refusant l'accès de l'antenne radio et télé, durant la longue période où il a pu exercer ses responsabilités (1948-1981). Malgré cette limitation de pluralisme, Caudron fait remarquer que la presse réunionnaise de l'après-guerre va connaître un essor constant, avec un nombre de lecteurs en forte croissance[1]. *Le Progrès* (1914-1977) est un journal hebdomadaire qui passe à la couleur en 1964, animé par Paul Hoarau. De tendance démocrate sociale, il entend incarner la « 3e voie », au-delà du clivage départementaliste/autonomiste. *Le Progrès* prend position contre l'ordonnance Debré (voir contexte sociohistorique), mais sa diffusion reste limitée et il disparaît en 1977, victime de contraintes financières.

On peut citer également deux périodiques d'opinion, eux aussi à audience restreinte : *Témoignages Chrétien de la Réunion*, hebdomadaire qui s'élève contre la fraude et qui se rallie aux thèses du Parti Communiste Réunionnais, et la *Croix du Sud*, journal de l'évêché remplacé par *L'Église de la Réunion* en 1978 *(Dieu et Patrie* avait été publié à partir de 1923). Enfin, Serviable et Técher (1991 : 73/75) ont répertorié une quinzaine de feuilles qui paraissent durant cette période, mais toujours avec un tirage quasi confidentiel et une existence bien précaire, caractéristique parfois propre aux feuilles d'opinion.

Jusqu'à la moitié des années 70, il n'existe donc pas à la Réunion de presse à large public, débordant la zone de Saint-Denis, et surtout dans laquelle un véritable débat public, pourrait se tenir. L'avènement du *Quotidien*, en 1976, marque à cet égard le début d'une ère nouvelle pour la presse. Il convient cependant de souligner que la naissance du *Quotidien* intervient dans un moment de bouillonnement, d'émergence d'une revendication de débat public. Cette émergence se manifeste déjà dans la presse modérée (notamment dans *Le Progrès*, dont le propriétaire est de tendance centre droit), dans la presse chrétienne, et également dans les premiers journaux lycéens (*Cactus, Boum Jeunesse*) précurseurs dans l'organisation de tribunes libres (Wolff, 1998).

Le Quotidien de la Réunion va ainsi accompagner et accentuer cette tendance de transfert d'un nouvel espace public émergent de la sphère scolaire vers la sphère médiatique. Il n'est pas l'unique acteur de cette mutation déjà amorcée, mais sa participation va participer à son amplification. Dans la même période apparaît une presse hebdomadaire régionale (*Télé 7 Jours Réunion, Visu*), ainsi que trois mensuels. La presse quotidienne ou périodique nationale commence également à être distribuée dans l'île, d'abord par une filiale des *NMPP (Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne*), puis par le groupe *Hachette*. En 1992, un entrepreneur immobilier local,

[1] «La Presse Réunionnaise, deux siècles d'existence », *communication devant les patrons de la Presse Quotidienne départementale, réunis à la Réunion, relatée par le JIR 13/14 mai 1987 (page 8).*

Armand Apavou, lance le premier quotidien local en quadrichromie, *Le Réunionnais*, qui se veut populaire et axé sur « la proximité » (*Le Réunionnais* édition du 12/11/1992). Le journal est créé avec l'aide d'un ancien cadre du *Parisien*, journal populaire dont les concepteurs du *Réunionnais* veulent reprendre certains aspects au niveau de la forme (photo-texte, priorité de l'image, écriture très vulgarisée etc.). Mais très vite, devant des résultats de vente insuffisants, ils doivent modifier sa formule et se rapprocher de celle des deux autres quotidiens existants, *Le Quotidien* et le *Jir*. L'étroitesse d'un marché déjà au bord de la saturation et des difficultés de gestion le contraignent à stopper sa publication quatre ans plus tard.

5.1.1. - Le lectorat

On dispose de deux éléments de mesure de diffusion : Diffusion Contrôle/OJD est un organisme tripartite et associatif (Fédération de la presse française, Union des annonceurs, Fédération nationale de la publicité) qui contrôle le nombre d'exemplaires diffusés (vente + abonnements) sur la base de données comptables récoltées selon des procès-verbaux et des déclarations sur l'honneur. *Le Quotidien de la Réunion* est le seul quotidien de l'île à y être affilié[1].

L'autre indication de mesure est un organisme privé de sondage qui interroge par téléphone un échantillon de lecteurs considéré comme représentatif de la population (il ne s'agit que d'une représentation de la réalité) ; *Médiamétrie* assure depuis 1991, dans les DOM, des vagues d'interviews *Metridom* (les données les plus récentes utilisées ci-après proviennent de celle réalisée entre les 7 octobre et 19 novembre 1997 - Vague 11). Pour des raisons de confidentialité, les interviews sont réalisées depuis Paris. 3 150 interviews ont été effectuées selon une méthodologie (identique à celle de métropole) de tirage au sort sur un échantillon prenant en compte le statut économique de la population interrogée, lui-même établi en fonction du nombre des « biens de consommation durables » possédés par les foyers *sollicités (Médiamétrie-Metradom, 1997*, rapport de presse). Les pourcentages figurant dans les tableaux sont donnés sur la base des individus de plus de 15 ans résidant à la Réunion, soit 466 770 individus, 1 % correspondant ainsi à 4 667 « individus de 15 ans et plus ». En 1998, il reste trois quotidiens dans l'île, en tête desquels se place *Le Quotidien de la Réunion* (selon le sondage *Médiamétrie*), lui-même situé en 30e position au niveau national (avec environ 35 000 exemplaires vendus chaque jour, selon les chiffres *Diffusion-Contrôle OJD).*

[1] *Il convient de distinguer les ventes des tirages, les ventes correspondant au tirage du journal moins un certain pourcentage de numéros invendus* (Le Quotidien *annonce 10 % d'invendus).*

Les sondages susmentionnés donnent les indications d'audience suivantes :

Evolution d'audiences presse quotidienne (selon *Médiamétrie-Metradom*)

(en%)

	Avril-Mai 93	Sept.-Oct. 93	Avril-Mai 94	Sept-Oct. 94	Novembre 96	Nov-Déc. 96	Oct-Nov. 97
Le Quotidien	**32,4**	**32,6**	**32,3**	**32,1**	**29,8**	**32,1**	**32,5**
Jir	15,1	13,6	15,1	13,4	12,5	12,7	14,5
Le Réunionnais	9,3	12,1	14,2	13,4	13,1	---	---
Témoignages	2,0	3,0	2,6	2,3	1,2	1,6	1,5

Evolution d'audiences presse hebdomadaire (*Médiamétrie-Metradom*)

(en %)

	Avril-Mai 93	Sept.-Oct. 93	Avril-Mai 94	Sept-Oct. 94	Novembre 96	Nov-Déc. 96	Oct-Nov. 97
Visu (groupe *Le Quotidien)*	30,7	31,8	33,6	35,4	37,7	37,5	38,7
Star Télé	22,6	22,9	23,4	23,2	23,3	21,9	16,5
7 magazine (ex *Télé 7 Jours)*	20,4	17,0	16,8	17,8	13,9	9,6	6,9
Télé Mag	---	---	---	---	---	12,3	17,4

La presse hebdomadaire est essentiellement composée de magazines de programmes de télévision. On peut noter que le premier d'entre eux en terme d'audience, *Visu*, appartient au groupe CKC, éditeur du *Quotidien de la Réunion.*

Il convient de rappeler qu'il s'agit d'indications issues d'organismes de sondages ; les véritables chiffres de ventes ne sont jamais annoncés, pour des raisons de contexte concurrentiel extrêmement vif au sein d'un marché d'annonceurs somme toute relativement réduit. Ces données sont parfois contestées par les organes de presse à qui ils sont moins favorables. Chaque média se livrant à une interprétation propre et qu'il faut donc considérer comme pouvant être remise en cause.

Le Quotidien de la Réunion annonce pour sa part les chiffres suivants, interprétations des deux sources mentionnées plus haut.

Résultats en pénétration et en structure (Metridom-Vague 11 du 7 octobre au 19 novembre 1997)[1].

[1] *Source :* Le Quotidien, *service Publicité-Annonces.*

Individus âgés de 15 ans et plus. Période lundi à dimanche. Lecture veille.

	Résultats en pénétration %	Résultats en structure
au moins un titre	39,6	185 000 lecteurs
Le Quotidien	**32,5**	**151 000 lecteurs**
Le journal de l'île	14,5	67 000 lecteurs
Témoignages	1,5	7 000 lecteurs

Les résultats en structure, selon l'échantillon *Métradom* 1997, donne également une indication sur le profil des lecteurs du *Quotidien de la Réunion*

Sexe	
Hommes	53,7 %
Femmes	46,3 %

Age	
15-24 ans	24,6 %
25-34 ans	25,2 %
35-49 ans	29,6 %
50-64 ans	15,3 %
65 ans et plus	5,3 %

Profession du chef de famille	
CSP++	10,3 %
CSP+	22,8 %
Autres actifs	50,6 %
Inactifs	26,6 %
Dont retraités	14,6 %
Niveau d'instruction	
Supérieur	18,9 %
Secondaire	35,2 %
Technique/professionnel	18,1 %
Primaire - max	27,7 %

Les indicateurs donnés de statut socio-économique sont évidemment à manier avec prudence, il propose néanmoins de se faire une idée générale de la structure actuelle du lectorat bien représenté chez les classes moyennes auxquelles on fait souvent allusion dans l'étude de notre corpus. Les chiffres *Diffusion Contrôle/OJD* (vérifiés d'après des données comptables) attestent également de la progression des tirages depuis quelques années du *Quotidien de la Réunion* (on ne possède pas de données fiables pour les premières années du journal).

Evolution de la diffusion du *Quotidien de la Réunion* (*Diffusion Contrôle/OJD*)

Dates	**1992**	**1993**	**1994**	**1995**	**1996**	**1997**
Nbre moyen d'exemplaires	30 565	30 671	31 264	31 459	33 948	34 176

La croissance du titre entre 1996 et 1997 est de 7,75 % et le place (en vente) à la 30^{e} place des quotidiens régionaux entre la *Charente Libre et l'Echo Républicain*. Le titre était à la 35^{e} place l'année précédente. Dans le contexte général d'incertitudes (*Le Monde* du 13/05/98 : p 20), ces bons résultats, en terme de vente, classent *Le Quotidien* parmi les rares titres de la PQR à connaître une croissance de diffusion.

PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE[1]					
		Diffusion totale 1996 (exemplaires)	Evolution 1996/1995 (en %)	Evolution 1996/1991 (en %)	Part des abonnements (en %)
1	OUEST FRANCE	761 828	- 1,61	- 1,62	21,89
2	LE PROGRES (Groupe)	411 177	- 3,48	9,39	21,78
3	SUD OUEST	340 702	- 2,00	- 3,11	18,24
4	CENTRE OUEST (Groupe)	340 232	-2,44	-5,85	45,13
5	LA VOIX DU NORD	328 430	-1,51	-5,37	4,45
6	L'EST REPUBLICAIN (Groupe)	285 585	-1,10	-ND	15,22
7	LE DAUPHINE LIBERE	261 530	-4,07	-8,56	27,29
8	LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST	255 049	-1,76	-2,07	32,23
9	NICE MATIN	235 650	-3,38	-3,68	5,02
10	LES DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE	209 927	-1,17	-2,63	2,83
11	LA DEPECHE DU MIDI	202 190	-3,20	-7,62	20,98
12	LE TELEGRAMME DE BREST ET DE l'OUEST	189 401	-1,44	-5,60	3,30
13	LE REPUBLICAIN LORRAIN	173 477	-1,70	-6,41	5,55
14	MIDI LIBRE	166 060	-2,71	-7,31	8,76
15	LE PROVENCAL	137 631	-2,51	-6,79	7,21
16	L'UNION-L'ARDENNAIS	130 845	-2,42	-2,14	13,43
17	L'ALSACE	117 048	-1,26	-1,52	87,62
18	LE COURRIER DE L'OUEST	104 941	-0,93	-0,50	22,06
19	PARIS NORMANDIE	95 765	-5,12	-10,16	17,34
20	LE COURRIER PICARD	78 131	-3,20	-1,94	19,30
21	PRESSE OCEAN	72 670	-1,99	-6,65	10,48
22	L'INDEPENDANT	68 429	-2,08	-2,57	4,51
23	VAR MATIN	67 878	-6,11	-7,45	5,89
24	NORD ECLAIR	86 038	-4,72	-12,41	2,17
25	LE MERIDIONNAL	58 569	-4,10	-3,19	8,33
26	LA REPUBLIQUE DU CENTRE	56 048	-2,33	-4,42	49,12
27	LE MAINE LIBRE	52 310	-1,56	-0,49	42,57
28	L'YONNE REPUBLICAINE	39 445	0,08	- 0,16	57,96
29	LA CHARENTE LIBRE	38 676	-0,22	-0,31	32,40
30	**LE QUOTIDIEN DE LA REUNION**	**32 860**	**7,75**	**8,60**	**8,45**
31	L'ECHO REPUBLICAIN	31 292	-2,40	-2,61	58,56
32	LA REPUBLIQUE DES PYRENEES	29 170	-0,44	1,85	24,48
33	LA LIBERTE DE L'EST	29 147	-3,98	-2,77	38,25
34	LA PRESSE DE LA MANCHE	25 997	-1,81	-0,36	23,02
35	L'AISNE NOUVELLE	25 500	-2,53	-4,96	29,40
36	CENTRE-PRESSE- Rodez	24 062	-1,20	-0,86	62,63
37	CENTRE-PRESSE- Poitiers	23 809	-1,51	8,45	42,56
38	LE HAVRE LIBRE	20 731	-3,70	-9,01	4,27
39	LE HAVRE PRESSE-LE PROGRES	15 588	-0,83	1,42	11,46
40	LA NOUVELLE REPUBLIQUE DES PYRENEES	14 741	-4,98	-8,55	36,02
41	L'EVEIL DE LA HAUTE LOIRE	14 329	-1,00	4,73	40,21

[1] *D'après un tableau-poster publié par le journal* Stratégies *et repris par le* Le Quotidien *dans son édition du 23/05/97.*

D'autres publications, à tirages plus réduits, sont éditées, la plupart sur papier couché glacé, éditions de qualité rendues possibles grâce au développement des technologies d'impression de ces dernières années (les industries graphiques de la Réunion ayant dû moderniser très rapidement leurs équipements afin de faire face à la concurrence de l'île Maurice ou de Singapour). *Via/l'Enjeu*, *Le Mémento Industriel et Commercial*, *L'Echo Austral*, *Leader* proposent des informations plutôt axées sur le monde socio-économique de l'île ou de la région océan Indien. Deux magazines récents, *Exclusif* (mode, portraits) et *Attitude* (tendance jeunes, société), sont parus en 1997, (tandis que disparaissaient la même année deux titres hebdomadaires, *7 Réunion* et *Star-Télé*, liquidés judiciairement, appartenant au groupe Apavou. Deux autres hebdomadaires, *Star Top Tv* à destination des jeunes et *Télé Zap*, grand public, sont créés en 1998).

5.2. - L'audiovisuel

La radio

La radio réunionnaise existe déjà avant guerre, en 1927, année du premier « radio concert » diffusé à Saint-Denis. Des postes de réception publics sont à la disposition des usagers dans toute l'île, et *Radio Saint-Denis* naît en 1938 (Bénard et alii, 1989). Il faut cependant attendre le début de la départementalisation pour que la Radio Nationale, suivie de la *Radio Diffusion Française* prennent de l'ampleur dans l'île, en 1948. En 1950, on compte 1 900 postes de radio pour 30 heures d'émissions hebdomadaires et 25 400 en 1963 pour 70 heures hebdomadaires[1]. Entièrement contrôlée par l'État, elle dépend, dès l'origine, du ministère de la Poste. A Paris, toutefois, on ne se soucie trop guère de son fonctionnement ; il faut ainsi attendre le milieu des années 60 et l'intervention du ministre de l'Information de l'époque, Alain Peyrefitte, pour que l'on change l'abonnement *A.F.P.* (« *Afridascar* ») qui envoyait à la Réunion les nouvelles d'Afrique, pour un abonnement national et international (Vincent-Dolor cité par Idelson, 1995).

Le journaliste responsable de la radio, Jean-Vincent Dolor (idem, 1995) rappelle également qu'il officie au début des années 50, à la fois à la radio et au *Journal de l'Ile*, utilisant les feuillets du second pour alimenter les informations parlées. C'est lui qui, en 1964, aura la responsabilité de lancer le Centre d'Actualité Télévisée de la station de la Réunion, situé à Saint-Denis dans une ancienne caserne d'artillerie.

[1] *Source : Document* RFO-Réunion

L'implantation de la télévision à la Réunion

Considérée comme utopiste et irréalisable pendant toute la première partie de la départementalisation (1946/1963), la télévision réunionnaise naîtra, selon Jean Vincent-Dolor, de la volonté d'un seul homme, Michel Debré, lequel estime également que la télévision peut constituer un moyen d'ouverture de l'île sur le monde (Debré, 1974 : 51). Bien évidemment, le discours des opposants au régime du général de Gaulle est tout autre ; ces derniers considérant que la télévision d'État a été mise en place à la Réunion comme moyen de propagande, plus efficace encore que les fraudes électorales (selon Paul Vergès, leader du Parti Communiste Réunionnais, cité par Idelson, 1995). Les premiers programmes de l'*O.R.T.F.* (qui a succédé à la *R.T.F.*) sont diffusés le 24 décembre 1964 devant un petit nombre de privilégiés possédant un poste de télévision (43 % des foyers sont déjà équipés en métropole) ainsi qu'en présence du ministre de l'Information Alain Peyrefitte, et le premier journal télévisé en direct du Barachois est proposé en janvier 1965. Il est présenté par Jean Vincent-Dolor qui présidera en fait aux destinées de la radio et de la télévision jusqu'en 1981, peu avant la création de *RFO*, et après celle de *France Régions 3* en 1974. Radio et télévision constituent à la Réunion un véritable canal de propagande d'État (« La voix de la France »), monopolistique, et excluant catégoriquement des ondes et de l'antenne les représentants de l'opposition (communistes et socialistes réunionnais). Il faut évidemment replacer ces pratiques dans le contexte « *de guerre froide* » de l'époque, contexte dans lequel évolue le principal acteur décideur des médias de ces années, Jean Vincent-Dolor, (voir plus loin). Il faut souligner également les évolutions techniques (liées au développement engendré par les transferts publics de cette deuxième période de la départementalisation) qui ont permis un essor notable de la télévision : installation d'émetteurs relais à travers l'île facilitant une couverture plus large, et y compris jusqu'à Maurice, direct par satellite réalisé en 1974, diffusion de films en couleurs en 1976, puis d'émissions locales en couleurs en 1978 (Serviable et Técher, 1991 : 73 à 75), création également d'un second canal de *RFO*, le 28 décembre 1983, qui reprend des programmes d'*Antenne* 2. Le nombre de postes de télévision passe de 7 000 en 1966 à 25 300 en 1971, pour respectivement une population de 416 525 et 457 000 habitants, soit un taux inférieur de moitié à celui de la métropole à cette dernière date.

À partir de 1981, les premières brèches s'ouvrent dans le paysage audiovisuel réunionnais. Le 14 juillet 1981, *Radio Free-Dom* peut, grâce au mouvement de libéralisation des ondes impulsé en métropole, briser le monopole d'État. Elle ouvre ainsi la porte à l'avènement de plusieurs radios privées soumises à l'autorisation de la Haute Autorité de l'Audiovisuel qui légalise pas moins de 44 fréquences sur toute

l'île, le 4 juin 1985. Treize années plus tard, c'est encore à peu près le même nombre d'autorisations qui est attribué par l'actuelle représentation du CSA sur l'île, le CTR.
Radio FreeDom va proposer un nouvel espace d'expression sur la scène médiatique locale. La radio « libre » diffuse des émissions de « radios doléances » dans lesquelles les auditeurs peuvent s'exprimer sur les sujets de leur choix. La station est orchestrée par le Dr Camille Sudre qui crée un mouvement qui lui permettra par la suite de prendre part à la vie électorale locale et d'accéder à la présidence du conseil régional. Pour la première fois sur les ondes radiophoniques, les sujets locaux, l'expression populaire réunionnaise avec notamment l'usage de la langue créole à l'antenne, apparaissent, avec en contrepartie quelques débordements, notamment en matière de diffamation. Des bulletins d'informations locales sont également proposés aux auditeurs, réalisés avec des journalistes du *Quotidien* (rémunérés à la pige) dans un studio aménagé dans les propres locaux du journal. Le 14 juillet 1985, *Radio FreeDom* relaie les informations en direct d'*Europe N° 1*, tandis que d'autres stations locales diffusent les journaux de *R.M.C.* et *de R.T.L.* L'ère du canal unique de la radio d'État qui achevait ses émissions au son de la Marseillaise, après la retransmission du dernier journal de *France Inter*, est révolue. Nouvelle brèche médiatique dans le paysage audiovisuel réunionnais, *Télé FreeDom* est lancée par Camille Sudre le 13 mars 1986. À l'instar des radios doléances, des télé-doléances créent un nouvel espace d'interactivité locale. Dans un petit studio et avec des moyens techniques amateurs, le téléspectateur peut passer pour la première fois de l'autre côté de la caméra et s'exprimer en direct. Des débats sont organisés réunissant sur un plateau acteurs de la société politique, civile ou simples citoyens.
Télé FreeDom émet cependant sans autorisation légale, et la preuve du paiement des droits des films et émissions diffusés ne peut pas toujours être apportée par son patron, Camille Sudre, qui fait l'objet de plusieurs plaintes en justice (notamment de la part des professionnels des vidéos-clubs de l'île).
Les démêlés avec la justice aboutissent à la saisie des émetteurs le 24 février 1991, événement qui va provoquer la poursuite de manifestations de rue et engendrer un mouvement de soutien de plusieurs catégories sociales (artistes, intellectuels), objet du sous-corpus II de la présente étude. Au cours d'une manifestation qui avait réuni dans la rue 10 000 personnes le 15 septembre 1986, Camille Sudre déclarait : *« Ensemble (...), nous allons faire comprendre à la notion toute entière que la télévision appartient à ceux qui la regardent »* (Pontus, 1991 : 91).
Les débordements et les violences qui ont suivi le mouvement *FreeDom* l'isolent pourtant de la classe politique. Camille Sudre, fort d'une certaine popularité médiatique, parvient toutefois à se faire élire à la présidence de la Région, en mars 1992, mais son élection sera invalidée en mai 1993, au motif que l'utilisation de sa

radio à des fins électorales aura empiété sur les comptes de campagne. L'épouse de Camille Sudre, Margie Sudre, sera à son tour élue à la tête de la Région avec l'appui du groupe *FreeDom* ; elle sera nommée en mai 1995 secrétaire d'État à la Francophonie du gouvernement d'Alain Juppé.

L'ouverture des chaînes

Télé Free Dom n'a pu émettre à nouveau à la suite des événements de 1991, mais elle a contribué à une ouverture du paysage télévisuel réunionnais. La même année, une troisième chaîne, *Antenne Réunion*, voyait le jour, associée à *Canal Réunion*, opérateur local de *Canal* + (chaîne cryptée).

Deux autres chaînes, à la diffusion moins importante en audience, *TV 4* dans le Nord et *TV Sud* dans le Sud, émettent également depuis quelques années, et l'arrivée annoncée pour janvier 1999 de bouquets de programmes lancés par des opérateurs d'envergure permettront d'accéder à plus d'une vingtaine de chaînes supplémentaires. La région n'étant pas jusqu'alors couverte directement par un satellite, ces nouveaux opérateurs profiteront du nouveau satellite Eutelsat W 2 (lancé le 5 octobre 1998 par le vol 11 d'Ariane), destiné initialement à l'Afrique du Sud[1]. Les programmes de ces nouveaux opérateurs nécessiteront néanmoins un abonnement et des frais d'installation d'antenne parabolique, et ne profiteront qu'à une partie des 250 000 foyers réunionnais équipés de poste de télévision. Watin et Wolff ont tracé un tableau synoptique (1995 : 39) de l'évolution rapide du paysage médiatique réunionnais des vingt dernières années. *Le Quotidien* en 1976, *Radio FreeDom* en 1981, et *Télé FreeDom* en 1986, constituent autant de brèches médiatiques dans un paysage jusque-là caractérisé par l'absence de pluralisme, la censure et la main mise de l'État. Pour Wolff (1996 : 84), « *le pluralisme médiatique et la diversité foisonnante des canaux d'information actuels constituent une conquête récente* ». C'est précisément dans cette dynamique locale, et à un moment bien déterminé d'émergence, que s'inscrit l'avènement du *Quotidien.*

5.2.1- L'audience

Les seules mesures d'audience dont on dispose pour l'audiovisuel sont celles réalisées par le même organisme *Médiamétrie*. Les deux tableaux suivants sont issus de la vague *Métradom* 11 réalisée en octobre-novembre 1997 (interrogation concernant l'écoute entre le lundi et le vendredi. 1 % représentant 4 667 individus de plus de 15 ans).

[1] *L'arrivée de bouquets de programmes européens ne réglera peut-être pas la question du contenu soulevée dans le «Rapport sur l'audiovisuel 1997 » du Comité de la Culture et de l'Environnement de la Région Réunion (Idelson, 1998) qui déplore une trop grande nord-américanisation des programmes et l'indigence de la place accordée à la culture locale et au créole.*

Radios

	Audience cumulée (en %)	Part d'audience (en %)
102 FM	13,2	7,1
EXO FM	6,7	4,4
FRANCE INTER	8,0	4,8
KREOL FM	3,4	3,0
NRJ	12,2	8,6
R.F.O.	**40,3**	**26,3**
Radio EST RÉUNION	14,7	10,2
Radio FESTIVAL	8,8	6,9
Radio FREEDOM	**21,5**	**14,8**
SKY REUNION	2,3	1,3

Quarante-six radios sont autorisées à la Réunion (Rapport sur l'audiovisuel 1997 du Conseil de la Culture et de l'Environnement de la Réunion) par le CSA : vingt-huit de catégorie A (associatives) et dix-huit de catégories B et C (commerciales).
On remarque que le tableau ci-dessus ne concerne aucune radio associative, à l'audience plus faible, ces radios associatives jouent néanmoins un rôle social important en matière d'animation de quartier, même si « *finalement le résultat de la " libéralisation" des ondes et de l'éclatement du paysage radiophonique peut sembler bien en-dessous des espoirs du début des années 80* » (CCER, 1998 : 31).
On peut observer également le relative bonne position, en terme d'audience, *de radio Free Dom* qui reste très populaire chez beaucoup d'auditeurs (*NRJ*, récente dans le paysage radiophonique, semble toucher également avec succès une population jeune, d'autant plus que les résultats du présent sondage n'ont été effectués que sur Saint-Denis avant l'autorisation récente d'émettre sur toute l'île).

Télévisions, audiences en %. Source *Médiamétrie-Métradom* - Vague 11 oct.nov. 1997.

	Audience cumulée (en %)	**Part d'audience (en %)**
ANTENNE REUNION	60,7	37,9
CANAL +	14,0	6,1
***RFO* 1er canal**	**69,6**	**48,0**
RFO 2 e canal	15,8	4,3
TV4	2,0	0,5

RFO télévision (comme *RFO-Radio*) enregistrent les meilleurs résultats en terme d'audience, mais *Antenne Réunion* qui ne possède pas les mêmes moyens financiers (1 129,9 MF pour le budget total de RFO) se place en position de concurrent direct. Les mutations annoncées par les bouquets de programmes satellitaires risquent de bouleverser considérablement encore ces données (voir également paragraphe 6.5.2.).

5.3. - Les nouvelles technologies

Deux secteurs peuvent attester du développement rapide des nouvelles technologies dans le département qui suscitent, à l'observation des chiffres de vente des matériels, un engouement certain chez l'usager-consommateur réunionnais : il s'agit de l'informatique et des télécommunications.

Une Société d'Economie Mixte (SEM PROTEL), dans laquelle la Région Réunion détient une part importante, a d'ailleurs pour mission de promouvoir et de participer au développement dans l'île de ces nouvelles technologies. Dans le domaine de l'informatique d'abord, le premier salon de l'informatique s'est tenu à la Réunion en 1980, les importateurs de matériels informatiques ont développé depuis une activité importante et l'arrivée récente du réseau Internet a suscité beaucoup d'espoir dans une région caractérisée par l'enclavement insulaire : quatre fournisseurs d'accès se disputent un marché en pleine extension même si seulement 1 % de la population était connecté au réseau des réseaux au 1er janvier 1998[1] (il est en pleine expansion depuis). Les établissements scolaires s'équipent rapidement, l'académie de la Réunion devant suivre, au même titre que les autres académies départementales, les directives ministérielles en matière d'équipement pédagogique informatique. Ce qui la différencie néanmoins justement de la plupart des autres académies est sa structure démographique particulièrement jeune qui a pour conséquence une croissance importante du taux d'équipement.

Autre secteur représentatif : les télécommunications connaissent aussi un essor considérable. En 1995, 150 000 ménages possédaient le téléphone soit un taux d'équipement de 81 % (contre 95 % en métropole), mais ce relatif retard est en train de se combler[2]. L'essor important du marché du téléphone portable est de même significatif, les chiffres suivants, provenant de l'unique opérateur de l'île, peuvent attester de cette progression :

Nombre d'abonnés GSM[3]

- 1/1/1996 : 5 500 - 1/1/1997 : 14 000
- 1/1/1998 : 27 000 - 30/09/1998 : **42 000**

Les technologies en matière de télévision et de télédiffusion (satellite, numérique, etc.) vont enfin, comme on l'a déjà évoqué, contribuer à élargir considérablement le paysage audiovisuel réunionnais. Le lancement du satellite W 2 permettra ainsi de proposer deux bouquets de chaînes (par deux opérateurs, *Canal Satellite Réunion* et *Parabole Réunion*).

---

[1] Le Quotidien : *17/01/1998, p.10*

[2] *Insee 1998 :* Tableau économique de la Réunion 97/98

[3] *Source* SFR-SRR Société Réunionnaise du Radio-téléphone, *service marketing.*

CHAPITRE SIXIÈME

LE QUOTIDIEN DANS LE CADRE SOCIOHISTORIQUE : ACTEUR SOCIAL LOCAL

6.1. - La naissance du *Quotidien* : moment clef dans le débat public

L'un des préalables à notre hypothèse est que *Le Quotidien* va apparaître sur la scène médiatique locale en totale rupture avec le mode précédent. Il prône une nouvelle forme de journalisme, se réclame de valeurs professionnelles, de pluralisme. Il crée ainsi un bouleversement dans les habitudes, surprend les différents acteurs politiques et institutionnels, de toutes tendances, et contribue à transformer l'espace public médiatique.

Pour comprendre ce bouleversement, on a restitué le contexte politique bipolaire du début des années 70 mais également le contexte médiatique de la presse écrite et audiovisuelle de l'époque, y compris au niveau national. L'analyse contextuelle a donc permis de mettre évidence que *Le Quotidien* était apparu sur la scène publique à un moment clef, représentant une première brèche médiatique, constituant les premiers indices, avec quelques autres médias d'opinions, de l'émergence d'un espace public nouveau à l'époque. Les mêmes approches des contextes historique, social, économique et médiatique sont proposées pour les périodes 1990-91 et 1996-97 correspondant aux périodes respectives des deux autres sous-corpus (II et III).

6.1.1. - Discours d'acteurs/fondateurs

La rédaction animée par Didier Vangell, un ancien journaliste de FR 3 Réunion, est formée de jeunes journalistes diplômés d'écoles, mais elle comprend également quelques rédacteurs déjà présents dans le département tels que Daniel Vaxelaire, un ancien du *Journal de l'Ile*, qui a participé à l'ébauche du projet avec le fondateur du titre. Ce fondateur est Maximin Chane-Ki-Chune, actuel directeur de la publication, qui considère que « *Le Quotidien* peut aider à l'essor de sa région » (cf. paragraphe 6.3). Deux entretiens ont été réalisés, l'un avec ce chef d'entreprise qui a toujours présidé aux destinées du titre depuis sa création, l'autre avec l'actuel rédacteur en chef, Jean-Louis Rabou, acteur d'opinion, toujours présent également depuis les premiers numéros (à l'exception d'une période d'absence durant laquelle il a exercé

en métropole). Ont été sélectionnés ci-après les passages de ces entretiens qui permettent d'étayer certains points de notre problématique. Ils constituent autant d'indices pouvant conforter la trame de cette problématique (notre approche de l'entretien ayant été explicitée au paragraphe 1.2, à propos des récits de vie).

Les entretiens ont été réalisés au siège du *Quotidien* à Saint-Denis dans les bureaux respectifs des intéressés, le premier avec Jean-Louis Rabou le 16 juin 1998, et le second avec Maximin Chane-Ki-Chune, le 5 août 1998. Ces entretiens ont été enregistrés et retranscrits (leur intégralité figure en annexes). Trois grands thèmes abordés dans ces entretiens ont été repris : 1) le lancement du *Quotidien* dans un contexte d'émergence d'un espace public médiatisé, 2) le discours de référence aux canons professionnels de ses propres acteurs, 3) l'évolution du journal.

1) - Le lancement du *Quotidien* est impulsé par un entrepreneur d'origine chinoise qui ne se sent pas encore intégré à la société créole et qui estime avoir été stigmatisé, notamment par une partie des décideurs financiers et politiques de l'époque. Au départ, Maximin Chane-Ki-Chune, chef d'entreprise autodidacte, avait souhaité se lancer dans la production locale laitière :

> « - CKC (...) *: je voulais me lancer dans l'élevage de vaches laitières, d'abord à Sainte-Suzanne, puis à terme dans toute l'île. Je me suis dit que toute ma vie ne suffirait pas à répondre à la demande locale en matière de consommation de lait. Mais les banques et la SAFER ont fait échouer la vente de terrains que je visais, ils m'ont carrément boycotté. J'avais pourtant trouvé un terrain, il fallait 40 hectares - depuis plusieurs années je m'étais renseigné en France où j'avais visité plusieurs exploitations, et une école de vachers - quand j'ai trouvé ce terrain de 40 hectares, à 300 mètres d'altitude à Sainte-Suzanne, qui était entièrement mécanisable, pour une étable de 120 unités, je n'ai pas pu l'acheter. Alors que si ça avait marché, j'aurais fait reproduire les mêmes exploitations dans différents coins de l'île, et je me serais attaché à satisfaire l'immense demande de consommation de lait dans l'île, je ne serais pas venu dans la presse, comme quoi, c'est un concours de circonstance...*
>
> *Mais on m'a boycotté, on m'a interdit, parce que j'étais sur le point d'acheter, la SAFER m'a dit :* " M. Chane-Ki-Chune, vous payez trop cher le terrain ", *c'était 575 000 F CFA l'hectare,* " Vous payez trop cher, laissez-nous négocier", *et puis, eux, avec le Crédit Agricole à l'époque, ils m'ont boycotté, après quand j'ai téléphoné à un notaire, je crois que c'était l'étude* Mace, *il m'a dit que la personne avait retiré ce terrain de la vente, je sus que c'était un truc de boycott, je me suis dit tant pis* ».

Ce sentiment de stigmatisation éprouvé par le fondateur du titre, notamment de la part des décideurs économiques et politiques de l'époque, apparaît également dans les passages suivants de l'entretien :

- (Question) : « *En 77, vous dites que vous avez été victime, qui en voulait au* Quotidien ?

- CKC : *Les banques parce que il y avait les banques qui me soutenaient, à l'époque, c'était la* BNCI *qui m'aidait, mais avant que l'exploitation du journal ne commence, il y avait le patron de la* BR, *qui était le banquier du* Journal de l'Ile : *il a été fait pression sur mon banquier pour qu'il ne m'aide pas en disant que la Réunion ne pouvait supporter deux journaux, que les deux allaient se casser la gueule, alors les autres ont accepté, et à mon avis aussi, il y a eu peut-être la primauté de la communauté qui a joué aussi, parce que moi on m'a toujours dit, même par l'intermédiaire du* Journal de l'Ile : "Vous, restez derrière vos comptoirs, le domaine de l'information nous est réservé, écrite ou non écrite", *on m'a déjà tenu ces propos plusieurs fois, dans les conversations, bon, ils ont organisé la chute du journal, donc, avant même que le journal ne démarre, ils avaient déjà retourné, renvoyé des traites n'honorant pas les crédits convenus. Plus tard, en 79, quand* Le Quotidien *s'est redressé un tout petit peu, j'ai été chercher une banque, j'ai fait venir la* Banque Populaire à la Réunion, *maintenant transformée en* Bred, *donc c'est moi avec quelques amis du* Sypmer *qui avons pris l'initiative de la faire venir.*
(...)

- *Alors les banques vous ont mis les bâtons dans les roues, est-ce que les pouvoirs publics, les élus locaux vous ont ennuyé également ?*

- *CKC : Oui, parce que au départ, comme Debré n'avait pas confiance, il envoyait toujours les renseignements généraux, sous la pression de leurs amis locaux, pour voir si l'argent ne venait pas de Mao Tsé-Toung, c'était ridicule mais énervant en même temps. Et même le préfet était embêté, il me disait :* "C'est Debré qui envoit chaque fois les renseignements généraux me demander dans mon bureau, d'où vient l'argent, d'où vient l'argent ?"... »

La première équipe rédactionnelle est composée de jeunes journalistes dont la plupart viennent de métropole. Jean-Louis Rabou évoque l'esprit « militant », celui de « Mai 68 », des débuts du journal :

- *J.L.R. : « Il y avait ce projet d'indépendance, et ça, c'était vrai, et ça tombait entre les mains de la rédaction qui avait 26, 27 ans de moyenne d'âge. Dans* Le Monde *à l'époque, il y avait un article qui nous présentait comme la plus jeune rédaction de France. Donc, ce journal nouveau, d'un type nouveau, surtout pour l'outremer, en plus qui allait être fait par des gens qui avaient 25*

ans, donc qui avaient une pêche d'enfer. On leur avait livré entre les bras une espèce de rêve, parce qu'aussi on venait de la métropole, on arrivait dans une région qu'on ne connaissait pas, et on sentait qu'il y avait une attente énorme. Et autant ce que j'appelle les notables, les décideurs, nous ont tiré dessus au début, autant la population, elle, a tout de suite été très solidaire. Et quand les problèmes se sont posés, tout de suite, il y a eu un mouvement populaire très fort, qui s'est traduit par un mouvement de sympathie spontané, qui s'est traduit par des chèques, par des manifestations dans la rue, qui s'est traduit par des sportifs et des comédiens locaux qui ont fait des matchs et des spectacles avec des recettes versées au Quotidien. *C'était très très fort. Je pense que les gens qui ont vécu cette époque-là, n'ont pas oublié, et n'oublieront jamais. Je dis bien ça touchait des gens qui avaient 25 ans. Donc, c'était doublement, heu..., moi qui ai fait 68, c'était un deuxième 68, et puis il y avait l'impression qu'on allait faire un vrai journal. Un vrai journal, parce que c'est vrai qu'à l'époque à la Réunion, il y avait - ce n'est pas péjoratif - il faut se resituer 20 ans en arrière, il y avait deux feuilles, le* Journal de l'Ile, *et* Témoignages, *et j'imagine que vu de la métropole, créer un journal outremer, ça consistait à créer une feuille électorale, et ce n'était pas ça, et cela on l'a compris quand est arrivés, on a vu que le projet, c'était un projet ambitieux. Un projet ambitieux à la fois au niveau éditorial et à la fois au niveau technique.*

- D'où venaient ces jeunes journalistes, avaient-ils fait une école de journalisme ?

- J.L.R. : C'était des gens qui avaient en moyenne un an ou deux ans d'ancienneté professionnelle, et qui avaient fait une école de journalisme.

Les analyses du rédacteur en chef et du directeur de la publication concernant le paysage médiatique de "l'avant-*Quotidien*" se rejoignent, ce paysage est décrit comme peu pluraliste et très peu professionnel.

- J.L.R. (...) quand on est arrivés, il y avait tout bêtement des informations nouvelles qui paraissaient dans Le Quotidien, *qu'on ne voyait pas avant. Des trucs tout bêtes : le fait de donner la parole à tous les courants de pensée politique dans un même journal, ça n'existait pas. C'était dès fois des trucs aussi bêtes que ça. Un courrier des lecteurs très libre, ça paraissait inconcevable à l'époque. Une pagination tout bêtement, des articles signés par des journalistes, au* JIR, *il y avait le rédacteur en chef à l'époque, Martin-Darène, et puis beaucoup de correspondants et je crois simplement deux professionnels. — Il y a des faits précis, c'est que* Le Quotidien *continue à n'appartenir à personne, que ce soit au plan politique, et que ce soit renforcé*

par sa réussite économique, renforcé par le fait que Le Quotidien *soit une entreprise saine donc - c'est vrai au début on avait ce projet d'indépendance, ce n'était pas évident, et heureusement qu'il y a eu des gens comme Chane-Ki-Chune qui ont, contre vents et marées, refusé de céder, c'est évident qu'à certaines époques, on aurait pu mieux vivre si on s'était laissés approcher par certains gros commerçants de la place, par certains politiques, et personnellement, quand je suis revenu en 88, je ne suis revenu que parce que le patron s'appelle Chane-Ki-Chune.*

- CKC : (...) il y avait un besoin, et puis le Journal de l'Ile *ne remplissait pas ce rôle, aussi bien à l'époque, je n'aime pas dire cela qualitativement, c'est un peu ça, quantitativement, mais qualitativement aussi, parce qu'il n'y avait que le* Journal de l'Ile *et* Témoignages, *tous les deux à l'extrême qui se renvoyaient les balles, et puis il n'y avait pas d'information, rien.* L'ORTF, *c'était la même chose, le* Journal de l'Ile *d'un côté et puis* Témoignages *de l'autre, il n'y avait pas d'information, il n'y avait rien. Quand j'ai voulu créer le journal, le* Journal de l'Ile *était de quatre pages, à huit pages grand format, toute l'année, à peu près ».*

Comme on le rappellera à la fin de la partie II (rappel de l'hypothèse), *Le Quotidien* apparaît ainsi comme le produit de la rencontre entre un chef d'entreprise local qui revendique, au nom de valeurs économiques libérales, son accession au monde des affaires, et quelques jeunes journalistes qui se réclament de canons professionnels d'indépendance totale vis-à-vis de tout pouvoir, canons qui ne sont pas étrangers à l'esprit des ordonnances de 1944 (on remarque également dans le discours du rédacteur en chef, Jean-Louis Rabou, plusieurs évocations du mouvement de Mai 68). Le journal qui connaît des difficultés économiques va dans l'année 1977 être porté par un mouvement de soutien qui correspond à l'émergence d'un espace public en relation avec une nouvelle classe moyenne issue de la départementalisation, espace public qui a déjà commencé à apparaître dans d'autres sphères (à l'école notamment), comme nous l'avons déjà évoqué.

2) Le discours de référence aux canons professionnels propre aux journalistes et à la rédaction, est identifiable dans les propos des deux acteurs interrogés, et l'on remarque qu'il est resté identique à celui relevé dans les premiers numéros du journal (voir « La Règle » paragraphe 6.3.1). Deux aspects principaux se dégagent des propos du créateur du *Quotidien* : la volonté de proposer un journal d'information indépendante et pluraliste, discours qui rejoint totalement celui des journalistes, et puis le souci de créer un journal comme moteur du développement économique :

- C.K.C : *« (...) Donc j'ai voulu créer quelque chose, j'ai voulu que ce soit un moteur, je me rappelle quand le préfet Lamy m'a demandé quels étaient mes*

RÉUNION

objectifs, j'ai dit que ce que je voulais, c'était d'abord dédramatiser la vie quotidienne, au niveau relationnel, politique, socioprofessionnel, etc., dédramatiser, et puis deuxième point, c'était de permettre l'émergence de jeunes, des personnes qui ont la compétence et l'honnêteté, voilà, l'émergence. À partir de là, mars 77, on a commencé la premère interview en direct, une vraie interview par page, pour chaque candidat aux élections municipales.

- Vous avez signé un premier éditorial en 76 - 77...

- CKC : *Qui est encore là* (il montre le premier numéro affiché dans son bureau).

- Mais ensuite, vous avez écrit un éditorial dans lequel vous prôniez des mesures en faveur du développement économique, vous y disiez : "Nous, notre projet, c'est le développement économique... ". *Votre projet était-il celui d'un chef d'entreprise ou d'un défenseur des règles déontologiques de journalisme ?*

- CKC : *Les deux, c'est-à-dire qu'il n'y a pas besoin de cours de déontologie. La déontologie, ou l'honnêteté, on n'a pas besoin de les enseigner, ca fait partie obligatoire de n'importe quel projet de presse. Le projet, pour moi, un journal, ce n'est pas seulement donner l'information. Il doit montrer un peu une marche à suivre, aiguiller la vie économique. Maintenant, je suis à la tête du* Quotidien, *mais à chaque fois qu'un projet se crée à la Réunion, même s'il y a de la concurrence, ça me fait plaisir, parce que je me sens concerné par tout développement qui se fait, parce que premièrement, s'il se fait à la Réunion, je suis content, et puis en général, même si c'est en France qu'il se crée, je suis content, parce que ça fait partie de ma conception, de ma philosophie, car on ne peut pas tout faire soi-même, alors, si je peux, grâce au* Quotidien, *contribuer à ce développement, je suis satisfait. Parce qu'avant, on ne donnait pas l'information économique. Nous avons pris du temps pour persuader nos journalistes : l'information économique est même aussi importante que l'information politique, parce qu'avant, à l'école, on leur enseignait la politique, mais pas l'économique. J'ai souhaité que l'on ouvre les sujets sur l'économique, la culture également, et puis le sport.*

Pourquoi l'économique est-il très important ? Parce que tous les actes que nous effectuons tous les jours sont des actes économiques : acheter un pain, une boisson, c'est un acte économique. Et c'est très important l'économie, mais à l'école de journalistes, on n'enseignait pas cela, on était pur, pur intellectuel, la déontologie c'est purement intellectuel, ils ont oublié, on est..., vous savez l'économie, c'est tellement important, c'est comme l'air qu'on respire, l'oxygène qu'on respire. J'ai voulu sensibiliser à cela, quand on crée

quelque chose, quand on veut développer à la Réunion, développer des activités économiques, l'emploi suivra. Si on veut développer l'emploi, et que l'on met l'argent-emploi avant l'activité économique, ça ne marchera pas. Ca devient le RMI, ca devient l'Assedic.

- C'est donc un projet économique et en même temps un projet de journal indépendant ?

- CKC : *J'ai voulu faire quelque chose qui était difficile, mais en créant cela, je ne pensais pas quand même que je rencontrerai autant d'obstacles. Il y a eu tellement de collusions de différentes parties, de personnes en place, venant des milieux politiques, ou financiers, à tout point de vue, et même de la part des tribunaux, tous ceux-là, je ne pensais pas qu'ils allaient se concerter pour essayer de nous nuire de la sorte, parce que moi naïvement, je pensais que comme j'allais créer quelque chose, j'allais apporter du dynamisme, un peu comme un modèle, et que les gens seraient contents, comme je le suis, face à un créateur de projet. Eh bien ce ne fut pas le cas. Ceux qui étaient en place à l'époque étaient contre nous, mais heureusement que les lecteurs furent satisfaits.*

Donc l'objectif c'était d'apporter l'information la plus juste possible, et puis aussi, indirectement, proposer une certaine forme de formation, parce que les gens quand ils lisent la presse, ça leur forme l'esprit critique, ca leur donne aussi, peut-être une ouverture d'esprit.(...)

- Pour en revenir au projet de départ, c'est donc un projet d'entrepreneur privé, vous avez une vision assez libérale de la vie économique, et pourtant les journalistes sont plutôt de gauche....

- CKC : *Non, les journalistes ne sont pas de gauche, et encore la gauche est maintenant un peu conciliée à l'économie.* Le Quotidien *ne manie pas la langue de bois, même si on le fait avec modération, on dit clairement ce qui se passe, cela fait que pour la droite on est de gauche, et pour la gauche on est de droite.*

- Jean-Louis Rabou se définit quand même de centre-gauche,

- CKC : *Oui, mais chaque personne dans la rédaction possède sa propre opinion, d'accord, mais, euh, la règle, c'est la direction qui la définit. Tous les rédacteurs en chef, avant même Rabou, doivent appliquer la règle, en mettant parfois même leurs opinions personnelles de côté, ca ne veut pas dire que de temps en temps quand ils écrivent un article, leur opinion n'apparaît pas, mais l'essentiel est de rester dans la ligne du* Quotidien ».

A ce stade, on peut repérer quelques contradictions lorsque l'on confronte les discours (notamment à propos de la déontologie), contradictions que l'on pourra

relever à d'autres endroits (à la lecture intégrale des entretiens figurant en annexes). Mais le discours du rédacteur en chef et celui de son employeur se rejoignent néanmoins souvent sur les thèmes centraux de la fondation du journal.

- « *C'est quand même un journal qui possède des valeurs qui s'expriment, notamment, dans des éditoriaux, qui sont des valeurs de gauche, parfois, comment les définis-tu exactement ?*
- J.L.R : *Ça appartient plus à des personnalités, à la mienne et puis à celles de la rédaction. Il faut savoir aussi que je suis le seul recruteur à la rédaction, donc cela ne veut pas dire que je recrute mon semblable, mais il y a pas une définition, c'est-à-dire que dans la charte du* Quotidien, *il y a nulle part écrit :* Le Quotidien *sera centre-gauche ou centre-droit. Mais de fait quand on le situe, on a tendance, même de façon officielle, à la situer au centre-gauche. Je crois que ça rejoint en effet un état d'esprit général, ça rejoint peut-être aussi la moyenne d'âge, c'est-à-dire que c'est une rédaction qui a plutôt 32 ans de moyenne d'âge que 60, alors je ne veux pas dire qu'à 32, on est plus à gauche qu'à 60, mais c'est peut-être ça aussi. Mais ce n'est pas dans la ligne.*
- *C'est en même temps, un journal qui appartient à un représentant de l'entreprise, du monde libéral, qui marque son emprunte un petit peu...*
- J.L.R. : *C'est-à-dire que le projet est un petit peu de Chane-Ki-Chune de faire un journal, c'est-à-dire de faire de l'information. Mais c'est vrai que quand on parle, il y a une volonté de faire bouger les choses, mais pas de les faire bouger pour les faire bouger, de passer son temps à emmerder les gens, mais essayer de dynamiser peut-être la Réunion, essayer de valoriser aussi la Réunion, je pense que* Le Quotidien *a beaucoup contribué à la valorisation de la chose réunionnaise, déjà le fait d'exister, le fait d'être un journal qui petit à petit est devenu un journal assez épais, qui a fait que le JIR aussi a suivi, aujourd'hui la Réunion a une presse assez copieuse qui n'est pas franchement de mauvaise qualité, et tout ça, ça entraîné un certain..., et c'est sûr Chane-Ki-Chune, il le voit en tant que chef d'entreprise, en se disant, derrière le journal, le journal est le reflet d'une société qui bouge, et c'est pour ça que les journaux ont pris de la pagination, ils ont pris des lecteurs parce que apparemment ça bouge...*
- *Dans ses premiers éditos, il parle de développement économique...*
- J.L.R. : *Voilà, je pense que c'est dur de créer un journal et puis de dire, on souhaite une société qui reste inerte. On a souhaité le mouvement. C'est vrai qu'à l'époque on était dans une situation, assez - c'est facile à dire - assez post-tropicale, je veux dire, c'était post-coloniale, c'était une société, enfin on*

le sent, c'était un peu molle... Et je pense que Le Quotidien *a contribué à faire bouger les choses ».*

3) En ce qui concerne la perception de l'évolution du journal par ses principaux acteurs, on note une référence constante au mouvement fondateur, au rôle qu'a joué le titre dans l'espace médiatique, à son attachement à un souci d'indépendance rédactionnelle. Il semble que toute la progression (en ventes et en assise financière) du titre repose sur ce mouvement fondateur, évoqué d'une manière récurrente. Le rédacteur en chef va d'ailleurs reconnaître, en le positionnant par rapport à l'évolution sociale de la Réunion, une certaine « institutionnalisation », un « embourgeoisement », du titre. Il s'agit d'un indice que nous pourrons utiliser pour vérifier l'hypothèse de « décrochage social progressif » que nous formulerons à propos du traitement par *Le Quotidien* du troisième mouvement social du corpus.

- *Et par rapport à la concurrence, comment se situe* Le Quotidien ?

- J.L.R. : *Il a contribué à faire avancer les médias, je pense que c'est positif pour les Réunionnais. C'est positif aussi pour cette image de dynamisme, c'est-à-dire que* Le Quotidien *a certainement joué un petit peu un rôle de locomotive. Mais par rapport aux confrères, aux concurrents, le* JIR,... *on ne se définit jamais par rapport à la concurrence. C'est la concurrence qui a essayé de nous imiter. Ce que je dis n'est pas péjoratif, je veux dire par là que certains ont décidé un jour que* Le Quotidien *serait comme ça. On essaie de faire en sorte que* Le Quotidien *reste tel qu'il a été défini. C'est très rare qu'on réagisse par rapport à ce que font les confrères. Le* Jir *notamment a utilisé, sur ces dix dernières années, ce que j'appelle deux ou trois mouvements stratégiques, il y a eu l'époque Bes, maintenant il y a l'époque Tillier, avec des mouvements, l'un essayant de retirer l'image du journal de droite, l'autre essayant de faire du fait-divers ou de la pseudo-investigation farfouilleuse à tout crin, etc. On essaie de respecter notre avance, ça ne veut pas dire qu'on méprise ce que font les confrères, mais on ne voudrait pas, euh, on veut d'abord rester fidèle à ce que l'on a défini au départ. Ca ne veut pas dire rester immobile, parce que je pense qu'une entreprise, elle est faite pour bouger,* Le Quotidien *arrive à une époque un peu charnière, c'est vrai qu'on a 22-23 ans, je parlais tout à l'heure d'embourgeoisement, c'est vrai que* Le Quotidien *a besoin, c'est là qu'il faut faire attention, je veux dire, on est au top au niveau des chiffres, il y a un vieillissement de la moyenne d'âge, des piliers de la rédaction, et des piliers de l'entreprise, c'est là en effet qu'il faut être très vigilant. Mais, tout en gardant, ce... Je pense qu'on a quelque part, on a apporté aux autres journaux, c'est sûr que le* JIR *s'est bougé parce que* Le Quotidien *était là. Au même titre que le* JIR *a fait passer ses pages locales*

en ouverture du journal parce que Le Quotidien *le faisait, apparemment c'était une bonne recette. Le* JIR *est passé au format tabloïd parce que* Le Quotidien *était en tabloïd et qu'apparemment ça marchait. Il a introduit les annonces gratuites, il a rubriqué beaucoup, alors que le* JIR *n'était pas rubriqué, c'est* Le Quotidien *qui a apporté le rubricage, voilà. Donc, c'est plutôt le* JIR *qui nous a copiés. Mais, ce que j'en garde aujourd'hui, - parce qu'on n'est pas que concurrents, on est aussi des confrères, je ne travaille pas qu'avec des adversaires, c'est que globalement le lecteur réunionnais, si on additionne les radios et les télévisions, globalement le Réunionnais y a gagné. A l'époque, on parlait du pluralisme, il y a 20 ans, c'était un mot fort, aujourd'hui moi ça me fait marrer parce que je pense que le pluralisme est aussi important à la Réunion aujourd'hui que dans n'importe quel département de France, de métropole. Et, ça* Le Quotidien *y est certainement pour beaucoup, puis ensuite la libération des ondes en 81, mais d'abord* Le Quotidien, *puis ensuite la libération des ondes.*

Ça c'est le point fort du Quotidien, *on a du mal à l'imaginer. Parfois j'ai des pressions, mais internes, quand tel truc leur aura pas plus à Chane-Ki-Chune ou à quelqu'un d'autre, il peut y avoir des discussions, mais la discussion qui consiste à dire Virapoullé ci ou Ravate ça, ça n'existe pas.*

- Même vis-à-vis des annonceurs ?

J.L.R. : *Non, enfin c'est peut-être arrivé une fois ou deux en 20 ans. Des petits trucs, on nous dit, oh on aurait pas dû faire ça, mais il n'y a pas la note de service, ou l'ordre, ou la consigne, cela n'existe pas. (....)*

- Concernant la ligne rédactionnelle, qu'est-ce qui a changé depuis les débuts ?

- J.L.R : *Personnellement je pense que la ligne n'a pas changé, en revanche* Le Quotidien *s'est certainement peut-être institutionnalisé, ou un peu embourgeoisé. Il n'a pas trahi la règle qu'il s'était fixée au départ, je la relisais avant que tu n'arrives, celle qui était en première page de la première édition en septembre 76, c'est un journal indépendant, c'est-à-dire qui n'appartient à aucun parti politique, qui n'appartient à aucun groupe financier, et ça ca reste vrai, quand je dis qu'on s'est peut-être institutionnalisés ou embourgeoisés, c'est l'environnement qui a beaucoup changé et il est vrai que* Le Quotidien *quelque part, il faut le reconnaître, est moins original qu'il ne le fut à cette création. Parce que le monde médiatique a bougé, la presse écrite a bougé, le* JIR *a progressé, les radios sont apparues, les télés sont apparues, donc il y a plus ce côté un peu ... quand je suis revenu en 88 (...), je savais qu'il y avait, à la différence de beaucoup de journaux en*

métropole, cette garantie forte d'indépendance. Quand je dis indépendance, ce n'est pas de faire n'importe quoi, mais c'est que le matin quand j'arrive, je n'ai pas sur mon bureau la consigne du jour. A la limite si quelqu'un porte un jugement sur le journal, ca sera Chane-Ki-Chune et ce sera la rédaction, ça ne viendra jamais de l'extérieur. Et quand Chane-Ki-Chune donne son point de vue, ce sont des points de vue, ce ne sont pas des consignes, et quand je dis points de vue, ce ne sont pas des points de vue qui viennent de l'extérieur. Il n'y a jamais la consigne : « Attention, Cadjee fait un gros budget, donc essayons de faire un sujet sur les voitures en donnant la parole prioritairement à Cadjee », ça c'est un truc qui n'existe pas au Quotidien, *tu n'es pas obligé de me croire, mais c'est une réalité que te confirmeraient les autres.*

Mais c'est vrai que le contenu, il a perdu - ce n'est pas que je le regrette - c'est plutôt le reste qui a bougé, même la société, on peut sortir du monde médiatique, la société a considérablement bougé à la Réunion, et c'est vrai que ce qui semblait un peu extraordinaire à l'époque l'est moins aujourd'hui. C'est un peu le phénomène Libération, *c'est le phénomène* Canal +, *quand ils sont arrivés, ils ont créé des choses nouvelles dans le sport, aujourd'hui les jeunes générations trouvent normal de rentrer dans les vestiaires, il y a 10 ans, c'était nouveau. Comme* Le Quotidien *était nouveau, et aujourd'hui les gens... cela étant, et ça rejoint ce dont on parlait tout à l'heure, le côté militant, ce côté militant a maintenant quand même 22, 23 ans, il a laissé des traces, au sens positif du mot, c'est qu'on retrouve encore beaucoup de gens qui quand on dit* Quotidien, *et quand la personne sait qu'on est du* Quotidien, *il y a tout de suite un petit côté sympathique, et ceux qui ne nous aiment pas, ne nous aiment pas franchement. Mais je crois que* Le Quotidien, *et il y en a qui le disent souvent, mais ce n'est pas par fierté mal placée,* Le Quotidien *est perçu comme un journal honnête, qu'on aime ou qu'on n'aime pas, qui est certainement très imparfait, mais qui ne triche pas.*

- C'est quand même un journal qui possède des valeurs qui s'expriment, notamment dans des éditoriaux qui sont des valeurs de gauche, parfois, comment les définis-tu exactement ?

- J.L.R : *Ca appartient plus à des personnalités, à la mienne et puis à celles de la rédaction. Il faut savoir aussi que je suis le seul recruteur à la rédaction, donc cela ne veut pas dire que je recrute mon semblable, mais il y a pas une définition, c'est-à-dire que dans la charte du* Quotidien, *il y a nulle part écrit :* "Le Quotidien *sera centre-gauche ou centre-droit". Mais de fait quand on le situe, on a tendance, même de façon officielle, à la situer au centre-gauche. Je crois que ça rejoint en effet un état d'esprit général, ça rejoint peut-être aussi*

la moyenne d'âge, c'est-à-dire que c'est une rédaction qui a plutôt 32 ans de moyenne d'âge que 60, alors je ne veux pas dire qu'à 32, on est plus à gauche qu'à 60, mais c'est peut-être ça aussi. Mais ce n'est pas dans la ligne ».

Le Quotidien appartient à présent à un groupe (qui comprend environ huit cents salariés, et des participations dans d'autres médias), le groupe CKC, les trois sociétés qui concernent uniquement le titre (rédaction, impression, distribution) emploient environ deux cent cinquante personnes et développent un chiffre d'affaires de quatre-vingt huit millions dont 55 % sont réalisés par la part des ventes, rapport qui permet effectivement de garantir une certaine indépendance rédactionnelle (données 1996 énoncées par Jean-Louis Rabou).

La question de la compatibilité de cette indépendance avec l'appartenance à un tel groupe a ensuite été posée à son fondateur :

- *« Jean-Louis Rabou, dit que s'il est revenu en 88, c'est parce qu'il était sûr que le journal n'appartenait à personne, ni à un parti politique, ni à un gros groupe industriel, pourtant ce journal vous appartient, et vous représentez un grand groupe industriel...*

- CKC : *Je suis un petit groupe parce que je n'ai pas d'intérêt, du reste à cause de cela parce que je fais des sacrifices, j'avais un tas d'opportunités, dans la grande distribution ou dans d'autres secteurs, de participer à un moment donné, mais c'est uniquement parce que j'estime que je suis un journal, j'ai des clients dans la grande distribution comme annonceurs publicitaires, et ce n'est pas décent de ma part d'aller créer quelque chose pour les concurrencer. C'est quelque chose d'autocontrôlé, ça me donne peut-être une certaine autorité au* Quotidien *mais en contrepartie, j'ai un manque à gagner, beaucoup de manque à gagner parce que dans certains secteurs d'activité où la presse, en tant que publicité peut apporter beaucoup de choses et gagner pas mal d'argent peut-être, je me refuse d'aller. Parfois, je suis pourtant invité à prendre des participations, mais je refuse uniquement pour que* Le Quotidien *reste indépendant, je ne veux pas toucher à une activité qui puisse créer des contradictions.*

- *De par votre position de chef d'une holding, et d'élu à la Chambre de Commerce également, ne recevez-vous jamais de pressions vis-à-vis du journal ?*

- CKC : *Non les pressions, c'était prévu, les cinq six premières années, des pressions, oui, on en recevait de Paris, ou d'ailleurs, bon ben après on leur a expliqué, ils ont vu comment on travaille, ils voient qu'au* Quotidien, *on ne travaille pas en saute d'humeur, on n'utilise jamais* Le Quotidien *pour régler des comptes, etc., donc on a atteint une certaine crédibilité, au niveau du*

Quotidien, *il y a une éthique, là, là-dessus, je suis attaché aux consignes que je donne, le chef de service applique cette éthique.*
- *M. Dindar ou un autre gros annonceurs vous téléphonent pour vous :* « Voilà, j'aimerais bien être mis en avant dans cet article sur l'automobile », *vous arrivez à lui dire non ?*
- CKC : *C'est le journaliste qui va décider si c'est la voiture qui mérite d'être mise en avant.*
- Et vous pouvez dire : « M. Dindar, il n'en est pas question » ?
- CKC : *Oui, d'ailleurs il ne téléphone pas. Au début, il y avait des gens qui téléphonaient pour vous dire :* " Il faut licencier telle personne ou telle autre", *je leur ai dit :* " Non ca ne sert à rien, c'est moi qui suis le patron, donc à moi de décider quand il faut licencier", *si vraiment il a commis une connerie, bon, je répare, je peux réparer, demain, on peut commettre une erreur, ce qui fait aussi notre crédibilité, quand on commet une erreur, on le reconnaît même publiquement, voyez, quand on peut être induit en erreur parce que il y a un manque de temps pour contrôler, pour contrôler l'information, on s'excusera en public et on proposera un article rectificatif ».*
On a pu observer que le fondateur du titre se positionne comme un acteur libéral au sens économique, avec des prises de position parfois hostiles à l'état ou à des institutions les représentant. Le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel), fortement mis en cause dans l'épisode *FreeDom*, objet du deuxième sous-corpus, est également dénoncé dans la partie de l'entretien qui va suivre :
- *Comment faites-vous vis-à-vis du CSA par rapport à cette concentration de titres ?*
- C.K.C. : *Avec le CSA, ce qui est très décourageant, et c'est un problème, c'est que chaque fois que vous avez un projet industriel ou une activité dépendante de l'autorisation d'une administration, c'est très embêtant, il nous fait perdre beaucoup beaucoup d'argent. On hésite à nous donner une fréquence, puis on change d'avis et bon là maintenant, ils ont autorisé NRJ sur toute l'île, mais nous ne sommes pas l'opérateur, simplement un des actionnaires mais pas l'opérateur.*
- *Leur rôle, c'est quand même de faire en sorte qu'il n'y ait pas de concentration de médias entre les mains d'un seul groupe ?*
- CKC : *Oui, en principe c'est le rôle même du CSA. Dans chaque département, un document demandait que les radios locales s'appuient sur un quotidien local, ils demandaient toujours ça. A la Réunion, c'est le cas, une radio qui s'appuie sur un quotidien local, mais comme il y avait un syndicat*

qui était très fort ici, et qui foutait la merde, donc, certains ont été à Paris pour protester, et le CSA leur a donné raison, considérant qu'il y avait trop de monopoles, et pour apaiser, sur le plan social, avoir la tranquillité sociale. C'était une question de grand nombre, entre contenter M. Chane-Ki-Chune, et toutes les radios locales, autant contenter les radios locales, que contenter Chane-Ki-Chune. C'est une décision qui est inique, mais enfin... ».

Les éléments significatifs soulignés dans ces extraits d'entretien seront donc utilisés en tant qu'indices de vérification de l'hypothèse, mais il convient de rappeler que l'essentiel de l'analyse porte sur la production journalistique plus que sur le discours « à propos » du journal. La comparaison entre le métadiscours énoncé dans les premiers numéros et les procédés du positionnement propre au journal permettront d'ailleurs de dégager certaines contradictions que les acteurs, dans les entretiens, parviennent à esquiver.

6.1.2. - Relations journalistes/pouvoir politique en métropole

Au-delà du cas réunionnais, le thème de la propre perception de son métier par le journaliste de l'audiovisuel, dans la France de la fin des années 60 (soit un peu plus tard que dans la presse écrite puisque l'audiovisuel est plus récent) peut être soulevé. Bourdon (1991 : 123/124) remarque que si le statut juridique de la profession est établi depuis longtemps, son statut social commence seulement à émerger. Les discours sur la déontologie, la référence au reportage d'investigation sur la recherche de la « vérité » apparaîtront plus tard, d'abord aux États-Unis, puis peu à peu en Europe. Un « modèle européen » dans lequel l'Etat contrôle directement les programmes s'y avère en effet plus contraignant en terme de contrôle du discours public qu'aux Etats-Unis où il « *se limite expressément au domaine réglementaire* » (Barbier, Bertho Lavenir, 1996 : 12).

Ce même champ des relations des journalistes et du pouvoir dans la presse audiovisuelle nationale de 1960 à 1985 a été exploré par Rieffel (1991 : 251 à 253), notamment à travers une étude réalisée auprès de cent-vingt journalistes français dont les avis convergent : « *Le journaliste*, note Rieffel, *a longtemps été réduit au rôle de faire-valoir ou de porte-voix du pouvoir dont la conception de l'information, en matière audiovisuelle, fut particulièrement rigide, au moins jusqu'en 1968* ».

En s'intéressant à cette « sphère professionnelle » (des journalistes) Rieffel (1993 : 373 à 380) - qui souligne par ailleurs la relative rareté des travaux consacrés aux journalistes en France (contrairement à d'autres pays, et en particulier aux États-Unis) - évoque surtout « *le mur de la censure et de l'autocensure* » auquel se seraient heurtés les journalistes de l'audiovisuel français jusqu'aux années 80.

Cette censure dont ont été victimes les journalistes de l'audiovisuel jusqu'aux années 80 est encore évoquée par Bourdon : « *L'ordre politique, l'ordre social, l'ordre moral sont là, fleurant le parfum archaïque d'une censure d'Ancien Régime, et faisant ressembler le journaliste de l'ORTF au Figaro de Beaumarchais* » (1997 : 315).

Dans une « critique de la télévision » Wolton (1990a), repère trois périodes clefs de l'histoire de la télévision depuis son invention en 1935 par Barthélémy ; cette approche chronologique peut permettre de réfléchir à un parallèle entre télévision nationale et télévision réunionnaise :

- la période de l'avant 1970 : celle qui érige la télévision publique comme modèle dominant,
- la période 1970-1980 qui est celle de l'affrontement des deux modèles, télévision publique/télévision privée,
- la période 1980-1990 : avec le basculement et l'arrivée de *Canal Plus* (1984), de la *Cinq*, de *TV 6* (1986), ainsi que la même année, et sous l'impulsion des socialistes, la privatisation de *TF 1* et la naissance de *M 6.*

Les années 90 sont donc caractérisées en métropole (avec notamment les premiers effets de la privatisation de TF 1) par l'accès à une nouvelle indépendance de l'audiovisuel. Mercier dans une étude de la télévision française souligne « *qu'il aura quand même fallu attendre la nouvelle alternance politique de 1988 et les premiers effets de la privatisation de TF 1 de 1987, pour que les hommes politiques renoncent à s'ingérer dans les décisions rédactionnelles, sans doute par prise de conscience de leur inefficacité dans un univers télévisuel très concurrentiel* » (1996 : 52).

On peut donc remarquer la différence entre la situation métropolitaine de l'audiovisuel et celle de la Réunion qui ne possède qu'un seul modèle dominant, depuis 1965 jusqu'à la fin des années 80, les premières émissions de la chaîne « pirate » *Télé FreeDom* n'étant diffusées qu'à partir de 1986.

6.1.3. - Comparaison avec le cas réunionnais

A la Réunion, les mutations audiovisuelles se produisent avec un décalage temporel de quelques années (émeutes du quartier du Chaudron de 1991), tant au niveau technique qu'à celui du contenu.

La télévision est mise en place dans l'île sous l'impulsion du ministre de l'information Alain Peyrefitte dont Bourdon (1991 : 127-128) rappelle l'étiquette de « grand censeur » de la télévision que les journalistes de l'époque lui attribuent, jugement hâtif qu'il cherche quand même à nuancer, en décrivant l'image de ministre libéral qu'Alain Peyrefitte s'était efforcé de donner de lui-même. Selon Bourdon, le contrôle de l'information s'effectuait plus subtilement par le biais de nominations

dans les stations régionales, de responsables fidèles à la cause gouvernementale. Bourdon évoque les journaux télévisés de l'époque de la sorte : « ... *Quant au journal télévisé, Alain Peyrefitte, ministre de l'Information d'avril 1962 à décembre 1965, confessa l'avoir bâti plus d'une fois à l'époque des attentats de l'OAS* » (1997 : 314). Ce que confirme Mercier reprenant les propos suivants de Peyreffitte : « *Sous la vague de la violence de l'OAS, je dus faire ce dont je m'étais promis de m'abstenir : plus d'un après-midi, je bâtis le journal télévisé du soir* » (Peyrefitte, 1976, cité par Mercier, 1996 : 39) Mais Alain Peyrefitte souligne pour sa part qu'il est à l'origine de la Loi de juillet 1964, qui a créé l'O.R.T.F. (Office de Radiodiffusion-Télévision-Française), office dont l'une des missions était d'institutionnaliser « *le pluralisme des différents courants de pensée* ». Il assure n'avoir jamais influé directement sur la politique rédactionnelle de la télévision réunionnaise, mais déclare n'avoir pas été surpris « *que des responsables de la télévision réunionnaise n'aient pas souhaité faire de la propagande pour la sécession de la Réunion* » (Idelson, 1995 : lettre en annexes).

Comme dans les autres stations régionales de l'Hexagone, Jean Vincent-Dolor ferait ainsi partie de ces hommes de confiance du gouvernement gaulliste de Michel Debré qui contrôlent et verrouillent l'information.

On comprend dès lors, comment, dès 1976, *Le Quotidien de la Réunion* a pu jouer un rôle de précurseur, avec quelques autres, dans la première brèche médiatique qu'il aura provoquée dans un système bien rigide.

6.2. - Le fait local

Une autre innovation du *Quotidien* est la prise en compte du fait local jusqu'alors nié, parce que considéré comme suspect.

6.2.1. - Les usages médiatiques de « l'avant *Quotidien* » : négation du fait local et du créole

Dans l'audiovisuel par exemple, le premier C.A.T. (Centre d'Actualité Télévisée) n'a pratiquement pour fonction que de diffuser de l'information, des films ou des émissions en provenance de métropole. Des handicaps d'ordre technique ne permettent pas bien sûr de lancer tout de suite la production locale, mais il s'agit également d'un choix délibéré, reposant sur des valeurs, de la part du principal décideur de la télévision. Sur la question du créole par exemple, et du passage à l'antenne de Réunionnais s'exprimant dans cette langue, le jugement de valeur apparaît catégorique, et encore une fois bien représentatif de l'époque (et de l'ensemble de la société réunionnaise) : il n'est pas question, considère-t-on,

d'abaisser la qualité du contenu (entretiens avec Jean Vincent-Dolor, Idelson, 1995 : 83) :

> - Question : « *Pensait-on, dans les années 70, comme c'est la mode maintenant, à inviter des employés, des agriculteurs, des ouvriers, qui s'expriment exclusivement en créole ?*
> -Jean Vincent-Dolor : *Non, non, non.*
> - Question : *On n'y pensait pas ?*
> - J.V.D. : *Ce n'est pas qu'on n'y pensait : on y avait réfléchi, je me souviens d'une conversation que j'ai eue avec deux ou trois personnes, on avait fait des essais, et les résultats étaient tellement calamiteux, que, si vous voulez, c'était la radio-trottoir ou la télé-trottoir, quand j'en vois encore, à l'heure actuelle, j'en retire toujours une impression pénible : je me dis, mais on a à faire à des demeurés ou quoi ? Bon, alors, nous invitions des gens, mais des gens qui avaient quand même une possibilité d'expliquer leurs problèmes, donc on était obligés de faire un tri, on a essayé bien-sûr de faire quelques radios ou télés-trottoirs, mais ça donnait les résultats aussi lamentables que cela donne maintenant. Avec des gens complètement éberlués qui se demandent de quoi il s'agit, si ça se passe sur la planète.... »*

En 1970, toutefois, une opération baptisée « Jeunes Journalistes » lancée par un nouveau directeur de la station, permet de recruter de jeunes candidats journalistes réunionnais. Quatre, parmi eux, sont retenus (Memona Affejee, Gora Patel, Sulliman Banian, Gilbert Hoair) qui vont « *constituer la première génération des journalistes "pays" (...), acteurs de premier plan de la scène médiatique une dizaine d'années plus tard* » (Wolff, 1996 : 81).

De même et précisément au moment de la création du *Quotidien*, en 1976 et à celle de l'installation de la liaison satellite, la production locale va se développer peu à peu, avec des premiers titres en créole tels « Donne à moins la main » en 1978 sur *FR3-Réunion* (Cazanove, 1994)

Quant à la presse écrite, notamment dans le *Journal de l'Ile* dont la diffusion est la plus forte, les pages locales sont pratiquement inexistantes avant l'arrivée du *Quotidien* qui inaugure en la matière, et qui sera ensuite suivi par ses concurrents, le *JIR* et *Témoignages*. Cette référence constante à l'information de « proximité » constitue d'ailleurs encore aujourd'hui le point fort des argumentaires de diffusion de la presse réunionnaise écrite et audiovisuelle dans son ensemble.

6.2.2. - L'apport du *Quotidien* : rupture des pratiques

Le *Quotidien* va donc d'emblée s'inscrire dans une dimension locale. Par exemple, la page des faits divers, très lue, fonctionne selon une logique d'interconnaissance, de

« kartié » (Watin, Wolff, 1993) ; on peut y lire les noms de ceux qui sont impliqués dans des accidents ou des affaires judiciaires (ce qui est par ailleurs contraire à la législation sur la presse).
Le système même de distribution du journal, que l'on peut trouver, non pas dans des kiosques à journaux, mais dans chaque boutique de chaque « kartié », l'inscrit dans une dimension de proximité.
Des agences locales avec des réseaux de correspondants sont installées à Saint-Pierre, Saint-Benoît et Saint-Paul. Les pages locales couvrent ainsi l'actualité commune par commune, micro-territoire par micro-territoire. Elles sont placées en début de journal et prennent beaucoup d'importance. Il s'agit d'une nouveauté proposée par *Le Quotidien* dès le début de sa parution, en totale rupture avec les lignes rédactionnelles des autres journaux de l'époque (attacher trop d'importance au local, on l'a vu, pouvant, dans le contexte de bipolarisation de la vie politique décrit plus loin, heurter les sensibilités des lecteurs départementalistes).
Le Quotidien va inaugurer un nouveau système de rubricage « ciblant » les thèmes déclinés de la sorte : « *Le Quotidien Agricole* », « *Le Quotidien des Jeunes* », « *Le Quotidien de l'Économie* », « *Le Quotidien de l'Emploi* », « *L'Écho des Quartiers* », ou encore « *Le Quotidien de l'Éducation* ». Cette dernière rubrique est assez étoffée, ce qui paraît correspondre à la demande du lecteur : les familles de la Réunion de la départementalisation investissant beaucoup dans l'école qui représente pour elles, peut-être plus qu'en métropole, un espoir de mobilité sociale pour leurs enfants, signe de l'émergence d'une modernité accessible seulement depuis peu à un plus grand nombre (voir données chiffrées paragraphe 6.5.1).
Enfin, en privilégiant des pages portraits d'acteurs locaux divers (artistes, intellectuels, artisans, mais aussi simples employés ou agriculteurs), *Le Quotidien* encourage des initiatives individuelles, choisies librement, hors du groupe, reflétant ainsi l'aspect moderne de la société de télescopage décrite plus haut. Quant aux pages nationales et internationales, elles sont placées à la suite des pages locales, ce qui constitue une rupture avec les pratiques existantes jusqu'alors dans les autres journaux.

6.3. - Les valeurs-références du *Quotidien* annoncées à sa naissance

L'analyse du contenu de certains articles clefs (éditoriaux d'autorité, billet, compte-rendu de Une, voir paragraphe 7.3.2) permettent de repérer les éléments d'un discours tenu par *Le Quotidien* sur lui-même (métadiscours) reposant sur des valeurs références et énonçant la conduite rédactionnelle que le journal propose de tenir.

6.3.1. - Profession de foi dans le métadiscours

Dans son premier numéro du lundi 13 septembre 1976, *Le Quotidien de la Réunion* se présente en annonçant ce qu'il entend être. Un éditorial en « cheminée » sur une colonne, intitulé « La Règle », et signé du rédacteur en cher, Didier Vangell, décrit l'état d'esprit qui préside à la fabrication du journal (A-I-13/09/1973/p.1-1).

13/09/1976

A-I-13/09/1976/1

LA REGLE

Un quotidien est né ce matin dans votre département, amis lecteurs, et nous souhaitons vivement que vous lui réserviez un accueil chaleureux.

L'événement constitue, pour nous qui sommes à votre service, une joie sans borne que vous êtes certainement nombreux à partager. Mais il renforce au sein de notre équipe un profond sentiment de responsabilité à votre égard, vous qui nous faites confiance.

En effet, la mission d'informer peut engendrer, selon le cas, le meilleur comme le pire et nous en sommes parfaitement conscients. Aussi, nous nous astreignons à affirmer solennellement dans ce premier numéro notre volonté ardente de faire œuvre d'informateurs honnêtes, sérieux et impartiaux. Le privilège inégalable d'avoir à rendre compte de la vie quotidienne des hommes en mérite et le seul juge en la matière, amis lecteurs, c'est vous!

Par conséquent, autant que cela se sache dès ce jour, le QUOTIDIEN DE LA REUNION défendra farouchement son indépendance d'esprit et sa liberté d'action. Il ignorera les petites polémiques stériles et les accusations futiles qui pourraient lui être faites. Il ne répondra pas aux détracteurs de mauvaise conscience.

Autre chose que nous tenons à préciser très nettement : le QUOTIDIEN DE LA REUNION n'est pas un journal politique. Il ne dépend d'aucun parti et n'appartient à quiconque pouvant faire pression sur le contenu de ses informations. Il faut le proclamer à la veille des élections municipales en 77 et des législatives en 78, le QUOTIDIEN ne sera pas une « feuille » électorale.

Bien sûr, nous serons amenés à traiter chaque jour des sujets politiques mais aussi économiques, sociaux, culturels... Nous le ferons dans un esprit partisan. Et chaque fois que nous exprimerons une opinion ou un point de vue, nous le ferons au nom du QUOTIDIEN, en notre âme et conscience de journalistes ainsi que notre profession l'exige.

Voilà les présentations faites et quelques indications données. C'était indispensable pour une bonne compréhension immédiate de nos ambitions en votre faveur.

Il reste un ferme désir à formuler, celui que le QUOTIDIEN DE LA REUNION fasse bonne et longue route, toujours fidèle à la règle qu'il s'est imposée aujourd'hui 13 septembre 1976.

DANIEL VANGELI

17/11/1976

« Quotidien de la Réunion »

2 mois et beaucoup de projets

Chers lecteurs,

Votre Quotidien a deux mois d'existence seulement et déjà il est devenu pour vous ce visiteur familier de tous les matins qui vous permet de pénétrer de plain pied dans l'actualité, autrement dit, dans la vie de notre monde environnant ou plus lointain.

Tous nos efforts ont porté justement sur la satisfaction immédiate de votre besoin de savoir et d'apprendre, et nous nous emploierons à atteindre dans les délais les plus rapides une qualité parfaite de cette information à laquelle vous avez droit et que nous vous devons. Néanmoins, et sans faire d'auto-satisfaction, nous pouvons dire aujourd'hui que les difficultés -notamment techniques- propres à tout démarrage ont été vaincues et ce bel instrument d'informations que nous mettons à votre disposition est à présent bien maîtrisé par une équipe qui a prouvé sa compétence et son dynamisme.

Le « QUOTIDIEN DE LA REUNION » vous avait promis une recherche permanente d'objectivité, d'ouverture, de franchise, d'honnêteté et de sérieux. Cette promesse a été tenue afin que vous puissiez véritablement vivre mieux informés.

Permettez-nous, à présent, de vous annoncer plusieurs bonnes nouvelles. Tout d'abord celle-ci : le Quotidien sortira prochainement sur 24 pages. Les quatre pages supplémentaires nous permettront d'enrichir considérablement les rubriques déjà existantes, mais également d'en créer d'autres tout spécialement destinées à la femme, aux jeunes, aux bricoleurs, aux promeneurs, etc... bref, le « Quotidien », en plus de sa mission d'information s'engage aussi à vous détendre en accordant une grande importance, dans ses colonnes, aux loisirs.

Par ailleurs, le « Quotidien » est conscient du rôle social qu'il peut et doit jouer auprès de ses lecteurs et de la société en général. De ce fait, inquiet devant la crise de l'emploi qui persiste, nous avons décidé d'apporter notre modeste contribution en innovant, avec une rubrique spéciale, « le marché de l'emploi ». Désormais employeurs et salariés pourront passer gratuitement offres et demandes d'emploi dans nos pages « petites annonces » en découpant les bulletins conçus spécialement à cet effet.

Le Quotidien deviendra ainsi ce trait d'union susceptible d'apporter, à travers ses colonnes, une lueur d'espoir pour tous ceux qui sont à la recherche d'un emploi.

Ce n'est pas tout. Une rubrique « S.V.P. LECTEURS » est aussi, à compter de ce jour, à votre disposition. Elle s'efforcera de fournir une réponse à tous les petits ou grands problèmes domestiques auxquels vous devez quotidiennement faire face.

En conclusion, chers lecteurs, n'hésitez pas à nous faire part de vos critiques ou de vos souhaits. Le « Quotidien de la Réunion » a été conçu et réalisé pour vous.

Maximin CHANE KI CHUNE

Voir page 18 notre annonce : SPECIAL « TRAIT D'UNION »

(Indexation des articles du corpus)

A : sous-corpus naissance du *Quotidien*, années 76/77
B : sous-corpus événements *FreeDom* 1991
C : sous-corpus mouvement des fonctionnaires 1997
I - II - III - sections chronologiques dans chacun des trois mouvements étudiés

13/09/1973 : date de parution
p.1 : page du journal
1 : folio annexes thèse
Exemple : A-I-13/09/1973/p.1-1

Il s'agit ici d'expliciter les règles de mise en scène d'un journal par lui-même. Comment se définit-il ? Comment présente-t-il la vie sociale et se situe-t-il par rapport à elle ? Il semble d'emblée que *Le Quotidien* se place dans une problématique constructiviste : plus rien ne sera désormais comme avant. Il est émetteur d'un message sur la vie sociale dès ce premier éditorial. Deux aspects peuvent ainsi être analysés :

- la présentation et la profession de foi dans le métadiscours, à travers les procédés argumentatifs et la rhétorique,
- la mise en scène (et ses règles) notamment lors du mouvement fondateur et de celui de la crise de 1977.

La sortie du *Quotidien* est d'abord présentée comme un « événement ». Il se situe dans l'Histoire, comme un fait, sans précédent, qui doit changer la nature de l'information dans l'île.

Cet événement est d'abord présenté comme indépendant. Référence, ou plus exactement allusion, est faite à l'existant : *Le Quotidien* ne sera pas « un journal politique », une « feuille électorale ». Il ne sera inféodé à aucun parti, et ne subira aucune pression de quiconque. Il y a donc là une volonté affichée d'indépendance rédactionnelle, soulignée non sans emphase par une citation de Malesherbes à côté du titre (laquelle disparaîtra d'ailleurs plus tard ainsi que le logo du paille-en-queue, oiseau symbole de la liberté) : *« La liberté de la discussion est le moyen sûr et le seul à faire connaître à une nation ses véritables intérêts «* »(A-I-13/09/1973/p.1-1).

L'événement revêt ensuite un caractère professionnel. Le premier éditorial de Didier Vangell exprime donc ce que *Le Quotidien* ne veut pas être, un journal dépendant, ainsi que ce qu'il veut être : un journal professionnel. Il y est question de *« mission d'informer »*, *« d'informateurs honnêtes, sérieux et impartiaux »*.

Voici donc la « règle » imposée, celle inhérente à la déontologie d'une profession amenée chaque jour à traiter différents sujets, politiques, sociaux, culturels, *« à la veille des municipales de 77 et des législatives de 78 »*. La vie électorale réunionnaise

de l'après départementalisation a souvent été mouvementée, (violences, fraudes électorales, censure) en raison notamment des enjeux statutaires présumés.

Dans son édition du vendredi 11 mars 1977, un appel de l'évêque Monseigneur Aubry *« contre la violence »* électorale est annoncé « à la une » de même que deux arrestations de fauteurs de troubles à Saint-Louis. Peu avant la campagne des municipales des 13 et 20 mars 1977, *Le Quotidien* consacre également une série d'articles à la fraude électoral (n^{os} 145 et 146), et accorde dans les numéros suivants (à partir du N° 147) la même place à l'ensemble des candidats des vingt-quatre communes. Une enquête quotidienne sur chacun de ces candidats est publiée, sous le titre : « *Si vous étiez élu* ».

La droite est encore très présente dans ces élections municipales, comme le montre l'issue du premier tour où sont élus trois députés de droite (Auguste Legros à Saint-Denis avec 62,35 % des voix, Paul Bénard à Saint-Paul, avec 50,66 %, et Paul Badre au Tampon, avec 60 % des voix). La « bataille » électorale se déplace alors dans le Sud pour le second tour. Le 19 mars, *Le Quotidien* titre : « *Dans le Sud, P.C.R. contre nationaux* ». Et le lundi 21 mars, après la victoire de Jean Fontaine (extrême droite non-inscrit) à Saint-Louis avec 52,6 % des voix et de Alfred Isautier (droite) à Saint-Pierre (51,29 % des voix), il publie en gros caractères sur toute la surface de la première page : « "Les nationaux" l'emportent ».

Le contexte n'est pas différent l'année suivante pour les législatives des 12 et 19 mars 1978. Douze candidats - à qui *Le Quotidien* donne la parole dans une interview d'une pleine page - briguent l'un des trois sièges. Avant le premier tour, *Le Quotidien* souligne que Michel Debré, Jean Fontaine, Marcel Cerneau, les trois députés sortants, ainsi que Pierre Lagourgue (candidat UDF) combattent « *avec véhémence les thèses extrémistes du parti communiste* », se référant une nouvelle fois à la question du statut. Et ce sont donc, dès le premier tour, trois candidats de droite qui sont élus. Michel Debré avec 63,21 % des voix devance le communiste Bruny Payet (26,11 %) et le socialiste Wilfrid Bertile (10,58 %). Jean Fontaine est également élu avec 50,24% des voix devant Paul Vergès (41,51 %), (le candidat dissident du PCR Jean-Baptiste Ponama recueille 1,25 % de voix dans cette circonscription). Et enfin, le docteur Pierre Lagourgue, président du conseil Général, est élu avec 53,57 % des voix, devant le communiste Élie Hoarau (29,55 %) et le socialiste Jean-Claude Fruteau (6,14%). À noter que les communistes et les socialistes ne font pas encore des listes communes.

L'événement exerce enfin un rôle social. Deux mois après le premier numéro, le directeur de la publication, Maximin Chane-Ki-Chune, signe un éditorial intitulé : « *Deux mois et beaucoup de projets* ». On y retrouve le même leitmotiv de « compétence et de dynamisme » attribués à l'équipe, dans l'exercice de sa

« mission » d'information (A-I-17/11/1973/p.3-25). La notion de rôle social revendiqué par le journal dans son environnement local apparaît également : « *pénétrer de plain-pied dans l'actualité, autrement dit, dans la vie de notre monde environnant ou plus ancien* ». « *Par ailleurs,* Le Quotidien *est conscient du rôle social qu'il peut et doit jouer auprès de ses lecteurs et de la société en général* ». Sont ainsi annoncées de nouvelles rubriques « trait d'union » le *Marché de l'emploi* et ses petites annonces, ainsi que *S.V.P. Lecteurs* destinées à répondre directement aux préoccupations domestiques des lecteurs. D'autres rubriques loisirs destinées aux femmes et aux jeunes sont également mises en exergue.

D'un point de vue strictement rhétorique on peut distinguer dans le même éditorial plusieurs procédés d'autovalorisation, empruntés à l'analyse de Mouillaud et Tétu (1989 : 101-144) : le titre du journal apparaît d'abord comme un événement en soi, ce nom propre « *Le Quotidien de la Réunion* » est placé en tête du billet. Ce qui sous-entend que l'événement est constitué par l'existence même du produit.

Quel statut pour le nom du journal s'interrogent Mouillaud et Tétu (1989 : 107) à propos du *Monde* et de *Libération* ? Est-ce un énonciateur, un groupe, un rédacteur en chef ? Il se présente ici comme une entité, inscrite d'ailleurs parfois entre guillemets, parfois en lettres capitales, à la troisième personne du singulier : « *Le "Quotidien de la Réunion", vous avait promis...* », « *...Le "Quotidien" est conscient* », etc.

Le titre est aussi situé dans une dynamique temporelle : il a deux mois, il existe, il paraît chaque jour, il présente telles caractéristiques, et il va dans l'avenir les développer de telle manière.

Le Quotidien est présenté comme un « ami », la métaphore du visiteur est utilisée, présent justement dans le quotidien «familier » de ses lecteurs. C'est un fait, donné comme acquis, même s'il n'est étayé par aucune preuve de chiffres de diffusion par exemple. Des thèmes récurrents de légitimité et de missions du journal sont ensuite abordés. Les missions du *Quotidien* sont annoncées avec deux propriétés, estimées acquises, de qualité :

- *Le Quotidien* tient ses promesses : « *" Le Quotidien de la Réunion" vous avait promis une recherche permanente d'objectivité, d'ouverture, de franchise, d'honnêteté. Cette promesse a été tenue afin que vous puissiez véritablement vivre mieux informés* ». Là encore, il s'agit d'un truisme, que l'on n'a pas besoin de démontrer.
- Le lien privilégié avec le lecteur : « *Tous nos efforts ont porté justement sur la satisfaction immédiate de votre besoin de savoir et d'apprendre, et nous nous emploierons à atteindre dans les délais les plus rapides une parfaite maîtrise de cette information à laquelle vous avez droit et que nous vous devons (...)* ». « *Le* "Quotidien de la Réunion" *a été conçu et réalisé pour vous* ».

Le « besoin » d'information du lecteur est encore ici considéré comme «légitime ». Le vocabulaire de l'éditorial veut appartenir ainsi au registre de l'éthique professionnelle.

On retrouve ce souci de correspondre à un canon professionnel, affirmé dans un autre éditorial, celui de fin d'année (A-I-31/12/1976/p.1-26) signé « *l'équipe du Quotidien de la Réunion* » qui se définit une nouvelle fois comme « *expérimentée et dynamique* ». Il est encore question de *cette « nouvelle manière d'informer »*, ainsi que de « *ce lien étroit et indispensable qui doit rapprocher l'informateur de son lecteur, afin d'arriver à une meilleure connaissance réciproque, et par conséquent à un climat de confiance auquel nous tenons* ».

L'observation de la forme, avec notamment la mise en page, permet également de repérer les indices déjà évoqués. Cette préoccupation récurrente de placer le lecteur au centre du journal, d'être à son service, à son écoute, correspond bien à ces pratiques professionnelles de la P.Q.R. telles qu'elles sont enseignées dans les écoles professionnelles de journalisme.

Guéry (1989 : 95/96) évoque les différents niveaux de lecture d'un quotidien, et montre comment, finalement, la fabrication du journal est une affaire de choix rédactionnels, de mise en page, de pagination, de structure et de jeux de construction, choix conscients ou inconscients, mais aussi parfois dictés par des impératifs techniques ou des contraintes horaires indépendantes de la volonté du journaliste. Cette succession de choix, subjectifs, constitue l'approche rédactionnelle du journal, en particulier local. L'approche simplement descriptive du *Quotidien de la Réunion* permet aussi de déceler les choix suivants :

Si l'on observe le premier numéro du *Quotidien*, on remarque tout d'abord que l'actualité locale est placée en début de journal, et s'étend sur six pages, les titres de « une » sont largement consacrés à l'actualité nationale et internationale.

Les zones de couverture correspondent aux principales villes de la Réunion : Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-Benoît, le Port. Une page « Région » regroupe les informations liées aux pays de la zone océan Indien, tandis que les informations nationales, c'est-à-dire de l'hexagone, sont contenues dans des pages « Nation », et internationales dans des pages « Monde ».

Le Quotidien du 13 septembre 1976. n° 1

Folios	*Titres des têtières*
Une	titres de Une + édito
page 2	le département
page 3	saint-denis
page 4	saint-pierre
page 5	saint-benoît
page 6	le port
page 7	magazine
page 8	la région
page 9	la nation
page 10	la nation
page 11	le monde
page 12	le monde
page 13	le monde
page 14	les sports
page 15	les sports
page 16	les sports
page 17	les sports
page 18	pub
page 19	services
page 20	services

Cette mise en page, qui va évoluer assez peu, confère au journal son identité propre (Mouillaud, Tétu, 1989, 55). C'est à cette forme qu'il va être identifié, au premier abord, avant même son contenu. Cependant, on pourra relever quelques contradictions entre le discours de professionnalisme et la réalité, notamment en ce qui concerne les règles de mise en page et de typographie. Si ces imperfections sont dues aux difficultés inhérentes au lancement d'une telle entreprise, le métadiscours relève en tout cas les points valorisants du journal.

6.4. - Contexte sociohistorique du sous-corpus II (1990-91)

Les grands traits du fonctionnement structurel de l'économie réunionnaise, tournée vers le tertiaire, n'ont fait que s'accentuer entre la période de lancement du *Quotidien*, en 1976, et le début des années 90, date de début du sous-corpus II. Les processus d'assimilation propres à la départementalisation se sont également renforcés à un rythme soutenu. Le cadre institutionnel a de même évolué avec les effets de la décentralisation et de l'intégration à l'Europe avec la mise en place de dispositifs d'aide et de fonds européens qui en découlent.

6.4.1. - Données socio-économiques

L'approche démographique permet d'abord de repérer un essor constant de la population. Le recensement démographique du 15 mars 1990 a permis de dénombrer 597 828 habitants (contre 515 798 en 1982), soit un accroissement de 82 030 personnes, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de 1,9 % contre 1,1% entre 1974 et 1982 (Source Insee, voir page suivante). Cette forte croissance démographique est liée à deux phénomènes : d'abord le passage à l'âge fécond des générations nombreuses des femmes nées dans les années 60-70, ensuite la quasi-stagnation de l'émigration comparée à celle de la décennie 1970 (le solde migratoire était de - 5 400 entre 1974 et 1982, il passe à + 380 en 1990), liée à la politique du gouvernement socialiste, relayée par les élus locaux, qui remplacent le BUMIDOM par l'A.N.T. (Agence Nationale des Travailleurs d'Outre-mer), s'inscrivant dans la mouvance d'un courant lancé en métropole qui appelle à privilégier l'insertion des actifs dans leurs régions d'origine (cf. le slogan « Vivre et travailler au pays »).

La pression démographique forte de la Réunion, malgré un taux de croissance économique en progression également, contribue à détériorer la situation de l'emploi. On peut cependant remarquer quelques progrès et un léger recul du taux du chômage chez les jeunes, en raison des aides publiques à l'emploi et des dispositifs de formation mis en place : 25 500 CES (Contrat Emploi Solidarité) ont été signés en 1990 (soit 10 % du total national des CES). Mais des difficultés économiques conjoncturelles ont provoqué 4 667 licenciements économiques dans les entreprises réunionnaises durant la même année. Le tableau suivant montre la dégradation de la situation de l'emploi durant la dizaine d'années qui sépare les sous-corpus I et II. La légère baisse enregistrée en 1991 est liée à la création des CES (les actions en faveur des jeunes, notamment de formation, financées par les fonds publics, état et collectivités territoriales, ont été multipliées par 2,5 entre 1985 et 1990 - Source Insee, 1991 : 76)

Demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE (évolution) - Source Insee, 1991

	1982	**1990**	**1991**
Hommes	20 036	30 204	28 365
Femmes	14 439	27 328	25 420
- de 25 ans	18 127	21 835	17 354
25 ans et +	16 348	35 687	36 431
Total	**34 475**	**57 532**	**53 785**
(dont bénéficiaire ASSEDIC %)	13,6	29,5	35,7

Un autre document Insee de 1989[1] répertorie un nombre de chômeurs encore plus élevé en 1989, englobant les sans emplois non inscrits : la Réunion comptait en 1989 75 000 chômeurs, soit un taux de 34 % de la population active.
D'autres indicateurs économiques attestent ensuite de l'évolution de l'île toujours caractérisée par des paradoxes. Par exemple, si le chômage lié à la pression démographique n'a cessé d'augmenter durant ces années, l'économie de l'île connaît un taux de croissance soutenu. Le rythme de croissance des emplois entre 1982 et 1990, en terme de taux annuel moyen, est de 2,5 % par an, alors qu'il n'était que de 1,3 % entre 1974 et 1981). Le profil des emplois n'a d'ailleurs pas changé, caractéristique lui aussi d'une société tournée vers le tertiaire public : l'Insee (1991 : 70) note ainsi qu'un peu moins de trois emplois sur quatre sont exercés en 1990 dans le tertiaire à la Réunion (contre deux sur trois en France métropolitaine).
Les emplois du public, notamment ceux de l'Education nationale (13 800 emplois budgétaires étaient affectés à l'enseignement à la rentrée 1991) sont eux aussi liés à l'accroissement démographique et à la scolarisation des jeunes soulignées par les tableaux suivant[2]. Ainsi, 13 800 emplois étaient affectés à l'enseignement à la rentrée 1991.

Evolution des effectifs des élèves (1er et 2e degré)

1974-75	1990-91
173 216	195 526

Effectifs étudiants (enseignement supérieur)

1975/76	1990-91
2 016	6 378

La croissance économique a pour effet une amélioration sensible des revenus : le revenu disponible brut moyen par ménage entre 1970 et 1990 a été multiplié par 7,2, à la faveur notamment des prestations sociales. Paradoxe toujours, il faut considérer la faiblesse du nombre d'actifs dans la population réunionnaise qui était de 1 actif occupé pour 3, 9 personnes en 1990, (contre 1 actif occupé pour 2,6 en France métropolitaine). D'autres indicateurs économiques de croissance montrent l'évolution de la société réunionnaise engagée sur la voie de la consommation, les tableaux suivants sont relativement significatifs des mutations de la Réunion durant la décennie 90 qui précède juste les « événements de *FreeDom* »[1].

[1] L'économie de la Réunion n° 44, Nov.Déc. 1989, *INSEE Réunion*
[1] *Sources IEDOM, Nov. 1994,* La Réunion, *éd. IEDOM, Paris*

Taux d'accroissement annuel moyen de la population et du trafic routier entre 1982 et 1990 :

Population	Trafic routier
1,86 %	8,60 %

Evolution du trafic passagers dans les transports aériens :

1986	1991
529 825	828 478

Les postes comparatifs de consommation des ménages entre la métropole et la Réunion dans les domaines de la culture, des loisirs et de l'éducation, notamment de l'audiovisuel, sont également significatifs et semblent correspondre à la « soif d'audiovisuel » et de loisirs des Réunionnais évoquée dans quelques éditoriaux du sous-corpus II.

Consommation des ménages à la Réunion et en métropole - part de l'audiovisuel [2] :

CULTURE, LOISIRS, EDUCATION :
Réunion (1987) : 11 001 F/famille soit 11,8 %
Métropole (1985) : 12 477 F/famille, soit 9,9 %
AUDIOVISUEL :
Réunion (1987) : 4 780 F soit **5,1 %**
Métropole (1985) : 926 F, soit **0,7 %**

La part de l'audiovisuel est par conséquent prépondérante dans le poste des loisirs. Le rapport de l'IEDOM (1994) fait remarquer notamment que la pratique sportive, bien qu'en progression constante à la Réunion, demeure inférieure d'environ un tiers à celle de la France métropolitaine : en 1989, La Réunion comptait 14, 3 licenciés pour 100 habitants, contre 21,4 (pour l'ensemble métropole DOM-TOM).
Un autre changement majeur concerne l'administration de l'île avec l'application de la décentralisation. La Loi de décentralisation du 2 mars 1982 a créé un Conseil régional qui remplace l'Etablissement public régional mis en place en 1972. La loi du 2 août 1984 définit les compétences de la Région dont les axes prioritaires sont la formation initiale et continue, l'aménagement du territoire, la structuration de

[2] *Source Insee : enquête budget/familles - 1986-1987*, L'économie de la Réunion, *n° 43, septembre/octobre 1989 - Insee Réunion*

l'économie en fonction des spécificités régionales et la valorisation culturelle (en 1991, le recettes de la Région s'élevaient à environ 2,5 milliards de francs). Cette loi de décentralisation a également accru les compétences du Conseil général (réduisant celle du préfet) qui gérait en 1991 un budget d'environ 4 milliards de francs[2]. L'application de la décentralisation à la Réunion, outre ses conséquences politiques (pouvoirs accrus de l'assemblée départementale, création d'une assemblée régionale) au niveau local, a permis d'augmenter les transferts publics à destination des DOM. L'IEDOM (1994) fait remarquer que les finances des DOM (département + région) sont en général deux fois supérieures à celles de leurs homologues métropolitains, à population équivalente, comme l'indique le tableau suivant

	1984	**1990**	
DOM	3 879	5 106	
Réunion	3 034	3 807	
Métropole	1 888	2 920	(x 100 000 F)

L'IEDOM souligne enfin un phénomène nouveau de synergie entre les différents financements publics auxquels participe l'Europe dès 1983 avec l'instauration de contrats de plan, le premier contrat qui couvre la période 1984-1988 affichant comme objectifs prioritaires, le développement économique et la formation des hommes. Ce développement économique, que d'aucuns jugent toujours déséquilibré en raison de la prédominance d'un secteur tertiaire hypertrophié alimenté en partie par des transferts publics (dont des transferts sociaux), a également pour conséquence un accroissement considérable du tissu urbain. Fait qui mérite d'être souligné, le phénomène « *FreeDom* » concerne essentiellement la région de Saint-Denis (et un peu de Saint-Pierre), les deux villes les plus importantes de la Réunion, et particulièrement le quartier du Chaudron (logements collectifs à caractère social, situés à l'est du chef-lieu).

6.4.2 - Le paysage médiatique de 1990-91

Le début des années 80 est marqué au niveau national par la libéralisation du paysage audiovisuel avec le vote d'un certains nombre de mesures législatives. La Loi du 9 novembre 1981 porte dérogation au monopole d'Etat : les radios locales privées sont reconnues officiellement légales. La Loi du 29 juillet 1982 prévoit une autorisation préalable de la Haute Autorité pour la création d'une radio locale privée, et son article I énonce le principe de la liberté de « la communication audiovisuelle ». Le 2 octobre 1985, le Conseil des ministres adopte enfin le projet de loi brisant le monopole d'État sur la télévision, ce qui aboutit aux premières émissions de la *Cinq* le 20 février 1986.

[2] Rapport *IEDOM, 1994*

Un an plus tard en 1986, les téléspectateurs métropolitains disposent ainsi de six chaînes de télévision alors que les téléspectateurs réunionnais doivent se contenter des deux canaux de RFO, les programmes du premier débutant à 16 heures, et ceux du second à 19 heures (Pontus, 1995 : 65). Camille Sudre et les acteurs de *FreeDom* vont alors avoir pour ambition de combler ce décalage, d'autant plus que l'influence des modes de vie européens, l'accroissement de la consommation des ménages, notamment tournée vers l'audiovisuel, sont encore plus sensibles durant la décennie 1980 pour les raisons évoquées dans le paragraphe précédent. Camille Sudre n'a eu d'ailleurs de cesse de dénoncer les « inégalités » de traitement entre la métropole et la Réunion, réclamant notamment l'alignement du SMIC et la mise en œuvre d'autres mesures sociales.

Radio FreeDom débute ses émissions le 14 juillet 1981, mais doit attendre 1984 pour pouvoir se constituer en société vivant de ses recettes publicitaires. *Télé FreeDom* est lancée en mars 1986 ; la demande d'autorisation déposée dès octobre 1985 étant restée sans réponse, les promoteurs de la chaîne privée tentent de profiter d'un vide juridique, mais les plaintes pour illégalités se poursuivent. Une sorte de « déficit » de l'audiovisuel permet ainsi aux « FreeDomiens » de développer leur projet (la presse écrite, quant à elle, compte trois quotidiens, deux hebdomadaires de télévision et quelques autres titres périodiques).

L'arrêt qui leur est imposé par les pouvoirs publics en 1991 avec la saisie des émetteurs *de Télé FreeDom* contribue, dans le contexte de chômage urbain important décrit plus haut, à déclencher le mouvement de contestation, principal objet du sous-corpus II. D'autres éléments de contexte sont donnés au paragraphe 8.1 avec l'approche chronologique de ce sous-corpus.

6.5. - Contexte sociohistorique du sous-corpus III (1996-97)

Les grandes tendances structurelles de l'économie réunionnaise n'ont fait que se renforcer durant la période de six années qui sépare les sous-corpus II et III : pression démographique, augmentation du chômage, hypertrophie du secteur tertiaire non marchand. Les transferts publics en provenance de l'État et de l'Europe ont également poursuivi leur croissance, en même temps que les indices de la consommation des ménages. Plusieurs inégalités qui persistaient encore avec la métropole au moment des événements de *FreeDom* ont néanmoins été comblées, notamment avec l'alignement total du SMIC réunionnais sur celui de la métropole (en janvier 1996) ; les dispositifs d'éducation et de formation des jeunes ont également permis d'atteindre des résultats de réussite scolaire et universitaire sans précédents pour la Réunion, et qui tendent à se rapprocher de la moyenne nationale. Par ailleurs, des problèmes

nouveaux sont apparus, liés notamment au développement urbain et à l'utilisation d'un espace forcément limité sur une île, avec les difficultés inhérentes en matière d'aménagement du territoire que cela représente.
Les processus d'assimilation avec la métropole se sont donc renforcés durant cette année. Pour une majorité d'élus, cette logique devait épouser les recommandations d'un Plan de Développement Actif (PDA) pour la Réunion proposé par le Parti Communiste Réunionnais, qui prévoyait un alignement des traitements de la fonction publique (majorés de 53 % à la Réunion) sur ceux de la métropole. L'objectif étant de récupérer les sommes majorées pour créer de nouveaux postes, toujours dans le secteur public (déficitaire en nombre de postes au regard de la démographie et comparé à la métropole). C'est l'annonce d'un projet de réforme de la Fonction publique qui a été à l'origine du mouvement de contestation relaté dans le sous-corpus III.

6.5.1. - Données socio-économiques

Le déséquilibre démographie-emplois représente toujours l'un des problèmes majeurs de l'île de la Réunion. De 597 828 habitants en 1990, la population est passée à 669 900 en 1996 (et environ 700 000 en 1998), selon une estimation Insee (1997 : 54) (contre 515 798 en 1982), soit un accroissement de 10 000 personnes par an, auquel s'ajoute un solde migratoire positif de 1 000 personnes par an (solde positif déjà amorcé en 1990). Cette pression démographique encore très forte, liée surtout à la montée des générations précédentes à forte fécondité, devrait néanmoins s'atténuer dans les années prochaines (le nombre des naissances ayant commencé à diminuer depuis 1993). Pourtant, un nombre élevé de jeunes arrive chaque année sur un marché de l'emploi qui ne peut l'absorber en totalité (la tranche d'âge 20-25 ans représente environ 10 % de la population en 1996). Un jeune sur deux était au chômage à la Réunion en 1995. Le rythme de la création d'emplois (3 900 emplois nets créés en 1995) montre toutefois une croissance économique toujours soutenue (même si une partie de ces emplois appartient à la catégorie des emplois aidés).
Mais le principal handicap dont souffre toujours l'île reste le chômage. En mars 1996, son taux atteignait 36,7 % de la population active, ce qui représente le taux le plus élevé de toutes les régions françaises, Dom compris, taux trois fois plus élevé que celui de la moyenne métropolitaine (Insee, 1997 : 108).

Evolution des demandeurs d'emploi (source Direction du travail, Insee, 1997 : 108) :

Répartition par sexe	**1990**	**1996**
Hommes	28 365	51 505
Femmes	25 420	44 825
Répartition par âge		
Moins de 25 ans	17 354	24 047
25 ans et plus	36 435	72 283
ENSEMBLE	**53 785**	**96 330**

Malgré ce problème structurel, la société réunionnaise poursuit son développement pour se rapprocher dans plusieurs secteurs des résultats métropolitains. Ainsi les données chiffrées de l'éducation, secteur clef d'une île démographiquement jeune, attestent des progrès réalisés constamment. Le tableau ci-après de la population enseignée constitue un élément révélateur de l'évolution récente de la société réunionnaise (Insee, 1997 : 79).

Evolution des effectifs :

	Année scolaire 89/90	**96-97**
1er et second degré	192 466	213 199
Enseignement supérieur (dont élèves-instituteurs)	5 788	12 525

On peut remarquer la forte hausse des effectifs étudiants, dont un grand nombre est attiré par le secteur de l'enseignement (créateur d'emplois), et proposer l'hypothèse d'une corrélation entre le premier véritable mouvement étudiant de la Réunion qui s'est formé durant l'épisode de contestation décrit dans le sous-corpus III et cette pression démographique vers le supérieur. L'une des conséquences également de cette hausse des effectifs est la progression des postes dans l'Education nationale. Ainsi, à la rentrée 1996, l'Académie de la Réunion dispose de 15 942 emplois budgétaires. L'effectif des enseignants se révèle toutefois inférieur à la moyenne métropolitaine et l' Académie de la Réunion, malgré des plans de rattrapage qui se poursuivent d'année en année, reste encore l'une des plus mal loties en matière de postes dans la proportion enseignants/population scolarisée, malgré une progression nette de 600 emplois créés en 1995 dont 420 agents de l'Education nationale (Insee, 1997 : 102). Il faut enfin souligner les résultats globaux, significatifs eux-aussi des mutations en cours : le taux d'accès d'une génération au niveau baccalauréat a presque triplé en onze ans, de 18,3 % en 1985, il est passé à 53,6 en 1996-97. Les objectifs nationaux de 70 % en l'an 2000 ne seront certainement pas atteints (un décalage subsiste encore avec la métropole), mais les pourcentages de réussite progressent encore chaque année. Les deux tiers de l'activité économique de l'île sont toujours tournés vers le

secteur public ; la rémunération des fonctionnaires reste l'objet principal du mouvement décrit dans le sous-corpus III. Aucune étude véritablement fiable, concernant l'adéquation ou l'inadéquation entre les salaires de la fonction publique et les prix à la Réunion n'a pourtant été menée à bien, pour plusieurs raisons, la principale étant l'absence d'outils adaptés au contexte réunionnais. Ceux qui avaient le plus à perdre d'une éventuelle réforme (grossistes, importateurs, grande distribution) n'ont d'ailleurs pas, non plus, encouragé de nouvelles enquêtes sur ce thème. Les publications de l'Insee constituent néanmoins des indications précieuses. Une étude assez ancienne révélait que les fonctionnaires de l'Etat percevaient en 1992 un salaire moyen net de 15 300 F par mois, prime et indemnités comprises (Insee, 1995 : 7/9). Cette étude montrait que dans leur ensemble, les agents de l'Etat étaient nettement plus qualifiés que les salariés du secteur privé (19 % des fonctionnaires sont cadres, et 54 % exercent des professions intermédiaires). Ce constat est également dû au fait qu'à la Réunion, près de 60 % des agents de l'Etat sont des enseignants (contre 36 % en métropole), spécificité liée à la jeunesse de la population réunionnaise scolarisée, comme évoquée précédemment : près d'une personne sur deux a moins de 25 ans contre une sur trois en métropole.

Autre caractéristique de la fonction publique réunionnaise : la fonction publique territoriale présente des hétérogénéités considérables dans la situation de ses agents. En 1993, elle employait 21 470 agents (dont plus de 80 % dans les communes ou des organismes para-communaux), auxquels il faut ajouter 11 628 Contrats Emplois Solidarités, qui contribuent encore à augmenter la précarité des emplois communaux. Certains employés titulaires bénéficient des mêmes surrémunérations que leurs homologues de la fonction publique d'Etat, mais une grande partie ne bénéficie pas de la sécurité de l'emploi : 77 % du personnel de la fonction publique territoriale (hors CES) sont non titulaires (contre 30 % en métropole) (Insee, 1996, « La fonction publique territoriale » : 12). Les syndicats des employés de cette fonction publique territoriale ont fait partie de l'intersyndicale du mouvement des fonctionnaires et des étudiants de mars 97.

En ce qui concerne la consommation et les modes de vie, l'évolution de la période observée se constate également dans des paramètres de consommation et de modes de vie, caractéristique de la progression des classes dites moyennes ou intermédiaires, celles-là mêmes qui semblent constituer les effectifs du mouvement de mars 97. Un des paramètres représentatifs de l'évolution de la consommation est la progression sensible des véhicules à la Réunion qui en comptait 208 000 en circulation au début de 1997 : une augmentation sans précédent de 17 % porte ainsi à plus de 31 000 (non compris les deux-roues) le nombre de véhicules immatriculés ou réimmatriculés en 1996. En 1990, le nombre de véhicules en circulation était de 139 000 (Insee,

Direction des Services Fiscaux 1997 : 197-198). Un secteur porteur d'emplois comme le tourisme a connu également une hausse sensible : 347 000 touristes ont ainsi été accueillis dans l'île en 1996, soit 43 000 de plus que l'année précédente (ils n'étaient que 186 000 en 1991), (Insee, 1997 : 206). Mais les Réunionnais voyagent également de plus en plus, la destination principale restent la métropole, suivie de Maurice, Madagascar et d'autres régions de la zone (Insee, 1997 : 201) :

Evolution du trafic passagers aériens au départ de Saint-Denis de la Réunion

	1990	**1996**
France métropolitaine	209 348	355 912
Maurice	146 242	200 481
Madagascar	30 514	36 505
Mayotte	7 254	21 429
Afrique du Sud	2 084	4 653
Comores	1 831	-
Autres	11 007	5 753
TOTAL	**408 280**	**624 733**

Les données de ce tableau incluent les voyageurs métropolitains ou étrangers non-résidents dans l'île. Les deux tableaux ci-après révèlent plus précisément l'évolution de la mobilité des Réunionnais et des nouvelles possibilités d'ouverture qui s'offrent à eux durant les années 90 (Source INSEE-CTR : Enquête passage au départ de l'aéroport de Roland Garros, Insee, 1997 : 69).

Départs des résidents de La Réunion selon la destination

	1992	1996
Métropole	94 000	121 405
Maurice	96 300	96 864
Madagascar	11 400	24 305
Autres	21 000	15 234
TOTAL	**222 700**	**257 808**

N.B. La métropole reste la destination principale, l'Ile Maurice demeure le lieu de vacances privilégié des Réunionnais (38 % des 258 000 départs enregistrés en 1996).

Motif principal du voyage des résidents de la Réunion en 1996 (Source INSEE – CTR 1997)

	Métropole	Maurice	Madagascar	Autres	TOTAL
Agrément	25 999	73 843	12 540	6 869	**119 251**
Visite, famille, amis	60 107	11 741	6 544	3 897	82 289
Affaires	14 235	4 647	3 382	2 567	24 831
Autres motifs	21 064	6 633	1 839	1 901	31 437
TOTAL	121 405	96 864	24 305	15 234	257 808

L'évolution est encore sensible dans l'ensemble des secteurs de consommation (équipement de logement, transports et télécommunication). En matière de loisirs, les taux ont également beaucoup progressé, même si l'on constate encore un certain retard par rapport à la métropole (Insee, 1997 : 65).

Taux d'équipement en biens de loisirs et de culture (Insee - Enquête budget de famille 1994-95) comparaison avec la métropole

(% de foyers équipés)

	Réunion	Métropole
Téléviseur	94,1	94,9
Magnétoscope	45,0	57,4
Caméscope	5,3	12,2
Chaîne HIFI	41,2	58,3
Micro-ordinateur	6,7	13,4

D'autres indicateurs de condition de vie montrent l'évolution de vie des Réunionnais dont les aspirations à la consommation et aux loisirs se rapprochent de plus en plus des modèles européens. Par exemple, le nombre de licenciés sportifs a pratiquement doublé entre 1990 et 1996. À cette dernière date, on en comptait 117 779 (Insee, 1997 : 66), avec des disciplines non olympiques en forte croissance.

L'augmentation du pouvoir d'achat, la création de nouveaux emplois intermédiaires liés à une économie tertiaire toujours en croissance confortent encore une fois l'hypothèse d'un accroissement considérable d'une classe moyenne en émergence au moment de la création du *Quotidien*, et plus importante vingt ans plus tard. Le développement de la Réunion sur un modèle européen a provoqué un télescopage entre une société coloniale (société de plantation) et une société moderne. Eve et Fuma (1996) considèrent que la départementalisation n'a créé qu'une « *illusion* » de

développement économique et social jusqu'en 1982, mais ils voient dans la loi sur la décentralisation un espoir de prise en charge par les pouvoirs locaux des problèmes spécifiquement réunionnais :

« *De 1946 à 1982, on retrouve à La Réunion une superposition de traits caractéristiques au monde développé et au monde sous-développé avec notamment une inversion des modèles : le tertiaire précède le secondaire, le social précède l'économique, le culturel précède le technique, le superflu précède le nécessaire... La différence fondamentale entre La Réunion et le tiers-monde s'opère au niveau politique où l'évolution a été différente. Une voie nouvelle pour le développement économique social est à inventer pour éviter l'asphyxie. La loi du 2 mars 1982 offre aux Réunionnais l'espoir d'une société équilibrée* » (1996 : 58).

La Réunion rencontre pourtant d'autres difficultés propres aux sociétés européennes urbaines, outre la question de l'inéquation entre l'offre et la demande d'emploi qu'il sera difficile de résoudre encore pendant quelques années, pour des raisons essentiellement démographiques. La spécificité de l'insularité renforce les délicats choix d'aménagement d'un territoire devenu exigu pour une population de 700 000 habitants concentrés sur les zones urbaines du littoral. Des politiques de la ville, calquées sur le modèle métropolitain - lequel ne s'avère pas toujours adapté à la situation locale - se mettent alors en place (contrats de ville, zones franches urbaines, zones de redynamisation urbaine, zones urbaines sensibles, contrats de quartier dans le cadre du XI^{e} plan, résorption des zones d'habitat insalubre) tentant, avec des résultats divers, de redynamiser et de gérer des quartiers urbains modestes construits dans les années 70, ou des quartiers traditionnels plus anciens mais dégradés.

Cette politique de la ville a débuté au début des années 90, précisément au moment des émeutes de 91 dans le quartier du Chaudron, et les actions d'insertion-aménagement constituent un souci constant des autorités locales et des pouvoirs publics nationaux.

Les chiffres de la délinquance, notamment urbaine, restent pourtant eux aussi à la hausse. Le total des crimes et délits constatés passe ainsi de 19 617 en 1990 à 26 969 en 1996, (avec une variation de + 10,9 % entre 1995 et 1996) (Sources : Service central de la délinquance, Direction centrale de la police judiciaire et observatoire départementale de la délinquance, Réunion - Insee, 1997 : 71).

Le mouvement social de 1991 (auquel est consacré le sous-corpus II) concernait des classes urbaines de milieux le plus souvent défavorisés. Celui de mars 1997 (sous-corpus III) est le fait de classes qu'on a appelées moyennes (faute de données de catégorisation plus précises), mais dont l'ampleur a été sous-estimée par les élus locaux initiateurs du projet de réforme contestée, de même que par *Le Quotidien* qui n'a vu dans cette vague de protestations qu'un phénomène revendicatif corporatif. Si

certains acteurs du mouvement entendaient certainement défendre uniquement des avantages acquis de traitements, d'autres, en revanche, réclamaient que la situation de l'ensemble des revenus, publics comme privés, soit mise à plat.
En tout cas, même si le caractère du mouvement a pu apparaître ambigu, notre propos n'est pas de prendre position par rapport à ce mouvement, mais de faire ressortir l'implication du journal qui s'est avérée aller à l'encontre des aspirations d'une partie de son lectorat présumé.
Le contexte politique de la Réunion de 1996-97 est évoqué dans la partie analyse des données du sous-corpus III.

6.5.2. - Le paysage médiatique de 1996-97

Les titres de la presse écrite, notamment quotidienne, paraissant en 1996 sont sensiblement les mêmes qu'en 1991. Les audiences ont progressé (voir paragraphe 5.1.1.) confortant la première place du *Quotidien de la Réunion*. Toutefois *Le Réunionnais*, quotidien du groupe *Apavou*, créé en 1993, a dû cesser sa parution après une mise en redressement judiciaire et une faillite.
Outre les deux canaux de *RFO*, deux chaînes de proximité ont étoffé le paysage audiovisuel réunionnais *TV Sud* et *TV 4* en 1992, tandis que deux ans plus tard, *Antenne Réunion* bénéficiait d'une pleine fréquence, *Canal + Réunion* (filiale d'Havas Dom) devenant une chaîne de plein exercice. Quarante-six radios étaient autorisées (au 10/07/1996) à la Réunion par le CSA. Le rapport sur le paysage audiovisuel à la Réunion du Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement (1998) souligne la mutation technique (en nombre de canaux) et aussi de contenu qui caractérise ce paysage audiovisuel depuis quelques années. Il fait toutefois remarquer le caractère « indigent » de certains de ses aspects : « *comparés à d'autres régions européennes, le nombre des chaînes et la durée des programmes sont encore trop limités. Par ailleurs, on constate deux ans après (01/01/98) que nombre de ces radios ont cessé d'émettre ou sont en voie d'asphyxie* « (1998 : 10).
Le Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement déplore enfin la faible place laissée « *à la production locale, à la représentation socioculturelle de l'île, (qui) peut également sembler très réduite au regard des programmes importés qui, notamment chez les plus jeunes téléspectateurs, induisent de comportements et des modes d'identification nouveaux* » (idem).
Mais si l'enjeu principal des médias réunionnais de l'époque de la création du *Quotidien*, et dans une certaine mesure de la période des événements de *FreeDom*, était celui du pluralisme d'expression, l'unique question qui préoccupe ces entreprises reste dorénavant liée à la gestion financière et administrative et par conséquent à leur viabilité économique.

Au début de l'année 1996, le paysage médiatique réunionnais peut donc être qualifié de pluraliste : trois quotidiens, quatre chaînes de télévision, quarante-six radios locales, trois hebdomadaires de télévision et quelques autres publications le composent. La principale difficulté réside pour la plupart de ces médias dans leur rentabilité économique. Si RFO bénéficie de financements publics majoritaires, les autres organes de presse doivent tirer une partie importante de leurs recettes de la publicité, laquelle connaît les limites d'un marché insulaire.

En 1996, les 180 millions de francs du marché publicitaire se répartissent comme suit (Source : JIR du 13/01/1996 p.8) :

(en millions de F)

Affichage : 16 MF

Radio : 20 MF

Presse Quotidienne : 37 MF

Presse magazine : 2 MF

Télé : 60 MF

Prospectus/catalogues : 50 MF

Au début de l'année 1996, le Syndicat des Professionnels de l'Audiovisuel de la Réunion (SPAR) s'inquiète de l'avenir financier de leur média (TV 4, Antenne Réunion et quarante-six radios locales), dénonçant la politique du CSA qui selon eux a accordé des fréquences radio sans donner les moyens d'exister ; la principale cible de ces revendications est RFO à qui il est reproché de bénéficier, outre les moyens publics, des recettes de publicité.

La chaîne privée *Antenne Réunion* dénonce également les accords de priorité concernant les programmes entre *RFO* et *TF 1* dont elle diffuse elle aussi des émissions. Ainsi le 1er janvier 1996, *Antenne réunion, TV 4*, et vingt-six radios réunies en un *Front des Ondes Réunionnaises* décident d'interrompre leurs programmes, en signe de protestation, et diffusent en commun des « télé-doléances » de protestation, cherchant à reproduire sur les auditeurs et les téléspectateurs l'impact dont avait bénéficié *Télé Free Dom* cinq années plus tôt. Quelques jours plus tard, une délégation du *FOR*, représentée par le député Paul Vergès, se rend à Paris où elle est reçue par le ministre de l'outre-mer, Jacques de Peretti, qui lui accorde plusieurs mesures de réorganisation de l'audiovisuel privé dont les principales sont :

- la suppression de la publicité sur le canal II de *RFO*,
- l'application de règles régissant la publicité de *RFO Radio* sur celles applicables à *Radio France*, à partir du 1er juillet 1996 (ce qui équivaut à une interdiction de publicité sur *RFO Radio*),
- la négociation du cahier des charges de TF 1 qui permettait jusque-là l'accès gratuit à des programmes pour RFO,

- le traitement prioritaire des autorisations de fréquence et de subventions pour certaines radios privées[1].

Le 13 janvier 1996, après onze jours d'interruption, les émissions des médias adhérents au FOR reprennent. Le mouvement n'a pourtant pas été accompagné de manifestations d'envergure, comme en 1991, ce qui peut laisser supposer une évolution de l'opinion par rapport au paysage médiatique. Si les acteurs de cette « fronde », soutenus par un député, ont pu obtenir gain de cause auprès du ministère parisien, aucun mouvement de masse de la part du public ne s'est véritablement manifesté. L'enjeu n'était plus ressenti comme une question de valeurs (liberté d'expression) ; l'épisode du FOR a été plutôt lié aux difficultés financières traversées par quelques entreprises de presse dont la survie ne représentait plus la même importance symbolique que celles du *Quotidien* ou de *Télé FreeDom*, chacun dans leur contexte respectif différent des sous-corpus I et II.

La mise en contexte socio-historique des trois mouvements sociaux, relatés dans les trois sous-corpus, effectuée, nous pouvons proposer un rappel de l'hypothèse initiale.

[1] *Sources :* Le Quotidien, *14/01/96, p.7 ; 2/01/96, p.9 ;* Témoignages, *15/01/96, p.4 ;* Le Réunionnais, *13/01/96, p.8.*

RAPPEL DE L'HYPOTHÈSE

Le Quotidien apparaît sur la scène locale réunionnaise en contribuant à ouvrir une brèche médiatique : le contexte social, économique et politique des années 70 est caractérisé d'une part par une demande d'ouverture de débat public, jusque-là limité à des oppositions d'opinion concernant le statut, et d'autre part par un essor économique lié aux transferts sociaux massifs déversés sur l'île.

Tout en annonçant un discours de référence à des canons professionnels journalistiques qui mettent en avant des notions de pluralisme, de déontologie et de modernité, les fondateurs se positionnent également comme acteurs de développement économique plutôt libéraux. La création du *Quotidien* est impulsée par un entrepreneur d'origine chinoise et qui ne se sent pas encore intégré à la société créole. Il crée un instrument de visibilité et de débat visant à intervenir dans la vie économique. Cet espace public qui commence à se manifester dans l'école, l'aménagement urbain, pénètre ainsi à présent les médias. Pour le cas précis du *Quotidien* , il est né de la rencontre entre des valeurs journalistiques (indépendances, objectivité, etc.) propres à la jeune équipe de journalistes engagés et les valeurs d'un entrepreneur libéral (en terme d'économie) qui entendait se démarquer des notables locaux, et surtout ne voulait dépendre ni des politiques locaux, ni de l'Etat.

Les fondateurs du journal vont ainsi agir en tant que marqueurs d'opinion, durant la couverture médiatique des trois mouvements répartis sur vingt ans, en fonction de leurs valeurs propres, celles d'un acteur social, prenant part dans un sens ou dans un autre aux différents mouvements, participant en tout cas à leur construction.

Durant la période du sous-corpus I (1977) qui relate le mouvement de soutien au *Quotidien de la Réunion* à ses débuts, on assiste à une totale empathie entre le journal et les acteurs de ce mouvement. L'attitude du journal vis-à-vis de la défense de la télévision privée, *Télé FreeDom* (1991), reste également proche de ceux qui se mobilisent, avec toutefois quelques distances vis-à-vis du leader de ce mouvement. Mais *Le Quotidien* va se placer en retrait du mouvement des fonctionnaires et des étudiants (1997), se désolidarisant d'une classe moyenne, issue de la deuxième phase de la départementalisation.

Le premier sous-corpus a trait aux médias, le deuxième est rendu visible sur la scène urbaine (notamment dans le quartier du Chaudron à Saint-Denis), et le troisième est lié au secteur public.

Cette approche comparative sur un axe chronologique permet ainsi d'observer les différents positionnements du journal par rapport aux mouvements sociaux, représentatifs des mutations sociales. Le champ d'observation est bien celui d'un média local, acteur au sein d'une société. On postule ainsi que *Le Quotidien* reste lui-même en retrait de l'évolution sociale durant la période récente du sous-corpus III puisqu'il n'accompagne pas ces mutations.

Il s'est produit une sorte de décrochage progressif d'avec son lectorat, entre *Le Quotidien* de 1977, et celui de 1997. Fidèle à ses valeurs fondatrices, le journal ne peut suivre les revendications dune nouvelle classe moyenne constituée, sur laquelle il n'a plus prise. Le média, acteur social, en prenant de l'assise économique (bons résultats d'audience) s'est en quelque sorte institutionnalisé, affichant même un nouveau conservatisme en réaction au dernier mouvement social décrit.

Enfin, *Le Quotidien* est caractérisé par une pratique journalistique propre à un contexte insulaire, assez spécifique, comparé à d'autres grands titres de la P.Q.R. métropolitaine.

PARTIE III

ANALYSE DES DONNÉES

CHAPITRE SEPTIÈME

CORPUS 1 :
LE MOUVEMENT FONDATEUR DU *QUOTIDIEN* (1976-77)

L'analyse des données débute par une lecture de quelques articles significatifs parus dans les premiers numéros. Elle se poursuit ensuite par l'utilisation de la grille, proposée en partie II, qui vise à repérer les procédés journalistiques du traitement de l'événement. Quatre procédés ont été décrits :

- l'utilisation de différents types d'arguments dont l'objectif est de convaincre (Breton),
- l'utilisation de métaphores journalistiques,
- les actes de communication qui concernent la mise en forme du discours,
- la mise en scène d'acteurs s'inscrivant dans la trame du récit journalistique (Goffman, 1974, 1991).

Cette grille est précédée d'une approche chronologique de rappel des faits et de leur présentation. Le lien avec la présentation du contexte de chaque sous-corpus, proposée précédemment, sera mis en exergue tout au long de l'analyse.

7.1. - Premiers articles : approche argumentative

Une première approche d'observation de l'argumentation sera effectuée à l'aide de deux grilles d'analyse différentes, sur deux articles parus au cours du premier mois d'existence du journal.

Le premier article rend compte d'une visite d'experts agricoles à la Réunion ; il sera analysé à l'aide de certains aspects du modèle de Gauthier (1995 : 95 et suivantes). Le second est un billet du directeur de la publication concernant l'industrialisation de la Réunion. On utilisera pour sa lecture détaillée la grille d'analyse argumentative proposée par Breton (1996 : 72-90).

- Article A-I-13/11/1976/p2-2 : « Le technicien retiendra-t-il les jeunes à la terre ? »

Il s'agit du compte rendu de la visite d'une mission ministérielle composée de techniciens agricoles venus de métropole pour appréhender les difficultés des agriculteurs réunionnais.

On peut appliquer à l'article certains aspects du modèle de Gauthier dans lequel on retrouve les éléments suivants :

- des questions : élément analytique du journalisme local réunionnais. Ces questions problématisent déjà le sujet (les passages en italiques sont extraits de l'article) :

« Quelle aide et quels espoirs apportera le directeur du F.O.R.MA. ? »

Le rédacteur sous-entend ici que l'avenir de l'agriculture réunionnaise passe inévitablement par une intervention financière ou technique de la métropole.

- des suppositions : il s'agit d'un autre élément analytique qui tient plus du commentaire que de la relation des faits. Les suppositions s'expriment parfois au mode conditionnel, recommandé selon la déontologie journalistique à laquelle le journal se réfère. Le recours au conditionnel permet d'éviter une vérification formelle des données ou du moins un développement du sujet peu compatible avec les contraintes, liées au temps de production, d'approche synthétique de l'écriture journalistique.

« Appréciant le rendement de certaines plantations, étudiant les problèmes de structures, il a semblé saisir parfaitement les données du problème de l'élevage réunionnais ».

On peut noter ici une autre manière d'aborder l'actualité à travers une *évaluation* (bons résultats), ainsi qu'une *attribution* (Gauthier, 1995 : 104) : est attribuée à l'ingénieur agronome, plus après dans l'article, une croyance dans les qualités de l'agriculture réunionnaise.

« Appréciant les méthodes utilisées pour le travail de la terre les plantations fourragères et leurs associations, M. Bord s'est exprimé plus en technicien qu'en "technocrate" »

- des explications qui constituent des éléments forts de l'analyse devenue globalisante. L'ensemble de la situation, quelle que soit sa complexité, est appréhendé en quelques lignes, expliqué, « ciblé » pour reprendre un terme journalistique. Avec comme caractéristique supplémentaire dans l'exemple suivant, que les propos des acteurs de la mission sont repris au compte du journaliste, en style direct :

« Le devenir de l'agriculteur réunionnais dépend aussi des décisions du Ministère. Toute l'économie de l'île est engagée. La Réunion dispose de bons atouts pour réussir à relancer son élevage. Mais les éleveurs ne peuvent démarrer seuls. Les structures à mettre en place, l'équipement qui rentabilisera l'exploitation ne sont pas à la portée de tous les agriculteurs. C'est ce qu'a souligné hier devant la mission, M. Marianne qui faisait visiter son exploitation ».

Gauthier (1995), dont les recherches portent sur l'argumentation dans les pratiques de communication, a réalisé une analyse du journalisme réunionnais sur un corpus qui date de 1994, donc largement postérieur au premier numéro du *Quotidien*. On peut pourtant observer dans cette possibilité d'application de son modèle, les prémisses

d'un journalisme local qui prend déjà part au débat et à l'analyse de la scène publique.

On peut remarquer par ailleurs dans ce premier article un ton relativement conformiste : les personnalités de la mission et en particulier l'expert sont présentées avec déférence, comme des personnages de l'État à qui l'on doit respect. Pratique que l'on retrouvera quelques numéros plus loin à l'égard du chef de l'État, Valéry Giscard d'Estaing, en visite à la Réunion, et qui n'est pas sans rappeler l'aspect « notable » de plusieurs titres de la P.Q.R. française en général. De même l'actualité de la page « Saint-Benoît » (A-I-13/09/1976/p.5-3) évoque cette mission agricole, tandis que les deux autre titres sont consacrés à l'inauguration d'un marché rural à Bras-Panon par Michel Debré, ainsi qu'à la présence du préfet au conseil municipal de Sainte-Rose, sujets institutionnels par excellence. *Le Quotidien* va par la suite rompre avec cette pratique, encourageant au contraire ses journalistes à adopter un ton plus critique à l'égard de la classe politique. Mais on peut remarquer ainsi une première contradiction entre le métadiscours et les pratiques.

- Article : billet de Maximum Chane-Ki-Chune (A-I-13/10/1976/p.3-21) : « *La Réunion est-elle industrialisable* ? ».

Il s'agit d'un article signé du fondateur, directeur de la publication, Maximin Chane-Ki-Chune, qui s'interroge sur le développement économique de l'île. La grille d'analyse argumentative de Breton peut être utilisée pour montrer comment l'auteur de l'article s'y prend pour convaincre, et pour mettre en évidence sa dynamique argumentative (1996 : 81). Le choix de cet éditorial, point de repère, miroir des opinions, voire de la cause, défendues par le journal, a été retenu en raison justement de la rareté de ces rendez-vous, de ces interpellations directes du fondateur à destination du lecteur. On constate en effet que lorsque le directeur de la publication rédige un éditorial, c'est pour marquer un point important, souvent une prise de position, et par conséquent une opinion, soutenue en général avec une logique argumentative.

Le texte de l'article, assez court, a pu être reproduit ci-dessous. La numérotation des paragraphes a été rajoutée pour mieux utiliser les questions suivantes de la grille de lecture de Breton (1996 : 72) :

- identifier l'opinion : de quoi veut-on convaincre (identification récurrente) ?
- s'agit-il d'un texte argumentatif ?
- quels sont les grands arguments utilisés ?
- à quelle famille appartiennent-ils ?
- quel est leur contenu ?
- à quels publics s'adressent-ils ?
- sur quels accords préalables s'appuient-ils ?

- quelles valeurs impliquent-ils ?
- quel est le plan utilisé ?
- quelles sont les figures d'appui ?

(Titre) : *La Réunion est-elle industrialisable ?*
(Texte) :

1 *«Un grand débat sur l'industrialisation de la Réunion devait avoir lieu vers le mois de juillet dernier. Le temps a passé... et finalement ce sera une « rencontre» entre les responsables économiques publics et privés qui aura lieu demain matin à Gillot. Cette « rencontre d'étude sur le développement économique de la Réunion» est organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie.*

2 *Nous ne voulons pas préjuger de l'issue de cette rencontre, que nous souhaitons positive. Il faudra toute la bonne volonté des participants pour que ces quelques heures de discussion constituent un premier petit pas concret vers la véritable industrialisation.*

3 *Si nous voulons éviter aux Réunionnais de passer d'un état «d'assistés» à un état de «substitués», il est grand temps d'agir. Et d'agir vite. Chaque jour perdu décuple les difficultés, et les efforts tardifs risquent d'être inutiles et inefficaces.*

4 *La Suède est considérée comme une des nations les plus avancées au monde sur le plan social et où le revenu par habitant est le plus élevé. Malgré ces atouts, les Suédois en ont eu assez d'être considérés comme de «grands enfants» dont la vie entière était planifiée par un État-patriarche.*

5 *Les Réunionnais attendront-ils encore longtemps pour se comporter en véritables hommes responsables ? L'avenir nous le dira...*

6 *Le succès de l'industrialisation tient surtout dans l'élaboration d'un véritable plan d'ensemble au niveau du département. Ce plan doit être cohérent et son application doit reposer sur des critères objectifs. Il ne doit pas négliger la mise en place de structures d'accueil pour les industries : les structures existantes doivent être améliorées et complétées.*

7 *La simplification administrative devrait aussi être la toile de fond, le souci constant de ce plan. En effet, les chefs d'entreprise consacrent une part trop importante de leur temps aux besognes administratives.*

8 *Si toutes les conditions étaient réunies, pourrait-on conclure au succès certain d'un plan de développement de l'industrie à la Réunion ? Certes non, car il est vrai que l'expérience a maintes fois démontré qu'au cours de nombreuses réunions tenues sur ce sujet la tendance naturelle des participants était de rechercher les obstacles, voire de les grossir, et qu'elle primait sur l'action.*

9 *Cet état d'esprit, il faudrait peut-être aussi.... «l'industrialiser». La réussite est une question de volonté* ».
(Signature) : *Maximin Chane-Ki-Chune*

On peut s'inspirer de la grille d'analyse de Breton de la manière suivante : en préalable, on remarque que le texte est placé en page 3 du journal, en encadré. Il s'agit d'un genre à mi-chemin entre l'éditorial, qui fixe une ligne rédactionnelle, et un billet qui exprime une opinion, une humeur à propos d'un sujet d'actualité. Le billet annonce une rencontre, entre acteurs économiques, sur le thème de l'industrialisation, qui doit se tenir le lendemain.

* On cherche d'abord à identifier l'opinion, ce qui revient à poser la question suivante : de quoi veut-on convaincre ?

Le texte s'articule autour d'une question : la Réunion est-elle industrialisable ? La formulation sous-entend qu'elle ne l'est pas encore, mais qu'elle peut y parvenir, à condition que soit réuni un certain nombre de conditions. C'est de cette opinion dont il s'agit : l'auteur veut convaincre qu'en changeant ces facteurs, le passage d'un état de non-industrialisation à un état d'industrialisation est possible. Il plaide pour une intervention plus souple de l'État dans la vie économique, somme toute pour une autorégulation à caractère plus libéral. Le rappel du contexte socio-économique de l'île en 1976 évoqué plus loin et la qualité de chef d'entreprise du fondateur du *Quotidien* peuvent mettre en évidence cette logique d'opinion.

* On se demande ensuite s'il s'agit bien d'un texte argumentatif ?

On tente ici de voir si les figures de style l'emportent sur les arguments, dans ce cas on aurait à faire à des figures de rhétorique, ou bien si elles servent à étayer ces arguments (on a vu que pour Breton, les figures de style étaient à distinguer des procédés argumentifs de conviction).

Si l'on se réfère au schéma récapitulatif des familles d'arguments, on peut repérer d'emblée quelques-uns des procédés argumentatifs décrits par Breton (1996 : 71).

Dans le paragraphe 3, par exemple, on est en présence d'un réel de référence, cadré : le scripteur sous-entend qu'il convient à présent de passer à un stade qui permet aux Réunionnais d'accéder à des responsabilités économiques. Pour lui, l'État doit s'effacer, et laisser les hommes agir. L'orateur utilise d'ailleurs la première personne du pluriel, pour bien montrer qu'il associe l'auditoire à ce postulat commun. Il s'agit ici d'un argument « conservateur », les valeurs sont communes, ce qui va permettre ensuite de passer à des arguments « novateurs » (1996 : 38), avec de nouvelles présentations de l'action à entrevoir. Au paragraphe 4, l'auteur utilise de la même manière un argument par l'exemple pour convaincre : en Suède aussi, pourtant pays « avancé », les habitants se plaignent d'une trop grande intervention de l'État. Cet

argument présenté comme exemplaire (1996 : 69) ne se contente pas d'illustrer un propos, il a pour objectif de convaincre : si les Suédois refusent un système étatique, les Réunionnais doivent marquer la même désapprobation.

* On cherche à repérer la dynamique argumentative du texte (1996 : 31) et les arguments utilisés :

Dans les paragraphes 1 et 2, l'auteur rappelle les faits : un grand débat devait se tenir, il ne se tiendra pas et sera remplacé par une simple réunion, qu'il espère efficiente. Il souhaite ainsi mobiliser d'emblée : nous n'avons pas d'a priori, mais il faudrait que cela fonctionne. L'objectif est ensuite défini (paragraphe 3) et considéré comme admis : il faut agir vite pour devenir des acteurs responsables de notre propre développement. Les solutions sont proposées aux paragraphes 6 et 7. L'orateur les suggère, seulement à ce stade, après avoir ainsi modifié le contexte de réception de l'auditoire.

Il ne reste plus, au paragraphe 8, qu'à lier ces solutions au contexte de réception. Puisqu'il est entendu qu'il faut limiter le rôle d'intervention de l'État (modification du contexte de réception), il convient maintenant d'appliquer les solutions préconisées (l'opinion de l'auteur) qui sont développées dans le paragraphe 9.

* On repère les familles d'arguments :

Si l'on se réfère au schéma récapitulatif des familles d'arguments de Breton (1996 : 71), on retrouvera d'emblée des arguments d'autorité. Par exemple la signature même de l'éditorial du directeur de la publication fait office à elle seule d'argument d'autorité. Si le personnage numéro un du journal prend la plume, ce qu'il ne fait qu'en de rares occasions, c'est que l'événement a son importance, les arguments seront d'autorité, celle conférée par le statut de leur auteur. On peut repérer de même que la référence à la Suède constitue un argument par l'exemple.

* On s'interroge sur le contenu des arguments, on se demande à quels publics on s'adresse, sur quels accords préalables on s'appuie, et ce que cela implique comme valeurs :

Les réponses à ces trois dernières interrogations ont déjà été proposées dans la grille précédemment citée. Le contenu concerne la réunion sur l'industrialisation, le public est en principe celui du journal, mais on peut penser que le billet est tout particulièrement destiné aux acteurs et aux décideurs socio-économiques. Les accords préalables ont déjà été évoqués plus haut : si se tient cette réunion, d'envergure, moindre toutefois que celle du débat annoncé initialement, c'est que l'on est d'accord sur la nécessité de développement, un développement basé sur l'initiative individuelle que seul le système libéral encourage, toujours selon l'opinion de l'auteur.

* On observe enfin le plan suivi :

Le procédé de construction des huit premiers paragraphes vient d'être présenté. Le neuvième paragraphe constitue ce que l'on appelle dans le langage journalistique une « chute », procédé qui peut également être, dans le cas présent, qualifié d'argumentatif. L'auteur propose un jeu de mot, une « pirouette », qui reprend le thème de l'industrialisation comme « état d'esprit », ce qui a pour effet de renforcer l'argument initial.

En se référant à la grille d'analyse de Breton, on peut donc supposer que l'on est bien en présence d'un texte argumentatif ; l'orateur possède une opinion, qui concerne l'avenir économique de la Réunion, il l'exprime à un public, les lecteurs du *Quotidien*, afin de les convaincre. Partant d'un contexte de réception commun, c'est-à-dire de l'ensemble des opinions partagées généralement sur le sujet, il va tenter de faire passer son message, d'influer sur les mentalités et donc sur les comportements, notamment de ceux qui ont la charge d'administrer la cité. Ces premières observations constituent un point de départ analytique, elles vont permettre de poursuivre la recherche d'indices qui montrent que le journal local cherche à exercer un rôle d'influence sociale sur son environnement.

Un autre exemple de la même période laisse apparaître un *Quotidien* continuant à prendre part au débat social et soutenant ouvertement, et sans réserve, le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, en visite dans l'île le 21 octobre 1977. Cette visite présidentielle, annoncée en première page, est soutenue avec enthousiasme. Le contexte national est celui d'une France divisée en deux blocs électoraux, quelques mois après les législatives de mars où la majorité de droite l'a emporté de justesse avec 50,5 % des suffrages. Au niveau local pourtant, elle dispose d'une majorité plus confortable, avec trois élus de droite dans les trois circonscriptions de l'île. Les simples visites ministérielles dans la Réunion des années 70 sont déjà perçues comme des événements de grande envergure, celle du président de la République est, quant à elle, considérée comme exceptionnelle. Le *Quotidien* s'associe à cet engouement dès l'annonce de la visite, en faisant allusion en première page du 20 octobre 1976 (A-I-20/10/1976/p.1-22) à la venue imminente de Valéry Giscard d'Estaing, en supposant d'ailleurs cette visite connue de tous. Une photo de la tribune d'accueil dressée pour l'occasion devant l'aéroport occupe les trois quarts de la surface de la page, accompagnée d'un gros titre :

« *LA TRIBUNE DU PRESIDENT A GILLOT*

AVEC LA REUNION UN RENDEZ-VOUS QU'IL NE FAUDRA PAS MANQUER »

Sur une pleine page intérieure, un dessin humoristique présente Valéry Giscard d'Estaing, jouant de l'accordéon, entouré des principaux personnages publics du monde politique ou artistique de l'île, caricaturés, dans un style bon enfant, mêlant références républicaines, avec drapeaux tricolores et références locales : il s'agit d'un

« *p'tit bal la poussière* », un « *séga d'Estaing* ». Une légende précise bien qu'il ne faut rien voir là d'irrévérencieux, bien au contraire : « *La Réunion en fête pour la venue de son président*, indique-t-on, *a nourri l'inspiration de notre dessinateur. Que personne ne s'en offusque : il faut accueillir Valéry Giscard d'Estaing avec le sourire* ».

On peut observer ici un procédé argumentatif qui puise dans la réalité locale. Le président de tous les Français, suggère l'article, est bien présent dans le quotidien réunionnais, qu'il connaît, et dans lequel il s'intègre. Il est à la Réunion en famille, parmi les siens, même si sont représentés, mais un peu à l'écart en haut du dessin, les deux opposants Paul Vergès (P.C.R.) et Wilfrid Bertile (P.S.), tous deux assis sur un banc sous lequel on peut distinguer, posés négligemment, une faucille et un marteau. Le ton de soutien inconditionnel est donné. De même dans son édition du vendredi 22 octobre 1976, après la visite éclair de 24 heures du président, le *Quotidien* titre (I-A-22/10/1976/p.1-24) :

« *C'EST DEJA FINI, VGE EN MINORITÉ EN 74*
A CONQUIS LA MAJORITÉ EN 76 »

Le président apparaît dans une photo prise à la tribune, saluant la foule, sourire aux lèvres. La photo et le titre sont accompagnés d'un éditorial sur trois colonnes du rédacteur en chef Didier Vangell. Le texte est émaillé de qualificatifs superlatifs et élogieux à l'égard du chef de l'Etat, décrit comme un « *président jeune, dynamique, courageux, rayonnant* ». En soutenant Valéry Giscard d'Estaing, sans aucune ambiguïté, le journal prend ainsi directement part au débat social. L'analyse discursive des articles permet bien de mettre en évidence ce positionnement social.

On peut, à la lecture de l'éditorial, relever trois étapes de démonstration, procédé discursif utilisé par le journaliste pour bien montrer que *Le Quotidien* prend clairement position en faveur d'un président jugé trop social-démocrate par certains départementalistes de tendance plus conservatrice et proche de Michel Debré. Ces trois étapes sont :

- un recadrage de gravité : la visite est considérée comme « historique », ce qui ajoute à la gravité de l'événement,
- un gros plan sur l'homme et son succès : on loue les qualités exceptionnelles de l'homme qui a su appréhender en très peu de temps la situation de l'île, et qui a su se faire apprécier des Réunionnais,
- la volonté de stopper la polémique relative à la question du statut afin de mettre en avant la question du développement : un thème récurrent dans le discours du *Quotidien* est abordé par le chef de l'État.

La visite est donc présentée comme historique, le président est accueilli avec enthousiasme, et il va défendre les thèses avancées par le journal. Il se crée ainsi une

relation d'empathie entre lui et *Le Quotidien*, lequel entend à cette occasion marquer totalement sa place dans le discours social de l'époque, en construisant son message à travers l'éditorial[1].

La pratique paraît par ailleurs en contradiction avec les intentions de « non-alignement » et d'indépendance rédactionnelle, présentées dans le premier éditorial. Il s'agit, comme on l'a déjà évoqué, d'une habitude de déférence de la part de la presse réunionnaise en général de l'époque vis-à-vis des décideurs nationaux. Mais les échéances électorales de l'année suivante (municipales) vont au contraire donner l'occasion au *Quotidien* d'une couverture rédactionnelle électorale qui essaiera de rompre avec la praxis de la presse réunionnaise. L'analyse du premier sous-corpus constitué par la relation de la crise financière traversée par le journal en 1977 va permettre de faire ressortir d'autres positionnements du titre.

7.2. - Approche chronologique : une construction temporelle et dramatisée

La moitié de l'année 77 est marquée par une crise financière traversée du titre. Fin mai, *Le Quotidien* est contraint de déposer son bilan auprès du Tribunal de Commerce de Saint-Denis. Il va alors faire appel à la mobilisation de ses lecteurs, mettant en scène, jour après jour, éditorial après éditorial, la présentation, en plusieurs épisodes, de son combat pour survivre. Cela ressemble à une chronique de la mort annoncée d'un journal qui finalement parviendra à se relever, grâce à divers soutiens. La chronologie du sous-corpus concerné est d'abord examinée en tenant compte de la relation des faits par le journal. Les procédés de mise en scène sont ensuite observés, avec le repérage des moments clefs de la construction de l'événement, rendus plus visibles par un graphique.

Chronologie du corpus (26 mai 1977 - 13 septembre 1977) :

- L'annonce de la situation (A-II-26/05/1977/p.1-27) : un éditorial dans l'édition du **26 mai 1977**, signé "Le Quotidien", annonce pour la première fois que le journal se trouve en difficulté et qu'il dépose son bilan. La "règle de conduite" présentée dans le numéro 1, et qui se réfère à un modèle professionnel de journalisme, est évoquée à l'occasion de cette annonce.

- Premier appel (A-II-28/05/1977/p.1-28) : on repère un nouvel éditorial, le **28 mai 1977**, qui utilise toujours des métaphores mortuaires à propos de la situation du journal. Mais des réactions de lecteurs, dont les appels téléphoniques « se sont succédé » pour réclamer des informations sur la situation, sont présentées, suscitant

[1] *A ces procédés argumentatifs, s'ajoute le recours au dessin humoristique. Parallèlement au contenu du journal, on considère aussi la forme du journal qui peut, selon nous, s'apparenter ici à une stratégie rhétorique.*

un léger espoir. Dans la page suivante, les informations plus financières et juridiques, concernant les sociétés éditrices du titre, sont données (A-II-28/05/1977/p.2-29). Il est expliqué que ces informations n'avaient pas été fournies avant afin de ne pas inquiéter les lecteurs et de ne pas prêter le flanc à la concurrence. Le début d'un appel de soutien est formulé, il manque quatre mille abonnés et des annonceurs pour atteindre l'équilibre financier. Les canons professionnels sont une nouvelle fois évoqués et invoqués (» *Une information différente et surtout une information sans œillère* »)

- Deuxième appel : S.O.S.(A-II-1/06/1977/p.1-30) : la crise du *Quotidien* occupe à présent entièrement la « une » du **1er juin 1977**. La dramatisation est à son comble. Le titre annonce la situation : il n'y a plus d'encre, plus de papier, éléments symboles de la fabrication même du journal, et le gros titre pose la question « *du temps de vivre* ».

Cette question de la survie du journal va ainsi rentrer dans une dynamique temporelle, avec du suspense, des retournements de situations, des faits de crise, qui présenteront ces difficultés comme un événement d'actualité, dont le traitement « à chaud » deviendra information. Mouillaud et Tétu (1989 : 129) analysent « la stratégie de la citation » utilisée par les journaux, lorsqu'ils entremêlent notamment plusieurs discours. On pourrait parler dans ce cas présent de stratégie de l'urgence pour mettre en scène, dans l'actualité, la question de la survie du titre, afin de mobiliser les lecteurs ; le journal devient l'élément clef de l'information : dans le concert des événements importants du jour, il est exclusif et unique.

- La réponse (A-II-2/06/1977/p.1-31) : le lien temporel est créé. A l'appel de la veille, les lecteurs répondent ce jeudi **2 juin 1977** : ils proposent d'organiser le lendemain, vendredi, un grand gala de soutien, spectacle donné par plusieurs artistes locaux. L'information occupe, une nouvelle fois, l'ensemble de la première page, tandis qu'en page 2, les modalités habituelles de soutien sont expliquées à nouveau (appel aux souscriptions, campagne d'abonnement, petites annonces, publicité). Un tournoi des grands clubs sportifs est annoncé. Ces témoignages de solidarité «exceptionnelle» font ainsi la « une », ils constituent encore l'actualité du jour. Le journal « *raconte une merveilleuse histoire* », l'article devient récit engagé, d'où se dégagent l'émotion et toute la subjectivité du rédacteur dont le statut discursif change : il ne relate plus simplement l'actualité en témoin, il la vit et l'éprouve en tant qu'acteur.

- L'avant gala : (A-II-3/06/1977/p.1-33) : de nouveaux procédés d'authentification (Mouillaud, Tétu, 1989 : 156) du mouvement de solidarité qui, explique-t-on dans cette nouvelle « une » du **3 juin 1977**, ne cesse de croître, sont utilisés. Le propos est redondant, et l'on retrouve la subjectivité enthousiaste du rédacteur qui annonce pour cette soirée un programme « exceptionnel ».

En « pied de page » de cette « une », quelques titres d'actualité internationale, nationale et locale réapparaissent, occupant environ un huitième de l'ensemble. La conférence Nord-Sud, les problèmes du Mozambique, la retraite des femmes à 60 ans, ou le programme commun et les DOM, deviennent informations secondaires, en retrait sur le fait du jour qui reste la mobilisation générale souhaitée et appelée pour soutenir *Le Quotidien*, le soir de la parution.

- Le gala, au jour J, apparaît comme événement majeur et unique : (A-II-4/06/1977/p.1-34). La « une » du **4 juin 1977** annonce que huit cents personnes ont assisté à la soirée du gala. *« Le Quotidien n'est pas mort »* affirme le gros titre qui occupe cinq colonnes « à la une », surplombant une large photo de la salle de cinéma remplie pour l'occasion. On retrouve dans l'éditorial qui accompagne la photo les mêmes procédés d'authentification décrits par Mouillaud et Tétu, en particulier une hypertrophie de la redondance, sur le thème de la volonté de survivre. En page intérieure (A-II-4/06/1977/p.3-35), des photos d'artistes et de la salle retracent les grands moments de cette soirée.

- Début du feuilleton du règlement judiciaire (A-II-9/06/1977/p.1-37) : le Tribunal de Commerce a examiné le dossier du *Quotidien*, et un espoir de règlement judiciaire est permis. Il s'agit du premier épisode, ce **9 juin 1977**, d'un feuilleton à suspense, dans lequel le journal joue le rôle principal, en faisant participer les lecteurs, en les associant à une longue suite de démarches juridiques qui vont décider de la survie du titre.

- Le tournoi du *Quotidien* (A-II-9/06/1977/p.3-38) : la mobilisation se poursuit autour d'un stade. Un tournoi de football, organisé par le journal, réunit, est-il annoncé, « plus de 1 000 personnes ».

- L'amplification nationale : (A-II-9/06/1977/p.1-40) : à partir d'une courte dépêche de l'A.F.P. faisant état des difficultés du *Quotidien*, le journal étend le champ, la portée de l'information le concernant, au niveau national, le tout avec un effet d'annonce particulièrement soigné.

Le Quotidien au jour le jour (A-II-15/06/1977/p.8-43) : le feuilleton de la mobilisation donne son nom à une rubrique nommée *« Le Quotidien au jour le jour »* de l'édition du **15 juin 1977**. Il s'agit pour le journal de poursuivre dans le temps l'appel au soutien, selon un procédé pragmatique. Chaque jour, le point sera donné sur l'évolution de la situation, le journal fait toujours partie intégrante de l'information ; il utilise des procédés de dramatisation tels que l'amplification des événements qui sont liés à sa survie. Cette rubrique crée un phénomène de récurrence de l'appel, voulant impliquer le lecteur dans le temps, cherchant à mettre en avant la notion d'urgence événementielle.

On peut parler d'une auto-mise en scène journalistique avec l'évocation quotidienne de la situation. Dans cette pleine page de rubrique sont évoqués les premiers acteurs de la société réunionnaise soutenant le titre et qui commencent à apparaître : les lecteurs d'abord, bien que le nombre de ceux qui participent au mouvement ne peut être apprécié, puis quelques partis politiques et mouvements syndicaux. Un communiqué du RPR local affirme son soutien au *Quotidien*, tout en mettant en cause toutefois la gestion du journal et en dénonçant les attaques dont il a fait l'objet dans des articles antérieurs. Un communiqué de la FER (Fédération des Étudiants de la Réunion), moins réservée dans son soutien, est également publié, ainsi que celui de la G.G.T.R., qui se déclare solidaire avec les « travailleurs et les journalistes ».
Par ailleurs, dans un encadré qui présente une « une» fictive annonçant la liquidation du *Quotidien*, le journal rappelle les valeurs démocratiques de pluralisme auxquelles il se réfère. Ce discours d'énonciation de règles républicaines s'inscrit ainsi dans le prolongement d'un canon professionnel en matière de journalisme dont le titre se réclame.

- En attendant la manifestation de soutien (A-II-16/06/1977/p.1-44) : la veille de la manifestation de soutien prévue, *Le Quotidien* choisit, ce **16 juin 1977,** de présenter une première page presque normale, avec des titres habituels de l'actualité du jour. Seul un petit encadré à l'adresse des lecteurs rappelle la situation critique de l'entreprise.

- L'offensive (A-II-18/06/1977/p.1-47) : la manifestation de soutien a eu lieu la veille, vendredi, elle est relatée sur une demi-page, en pied de la « une » du **18 juin 1977**. Le chiffre des manifestants est évoqué : « *quelques centaines, non loin d'un millier* », relate une légende, dont l'auteur s'empresse de rappeler le thème récurrent et symbolique de l'importance de la lutte pour le pluralisme représenté par le sauvetage du titre. Un titre qui est présenté comme « Le Quotidien des Réunionnais » afin de créer un sentiment d'appartenance local caractérisé et globalisant.

- Le répit (A-II-20/06/1977/p.1-48) : le journal sort ce lundi matin, **20 juin 1977**, neuf mois après son premier numéro, sur vingt pages. La crise financière n'est toujours pas résolue, mais l'éditorial de la première page, intitulé « Au jour le jour », laisse penser au lecteur qu'un petit répit a été accordé au titre.

- L'interpellation des lecteurs dans le règlement judiciaire (A-II-21/06 :1977/p.6-49) : la rubrique « Le Quotidien au jour le jour » du **21 juin 1977** s'est déplacée en page intérieure ; intitulée aujourd'hui « Au pays de la surenchère », elle met en cause le montant réclamé par le juge-commissaire au directeur du journal, pour obtenir une décision favorable de poursuite de l'activité de la part du Tribunal de Commerce.

- Suspense : suite sur 72 heures (A- II- 22/06/1977/p.3-50) : dans la même rubrique du **22 juin 1977**, des éléments d'assurance et d'auto-assurance sont donnés aux lecteurs. La publication du journal pourrait être autorisée pour une durée de trois mois, à certaines conditions. Le suspense est ainsi entretenu, afin que l'attention, la mobilisation présumée des lecteurs - qui retrouvent pour l'heure un journal presque normal en pagination - ne se relâchent pas.

- Les délégués du personnel mobilisés (A-II-24/06/1977/p.3-51) : *Le Quotidien* publie ce jour, **24 juin 1977**, une lettre signée des délégués du personnel destinée aux syndics, pour leur demander d'entamer des démarches auprès du Tribunal de Commerce, afin d'autoriser la publication jusqu'à la décision de la Cour d'Appel. Ils étayent cette demande en proposant une démonstration assurant que l'entreprise n'est pas débitrice. Cette mobilisation des représentants du personnel veut montrer leur implication dans le mouvement, mais l'objectif n'est pas annoncé comme tel ; il s'agit simplement pour le journal d'informer les lecteurs de la situation en leur donnant tous les éléments du dossier.

- Rechute (A - II - 25/06/1977/p.5-52) : alors que le ton de la veille laissait envisager une éclaircie, la situation de ce jour, **25 juin 1977**, est présentée avec des données plus pessimistes. Il est rappelé aux lecteurs que comme les deux sociétés du *Quotidien* sont à présent liquidées, la parution reste toujours illégale. Un article sous-entend qu'il ne s'agissait en fait que d'une rémission, et que le malade, aujourd'hui, va mal. S'ensuit un nouvel argumentaire destiné aux syndics à même de demander une solution au Tribunal de Commerce une solution. Intervient ici un nouveau procédé d'interpellation du lecteur : le journal oscille ainsi depuis deux semaines entre un ton rassurant appelant à l'espoir et un réalisme plus pessismiste qui cherche à mobiliser. En fait, éléments d'assurance, d'auto-assurance, et de dramatisation se succèdent.

- Relance « à la une » (A-II-29/06/1977/p.1-53) : l'interpellation des lecteurs s'effectue dans ce numéro du **29 juin 1977** avec un éditorial, en « cheminée en une de couverture », qui informe qu'une nouvelle requête va être déposée le matin auprès des syndics. Il n'y a aucune information véritablement nouvelle par rapport aux jours précédents, mais il s'agit ici d'expliquer l'importance de la démarche et de la mobilisation nécessaire, après dix-neuf jours d'existence illégale.

- La reprise (A-II-30/06/1977/p.1-54) : le tribunal de commerce de Saint-Denis a répondu favorablement à la requête, le journal peut continuer à sortir cette fois légalement. Le directeur de la publication signe un éditorial de « une » dans lequel il annonce « la reprise ».

- Rappel indirect des valeurs (A-II-2/07/1977/p.1-55) : la « une » de cette édition est consacrée à la position de Raymond Barre, alors Premier ministre, qui rappelle son

attachement à des valeurs démocratiques de la presse auxquelles se réfère constamment le journal dans sa mobilisation pour sa survie. On peut supposer que le choix de ce sujet (Guéry 1989 : 95/96) ne doit ainsi rien au hasard.

- Retour aux idées fondatrices (A- II-18/07/1977/p.1-56) : la tempête semble passée, et la fragilité de la situation financière n'est plus évoquée par le journal. Un nouvel éditorial signé du directeur de la publication reprend les thèmes de développement économique créateur d'emplois, à la condition que des mesures d'allègement administratives soient prises à l'égard des entreprises. Ce thème est récurrent depuis le début de la parution, notamment sous la plume du fondateur du *Quotidien* qui se place dans le débat - comme on l'a déjà évoqué - en qualité d'acteur économique de l'île.

- Premier anniversaire : sortie et bilan de la crise (A-II-13/09/1977/p.1-63) : l'éditorial de « une », signé une nouvelle fois du directeur de la publication, marque le premier anniversaire du *Quotidien*, en même temps qu'il annonce l'épilogue de la crise et la victoire du titre. Les difficultés économiques de journal sont toujours présentes, mais l'auteur de l'éditorial les attribue au contexte économique dans lequel le journal évolue. Pour lui la « cause » du développement économique de l'île est indissociable de celle du développement du journal. Un certain nombre de procédés de mise en scène apparaissent au regard de la présentation des faits. Certains, tels l'appel à la mobilisation, l'interpellation du lecteur, l'assurance, l'auto-assurance, l'attaque, la contre-attaque, le rappel des valeurs démocratiques, les relances d'action, la construction du suspense dans le temps, ont déjà été évoqués. Dès le début de la crise, on assiste également à des présupposés (Breton : 1996) : un consensus se crée autour du *Quotidien.* La description et les caractéristiques des acteurs de ce consensus restent néanmoins assez imprécises. On ignore par exemple qui sont les huit cents spectateurs de la soirée de gala ou ceux qui défilent lors de la manifestation de soutien deux jours plus tard. Il s'agit de lecteurs anonymes, mais aucune indication n'est fournie sur leur appartenance socio-professionnelle. En tout cas, le journal ne fournit pas à leur sujet d'informations pouvant les catégoriser de manière plus précise (voir schéma page 153 de la dynamique sociale du mouvement brossé par *Le Quotidien*).

L'analyse peut à présent se poursuivre édition par édition avec le repérage des procédés de construction de l'événement par le journal.

7.3. - Procédés de construction

7.3.1. - Repérage chronologique des quatre procédés de la relation de l'événement

Comme pour les deux sous-corpus suivants, le repérage des quatre procédés de construction énoncés au chapitre 3 s'effectuera chronologiquement, avec pour chaque jour un tableau récapitulatif de ces procédés utilisés, par des extraits significatifs puisés dans le sous-corpus.

26 mai 1977 :

Arguments : l'éditorialiste en appelle à la légitimité du combat à mener, il s'adresse directement aux lecteurs, leur rappelle « *la règle de conduite* » évoquée dans le premier numéro du journal, règle de conduite basée sur « *le pluralisme de la presse et des idées à la Réunion* ». On est en présence d'un système d'argumentation qui repose sur des valeurs. L'orateur s'appuiera tout au long de la crise sur cette communauté de valeurs, afin de mieux « cadrer » (Breton, 1996) son propos, ces valeurs étant censées être partagées avec l'auditoire.

Métaphores : la première métaphore utilisée dans cet éditorial de « une », qui informe pour la première fois le lecteur des difficultés rencontrées par l'entreprise, est une métaphore romantique. La publication du journal depuis huit mois est définie comme une « *merveilleuse aventure* ». Le scripteur montre bien par là qu'il évolue dans un univers marqué par des caractéristiques humaines, univers fait de passion, de lutte, d'espoir et de déception, bref d'émotions. L'apparition d'une métaphore de personnification semble alors bien appropriée. Le journal est personnifié, et l'on apprend qu'il « *est en train d'agoniser* ». Plus objectivement, un journal se présente en fait sous la forme d'une entreprise, sur le plan juridique, et d'une certain volume de rouleaux de papier, imprimé, massicoté, plié en final, sur le plan physique. Or la métaphore de personnification va être utilisée d'une manière récurrente tout au long de la période observée : *Le Quotidien* va tour à tour se battre, subir des assauts, lutter, esquiver, s'affaiblir, pour finalement sortir victorieux de la crise, tel un héros de roman.

Actes de communication :

Relation journalistique : l'interpellation des lecteurs (« Chers lecteurs ») constitue le premier appel, la première alerte, concernant les difficultés financières des deux entreprises éditrices du titre. Le ton est relativement alarmiste et l'encadré peut être lu comme le déclencheur de la relation médiatique de la crise.

Mise en forme typographique : l'encadré est situé « à la une », bien en évidence, sur environ un quart de la surface totale de la page. Il ne possède pas de titre, et commence comme une lettre ("Chers lecteurs") signée « LE QUOTIDIEN ». Sur le

reste de la « une », l'actualité nationale et locale se poursuit, l'alerte reste un élément de dramatisation qui n'en est qu'à sa première étape. Dans l'esprit des rédacteurs, l'utilisation de l'ensemble de la « une » ne se justifie sans doute pas encore, comme ce sera le cas, plus tard, lors de pics de crise plus alarmistes.

Format de production : les « destinataires » ("Chers lecteurs") et « l'émetteur » ("Le Quotidien") du message (« (...) votre Quotidien agonise,... (il faut) ressusciter le mourant ») sont énoncés explicitement. *Le Quotidien* est présenté comme une entité, un groupe, et les lecteurs, à qui l'on s'adresse sur le mode de la lettre conviviale, sont censés apparaître dans une approche interactionnelle naturellement empathique, approche considérée comme allant de soi. Il s'agit d'informer honnêtement de la situation, d'une manière transparente, un peu à la façon d'un conseil de famille. Le déclenchement de l'alerte de dramatisation de la situation s'effectue donc sur un mode linéaire, entre deux pôles, deux interlocuteurs : les producteurs du journal et les consommateurs.

26 mai 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- valeurs (règle de conduite) - dramatisation	« *Pour le maintien indispensable du pluralisme de la presse et des idées à la Réunion* » « *Votre Quotidien est en train d'agoniser !* » (E) (A-II-26/05/1977/p.1-27)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
personnification	« *Votre Quotidien est en train d'agoniser !* » *(E)* « *(...) votre Quotidien (...)* » (E) (A-II-26/05/1977/p.1-27)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- appel au soutien en encadré de « une ». - annonce du dépôt de bilan.	« *Ayant été forcés de déposer notre bilan cette semaine auprès du Tribunal de Commerce de Saint-Denis* » (E) (A-II-26/05/1977/p.1-27)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
«100 employés du Quot. »	« *Nous vous devions cela, chers lecteurs (...). Les 100 employés du journal, avec votre soutien, sont décidés (à poursuivre)* » (E) (A-II-26/05/1977/p.1-27)

LE QUOTIDIEN : LA CRISE DE MAI/JUIN 1977

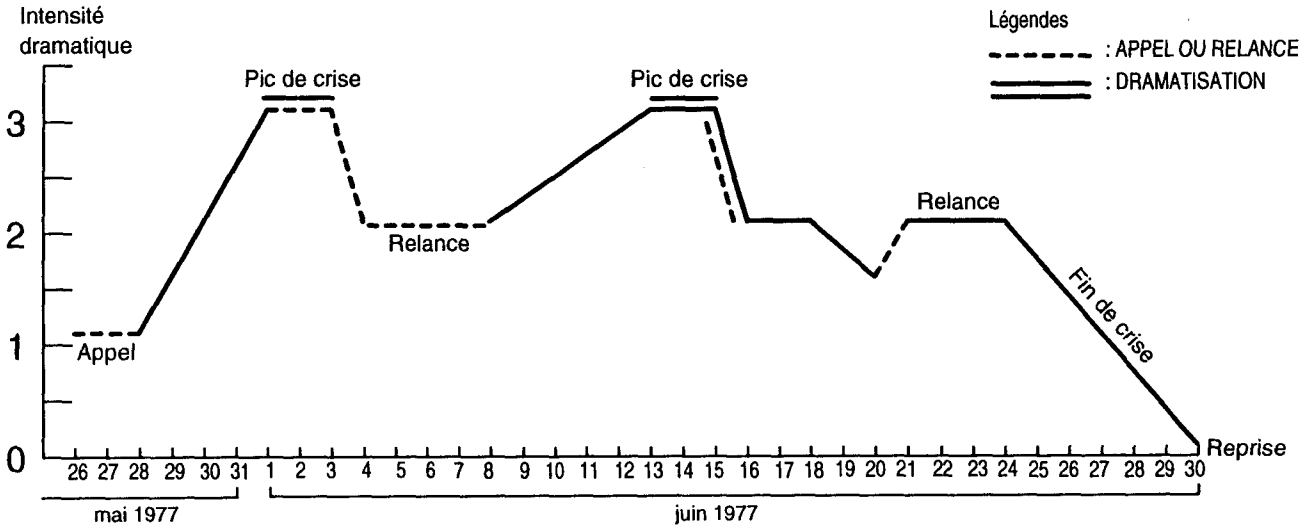

28 mai 1977 :

Arguments : on constate la poursuite de l'argumentation basée sur des valeurs supposées communes, partagées avec le lecteur (pluralisme de la presse, information différente, « sans œillère »). La connivence considérée comme acquise, « l'allant de soi», par rapport à ces valeurs proposées par le journal transparaissent dans l'éditorial de première page : « *Un cri unanime nous a aussi mis du baume au cœur : « Que peut-on faire pour vous aider* ? » (A-II-28/05/1977/p.1-28).

Métaphores : le journal toujours personnifié va maintenant être comparé à un « *mourant* », mais pour qui il subsiste des chances de « *résurrection* ». Il s'ensuit plusieurs autres métaphores, liées à la maladie, qui permettent, comme ce serait le cas au chevet d'un malade humain, de mobiliser, d'alerter l'opinion, de tenter de créer un mouvement de sympathie et de soutien.

Actes de communication :

Relation journalistique : l'intensité dramatique se poursuit crescendo. Les articles adressés de la même manière explicite aux lecteurs, « A nos lecteurs », proposent des informations relativement détaillées d'ordres économique et juridique concernant les difficultés rencontrées par les deux sociétés éditrices, ainsi que les solutions envisagées, avec notamment la publication intégrale d'un protocole d'accord entre les différents acteurs des entreprises. L'ensemble correspond au souci de « transparence » annoncé comme « règle » de conduite dès les premiers numéros, transparence qui va jusqu'à admettre dans un encadré un aveu de mensonge concernant les chiffres de vente. Ces informations sont accompagnées d'un appel au soutien : un bon d'abonnement figure au milieu de la page intérieure d'informations exposant la situation du journal. L'appel est donc justifié, dans l'esprit des rédacteurs, par les informations réunies en une pleine page à la têtière évocatrice : « Le Quotidien à ses lecteurs ».

Mise en forme typographique. L'article n'est pas intitulé, mais l'énoncé du destinataire, « A nos lecteurs », est placé dans un corps plus fort en caractère gras, à la manière d'un titre. Il débute sur un encadré de première page justifié sur trois colonnes, sur environ un quart de la surface, et se poursuit en page 2, sur la totalité de la page. L'ensemble des informations n'aurait donc pu tenir sur la seule première page, le choix a été de le « lancer » sur cette première page, comme élément d'appel, d'accroche, pour le faire « courir » sur une pleine page intérieure, elle-même composée du texte central, complété d'un encadré, d'un bulletin d'abonnement, et de la reproduction intégrale, en petits caractères, du protocole d'accord déjà évoqué.

Format de production : D'autres acteurs de la crise apparaissent. Les auteurs des articles non signés, mais que l'on peut aisément imaginer comme appartenant à la rédaction du journal, relatent les réactions de sympathie au premier appel lancé dans

l'édition du 26 mai, réactions qui ne sont toutefois ni catégorisées, ni quantifiées avec précision : *« Et les coups de téléphone inquiets se sont succédé... », « Un cri unanime nous a aussi mis du baume au cœur ».*

La situation économique caractérisée par le dépôt de bilan des deux entreprises éditrices du titre, la S.P.R.et la S.A.F.I., est ensuite exposée, toujours dans un souci de transparence revendiquée. Apparaissent alors les différents acteurs dont le rôle sera déterminant dans le dénouement de la crise financière : P.D.G. des entreprises (Maximin Chane-Ki-Chune), créanciers, partenaires financiers (actionnaires), imprimeur sont présentés au fil des articles. Un protocole d'accord réunissant quelques-uns de ces acteurs est publié. Enfin, la partie judiciaire de la crise est abordée : il est expliqué aux lecteurs qu'un administrateur judiciaire (Xavier Thiéblin) vient d'être nommé par M. Legœil, le président du Tribunal de Commerce, sous l'autorité duquel les deux entreprises en cessation de paiement fonctionnent désormais.

Selon des procédés propres à la mise en scène théâtrale (Goffman, 1973), l'événement, la crise, vont être construits au fur et à mesure de l'apparition des différents acteurs. La pièce va se jouer en plusieurs actes : les lecteurs et le mouvement de solidarité que l'on va essayer de créer sont d'abord mis en avant, puis les responsables du dossier judiciaire sont présentés. Ces derniers disparaissent souvent des colonnes d'éditions ultérieures, mais c'est à eux que semblent s'adresser implicitement les comptes rendus du mouvement ainsi automédiatisé.

28 mai 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
valeurs (pluralisme de la presse)	*« Nos objectifs : une information différente, et surtout une information sans œillères »* (E) (A-II-28/05/1977/p.1-28)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- personnification - de la maladie	*« Tant qu'une chance subsiste (...) de ressusciter le mourant »* (E) (A-II-28/05/1977/p.1-28)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- appel au soutien en encadré de « une» - annonce du dépôt de bilan.	*« Ayant été forcés de déposer notre bilan cette semaine auprès du Tribunal de Commerce de Saint-Denis »* (E) (A-II-26/05/1977/p.1-27)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- pdt. du Tribunal de Commerce - administrateur judiciaire - directeur de la	- *« Deux sociétés* - *La Société de Presse de la Réunion (S.P.R)* - *La Société Anonyme de Fabrication et de Presse » (intertitres)* *« Le 17 mai, à la demande de la SODERE, principal*

publication - signataires du protocole : actionnaires et imprimeurs	*créancier du Quotidien, M. Legœuil, président du Tribunal de Commerce, nommait en la personne de M. Xavier Thiéblin un administrateur judiciaire (...)* » (E) (A-II-28/05/1977/p.2-29)

1er juin 1977 :

Arguments : les arguments dominants de cette édition sont ceux de l'urgence et de la dramatisation de la situation (« *PLUS DE PAPIER, PLUS D'ENCRE...* »). L'objet est de lancer un « appel pressant » au lecteur, afin de susciter sa mobilisation. L'argument de l'urgence dramatique vise à intensifier ce mouvement de soutien : la crise conjoncturelle devient événementielle, dans une temporalité quotidienne, précisément propre au rythme de publication du journal. Le sentiment d'urgence, de suspense, que l'on veut ainsi créer, va justifier la présence sur la même « une » des bulletins d'abonnement et de souscription publiés à l'intention des lecteurs. Le même procédé sera utilisé un peu plus tard, avec des effets de relance, de rebondissement, toujours dans l'urgence. De la même façon, la dramatisation permet de laisser penser que l'existence immédiate même du titre est en danger - ce qui correspond bien sûr à la réalité - ce qui permettra d'introduire les métaphores de personnification du journal, comparé tantôt à un malade, tantôt à un mourant.

Métaphores : la métaphore de personnification se poursuit dans une édition qui entend alerter à propos de la situation d'urgence dans laquelle se trouve l'entreprise. Il est question d'un nouveau « *coup* » qui « *frappe votre Quotidien* », lequel, en présentant des qualités humaines, va donc logiquement éprouver des sentiments humains : l'agonie, l'impatience devant le peu de temps qu'il reste, etc. Ce procédé, complété par des métaphores mortuaires (« *Le temps de vivre ?*») permet de rendre à son comble l'intensité dramatique, et par là même de renforcer l'appel pressant aux lecteurs que l'on sollicite pour une campagne d'abonnements, elle aussi soulignée par la même métaphore de personnification : « *4 000 abonnements supplémentaires et le Quotidien est sauvé !* ».

Actes de communication :

Relation journalistique : cette édition qui atteint un pic de crise maxima est réduite à douze pages et fait part aux lecteurs des difficultés physiques (pénurie de papier, d'encre) de publication effective du journal. Le procédé d'alerte semble identique à celui de l'édition du 28 mai : des éléments d'information alarmistes concernant la crise côtoient des appels au soutien, et notamment les bulletins d'abonnement ou de souscription. L'intensité dramatique est ici à son comble, la fin de la publication étant annoncée comme imminente. Un jeu de dramatisation avec éléments d'alerte, situation de non retour, et d'urgence, se met alors peu à peu en place, faisant alterner sentiments d'espoir et de découragement, au fil des éditions.

Mise en forme typographique : la totalité de la « une » est mobilisée par cet appel alertant le lecteur. Un surtitre en capitale d'imprimerie et un gros titre sont justifiés sur six colonnes. L'encadré d'appel à abonnements est encore proposé en bas de page, annoncé par un bandeau « noir au blanc » qui indique que 4 000 abonnements supplémentaires suffiraient à « sauver » *Le Quotidien*. Le choix de recouvrir la totalité de la première page, pour la première fois depuis le début de la crise, en occultant tout le reste de l'actualité et des informations, permet d'attirer toute l'attention du lecteur sur le sentiment d'urgence et sur l'intensité dramatique de l'événement médiatique : un journal en danger. Le procédé correspond à un premier pic de crise, qui sera suivi d'autres pics de crise, alternant avec des phases « d'accalmie », jusqu'à la reprise finale. L'utilisation de l'espace typographique est donc fonction des choix rédactionnels, propres aux messages que l'on veut adresser aux destinataires, explicitement ou implicitement.

Format de production : la page entière de « une » constitue un pic de crise extrêmement alarmiste. Aucune signature ne figure au bas des articles, mais l'utilisation de la première personne du pluriel laisse augurer que l'énonciateur représente (ou se substitue à) l'ensemble des acteurs producteurs du journal (...AURONS-NOUS ENCORE LE TEMPS DE VIVRE ? »). On apprend, que compte tenu de la situation de cessation de paiement dans laquelle se trouvent les entreprises éditrices depuis le dépôt de bilan, les quelques réserves de papier appartiennent à une banque, non nommée, qui avait consenti à un accord.

1 er juin 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
urgence-dramatisation	« *Plus de papier, plus d'encre... aurons-nous encore LE TEMPS DE VIVRE ?* » (T) (A-II-1/06/1977/p.1-30)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- personnification - mortuaire	« ... *AURONS-NOUS ENCORE LE TEMPS DE VIVRE ? » (E)* (A-II-1/06/1977/p.1-30)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- alerte des lecteurs sur la totalité de la Une. - gros titres « cri d'alarme » - bulletins d'abonnements et de souscriptions informations idem pagination réduite à 12 pages	*« PLUS DE PAPIER, PLUS D'ENCRE... AURONS-NOUS ENCORE LE TEMPS DE VIVRE ? »* (T) (A-II-1/06/1977/p.1-30) *« 4 000 ABONNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ET LE QUOTIDIEN EST SAUVÉ !* *ABONNEZ-VOUS* *ABONNEZ VOS AMIS ... DES AUJOURD'HUI»* (E) (idem) *« VOS SOUSCRIPTIONS PEUVENT NOUS AIDER À TENIR »* (T) (idem)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	

- employés du Quot. - banques	*« PLUS DE PAPIER, PLUS D'ENCRE... AURONS-NOUS ENCORE LE TEMPS DE VIVRE ? »* (T) (A-II-1/06/1977/p.1-30) *-« En effet, si les employés touchés acceptent de bonne grâce le retard dans leur paie, il n'en reste pas moins qu'au regard de la loi, ils sont des créanciers privilégiés »* (E) (idem) *-« (...) un accord avec cette banque, nous avait permis de paraître normalement »* (E) (idem)

NB : la typographie des extraits de titres reproduits dans les tableaux, et parfois dans le texte entre guillemets, est celle utilisée par le journal, le surtitre précède ainsi le titre qui débute par une majuscule, les deux points sont inexistants. L'usage des majuscules ou des minuscules dans les titres a également été reproduit identiquement.

« La discussion est le moyen sûr et le seul de juger une nation ses véritables intérêts »
Malesherbes

MERCREDI 1er JUIN 1977
PRIX : 1,50 F
Ce numéro a été tiré à 12 122 ex.

1/06/1977

Le QUOTIDIEN de la Réunion

ET DE L'OCEAN INDIEN

DIRECTEUR : MAXIMIN CHANE KI CHUNE
REDACTEUR EN CHEF : DIDIER VANGELL
[illegible] — B.P. 200 — Tél. 21.97.56 (5 lignes groupées)
N°CPPAP 59177
Imprimerie S.A.F.I.

PLUS DE PAPIER, PLUS D'ENCRE ... AURONS-NOUS ENCORE

LE TEMPS DE VIVRE ?

Nos lecteurs s'étonneront sans doute de trouver — justement le jour où notre tarif passe à 1,50 F — un « Quotidien » amoindri à 12 pages. Les raisons de cette maigreur sont une triste réalité : nous n'avons plus de papier, ni d'encre. Et si nous avons choisi de ne paraître qu'à 12 pages aujourd'hui, c'est pour réserver la matière première nécessaire à la parution d'un numéro demain. Après...

Les causes de ce nouveau coup qui frappe votre « Quotidien », (à l'heure où nos espoirs de relance sont plus solides que jamais) sont arithmétiquement simples.

Notre encre est bloquée au Port chez un transitaire qui n'a pas été payé. Notre papier est en stock abondant dans nos locaux, mais ne nous appartient pas : il est la propriété d'une banque.

Jusqu'à présent, un accord avec cette banque nous avait permis de paraître normalement. Des lecteurs en avaient d'ailleurs tiré une conclusion — hâtive — d'optimisme, pensant à la lecture de notre édition (à l'aspect habituel) d'hier que nos ennuis étaient terminés.

L'accord avec la banque nous offrait ce qu'en termes d'affaires on appelle une « avance sur marchandises » sous la responsabilité personnelle de notre secrétaire général, « dépositaire » du papier nécessaire à la sortie du journal était sorti des stocks, comptabilisé, et payé à la fin de chaque semaine.

Hier, les choses ont changé. Il a fallu en effet faire, puisqu'on était le 31 du mois, la paye du personnel. Or, les caisses du « Quotidien » ne contenaient pas assez d'argent pour régler l'intégralité des salaires.

La décision fut prise alors de bloquer provisoirement les salaires versés à 2 000 F par personne, en attendant que de nouvelles rentrées d'argent (publicité, vos abonnements de soutien) permettent de payer le reliquat dû au personnel gagnant plus que cette somme. Un certain nombre de salariés restent donc créanciers du « Quotidien ».

C'est là que réside tout le problème. En effet, si les employés touchés acceptent de bonne grâce le retard dans leur paie, il n'en reste pas moins qu'au regard de la loi, ils sont des créanciers privilégiés. C'est à dire que la S.P.R. comme la SAFI ne peuvent pas engager de dépense tant que leur paie n'a pas été réglée intégralement.

La situation actuelle est donc la suivante : pour ne pas léser les employés, on ne fait pas de dépense ; même si cette dépense concerne les quelques rouleaux de papier, les quelques kilos d'encre nécessaires quotidiennement pour tirer un journal... qui est le gagne-pain des mêmes employés. La définition même du cercle vicieux !

Hier soir, nous ne disposions que de la quantité de papier nécessaire pour tirer un numéro de 20 pages à 13 000 exemplaires. Nous avons choisi de limiter notre journal à 12 pages, afin de garder un potentiel de 8 pages pour notre numéro de demain... si rien ne s'arrange d'ici là.

Pour la suite, nous ne pourrons disposer de papier journal que si les rentrées d'argent — et donc le soutien de nos annonceurs et de nos lecteurs — sont assez importantes pour payer le personnel, et par la suite les fournitures nécessaires à notre fonctionnement. Ceci n'interviendra peut-être pas avant plusieurs jours. En attendant, il faudra trouver les 3 000 F nécessaires chaque jour pour débloquer le papier et l'encre de chaque numéro. Ces trois mille francs, il faudra peut-être les collecter parmi le personnel, ce même personnel qui n'a pas été intégralement payé. Il est prêt à en faire le sacrifice, tant que cela sera possible. Pour la survie de son journal.

Mais laissera-t-on au Quotidien la possibilité et le temps de trouver une solution rapide pour cette survie ? ? ?

Nous vous lançons un appel pressant

De nombreux lecteurs ont déjà répondu à notre appel de samedi dernier, en s'abonnant, en abonnant leurs amis. Certains gestes nous ont particulièrement touchés, comme celui de cet artiste qui proposait de monter des spectacles au profit de *notre journal*, ou comme ce commerçant, qui n'avait jamais mis un millimètre de publicité dans nos colonnes, et vient de le faire, uniquement pour nous venir en aide.

D'autres lecteurs n'ont pas pris notre cri de détresse au sérieux, ou ont pensé que dans une semaine il serait encore temps... Nous leur disons et leur répétons que le salut du « Quotidien » peut venir par eux, par leurs petites annonces, par leur publicité, par leurs achats de numéros, mais aussi, surtout, par *leurs abonnements*. Nous leur disons et leur répétons également que le sort de notre journal est en train de se jouer, aujourd'hui, demain, et qu'il est urgent d'agir : le « Quotidien » vivra s'ils le veulent, et s'ils n'attendent pas pour le manifester.

Mais rappelons les différents moyens par lesquels nos lecteurs, VOUS, peuvent nous aider :

LES SOUSCRIPTIONS :

Nous avons attendu jusqu'au dernier moment pour faire appel aux souscriptions de nos lecteurs. Mais dans la situation dramatique où nous nous trouvons, nous faisons appel à toute forme de contribution pouvant aider notre journal à survivre. Que votre geste soit important ou modeste, qu'il s'agisse d'un chèque envoyé à notre siège ou d'une petite somme remise directement à nos bureaux, il sera le bienvenu : il représentera une partie des quelque trois mille francs quotidiens nécessaires pour TENIR en attendant, dans quelques jours, les accords qui nous permettront de sortir de l'ornière...

LES ABONNEMENTS AU QUOTIDIEN

Il nous en manque 4 000 pour atteindre un seuil de rentabilité. Peut-être, si vous achetez notre journal au numéro, ne faites-vous pas la différence. Elle est capitale pour nous : en achetant le « Quotidien » au jour le jour, vous ne nous donnez à chaque fois qu'un franc cinquante (depuis ce matin) ; si vous souscrivez un abonnement de soutien, pour trois mois, pour un an, c'est une somme cent fois et deux cents fois plus importante qui nous viendra en aide. C'est pourquoi nous avons besoin de vos abonnements d'urgence.

LES ABONNEMENTS A LA SELECTION HEBDOMADAIRE

Vous connaissez tous aujourd'hui notre sélection hebdomadaire, qui rassemble chaque mardi les meilleurs articles de la semaine, dans un numéro spécial destiné à la diffusion hors de la Réunion. Sans doute avez-vous, en métropole, à Maurice, à Madagascar, ou n'importe où ailleurs dans le monde, des parents ou des amis désireux de savoir ce qui se passe à la Réunion, les mille faits significatifs de l'actualité de notre département. Abonnez-les à la Sélection Hebdomadaire : vous leur ferez plaisir tout en nous aidant.

LES PETITES ANNONCES

Passer une petite annonce dans nos colonnes vous semble peut-être un geste modeste. C'est avec des milliers de gestes comme celui-ci que ses lecteurs sauveront le Quotidien. Pensez-y, et n'attendez pas demain : vous avez bien quelque chose à vendre, ou à acheter...

LA PUBLICITE

La publicité est une de nos principales sources de revenus. Cette publicité est encore insuffisante de près de 40 % à ce qu'elle devrait être. Là aussi, votre geste peut être décisif...

Plus qu'une aide, nous demandons à tous nos lecteurs, sympathisants et amis un véritable acte de foi. Les responsables, le personnel du « Quotidien de la Réunion », ceux qui cherchent activement une solution de survie, se dépensent sans compter pour le journal.

Mais ces efforts, ces sacrifices seront réduits à néant si nous ne bénéficions pas de l'aide du grand public de VOTRE aide.

Nous vous l'avons dit, et le répétons : l'information à la Réunion est une affaire qui vous concerne directement. Demain, telle sera ce que vous aurez voulu qu'elle soit ; sur ce point, nous vous faisons toujours confiance.

4 000 ABONNEMENTS SUPPLEMENTAIRES ET LE QUOTIDIEN EST SAUVE !

ABONNEZ-VOUS ABONNEZ VOS AMIS DES AUJOURD'HUI

ABONNEMENT DE SOUTIEN

M. .....

Adresse .....

.....

☐ souscrit un abonnement de soutien au Quotidien de la Réunion.

☐ souscrit un abonnement de soutien à la Sélection Hebdomadaire, au bénéfice de :

M. .....

Adresse .....

.....

SI VOUS Y CROYEZ VRAIMENT : abonnement d'un an au Quotidien : 360 F, à la Sélection Hebdo : 130 F.

SI VOUS NE POUVEZ PAS FAIRE PLUS : abonnement de trois mois au Quotidien : 100 F, à la Sélection Hebdo : 40 F.

VOS SOUSCRIPTIONS PEUVENT NOUS AIDER A TENIR

M. .....

Adresse .....

.....

souscrit une somme de ..... F au titre de soutien du « Quotidien de la Réunion ».

2 juin 1977 :

Arguments : l'argument dominant de cette « une », qui rend compte de l'organisation d'un vaste gala de soutien, est un argument de valeur, valeur représentée *par « l'extraordinaire élan de solidarité en faveur du Quotidien »* dont le milieu artistique fait preuve en acceptant de se produire gratuitement, valeur de solidarité partagée autour de la cause pluraliste du journal. Par ailleurs, l'argument dominant de dramatisation de la situation est toujours présent : les problèmes de fonctionnement sont encore loin d'être réglés, ce qui est rappelé à plusieurs reprises tout au long de l'article.

Métaphores : on note une reprise de la métaphore romantique : un mouvement de soutien vient de se créer de la part des milieux intellectuels et artistiques. Le journal, toujours personnifié, n'est plus seul : il va être soutenu par un gala, comme un individu pourrait l'être. L'entité *Quotidien*, présentée ainsi comme une personne humaine, va bénéficier d'un réconfort humain : des hommes et des femmes lui adressent des signes de sympathie et de solidarité, longuement repris dans les articles relatant les réactions des sympathisants.

Actes de communication :

Relation journalistique : apparaissant comme un nouveau déclencheur de mouvement, la relation des manifestations de sympathie et de solidarité occupe encore l'ensemble de la première page ainsi que la page 2. Les informations, cette fois-ci plus optimistes, dans la mesure où elles laissent entrevoir une poursuite, même éphémère, de la publication, permettent de lancer des nouveaux appels de soutien, notamment par le biais d'un bulletin d'abonnement et de souscription. L'événement médiatique, on l'a déjà évoqué, est construit par le média lui-même qui fait alterner les différentes phases de la crise dans un procédé dynamique constitué d'alertes, de relances, de statu quo, puis enfin de reprise.

Mise en forme typographique : la première page est entièrement consacrée au lancement du gala de soutien, avec un surtitre et un long titre de trois lignes « justifiés » sur toute la largeur de la page. Un article principal relate les réactions de solidarité des artistes qui proposent leur prestation pour le gala, puis un deuxième article bâti sur trois colonnes annonce « le geste des sportifs » qui proposent d'organiser également un tournoi de soutien. L'ensemble est assez désarticulé, avec des encadrés et un mélange de polices typographiques, peu conforme au code typographique généralement en usage dans la profession, ce qui témoigne probablement de la situation d'urgence de production de cette édition.

En page 2, qui publie maintenant quotidiennement le même bulletin d'appel aux abonnements, un article est consacré aux différentes façons possibles d'aider les entreprises éditrices : il est accompagné d'un article encadré de présentation des

équipes de football du tournoi de soutien. On peut remarquer sur une colonne de droite quelques annonces publicitaires, contiguës à l'appel aux annonceurs formulé par la rédaction du *Quotidien.*

Format de production : au pessimisme alarmiste de la veille succède dans cette édition un ton beaucoup plus optimiste avec l'apparition, l'entrée en scène médiatique, des artistes et des sportifs médiatisés. Les artistes (*Jazz-Club, Groupe Folklorique de Bourbon, Goldini, Michel Jasmin et les Caméléons, Marie-Armande Moutou, Les Chokas, les Frères Hess, Jacqueline Farreyrol*) se produiront gratuitement pour un gala prévu le lendemain. En même temps, quatre équipes de football proposent de soutenir aussi le journal en organisant un tournoi des grands clubs, le mercredi suivant. Artistes et sportifs viennent donc renforcer un mouvement de soutien amplifié par le journal qui cherche ainsi à mobiliser (la quasi totalité des « unes » des éditions annonçant le gala ne comporte aucun autre titre d'actualité).

2 juin 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
valeurs - dramatisation (solidarité des lecteurs et des artistes)	« *Extraordinaire élan de solidarité en faveur du Quotidien Les artistes de la Réunion participent bénévolement à un grand Gala de soutien* » (T) (A-II-2/06/1977/p.1-31) ---- « *NOS LECTEURS Vous n'êtes pas seuls* » (T) (idem)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- de personnification - romantique	« *EXTRAORDINAIRE ÉLAN DE SOLIDARITÉ EN FAVEUR DU « QUOTIDIEN* » (T) (A-II-2/06/1977/p.1-31) « *C'est une merveilleuse histoire que nous allons vous conter* ». (E) (idem)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- appel à participer au gala sur la totalité de la Une. - en page 2 : bulletin d'abonnement. - encart d'appel en lettres blanches sur fond noir + informations sur le gala et le tournoi de soutien	« *NOS LECTEURS : « Vous n'êtes pas seuls* » (T) « *LE GESTE DES SPORTIFS : UN TOURNOI DES GRANDS CLUBS MERCREDI PROCHAIN* » (T) (A-II-2/06/1977/p.1-32) « *4 000 ABONNEMENTS SUPPLEMENTAIRES ET LE QUOTIDIEN EST SAUVÉ !* » (T) (idem) « *Comment vous pouvez nous aider... LES SOUSCRIPTIONS (...)LES ABONNEMENTS AU QUOTIDIEN (...)LES ABONNEMENTS A LA SÉLECTION (...)HEBDOMADAIRE, (...) LES PETITES ANNONCES, (...) LA PUBLICITÉ* » (T et intertitres) (idem)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- artistes - lecteurs sympathisants	- « *Les artistes de la Réunion participent bénévolement à un grand Gala de soutien* » (T) (A-II-2/06/1977/p.1-31)

- milieux sportifs	- « *ILS SERONT VENDREDI AU RITZ (suit la liste des artistes)* (T + encadré) (idem) - « *LE GESTE DES SPORTIFS : UN TOURNOI DES GRANDS CLUBS MERCREDI PROCHAIN* » (T encadré) (idem)

3 juin 1977 :

Arguments : la même famille d'arguments de valeurs est utilisée ici, renforcée par un ton qui se veut optimiste. Les superlatifs qualifiant les préparatifs de la soirée ne manquent pas (*« La merveilleuse aventure continue.. », « Un programme exceptionnel ! », « ... plus qu'hier encore, (...) le mouvement de soutien de nos lecteurs s'est fait amical et puissant* »). La solidarité des lecteurs et des artistes est à nouveau mise en avant.

Métaphores : la phase de préparation du gala se poursuit dans un même esprit de concept métaphorique romantique, faisant appel aux sentiments humains de solidarité, d'élan du cœur, de fraternité. A remarquer, dans le titre de la « une », des métonymies de temps : « *La Réunion d'hier et d'aujourd'hui au gala du Quotidien* ». Les artistes plus âgés symbolisent « *La Réunion d'hier* », et les plus jeunes, celle d'aujourd'hui. L'objectif est ainsi de rendre incontestable le caractère, présenté comme unanime, de soutien.

Actes de communication :

Relation journalistique : le programme du gala du soir fait la première page de l'édition qui présente un aspect presque habituel, puisque d'autres titres nationaux, internationaux et locaux, y refont leur apparition. L'ensemble n'en constitue pas moins un appel à la participation et au soutien, mais le ton général se veut plus serein, avec un style que l'on pourrait qualifier de journalistiquement impressionniste, car résolument enthousiaste.

Mise en forme typographique : la « une » semble avoir été plus travaillée avec plusieurs éléments de titraille (surtitre, titre et sous-titre) justifiés sur toute la largeur de la page. Un encadré annonce le programme du gala. La photo des deux artistes « phares » du gala, Benoîte Boulard et Maxime Lahope, figure également en pied de page, sur deux colonnes, constituant un élément d'appel supplémentaire, mais aussi, comme illustration, un « élément constitutif » du discours du journal (Mouillaud, Tétu, 1989 : 73), et dans le cas présent de son énoncé-appel (appel à s'abonner, appel à soutenir le titre, appel à souscrire, appel aux annonceurs, appel à participer au gala, etc.).

Format de production : l'édition mentionne des noms de nouveaux artistes ayant promis de participer au gala. Ils appartiennent à toutes les générations (« DE BENOITE BOULARD AUX CHOKAS La Réunion d'hier et d'aujourd'hui au gala du Quotidien » est le gros titre de « une ») : les quatorze groupes et chanteurs sont

finalement catégorisés comme l'ensemble des artistes de l'île. Le même procédé de globalisation sera utilisé quelques jours plus tard avec d'autres catégories de «supporters » : il s'agit de catégoriser l'ensemble d'un groupe social ou professionnel à partir de quelques éléments de ce groupe.

3 juin 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
valeurs (solidarité des lecteurs et des artistes)	*« CE SOIR AU RITZ A 21 HEURES DE BENOITE BOULARD AUX CHOKAS La Réunion d'hier et d'aujourd'hui au gala du Quotidien »* (T) (A-II-3/06/1977/p.1-33)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
festive	*« C'est dans la difficulté que l'on reconnaît ses amis, dit le proverbe. C'est dans la fête qu'on les accueille, veut la logique »* (E) (A-II-3/06/1977/p.1-33)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- ensemble de la Une + photo des artistes. - rappel du gala, programme (en encadré), message d'espoir	*« CE SOIR AU RITZ A 21 HEURES DE BENOITE BOULARD AUX CHOKAS La Réunion d'hier et d'aujourd'hui au gala du Quotidien »* (T) (A-II-3/06/1977/p.1-33) *« UN PROGRAMME EXCEPTIONNEL ! »* (T) (idem)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
artistes locaux (Benoîte Boulard et Maxime Lahope et plusieurs autres)	*« CE SOIR AU RITZ A 21 HEURES DE BENOITE BOULARD AUX CHOKAS »* (T) (A-II-3/06/1977/p.1-33) *« 14 GROUPE ET CHANTEURS »* (Intertitre) (idem)

4 juin 1977 :

Arguments : on remarque des arguments de valeurs, toujours à l'occasion du compte rendu du gala de la veille, qui a uni, explique l'auteur de l'article, artistes, lecteurs et sympathisants dans un même élan de « solidarité » et de soutien au titre.

Métaphores : l'édition poursuit en gros titre de « une » la personnification du journal : *« Le Quotidien n'est pas mort »*. Le texte illustrant la photo du gala emprunte pour sa part des métaphores religieuses *« acte de foi, confiance, ressentie chez les artistes (...) »*, procédé qui accompagne l'argumentation de valeurs utilisée, valeurs autour de la solidarité qui se serait manifestée lors de la soirée de gala.

Actes de communication :

Relation journalistique : la relation du gala de la veille s'effectue sur un ton plus combatif et optimiste encore. Le contraste avec le sentiment de « stigmatisation » (Goffaman, 1975) qui lui succédera plus tard en sera d'autant plus prononcé. Le

public présent au gala est pour l'instant quantifié dans le surtitre : 800 participants. Le reste du commentaire de « une » comme de page intérieure est émaillé de superlatifs et de qualificatifs enthousiastes (voir arguments et métaphores).

Mise en forme typographique : la totalité de la « une » est occupée par la relation du gala. Un titre justifié sur l'ensemble de la page coiffe une large photo (occupant elle-même près de la moitié de la page) qui représente, cadrée de près, la salle remplie de spectateurs sympathisants. On peut remarquer l'emploi des guillemets dans le titre principal « *LE QUOTIDIEN N'EST PAS MORT* », ce qui permet de consolider la métaphore de personnification : ces guillemets utilisés presque systématiquement à chaque mention du titre, disparaîtront progressivement après la crise.

En « une », comme en page 3 dans laquelle on présente les différents artistes et intervenants sur la scène du gala, la photo est mise en avant, le texte ne constitue plus que le support de cette photo. Ce que les journalistes présentent comme un « mouvement » de soutien est donc en fait mis en scène, au propre lors du gala, comme au figuré, par des procédés de mise en page. Ce procédé constitue une construction médiatique d'un événement qui a trait à un média.

Format de production : l'amplification dans la catégorisation et la quantification des acteurs venus soutenir le journal lors du gala est la caractéristique dominante de cette édition qui rend largement compte de la soirée de gala de la veille. « *Ils étaient plus de 800 à le crier hier soir au Ritz* » annonce le surtitre, tandis que le texte qui commente la photo assure que « *tous (les artistes) sont venus* ». L'automédiatisation du mouvement de soutien est extrême, elle apparaît comme un pic d'intensité de soutien : « *Et à l'acte de foi de ceux-là a répondu l'acte de foi de centaines d'autres, de tous ces spectateurs qui se serraient dans la salle du Ritz, et de ceux - nombreux également - qui n'ont pu trouver une place* ».

Le directeur de la publication et le rédacteur en chef apparaissent également sur la scène (réelle) du cinéma où se déroule le spectacle, figurant ainsi parmi les acteurs d'autorité au sein même du mouvement et du journal.

En page intérieure une métaphore affective qui qualifie effectivement et quantitativement les auteurs de message de soutien au journal peut être soulignée : « *Oui, le Quotidien a encore beaucoup à se battre pour vivre. Mais comment après ce merveilleux élan, pourrait-il faire autrement que tenir, soutenu, porté par ses milliers d'amis ?* ». La stratégie employée se dévoile ici une nouvelle fois : si un tel mouvement de soutien se manifeste, manifestation largement amplifiée par son automédiatisation, le sort de liquidation judiciaire que le journal risque de connaître, veut être évité en dehors d'une logique juridictionnelle. Les acteurs du journal entendent ainsi contourner les logiques financières et institutionnelles pour se positionner sur le terrain des valeurs.

4 juin 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
valeurs (solidarité)	*« Ce succès fantastique, nous le devons à nos amis, à nos lecteurs, à tous ceux qui croient au Quotidien »* (E) (A-II-4/06/1977/p.1-34)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
personnification	*« Ils étaient plus de 800 à le crier hier soir au Ritz LE « QUOTIDIEN » N'EST PAS MORT »* (T) (A-II-4/06/1977/p.1-34)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- compte rendu du gala en Une avec photo produisant un effet d'amplification - en page intérieure photos des artistes pdt. le gala, compte rendu du gala qui a réuni 800 personnes + remerciements aux artistes et aux participants du gala.	*« Ils étaient plus de 800 à le crier hier soir au Ritz LE « QUOTIDIEN N 'EST PAS MORT »* (T))(A-II-4/06/1977/p.1-34) *« Le plateau d'artistes (...) : peut-être un des plus variés, un des plus complets jamais vus sur une scène à la Réunion. Et tout cela en trois jours»* (E) *« MERCI ! »* (T) (A-II-4/06/1977/p.3-35) *« Oui, le Quotidien, (...) soutenu, porté par ses milliers d'amis »* (E) (idem)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- artistes participants - public nombreux non catégorisé - dir. de la rédaction - rédacteur en chef	*« Ils étaient plus de 800 à le crier hier soir au Ritz »* (T) (A-II-4/06/1977/p.1-34) *« (...), cette confiance, nous les avons ressentis chez les artistes : tous sont venu»* (E) *« ...ont expliqué notre directeur et notre rédacteur en chef. (...). L'équipe du personnel du Quotidien, qu'elle soit présente dans la salle, ou encore à la tâche (...) »* (E) (idem)

« ... de la discussion est le moyen sûr et le seul ... reconnaître à une nation ses véritables intérêts »
Malesherbes

4/06/1977

N° 221 - 1re ANNEE
SAMEDI 4 JUIN 1977
PRIX : 1.50 F
Ce numéro a été tiré à 13 759 ex.

Le QUOTIDIEN de la Réunion

ET DE L'OCEAN INDIEN

DIRECTEUR : MAXIMIN CHANE KI CHUNE
REDACTEUR EN CHEF : DIDIER VANGELL
... Ste-Clotilde — BP. 200 — Tél. 21.37.56 (3 lignes groupées)
COPPEF 21177 Imprimerie S.A.F.I.

Ils étaient plus de 800 à le crier hier soir au Ritz

LE «QUOTIDIEN» N'EST PAS MORT

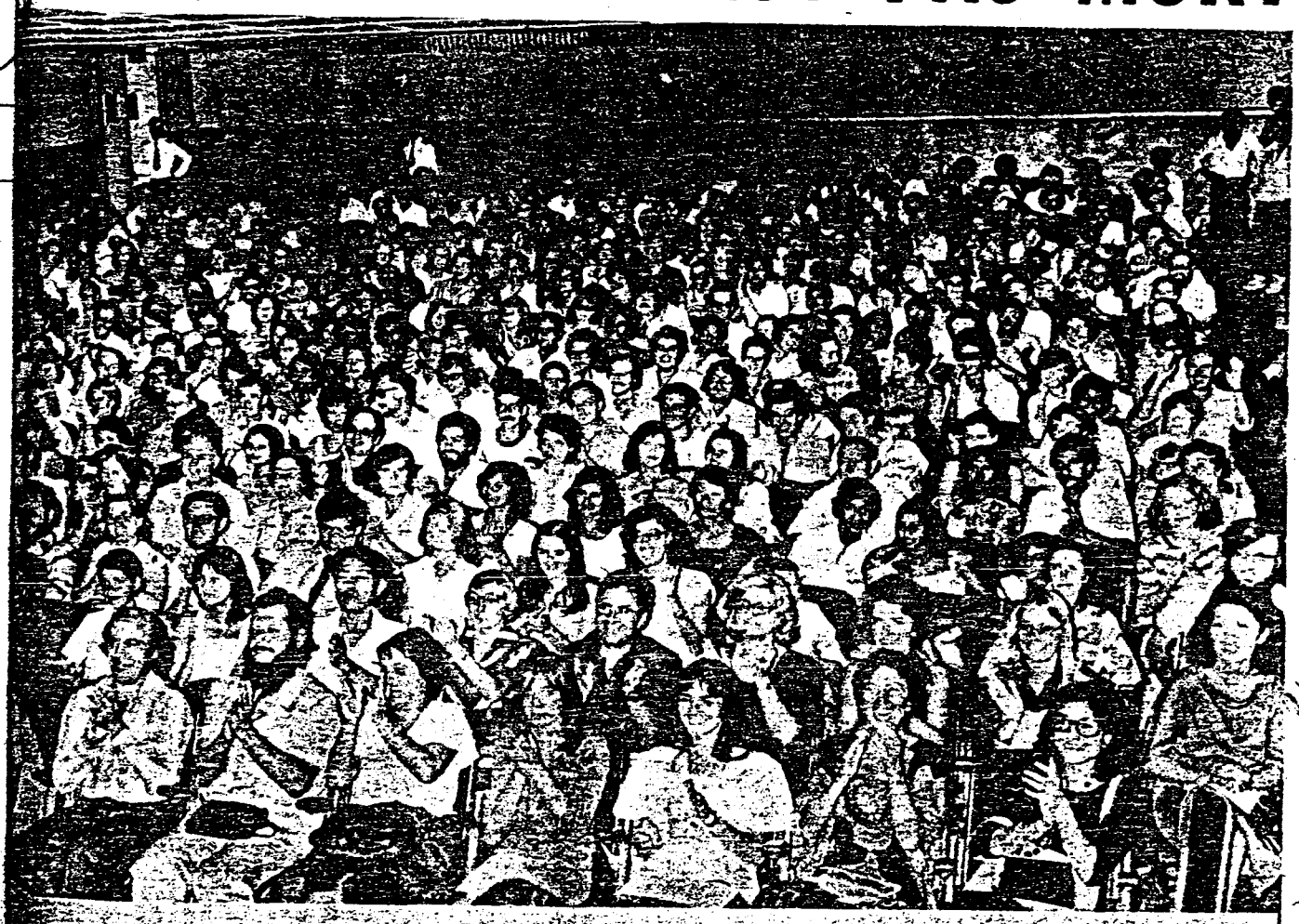

Qui aurait cru, il y a trois jours, quand fut lancée l'idée d'un gala de soutien à notre journal, à un tel triomphe ? Hier soir, à 21 heures, on refusait du monde aux grilles du Ritz...

Nous ne vous raconterons pas le spectacle : à l'heure où il se poursuivait, nous étions déjà en train d'écrire et de composer nos lignes, de faire le journal. Le plateau d'artistes, nous vous l'avions présenté dans notre édition d'hier : peut-être un des plus variés, un des plus complets jamais vus sur une scène à la Réunion. Et tout cela en trois jours...

Ce succès fantastique, nous le devons à nos amis, à nos lecteurs, à tous ceux qui croient au Quotidien, qui ont voulu qu'il vive.

Cet acte de foi, cette confiance, nous les avons ressentis chez les artistes : tous sont venus ; nous avons même dû en refuser. Nous l'avons senti également chez tous ceux qui ont collaboré à la mise en place technique de cette énorme entreprise qu'est un spectacle de variétés.

Et à l'acte de foi de ceux-là a répondu l'acte de foi de centaines d'autres, de tous ces spectateurs qui se serraient dans la salle du Ritz, et de ceux — nombreux également — qui n'ont pu trouver une place.

Non, le « Quotidien » n'est pas mort, semblaient-ils tous crier. Ils le criaient, en fait, dans leurs applaudissements, dans leur présence... Non, le Quotidien n'est pas mort, ont expliqué notre directeur et notre rédacteur en chef : un dépôt de bilan n'est pas la tombe. L'équipe du personnel du Quotidien, qu'elle soit présente dans la salle, ou encore à la tâche dans nos locaux du Chaudron, n'avait pas besoin de crier : elle n'a perdu ni son tonus ni sa confiance.

Le Quotidien n'est pas mort et ne doit pas mourir. Parce que nous ne voulons pas qu'il meure. Parce que VOUS ne voulez pas qu'il meure. Vous avez été des centaines à nous le prouver depuis quelques jours. Et d'autres centaines à nous le réaffirmer hier soir. Comment pouvons-nous vous remercier autrement qu'en TENANT ?

(Photos en page 3)

8 juin 1977 :

Arguments : comme dans l'édition du 4 juin, des arguments de valeurs ont trait à la solidarité dont font preuve les footballeurs qui organisent le *tournoi du Quotidien* .

Métaphores : le journal est à nouveau personnifié : il possède des « *amis* » qui lui apportent leur « *soutien* » notamment dans l'organisation d'un tournoi de football. Comme précédemment, l'objectif est de créer une représentation positive de la crise, représentation qui va tenter de persuader le lecteur de la réalité d'un mouvement de solidarité, même si celui-ci n'est guère quantifié, et très partiellement catégorisé.

Actes de communication :

Relation journalistique : un article de « une» annonce le tournoi du *Quotidien.* Après le compte rendu du gala, la manifestation est présentée comme revêtant moins d'importance, d'autres titres-annonces figurent en effet sur la « une » qui présente ainsi un aspect plus habituel. Les moments d'intensité dramatique, de suspense, créés pour susciter la sympathie et le soutien autour du titre, doivent en effet être précédés de moments de calme relatif. L'appel aux lecteurs, récurrent, est en fait maintenu à chaque édition décrite ici, mais les différences d'intensité dramatique permettent d'accentuer les effets de construction médiatique de la crise, privilégiant les effets d'urgence et de dramatisation qui vont donc venir en contraste avec les éditions plus ordinaires.

Mise en forme typographique : l'article - « titraille », texte, photo, compris - n'occupe qu'un tiers de la « une ». Il en constitue cependant l'information principale, mais d'autres événements d'actualité, d'autres titres nationaux, internationaux, et locaux le côtoient. Il s'agit de ne pas lasser le lecteur avec des « unes » qui seraient trop identiques parce que consacrées chaque jour à la crise.

Format de production : d'autres acteurs de soutien apparaissent : il s'agit des quatre équipes de football nommées, qui doivent se rencontrer lors du « tournoi du Quotidien » le soir même. On note le même procédé d'amplification de catégorisation : « *Ce soir, c'est le monde du sport qui apportera son soutien au Quotidien de la Réunion* », quatre équipes de football étant considérées comme représentatives de l'ensemble des sportifs de la Réunion.

8 juin 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
valeurs (solidarité)	*« Ce soir, c'est le monde du sport qui apportera son soutien au Quotidien de la Réunion »* (E) (A-II-8/06/1977-p.1-36)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
personnification	*« Cette année, ce tournoi a pu avoir lieu grâce aux amis*

	du « Quotidien » (E) (A-II-8/06/1977-p.1-36)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- appel en Une à la participation au tournoi du Quotidien. - renseignements pratiques sur le tournoi de football - appel à la participation.	*« Le tournoi du Quotidien » (T)* *« Cette année, ce tournoi a pu avoir lieu grâce aux amis du Quotidien »* (E) (A-II-8/06/1977-p.1-36)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
4 équipes de football jouant pour le gala	*« A partir de 19 h 30, la Saint-Pierroise, le F.C. Ouest, la Patriote et les Juniors Dionysiens s'affronteront à la Redoute... »* (E) (A-II-8/06/1977-p.1-36)

9 juin 1977 :

Arguments : un argument de dramatisation est une nouvelle fois utilisé, avec l'emploi d'un conditionnel de sursis : il est question de réunir une somme d'argent pour garantir la réussite d'un plan de sauvetage dans le cadre d'un règlement judiciaire. Dans le cas contraire, laisse-t-on augurer, le journal disparaîtrait. Dans l'hypothèse où il pourrait poursuivre sa parution, les rédacteurs rappellent les valeurs d'indépendance rédactionnelle propres au titre.

Métaphores : on peut noter la même personnification du journal ; dans les premières lignes d'un encadré de « une », un article possessif tend à renforcer le sentiment d'intérêt commun qui existerait entre les lecteurs et l'entité « *Le Quotidien* » : *« Le Tribunal de Commerce a examiné pour la première fois hier le dossier de votre journal qui, vous le savez, a déposé son bilan le 23 mai »*. Le procédé vise une nouvelle fois à donner une représentation de la réalité favorable au journal qui devient ainsi le centre d'un mouvement médiatique de soutien dont les lecteurs, qui ne sont toujours pas ni catégorisés ni quantifiés, constitueraient les éléments principaux.

Actes de communication :

Relation journalistique : des informations juridiques sont données en page de « une » qui annoncent principalement que le Tribunal de Commerce doit prendre une décision le lendemain. Dans la construction de la crise, l'aspect temporalité revêt ainsi un caractère très important : les péripéties judiciaires du journal deviennent éléments de l'actualité juridique que l'on déroule, en temps réel, que l'on confie aux lecteurs, presque jour après jour, pour mieux les associer à l'événement. Ce procédé permet également de cadrer en permanence l'argumentation de soutien proposée aux lecteurs depuis le début de la crise.

Mise en forme typographique : l'actualité consacrée au journal lui-même occupe près des deux- tiers de la surface de la « une ». Un encadré avec un gros titre justifié sur

l'ensemble de la page annonce que le Tribunal de Commerce a examiné la veille le dossier du *Quotidien* « pour la première fois », et qu'il devrait prendre une décision pour le lendemain (mais aucune information concernant cette décision n'est donnée dans les jours suivants, puisque le journal rencontre des difficultés de fabrication et par conséquent de parution). L'encadré placé ainsi en tête de page, de par sa lisibilité, constitue l'information principale de la « une ». La deuxième information la plus visible est celle constituée par un article de la relation du tournoi de football de la veille qui comprend une photo de l'équipe gagnante, sur trois colonnes. La page 3 en entier est encore consacrée au compte rendu sportif de cette manifestation, page comprenant cinq photos et peu de texte. L'une des photos de haut de page (justifiée sur toute la largeur) représente les tribunes de spectateurs, et est cadrée « très serrée », procédé qui permet d'accentuer l'effet de nombre (Guéry, 1986 : 140), et qui sera utilisé dans une édition ultérieure de compte rendu d'une manifestation de soutien au titre.

Format de production : l'institution judiciaire, c'est-à-dire le Tribunal de Commerce apparaît en premier titre de « une » de l'édition. Il est annoncé que le tribunal doit rendre une décision le vendredi suivant et qu'il a examiné le dossier « pour la première fois » la veille. Le président du Tribunal de Commerce est nommé dans un article qui rappelle le montant de la somme de garantie financière nécessaire à la réussite d'un plan de redressement, qui doit être réunie par le directeur du *Quotidien.* Apparaît ici une deuxième catégorie d'acteurs principaux (qui côtoie donc celle des lecteurs) : les décideurs.

En page intérieure, le compte rendu du tournoi du *Quotidien* annonce « plus de 1 000 personnes » pour quantifier et catégoriser les spectateurs. Le procédé de médiatisation du mouvement de soutien consiste ici à englober spectateurs de matchs de football (toujours nombreux à la Réunion) et « supporters » défendant la cause du journal.

9 juin 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
valeurs, dramatisation (indépendance et conditionnel de sursis)	*« LE DOSSIER DU « QUOTIDIEN » AU TRIBUNAL DE COMMERCE* *La décision vendredi »* (T) (A-II-9/06/1977/p.1-37) *« Le plan de restructuration (...) semblerait pouvoir être retenu »* (E) (idem) *« Et il conservera, quoi qu'il en soit la même ouverture, la même indépendance d'écriture que par le passé »* (E) (idem)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
personnification	*« (...) le Quotidien pourra continuer à sortir normalement »*

	(E) (A-II-9/06/1977/p.1-37)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- large encadré de Une informant de l'attente d'une décision de justice. - compte rendu du tournoi de foot avec photos - informations juridiques à propos de la décision attendue du Tribunal de Commerce pour le vendredi suivant	*« LE DOSSIER DU « QUOTIDIEN » AU TRIBUNAL DE COMMERCE* *LA DÉCISION VENDREDI »* (T) *« (...), le tribunal a demandé que, d'ici vendredi 10 juin, à 15 h, la somme de 600 000 F soit réunie par le directeur du Quotidien (...) »* (E) *« PLUS DE 1 000 PERSONNES AU TOURNOI DU QUOTIDIEN »* (E) (A-II-9/06/1977/p.31-38)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- directeur du *Quotidien* - président du Tribunal de Commerce - 1 000 spectateurs au tournoi de foot	*« LE DOSSIER DU « QUOTIDIEN » AU TRIBUNAL DE COMMERCE »* (T) *-« Le Tribunal de Commerce a examiné pour la première fois le dossier de votre journal qui, vous le savez, a déposé son bilan le 23 mai »* (E) *- PLUS DE 1 000 PERSONNES AU TOURNOI DU QUOTIDIEN »* (T) (A-II-9/06/1977/p.31-38)

13 juin 1977 :

Arguments : un autre argument de valeurs avancé est celui de la résistance de la presse libre : « *Le temps de faire le point avec vous sur un fait sans précédent : l'étouffement délibéré d'un Quotidien qui gênait par son ouverture et son indépendance* ». On retrouve ici l'amalgame de persécution : toucher au journal équivaut, dans l'esprit du rédacteur, à s'attaquer aux valeurs qu'il défend.

Métaphores : la métaphore de personnification est doublée dans le cas présent d'une métaphore de maladie : « *votre Quotidien a maigri* » ; le journal, comparé à un malade devient un organisme vivant, luttant contre la maladie et les attaques de l'extérieur. Ce procédé va permettre petit à petit aux locuteurs de mettre en place l'amalgame « atteinte au journal synonyme d'atteinte à la démocratie », le désignant comme victime des ennemis qui s'opposent aux valeurs auxquelles il se réfère.

Actes de communication :

Relation journalistique : le ton du scripteur change dans cette édition qui correspond à un nouveau pic de crise, alarmiste, et qui centre l'information du jour sur un mouvement de refus du personnel du journal qui entend montrer ainsi sa détermination à poursuivre la parution, quasiment interrompue les jours derniers. Il n'est pas fait allusion à une éventuelle décision de justice, mais la totalité de la « une » est consacrée aux difficultés rencontrées. Le journal vient en fait d'être liquidé, comme l'indique une affiche sur une photo, représentant l'édition du samedi précédent, édition qui n'a pu être véritablement distribuée. A la description de cette

situation sont joints des appels aux soutiens destinés aux éventuels souscripteurs ainsi qu'aux annonceurs. D'une manière récurrente, la description des difficultés sera toujours accompagnée d'appels ou de relances, tout au long de la crise.

Mise en forme typographique : la première page en entier est consacrée aux difficultés de l'entreprise. Un seul gros titre sur six colonnes, en capitales, et sans surtitres (« *NOUS CONTINUONS* »), permet de l'associer immédiatement, en terme de lisibilité, à une photo du personnel sur quatre colonnes, présentant des pancartes revendicatives qui rappellent à la fois la volonté de poursuivre la publication et les valeurs (associées) déjà invoquées (« *Qui a peur de la vérité ?* », « *C'est la liberté qu'on assassine !* »).

Le pied de page est consacré entièrement sur six colonnes à un bulletin de souscription et à un encadré d'appel à l'intention des annonceurs. Cette édition correspond au pic de crise le plus intense, en terme de dramatisation, puisqu'elle paraît pour la première fois dans l'illégalité.

Format de production : les acteurs de cette édition de retournement de situation sont les employés du *Quotidien* qui entendent échapper aux logiques économiques et judiciaires de liquidation du titre. Ces acteurs apparaissent sur la grande photo de une. Le mouvement du personnel (non véritablement catégorisé) est ainsi médiatisé (il constitue l'unique information de la « une »), le ton employé est celui de la résistance au nom de valeurs défendues par ces mêmes employés. Les producteurs du journal deviennent donc acteurs du mouvement de défense du journal, et ils utilisent leur propre média pour se mettre en scène.

13 juin 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
valeurs (résistance de la presse libre)	*« NOUS CONTINUONS » (T) (A-II-13/06/1977/p.1-39)* *« (...) l'étouffement délibéré d'un Quotidien qui gênait par son ouverture et son indépendance »* (E) (idem)
Procédé 2 : METAPHORES	
personnification	*« Votre quotidien a maigri »* (E) (A-II-13/06/1977/p.1-39)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- titre alarmiste de Une - pleine page de une avec photo des employés revendicatifs brandissant des pancartes faisant appel à des valeurs - bulletin de souscription - emblème du journal en Une : paille-en-	*« NOUS CONTINUONS »* (T) (A-II-13/06/1977/p.1-39) *« Ami lecteur,* *(...). Toutes les informations en notre possession sur notre situation et nos difficultés y sont. Notre colère également »* (E) (idem) *« (...) un fait sans précédent : l'étouffement délibéré d'un Quotidien qui gênait par son ouverture et son indépendance »* (E) (idem) *« La diffusion auprès de nos abonnés est assurée par les services des PTT. Il est possible qu'ils cessent de distribuer le « Quotidien »* (E) (idem)

queue muselé dans une main - cri d'alarme- annonce de la volonté de poursuite même dans l'illégalité - mise en cause des PTT (en encadré de une)	
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- employés du Quotidien mis en avant de la scène	« *NOUS CONTINUONS* » (T coiffant une photo du personnel) (A-II-13/06/1977/p.1-39)

14 juin 1977 :

Arguments : l'argument présenté dans cette édition est un argument d'autorité constitué par la notoriété, la compétence présumée, et l'expérience de l'Agence France Presse à laquelle on se réfère et qui relate dans une dépêche les difficultés du *Quotidien*. Le communiqué publié en page intérieure de l'évêque Mgr Gilbert Aubry constitue également un argument d'autorité, par la position et l'influence du personnage, dans une île très imprégnée par le catholicisme.

Métaphores : un gros titre de page intérieure : « *Le cas du "Quotidien" A la croisée des chemins* », introduit une métaphore d'orientation (Lakoff, Johnson, 1985 : 24), il s'agit d'une figure imagée qui renvoie à une expérience physique : au figuré, être à la croisée des chemins signifie avoir à effectuer un choix décisif. Dans le cas présent, le discours implicite laisse comprendre que deux solutions sont possibles : la disparition du titre, ou la poursuite de sa publication sous l'impulsion du mouvement de soutien. Ce qui reste également implicite est que ce choix doit être effectué par la justice. L'article est publié en page intérieure.

Actes de communication :

Relation journalistique : l'information concernant une dépêche A.F.P. qui relate brièvement les difficultés du journal *Quotidien* est mise en exergue en première page. La dépêche d'agence, produit informatif, médiatique, est ainsi médiatisée, amplifiée, à l'échelle locale. Mais cette médiatisation-amplification est justifiée justement par la dimension nationale, voire internationale de la dépêche censée elle-même, de par cette dimension, jouer un rôle d'amplification de la crise du *Quotidien*. En page 8, des informations plus optimistes concernant des solutions juridiques et financières possibles sont données, avec cependant beaucoup de prudence (« *Mais tout cela n'empêche pas la machine imposante de la justice de fonctionner* »). Trois « réactions » de soutien sont également publiées, l'une émanant de la Fédération des Œuvres Laïques de la Réunion, intitulée « éviter l'endoctrinement », l'autre du Rassemblement des Républicains Démocrates Socialistes (R.R.D.S.), et enfin de Mgr

Aubry, intitulée « pluralisme », (il s'agit d'un propos de l'évêque repris pour le titre), qui invite « l'opinion publique » à apporter son soutien au journal.

Mise en forme typographique : La « une » du jour reproduit environ sur un tiers de page la dépêche A.F.P. de la veille, avec un titre « *LE CAS DU "QUOTIDIEN"* ». Dépêche A.F.P. 13 juin... 18 h 40 ». La relation de l'événement au niveau national devient ainsi événement amplifié au niveau local, la dépêche faisant office de pièce à conviction, agrandie et affichée en « une », comme élément d'accroche journalistique bien en évidence.

Les autres titres de la première page concernent l'actualité internationale, nationale, locale, traditionnelle, les informations d'ordre juridique et économique concernant le journal publiées en page 14 ne possèdent pas de titres d'appel de « une ».

La page 8 reprend donc ces informations dans un article intitulé « LE CAS DU " QUOTIDIEN" A la croisée des chemins » occupant plus de la moitié de la surface. Une information concernant la reprise du titre par d'éventuels acquéreurs que le juge-commissaire va réunir, se distingue par un encadré informatif, tandis que le troisième tiers de la page, en pied, est consacré aux trois réactions de soutien évoquées ci-dessus.

Format de production : le personnel du *Quotidien* tient toujours une place importante dans le compte rendu de la situation en page intérieure, il y expose ses difficultés et les conditions de déroulement de la fabrication. Deux autres catégories d'acteurs interviennent également dans cette page :

- des acteurs judiciaires : il s'agit du juge enquêteur qui doit, annonce-t-on, réunir le soir même des « acquéreurs éventuels » en présence des délégués.
- des acteurs de soutien et d'autorité, institutionnels : il s'agit d'un mouvement associatif, la Fédération des Œuvres Laïques de la Réunion, du Rassemblement des Républicains Démocrates Socialistes, et de l'évêque de la Réunion, le journal publiant les communiqués de soutien de chacun. A partir de la prise de position de ces quelques acteurs, les rédacteurs tenteront par la suite une généralisation par le nombre de ces quelques réactions de soutien (seront par exemple globalisés « les mouvements politiques », « les organisations syndicales », etc.).

14 juin 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
d'autorité	*« LE CAS DU « QUOTIDIEN »* *Dépêche A.F.P. 13 juin... 18 h 40 »* (T) (A-II-14/06/1977/p.40-41) *« Mgr Aubry : « pluralisme »* (T) (idem)

Procédé 2 : MÉTAPHORES	
d'orientation	*« LE CAS DU « QUOTIDIEN »* *A la croisée des chemins »* (T) (A-II-14/06/1977/p.8-41)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- photo d'une dépêche A.F.P. - encadré informations juridiques - en page intérieure : communiqués de la FOL, du R.R.D.S. et réactions de soutien de l'évêque - état d'une dépêche A.F.P. relatant la situation du Quot. - messages de soutien - reprise de la distribution par la poste	*« LE CAS DU « QUOTIDIEN ». DÉPÊCHE A.F.P. 13 JUIN... 18 H 40»* (T) *« M. LEBIET RÉUNIT CE SOIR LES ACQUEREURS ÉVENTUELS EN PRÉSENCE DE NOS DÉLÉGUÉS »* (T) *« DES RÉACTIONS»* (Encadré) *« Fédération des Œuvres Laïques de la Réunion : « éviter l'endoctrinement »* (T) (A-II-14/06/1977/p.8-41) *Le Rassemblement des Républicains Démocrates Socialistes (R.R.D.S.)* (T) *: (...) il en va de notre dignité »* (E) *« Mgr Aubry : « pluralisme»* (T)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- A.F.P. - personnel du Quot. - F.O.L. - R.R.D.S. - évêque Aubry	- *« LE CAS DU « QUOTIDIEN »* *Dépêche A.F.P. 13 juin... 18 h 40 »* (T) - *« M. LEBIET RÉUNIT CE SOIR LES ACQUEREURS ÉVENTUELS EN PRÉSENCE DE NOS DÉLÉGUÉS »* (T) (A-II-14/06/1977/p.8.41) - *« Fédération des Œuvres Laïques de la Réunion : « éviter l'endoctrinement»* (T) - *« Le Rassemblement des Républicains Démocrates Socialistes (R.R.D.S.)»* (T) - *« Mgr Aubry : « pluralisme»* (T) (idem)

15 juin 1977 :

Arguments : le président du Conseil Général soutient le journal qui mentionne l'entretien que ce dernier a eu avec deux délégués du *Quotidien* : il s'agit encore d'un argument d'autorité (notoriété et compétence dans les deux sens du terme). En page intérieure, d'autres arguments d'autorité sont utilisés avec la publication de communiqués du R.P.R., de la Fédération des Étudiants de la Réunion (FER), et de la C.G.T.R. Des arguments de valeurs (républicaines) ayant trait à l'objectivité et à la pluralité de l'information sont également employés.

Métaphores : on retrouve une classique métaphore de personnification : *« Le Quotidien doit vivre libre »*, accentuée par deux emblèmes picturaux métaphoriques, figurant en première page. Tout d'abord le logo-symbole du journal, le paille-en-queue, oiseau emblème de la liberté apparaît dans cette édition dessiné comme prisonnier d'une main anonyme qui le serre avec force. Le même paille-en-queue apparaît plus bas dans la page dans une vignette de soutien que l'on peut acheter : cette fois, il est attaché par une chaîne, dont l'un des maillons casse. On peut y voir

autant de procédés qui cherchent à accréditer la thèse de la « victimisation » du journal qui subirait les pressions de ceux qui sont hostiles à la liberté de la presse.

Actes de communication :

Relation journalistique : une déclaration de soutien, constituant un argument d'autorité fort, du président du Conseil Général, Pierre Lagourgue, est publiée en « une », contiguë à la présentation d'une vignette de soutien en vente à partir de ce jour. Le fait du jour concernant la crise, placé en appel de « une », est donc constitué par cette déclaration : elle ne représente pas un fait juridique nouveau dans le dénouement de la crise, mais la position de celui qui la formule, son autorité, sa notoriété sont censées renforcer le mouvement de soutien au titre, mouvement automédiatisé, et alimenté à chaque nouvel indice. Là encore, une information concernant le soutien de lecteurs, de personnalités, ou d'organismes syndicaux, est en même temps accompagnée d'un nouvel appel (ici une vignette de soutien à acheter, mais il peut s'agir également de bulletin d'abonnement, de souscription, etc.).

La page 8 propose des informations concernant la poursuite de la publication du journal (qui s'effectue toujours dans l'illégalité depuis sa liquidation judiciaire) par ses employés occupant les locaux. La stratégie mise en place par l'équipe rédactionnelle est ici exposée : il s'agit de poursuivre la parution dans ces conditions, en étant soutenus par les sympathisants catégorisés de la sorte : « organisations syndicales, partis politiques et particuliers ». La démonstration est aussi étayée par trois nouvelles réactions de soutien, provenant du R.P.R., de la F.E.R (Fédération des Etudiants de la Réunion) et de la C.G.T.R qui souhaitent que soit organisé un débat télévisé « entre tous les opposants de cette sombre affaire ». Le soutien de la C.G.T.R. est intitulé « Solidarité avec travailleurs et journalistes ».

Enfin, un montage photo en page intérieure représente différentes éditions du *Quotidien*, avec le titre suivant : « Véritable scandale de la justice... le « QUOTIDIEN » pouvait vivre MAIS IL A ÉTÉ LACHEMENT LIQUIDÉ ! ». En légende, un commentaire explique que cette édition du 13 septembre 1977 « aurait pu être la dernière », afin de bien maintenir l'effet de dramatisation et d'alerte souhaité.

Mise en forme typographique : l'argument d'autorité représenté par la prise de position du président du Conseil Général est placé dans un encadré de « une », en tête de page, sous le bandeau du titre du journal. L'ensemble ne représente qu'un cinquième environ de la surface et côtoie d'autres titres de l'actualité. L'encadré consacré au président Lagourgue coiffe un autre encadré présentant la vignette de soutien au *Quotidien* que l'on peut acheter, qui représente un dessin emblématique du paille-en-queue, symbole de la liberté, se libérant de ses chaînes. On retrouve également ce paille-en-queue, à sa place habituelle en têtière de « une », accompagnant le titre du journal et une citation de Malesherbes relative à la liberté

d'expression, mais cette fois l'oiseau symbole est tenu muselé par une main ferme. Les concepteurs de cette édition ont eu largement recours à l'illustration iconographique, à valeur symbolique, afin de souligner leur message.

La construction de la page 8 intérieure est sensiblement identique à celle de la page 8 de l'édition de la veille (avec un article intitulé « Le Quotidien ... au jour le jour ») ; il se crée ainsi une sorte de « rubricage », récurrent. Le lecteur peut retrouver des balises fixes, (au même titre que pour n'importe quelle autre rubrique) qui l'orientent vers les informations concernant la crise traversée par le journal, et qui permettent surtout de poursuivre et d'encourager sa mobilisation supposée. Le reste de la page est également consacré à des réactions de soutien déjà décrites

Format de production : la « une » présente, dans un encadré, en évidence la réaction d'un nouvel acteur d'autorité important puisqu'il s'agit du président du Conseil Général, Pierre Lagourgue. Ce n'est pas ici tant l'acte de soutien qui compte (le président Lagourgue a reçu deux délégués du *Quotidien* et a fait une déclaration) que la qualité et la notoriété de l'acteur utilisées pour renforcer médiatiquement le mouvement de soutien au journal.

En page intérieure sont présentés des communiqués d'autres acteurs d'autorité ou censés être représentatifs de catégories sociales ou professionnelles déterminantes : le R.P.R., la F.E.R. (Fédération des Etudiants de la Réunion) et la C.G.T.R. (organisation syndicale).

15 juin 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- autorité - valeurs (règles républicaines)	*« LE PRÉSIDENT LAGOURGUE :* *«Je souhaite que le Quotidien continue »* (T) *« (...) qui affirment leur attachement au pluralisme de la presse et qui souhaitent le maintien du Quotidien »* (E) (A-II-15/06/1977/p8-43)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
personnification	*« Le Quotidien doit vitre libre »* (E) (A-II-13/06/1977/p.1-39)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- communiqué de soutien du Président du Conseil Général. - vignette autocollante de soutien en vente (en une). - en page intérieure, communiqués du R.P.R., de la F.E.R. et de la C.G.T.R. - en page intérieure,	*LE PRÉSIDENT LAGOURGUE : « Je souhaite que le Quotidien continue »* (T) *« ACHETEZ TOUS LA VIGNETTE DU QUOTIDIEN LE QUOTIDIEN doit vivre... LIBRE »* (T) *« LE R.P.R. « Le Quotidien une étape importante »* (T) (A-II-15/06/1977/p.8-43) *LA FER « Un débat télévisé»* (T) *La C.G.T.R. « Solidarité avec travailleurs et journalistes»* (T)

article récapitulatif informatif, avec photo-montage des « unes » auxquelles les lecteurs ont « échappé ». - appel à la manifestation pour le samedi	
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- président du Conseil Général recevant deux délégués (non catégorisés) du journal - R.P.R. - Fédération des étudiants de la Réunion - C.G.T.R.	- *«LE PRESIDENT LAGOURGUE »* (T) *« M. Pierre Lagourgue, président du Conseil Général, a reçu hier après-midi deux de nos délégués »* (E) - *« LE R.P.R. « Le Quotidien une étape importante »* (T) (A-II-15/06/1977/p.8-43) - *« LA FER « Un débat télévisé »* (T) - *« LA C.G.T.R. « Solidarité avec travailleurs et journalistes »* (T)

16 juin 1977 :

Arguments : l'édition du jour ne comporte que douze pages, mais il est rappelé en encadré de « une » qu'elle est quand même le fruit de « *sacrifices* » consentis par le personnel, ce qui constitue un autre argument de valeurs.

Métaphores : procédés récurrents, la personnification et la métaphore de la maladie apparaissent de nouveau, dans une optique cette fois « *d'espoir* » et de « *rémission* » : « *L'espoir que grâce au soutien que vous continuez à nous accorder, Le Quotidien renaisse bientôt, plus vivant que jamais. A demain...* ». Le traitement médiatique de l'événement médiatique est ponctué de procédés faisant appel à l'urgence, à la dramatisation, ou au contraire à l'amélioration de la situation ; l'objectif étant justement de créer l'événement, de lui donner vie, pour finalement faire naître, chez les lecteurs et les magistrats, un sentiment d'empathie avec l'équipe du journal. On veut ainsi faire partager aux lecteurs les différentes étapes de gestion de la situation de crise.

Actes de communication :

Relation journalistique : Le journal interpelle directement ses lecteurs (« A nos lecteurs... ») pour leur faire remarquer que la pagination de cette édition comporte douze pages, alors qu'elle n'en comptait que quatre le samedi précédent. Il n'y a guère véritablement d'informations nouvelles concernant le déroulement de la crise ou la situation relative à la fabrication du produit, mais il s'agit de maintenir un effet d'annonce, d'insister sur le caractère de crise qui se perpétue, tout en distillant quand même un message « d'espoir ».

Mise en forme typographique : les informations relatives à la situation de crise sont annoncées dans un court encadré de « une », mais néanmoins repérable avec son titre « *A nos lecteurs...* » écrit en caractères gras. A noter, toujours sur cette première page,

un autre encadré d'appel aux commerçants « *qui souhaiteraient devenir distributeurs du titre* », à l'intention desquels un numéro de téléphone est communiqué.

16 juin 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
Valeurs (sacrifice du personnel)	« *Ces douze pages (...), dans les difficultés que nous traversons, représentent une énorme somme d'effort et de sacrifice de la part de ceux qui font votre journal* » (E) (A-II-16/06/1977/p.1-44)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
Personnification	« *L'espoir que (...), le Quotidien renaisse bientôt, plus vivant que jamais* ». (E) (A-II-16/06/1977/p.1-44)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- petit encadré de Une informations concernant la pagination (12pages) et la distribution. - message d'espoir.	« *A nos lecteurs...* » (T) « *L'espoir que grâce au soutien que vous continuez à nous accorder,Le Quotidien renaisse bientôt, plus vivant que jamais. A demain...* » (E) (A-II-16/06/1977/p.1-44)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
Néant	Néant

17 juin 1977 :

Arguments : un seul titre en bas de la première page appelle à un défilé de soutien au nom du « *pluralisme de la presse et des idées* », argument de valeurs caractérisé.

Actes de communication :

Mise en forme typographique : l'appel à la manifestation n'intervient pas dans une phase d'intensité dramatique forte. Il se cantonne ainsi à un encadré relativement discret « en pied de une» qui revêt ce jour un aspect quasiment normal, en ce sens qu'elle comporte en principal les titres liés à l'actualité quotidienne (notamment internationale avec la nomination de Brejnev à la tête de l'État soviétique).

17 juin	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
Valeur (pluralisme de la presse)	« *Aujourd'hui* *POUR LE PLURALISMEDE LA PRESSE ET DES IDÉES* *DÉFILÉ DE SOUTIEN* *AU QUOTIDIEN* » (T) (A-II-17/06/1977/p.1-46)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
néant	néant

Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- encadré et titres en bas de Une - appel au défilé de soutien du jour	« *Aujourd'hui* *POUR LE PLURALISME DE LA PRESSE ET DES IDÉES* *DÉFILÉ DE SOUTIEN* *AU QUOTIDIEN* » (T) (A-II-17/06/1977/p.1-46)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
néant	néant

18 juin 1977 :

Arguments : la relation de la manifestation de la veille est émaillée d'arguments de valeurs, ayant trait à « *la sauvegarde du pluralisme de la presse* » et au sentiment de solidarité et d'appartenance au journal « *Le Quotidien des Réunionnais* ».

Métaphores : on peut à nouveau identifier des métaphores de personnification et des métaphores médicales à propos du journal dans le compte rendu donné de la manifestation de soutien : « *Sans oublier nos amis lecteurs, venus nous dire leur émotion devant les menaces qui pèsent sur leur Quotidien* », *puis, plus loin : « Le Quotidien de la Réunion vivra (...)* ». Les sympathisants sont ainsi comparés à des gardes-malades veillant au chevet d'un mourant qui tente d'échapper à la fatalité.

Relation journalistique : la manifestation de la veille est relatée dans un compte rendu de « une » sous forme de légende conséquente accompagnant une photo. Le ton est enthousiaste, le rédacteur considérant le défilé comme satisfaisant aussi bien quant au nombre de manifestants pourtant non quantifié avec précision, qu'à la catégorisation (également peu précise) des manifestants : « *La plupart des organisations syndicales étaient venues manifester leur solidarité (...) ; la plupart de nos confrères de la presse (...). Sans oublier nos amis lecteurs* ».

Mise en forme typographique : plus de la moitié de la surface de la première page est consacrée à la manifestation. Le haut de page est partagé en huit titres-appels assez diffus, ce qui renforce finalement la lisibilité de l'autre moitié de page, plus homogène, et de « l'accroche » constituée par le compte rendu de la manifestation qui apparaît comme un seul bloc sur la page.

Ce large encadré (qui recouvre donc plus de la moitié de la page) est simplement constitué d'une photo justifiée sur l'ensemble de la largeur de la page et d'une légende assez étoffée, justifiée sur deux colonnes.

Le texte-légende intervient ainsi en renfort/support d'une photo cadrée particulièrement serrée, ce qui provoque un effet amplificateur quant au nombre de manifestants. Il s'en dégage une impression de foule, alors qu'une vingtaine de manifestants au maximum sont réellement présents sur l'image. Guery, en décrivant les retouches effectuées au montage, notamment sur le cadrage, des photos de journaux, va jusqu'à utiliser le terme de falsification possible de l'information (1986 : 191). La comparaison paraît excessive dans le cas présent, mais il semble qu'un plan

plus large de la manifestations aurait sans doute permis d'en apprécier plus objectivement l'ampleur de visu. La mise en page de l'illustration ou de la photo intervient donc bien dans la construction de l'événement par le journal.

Format de production : ce compte rendu de la manifestation de soutien de la veille vise à catégoriser des acteurs de soutien, en tentant de créer un effet de masse qui a pour but d'amplifier, d'optimiser la réalité du mouvement : *« La masse de nos sympathisants », « La plupart des organisations syndicales, (...) la plupart de nos confrères de la presse écrite (...). Sans oublier nos amis lecteurs (...). « A tous, nous n'avons qu'une chose à dire aujourd'hui : Merci ».*

18 juin 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
Valeurs (sauvegarde du pluralisme de la presse, légitimité de territoire)	*« L'important est que la volonté des Réunionnais de sauvegarder le pluralisme de la presse a été réaffirmée »* (E) (A-II-18/06/1977/p.1-47) *« Le Quotidien de la Réunion vivra parce qu'il a une fois de plus prouvé qu'il était le Quotidien des Réunionnais »* (E) (idem)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
personnification	*« Le Quotidien de la Réunion vivra parce qu'il a une fois de plus prouvé qu'il était le Quotidien des Réunionnais »* (E) (A-II-18/06/1977/p.1-47
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
en « une » compte rendu + photo de la manifestation de la veille (cadrage serré)	*« Nous ne nous égarerons pas en chiffres. Perdus que nous étions au milieu de la masse de nos sympathisants, nous n'avons pu les compter »* (E) (A-II-18/06/1977/p.1-47) *« L'important est que la volonté des Réunionnais de sauvegarder le pluralisme de la presse a été réaffirmée »* (E) (idem)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
participants à la manifestation : « organisations syndicales, confrères de la presse écrite, lecteurs »	*« L'important est que la volonté des Réunionnais de sauvegarder le pluralisme (...) La plupart des organisations syndicales étaient venues (...) : la plupart de nos confrères de la presse écrite étaient également présents. Sans oublier nos amis lecteurs,(..) »* (E) (A-II-18/06/1977/p.1-47)

N° 233 - 1re ANNEE
SAMEDI 18 JUIN 1977
PRIX : 1,50 F
Tirage : 25 000 Ex.

18/06/1977

...ussion est le moyen sûr et le seul ... une nation ses véritables intérêts »
Maresherbes

Le QUOTIDIEN de la Réunion

...ENCE IMPRIME ET DISTRIBUE
...SONNEL DU QUOTIDIEN DE LA REUNION
... - Tél 21 97 56 (3 lignes groupées)
Imprimerie S A F I

ET DE L'OCEAN INDIEN

...END, A NANTES, ENTRE MITTERRAND ET LE CERES
...« SYNTHESE » DU P.S.?
(PAGE 8)

POUR VOTRE WEEK-END
Les mots croisés géants du Quotidien
(Pages 6 & 7)

...E
(PAGE 4)
...es socialistes alonnent le Centre Démocratique

L'HOMME QUI VOULAIT LA LUNE
WERNHER VON BRAUN EST MORT
(PAGE 4)

SOWETO
(PAGE 5)
UN AN APRES, ENCORE DE LA HAINE

...S LECTEURS
...ous prions nos lecteurs de vouloir bien nous pardonner la mauvaise qualité de l'impression de leur Quotidien. Cela est dû au fait que nous sommes obligés d'utiliser une encre différente de celle que nous avions employer, celle-ci étant bloquée par un transporteur. Nous esperons, pour vous comme pour nous, que cette situation ne se prolongera pas outre mesure.

Coupe de France :
(PAGE 9 ET 10)
ST-ETIENNE-REIMS EN DIRECT A LA T.V. CE SOIR

Les Réunionnais volants
(PAGE 3)

...Nous ne nous égarerons pas en chiffres. Perdus ...que nous étions au milieu de la masse de nos sympa...isants, nous n'avons pu les compter. D'après les ...dications fournies par maints lecteurs, disons qu'il y ...avait plusieurs centaines de personnes non loin d'un ...millier à ce défilé. Mais, là n'est pas la question.

L'important est que la volonté des Réunionnais de sauvegarder le pluralisme de la presse a été réaffirmée. Aucune attaque, aucune polémique pour ce défilé qui s'est déroulé dans le calme que nous demandions.

La plupart des organisations syndicales étaient venues manifester leur solidarité avec le personnel du Quotidien ; la plupart de nos confrères de la presse écrite étaient également présents. Sans oublier nos amis lecteurs, venus nous dire leur émotion devant les menaces qui pèsent sur leur Quotidien.

A tous, nous n'avons qu'une chose à dire aujourd'hui : Merci. Le Quotidien de la Réunion vivra parce qu'il a une fois de plus prouvé qu'il était le Quotidi... Réunionnais.

20 juin 1977 :

Arguments : un autre argument de valeurs dans un encadré de « une » rappelle la « *foi en la vérité* » dont les journalistes se réclament et utilise un registre quasi religieux.

Métaphores : on remarque le même procédé que dans l'édition du 18 juin : « Le Quotidien » personnifié en malade présente un « espoir » de « reprendre ses forces », complété par une métaphore de lieu : « *sur le chemin sinueux de l'information telle que nous l'entendons et telle que nous l'avons définie* ». Le chemin sinueux symbolise la difficulté présumée à soutenir les valeurs mises en avant dans plusieurs éditions. Ainsi l'ensemble de ces métaphores de maladie, de personnification et de parcours géographique difficile présente la crise financière, la situation économique de l'entreprise, comme une aventure romancée avec des acteurs héros acculés par des forces sous-jacentes qui menacent son existence. L'objectif de la personnification peut être de rendre l'entreprise sympathique aux yeux de ceux qui ont à prendre des décisions d'ordre judiciaire concernant son existence légale. Enfin, on note une autre utilisation de métaphore religieuse : « *Espérons que personne ne viendra bâillonner notre foi en la vérité* », qui va permettre de souligner d'autres arguments de valeurs, déjà plusieurs fois exprimés.

Actes de communication :

Relation journalistique : l'encadré de « une » intitulé « *AU JOUR LE JOUR* » commente la situation du journal dont la pagination passe ce jour de douze à vingt pages. Le ton est plus confiant, et la nouvelle rubrique, qui, de par son intitulé entend rappeler le caractère d'urgence et la temporalité propres à la « crise », évoque « la guérison » probable du journal. L'intensité dramatique est ainsi réduite, ce qui n'empêchera pas d'alerter de nouveau les lecteurs dans l'édition suivante sur un ton plus alarmiste.

Mise en forme typographique : l'encadré sur deux colonnes est situé à droite en bas de page et occupe environ moins d'un quart de la surface de la première page. Il se présente sous la forme d'un éditorial, et même s'il n'est pas signé, il reste cependant bien en évidence et de bonne lisibilité.

20 juin 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
valeurs - dramatisation - urgence	« *AU JOUR LE JOUR* » (T) (A-II-20/06/1977/p.1-48) « *Le chemin sinueux de l'information telle que nous l'entendons* » *(E) (idem)* « *(...)Notre foi en la vérité* » (E) (idem)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- personnification - de lieu	« *(...) notre espoir de voir le « Quotidien » reprendre ses forces et repartir de plus belle sur le chemin sinueux de*

- religieuse	*l'information (...)* » (E) (A-II-20/06/1977/p.1-48). « *Espérons que personne ne viendra plus entraver notre marche et bâillonner notre foi en la vérité* ». (E) (idem).
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- encadré en « une » - rubrique « Au jour le jour» - relance - annonce d'une pagination à 20 pages	« *Vingt pages qui sont le symbole de notre espoir de voir le « Quotidien » reprendre ses forces et repartir de plus belle (...)* » (E) (A-II-20/06/1977/p.1-48)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
néant	néant

21 juin 1977 :

Arguments : « *Les sacrifices du personnel* » sont une nouvelle fois évoqués, en page intérieure. Certains journalistes n'ont pas été payés et poursuivent leur travail, explique-t-on, uniquement parce qu'ils sont attachés à ces valeurs de pluralisme, présentées selon un procédé argumentatif d'amplification et de dramatisation. Des arguments ad hominem sont utilisés à l'encontre d'un juge-commissaire dont les exigences en matière de garantie financière auraient été modifiées dans un sens défavorable au *Quotidien*, lequel se rétractera d'ailleurs dans ses attaques dès l'édition du lendemain, après le départ pour Paris de ce juge-commissaire.

Métaphores : le titre de cette édition « *Le Quotidien au jour le jour : Au pays de la surenchère* » contient une métaphore ontologique qui renvoie, non pas à des faits précis, délimités, mais à un état d'esprit que l'on veut dénoncer : comme le juge-commissaire a modifié à la hausse le montant de garantie préconisé pour un éventuel règlement judiciaire du problème financier du journal, on va lui attribuer, lui prêter, des intentions de « marchandage », de surenchérissement, procédé qui permettra d'étayer, en termes d'argumentation, la thèse déjà évoquée selon laquelle le journal est « victime ».

Actes de communication :

Relation journalistique : la construction médiatique de la crise est constituée d'effets d'annonce et de retournements de situation. Alors que le ton de l'édition de la veille se voulait rassurant, celui de la rubrique du jour « *Le Quotidien au jour le jour...* » se montre en page intérieure plus inquiet. L'article relate de nouvelles difficultés rencontrées par les entreprises éditrices qui se heurteraient à l'exigence de garanties financières supplémentaires, et annoncées comme non prévues initialement, formulées par un juge-commissaire, M. Lebiet.

Mise en forme typographique : la rubrique « *Le Quotidien au jour le jour* » est placée sur environ la moitié de la page 6, en pied de page, et prend la forme d'un vaste encadré justifié sur trois colonnes, intitulé « *Au pays de la surenchère* ». Il comporte

un chapeau récapitulatif et trois intertitres d'accroche et de pose de lecture. Le choix de son emplacement en page intérieure, et notamment de gauche (en principe moins lue que celles de droite) pourrait permettre l'hypothèse que la cible de cet article est plus réduite et qu'il concerne les intéressés (acteurs judiciaires du Tribunal de Commerce).

Format de production : dans ce compte rendu de page intérieure, le cadre d'apparition et d'évolution des acteurs apparaît essentiellement judiciaire. Personnels, directeur de la publication, syndics, magistrats, actionnaires des entreprises éditrices sont cités et leur rôle respectif expliqué. Le juge commissaire, autre acteur judiciaire, est par ailleurs isolé et mis en cause dans l'article. Le scripteur propose ici une lecture subjective (c'est-à-dire qu'elle présente une relation des faits qui entend démontrer la stigmatisation dont seraient l'objet les entreprises éditrices du journal), à travers la présentation des actes et des positions des différents acteurs qui interviennent en faveur ou contre le journal.

22 juin 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- dramatisation - ad hominem	*« Au pays de la surenchère »* (T) (A-II-21/06/1977/p.6-49) *« Mais (...) M. Lebiet avait encore accru ses exigences » (E)* *« Il est certain que la démarche et l'attitude de M. Lebiet dans cette affaire ne sont pas des plus limpides »* (E) (idem))
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
ontologique	*« Au pays de la surenchère »* (T) (A-II-21/06/1977/p.6-49).
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- encadré en page intérieure - rubrique « Au jour le jour » - relance lecteurs - annonce du départ pour Paris du juge-commissaire	*« Mais en l'espace de trois jours M. Lebiet avait encore accru ses exigences. Il maintenant la nécessité de fournir la garantie de 400 000 francs »* (E) (A-II-21/06/1977/p.6-49) *« M. Lebiet s'envole ce soir » (intertitre)*
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- personnels - directeur de la publication - syndics - juge commissaire (mis en cause)	*« ... étaient présents autour de la table des négociations M. Lebiet bien sûr, et les deux syndics nommés le 10 juin par le tribunal de Commerce, MM Michel et Wolf. Il y avait également des représentants d' "Arts Graphiques Modernes" (A.G.M.) (...). Il y avait enfin M. Maximin Chane Ki Chune et 4 délégués du personnel des sociétés SAFI et SPR »* (E) (A-II-21/06/1977/p.6-49)

22 juin1977 :

Arguments : des arguments d'urgence et de valeurs apparaissent dans un article de page intérieure intitulé « *72 heures pour convaincre* » qui s'adresse implicitement aux magistrats chargés de statuer sur le sort du journal. Il s'agit de faire ressortir une impression dramatique (« *il n'y a plus de temps à perdre* »), propre aux situations d'urgence.

Métaphores : les épisodes alternant intensité dramatique forte ou moins forte, suspense, pics de crise, ou espoir se succèdent, et l'on retrouve encore la même métaphore de personnification : « *Le Quotidien pourra alors « tourner » normalement (...)* ».

Actes de communication :

Relation journalistique : la rubrique « *Le Quotidien au jour le jour...* » se poursuit en page 3, mais le thème de la veille a de nouveau changé, le juge commissaire mis en cause dans l'édition de la veille est maintenant « réhabilité », au détriment d'un autre de ses collègues : « *En fait, ce n'est pas tant M. Lebiet qui les avait formulées (les exigences) que Me Michel, syndic chargé de l'"affaire" du Quotidien* ». On apprend également que « *M. Lebiet a pris hier soir l'avion* » et que « *la dernière entrevue qu'il aura eue avec nous aura été positive* ». L'objectif informatif de l'article a donc visiblement changé : il ne s'agit plus de fustiger l'attitude d'un acteur du règlement judiciaire, mais de sensibiliser à nouveau, de mobiliser l'opinion et les acteurs décideurs, à l'approche d'une nouvelle échéance judiciaire annoncée comme déterminante (Titre de l'article : « *72 heures pour convaincre* »).

Mise en forme typographique : le choix de l'emplacement de la rubrique « *Le Quotidien au jour le jour..* » est identique aux deux éditions précédentes. Mais la mise en page a cette fois changé. Il ne s'agit plus d'un encadré en bas de page. L'article qui occupe le quart de la page est passé en tête de page : il comprend une titraille habituelle et est justifié sur trois colonnes avec un chapeau et un encadré annonçant qu'une société pressentie pour reprendre le passif des deux entreprises éditrices du *Quotidien* se retire elle-aussi. L'aspect typographique de la rubrique a donc quelque peu changé, mais l'énoncé du surtitre « *Le Quotidien au jour le jour...* » permet tout de même de maintenir l'effet récurrent visé par cette rubrique d'informations actualisées quotidiennement, concernant la situation du journal.

Format de production : le juge commissaire, M. Lebiet, fustigé dans l'édition de la veille, n'est donc plus mis en cause. Un nouvel interlocuteur entre en scène pour le remplacer, Me Michel, syndic chargé de l'"affaire" du *Quotidien*, à qui sont attribuées les "exigences" de garanties financières reprochées la veille à M. Lebiet. La médiatisation des tractations inhérentes à la situation judiciaire de toute entreprise en difficulté s'effectue ainsi : il s'agit de prendre à partie le lecteur, de le faire assister

aux négociations, enjeux, éventuellement rapports de forces, qui se trament dans le cadre de la Justice.

22 juin 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
valeurs - urgence	*« 72 heures pour convaincre »* (T) (A-II 22/06/1977/p.3/50) *« (...) et les journalistes se consacrer entièrement à leurs articles pour le plus grand bien de tous »* (E) (idem)
Procédé 2 : METAPHORES	
personnification	*« Le Quotidien pourrait alors « tourner » normalement (...) »* (E) (A-II-22/06/1977/p.3/50).
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- article d'informations en page intérieure - rubrique "Au jour le jour" - informations plus pessimistes récapitulatives de la situation financière et juridique destinées aux lecteurs et magistrats (implicitement) «dédouanement » du juge commissaire. - annonce du retrait de l'entreprise A.G.M. de la proposition de reprise	*« 72 heures pour convaincre »* (T) (A-II-22/06/1977/p.3/50) *« Le Quotidien pourra-t-il poursuivre légalement sa parution ? »* (E) *« Concrètement nous devrions présenter en fin de matinée toutes les pièces justificatives à Me Michel »* (E) *« A.G.M. se retire »* (T) *« Hier, A.G.M. retirait la proposition qu'il avait présentée au juge-commissaire »* (E) (idem)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Me Michel, syndic, chargé de « l'affaire» - A.G.M.	*- « En fait ce n'est pas tant M. Lebiet qui les avait formuler que Me Michel, syndic chargé de l'"affaire" du Quotidien » (E) (A-II-22/06/1977/p.3/50)* *- « A.G.M. SE RETIRE »* (T) (idem)

24 juin 1977 :

Arguments : le procédé d'urgence est ici maintenu : il est question de *« dernière démarche »* en page intérieure. Les délégués du personnel adressent une lettre aux deux syndics pour leur demander de déposer une requête auprès du Tribunal de Commerce. L'affaire est présentée comme *« déterminante »*, pour la survie du titre, et l'on retrouve également un procédé d'amplification et de dramatisation déjà utilisé pour créer un effet de suspense, avec appels, relances et rebondissements, le tout dans une temporalité événementielle.

Métaphores : un article encadré en page intérieure débute par une métaphore de personnification : les *« amis lecteurs »* du *Quotidien* vont renforcer les liens entre un mouvement supposé de sympathisants et le journal considéré comme une personne.

Actes de communication :

Relation journalistique : l' encadré en page intérieure constitue la rubrique « *Le Quotidien au jour le jour* » qui présente une lettre signée des délégués du personnel adressée aux deux syndics, à qui il est demandé de déposer une requête près du Tribunal du Commerce, ce qui permettrait de poursuivre légalement la publication. Un texte d'introduction présente la lettre publiée intégralement, et il est rappelé dans ce texte les différentes phases de négociations avec les syndics. Les espaces consacrés à la situation du *Quotidien* se font ainsi plus rares et plus discrets (il n'est fait aucune allusion aux difficultés des entreprises dans l'édition du 23 juin de la veille). Il semblerait que le sort des entreprises éditrices se joue à présent, et pour un temps, en dehors de l'espace médiatique. Les acteurs du *Quotidien* tiennent cependant à garder les lecteurs informés de la situation, mais ils préfèrent la résumer : « *Pour ne pas trop rentrer dans les détails, disons tout simplement que nous devrions, chiffres à l'appui, garantir un fonds de roulement pour les futurs mois d'exploitation* (...) ». La stratégie n'est pas aujourd'hui à la mobilisation de l'opinion, le ton se veut conciliant, les rédacteurs semblent croire à une solution possible. Peut-être, également, s'adressent-ils de la sorte aux magistrats, mais alors d'une manière évidemment implicite. Le contenu de la lettre porte sur les comptes de l'entreprise (recettes et dépenses), présentés comme viables.

La même page fait état d'un communiqué de l'A.P.G.H. (Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie) qui fait référence à « *la libre communication des pensées et des opinions qui est un des droits les plus précieux de l'homme* ».

Mise en forme typographique : un encadré justifié sur deux colonnes intitulé « *Une lettre déterminante* » est composé d'un texte introducteur coiffant la reproduction intégrale, en caractères gras, de la lettre des délégués du personnel.

Format de production : « *Les délégués du personnel* » ne sont ni présentés, ni nommés personnellement, leur représentativité est décrite comme allant de soi ; ils interviennent donc ici comme acteurs déterminants, pouvant, toujours d'après le ton de l'article, influer le cours de l'examen du dossier du « *Quotidien* » par le tribunal compétent.

24 juin 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- urgence - valeurs	*« EN RÉFÉRENCE À LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME » (T) (A-II-24/06/1977/p.3-51)* *« UNE LETTRE DÉTERMINANTE »* (T) (idem)

Procédé 2 : MÉTAPHORES	
personnification	« *Amis lecteurs* » (dans le sens d'amis du Quotidien) (E) (A-II-24/06/1977/p.3-51)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- présentation d'une lettre des délégués du personnel en encadré page intérieure rubrique : « Le Quotidien au jour le jour » - informations financières adressées aux syndics par les délégués du personnel visant à convaincre de la fiabilité du plan de redressement	« *UNE LETTRE DÉTERMINANTE* » (E) (A-II-24/06/1977/p.3-51) « *En tout état de cause, il nous semble que le total des postes de crédit (647 185,72 F) est de nature à couvrir ces créances privilégiées. (...)* *Les délégués du personnel* » (E) (A-II-24/06/1977/p.3-51)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- délégués du personnel - A.P.H.G.	- « *Les délégués du personnel* » (lettre signée A-II-24/06/1977/p.3-51) - « *L'A.P.H.G.* » *(T) (Communiqué de l'Association des professeurs d'histoire et géographie)*

25 juin 1977 :

Arguments : le suspense se poursuit, en page intérieure, avec un article intitulé « *Les aléas de l'incertitude* » : arguments de valeurs et d'urgence (de la situation) sont maintenus, compte tenu des difficultés des équipes techniques et de la rédaction dans la fabrication du journal. Ces valeurs sont partagées par un communiqué du groupe du *Progrès* qui évoque « *le mouvement populaire suscité pour soutenir le "Quotidien des Réunionnais"* » dont « *l'ouverture* » est soulignée.

Métaphores : la crise se dirige vers un dénouement positif, mais les rédacteurs de cette édition vont chercher à maintenir l'intensité dramatique, en rappelant les faits sous leur plus mauvais angle. La métaphore de personnification utilisée à propos de l'entreprise permet d'intensifier cette présentation dramatique : « *Le Quotidien n'est toujours pas remis dans la légalité* ».

Actes de communication :

Relation journalistique : on remarque un changement de ton dans la rubrique « *Le Quotidien au jour le jour* » de cette édition. Alors qu'il se montrait plus optimiste la veille, l'article de la rubrique de ce jour est intitulé « *Les aléas de l'incertitude* » ; y sont rappelées les difficultés vécues par le personnel des deux entreprises éditrices qui assurent la fabrication du titre dans l'illégalité depuis maintenant deux semaines. L'article, relativement long, ne fournit pas de faits réellement nouveaux qui concerneraient d'éventuelles décisions ou positions de la justice. Il n'a qu'une

fonction de nouvel appel à la mobilisation, à la sensibilisation de l'opinion (ou une nouvelle fois implicitement, des magistrats décideurs). Enfin, un nouveau bon de souscription et un communiqué de soutien du « Comité de Progrès » - courant médian entre les départementalises et les communistes - sont également publiés. Ce « retournement », par rapport à l'édition de la veille, fait à nouveau ressortir un procédé médiatique de « mise en attente » des lecteurs, qui vont ainsi, jour après jour, suivre les péripéties, s'inquiéter ou espérer au fil des arguments d'alerte ou de « rassurance », alors qu'aucun fait nouveau et « objectif » par rapport à la veille ne peut permettre d'être plus alarmiste : les délégués du personnel ont demandé depuis quelques jours aux syndics de déposer une requête auprès du tribunal.

Mise en forme typographique : l'ensemble de la page 3 est consacré à la situation du journal. Un article bâti sur trois colonnes et coiffé d'un chapeau introducteur constitue la rubrique « *Le Quotidien au jour le jour* », tandis que contigu, sur deux colonnes, est publié intégralement et sans commentaire le communiqué de soutien du « *Comité de Progrès* ». Ce communiqué est coiffé d'un bon à souscriptions, dont le titre « *Vos souscriptions peuvent nous aider à tenir* » réalisé en noir au blanc permet de créer un effet d'accroche, et d'appel. On remarque une nouvelle fois la concomitance de la publication d'appel à abonnements, ou a souscriptions, et d'informations plus alarmistes quant à la situation du journal.

Format de production : un acteur d'autorité apparaît : Paul Hoarau, secrétaire général du Comité du Progrès incarne ce que l'on appelle à l'époque une réflexion de «troisième voix », dans le débat le plus souvent bipolaire, exacerbé, entre les défenseurs de la départementalisation et ceux qui revendiquent autonomie ou indépendance. Paul Hoarau, directeur d'un vieux journal qu'il a modernisé, représente une caution de valeurs pour le *Quotidien*. Son communiqué est d'ailleurs bâti sur des axes de valeurs et de principes. On sort ici du cadre judiciaire, ce qui montre que l'on retrouve bien une stratégie d'alternance : sont convoqués tantôt des acteurs ayant proprement prise sur le dossier (notamment des décideurs, magistrats, syndics, juge-commissaire, administrateurs judiciaires, etc.), tantôt des acteurs périphériques de soutien épousant les valeurs communes annoncées par l'équipe du journal.

25 juin 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
Urgence et valeurs	« *AU JOUR LE JOUR* *Les aléas de l'incertitude* » (T) (A-II-25/06/1977/p.5-52) « *... rien n'est encore gagné* » (E) (idem) « *(...) la nouveauté du Quotidien de la Réunion, son ouverture* » (E)

Procédé 2 : MÉTAPHORES	
Personnification	*« Le Quotidien n'est toujours par remis dans la légalité »* (E) (A-II-25/06/1977/p.5-52)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- article en page intérieure rubrique « Le Quotidien au jour le jour ». - en page intérieure, bulletin de souscription. - communiqué du Comité du *Progrès* - récapitulatif de la situation.	*« Les aléas de l'incertitude »* (T) (A-II-25/06/1977/p.5-52) *« Voilà maintenant deux semaines que le Tribunal de Commerce a prononcé la liquidation des sociétés SAFI et S.P.R. qui « fabriquent » le Quotidien » (...) Hélas, rien n'est encore gagné »* (E)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Paul Hoarau du Comité le Progrès	*« LE COMMUNIQUE DU COMITE DE PROGRES »* (T) (A-II-25/06/1977/p.5-52) - *« Paul HOARAU, secrétaire général »* (signature)

29 juin 1977 :

Arguments : la situation du journal et l'historique de la crise sont exposés sur un ton neutre qui tranche avec celui utilisé jusque-là dans la relation de la crise : les faits sont présentés d'une manière déductive et logique. Le rédacteur s'emploie à décrire leur déroulement d'une manière cohérente, et par conséquent pouvant conduire à l'accord, voire à une décision favorable des magistrats, même si cela reste très implicite.

Actes de communication :

Relation journalistique : l'alerte de la veille disparaît, l'édition retrouve un ton informatif qui se veut visiblement « neutre » dans sa description de la situation liée au sort de la publication du *Quotidien*. L'article de la même page de « une » informe qu'une requête doit être déposée le matin même *(« QUOTIDIEN : Une requête déposée ce matin »)* : un court historique des dix-neuf jours de publication du journal, depuis et malgré sa liquidation judiciaire, est rappelé en quelques lignes. Le ton paraît neutre, car probablement encore adressé implicitement aux magistrats qui doivent prendre une décision imminente (aucune métaphore n'est à relever).

Mise en forme typographique : l'article prend la forme typographique d'un éditorial de « une », sur une colonne, avec titre et surtitre, mais sans signature. Le ton diffère néanmoins d'un éditorial dans lequel s'exprimeraient des opinions ou des commentaires de fait. Cette présentation des faits effectuée selon certaines règles canoniques de la profession (compte rendu objectif, relation de l'épisode lié aux difficultés du journal) peut cependant laisser sous-entendre un message implicite destiné au Tribunal de Commerce qui va examiner, favorablement ou non, la requête

déposée. À ce propos, Mouilaud et Tétu évoquent les règles canoniques de la sorte : « *... (elles) ne sont rien d'autre que l'expression en surface d'une lecture de l'expérience qui est codée et arbitraire* » (1989 : 16).

Format de production : les acteurs que l'on pourrait donc qualifier de décision dans le dossier judiciaire sont uniquement évoqués dans l'article encadré qui ne comprend pas d'acteurs d'influence. La stratégie utilisée ce jour est une stratégie de neutralité apparente. Il s'agit de ne pas indisposer les magistrats en tentant d'imposer un ultime rapport de force ou en surmédiatisant des réactions de soutien, comme lors d'éditions précédentes.

29 juin 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
Cadrage	*« Depuis 19 jours, le « Quotidien de la Réunion » paraît chaque matin »* (E.) (A-II-29/06/1977/p.1-53)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
Néant	néant
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- édito encadré de Une – ton neutre et informatif. - annonce d'un dépôt de requête pour le matin, déposée par les syndics auprès du tribunal	*« LE QUOTIDIEN* *Une requête déposée ce matin »* (T) (A-II-29/06/1977/p.1-53) *« (...). Une requête demandant la continuation des activités.* *C'est à dire la reprise normale de l'exploitation du Quotidien. Le Tribunal de Commerce devrait pouvoir prendre une décision très prochainement »* (E) (idem)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
Syndics	*« Ce matin, après une ultime réunion, une requête a été déposée par les deux syndics auprès du président du Tribunal de Commerce »* (E) (A-II-29/06/1977/p.1-53)

30 juin 1977 :

Arguments : la reprise et ses conditions sont annoncées dans un éditorial de première page signé par le directeur de la publication qui apparaît à nouveau. Cette présence constitue un argument d'autorité : l'acteur le plus important du journal reprend les directives, retrouve son rôle, pour exprimer une fois encore les valeurs défendues d'ouverture et de pluralisme, valeurs rappelées par un deuxième éditorial, non signé, sur la même page, qui évoque pour sa part le souci « *d'honnêteté* » du journal.

Métaphores : cette édition marque la fin de la crise, et le directeur de la publication emploie dans son éditorial intitulé « LA REPRISE », une métaphore ontologique. La reprise n'a pas d'existence physique (Lakoff, Johnson,1985 : 35), mais elle est

considérée comme une entité, comme un fait en mouvement, qui traduit la nouvelle situation du journal enfin autorisé à paraître légalement. « *La Reprise* » est également une métaphore utilisée dans le vocabulaire économique qui désigne la fin d'une crise, renvoyant ainsi à l'expérience de l'auditoire.

Actes de communication :

Relation journalistique : deux vastes encadrés de première page informent et commentent la décision favorable du Tribunal de Commerce qui a examiné la requête déposée par les syndics. Le premier est signé du directeur de la publication qui, par l'apposition de sa signature au bas de l'article, marque là également sa présence à la tête du journal. Il faut rappeler qu'il s'en était mis en retrait, du moins officiellement, durant les vingt jours de la crise. L'historique de la crise est ici repris et commenté, sur un mode éditorial, engagé, dans lequel faits et commentaires sont donc mêlés.

Le deuxième encadré, intitulé « *LE QUOTIDIEN EST... ET RESTERA LE JOURNAL D'UNE ÉQUIPE* », complète les informations concernant la situation du journal données dans le premier encadré, il rappelle les valeurs auxquelles l'équipe se dit attachée.

Mise en forme typographique : le premier encadré justifié sur trois colonnes occupant toute la largeur de la page est situé en tête de page, bien en évidence. Le titre « *LA REPRISE* » domine l'ensemble, en capitales d'imprimerie. Il marque l'autorité de l'éditorial, renforcée par la signature du directeur de la publication, signature située également bien en évidence.

Le deuxième encadré est situé en bas de page, le corps du caractère est plus petit : on a sans doute voulu laisser la place à d'autre titres qui séparent les deux encadrés, titres d'actualité nationale, internationale et locale, avec notamment l'annonce de la hausse du Smic à la Réunion. L'objectif est de montrer que la « mission » d'information du journal se poursuit.

« La reprise », c'est ainsi l'acte final de la crise, événement médiatique mis en scène par son propre média.

Format de production : l'acte final est marqué par la réapparition d'un acteur resté jusque-là en coulisse : le directeur de la rédaction. L'acteur principal surgit à nouveau, triomphant. Il redevient officiellement l'acteur décideur qui va insuffler la règle de conduite de l'entreprise, sortie « victorieuse » du conflit.

30 juin 1977	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
Autorité	*« J'affirme, avec toute l'équipe de la rédaction que le « Quotidien » demeurera celui que vous connaissez, un journal libre et ouvert, qui ne donne pas la parole à une*

	opinion mais à toutes » *Maximin Chane Ki Chune »* (E) (A-II-30/06/1977-p 1-54)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
Ontologie	*« LA REPRISE »* (T) (A-II-30/06/1977-p 1-54).
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- en « une » : deux vastes encadrés - requête acceptée - informations - légalisation de la poursuite du titre - modalités de la reprise et de la fin de la crise - rappel des valeurs prônées par *Le Quotidien*	*« LA REPRISE »* (T) *« Le tribunal de Commerce de Saint-Denis a répondu favorablement hier à la requête présentée par les deux syndics chargés de l'affaire du Quotidien »* (E) (A-II-30/06/1977-p 1-54) *« J'affirme, avec toute l'équipe de la rédaction que le « Quotidien » demeurera celui que vous connaissez, un journal libre et ouvert, qui ne donne pas la parole à une opinion mais à toutes. Maximin Chane Ki Chune »* (E) (idem) *« C'est l'affaire de toute une équipe (...). L'information honnête reste le seul but du « Quotidien de la Réunion »* (E) (idem)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
Maximin Chane Ki Chune : retour du directeur de la publication qui signe l'éditorial	*« Durant ces 20 jours, où je ne pouvais participer à la marche du "Quotidien" j'ai été peiné de voir ou de lire qu'un clan politique s'emparait du "Quotidien ". J'affirme qu'il n'en est rien. J'affirme, avec toute l'équipe de la rédaction que le "Quotidien" demeurera (...) »* (E) *Maximin Chane Ki Chune (signature)* (A-II-30/06/1977-p 1-54)

« La liberté de la discussion est le moyen sûr et le seul de faire connaître à une nation ses véritables intérêts » « Malesherbes

30/06/1977

N° 243 - 1re ANNEE
JEUDI 30 JUIN 1977
PRIX : 1,50 F
Tirage : 12 912 Ex.

Le QUOTIDIEN de la Réunion

ET DE L'OCEAN INDIEN

Directeur de la publication
M. Maximin Chane Ki Chune
B.P. 1200 97484 Saint-Denis Cedex
Zone Industrielle – Ste-Clotilde – – Tél. 21.97.56 (3 lignes groupées)
N° CPPAP 58177 Imprimerie S.A.F.I.

LA REPRISE

Le tribunal de Commerce de Saint-Denis a répondu favorablement hier à la requête présentée par les deux syndics chargés de l'affaire du « Quotidien ». C'est donc le plus légalement du monde que nous reparaissons aujourd'hui. Cette décision constitue une première étape dans le plan de redressement que nous avons mis sur pied.

Elle n'a été possible que grâce au soutien de tous les lecteurs et amis du « Quotidien ». Qu'ils soient tous aujourd'hui remerciés de leur aide, morale ou matérielle. Cette décision est due aussi à l'action des deux syndics et de l'expert-comptable nommé par le tribunal. Sans oublier les exigences de leurs fonctions, ils ont su faire preuve de compréhension pour qu'une solution digne soit rapidement trouvée. A eux aussi, merci.

La survie du « Quotidien » est cependant d'abord la victoire de son personnel. Une victoire sur la fatalité, sur la résignation. Pendant 20 jours, les employés et les journalistes ont tenu à bout de bras leur journal pour l'empêcher de sombrer en attendant qu'intervienne la solution. Les difficultés n'ont pas manqué. Mais, les efforts ont été dépensés sans compter pour que chaque jour le lecteur retrouve son « Quotidien ». Je tiens à remercier l'ensemble du personnel pour le courage dont il a fait preuve. La décision du tribunal est la juste récompense de ses efforts.

Nous avons maintenant trois mois pour faire la preuve définitive de notre viabilité. Il importe que tous les amis du « Quotidien » restent mobilisés pour participer à cette action. Les lecteurs en trouvant de nouveaux lecteurs, en nous confiant leurs annonces ; les commerçants et industriels, leurs publicités.

Durant ces 20 jours, où je ne pouvais participer à la marche du « Quotidien », j'ai été peiné de voir ou de lire qu'un clan politique « s'emparait du Quotidien ». J'affirme qu'il n'en est rien. J'affirme, avec toute l'équipe de la rédaction que le « Quotidien » demeurera celui que vous connaissez, un journal libre et ouvert, qui ne donne pas la parole à une opinion mais à toutes.

Maximin Chane Ki Chune

LES PLANTEURS PARTENT A L'AVEUGLETTE

(PAGE 6)

Hier soir au Rio débat entre le P. C. R. et la F. N. S. R.

(PAGE 3)

L'AUTODETERMINATION EN VEDETTE

HAUSSE DU SMIC
4,57 % A LA REUNION

(PAGE 4)

TOURISME AUX SEYCHELLES
Le nouveau gouvernement baisse les prix

(PAGE 11)

CETTE NUIT BRESIL-FRANCE A LA T.V. à 2 h 25

LE QUOTIDIEN EST ... ET RESTERA LE JOURNAL D'UNE EQUIPE

La première étape est donc franchie depuis hier après-midi. C'était sans aucun doute la plus difficile et la plus délicate. Le Quotidien de la Réunion réintègre la légalité. L'occupation des locaux cesse. Le Quotidien repart sur des bases nouvelles, saines. Nous avons déjà tenu nos lecteurs informés de l'évolution de la situation. Chacun a pu suivre, chaque jour, notre action, chacun a pu en deviner les rigueurs.

Cette action aboutit aujourd'hui à ce que nous pourrions appeler le « second souffle » du Quotidien. Maximin Chane Ki Chune reprend ses fonctions à la tête du Quotidien. Mais tout n'est pas terminé. C'est une grande victoire que le personnel du journal a remporté hier après-midi. Une victoire porteuse d'espoirs nouveaux, une victoire que nous devons à tous ceux qui nous ont fait confiance, et peut-être aussi à notre entêtement, à notre volonté farouche de ne pas laisser notre journal sombrer dans une procédure de liquidation. Aujourd'hui, il nous faut prouver que le Quotidien peut vivre sans accroître ses dettes. Il nous faut prouver que le Quotidien peut vivre en payant les créances qu'il a contractées au fil des mois.

Pour ce faire, un plan a été proposé, qui allège sensiblement nos charges. Le personnel a consenti d'ores et déjà des sacrifices sur ses salaires. Des journalistes sont partis. Les comptes prévisionnels s'équilibrent. C'est l'essentiel. Mais il y a autre chose. On a essayé de « pousser » le Quotidien vers une tendance politique. Nous nous y attendions. La manœuvre, malgré les formes qu'elle a revêtues, ne nous a pas étonnés. Notre seule façon d'apporter un démenti aux rumeurs qui hantaient entre autres les couloirs de notre journal était de radiquer chaque jour un journal similaire à celui que nous vous proposions depuis, maintenant plus de 10 mois. Notre ouverture est restée et restera ce qu'elle a toujours été. Nous continuerons, plus que jamais, à donner la parole à tous les Réunionnais, sans distinction d'opinion, de religion ou de race.

Depuis trois semaines, 8 journalistes, sur un effectif initial de 18, ont quitté le Quotidien. Mais ces départs « forcés », ne correspondent pas à une modification quelconque de la ligne rédactionnelle que nous nous étions fixée le 13 septembre 1976. Quelle qu'ait pu être la personnalité de ceux qui sont partis, le Quotidien respectera coûte que coûte les principes essentiels qui ont régi sa création. Un journal comme le nôtre, ce n'est pas l'affaire d'un seul homme. C'est l'affaire de toute une équipe. Si elle est amputée aujourd'hui, une grande partie demeure. Les journalistes qui poursuivent la parution du Quotidien étaient tous là le jour de sa création. Depuis 10 mois, ils participent à son élaboration quotidienne. Depuis 10 mois, ils épousent les méandres que le journal a pu suivre. C'est avec eux qu'au fil des jours, des semaines, le Quotidien est devenu ce qu'il est. Et ce qu'il continuera d'être. Il n'y a aucune raison pour qu'il change. Bien au contraire. L'information reste notre souci majeur. L'information honnête reste le seul but du « Quotidien de la Réunion ».

7.3.2. - Synthèse des arguments

En faisant alterner, d'une manière constante, les deux grandes catégories d'arguments - valeurs et dramatisation dans l'urgence - les rédacteurs ont ainsi permis une relation de la crise construite médiatiquement selon un axe quasi militant, celui d'un combat estimé juste, un combat pour une cause se référant à des valeurs démocratiques et républicaines issues de la Loi de 1881 sur la Presse et des ordonnances de 1944 évoquées (au paragraphe 2.1.1). Ainsi, il s'agit bien ainsi de mobiliser, de convaincre, caractéristiques propres à tout système d'argumentation (Breton). La dimension du «*combat* » n'est donc plus celle d'une entreprise en difficulté financière qui tente de trouver des solutions techniques de viabilité de sa production, mais se transforme en une dimension plus « idéologique » (Reboul, 1980). Le journal, produit singulier, peut échapper, s'extraire des simples lois du marché et de leur impitoyable logique économique.

7.3.3. - Synthèse des métaphores

La métaphore dominante de ce sous-corpus reste celle de la personnification, catégorie générale « *qui recouvre une grande variété de métaphores différentes, dont chacune repère un aspect différent d'une personne ou une façon différente de la considérer* » (Lakoff, Johnson, 1985 : 43).

L'ensemble des procédés métaphoriques utilisés dans le sous-corpus 1 vise donc à entraîner le lecteur dans une conception particulière de la crise traversée par les entreprises éditrices du *Quotidien.* L'objectif recherché est de faire partager cette conception par les lecteurs, et implicitement par ceux dont dépend le sort judiciaire des entreprises. La personnification, métaphore dominante du journal va constituer, entre autres procédés décrits parallèlement, un moyen déterminant pour créer sympathie et empathie avec le mouvement fondateur du titre. Les acteurs du *Quotidien* participent également à la construction de ce mouvement.

7.3.4. - Synthèse des actes de communication

Dans ce sous-corpus les relations des faits, les commentaires, les différences de tons employés, tour à tour, alarmistes ou rassurants, les différents aspects de mise en forme contribuent aux stratégies d'alerte et d'appel qui visent à mobiliser les sympathisants et à autoconstruire ainsi le mouvement de soutien.

Durant toute la durée de la crise, soit une période d'environ un mois, les pics de crise alternent avec les relances. Il est donné aux lecteurs des éléments d'information alarmistes et dramatisants : la parution du journal risque, est-il expliqué, de s'interrompre à tout moment.

La « une » constitue un espace emblématique particulièrement significatif, comme dans les autres mouvements. Et c'est surtout durant le temps fort de la crise, lorsque le journal est édité illégalement, que toute l'actualité de la crise mobilise l'ensemble de cette « une ». Lorsque l'actualité locale, nationale ou internationale, réapparaît en première page, cela signifie que la tension a baissé et que le journal reprend une forme à peu près normale, même quand les difficultés financières contraignent à une pagination plus réduite.

Si l'ensemble de la typographie et de la mise en page semble encore peu maîtrisé (le journal n'en est qu'à ses débuts en terme de professionnalisation), des tentatives de repères balisés, à visée d'alerte, apparaissent durant les pics de crise. Ainsi la rubrique « *Au jour le jour* », en pages intérieures, permet de maintenir un effet « suspense » à propos de la situation du journal, toujours dans un objectif dramatisant. Les encadrés éditoriaux de « une » constituent également des lieux d'autorité dans lesquels le journal marque ses opinions et lance des appels aux soutiens à destination de ses lecteurs.

Encadrés, rubricage spécifique, emblème du journal (paille-en-queue) enchaîné symboliquement forment d'autres éléments de la trame d'alerte.

On remarque enfin la signature collective (« Le Quotidien ») durant la période critique, les éditoriaux n'étant signés du directeur de la publication qu'à l'issue de la crise.

7.3.5. - Synthèse des formats de production

Les différents acteurs producteurs de sens à la crise médiatisée apparaissent tout au long des éditions décrites, comme « rapportés », c'est-à-dire que le scripteur les décrit ou rend compte de leurs actes ou de leurs paroles. Ce sont ainsi des acteurs toujours cités. Mais le scripteur lui-même n'apparaît jamais en tant que journaliste qui signerait de son nom. La seule signature est collective : « Le Quotidien ».. Quant aux destinataires du discours, si le journal mentionne explicitement qu'il s'adresse aux «lecteurs», nous avons souligné que d'autres destinataires étaient visés implicitement, en particulier des magistrats.

On a montré également que l'apparition de telle ou telle catégorie d'acteurs, ostentatoire (à la « une »), ou plus discrète (dans des encadrés de page intérieure), correspondait à des stratégies de mobilisation et de résistance qui font partie de la médiatisation amplificatrice du mouvement de soutien précédemment décrit.

Enfin, il semble que toute la relation de la crise par le média lui-même, y compris lorsque aucun fait majeur dans le déroulement du dossier n'intervient, soit guidée par la nécessité de maintenir en alerte coûte que coûte le spectateur lecteur du mouvement. À partir du moment où les acteurs « attestés » sont entrés en scène, il

- une fonction d'influence, de pression qui a poussé les différents acteurs économiques et peut-être judiciaires à rechercher activement une solution,
- une fonction de médiation qui a permis au titre de continuer à paraître, malgré une interdiction légale, et par conséquent de poursuivre son rôle de nouveau venu sur l'espace médiatique, en permettant l'élargissement de l'espace public de débat. Le mouvement a directement impliqué ses adhérents en s'adressant à l'autorité judiciaire (modèle de Kriesi : 1993, cité par Neveu : 1996).

La particularité de ce mouvement est que son « *espace d'appel* » (Neveu : 1996) s'est trouvé relativement limité au média lui-même (il n'y a eu qu'une manifestation de rue et deux galas de soutien). Le média n'a pas seulement participé ici au simple cadrage d'un mouvement social, il a créé son propre mouvement de soutien ; on peut parler également « *d'événement provoqué* » (Charaudeau : 1997a et b).

CONCLUSION PARTIELLE

Nous avons dégagé de l'analyse de ce premier sous-corpus plusieurs points convergents qui permettent d'étayer une partie de l'hypothèse de départ concernant le jeu d'un média local naissant au sein d'une société d'où émerge un espace public (Simonin, Watin, Wolff, 1993).

Le chapitre IV a permis de mettre en contexte ce premier sous-corpus en présentant la Réunion des années 70, au moment où l'île commence à connaître les effets de la deuxième phase de la départementalisation, notamment avec l'injection massive de transferts publics depuis la métropole.

La vie politique locale est alors cloisonnée par la question du statut qui oppose départementalistes et autonomistes. Cette situation se retrouve au niveau de l'espace médiatique, lui aussi contraint et dominé par une télévision d'Etat à caractère hiératique et une presse « bipolaire » reproduisant cette relative étroitesse du débat public centré sur des antagonismes réducteurs.

Des premières brèches médiatiques commencent toutefois à s'ouvrir peu avant l'explosion de l'audiovisuel (naissances des radios libres et de *Télé Freedom*), d'abord dans des espaces restreints (publications périodiques, presse lycéenne), puis avec la création du *Quotidien* en 1976 qui entend rompre avec certaines pratiques peu libérales en matière d'expression.

L'analyse a ainsi porté sur la production médiatique du jeune *Quotidien*, tout d'abord sur son métadiscours de départ, notamment avec son premier éditorial de « une », intitulé « La règle », qui énonce les principes déontologiques de la rédaction. On a pu remarquer ainsi la mise en avant d'une « *conception professionnelle* » (Ruellan, 1993 : 11), classique dans le champ journalistique, basée sur des valeurs d'objectivité, ce qui correspond de la part du journal à une volonté affichée de trancher avec les pratiques en cours. L'analyse discursive a porté ensuite sur la relation par le journal de son propre mouvement de soutien quand l'entreprise subissait des difficultés économiques importantes. Cette analyse discursive a permis de souligner dès le premier sous-corpus une relative contradiction entre le métadiscours de neutralité du

départ et le traitement plus engagé - bien qu'il s'agisse d'un engagement implicite - du mouvement social de soutien au titre en difficulté économique.
On s'est intéressé à la fois au contenu du discours en repérant ses différents recours argumentatifs (Breton, 1976), mais également à sa forme, c'est-à-dire à ce que Mouillaud et Tétu (1989) nomment les « *dispositifs* » du journal qui produisent du « *sens* » : ensemble des procédés de mise en page, pagination, choix de hiérarchisation de l'information, effets d'appels, de relances, ou de « pics de crise ». On a constaté par exemple combien l'espace emblématique de la « une » était utilisé fréquemment comme lieu d'autorité, « *résultat d'une mise en scène significative* » (Charaudeau, 1997a : 86).
Cette mise en scène participe à la construction de l'événement (Mouillaud et Tétu, 1989, Quéré et Barthélémy, 1992) ainsi « *provoqué* » (Charaudeau, 1997a : 86), dans une dimension temporelle particulière. Cela apparaît assez clairement dans ce premier sous-corpus si l'on observe par exemple l'édition du 26 mai 1977 dans laquelle est déclenchée une première alerte médiatique, appel aux lecteurs pour les informer de la liquidation du titre qui a pourtant été prononcée quelques jours plus tôt. L'occurrence « liquidation judiciaire » est ainsi rapportée, puis commentée, avec un décalage temporel, selon des procédés de construction décrits dans notre grille d'analyse.
L'occurrence commentée à l'aide de « *questions, de suppositions et d'explication* » (Gauthier, 1995) devient ainsi événement construit selon des « *stratégies de création* » (Molotch et Lester, 1996 : 39) dont l'objectif est de mobiliser, ou du moins de donner l'impression qu'une opinion publique (même non définie) est impliquée, afin d'influencer les acteurs judiciaires concernés par la sauvegarde du journal.
Plusieurs indices laissent apparaître *Le Quotidien* comme un acteur participatif du débat social. On a d'abord montré que le moment de sa création et les objectifs déontologiques qu'il revendiquait alors constituent autant de facteurs qui le situent comme appartenant à un nouvel espace médiatique de débat public jusque-là relativement cloisonné.
On a pu ensuite montrer que les stratégies utilisées (modes discursifs et mises en forme) pour amplifier le mouvement de soutien, et par conséquent pour participer à sa construction, mettent en évidence des valeurs propres de positionnement d'un acteur au sein d'une société locale. *Le Quotidien* entend participer au débat public, revendiquant des canons professionnels (Gauthier, 1995) respectueux du pluralisme et de la démocratie ; il entend ainsi préserver son indépendance vis-à-vis des notables locaux économiques ou politiques. Le journal accompagne symboliquement la lecture sociale.
Ce qui permet de vérifier les points suivants de l'hypothèse de départ :

- en participant à l'amplification du phénomène d'ouverture médiatique en cours d'un paysage socio-politique encore relativement muselé, *Le Quotidien* apparaît bien comme un acteur social local dès sa création (par un entrepreneur local),
- le journal va se positionner, en invoquant des valeurs, par rapport à un mouvement social de soutien, construit et accompagné par la rédaction. La création du titre correspond à un moment particulier de l'histoire de la départementalisation, « *années charnières* » (Watin, Wolff, 1995) d'une société « *téléscopée* » (Simonin, 1994), moments de transformations et de changement social. Les valeurs du journal épousent bien cette phase de mutation, et le contexte favorise le mouvement de soutien, en quelque sorte « autoporté » par ces transformations.

À ce stade, nous pouvons entreprendre l'analyse du sous-corpus suivant qui concerne un mouvement de soutien à un autre média, *Télé FreeDom*, quatorze ans après la création du *Quotidien*, ce qui permettra de comparer chronologiquement les stratégies et les positionnements du journal par rapport à l'évolution du contexte sociohistorique.

CHAPITRE HUITIÈME

SOUS-CORPUS 2 : LE MOUVEMENT *FREEDOM* (1991)

8.1. - Approche chronologique : une « couverture » participative

Les événements liés au « mouvement de soutien à *FreeDom* » font l'objet du sous-corpus II. Comme pour le sous-corpus I, il s'agit d'un mouvement de soutien à un média, mouvement lui-même médiatisé. En d'autres termes, l'analyse portera sur les procédés de médiatisation d'un mouvement médiatique utilisés par *Le Quotidien,* insi que sur la mise en évidence des prises de position de l'équipe rédactionnelle par rapport à ces événements.

Le sous-corpus couvre une période qui débute par la relation du *Quotidien,* dans son édition du 4 octobre 1990, des manifestations qui se sont déroulées dans plusieurs villes de l'île le samedi 3 octobre 1990. La première apparition de la mire de *Télé FreeDom* date du 13 mars 1986 ; le média connaît dans les quatre premières années de son existence des difficultés économiques que l'on pourrait comparer à celles rencontrées par *Le Quotidien* au moment de sa création. Il faut donc préciser que la mobilisation et le mouvement débutent au début de l'année 1988. Le 13 mars 1988, après le vol d'un émetteur revendiqué par un « comité anti-Free Dom », Camille Sudre, le patron de *Télé FreeDom*, appelle à la mobilisation dans les termes suivants : « *Notre capacité à résister est énorme. (...). Nous disons à nos ennemis : méfiez-vous de nous, car nous irons jusqu'au bout de notre détermination* » (*Radio Free Dom*, le 18 mars 1988, cité par Pontus, 1995 : 93). Durant cette période, Camille Sudre connaît également de nombreuses difficultés judiciaires qui le conduisent jusqu'à une garde à vue, le 20 avril 1988. Sa stratégie de « riposte » consiste alors à appeler au soutien par des manifestations de rue (plusieurs milliers de personnes dans les rues de Saint-Denis défilent le 6 mai 1988, lors de la « manifestation des flambeaux »). Le choix de sélectionner un corpus qui ne débute qu'en 1990 a été motivé par le fait que ce moment précis semble plus significatif en terme de formation d'un mouvement social plus intense et qui débouchera sur ce que l'on a nommé : « les événements du Chaudron de 1991 ». Le critère déterminant retenu a été celui des premières manifestations de rue de cette année 1990 qui aboutiront quelques mois plus tard à des émeutes violentes d'une intensité jamais connue jusque-là à la Réunion (avec

notamment mort d'hommes). L'analyse du sous-corpus de cette période mars 1990/septembre 1991 nous paraît donc suffisamment significative des procédés médiatiques de « couverture » par le journal que l'on veut mettre en évidence. Mais cela ne signifie pour autant que l'on ait réussi à résoudre, comme d'ailleurs dans les autres sous-corpus, la question complexe, plusieurs fois soulevée par Touraine, de repérage du moment précis du début d'un mouvement social.

Le point de départ du sous-corpus II est constitué par la relation d'une première mobilisation qui entend protester contre la décision du C.S.A., datant du 2 mars 1990, décision qui refuse à *Télé FreeDom* l'autorisation d'émettre et qui laisse la place libre au projet d'une autre chaîne privée, *Antenne Réunion*.

Approche chronologique du corpus (relation des faits par le journal durant la période comprise dans le corpus) :

1990

B-I-4/03/1990/p.1-89 (et 90-91) : dans son édition du 4 mars 1990, le journal relate divers mouvements de mobilisation de quelques centaines de sympathisants de *FreeDom* regroupés la veille devant la préfecture à Saint-Denis, ainsi qu' à Saint-André, à la suite du refus d'attribution de fréquence par le C.S.A. Camille Sudre a appelé à une manifestation dite « des casseroles » pour le mercredi suivant.

B-I-6/03/1990/p.1-92 (93 et 94) : l'édition du 6 mars 1990 évoque la manifestation de soutien à *FreeDom* qui doit avoir lieu le lendemain. Un éditorial de première page signé du rédacteur en chef, Jean-Louis Rabou, commente favorablement l'appel à la manifestation tout en fustigeant certains élus qui s'y rallient. En page 2, le courrier des lecteurs apporte plusieurs commentaires, tandis qu'un article de la page 3 fait état des préparatifs et des mobilisations dans toute l'île, toujours à propos de la manifestation du lendemain.

B-I-7/03/1990/p.1-95 (96,97) : *Le Quotidien* « appelle » lui aussi à la manifestation qui doit se tenir l'après-midi de ce 7 mars 1990 (« *TOUS A LA MANIF* » titre de la première page accompagné d'un dessin humoristique). La page 3 propose quelques indications concernant l'organisation de cette manifestation et publie quelques lettres-réactions de soutien et de critiques du mouvement *FreeDom*. Enfin, une page de publicité entière achetée par la chaîne de télévision *Antenne Réunion* (autorisée à émettre en partageant sa fréquence avec *Canal +*) donne le point de vue de ses promoteurs, (évidemment opposé à celui des partisans de *FreeDom)*.

B-I-8/03/1990/p.1-98 (99 à 105) : la manifestation de la veille qui a réuni 15 000 manifestants (chiffre médian - entre celui des Renseignements Généraux et celui des organisateurs - donné par le journal) s'est achevée dans la soirée dans la violence (pillages, agressions, etc.). L'édition du 8 mars 1990 consacre huit pages spéciales de photos et d'articles liés à ces violences et aux comptes rendus de la manifestation.

B-I-9/03/1990/p.1-106 (107 à 113) : l'édition de ce vendredi 9 mars 1990 revient largement sur la manifestation de l'avant-veille, en y consacrant la page de « une » et un « dossier » de sept pages. Des photos de « pleine page », des commentaires, et des réactions (souvent mitigées à l'égard de *FreeDom* et de Camille Sudre) le composent.

Des tractations, relatées dans plusieurs autres éditions du *Quotidien* (qui ne figurent pas dans le sous-corpus II, plutôt centré sur « les événements de 91», à l'exception de la manifestation du 7 mars 1990) ont lieu entre les dirigeants de *FreeDom* et le C.S.A. Elles n'aboutissent guère et le 16 novembre 1990 une plainte est déposée au Parquet de la Réunion par le C.S.A. contre *Télé FreeDom* pour « *émission illégale, assortie d'une demande de saisie des émetteurs* » (Pontus, 1995 : 125).

1991

B-I-4/01/1991/p.1-114 (et 115) : l'édition du 4 janvier 1991 relate la démarche entreprise par Camille Sudre et trois élus qui se sont rendus la veille à la préfecture pour proposer un accord au C.S.A. (le délai accordé par cette instance devant prendre fin au 1 er février 1991).

B-I-8/01/1991/p.1-116 (et 117) : l'édition du 8 janvier 1991 fait état d'un nouvel arrivant sur la scène du Paysage Audiovisuel Réunionnais : Serge Lacour qui propose d'installer une autre chaîne privée locale, *TV4*.

Les « événements de février/mars 91 » :

Les mois de février et mars 1991 sont marqués par une pagination relativement importante consacrée à la couverture médiatique des événements liés à la saisie des émetteurs de *FreeDom*. Ces pages de février/mars constituent la majeure partie du sous-corpus II.

B-II-1/02/1991/p.1-118 (et 119) : *Le Quotidien* commente l'arrêt volontaire des émissions de *FreeDom* constaté dans la première heure de ce vendredi 1er février (à 0 h 30), juste avant le « bouclage » du journal.

B-II-2/02/1991/p.1-120 (et 121) : l'édition du 2 février fait état des négociations qui ont eu lieu la veille entre Camille Sudre et le préfet.

B-II-17/02/1991/p.1-122 (et 123) : la « une » de l'édition du 17 février met en avant l'appel à une manifestation de Camille Sudre qui, apprend-on, a également écrit à François Mitterrand.

B-II-21/02/1991/p.6-124 (et 125) : la manifestation de *FreeDom* est prévue pour le 23 février. L'édition du 21 février consacre deux pages intérieures aux préparatifs de cette manifestation, avec notamment un article faisant le point sur la réglementation en vigueur en matière d'ordre public.

B-II-22/02/1991/p.1-126 (127) : le préfet interdit la veille au soir de l'édition du 22 février la manifestation prévue pour le lendemain 23. Un article intérieur commente

cette décision et une interview de l'avocat de *FreeDom*, Jacques Vergès, fait état de décisions de justice concernant la chaîne de télévision.

B-II-23/02/1991/p.1-128 (129 et 130) : l'édition du 23 février, jour de la manifestation, commente abondamment la décision de Camille Sudre de poursuivre l'appel à la manifestation et celle, du préfet, de l'interdire. Des réactions d'hommes politiques et des témoignages d'hommes et de femmes de la rue (micro-trottoir) sont données.

B-II-24/02/1991/p.3-132 (133,134,135,136,137 et 138) : la manifestation de la veille a réuni cinq cents personnes, chiffre du *Quotidien*, qui titre en gros caractères « à la une » de ce dimanche 24 février : « *LE DÉSORDRE* ». Cinq pages intérieures sont consacrées aux comptes rendus, grandes photos à l'appui, de la manifestation qui a donné lieu dans la soirée précédente à quelques scènes de violences de rue. Dans un article-commentaire (134), un journaliste s'interroge sur l'éventualité de l'exécution par le préfet de la demande de saisie des émetteurs formulée par le C.S.A.

Enfin, une double page (137 et 138) est consacrée à l'interview des responsables des trois chaînes, Camille Sudre (*FreeDom*), Philippe Bes (*Antenne Réunion*) et Jean-Philippe Roussy (*RF0*), à qui l'on demande de décrire « *la télévision qu'ils rêveraient de faire* ».

B-II-25/02/1991/p.1-139 (et 140 à 145) : les émetteurs de *Télé FreeDom* ont été saisis le matin du 24 février. Durant la journée Camille Sudre mobilise les auditeurs sur sa radio, une manifestation le même soir se produit avec des scènes de violences de rue et de pillage très intense. *Le Quotidien* consacre la totalité de sa « une » du lendemain, 25 février, en titrant « *L'EXPLOSION* », et six pages intérieures (140 à 145) décrivent les événements de la veille en les commentant.

B-II-26/02/1991/p.1-146 (147 à 157) : les émeutes se sont poursuivies toute la journée du 25 février dans le quartier du Chaudron à Saint-Denis. La première page de l'édition du 26 février y est à nouveau entièrement consacrée avec un titre « *LA FLAMBÉE* », qui évoque l'intensité dramatique de la couverture des événements de la veille, avec commentaires et réactions diverses sur douze pages. Une première victime, dont le cadavre a été découvert à Sainte-Clotilde, est signalée.

B-II-27/02/1991/p.1-158 (159 à 174) : l'édition du jour étoffe sa pagination consacrée aux émeutes. À la suite du pillage d'un grand magasin de meubles suivi d'un incendie le lundi soir, huit corps calcinés ont été retrouvés. L'édition du 27 février s'interroge en grand titre de « une » : « *COMBIEN DE MORTS ?* ». Elle comprend seize pages de comptes rendus, commentaires, réactions, interviews, relations par la presse nationale des événements.

B-II-28/02/1991/p.1-175 (176 à 189) : le ministre des DOM-TOM arrivé dans l'île la veille pour une visite de 15 heures avance la thèse d'émeutes organisées et

préméditées. L'édition du 28 février présente l'argumentation du ministre, et propose aux lecteurs quatorze pages de bilan, réactions, analyses, commentaires, revenant sur les faits dans une courte chronologie des cinq jours d'émeutes.

B-III-1/03/1991/p.1-190 (191 à 197) : l'édition du 1er mars titre en première page « *FO-YAM : L'ATTENTE* » à propos d'un dépôt incendié durant les émeutes, dans lequel auraient été découverts des ossements humains. L'édition consacre comme les jours précédents plusieurs pages aux commentaires et informations liés aux « événements » (titre de la têtière).

B-III-5/03/1991/p.1-198 (et 199) : l'édition du 5 mars s'interroge sur les conséquences économiques (« *DES CENTAINES DE CHÔMEURS* », titre de « une ») des « événements de Saint-Denis » qui auraient touché quatre-vingts entreprises.

B-III-7/03/1991/p.7-200 : un article en page intérieure de l'édition du 7 mars relate une intervention du ministre des DOM-TOM, Louis le Pensec, mettant en cause *Télé FreeDom* à l'Assemblée Nationale.

B-III-8/03/1991-p.1-201 (202) : l'édition du 8 mars titre en gros caractères de « une » sur les responsabilités attribuées à Camille Sudre et à un « mystérieux numéro 2 » par Louis Le Pensec.

B-III-9/03/1991-p.1-203 (204 et 205) : l'édition du 9 mars titre sur « *LA BATAILLE D'EXPERTS* » qui serait livrée autour de l'incident de l'entrepôt Fo-Yam. Dans une première expertise, des débris humains avaient été trouvés, tandis qu'une deuxième annonce le contraire. Une page entière intérieure expose les deux versions (205), tandis qu'une autre traite des réactions et opinions politiques (notamment celle du PCR), toujours à propos des événements du Chaudron.

B-III-12/03/1991-p.1-206 (207) : un petit titre de première page de l'édition du 10 mars annonce le compte rendu en page intérieure (207) d'une entrevue qui a tourné court entre le préfet et Camille Sudre à la préfecture, lequel a demandé un autre rendez-vous avec le Premier ministre, Michel Rocard, lors de sa visite prochaine dans l'île.

B-III-13/03/1991-p.1-208 (209) : à la suite de son entrevue avec le préfet, Camille Sudre appelle ses sympathisants à un pique-nique sur la route de l'aéroport afin d'accueillir le Premier ministre, Michel Rocard, et le ministre des Dom-Tom, Louis Le Pensec, le dimanche suivant. L'information est donnée dans un petit titre d'appel de la première page de l'édition du 13 mars et est abondamment commentée en page intérieure (209) dans un article signé du rédacteur en chef.

B-III-15/03/1991-p.1-210 (211,212) : l'édition du 15 mars publie une interview « exclusive » présentée sur toute la « une » (« *LE CSA PARLE* ») du président du

Conseil Supérieur de l'Audiovisuel qui s'explique sur le dossier *de Télé FreeDom.* L'interview occupe deux pages pleines intérieures (211,212).

B-III-16/03/1991-p.1-213 (214) : l'interview de Jacques Boutet, le président du CSA, déjà publiée la veille se poursuit dans l'édition du 16 mars. Une phrase maladroite de Jacques Boutet qui évoque « les villages de brousse » de la Réunion est reprise en titre et permet de tourner en dérision le président du C.S.A.

B-III-18/03/1991-p.1-215 (216 à 222) : le Premier ministre a rejoint dimanche la préfecture depuis l'aéroport en hélicoptère, en évitant les sympathisants de *FreeDom* réunis autour du pique-nique annoncé dans l'édition de l'avant-veille, ce qui a provoqué la colère des « FreeDomiens » et de nouvelles manifestations dans la journée, ainsi que le soir, manifestations et émeutes violentes que l'édition du lundi 18 mars relate, en annonçant en gros titre de première page « *LE CHAOS* », puis sur sept pages intérieures (216 à 222).

B-III-19/03/1991-p.1- 223 (224 à 228) : les troubles de rue se sont poursuivis durant la nuit de lundi, atteignant plusieurs quartiers de la ville de Saint-Denis. La « une » de l'édition du 19 mars est ainsi consacrée aux manifestations (« *L'ACHARNEMENT* »), avec cinq pages intérieures (224 à 228) de comptes rendus et de commentaires. Un reportage sur une page (228) présente la nouvelle chaîne *Antenne Réunion.* Camille Sudre a décidé d'interrompre les émissions de *Radio-FreeDom.*

B-III-20/03/1991-p.1-229 (230 à 232) : la soirée et la nuit du 19 mars n'ont pas été perturbées par de nouvelles émeutes : un match de football Montpellier/Manchester en serait peut-être la cause, selon les journalistes de l'édition du 20 mars. Le titre de « une » évoque le « *RAS-LE-BOL* » éprouvé par une partie de la population, notamment par les commerçants qui ont décidé d'organiser une journée « île morte » pour le lendemain. Trois pages intérieures (230 à 232) sont consacrées à la situation liée aux événements de *FreeDom.*

B-III-21/03/1991-p.1-233 (234 à 237) : la « une » de l'édition du jeudi 21 mars est consacrée entièrement aux scènes de rue qui se sont produites la veille dans les quartiers de Saint-Denis-Est entre les forces de l'ordre et quelques jeunes casseurs.

B-III-22/03/1991-p.1-238 (239 à 245) : la « une » de l'édition du 22 mars (intitulée « *LE PREMIER PAS* ») est à nouveau entièrement consacrée aux événements, avec notamment la visite du maire de Saint-Denis au Chaudron. Le maire s'est entretenu avec des jeunes du quartier. L'édition relate, toujours en liaison avec ces événements, l'opération « ville morte » entamée la veille par certains commerçants de plusieurs villes de l'île, et l'arrivée à la Réunion de Danielle Mitterrand qui a visité un bidonville à Saint-Pierre.

B-III-23/03/1991-p.1-246 (247 à 251) : la nuit du vendredi 22 mars a connu de nouvelles dégradations et scènes de violence (maison du directeur de RFO incendiée,

magasins pillés, incendiés également, coups de feu tirés). La première page de l'édition du lendemain 23 mars, entièrement consacrée au sujet, évoque « *la tension la plus grande depuis le début des événements* ».
Cinq pages intérieures (247 à 251) reviennent sur ces événements, et relatent également les différentes visites dans les quartiers de Mme Mitterrand, avec des comptes rendus, des réactions de la classe politique et des milieux associatifs, ainsi que des commentaires.
B-III-25/03/1991-p.1-252 (253 à 256) : la mairie du quartier du Brûlé a été attaquée la veille et un policier agressé à son domicile (et légèrement blessé par balle). *Le Quotidien* titre « *LE BRUIT DES ARMES* » ce lundi 25 mars. Sur quatre pages intérieures (253 à 256), il commente ces événements, ainsi que ceux de la semaine précédente, notamment l'incendie criminel de la villa du directeur de *RFO*, et consacre enfin plusieurs articles à la visite de Danièle Mitterrand, notamment à propos de l'entretien qualifié de « fructueux » qu'elle a eu avec Camille Sudre.
B - III - 26/03/1991-p.1 - 257 (258 à 260) : la majeure partie de la « une » de l'édition du 26 mars revient sur les événements de l'avant-veille pour informer de l'arrestation du tireur qui a blessé un policier en civil. L'annonce « *du calme complet (...) revenu dans Saint-Denis après huit nuits d'agitation et d'affrontement* » est également donnée. Trois pages intérieures sont consacrées aux conséquences (notamment judiciaires pour les auteurs de dégradations arrêtés) et à différentes réactions des milieux politiques et économiques à la suite des perturbations de ces derniers jours.
B-III-10/04/1991- p. 1-261 (262 et 263) : dans son édition du mercredi 10 avril, deux semaines environ après que le calme est revenu à la Réunion, le journal rend compte de la visite de Camille Sudre à Paris, reçu à l'Elysée le lundi précédent par un proche collaborateur du président François Mitterrand, Gilles Ménage. Une page intérieure entière est consacrée à un vaste éditorial-commentaire du rédacteur en chef, Jean-Louis Rabou, qui livre sa vision de la société réunionnaise et de ses « contradictions ».
B-III-21/09/1991-p.1-264 (265) : sept mois après l'incendie des entrepôts Fo-Yam, le journal consacre une grande partie de sa « une » du 21 septembre à la « relance » de cet épisode tragique, dont on ne sait toujours pas, malgré des expertises, s'il a fait réellement des victimes ou non. Une page entière intérieure publie et commente un communiqué public du Parquet de Saint-Denis qui fait part de ses incertitudes sur la question.

Récapitulatif chronologique du traitement médiatique des « événements de FreeDom » par le journal *Le Quotidien.*

Dates	UNE	Nbre Pages intérieures	Photos	Editorial d'autorité (ou papier d'opinion)	Alerte : A Pic de crise : P
4/03/1990	+	2	+		
6/03/1990	+	2		+	
7/03/1990	+	2		+	A
8/03/1990	+	8	+	+	P
9/03/1990	+	7	+	+	P
4/01/1991	+	1	+	+	A
8/01/1991	+	1	+	+	-
1/02/1991	+ (appel)	1		+	-
2/02/1991	+	1	+	+	A
17/02/1991	+	1	+	+	A
21/02/1991		2	+		A
22/02/1991	+	1	+	+	A
23/02/1991	+	2	+	+	A
24/02/1991	+	7	+	+	P
25/02/1991	+	7	+	+	P
26/02/1991	+	11	+	+	P
27/02/1991	+	16	+	+	P
28/02/1991	+	14	+	+	P
1/03/1991	+	7	+	+	P
5/03/1991	+	1	+		-
7/03/1991		1			-
8/03/1991	+	1	+		-
9/03/1991	+	2	+		-
12/03/1991	+ (appel)	1	+		-
13/03/1991	+ (appel)	1	+	+	A
15/03/1991	+	2	+		A
16/03/1991	+	1	+	+	A
18/03/1991	+	7	+	+	P
19/03/1991	+	5	+		P
20/03/1991	+	3	+	+	P
21/03/1991	+	4	+	+	P
22/03/1991	+	7	+	+	P
23/03/1991	+	5	+	+	P
25/03/1991	+	4	+		P
26/03/1991	+	3	+		A
10/04/1991	+ (appel)	2	+	+	A
21/09/1991	+	1	+		-

Graphique de la temporalité de la couverture médiatique (page suivante).

TRAITEMENT MÉDIATIQUE DES "ÉVÉNEMENTS FREEDOM"

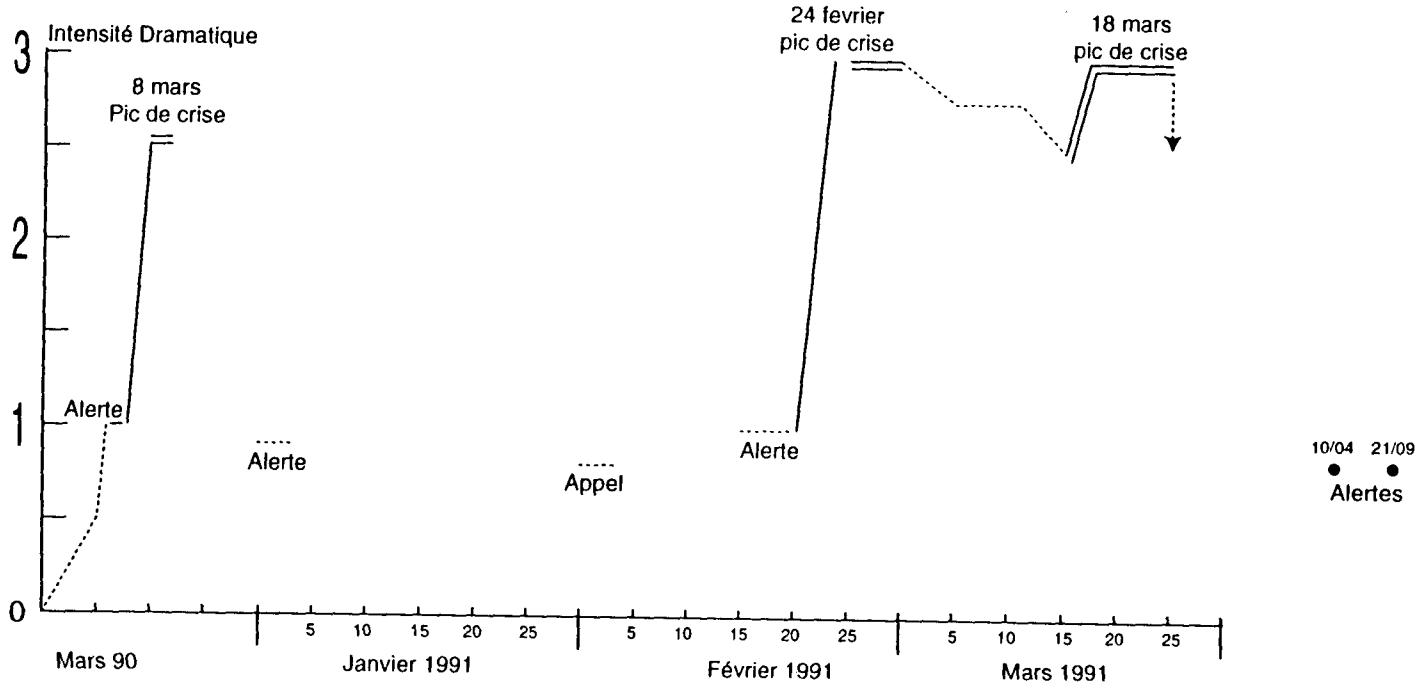

On peut repérer quelques premiers indices. Trois pics de crise jalonnent la période du sous-corpus II étudié. Tous sont précédés de phases d'appel ou d'alerte et se caractérisent principalement par une première page entièrement consacrée au sujet, une pagination intérieure plus étoffée, et également parfois des éditoriaux d'opinion du rédacteur en chef ou des articles de commentaires.
Le premier pic de crise débute dans l'édition du **8 mars 1990**. Il est précédé d'une phase d'alerte, mais s'interrompt assez brusquement.
Le deuxième pic de crise débute dans l'édition du **24 février 1991** et se prolonge jusqu'au 28 février (la pagination consacrée aux événements atteint seize pages le 27 février, alors que d'ordinaire la pagination totale consacrée à l'actualité locale n'en dépasse pas la dizaine).
Le journal reste en alerte jusqu'au **18 mars 1991**, nouveau pic de crise qui s'interrompt le 26 février 1991.
La grille d'analyse (déjà utilisée dans le sous-corpus I) a pour objectif de repérer le maximum d'indices qui tenteront de mettre en évidence les instruments ressources dont disposent les producteurs du journal pour prendre position dans le débat local, et de repérer ces positions. La plupart des articles sont, dans ce corpus, signés (à la différence du premier sous-corpus), ce qui permet de repérer les processus de délégation de la direction à la rédaction du journal, afin de s'impliquer dans le débat local. La grille d'analyse a pour objet de mettre à nouveau en évidence les quatre procédés : argumentation, usage des métaphores, actes de communication, et format de production.

8.2. - Procédés mis en œuvre

8.2.1. - Repérage chronologique des 4 procédés de la relation de l'événement

4 mars 1990 :

Arguments : l'édition titre en première page « *SUDRE SORT LES CASSEROLES* » et présente une photo du responsable de *FreeDom* accompagné à la préfecture par quelques sympathisants. Il s'agit de signaler une phase d'alerte, avec des présupposés communs (Breton : 1996) : des manifestations ont déjà eu lieu en 1988, il pourrait y en avoir d'autres. Le compte rendu en page intérieure relate « *Une journée particulière* » de *FreeDom*, en utilisant des figures de styles narratives (avec notamment des effets de répétition qui permettent de rythmer l'action). La situation de pré-alerte cadrée, le scripteur utilise à présent des arguments de liens de déduction, quasi logiques : le responsable de *FreeDom* doit établir un rapport de force, pour réagir au refus du C.S.A. de lui attribuer une fréquence, et cela est considéré par le rédacteur de l'article comme un allant de soi, que l'on fait partager aux lecteurs. On

peut ainsi évoquer un premier procédé d'accompagnement de l'événement médiatique.

Métaphores : la métaphore ménagère d'appel à une « *Manifestation des casseroles* », afin de « *faire le ménage* » est reprise en gros titre de « une » (« *SUDRE SORT LES CASSEROLES* ») puis déclinée dans plusieurs articles (« *La guerre des casseroles* », « *Comme quoi, la télévision privée est vraiment mangée à toute les sauces* »). L'auto-construction médiatique et métaphorique autour des symboles utilisés par le mouvement *FreeDom* va donc être utilisée d'une manière récurrente et reprise par le journal. Ce genre revendicatif innovant est particulièrement bien adapté et formaté au relais médiatique.

Les symboles métaphoriques servent aussi à façonner la propre image médiatique du leader Camille Sudre (« *L'ange blanc dans la foule* »).

Enfin, on retrouve la métaphore de personnification, à propos du média *FreeDom*, identique à celle utilisée pour le média *Le Quotidien*, dans le premier sous-corpus : « *À Saint-André : "Free Dom doit vivre"* », qui laisse signifier que la chaîne de télévision est une personne vivante, en danger, et dont on revendique le droit à l'existence, comme on le ferait pour défendre une cause humaine.

Actes de communication :

Relation journalistique : la première alerte médiatique de cette année est lancée, avec cette annonce de la manifestation, par le leader de *FreeDom* qui a déjà réuni quelques sympathisants devant la préfecture. Camille Sudre est montré comme l'organisateur principal d'une mobilisation ; les articles présentent cette phase de préparation. Ainsi, par la relation qu'ils en font, ils participent à cette pré-mobilisation médiatique.

Mise en forme typographique : la majeure partie de la page de « une », avec le grand titre, appuie cette première alerte. Sur la photographie principale, Camille Sudre apparaît souriant et déterminé. Deux pages intérieures d'articles et de commentaires sont illustrées de photos de foule des sympathisants et d'ambiance radiophonique à l'occasion des « radios doléances », émissions de proximité en direct dans lesquelles les auditeurs expriment leur soutien et leurs réactions devant les « menaces » qui pèsent sur *TéléFreeDom*. Le cadrage des photos donne une impression d'intensité et de nombre, procédé amplificateur, déjà noté dans d'autres sous-corpus.

Format de production : les principaux acteurs de la crise apparaissent dès cette première édition d'alerte. En trois lieux : la préfecture de Saint-Denis, le local de *FreeDom*, et dans la rue à Saint-André, ils sont mis en scène au fil des articles, Camille Sudre en « une », ainsi qu'en pages intérieures, avec ses sympathisants principalement. Puis ce sont des noms qui sont cités, soit dans les titres, soit dans les extraits d'articles : président du CSA, sous-préfet de Saint-Paul, Jacques de Chateauvieux (promoteur d'un projet concurrentiel de télévision), et CRS (voir

tableau récapitulatif) ; tous appartiennent aux deux groupes principaux protagonistes du mouvement. Dans cette édition, le journal se positionne encore en tant que spectateur neutre de l'événement.

4 mars 1990	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- arguments de lien - déduction quasi logique	« *SUDRE SORT LES CASSEROLES* » (T) « *C'est clair : FreeDom ne peut plus rien faire, c'est à la population d'agir sur le terrain. Mais la bataille légale se poursuit pour Camille Sudre* » (E) (B-I-4/03/1990/p.4-90)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- métaphore ménagère - personnification	« *SUDRE SORT LES CASSEROLES* » (T) (B-I-4/03/1990/p.1-89) « *LA GUERRE DES CASSEROLES* » (T) (B-I-4/03/1990/p.4-90) « *L'ange blanc dans la foule* » (T) (B-I-4/03/1990/p.1-91) « *Free Dom doit vivre* ») (T) (B-I-4/03/1990/p.4-90)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- une et photo d'alerte médiatique - articles et larges photos cadrées en page intérieure	« *SUDRE SORT LES CASSEROLES* » (T) (B-I-4/03/1990/p.1-89) « *L'ange blanc dans la foule* » (T) (B-I-4/03/1990/p.1-91)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Camille Sudre - sympathisants Free Dom à Saint-Denis - « Free Domistes » (comité de soutien) de Saint-André. - président du CSA - CRS - sous-préfet de Saint-Paul - Jacques de Chateauvieux	« *SUDRE SORT LES CASSEROLES* » (T) (B-I-4/03/1990 :p.1-89) « *Devant la centaine de manifestants qui l'attendaient au bas de l'escalier de la préfecture* » (E) (B-I-4/03/1990 :p.4-90) « *Le comité de soutien de Saint-André a rassemblé une centaine de personnes pour défendre Free Dom* » (E) (idem) « *Les réactions Lettre ouverte au président du CSA* » (T) (idem) « *S'en suit une virulente attaque contre Jacques de Chateauvieux* » (E) (idem) « *Gilbert Annette soutient Camille Sudre* » (T) (idem) « *Les CRS en tenue de combat dépêchés sur les lieux au cas où, n'ont pas eu à intervenir* » (E) (B-I-4/03/1990/p.1-91)

6 mars 1990 :

Arguments : les premières prises de position par rapport au « mouvement *Free DOM* » naissant s'expriment dans un éditorial de « une », signé du rédacteur en chef, Jean-Louis Rabou, qui utilise des arguments de cadrage autour de valeurs supposées communes, notamment la défense d'un média, comme instrument de liberté d'expression ; on retrouve cette accord de valeurs défendues par *FreeDom* dans les

différents articles intérieurs (« Télé FreeDom fait l'unanimité »). Une lettre dans la page courrier des lecteurs (« *Sudre affairiste* ») signée d'un élu candidat du PCR se désolidarise néanmoins du patron de *FreeDom*, tandis que le rédacteur en chef énonce d'autres arguments de valeurs journalistiques, exprimant de la méfiance à l'encontre de représentants du monde « *politique* » et des notables « *démagogues* ». Ce positionnement est récurrent sur l'ensemble des trois sous-corpus et de la période étudiée. Il se réfère encore une fois à des valeurs journalistiques d'indépendance, voire de défiance ou de devoir d'irrespect vis-à-vis des décideurs.

Métaphores : le rédacteur en chef utilise dans son éditorial une métaphore d'orientation, figure imagée qui renvoie à une expérience physique (le procédé est identique dans l'édition du 13 juin 1977, du sous-corpus I), « *FREE DOM Tous derrière* » signifie que l'éditorialiste appelle lui aussi à être physiquement présent dans la manifestation et dans le « combat » mené *par Free Dom*, tout en dénonçant par ailleurs les récupérations politiques qui pourraient être faites de ce soutien de la part des hommes politiques de la Réunion.

Actes de communication :

Relation journalistique : deuxième phase de pré-alerte, avant la manifestation : le rédacteur en chef, dans un éditorial, se solidarise du mouvement, tout en se démarquant des éventuelles récupérations politiques possibles. Commentaires journalistiques et réactions diverses occupent deux pages intérieures.

Mise en forme typographique : l'éditorial d'humeur du rédacteur en chef est placé « en cheminée » de page une, par conséquent à une place typographique d'autorité. La page courrier des lecteurs est occupée aux trois-quarts par des réactions diverses et pluralistes concernant *FreeDom*, tandis qu'une autre page intérieure est divisée en deux parties, l'une composée d'un article commentaire lié à l'attribution du canal privé, l'autre, sur deux colonnes, d'une rubrique intitulée « *LA DI LA FÉ...* » qui relate surtout de petites anecdotes liées à l'actualité, dont certaines ne concernent d'ailleurs pas *FreeDom*.

Format de production : cette édition, qui s'inscrit toujours dans une phase d'alerte ascendante, est caractérisée par l'apparition dans la relation médiatique du rédacteur en chef. Son éditorial de « une » peut être qualifié de marqueur d'opinion. Ces apparitions signifiantes (en termes de commentaires et d'affirmation de valeurs) émailleront l'ensemble du corpus, à une fréquence souvent proportionnelle à l'intensité de la dramatisation médiatique. Dans cet éditorial, les principaux élus ou notables de la Réunion sont fustigés. En page intérieure, une autre catégorie d'acteurs va apparaître : les lecteurs à qui l'on consacre une page « courrier des lecteurs », lecteurs qui s'exprimeront de la sorte tout au long du mouvement. On peut remarquer que les responsables d'associations, de partis ou mouvements politiques, peuvent

s'approprier cette rubrique (c'est le cas dans cette édition avec un courrier signé d'Axel Kichenin, président du Mouvement Progressiste Réunionnais).

6 mars 1990	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
cadrage autour de valeurs	*« FREE DOM : Tous derrière »* (T) (B-I-6/03/1990/p.1-92) *« Bien sûr qu'il faut défendre la liberté d'expression » (E)* *« Télé FreeDom fait l'unanimité »* (T) (B-I-6/03/1990/p.3-94) *« (...), le soutien à FreeDom se révèle de plus en plus massif »* (E.)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
d'orientation	*« FREE DOM Tous derrière »* (T) (B-I-6/03/1990/p.1-92)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- éditorial en cheminée de Une - réactions page courrier des lecteurs - article commentaire et rubrique « LA DI.. LA FE... »	*« FREE DOM Tous derrière »* (T) *« Bien sûr qu'il faut aller au Barachois demain. (...) »* (E) (B-I-6/03/1990/p.1-92) *« Une télé comme du yaourt »* (T) *« Sudre affairiste »* (T) (B-I-6/03/1990/p.2-93) *« ATTRIBUTION DU CANAL PRIVÉ Télé FreeDom fait l'unanimité »* (B-I-6/03/1990/p.3-94)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- rédacteur en chef - quelques élus cités - courrier des lecteurs	*« FREE DOM Tous derrière »* (T édito signé Jean-Louis Rabou) (B-I-6/03/1990) *« Il suffisait, pour s'en convaincre, d'être devant son téléviseur hier après-midi après avoir vu la veille Jean-Paul Virapoullé tutoyant "Jacques" (Chirac) à l'antenne. Il y eut "Paul" donnant du "mon cher Albert", "Aude" zouzouillant du "cher Camille", Hilaire prêt à tous les baisers sur la bouche »* (E) (idem)

7 mars 1990 :

Arguments : la première page de cette édition *« TOUS A LA MANIF »*, accompagnée d'un dessin humoristique, appelle à soutenir le mouvement de *FreeDom*. Il s'agit d'un procédé déductif : après avoir soutenu les valeurs du mouvement, le média propose de l'accompagner. La valeur essentielle (liberté d'expression) est encore soulignée dans un surtitre de page intérieure : *« La liberté descend dans la rue »*. On constate également des réactions, notamment de lecteurs, plus critiques envers *FreeDom* (*« Etat de droit, état de fait », « Arrêtez vos pornos et nous vous suivrons », « Monsieur Sudre, vous n'êtes qu'un mauvais joueur »*), ainsi qu'une page de publicité de message, achetée par les actionnaires d'*Antenne Réunion,* consacrée à une contre-argumentation qui réfute les arguments hostiles à la chaîne

privée (« *On vous dit : Antenne Réunion est une télévision de riches... C'est faux* »). Il s'agit d'un message inscrit dans un espace publicitaire, par conséquent acheté, et qui échappe en principe au contrôle rédactionnel. Ce communiqué semble ainsi assez révélateur de la difficulté rencontrée par ses auteurs pour le faire publier, dans un cadre rédactionnel, dans un contexte de révolte plutôt défavorable à la chaîne autorisée par le C.S.A.

Le Quotidien, jusque-là, accompagne le mouvement, participe à son amplification, tout en laissant la possibilité d'un regard plus critique dans les réactions qui peuvent s'exprimer dans ses colonnes.

Métaphores : des métaphores ménagères et des métaphores ontologiques sont à nouveau utilisées dans cette édition qui paraît le jour même de la manifestation : « *LA LIBERTÉ DESCEND DANS LA RUE "Banderoles" rime avec "casseroles"* », elles servent à étayer des valeurs. Le même procédé est repris d'ailleurs par les promoteurs d'*Antenne Réunion*, l'autre chaîne privée, celle-ci légalisée, qui a acheté une pleine page de publicité : « *La première des Libertés : La Vérité* ».

Actes de communication :

Relation journalistique : la phase d'alerte se poursuit, avec un appel humoristique en « une », particulièrement accrocheur, à se rendre à la manifestation qui doit avoir lieu le jour-même. Il s'agit d'un dessin représentant un aveugle guidé par un chien se dirigeant vers le lieu de la manifestation. Le gros titre (« *TOUS A LA MANIF* ») apparaît sans équivoque, bien que l'aspect humoristique marque une certaine distanciation, ou du moins une volonté affichée de recul par rapport aux événements. Comme dans l'édition précédente, divers réactions et commentaires sont donnés, avec plusieurs points de vue, parfois opposés, concernant le mouvement *FreeDom.* Les promoteurs de l'autre chaîne privée ont toutefois opté pour l'achat d'une pleine page de publi-information pour exprimer leur position.

Mise en forme typographique : la première page est entièrement consacrée au dessin humoristique appelant à se rendre à la manifestation. La page intérieure propose un article de commentaire de la phase d'alerte, une rubrique « Echos », ainsi que des courriers des lecteurs, non balisés, (c'est-à-dire non rubriqués), placés pêle-mêle dans la page.

Format de production : l'édition du jour, celle de la manifestation, précède le pic de crise lié à cette manifestation ; elle propose quelques réactions de lecteurs, en publiant leur courrier parmi lequel figure une lettre du conseiller général Ibrahim Dindar et une autre de Camille Sudre adressée au président de la République. À noter la forme d'apparition des promoteurs d'*Antenne Réunion* dont les noms (sociétés et actionnaires) figurent au bas de la page de publi-information.

7 mars 1990	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
lien, déduction, valeurs	*« TOUS A LA MANIF »* (T) (B-I-7/03/1990/p.1-95) *« La liberté descend dans la rue »* (ST) (B-I-7/03/1990/p.3-96)
Procédé 2 : METAPHORES	
- ménagères - d'ontologie	*« LA LIBERTE DESCEND DANS LA RUE "Banderoles" rime avec "casseroles" »* (T) (B-I-7/03/1990/p.3-96), *: « La première des Libertés : La Vérité »* (B-I-7/03/1990p. ?-97)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- dessin humoristique totalité de la « une » - une page intérieure article, courriers et réactions - une page publi-info	*« TOUS A LA MANIF »* (T) (B-I-7/03/1990/p.1-95) *« LA LIBERTE DESCEND DANS LA RUE "Banderoles" rime avec " casseroles »* (T) (B-I-7/03/1990/p.3-96) *« État de droit, État de fait », « Arrêtez vos pornos et nous vous suivrons », « Monsieur Sudre, vous n'êtes qu'un mauvais joueur » (Titres réactions) (idem)* *« La première des Libertés : La Vérité ! » (Titre publi-info Antenne Réunion)* (B-I-7/03/1990/p. ?-97)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- lecteurs (réactions) - Ibrahim Dindar - Camille Sudre - actionnaires d'Antenne Réunion	*« Etat de droit, état de fait »* (T courrier de I. Dindar) (B-I-7/03/1990/p.3-96) *« Monsieur le Président de la République »* (T lettre de Camille Sudre) (idem) *« La première des Liberté : La Vérité ! »* (T page publi info d'Antenne Réunion) (B-I-7/03/1990/p. ?-97)

7/03/1990

Le QUOTIDIEN

N° 4 058 - 14e année | Prix : 4,00 F | Mercredi 7 mars 1990

TOUS A LA MANIF

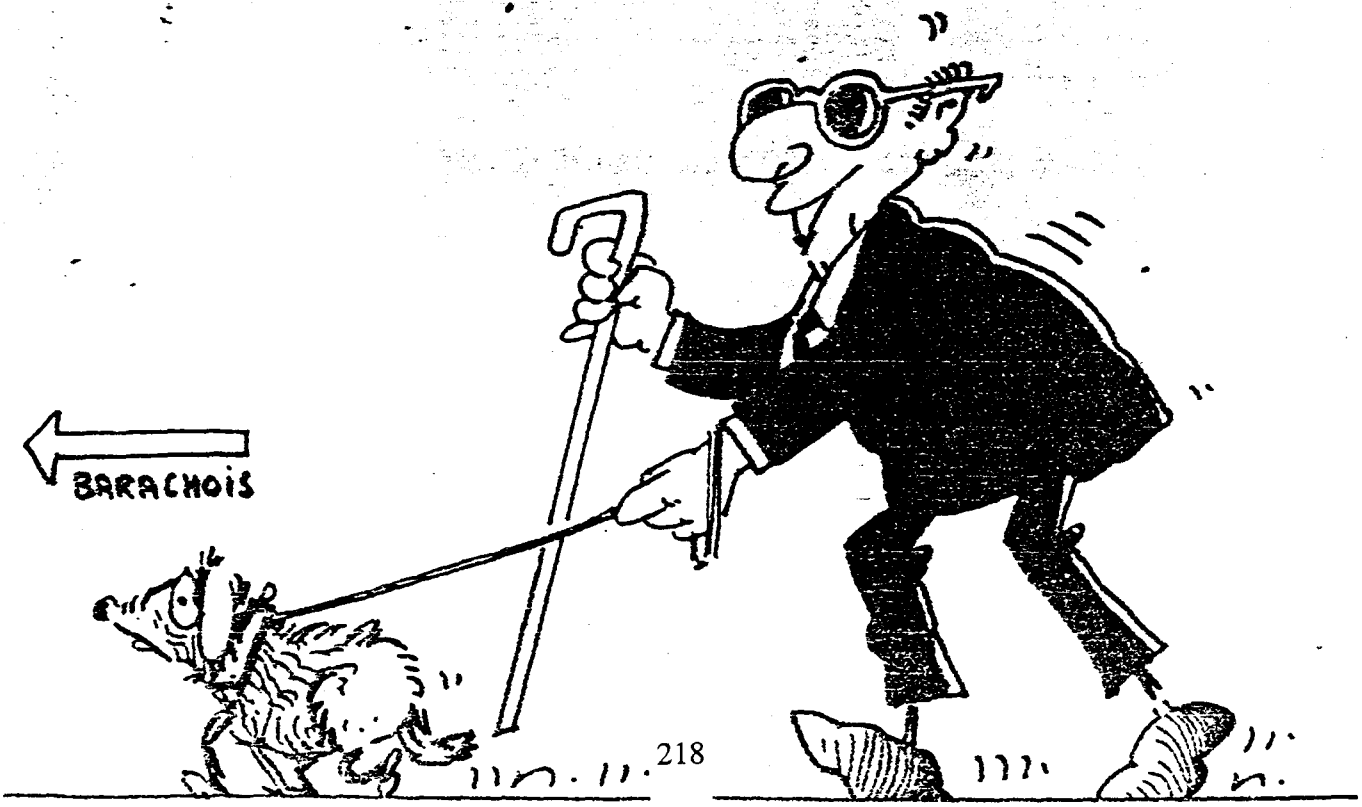

8 mars 1990 :

Arguments : la manifestation de la veille, qui a donné lieu à des violences de rue, est relatée avec des arguments de recadrage dans le sens d'une plus grande distanciation par rapport aux sympathisants de *FreeDom* ; il est question à leur sujet de « *capital de sympathie entamé* ». Dans un compte rendu/commentaire, Jean-Louis Rabou, le rédacteur en chef, réitère ses réserves vis-à-vis de l'attitude de Camille Sudre, en adoptant une position extrêmement critique vis-à-vis du discours de ce dernier devant les manifestants réunis sur la place du Barachois à Saint-Denis. D'autres commentaires photographiques des émeutes vont accompagner cette distanciation : il a recours ici, comme plus loin dans le sous-corpus de *FreeDom,* à un « *usage argumentatif de l'émotion* » (Koren : 1996 : 196), émotion provoquée par les émeutes de rues et les différentes scènes de violence. Le procédé est identique dans l'édition du 9 mars qui titre « *Sudre lâché* ».

Métaphores : la manifestation de la veille qui a déclenché des scènes de violence produit des comptes rendus aux *métaphores foisonnantes* (Simonin, 1995 : 127) : physique (« *TELE FRICTION* »), ontologiques et météorologiques (« *FreeDOM dépassé par le cyclone de "la liberté"* »), monarchique (« LE ROI DUPONT BLANC »), ou encore guerrière (« *A RFO La salle de rédaction bombardée* »), qui permettent de marquer un premier pic de crise du corpus.

Actes de communication :

Relation journalistique : la page de « une » alerte directement le lecteur du caractère violent qu'a pris la manifestation de la veille. Elle annonce en encadré « 8 pages spéciales » consacrées à l'événement, dont une premier article sur l'ensemble d'une page intérieure, tandis que les autres pages relatent les différents heurts survenus durant la manifestation, commentaires à l'appui, notamment dans un article dans lequel le rédacteur en chef prend ses distances par rapport au leader de *FreeDom*, Camille Sudre.

Mise en forme typographique : cette « une » est entièrement occupée par deux larges photographies signifiantes, en termes de violence, des émeutes. En manchette, un seul titre « *TELE FRICTION* » confirme l'information délivrée par les seules images. Huit pages intérieures sont consacrées à la couverture médiatique de la manifestation, certaines uniquement composées de photos-titres, ou de photos-légendes particulièrement significatives (foules, gendarmes mobiles ou manifestants en action, blessés, etc.). La page d'opinion du rédacteur en chef (« *LE ROI DUPONT BLANC Une motion en trois points et quelques virgules* ») se divise en deux parties : le texte du rédacteur en chef coiffé par une grande photo (qui occupe plus de la moitié de la page) représente Camille Sudre de profil, cadré en gros plan, et haranguant la foule. L'ensemble des huit pages de relations-commentaires des faits est matérialisé

typographiquement par une têtière-bandeau, « *LA MANIF DU 7 MARS* », donnant ainsi l'impression d'un cahier spécial, à l'intérieur du journal, consacré aux événements.

Format de production : les principaux acteurs bien en évidence dès la « une » de cette édition de pic de crise sont les manifestants pro-*FreeDom* opposés, parfois violemment, aux C.R.S. Un acteur des médias, Pierrot Dupuy, directeur d'une station de radio, a été blessé par un galet ; des lecteurs et quelques représentants des milieux associatifs ou politiques s'expriment dans une page réactions (Réactions de l'ORGECO, Bureau du Conseil Général, Jean-Paul Virapoullé, Joachim Maillot (CFDT), lecteurs). Jean-Louis Rabou, le rédacteur en chef, commente la manifestation et l'action de Camille Sudre sur qui il porte un regard très caustique, et apparaît une nouvelle fois comme marqueur d'opinion. Camille Sudre, enfin, est présent sur plusieurs photos et dans les articles de relation des faits où il s'exprime à propos des événements. Lors du début du pic de crise, on commence à repérer une récurrence d'apparition d'acteurs auxquels le journal, par l'intermédiaire de son rédacteur en chef, va en quelque sorte se mêler, en faisant part de ses propres réactions, presque au même titre donc que les autres acteurs.

On peut repérer également les lieux scéniques et symboliques d'apparition des acteurs, dans lesquels ces derniers évoluent durant le mouvement : manifestations devant la place du Barachois, locaux de RFO, local de *FreeDom*, quartiers est de Saint-Denis (Chaudron, Camélias), préfecture et plus tard, en « épilogue », Elysée enfin où sera reçu Camille Sudre.

8 mars 1990	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- recadrage présentation et distanciation	« *FreeDom dépassée par le cyclone de « la liberté »* (T) (B-I-8/03/1990/p.13-99) « *(...) Reste à savoir si cette deuxième partie de la soirée n'aura pas gâché les chances de FreeDom et entamé son capital de sympathie auprès de l'opinion* » (E) « *Heurs et malheurs* » (T) (B-I-8/03/1990/p.16-101) « *LE ROI DUPONT BLANC* » (T) (B-I-8/03/1990/p.17-102)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- métaphore de physique - météorologique - monarchique - guerrière	« *TELE FRICTION* » (T) (B-I-8/03/1990/p.1-98) « *FreeDOM dépassée par le cyclone de "la liberté"* » (B-I-8/03/1990/p.13-99) « *LE ROI DUPONT BLANC* » (T) (B-I-8/03/1990/p.17-102) « *A RFO La salle de rédaction bombardée* » (T) (B-I-8/03/1990/p.18-103)

Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- une-photos + manchette - article-relation - articles-commentaires - rubrique réactions - photos-titres ou légendes	« *TÉLÉ FRICTION* » (T) (B-I-8/03/1990-p.1-98) « *DE SAINT-ANDRÉ A SAINT-DENIS Le bus en délire* » (T) (B-I-8/03/1990/p.15-101) « *MANIFESTATION POUR LA LIBERTÉ DES ONDES A SAINT-DENIS FreeDom dépassée par le cyclone de "la liberté"* » (T) (B-I-8/03/1990/p.13-99) « *LE ROI DUPONT BLANC Une motion en trois points (et quelques virgules)* » (T) (B-I-8/03/1990/p.17-102) «*Par le petit bout de la manif'* » (T) (B-I-8/03/1990/p.14-100) *Heurs et malheurs* » (T) (B-I-8/03/1990/p.16-101) « *VIOLENCE POUR RIEN* » (T) (B-I-8/03/1990/p.19-104)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- manifestants/CRS - Pierrot Dupuy - réactions de l'ORGECO, bureau du conseil général, Jean-Paul Virapoullé, Joachim Maillot (CFDT), lecteurs - rédacteur en chef - Camille Sudre	« *MANIFESTATION POUR LA LIBERTÉ DES ONDES A SAINT-DENIS FreeDOM dépassée par le cyclone de « la liberté* » (T) (B-I-8/03/1990/p.13-90) - *Page réaction « LA MANIF DU 7 MARS* » (B-I-8/03/1990/p.14-100) « *LE ROI DUPONT BLANC* » (ST article rédac chef) (B-I-8/03/1990/p.17-102) « *CAMILLE SUDRE "Tout est possible"*» (T) (BI-8/03/1990/p.18-103)

9 mars 1990 :

Métaphores : des métaphores météorologiques (« *RÉVEIL DANS LA BRUME* ») et ontologique (« *LE PHENOMENE TÉLÉ-FREEDOM : Le fantôme de la liberté* »), renforcent la médiatisation des manifestations de l'avant-veille et des processus de dramatisation décrits dans l'analyse argumentative.

Actes de communication :

Relation journalistique : il n'y a pas eu de nouvelles émeutes depuis la manifestation du 7 mars, mais l'édition du jour revient largement sur les événements, avec plusieurs articles commentaires et un dossier de sept pages intérieures composé de réactions diverses, prenant souvent de la distance par rapport à Camille Sudre. Cette édition de commentaires, de retour sur des faits qui se sont déroulés deux jours auparavant, permet de maintenir un pic de crise, qui retombe, en terme d'intensité, dès le lendemain.

Mise en forme typographique : une page de « une » entière est consacrée à Camille Sudre avec un gros titre (« *Sudre lâché* »), tandis que, toujours réunis sous une têtière-bandeau, « *LA MANIF DU 7 MARS* », visant à donner une unité rédactionnelle aux divers articles, les pages intérieures sont annoncées comme un « dossier » consacré à la manifestation de l'avant-veille. Divers articles, mêlant en général retour sur les faits, commentaires, réactions de lecteurs ou de divers acteurs des scènes politique ou associative locales, composent ce dossier aux titres pluriels : « *RÉVEIL*

DANS LA BRUME Comment gérer les lendemains de manif », « *REACTION DE LA CLASSE POLITIQUE On soutient, mais...* », « *LE PHÉNOMÈNE TELE FREEDOM Le fantôme de la liberté* », « *Oppression légale* » (titre d'un courrier des lecteur).

Format de production : l'édition est la deuxième d'un pic de crise qui prendra fin aussitôt, avec une page de « une » qui annonce un « Sudre lâché» et qui montre le leader du mouvement *FreeDom* quelque peu dépassé par les violences des manifestations. Ces violences déclenchent toute une série de réactions : les commerçants réunis, ceux qui sont catégorisés par le journal comme appartenant à la « classe politique » (voir tableau ci-dessous), un promoteur d'un projet de télévision privée, *Télé-Réunion*, qui ne verra jamais le jour, Mario Lechat, et enfin comme dans les éditions précédentes, plusieurs lecteurs, responsables associatifs ou politiques qui ont adressé des lettres que le journal regroupe et publie : elles sont signées Bureau du Comité du Progrès, Mgr Aubry, Jean-Marc Bénard (vice président du Conseil Régional), fédération locale du RPR, René Paul Victoria et Guy Zitte ou encore Auguste Legros (député de la Réunion). On peut souligner le rôle important des pages photos-légendes qui mettent en scène manifestants et policiers, avec des effets de cadrage qui intensifient l'effet dramatique, et/ou scénique.

9 mars 1990	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
néant	néant
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- météorologique - ontologique	« *RÉVEIL DANS LA BRUME* » (ST) (B-I-9/03/1990/p.13-107) « *LE PHÉNOMÈNE TÉLÉ-FREEDOM : Le fantôme de la liberté* » (T) (B-I-9/03/1990/p.17-111)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- photo gros titre de Une - articles commentaires - réactions-courrier - page photos seules	« *Sudre lâché* » (T) (B-I-9/03/1990/p.1-106) « *RÉVEIL DANS LA BRUME Comment gérer les lendemains de manif* » (T) (B-I-9/03/1990/p.13-107) « *REACTION DE LA CLASSE POLITIQUE On soutient, mais...* » (T) (B-I-9/03/1990 :p.16-110) « *LE PHÉNOMÈNE TELE FREEDOM Le fantôme de la liberté* » (T) (B-I9/03/1990/p17-111) « *Oppression légale* » (T courrier des lecteurs) (B-I-9/03/1990/p.19-113)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Camille Sudre - manifestants/ Force de l'ordre - commerçants - « La classe politique » - Mario Lechat	« *Sudre lâché* » (T) (B-I-9/03/1990/p.1-106) « *VITRINES ET ENSEIGNES CASSÉES, PILLAGES ICI ET LÀ Les commerçants inquiets* » (T) (B-I-9/03/1990/p.15-109) « *REACTIONS DE LA CLASSE POLITIQUE On soutient, mais...* » (T) (B-I-9/03/1990/p.16-110)

- politiques divers et lecteurs - Gilbert Aubry	« *APRES RFO, FREEDOM, ET ANTENNE-REUNION Télé-Réunion dans 3 mois ?*» (T) (B-I-9/03/1990/p.16-110) « *Non à la corruption de la démocratie* » (T courrier des lecteurs signé Mgr Gilbert Aubry) (B-I-9/03/1990/p.19-113)

CHAQUE VENDREDI
Les annonces gratuites
PAGE 23 A 27

Le QUOTIDIEN
N° 4 068 - 14e année | Prix : 4.00 F | Vendredi 9 mars 1990

Sudre lâché

(NOTRE DOSSIER PAGES 13 A 19)

La faute à qui ? A la colombe aux nerfs aux ORS ? Le saura-t-on un jour ? Une seule chose est sûre : Camille Sudre a tiré la tête (remède à l'ennui) à laquelle chacun se raccrochait de participer. Mais cette tête, avant précaire ? On gardera plutôt le souvenir d'une mission déchirante et d'un masque mystique qui n'avait plus rien à voir avec le visage avenant du lobbyiste du saumon fronceur. Pour recoller son image Camille devra nous convaincre que tête Pres Dom est son unique combat, son souci rêvé.

Du 27 février au 17 mars
CHAISE PLIANTE BOIS 19
CHAINE HI-FI TENSION 290
MEUBLE-MENAGER
BUT
CHOISISSEZ BUT.

4 janvier 1991 :

Arguments : le dossier de *FreeDom* refait la « une » du *Quotidien* (« *SUDRE FORCE LE BARRAGE* ») qui relate un entretien à la préfecture de Camille Sudre et de trois élus. Le rédacteur en chef ironise dans ses qualificatifs (« *Un hors la loi et trois représentants du peuple à la préfecture* ») dans un article de relation-commentaire de cette entrevue. L'autorisation d'émettre doit s'achever le 1er février, et le journal présente donc cet entretien comme le début d'une nouvelle mobilisation. Les articles de présentation des échéances visent en quelque sorte à alerter ; ils maintiennent l'effet médiatique de tout événement, de petite ou grande retombée, lié à présent à *FreeDom*.

Métaphores : pour lancer cette nouvelle alerte, plusieurs mois après les manifestations de mars 90, les scripteurs vont avoir recours à une première métaphore routière, (« *SUDRE FORCE LE BARRAGE* »), pour décrire l'attitude du leader de *FreeDom* qui refuse de se plier aux exigences du CSA, comme un automobiliste refuserait d'obtempérer à un contrôle routier. Puis une métaphore théâtrale participe à la mise en scène événementielle de la relation de l'entrevue qui s'est déroulée la veille à la préfecture : « *UN HORS LA LOI ET TROIS REPRÉSENTANTS DU PEUPLE A LA PREFECTURE* Que le CSA fasse le premier pas ».

Actes de communication :

Relation journalistique : l'information relation des faits constitue une alerte, relayée dans une page intérieure consacrée entièrement à un article de relation-commentaire du rédacteur en chef, Jean-Louis Rabou.

Mise en forme typographique :

Le titre principal de « une » et une photo cadrée en gros plan attirent l'attention sur les trois défendeurs du *dossier FreeDom*, (Camille Sudre entouré de Jean-Paul Virapoullé et Gilbert Annette), mais d'autres titres, notamment en cheminée, figurent sur la « une », et concernent l'actualité locale ou nationale. En page intérieure, l'article du rédacteur en chef est divisé en un texte principal et deux encadrés, l'un reprenant la déclaration d'un élu, Pierre Vergès, et l'autre celle commune aux trois élus qui s'adressent ainsi au CSA.

Format de production : quatre « acteurs » participent à cette nouvelle alerte qui survient plusieurs mois après le premier pic de crise du 8 mars 1990. Camille Sudre, soutenu par trois élus (Jean-Paul Virapoullé, Gilbert Annette et Pierre Vergès), va défendre le dossier *Télé FreeDom* devant le préfet, intermédiaire avec le CSA, le lieu d'apparition de ces acteurs étant la préfecture. Le titre « *SUDRE FORCE LE BARRAGE* », métaphore symbolique renvoyant aux précédentes manifestations, ainsi que la photo du leader de *FreeDom* entouré de deux élus permettent de construire une

mise en scène événementielle. L'entretien devient coup de force, donc événement, retranscrit et également accompagné dans sa construction par le journal

4 janvier 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- présentation - alerte	« *SUDRE FORCE LE BARRAGE* » (T) B-I-4/01/1991/p.1-114) « *Un hors-la-loi et trois représentants du peuple à la préfecture* » (St) (B-I-4/01/1991/p.3-115)
Procédé 2 : METAPHORES	
- routière - de scène, théâtrale	« *SUDRE FORCE LE BARRAGE* » (T) (B-I-4/01/1991/p.1-114) « *UN HORS-LA-LOI ET TROIS REPRESENTANTS DU PEUPLE A LA PREFECTURE Que le CSA fasse le premier pas* » (T) (B-I--4/01/1991/p.3-115)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- photo + gros titre de Une - article relation-commentaire	« *SUDRE FORCE LE BARRAGE* » (T) (B-I-4/01/1991/p.1-114) « *UN HORS-LA-LOI ET TROIS REPRÉSENTANTS DU PEUPLE A LA PREFECTURE Que le CSA fasse le premier pas* » (T) (B-I-4/01/1991/p.3-175)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Camille Sudre, Jean-Paul Virapoullé, Gilbert Annette, Pierre Vergès	« *SUDRE FORCE LE BARRAGE* » « *UN HORS-LA-LOI ET TROIS REPRÉSENTANTS DU PEUPLE A LA PREFECTURE Que le CSA fasse le premier pas* » (T) (B-I-4/01/1991/p.3-115)

8 janvier 1991 :

Arguments : un responsable de radio privée, Serge Lacour, annonce le lancement d'une nouvelle chaîne privée, et non autorisée, de Saint-Denis, *TV 4 : Le Quotidien* dramatise l'information en annonçant en « une » « *LA GUERRE DES PIRATES* », tout en fustigeant dans des *attaques ad hominem* (Breton 1996, Gauthier 1994), le promoteur de cette télévision, Serge Lacour fustigé, avec virulence, par le rédacteur en chef.

Métaphores : une deuxième phase d'alerte est construite à l'aide d'une métaphore guerrière qui concerne le nouveau projet de télévision privée : « *TV 4 : la quatrième chaîne démarre le 21 LA GUERRE DES PIRATES* ». Une autre métaphore routière est également utilisée (« *EMBOUTEILLAGE Antenne Réunion devient la Cinq* »), pour donner l'impression de saturation des fréquences hertziennes, tandis que le rédacteur en chef va étayer son propos à l'aide d'arguments ad hominem à l'encontre du promoteur du projet TV4, et en ayant recours à une analogie littéraire : « (...) *N'est pas qui veut le Boris Vian de Sainte-Clotilde* ».

Actes de communication :

Relation journalistique : l'édition du jour annonce l'arrivée de cette nouvelle chaîne : TV 4, avec un titre alarmiste et guerrier. L'annonce est commentée par le rédacteur en chef en page intérieure, dans laquelle est publié un communiqué du promoteur du projet TV 4, Serge Lacour.

Mise en forme typographique : le gros titre de « une » coiffe une photo cadrée assez serrée du promoteur de TV 4, tandis que l'article de commentaires, qui occupe environ un tiers de page intérieure, est accompagné d'un dessin humoristique et satirique représentant un pirate de l'audiovisuel.

Format de production : un nouvel acteur des médias apparaît à la première page de cette édition, comme un appel-alerte à l'attention des lecteurs : Serge Lacour, promoteur d'un projet de chaîne privée, TV 4, est présenté comme un nouveau guerrier. Son projet va être commenté et dénoncé par le rédacteur en chef, Jean-Louis Rabou.

8 janvier 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- dramatisation - arguments ad hominem	« *LA GUERRE DES PIRATES* » (T) (B-I-8/01/1991/p.1-116) « *(...) Serge Lacour, plus gros blanc d'importation que finaud, de surcroît vulgaire et scatologique* » (E) (B-I-8/01/1991/p.3-117.)
Procédé 2 : METAPHORES	
- guerrière - routière - analogie littéraire	« *TV 4 : la quatrième chaîne démarre le 21 LA GUERRE DES PIRATES* » (T) (B-I-8/01/1991/p.1-116) « *EMBOUTEILLAGE Antenne Réunion devient la Cinq* » « *... N'est pas qui veut le Boris Vian de Sainte-Clotilde* » (E) (B-I-8/01/1991/p.3-117)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- photo+ gros titre de « une » - article de page intérieure + illustration humoristique - déclaration signée Serge Lacour	« *TV 4 : la quatrième chaîne démarre le 21 LA GUERRE DES PIRATES* » (T) (B-I-8/01/1991/p.1-116) « *EMBOUTEILLAGE Antenne Réunion devient la Cinq* » (T) (B-I-8/01/1991/p.3-117) « *La paix la plus totale* » (T) (idem)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Serge Lacour, promoteur de TV 4 - Jean-Louis Rabou	« *TV 4 : La quatrième chaîne démarre le 21 LA GUERRE DES PIRATES* » (T) (B-I-8/01/1991/p.1-116) « *La paix la plus totale* » (T signé Serge Lacour) (B-I-8/01/1991/p.3-117)

1er février 1991 :

Arguments : l'édition du jour signale que les émissions de *FreeDom* ont cessé à 0h30 (ce qui correspond au délai butoir formulé par le C.S.A.). Le rédacteur en chef relate le fait dans un article intitulé : *« Premier février : 0 heure, Télé Free Dom a cessé d'émettre »*, l'objet étant de créer chez le lecteur un sentiment d'alerte. Dans un encadré contigu, le même journaliste exprime son ironie vis-à-vis de rapprochements entre certains élus et Camille Sudre à la suite de proposition de participation au projet de *Télé FreeDom*. L'article, intitulé *« Il y a consensus et consensus »*, fait ressortir le même système d'argumentation basé sur la méfiance vis-à-vis des hommes politiques réunionnais, reprenant ainsi des valeurs d'indépendance journalistique par rapport aux décideurs locaux, déjà évoquées.

Métaphores : un nouvel appel d'alerte est lancé, mais sur le ton de l'ironie, avec une métaphore météorologique, dans le titre *« MIRACLE À LA RÉUNION Il neige sur Free Dom »*.

Acte de communication :

Relation journalistique : l'information du jour concernant *FreeDom* relate l'arrêt des émissions de la télévision sur un ton humoristique, cette information est développée et commentée par le rédacteur en chef.

Mise en forme typographique : une fenêtre en cheminée de « une » avec photo crée un effet d'alerte ; en page intérieure, l'information est développée dans un article d'une demi-page comprenant un encadré-billet signé des initiales du rédacteur en chef.

Format de production : Camille Sudre réapparaît dans cette édition. La cessation des émissions de Télé *FreeDom* constitue l'information principale qui permet de relancer une phase d'alerte. L'information est commentée dans un article d'opinion signé du rédacteur en chef qui annonce « une situation de crise » à venir. La signature d'autorité du rédacteur en chef s'exprimant à propos de cette décision renforce ainsi l'effet d'annonce de cette décision, et s'inscrit dans une amplification dramatisante de la relation.

1 er février 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- appel - valeur (indépendance)	*« 1er février, 0 heure... Télé FreeDom a cessé d'émettre »* (T) (B-II-1/02/1991/p.5-119 *« Il y a consensus et consensus »* (T)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- météorologique	*« MIRACLE A LA RÉUNION : Il neige sur Free Dom »* (T) (idem)

Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- fenêtre de Une - article + commentaire en page intérieure	« *MIRACLE A LA RÉUNION Il neige sur Free Dom* » (T) (B-II-1/02/1991/p.1-118) « *PREMIER FÉVRIER : 0 HEURE Télé Free Dom a cessé d'émettre* » (T) (B-II-1/02/1991/p.5-119) « *Il y a consensus et consensus* » (T) (Idem)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Camille Sudre - Jean-Louis Rabou	*En photo sur cheminée de Une « MIRACLE A LA RÉUNION Il neige sur Free Dom* (B-II-1/02/1991/p.1-118) « *Il y a consensus et consensus* » (T billet signé J.L.R.) (B-II-1/02/1991/p.5-119)

2 février 1991 :

Arguments : l'édition du jour maintient l'appel médiatique lié aux négociations en cours, mais elle entend marquer son indépendance par rapport aux différents points de vue : dans un encadré d'humeur, le rédacteur en chef expose clairement sa distanciation vis-à-vis du chef de file de *FreeDom*, manière pour lui d'évoquer à nouveau les valeurs d'indépendance journalistique auxquelles il explique se référer.

Métaphores : l'appel est maintenu dans un titre important de « une » empruntant une nouvelle métaphore de guerre pour qualifier les relations entre le mouvement *FreeDom* et les autorités chargées de prendre les décisions concernant la chaîne : «*FREEDOM CONTINUE SUR LE CANAL 28 LOGIQUE DE PAIX* ». En page intérieure, une métaphore romanesque (« *FEUILLETON FREE-DOM* ») laisse supposer que le mouvement va se dérouler en plusieurs épisodes, suivant une logique temporelle de couverture médiatique qui n'est pas sans rappeler celle du premier sous-corpus.

Relation journalistique : une nouvelle « alerte information », liée à la reprise la veille au soir des émissions de *Télé FreeDom*, apparaît avec un vocabulaire guerrier (même s'il est question de paix, ce qui sous-entend justement que l'on est dans un contexte de guerre...) : « FREE-DOM CONTINUE SUR LE CANAL 28 LOGIQUE DE PAIX ». L'information est développée et commentée en page intérieure.

Mise en forme typographique : une grande photo présente Camille Sudre en gros plan, le titre d'appel est contigu, bien mis en évidence dans une fenêtre en « noir au blanc » (lettres capitales blanches sur fond noir), tandis que l'article qui occupe la totalité de la page intérieure est divisé en deux parties : l'une de relation signée par un journaliste de la rédaction, l'autre, d'opinion, signée du rédacteur en chef.

Format de production : des versions opposées sont relatées, celles du préfet et de Camille Sudre, mais également la propre analyse du rédacteur en chef, qui devient ainsi, une nouvelle fois, partie prenante, observateur-impliqué dans les tractations qui se déroulent quant au sort de *Télé FreeDom*. L'implication du *Quotidien* se révèle

dans un éditorial du rédacteur en chef qui renvoie chacune des autres parties (Camille Sudre et le préfet) à leurs propres positions : « *Hélas, nous ne souhaitons pas, n'en déplaise à Camille, n'être au Quotidien que des "porte-voix". N'en déplaise au préfet que des attachés de presse* ».

Enfin, le journal a choisi de publier la photo d'un journaliste d'*Antenne Réunion* dont l'existence apparaît ainsi dans le journal, avec la légende suivante : « *Antenne-Réunion filme Camille Sudre au sortir de la préfecture. Salut Confrère* ».

2 février 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- appel - valeurs (indépendance)	« *LOGIQUE DE PAIX* » (T) (B-II-2/02/1991/p.1-120) « *FEUILLETON FREE-DOM* » (ST) (B-II-2/02/1991/p.3-121) « *(...)nous ne souhaitons pas, n'en déplaise à Camille, n'être au Quotidien que des "porte-voix"* » (E)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- guerrière - romanesque	«*FREEDOM CONTINUE SUR LE CANAL 28 LOGIQUE DE PAIX* » (T) (B-II-2/02/1991/p.1-120) « *FEUILLETON FREE-DOM Logique de paix* » (T) (B-II-2/02/1991/p.3-121)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- grande photo + titre - encadré "noir au blanc" - une page d'article + billet-commentaire	« *FREE-DOM CONTINUE SUR LE CANAL 28 LOGIQUE DE PAIX* » (T) (B-II-2/02/1991/p.1-120) « *FEUILLETON FREE-DOM Logique de paix* » (T) (B-II-2/02/1991/p.3-121) « *Confidence pour confidence...* » (T) (idem)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Camille Sudre et le préfet - cameraman Antenne-Réunion	« *FREE-DOM CONTINUE SUR LE CANAL 28 LOGIQUE DE PAIX* » (T) (B-II-2/02/1991/p.1-120) « *Confidence pour confidence....* » (T) (B-II-2/02/1991 :P3-121) « *Hélas, nous ne souhaitons pas, n'en déplaise à Camille, n'être au Quotidien que des "porte-voix". N'en déplaise au préfet que des attachés de presse*» (E) (B-II-2/02/1991/P.3-121) « *Antenne-Réunion filme Camille Sudre au sortir de la préfecture. Salut Confrère* » (légende photo) (idem)

17 février 1991 :

Arguments : l'édition du jour se situe dans une logique de pré-alerte. Camille Sudre, qui a sollicité l'arbitrage du Président de la République, appelle à une manifestation la semaine suivante. *Le Quotidien* relaie cet appel, mais prend ses distances par rapport à la démarche de Camille Sudre, utilisant un procédé argumentatif de lien de déduction quasi logique : « *Au passage, n'oublions pas qu'une des rares personnes à*

tutoyer François Mitterrand se nomme André Rousselet, grand patron de Canal Plus. On voit mal comment le troisième adjoint de la mairie socialiste de Saint-Denis pèserait plus lourd que le compagnon de golf de Tonton et parrain de Canal Réunion... ».

Métaphores : l'appel médiatique prend un peu d'ampleur. Le titre de première page de l'édition du jour recourt à une métaphore familiale reprenant elle-même une représentation symbolique attribuée déjà par l'ensemble des médias nationaux au Président de la République : « *Sudre appelle à la manif et écrit à Mitterrand ALLO TONTON* ». Le ton se fait également très familier à l'égard de Camille Sudre, qualifié par le rédacteur en chef, dans un article de page intérieure, de « *toubib à la colombe* ». Dans l'édition du 21 février, l'état d'alerte est maintenu, le terme « *état major de Free-Dom* » est utilisé par un journaliste dans un chapeau d'article, figure de métaphore guerrière devenue à présent récurrente.

Actes de communication :

Relation journalistique : l'édition relance l'alerte par un titre et une photo de première page, information commentée par un article de Jean-Louis Rabou en page intérieure (« *TÉLÉ FREE DOM Sudre s'en remet à Mitterrand* »), qui maintient toujours une phase d'alerte.

Mise en forme typographique : une grande photo de première page coiffée d'un titre humoristique mais non moins accrocheur lance l'appel. Un tiers d'une page intérieure est consacré au commentaire de l'information du jour.

Format de production : Camille Sudre réapparaît en acteur principal de première page dans une phase intensive de pré-alerte, donnée par le titre. Dans un article intérieur, Jean-Louis Rabou analyse la situation, notamment le rapport de force que Camille Sudre aurait pu instaurer en écrivant au Président de la République, rapport de force bien improbable selon le rédacteur en chef qui s'en explique. La pratique qui consiste à faire intervenir des personnages importants, d'autorité (le Président de la République, le PDG de *Canal Plus* concurrente de *TéléFreeDom* quant à l'attribution d'une fréquence) permet d'intensifier l'effet dramatique de cette phase d'alerte.

17 février 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- appel - lien de déduction quasi logique	« *On voit mal comment Camille Sudre pèserait plus lourd que le compagnon de golf de Tonton et parrain de Canal Réunion...* » (E) (B-II-17/02/1991/p.3-123).
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- familiale - familière	« *Sudre appelle à la manif et écrit à Mitterrand ALLO TONTON* » (T) (B-II-17/02/1991/p.1-122) « ... *le toubib à la colombe* » (E) (B-II17/02/1991/p.3/123)

Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- grande photo de Une + gros titre - article p. intérieure	*« Sudre appelle à la manif et écrit à Mitterrand ALLO TONTON »* (T) (B-II-17/02/1991/p.1-122) *« TÉLÉ FREE DOM Sudre s'en remet à Mitterrand »* (T) (B-II-17/02/1991/p.3-123)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Camille Sudre - François Mitterrand - André Rousselet	*« Sudre appelle à la manif et écrit à Mitterrand ALLO TONTON »* (T) (B-II-17/02/1991/p.1-122) *« Au passage n'oublions pas qu'une des rares personnes à tutoyer François Mitterrand se nomme André Rousselet, grand patron de Canal Plus. On voit mal comment le troisième adjoint de la mairie socialiste de Saint-Denis pèserait plus lourd que le compagnon de golf de Tonton et parrain de Canal Réunion »* (E) (B-II-17/02/1991/p.3/122)

21 février 1991 :

Métaphores : l'édition reste dans une logique de pré-alerte, laissant augurer un probable pic de crise. L'attention est portée sur l'organisation et la réglementation des manifestations, avec, en titre d'un article de page intérieure, une métaphore analogique : « *REGLEMENTATION ET RAPPORTS AVEC LES FORCES DE L'ORDRE Manifs, mode d'emploi* ». Une métaphore militaire, « *l'état-major de Free-Dom* », maintient l'intensité de l'appel.

Actes de communication :

Relation journalistique : deux articles en pages intérieures donnent des informations relatives à la préparation légale et aux conséquences possibles de manifestation. On est ainsi en phase de pré-construction d'une nouvelle crise présentée comme probable.

Mise en forme typographique : trois autres articles avec photos et documents sur deux pages intérieures apparaissent comme des indicateurs de climat. Ils précédent une nouvelle mobilisation des sympathisants du mouvement *FreeDom*.

Format de production : un journaliste de la rédaction s'est rendu dans le local de *FreeDom* pour en rencontrer « l'état-major ». Un autre article propose une synthèse de la réglementation en matière de manifestation et de rapports avec les forces de l'ordre : « *Manifs, mode d'emploi* », rappelant ainsi la présence des acteurs du maintien de l'ordre lors des manifestations éventuelles, présupposées, procédé qui va permettre d'attirer l'attention sur un prochain pic de crise.

21 février 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
néant	néant
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- militaire - analogique	*« (...) l'état-major de FreeDom »* (E) (B-II-21/02/1991/p. ?-126) *« RÉGLEMENTATION ET RAPPORTS AVEC LES FORCES DE L'ORDRE Manifs, mode d'emploi »* (T) (B-II-21/02/1991/p.7-125)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
2 pages intérieures	*LA MANIF COTE FREEDOM « Ça ne nous rapporte rien d'avoir des vitrines cassées »* (T) (B-II-21/02/1991/p.6-124) *« LA MANIF CÔTÉ COMPTOIRS Chat échaudé »* (T) (idem) *« RÉGLEMENTATION ET RAPPORTS AVEC LES FORCES DE L'ORDRE Manifs, mode d'emploi »* (T) (B-II-21/02/1991/p.7-125)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Camille Sudre - "Etat-major" de FreeDom - CRS et gardes mobiles	*« LA MANIF COTE FREEDOM "Ça ne nous rapporte rien d'avoir des vitrines cassées »* (T) (B-II-21/02/1991/p.6-124) *« REGLEMENTATION ET RAPPORTS AVEC LES FORCES DE L'ORDRE Manifs, mode d'emploi »* (T) (B-II-21/02/1991/p.7-125)

22 février 1991 :

Arguments : tout en maintenant l'alerte en « une » (« *FreeDom Manif interdite* »), le rédacteur en chef, Jean-Louis Rabou, analyse la situation dans des termes de distanciation et de recul volontaire par rapport aux espérances présumées du leader de *FreeDom.*

Métaphores : l'édition du jour se situe en phase de pré-crise ; l'intensité du suspense est notamment alimentée par une interview de l'avocat de *FreeDom*, Jacques Vergès, personnalité très médiatique, qui utilise une métaphore vestimentaire particulièrement accrocheuse pour fustiger l'institution du CSA, métaphore relayée en titre par le journal : « *UNE INTERVIEW DE JACQUES VERGES " On change de CSA comme de culotte"* ».

Actes de communication :

Relation journalistique : le journal informe en première page de l'interdiction de la manifestation. L'information est reprise en page intérieure (« *NOUVEAU COUP DUR POUR CAMILLE SUDRE Le préfet interdit la manif du Barachois* ») et commentée par Jean-Louis Rabou, tandis qu'une interview du médiatique avocat de

FreeDom, Jacques Vergès, est publiée, amplifiant l'effet d'alerte qui débouchera le 24 février sur un pic de crise.

Mise en forme typographique : l'effet d'alerte est provoqué par une petite fenêtre encadrée « noir au blanc » en première page, puis par une page intérieure composée d'un article de Jean-Louis Rabou et de l'interview de Jacques Vergès, réalisée par « un envoyé spécial », ce qui intensifie l'effet de dramatisation.

Format de production : l'appel médiatique se poursuit avec de nouvelles données accentuant la pression médiatique : la décision du préfet annoncée, puis l'interview de l'avocat de *FreeDom*, Jacques Verges, réalisée par le « correspondant à Paris » du journal, sont constitutifs de cet appel.

On retrouve ici l'un des acteurs protagonistes du conflit, représentant de l'État, puis un nouveau venu sur le paysage médiatique, l'avocat de Paris, qui, lui, appartient au camp adverse, ces deux acteurs ayant en commun leur caractéristique d'autorité, institutionnelle pour l'un, médiatique pour l'autre.

22 février 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- alerte - distanciation	*« FreeDom : Manif interdite »* (T) (B-II-22/02/1991/p.1-126) *« Qu'est-ce que Télé Free Dom pour la grande majorité de son public, sinon une boîte à fête qui permet de sortir un peu du fénoir »* (E) (B-II-22/02/1991/p.8-127)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
vestimentaire	*« UNE INTERVIEW DE JACQUES VERGES «On change de CSA comme de culotte" »* (T) (B-II-22/02/1991/p.8-127)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- encadré-appel de Une - deux articles en page intérieure	*« FREE DOM Manif interdite »* (T) (B-II-22/02/1991/p.1-126) *« NOUVEAU COUP DUR POUR CAMILLE SUDRE Le préfet interdit la manif du Barachois »* (T) (B-II-22/02/1991/p.8-127) *UNE INTERVIEW DE JACQUES VERGES « On change de CSA comme de culotte »* (T) (B-II-22/02/1991/p.8-127)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- préfet - Jacques Verges	*« NOUVEAU COUP DUR POUR CAMILLE SUDRE Le préfet interdit la manif du Barachois »* (T) (B-II-22/02/1991/p.8-127) *« UNE INTERVIEW DE JACQUES VERGES "On change de CSA comme de culotte" »* (T) (idem)

23 février 1991 :

Arguments : la phase d'alerte des lecteurs est toujours activée (« *FAIS MOI PEUR* »), mais avec une caractérisation de l'isolement présumé du leader de *FreeDom*, Camille Sudre, face aux pouvoirs publics. Le journal met en scène les acteurs d'une crise qu'il présente comme imminente.

Métaphores : l'édition paraît le jour de la manifestation, précédent juste le pic de crise. Plusieurs métaphores romanesques et une métaphore biblique sont utilisées dans les titres ; elle permettent aux journalistes de prendre un peu de recul, de dédramatiser les événements, notamment par rapport à l'engagement de *FreeDom*, cependant la médiatisation de l'événement n'en est pas moins intensive.

Actes de communication

Relation journalistique : l'édition paraît à la date de la manifestation interdite et s'emploie à rendre compte du point de vue de chacun des camps, celui de *FreeDom* et celui des autorités, dans une logique guerrière. Le ton est alarmiste, surtout « à la une », mais utilise néanmoins l'humour. Les articles de pages intérieures s'efforcent de laisser s'exprimer les deux positions opposées comme en témoignent les titres suivants : « *GREVE DE LA FAIM POUR UNE POMME Le vieil homme est amer* », « *A MON AVIS* » (rubriques réactions + photos), « *LE PREFET S'EXPLIQUE SUR L'INTERDICTION* », « *FEBRILITÉ DANS LES RANGS DE FREE DOM* ».

Mise en forme typographique : la photo de « une », représentant Camille Sudre parmi quelques sympathisants, coiffée d'un titre gras en gros caractères, crée un effet d'appel accrocheur. Sur la première page intérieure, un article de commentaire, sous forme de billet, est situé « en cheminée » sur la partie gauche de la page, tandis que diverses réactions prises lors d'un « micro-trottoir » dans la rue sont regroupées sous une mini-rubrique intitulée « A mon avis », avec les photos des intéressés. Enfin, l'autre page intérieure est composée à parts à peu près égales des différentes positions (notamment celle des sympathisants de *FreeDom* et celle du préfet).

Format de production : on retrouve dans cette phase de pré-pic de crise, les deux acteurs protagonistes : « *FAIS MOI PEUR* », « *L'incompréhension s'est installée entre Camille Sudre prêt à tout pour défendre "sa" télé et le préfet Constantin qui veut garantir l'ordre* » (légende de photo de « une »). Les deux hommes personnalisent ainsi symboliquement le conflit : le promoteur de la télévision «pirate» et ses sympathisants (les manifestants), face au représentant de l'Etat, le préfet, avec les forces de l'ordre (gendarmes mobiles et C.R.S.). En page intérieure le journal rend compte de la grève de la faim entamée par un supporter de *FreeDom*, André Fontaine : « *GREVE DE LA FAIM POUR UNE POMME Le vieil homme est amer* », « *A MON AVIS* ».

Enfin, la parole est donnée à plusieurs passants interrogés dans la rue dans plusieurs communes (avec quelques photos), pratique de « micro trottoir » qui met en scène une « opinion publique » recueillie au hasard, et bien entendu non significative.

23 février 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- alerte - caractérisation	« *FAIS MOI PEUR* » (T) (B-II-23/02/1991/p.1-128) « *Face à lui, il n'y a plus qu'un représentant de l'Etat et trois cents CRS et gendarmes mobiles* » (E) (B-II-23/02/1991/p.6-129)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- romanesques - biblique	« *FAIS MOI PEUR* » (T) (B-II-23/02/1991/p.1-128) « *Le vieil homme est amer* » (T) (B-II-23/02/1991/p.6-129) « *A Duparc, ou à la Trinité* » (T) (B-II-23/02/1991/p.7-130)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- photo + titre en « une » - deux pages intérieures d'articles	« *FAIS MOI PEUR* » (T) (B-II-23/02/1991/p.1-128) « *GREVE DE LA FAIM POUR UNE POMME Le vieil homme est amer* » (T) (B-II-23/02/1991/p.6-129) « *À MON AVIS* » *(rubriques réactions + photos) (idem)* « *LE PREFET S'EXPLIQUE SUR L'INTERDICTION* » (ST) (B-II-23/02/1991/p.7-130) « *FEBRILITÉ DANS LES RANGS DE FREE DOM* » (ST) (idem)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Camille Sudre et le préfet Constantin - André Fontaine - passants interrogés dans la rue.	« *L'incompréhension s'est installée entre Camille Sudre prêt à tout pour défendre "sa"» télé et le préfet Constantin qui veut garantir l'ordre* » (T) (B-II-23/02/1991/p.1-128) « *GREVE DE LA FAIM POUR UNE POMME Le vieil homme est amer* » (T) (B-II-23/02/1991/p.6-129) « *A MON AVIS* » (T) (B-II-23/02/1991/p.6-129)

24 février 1991 :

Arguments : le pic de crise est atteint par la façon dont le journal relate une manifestation violente ; face à cette violence des arguments de valeurs sont opposés *(« LE DÉSORDRE »),* et la distanciation par rapport au leader de *Free Dom* se caractérise par des arguments d'ironie, ainsi que de mise en cause des pouvoirs publics : « *Un hors-la-loi officier de justice judiciaire* ».

Métaphores : Une métaphore cinématographique est utilisée en page intérieure *(« Le dernier film de Free Dom »),* tandis qu'une métaphore d'optique, en titre, résume la situation jugée délicate à la suite d'affrontements avec les forces de l'ordre, situation dans laquelle se trouve, selon le journaliste, le leader de *FreeDom*, Camille Sudre : « *Sudre dans le collimateur du préfet* ». Ces titres-métaphores permettent de faire passer, dans des séquences brèves et rapides, de véritables représentations

médiatiques de l'événement. Ils s'appuient sur des figures propres au style journalistique liées à la nécessité « d'accrocher » le lecteur.

Actes de communication :

Relation journalistique : des policiers et des manifestants ont été blessés, et un article de page intérieure revient sur les faits. Une analyse des conséquences est ensuite proposée aux lecteurs, avec des commentaires d'opinion plutôt critiques à l'encontre des pouvoirs publics, sans être pour autant favorables à Camille Sudre.

Enfin, trois interviews d'acteurs du paysage audovisuel réunionnais, Camille Sudre, Philippe Bes (*Antenne Réunion*) et Jean-Philippe Roussy (*RFO*) sont regroupées : il leur a été demandé « *quelle télévision ils rêvaient de faire* ».

Mise en forme typographique : le pic de crise débute avec cette édition par une « une » entièrement consacrée à la manifestation (titre + grande photo de manifestants en action). L'ensemble des pages intérieures consacrées à ces événements est balisé par une têtière générale intitulée « *FREE DOM : MANIF INTERDITE* ». Cinq pages intérieures d'articles et de commentaires sont consacrées à la manifestation et à ses conséquences. Elles sont abondamment illustrées de photos dont certaines sont spectaculaires. Les interviews des trois acteurs de l'audiovisuel réunionnais sont regroupées sur une double page, accordant la même place photographique et textuelle à chacun. À noter l'absence de légendes dans le récit photographique de la manifestation, les photos ayant été considérées suffisamment signifiantes par elles-mêmes.

Format de production : ce nouveau pic de crise intense met en scène d'abord les manifestants contre les forces de l'ordre, puis Camille Sudre contre le préfet. Les articles de relation des manifestations violentes sont produits par des journalistes de la rédaction, et sont accompagnés de deux billets d'humeur signés du rédacteur en chef qui met en cause, tour à tour, C.R.S. et Camille Sudre.

Le journal choisit de proposer une interview de fond présentant le point de vue des trois protagonistes acteurs clefs de l'audiovisuel réunionnais : C. Sudre, P. Bes, et J.P. Roussy, respectivement responsables de *Télé FreeDom*, *Antenne Réunion*, et *RFO*. Ces interviews sont positionnées à part dans le journal, comme si l'on voulait isoler ces acteurs de l'actualité immédiate des manifestations, pour proposer une réflexion de fond aux lecteurs. Se produit alors une personnification plus positive des enjeux : la personnalité, les perspectives, les rêves professionnels sont ainsi dévoilés : « *Nous leur avons simplement demandé quelle télévision ils rêvaient de faire* ».

24 février 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
distanciation-ironie	« *LE DÉSORDRE* » (T) (B-II-24/02/1991/p.1-131) « *Un hors-la-loi officier de police judiciaire* » (T) (B-II-24/02/1991/p.6-134).
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- cinématographique - d'optique	« *Le dernier film de Free Dom* » (B-II-24/02/1991/p.3-132) « *Sudre dans le collimateur du préfet* » (T) (B-II-24/02/1991/p.4-133)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- photo-titre unique de Une - 5 pages intérieures relation-commentaire manifestation - + 2 pages ITV acteurs du PAR	« *LE DÉSORDRE* » (T) (B-II-24/02/1991/p.1-131) « *L'AFFRONTEMENT : GRENADES PAYS CONTRE GRENADES LACRYMOGENES Le dernier film de Free Dom* » (T) (B-II-24/02/1991/p.3-132) « *44 POLICIERS ET UNE VINGTAINE DE MANIFESTANTS BLESSÉS Sudre dans le collimateur du préfet* » (T) (B-II-24/02/1991/p.5-134) « *Quand les CRS s'énervent* » (T) (idem) « *FREE DOM : MANIF INTERDITES* » (Titre têtière générale) « *TÉLÉVISION Les pieds dans le paf* » (T) (B-II-24/02/1991/p.22-137)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- manifestants/CRS - Camille Sudre/Préfet - rédacteur en chef Camille Sudre, Philippe Bes, Jean-Philippe Roussy	« *L'AFFRONTEMENT : GRENADES PAYS CONTRE GRENADES LACRYMOGENES* » (T) 5B-II-24/02/1991/p.3-132) « *Sudre dans le collimateur du préfet* » (T) (B-II-24/02/101/p.4-133) « *Quand les CRS s'énervent* » *(T) (B-II-24/02/1991/p.5-134)* « *HUMEUR Un hors-la-loi officier de police judiciaire* » (B-II-24/02/1991/p.6-134) « *Camille SUDRE Télé-passion, Philippe BES Toutes les images, Jean-Philippe ROUSSY* » (T) (B-II-24/02/1991/p.22-137)

25 février 1991 :

Arguments : les manifestations se sont poursuivies la nuit précédant l'édition. Le journal maintient l'alerte dramatique, tandis que les événements sont commentés par le rédacteur en chef. Pour lui, les responsabilités ne sont pas le seul fait du leader de *FreeDom* mais également des hommes politiques locaux : « *Ne pas se tromper de responsables* ». L'argumentation de cet article repose sur des liens de déduction : certes Camille Sudre est coupable, sous-entend le rédacteur en chef, mais les vrais

coupables sont... etc..., ce qui s'apparente à une transition déductive et logique (Breton, 1996).

Métaphores : l'édition paraît au paroxysme d'un pic de crise lié à la violence des émeutes de *FreeDom* : l'intensité dramatique est surtout marquée par des reportages photographiques. En page intérieure, une métaphore de personnification contribue à l'élaboration d'un processus de stigmatisation d'un quartier est de la ville, dans lequel les événements se sont déroulés : « *NUIT BLEUE DANS UN QUARTIER SYMBOLE Le Chaudron marqué au fer rouge* ». L'unique gros titre de « une » (« *L'EXPLOSION* ») décrit les phénomènes de violences de rue repérés dans plusieurs quartiers comme un tout éruptif, physique. Lakoff et Johnson qualifient ce procédé de *métaphore structurale* (1985 : 70), en ce sens qu'elle structure dans un phénomène physique, l'explosion, une réalité multiple (plusieurs phénomènes de violences dans la ville).

Actes de communication :

Relation journalistique : la soirée de la veille de cette édition a été marquée par d'autres violences, c'est la raison pour laquelle le journal titre en gros caractères et à la « une » : « *L'EXPLOSION* ». Les faits sont relatés et regroupés une nouvelle fois sous une têtière générale (« *FREE DOM : MANIF INTERDITE* »). Comme pour l'édition de la veille, les scènes de violence et de pillage d'une grande surface au Chaudron sont relatées, commentées par des articles et de grandes photos (parfois sans texte) qui intensifient, en raison de leur cadrage et de leur surface, l'effet dramatique des événements.

Mise en forme typographique : une photo de pilleurs pénétrant dans la grande surface du Chaudron occupe la totalité de la « une », le titre « *L'EXPLOSION* » est incrusté dans la photo, ce qui confère à l'édition un caractère exceptionnel, lié à ce pic de crise. Deux grandes photos, sans texte, parce que suffisamment signifiantes (scènes de violence) remplissent entièrement la page 2, cinq pages supplémentaires matérialisées par la têtière induisent une représentation particulière des émeutes, générique, et ainsi construites et globalisées.

Format de production : manifestants et force de l'ordre sont toujours les acteurs principaux de cette édition de pic de crise, mis en scène photographiquement. Le rédacteur en chef produit un article d'une page sur les responsabilités qu'il attribue aux pouvoirs publics dans ces affrontements. Le point de vue du préfet est exposé dans un article de page intérieure. L'édition se caractérise donc par une récurrence d'apparition de mêmes acteurs, acteurs sociaux du mouvement, et acteurs journalistiques du *Quotidien* qui relatent les événements (journalistes auteurs d'articles de relation et rédacteur en chef auteur de commentaires et producteur d'opinions et de valeurs).

25 février 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- alerte - déduction	*« L'EXPLOSION «* (T) (B-II-25/02/1991/p.1-139) *« Ne pas se tromper de responsables »* (B-II-25/02/1991/p.3-141)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
personnification	*« NUIT BLEUE DANS UN QUARTIER SYMBOLE Le Chaudron marqué au fer rouge »* (T) (B-II-25/02/1991/p.6-144)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- photo de « une » + titre incrusté - cinq pages d'articles et de photos-textes intérieures	*« L'EXPLOSION »* (T) (B-II-25/02/1991/p.1-139) *« FREE DOM : MANIF INTERDITE »* (têtière générale) *« 18 h 00, Barachois »* (T) (B-II-25/02/1991/p.5-143) *« NUIT BLEUE DANS UN QUARTIER SYMBOLE Le Chaudron marqué par un fer rouge »* (B-II-25/02/1991/p.6-144)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- manifestants/Forces de l'ordre - habitants du Chaudron - rédacteur en chef - préfet Constantin	*Photos policiers/manifestants* (B-II-25/02/1991/p.2-140) *« Ne pas se tromper de responsables... »* (T) (idem) *« NUIT BLEUE DANS UN QUARTIER SYMBOLE Le Chaudron marqué au fer rouge »* (T) (B-II-25/02/1991/p.6-144) *« DANIEL CONSTANTIN "Un mouvement parfaitement orchestré" »* (T) (idem)

26 février 1991 :

Arguments : le pic de crise devient persistant dans cette édition qui titre sur toute la largeur de la page de « une » : « *LA FLAMBÉE* ». En page intérieure, une interview de Camille Sudre recadre à sa façon l'analyse des événements, le reste de l'édition étant composé essentiellement d'articles de relations.

Métaphores : ce grand et unique titre de « une », « *LA FLAMBÉE* », peut être caractérisé comme une métaphore structurale qui permet de décrire une situation de violence (pic de crise) en la globalisant, voire en l'amplifiant. La flambée, c'est l'embrasement de plusieurs quartiers de Saint-Denis, au propre (des voitures sont incendiées) comme au figuré (le mouvement social prend de l'ampleur). D'autres métaphores apparaissent dans les titres : météorologique (*« Sale temps pour les assureurs »*), ontologique et agricole (« *UNE NUIT ENTIERE A DÉFIER LA MORT. Un hallucinant rodéo dans le feu du Chaudron* »), la mort représentant ici une entité.

Actes de communication

Relation journalistique : l'édition revient sur les événements qui se sont déroulés dans la soirée de l'avant-veille, mais la première page, alarmiste, représentant des carcasses de voitures incendiées, annonce également la découverte d'un cadavre dans un magasin (« *Un mort* »). L'ensemble de l'édition est donc dominé par une

impression de poursuite, de continuité des « événements » (le terme est d'ailleurs utilisé pour intituler la têtière générique des onze pages de relations/commentaires/événements).
Ainsi, l'édition du jour prolonge dans le temps une actualité événementielle qui a débuté plus de quarante-huit heures auparavant, elle se l'approprie, la réactualise, l'amplifie, la développe, et participe ainsi à une nouvelle construction médiatique et temporelle qui entretient le pic de crise déclenché dans l'édition du 24 février.
Enfin, une interview de Camille Sudre relaie le point de vue du leader de *FreeDom* : « *INTERVIEW DE CAMILLE SUDRE "C'est la détresse qui s'exprime"* » .
Mise en forme typographique : la page de « une » est entièrement consacrée aux événements de l'avant-veille, à l'exception d'une petite fenêtre (oreille) concernant la guerre du Golfe. La photo de carcasses de voitures incendiées au Chaudron accentue l'effet dramatique, amplifié encore par le titre encadré annonçant un mort dont on a retrouvé le cadavre dans un magasin de Saint-Denis.
Onze pages de relations des événements de l'avant-veille, de commentaires et de réactions (trois pages consacrées entièrement à ceux-ci) sont regroupées comme dans les précédentes éditions sous une même têtière. La page 8 est entièrement construite avec cinq photos légendées présentant les scènes de pillage et d'incendie, comme une bande-film, privilégiant l'aspect uniquement iconographique de la relation.
Format de production : l'annonce en première page d'une première victime intensifie l'aspect dramatique des événements de l'avant-veille. Plusieurs acteurs de conséquence vont ensuite figurer dans cette édition : assureurs, lanceurs de galets, magistrats interviennent dans les pages, ainsi que Camille Sudre et le préfet dont les propos ont été recueillis par des journalistes du *Quotidien*. Le journal a également choisi de délocaliser son approche en allant réaliser un « micro trottoir » dans une cité du Sud à Saint-Pierre (il faut rappeler que les manifestations et les émeutes restent principalement localisées à Saint-Denis). « L'angle » de couverture s'est porté également sur le quartier du Chaudron où les journalistes ont effectué un reportage. Enfin, les pages réactions reproduisent les propos de plusieurs acteurs sociaux, économiques, institutionnels et des milieux associatifs ou politiques. Cette mise en avant médiatique de nombreux acteurs concernés permet de prolonger le pic de crise déclenché par des faits (manifestations, violence), faits qui ont cessé, mais qui restent alimentés par les réactions et/ou les analyses des uns et des autres.

26 février 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- alerte - recadrage	« *LA FLAMBÉE* » (T) (B-II/26/02/1991/p.1-146) « *Interview de Camille Sudre : C'est la détresse qui s'exprime* » (T) (B-II-26/02/1991/p.5-148)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- structurale - météorologique - ontologique et agricole	« *LA FLAMBÉE* » (T) (B-II/26/02/1991/p.1-146) « *Sale temps pour les assureurs* » (T) (B-II/26/02/1991/p.4-147) « *UNE NUIT ENTIERE A DÉFIER LA MORT Un hallucinant rodéo dans le feu du Chaudron* » (T) (B-II-26/02/1991/p.6-149)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- photo de Une + titre et encadré - 11 pages relations/commentaires /réactions (3 p) (dont 1 page photos-légendes)	« *LA FLAMBÉE* » (T) (B-II/26/02/1991/p.1-146) « *Un mort* » (T) (idem) « *LES ÉVÉNEMENTS* » (Titre têtière) « *INTERVIEW DE CAMILLE SUDRE : "C'est la détresse qui s'exprime"* » (T) (B-II/26/02/1991/p.5-148)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- première victime - assureurs - « Lanceurs de galets », acteurs judiciaires - Camille Sudre - jeunes du Chaudron - habitants de cités de Saint-Pierre - Gilbert Annette - Daniel Constantin - Louis Le Pensec - PCR - diverses associations et politiques	« *LA FLAMBÉE Un mort* » (T) (B-II/26/02/1991/p.1-146) « *QUI VA PAYER ? Sale temps pour les assureurs* » (T) B-II/26/02/1991/p.4-147) « *Les lanceurs de galets jugés* » (T) (idem) « *INTERVIEW DE CAMILLE SUDRE "C'est la détresse qui s'exprime"* » (T) (B-II/26/02/1991/p.5-148). « *UNE NUIT ENTIERE A DEFIER LA MORT Un hallucinant rodéo dans le feu du Chaudron* » (T) (B-II-26/02/1991/p.6-149) « *DANS LES CITES DE SAINT-PIERRE Freedom oui, la casse non* » (T) (B-II/26/02/1991/p.9-152) « *GILBERT ANNETTE ANALYSE LA SITUATION "Révélateur d'un certain échec"* » (T) (B-II-26/02/1991/p.11-154) « *DANIEL CONSTANTIN "Une situation dans l'ensemble calme "* », « *LOUIS LE PENSEC : MINISTRE DES DOM-TOM Une mission interministérielle à la Réunion* » (T) (idem) « *PCR Free DOM n'est que le prétexte, l'inégalité de fond* » (T) (B-II-26/02/1991/p.12-154) « *LES REACTIONS* » (Titre rubrique) (B-II-26/02/1991/p.12-13-14-154-156-157)

27 février 1991 :

Arguments : l'alerte dramatique est maintenue (pic de crise persistant), avec plusieurs articles de relations. Une dimension d'amplification apparaît également avec des arguments venus de l'extérieur, et représentant donc une autorité. La relation des événements par la presse métropolitaine est d'abord mise en avant : « *DANS LA PRESSE NATIONALE La Réunion fait la Une* ». Il est fait ensuite appel à des spécialistes (témoignages d'experts) commentant les événements liés au quartier du Chaudron.

Métaphores : les titres de cette édition déploient toute une panoplie métaphorique pour maintenir l'effet dramatique, dans un objectif d'intensification globalisante de la situation. Par exemple, un titre de la « une » (« *Le Port s'embrase* »), métaphore structurale, tend à généraliser à toute une ville quelques affrontements localisés dans un seul quartier. Des métaphores analogiques (comparaison avec la situation métropolitaine) et médicales sont également employées (*« LOUIS LE PENSEC "Un mal de vivre de banlieue" », « Violences à la Réunion Le Syndrome de Vaulx-en-Velin* »), de même que des métaphores maritimes, (« *ENTREPRISES SINISTRÉES Le constat et le plan de sauvetage* »), ou encore ontologiques (*« UN QUARTIER COMME LES AUTRES, Le Chaudron, entre mythe et réalité* »).

Actes de communication :

Relation journalistique : il n'y a pas de relations de faits de la veille à Saint-Denis, un petit encadré de « une » signale simplement quelques affrontements qui se sont déroulés le soir du mardi 26 dans la ville du Port. L'essentiel de la « une » est consacré une nouvelle fois à des événements qui se sont déroulés deux jours auparavant (le lundi soir) : le journal s'interroge sur le nombre de morts qu'a causé le pillage d'un magasin de meubles. Le pic de crise est surtout alimenté par seize pages d'analyses, de réactions (y compris dans la presse nationale), des émeutes des jours précédents. La construction médiatique se prolonge à l'identique de l'édition précédente. Elle se mesure notamment par la pagination particulièrement étoffée consacrée au sujet.

Mise en forme typographique : la « une » est entièrement consacrée à l'interrogation concernant les morts présumés lors du pillage du magasin de meubles à Saint-Denis (un titre d'actualité internationale apparaît néanmoins en « oreille »).

Les seize pages de relations/commentaires/réactions sont balisées par la même têtière : « *LES ÉVÉNEMENTS* ». Une page entière est consacrée à la couverture médiatique des événements par la presse nationale, dont de larges extraits sont reproduits en illustrations-preuves.

Les mêmes procédés typographiques que dans les précédentes éditions sont utilisés : larges photos-légendes sur pleine page, et colonnes entières de réactions individuelles, politiques, ou associatives.

Un fait-divers concernant la mort accidentelle d'une journaliste relatée simplement sur une demi-page (en bas de page) (« *LE PORT : JETS DE GALETS DEPUIS LE PONT Une journaliste tuée au Sacré-Coeur* »), qui a eu lieu la veille, ne concerne pas directement le pic de crise lié aux événements du Chaudron. Ce fait-divers n'est pas exploité typographiquement avec la même intensité, malgré son caractère particulièrement dramatique. Il s'agit d'un indice supplémentaire qui montre la subjectivité de la dramatisation de certains faits, plus que d'autres, selon qu'ils participent ou non à la construction médiatique de l'événement.

Format de production : des manifestations se sont délocalisées la veille au Port, mais l'édition du pic de crise consacre plusieurs articles à l'actualité dionysienne des jours précédents, notamment aux conséquences de l'incendie du magasin de meubles de Saint-Denis. Toute une série d'acteurs, déjà rencontrés, intervient ensuite (voir tableau) : élus, ministre des Dom-Tom, Camille Sudre, manifestants et forces de l'ordre, préfet, militants associatifs et politiques. Des victimes figurent également dans les articles (« *HUIT CORPS CALCINÉS AU GÉANT DU MEUBLE Le pillage tourne au drame* », « *Frédéric Boyer, 14 ans blessé par balle* », « *LE PORT : JETS DE GALETS DEPUIS LE PONT Une journaliste tuée au Sacré-Cœur* »). Puis les journalistes proposent d'élargir la scène d'abord en observant vers l'extérieur (« *DANS LA PRESSE NATIONALE La Réunion fait la Une* »), de l'intérieur ensuite, mais en ayant recours à des analystes jugés plus objectifs qui donnent leur perception du quartier du Chaudron, théâtre des émeutes : « *M. Ivoula, adjoint au Chaudron (...), Christian Olivier, président de l'ADIL, (...) Eliane Wolff, sociologue* » (témoignages de spécialistes). Dans l'ensemble, ces nouvelles interventions et ces réactions interviennent avec un recul de quelques jours ; elles permettent encore d'alimenter l'effet dramatique du pic de crise : les angles de couverture médiatique ont ainsi été multipliés afin de l'étoffer.

27 février 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- alerte - autorité	« *Combien de morts ?* » (T) (B-II-27/02/1991/p.1-158) « *DANS LA PRESSE NATIONALE la Réunion fait la Une* » (T) (B-II-27/02/1991/p.12-168).
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- structurale - analogique et médicales - ontologique	« *Le Port s'embrase* » (T) (B-II/27/02/1991/p.1-158) « *LOUIS LE PENSEC "Un mal de vivre de banlieue"* » (B-II/27/02/1991/p.3-159) « *Un bilan terriblement lourd* » (T) (B-II/27/02/1991/p.10-

- maritime - ontologique, d'entité	166) « *La Réunion fait la Une* » (T) (B-II/27/02/1991/p.12-168) « *Violences à la Réunion Le Syndrome de Vaulx-en-Velin* » (idem) « *ENTREPRISES SINISTREES Le constat et le plan de sauvetage* » (B-II/27/02/1991/p.13-169) « *UN QUARTIER COMME LES AUTRES, Le Chaudron, entre mythe et réalité* » *(T) (B-II/27/02/1991/p.17/173)*
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- photo de Une + titre et encadré - 16 pages (idem) relations, commentaires, photos-légendes, réactions	« *COMBIEN DE MORTS ?* » (T) (B-II/27/02/1991/p.1-158) « *Le Port s'embrase* » (T) (idem) « *LES ÉVÉNEMENTS* » (T. Têtière sur 16 p.) « *TROIS JOURS d'émeutes Affrontements au Port* » (T) (B-II/27/02/1991/p.3-159) «*HUIT CORPS CALCINÉS AU GÉANT DU MEUBLE Le pillage tourne au drame* » (T) (B-II/27/02/1991/p.4-160) « *LE PORT : JETS DE GALETS DEPUIS LE PONT Une journaliste tuée au Sacré-Coeur* » (T) (idem) « *Dépôt Fo-Yam : la liste des victimes risque d'être longue* » (T) (B-II/27/02/1991/p.3-161) « *LES EVENEMENTS DU CHAUDRON FONT TACHE D'HUILE Affrontements devant l'Hyper-Score du Port* » (T) (B-II/27/02/1991/p.6-163) « *MILICES ARMÉES L'auto-défense est déclarée* » (T) (B-II-27/02/1991/p.9-165) « *DANS LA PRESSE NATIONALE La Réunion fait la Une* » (T) (B-II/27/02/1991/p.12-168) *Les réactions*
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- victimes d'un incendie - manifestants et vigiles au Port - Louis Le Pensec - une journaliste accidentée - Gilbert Annette - milices armées - presse nationale - Camille Sudre - préfet - diverses réactions associatives et politiques - discours de spécialistes	« *Combien de morts ?* » (T) (B-II/27/02/1991/p.1-158) « *Affrontements au Port* » (T) (B-II/27/02/1991/p.3-159) « *Des vigiles devant les grandes surfaces* » (E) (idem) « *LOUIS LE PENSEC " Un mal de vivre de banlieue "* » (T) (idem) « *HUIT CORPS CALCINES AU GEANT DU MEUBLE Le pillage tourne au drame* » (T) (B-II/27/02/1991/p.4-160) « *LE PORT : JETS DE GALETS DEPUIS LE PONT Une journaliste tuée au Sacré-Coeur* » (T) (idem) « *MESURE OU DEMESURE ?Le couvre-feu de Gilbert Annette* » (T) (B-II-27/02/1991/p.8-164) « *MILICES ARMÉES L'autodéfense est déclarée* » (T) (B-II-27/02/1991/p.9-165) « *Frédéric Boyer, 14 ans blessé par balle* » (T) (BII-27/02/1991/p.9-165) « *DANS LA PRESSE NATIONALE La Réunion fait la Une* » (T) (B-II/27/02/1991/p.12-168) « *Camille Sudre au Chaudron* » (T) (B-II-27/02/1991/p.14-170) « *INTERVENTION DU PREFET Le discours de la fermeté* » (T) (B-II/27/02/1991/p.16-172) ---------- *Les réactions------ (idem)* « *M. Ivoula, adjoint au Chaudron (...), Christian Olivier, président de l'ADIL, (...) Eliane Wolff, sociologue* » (E) (témoignages de spécialistes) (B-II/27/02/1991/p.17-173)

28 février 1991 :

Arguments : l'intensité des événements a baissé et l'édition de ce jour propose des bilans et des chronologies récapitulatives, ce qui n'exclut pas les analyses. L'une des thèses avancée par le ministre des Dom Tom (donc d'autorité), en visite dans l'île, et retenue par *Le Quotidien*, est celle d'une préparation para-militaire : « *Louis le Pensec et les émeutes LA CASSE ÉTAIT ORGANISÉE* », « *Du travail de professionnels de la guérilla* ». Mais le rédacteur en chef poursuit en page intérieure son commentaire ainsi que son argument récurrent de valeur, selon lequel la véritable responsabilité revient à ceux, élus et décideurs, qui seraient la cause de la situation sociale de la Réunion : « *Cessons de nous tromper d'indignation* ». Le procédé (déjà repéré plus haut) consiste à introduire dans des articles d'information des commentaires et des points de vue. Pour le rédacteur en chef, on peut ainsi impliquer les responsables immédiats des violences et des exactions commises (Camille Sudre étant parfois mis en cause nommément) et les autres : pouvoirs publics et décideurs locaux, à qui l'on peut attribuer une niveau de responsabilité plus important encore.

Métaphores : dans une dernière phase du second pic de crise, cette édition met en avant plusieurs métaphores guerrières ou policière qui marquent bien la situation de conflit social intense dans lequel s'opposent puissance publique et partisans de *FreeDom*. À noter une métaphore gastronomique (« *APRES LA MANIF DU PORT La recette miracle du PCR* »), une autre thérapeutique (« *APRES L'EPREUVE Saint-Denis réapprend à marcher* »), ou encore professionnelle ou métonymique (« *QUITTER LE CHAUDRON OU PAS Les entreprises sinistrées au pied du mur* », « *Chronologie d'une explosion* »), qui permettent de faire partager au lecteur une conception temporelle de l'événement : l'heure est au bilan, à la clôture de ce premier pic de crise.

Actes de communication :

Relation journalistique : trois informations principales concernant le mouvement de *FreeDom* figurent dans cette édition : la relation de la visite du ministre des Dom-Tom, Louis le Pensec, le retrait d'*Europe 1* de radio *FreeDom* (« *RADIO FREE DOM EUROPE 1 C'est fini* »), et la découverte de présumés « *fragments de crânes* » dans un entrepôt incendié durant les nuits précédentes d'émeutes. Le reste de la pagination (toujours étoffée) consacré aux « *EVENEMENTS* » (titre de têtière) concerne des analyses, des réactions, et des articles-bilans, voire chronologiques des cinq journées d'émeutes. L'édition constitue toujours un pic de crise - mais dans sa phase finale - qui va s'atténuer dans les éditions suivantes.

Mise en forme typographique : la relation de la visite du ministre des Dom-Tom et de ses déclarations n'occupe plus la totalité de la première page, mais elle est toujours bien présente en surface (environ 2/3). Le titre relatif au retrait d'*Europe 1* est situé

en « cheminée », sous une information concernant la guerre du Golfe. Dix pages sont ensuite consacrées aux événements (articles et photos), complétées par une chronique de la « *Chronologie d'une explosion* » sur quatre pleines pages abondamment illustrées de photos. L'ensemble des quatorze pages est matérialisé sous une têtière « *EVENEMENTS* ».

Format de production : un acteur d'autorité, le ministre, « ouvre » l'édition de ce jour. En pages intérieures, toujours étoffées, plusieurs acteurs liés aux conséquences des émeutes sont mis en avant (les mêmes parfois que dans les éditions précédentes : partis politiques, « lieutenant » de *FreeDom* : Malbrouck, gréviste de la faim, André Fontaine, victimes et familles de victimes). Viennent s'ajouter à cette liste les autorités religieuses qui se sont réunies (le journal donne le compte rendu de cette réunion), L' évêque Aubry en tête, les pompiers qui jouent un rôle dans les recherches des décombres de l'entrepôt Fo-Yam, et enfin une association de femmes réunionnaises. À travers les pages du journal s'expriment ainsi plusieurs composantes sociales qui, par leurs réactions, prolongent les conséquences des faits (manifestations, émeutes, pillages) et par conséquent cette trame événementielle qui semble dépasser la seule révolte liée à la saisie des émetteurs de *Télé Free Dom.*

28 février 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- autorité - valeurs	« *Louis le Pensec et les émeutes* » (ST), (B-II-28/02/1991/p.1-175) «*Cessons de nous tromper d'indignation* » (E) (B-II-28/02/1991/p.5-178)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- guerrières - policière - gastronomique - thérapeutique - professionnelle - métonymique	« *Louis Le Pensec et les émeutes LA CASSE ETAIT ORGANISÉE* » (T) (B-II-28/02/1991/p.1-175). « *RADIO FREE DOM SE RETROUVE SEULE Europe 1 tire sans sommations* » (T) (B-II-28/03/1991/p.4-177) « *APRES LA MANIF DU PORT La recette miracle du PCR* » (T) (idem) « *ARRESTATION D'UN LIEUTENANT Malbrouck s'en va t'en guerre* » (T) (B-II-28/02/1991/p.5-178) « *APRÈS L'EPREUVE Saint-Denis réapprend à marcher* » (T) (B-II-28/02/1991/p.7-180) « *QUITTER LE CHAUDRON OU PAS Les entreprises sinistrées au pied du mur* » (B-II-28/02/1991/p.10-183) « *TROIS JOURS APRES Entre la honte et la gâchette* » *(T)* (B-II-28/02/1991/p 11 - 184) « *Chronologie d'une explosion* » (B-II-28/02/1991/p.13-186)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- titre + photo 2/3 de « une »	« *Louis Le Pensec et les émeutes LA CASSE ETAIT ORGANISÉE* » (T) (B-II-28/02/1991/p.1-175)

- 2 pages compte rendu actu - 8 pages commentaire-analyse-bilan - 4 pages récapitulatif chronologique	« *RADIO FREE DOM EUROPE 1 C'est fini* » (T) (idem) « *MAI 73-FÉVRIER 91 les cycles de la violence* » (T) (B-II-28/02/1991/p.6-179) « *APRES L'EPREUVE Saint-Denis réapprend à marcher* » (T) (B-II-28/02/1991/p.7-180) « *GEANT DU MEUBLE Après le désastre, on retrousse ses manches* » (T) (B-II/28/02/1991/p.8-181) « *TROIS JOURS APRES Entre la honte et la gâchette* » (T) (B-II-28/02/1991/p.11-184) « *Chronologie d'une explosion SAMEDI DIMANCHE LUNDI MARDI MERCREDI* » (T) (B-II-28/02/1991/p.13-186)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- ministre des Dom-Tom - Europe 1 - PCR - Malbrouck - dignitaires religieux - André Fontaine - familles de victimes - pompiers - Association Femmes Actuelles de la Réunion	« *Louis Le Pensec et les émeutes LA CASSE ÉTAIT ORGANISÉE* » (T) B-II-28/02/1991/p.1-175) « *LE MINISTRE EST FORMEL "Une casse organisée et préméditée* » (T) (B-II-28/02/1991/p.3-176) « *RADIO FREE DOM SE RETROUVE SEULE Europe 1 tire sans sommations* » (T) (B-II-28/03/1991/p.4-177) « *APRES LA MANIF DU PORT La recette miracle du PCR* » (T) (B-II-28/03/1991/p.4-177) « *ARRESTATION D'UN "LIEUTENANT » Malbrouck s'en va t'en guerre* » (T) (B-II-28/02/1991/p.5-178) « *RENCONTRE SPIRITUELLE POUR LA PAIX SOCIALE "N'être plus qu'un dans le travail de chacun"* » (T) (B-II-28/02/1991/p.7-180) « *ANDRE FONTAINE : GREVISTE DE LA FAIM POUR TELE FREEDOM Le drapeau français brûlé ?* » (T) (B-II-28/02/1991/p.7-180) « *La famille de Said Aloudou Abdallah, l'un des émeutiers carbonisés dans le Géant du meuble* » (T) (B-II/28/02/1991/p.8-181) « *FO-YAM : LES POMPIERS TOUJOURS SUR LA BRECHE des fragments de crâne découverts* » (T) (B-II-28/02/1991/p.9-192) « *ASSOCIATION FEMMES ACTUELLES DE LA REUNION Des mères ont beaucoup perdu* » (T) (B-II-28/02/1991/p.12-185)

1er mars 1991 :

Arguments : les articles de cette édition prolongent la construction événementielle sans relater d'événements nouveaux particuliers, mais en commentant ceux des jours précédents, notamment à propos de l'incendie de l'entrepôt Fo-Yam. Dans un article consacré à l'arrestation d'un des auteurs présumés des troubles, le rédacteur en chef use d'arguments de valeurs, à propos des « *vrais coupables* » qui, selon lui, risquent de ne pas être inquiétés.

Métaphores : l'édition, moins abondante en titres métaphoriques, maintient l'effet dramatique en consacrant sa « une » à l'enquête liée à l'incendie Fo-Yam. L'arrestation d'un leader présumé est également prétexte à une métaphore « codique»

militaire et policière : « *QUARANTE-HUIT HEURES DE GARDE À VUE POUR MALBROUCK "Grand fauve noir" appelle "Popaul"* ».

Actes de communication :

Relation journalistique : la première page du journal est mobilisée par un titre et une grande photo qui reviennent sur l'incendie d'un dépôt au Chaudron : « *FO-YAM : L'ATTENTE* ». Les pompiers poursuivent leurs investigations et le journal évoque l'hypothèse d'une « deuxième victime » (il s'avérera par la suite qu'aucune victime n'a été repérée formellement). Le reste de la pagination étoffée fonctionne sur le même mode relationnel que dans les éditions précédentes : retour-commentaires, déclarations, réactions et analyse des événements précédents. L'ensemble est regroupé sous une même têtière et constitue l'ultime phase de la prolongation médiatique du pic de crise déjà évoqué. Le journal fabrique ainsi une représentation événementielle avec une temporalité médiatique qui lui est propre : les émeutes sont terminées depuis plusieurs jours, mais les « événements » se poursuivent à travers le journal tant que ce dernier décide de les commenter. Puis, lorsqu'il choisit, comme dans l'édition suivante, de consacrer ses pages les plus lues à un ou à d'autres sujets, l'intensité dramatique décroît, marquant la fin de l'événement. Le journal crée ainsi la temporalité de l'événement au-delà ou en deçà de la véritable durée des faits eux-mêmes, caractéristique propre à toute médiatisation (construction) événementielle.

Mise en forme typographique : la « une » est consacrée presque entièrement à l'appel concernant les informations nouvelles liées à l'incendie du dépôt Fo-Yam, mais une « cheminée » à droite est réservée à deux autres titres d'actualité internationale (la guerre du Golfe) et locale (la fermeture d'une direction départementale au Tampon). La mise en page des sept pages intérieures ne présente pas de particularités propres, les pages sont simplement matérialisées, comme dans les principales éditions par une têtière commune « *LES ÉVÉNEMENTS* ».

Format de production : l'édition, toujours inscrite dans un pic de crise qui se prolonge par les réactions, bilan, et récapitulatif chronologique des « événements », met en avant l'intervention d'acteurs d'autorité, extérieurs au département, tels le ministre des DOM-TOM, l'avocat de *FreeDom* et de Camille Sudre, Jacques Vergès, ou encore le député gaulliste Jean-Louis Debré. D'autres acteurs, locaux, déjà présents dans de précédentes éditions réapparaissent : Malbrouck, Jean-Paul Virapoullé, André Fontaine. Une fois encore, les réactions de ces acteurs locaux ou extra-locaux forment une trame logique, un continuum temporel, centré autour de ce que le journal catégorise (notamment dans plusieurs titres) comme « les événements ».

1er mars 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
valeurs	« *Faut-il rendre justice au risque de découvrir une poudrière, ou jouer la montre dans l'espoir que le temps ramène le calme - et oublie comme à l'habitude les vrais coupables ?* » (E) (B - III-1/03/1991/p.5-193)
Procédé 2 : METAPHORES	
militaire et policière	« *QUARANTE-HUIT HEURES DE GARDE À VUE POUR MALBROUCK "Grand fauve noir" appelle "Popaul"* » (T) (B-III-1/03/1991/p.5-193)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- gros-titre + photo de « une » - 7 pages articles-commentaires	« *FO-YAM : L'ATTENTE* » (T) (B-III-1/03/1991/P.1-190) « *LES DÉCLARATIONS DE LOIS LE PENSEC Les accusations se précisent* » (T) (B-III-1/03/1991/p.3-191) « *QUATRIEME JOUR DE RECHERCHES CHEZ FO-YAM Une deuxième victime ?* » (T) (B-III-1/03/1991/p.6-194) « *JEAN-PAUL VIRAPOULLÉ Le PCR a manipulé les jeunes* » (T) (B-III-1/03/1991/p.7-195) « *APRES LES ÉVÉNEMENTS Réactions et informations* » (T) (B-III-1/03/1991/p.10-197)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Ministre des DOM-TOM - Jean-Paul Virapoullé - Jacques Verges et Camille Sudre - Jean-Louis Debré - Malbrouck (+ rédacteur en chef) - pompiers - André Fontaine - réactions diverses CFDT, PS, SNES, Mme Michaux-Chevry	« *LES DÉCLARATIONS DE LOUIS LE PENSEC Les accusations se précisent* » (T) (B-III-1/03/1991/p.3-191) « *JACQUES VERGES DANS LE DOSSIER "Mais que fait la police ?"* » (T) « *MISSION RPR Jean-Louis Debré vient se rendre compte* » (T) (idem). « *QUARANTE-HUIT HEURES DE GARDE A VUE POUR MALBROUCK* » (ST) (B-III-1/03/1991/p.5-193) « *JEAN-PAUL VIRAPOULLE LE PCR a manipulé les jeunes !* » (T) (B-III-1/03/1991/p.7-195) « *M. FONTAINE BRULE LE DRAPEAU FRANCAIS POUR TELE FREE DOM Recommencera-t-il aujourd'hui ?* » (T) (B-III-1/03/1991/p.9-196) « *APRES LES EVENEMENTS Réactions et informations* » (T) « *CFDT, Mme Michaux-Chevry, P.S., SNES* » (E) (B-III-1/03/1991/p.10-197)

5 mars 1991 :

Arguments : la page de « une » de l'édition du jour est consacrée aux « *centaines de chômeurs* » attribués aux « *événements de Saint-Denis* ». L'intensité dramatique est légèrement retombée mais la phase d'alerte médiatique reste cependant maintenue, l'accent étant mis sur les conséquences des émeutes.

Métaphores : on note une métaphore physique : « ... *des centaines de familles touchées* ». Le caractère métaphorique de cette expression cherche à souligner, à

intensifier, comme s'il s'agissait d'une atteinte physique, les effets présumés du chômage qui serait engendré par les émeutes.

Actes de communication :

Relation journalistique : le titre principal de « une » est consacré aux conséquences économiques de ce que le journal caractérise à présent sous le terme générique : « Événements de Saint-Denis ». L'article intitulé : « *DISCUSSIONS SUR L'EMPLOI Des centaines de familles touchées* » commente ce sujet, tandis que l'édition fait part des propos accusateurs, à l'encontre de *FreeDom,* du ministre Louis Le Pensec lors d'une intervention à l'Assemblée nationale ; le lecteur est également informé de la venue de « *Michel Rocard à la Réunion en fin de semaine prochaine* ».

L'édition contient des informations importantes mais elle est beaucoup moins étoffée dès lors que le pic de crise n'est plus maintenu. La place, la quantité de pages, la mise en valeur typographique des informations, ou au contraire l'absence de mise en valeur, sont ainsi autant d'éléments constitutifs de l'événement et de son traitement médiatique.

Mise en forme typographique : le gros titre de première page met l'accent sur les chômeurs des « événements de Saint-Denis », mais deux autres titres, local et international, restent lisibles dans une large cheminée. En « oreille », un titre en « noir au blanc » est consacré à *FreeDom* : « *FREE DOM Le tribunal se déclare incompétent* ». En pages intérieures, deux articles, que rien ne distingue typographiquement du reste de l'actualité, concernent les informations du jour.

Format de production : l'intensité dramatique, à la suite du premier pic de crise, est un peu retombée et le journal met en scène des acteurs de conséquences des émeutes, notamment ceux qui risquent de pâtir des conséquences économiques liées aux dégradations de certaines entreprises provoquées par les troubles.

L'opposition de deux protagonistes symboliques FreeDom/État se poursuit par la relation d'une intervention du ministre des DOM-TOM, tandis qu'un nouvel appel est lancé avec l'annonce de la venue prochaine du Premier ministre dans l'île.

5 mars 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
conséquences	*« Evénements de Saint-Denis DES CENTAINES DE CHOMEURS »* (T) (B-III-5/03/1991/p.1-198)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
ontologique	*« DISCUSSION SUR L'EMPLOI Des centaines de familles touchées »* (T) (B-III-5/03/1991/p.3-199)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- titre de Une + photo.	*« Evénements de Saint-Denis DES CENTAINES DE*

- deux articles dans deux pages intérieures	*CHOMEURS* » (T) (B-III-5/03/1991/p.1-198) « *DISCUSSIONS SUR L'EMPLOI Des centaines de familles touchées* » (T) (B-III-5/03/1991/p.3-199) « *LOUIS LE PENSEC A L'ASSEMBLEE NATIONALE Télé Free Dom gravement accusée* » (T) (B-III-7/03/1991/p.7-200) « *Michel Rocard à la Réunion en fin de semaine prochaine* » (T) (idem)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- chômeurs de Saint-Denis - familles - Louis Le Pensec - Michel Rocard	« *Evénements de Saint-Denis DES CENTAINES DE CHOMEURS* » (T) (B-III-5/03/1991/p.1-198) « *DISCUSSION SUR L'EMPLOI Des centaines de familles touchées* » (T) (B-III-5/03/1991/p.3-199) « *LOUIS LE PENSEC A L'ASSEMBLEE NATIONALE Télé Free Dom gravement accusée* » (T) (B-III-7/03/1991/p.7-200) « *Michel Rocard à la Réunion en fin de semaine prochaine* » (T) (B-III-7/03/1991/p.7-200)

8 mars 1991 :

Arguments : la page de « une » est toujours entièrement consacrée à *FreeDom*, avec un effet argumentatif d'amplification de la déclaration du ministre des Dom-Tom : « *Louis Le Pensec dénonce Sudre et son "numéro 2" UN MYSTÉRIEUX DEUXIEME HOMME* ».

Métaphores : l'expression « numéro 2 » relève du concept métaphorique, cette homonymie induit une représentation des événements supposant une organisation militaire du mouvement social, supposition qui n'est pas forcément vérifiée, mais à laquelle le journal participe, en s'associant une nouvelle fois à cette représentation.

Actes de communication :

Relation journalistique : la première page est caractérisée par un appel-alerte constitué d'une information reprise dans le discours à l'Assemblée nationale du ministre, discours qui date de l'avant veille (mercredi). Le journal mène également une petite enquête sur l'aspect judiciaire des événements, qu'il développe sur une page intérieure dans un article intitulé : « *FREE DOM Le mystère du "Numéro deux"* ». Le procédé permet une certaine relance de la mobilisation du lecteur, à un stade de chute d'intensité dramatique.

Mise en forme typographique : une partie de la « une » est consacrée au titre avec une photo d'archives représentant un manifestant encadré par des C.R.S., photo prise lors des précédentes manifestations de Saint-Denis, mais comme l'homme est masqué par un foulard, il se crée un lien photo-titre, même si ce lien n'est pas signifiant en terme d'informations. Une page intérieure est consacrée au développement des accusations et des supputations formulées par le ministre des Dom-Tom à l'Assemblée nationale.

Format de production : l'édition s'inscrit dans une phase relative d'accalmie médiatique, mais elle relance quand même un appel en reprenant les déclarations du

ministre des DOM à l'Assemblée. Un nouvel acteur anonyme surgit donc, créant un nouvel effet- suspense et mystérieux, tel un témoin-surprise de dernière minute. Le journal reprend à son compte les propos du ministre pour participer ainsi à une construction quasi-théâtrale de l'événement.

8 mars 1988	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
amplification	*« Louis le Pensec dénonce Sudre et son « numéro 2 » UN MYSTÉRIEUX DEUXIIEME HOMME »* (T) (B-III-8/03/1991-p.1-201)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
homonymie métaphorique	*« Louis Le Pensec dénonce Sudre et son "numéro 2" UN MYSTÉRIEUX DEUXIEME HOMME »* (B-III-8/03/1991-p1-201)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- gros titre de Une + photo d'archives - 1 page intérieure	*« Louis Le Pensec dénonce Sudre et son "numéro 2" UN MYSTÉRIEUX DEUXIEME HOMME »* (T) (B-III-8/03/1991-p1-201) *« FREE DOM Le mystère du "numéro deux" »* (T) (B-III-8/03/1991/p.3-202)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- ministre des DOM/ Camille Sudre - le « 2e homme »	*« Louis Le Pensec dénonce Sudre et son "numéro 2" UN MYSTERIEUX DEUXIEME HOMME »* (T) (B-III-8/03/1991-p.1-201)

9 mars 1991 :

Arguments : les commentaires se poursuivent autour des événements de violence, maintenant ainsi un état de tension médiatique. La « une » de l'édition est consacrée à une « *BATAILLE D'EXPERTS* » à propos de l'incendie du dépôt Fo-Yam qui finalement n'aurait pas fait de victime. En page intérieure, les commentaires de différents hommes politiques sont eux-mêmes commentés dans un éditorial du rédacteur en chef mettant en cause le leader du Parti Communiste : des arguments de valeurs et de justice sont employés *(« Un chaos social doublé d'une politique des nervis » « La Réunion des Palant Vergoz, Vergès, Aubry et consort, la Réunion des "200 personnes" (comme il y a la France des 200 familles)* ».

Métaphores : en titrant en première page : « *Officiellement pas de victime chez Fo-Yam BATAILLE D'EXPERTS* », le journal emprunte une nouvelle métaphore de combat qui s'inscrit dans la continuité événementielle des éditions précédentes, même si, finalement, aucun événement véritablement nouveau concernant *FreeDom* n'est à relater.

Actes de communication :

Relation journalistique : cette information relative aux événements du 24 février précédent permet de relancer quelque peu un effet médiatique d'alerte, en baisse depuis le 1er mars (c'est-à-dire la fin du pic de crise). L'autre information est constituée par la relation du point de vue du Parti Communiste Réunionnais qui répond aux attaques de l'évêché à son encontre (« *LE PCR CONTRE ATTAQUE "Il faut que Mgr Aubry parle"* »), occasion qui permet au rédacteur en chef de produire un petit billet d'humeur. Jean-Louis Rabou remet en cause ce qu'il considère être la notabilité du leader du PCR, Paul Vergès, fidèle à son « devoir d'impertinence » inhérent à sa propre représentation de l'exercice du métier de journaliste : « *OPINION Encore messire...* ».

Mise en forme typographique : un gros titre de « une » et une photo des décombres de l'entrepôt Fo-Yam constituent l'information principale de l'édition. Une « cheminée» à droite de la page propose plusieurs titres, dont celui lié à la réaction du PCR qui occupe une pleine page intérieure avec photo en gros plan des dirigeants de ce Parti. La relation des expertises liées à l'incendie remplit également une pleine page avec deux photos des décombres et trois encadrés.

Format de production : cette édition, toujours en phase dramatique décroissante, relance un nouvel appel en faisant intervenir la justice, le juge d'instruction ayant demandé de nouvelles expertises dans l'affaire de l'incendie de l'entrepôt Fo-Yam. Elle propose donc un acte judiciaire supplémentaire qui permet de prolonger l'événement. Est relatée également une conférence de presse du leader du PCR, Paul Vergès qui s'en prend à l'évêque (« *EVENEMENTS Le PCR invite Mgr Aubry à parler* »), ce qui met en scène un différend d'acteurs institutionnels, présents d'une manière récurrente dans l'espace médiatique du *Quotidien.*

9 mars 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- valeurs - justice - analogie	« *Un chaos social doublé d'une politique des nervis* » « *La Réunion des Palant Vergoz, Vergès, Aubry et consort, la Réunion des "200 personnes" (comme il y a la France des 200 familles)* » (E) (B-III-8/03/1991-p.4-204)
Procédé 2 : METAPHORES	
- militaire	« *Officiellement pas de victime chez Fo-Yam BATAILLE D'EXPERTS* » (T) (B-II-9/03/1991-p.1-203)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- gros titre de « une » + photo - 1 page réaction PCR + billet rédac chef	« *Officiellement pas de victime chez Fo-Yam BATAILLE D'EXPERT* » *(T) (B-III-9/03/1991-p.1-203)* « *EVENEMENTS Le PCR invite Mgr Aubry à parler* » (T) (idem)

- 1 page article Une	*«LE PCR CONTRE- ATTAQUE "Il faut que Mgr Aubry parle »* (T) (B-III-9/03/1991-p.4-204) *« OPINION Encore messire... »* (T) (idem) *« UNE VICTIME CHEZ FO-YAM MAIS...Bras de fer chez les microscospes »* (T) (B-III-9/03/1991-p.5-205)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- experts et juge d'instruction - PCR/Mgr Aubry	*« Officiellement pas de victime chez Fo-Yam BATAILLE D'EXPERTS »* (T) (B-III-9/03/1991-p.1-203) *« EVENEMENTS Le PCR invite Mgr Aubry à parler »* (T) (idem)

9/03/1991

☐ OPINION

Encore messire...

Les Américains signaient des marchés pour reconstruire Koweït City et Bagdad alors que la guerre démarrait à peine. Les affaires sont les affaires.

A Saint-Denis, tandis que les événements battaient son plein et que l'on commençait à compter les morts, le Parti communiste réunionnais négociait son entrée dans le projet Téle Liberté et sa part du gâteau. A chacun son heure. A chacun son aubaine.

Somme toute, Paul Vergès n'a pas démenti grand chose, hier, lors de sa conférence de presse, pour ne pas dire rien, et le « *puzzle* » dont il parle pourrait bien se refermer sur lui.

Si sa proposition du mardi 26 était aussi désintéressée qu'il le laisse entendre, pourquoi Camille Sudre se serait-il dédit dès le lendemain ?

Il en va de même avec l'énigme Malbrouck. Pour avoir raison (mais cet homme a-t-il eu une seule fois tort dans sa vie ?), Paul Vergès adopte la tactique qui consiste à ne pas aller jusqu'au bout d'un raisonnement au demeurant logique. C'est ainsi que s'il demande « *qui a donné l'ordre* » de parler d'armes à feu ou de les faire disparaître il oublie de demander qui a décidé de faire apparaître tout subitement en lieu et place une arme blanche qui jusque là n'y était pas.

Paul Vergès n'est certainement pour rien dans le déclenchement proprement dit des événements qui ont endeuillé Saint-Denis. Comme d'autres, qui jouent les autruches, il a été débordé par le mal réunionnais : un chaos social doublé d'une poliboue des nerfs. Ensuite, à la façon des billards qui n'ont fait que suivre une poignée de nervis-casseurs, il n'a fait qu'essayer de récupérer l'affaire à son avantage politique. Pourquoi s'en serait-il privé d'ailleurs ? N'est-ce pas le préfet en personne qui lui aurait « *demandé de tenter de trouver une solution* ? » Car voilà où le bât blesse encore. Paul Vergès n'est-il plus maire ou député ? Qu'importe. Il est roi. Rien ne se fait sans lui. Quand il rote on accourt et les retardataires le prient de re-roter. « *Encore messire* ». Molière est assurément né trop tôt. Il aurait aimé croquer la Réunion. La Réunion des Paiant Vergoz, Vergès, Aubry et consorts. La Réunion des « *200 personnes* » (comme il y a la France des 200 familles) qui se pâment d'aise aux couchers et aux levers du roi et des ducs leurs cousins...

Jean-Louis RABOU

12 mars 1991 :

Arguments : en phase d'accalmie, le procédé d'alerte est toutefois maintenu par un appel de « une » qui renvoie à un article de page intérieure relatant une entrevue qui a tourné court entre Camille Sudre et le préfet.

Métaphores : l'appel est maintenu par ce petit titre de « une » : « *FREE DOM Camille Sudre et le préfet : le divorce* », métaphore familiale et amplificatrice qui entend marquer la difficulté des négociations en cours ; l'effet est renforcé en page intérieure par un autre titre métaphorique qui emprunte un vocabulaire au registre policier, mais avec un ton humoristique (« *SUDRE CHEZ LE PRÉFET "Circulez, y'a rien à voir"* »).

Actes de communication :

Relation journalistique : l'article qui relate et commente cette courte entrevue (« *SUDRE CHEZ LE PREFET "Circulez, y'a rien à voir"* ») est situé en page intérieure. On constate que les titres et la mise en événement de cette rencontre, qui devient ainsi médiatisée, participent à une nouvelle dramatisation possible du dossier *FreeDom*, à une sorte de préparation des protagonistes à un nouvel affrontement. Le journal prend part également au procédé grâce à l'accompagnement médiatique du leader de *FreeDom* dans ses démarches, officielles ou non.

Mise en forme typographique : un petit titre d'appel en « cheminée de une » et un article en page intérieure forment ce nouvel appel.

Format de production : l'édition du jour remet une énième fois en scène (petit titre en cheminée de « une » et article de page intérieure) deux figures personnalisées et symboliques du mouvement social de ce sous-corpus : Camille Sudre et le préfet. La métaphore de la rupture conjugale (« *FREE DOM Camille Sudre et le préfet : le divorce* ») amplifie l'aspect simplement anecdotique d'un entretien infructueux, toujours dans une logique de dramatisation médiatique récurrente : l'opposition entre les deux hommes existe en fait depuis le début du conflit.

12 mars 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
amplification	« *FREE DOM Camille Sudre et le préfet : le divorce* » (T) (B-III-12/03/1991-p.1-206)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- familiale - policière	« *FREE DOM Camille Sudre et le préfet : le divorce* » (T) (B-III-12/03/1991-p.1-206) « *SUDRE CHEZ LE PRÉFET "Circulez, y'a rien à voir"* » (B-III-12/03/1991-p.3-207)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- petit titre d'appel en	« *Camille Sudre et le préfet : le divorce* » (T) (B-III-

cheminée de Une - 1 article intérieur avec photo	12/03/1991-p.1-206) *« SUDRE CHEZ LE PREFET "Circulez, y'a rien à voir"* (T) (B-III-12/03/1991-p.3-207)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Camille Sudre/Préfet	*« FREE DOM Camille Sudre et le préfet le divorce »* (T) (B-III-12/03/1991-p.1-206)

13 mars 1991 :

Arguments : l'intensité dramatique légèrement retombée depuis quelques jours est toutefois maintenue par des annonces en « une » (appel de *FreeDom* à participer à un pique-nique le dimanche suivant à la Jamaïque). En page intérieure, le rédacteur en chef commente les événements utilisant des arguments de lien déductifs. Son objectif consiste à mieux positionner ses propres valeurs de dénonciation de rapports sociaux basés selon lui sur le pouvoir concentré par quelques-uns. Les leaders de courants opposés (Camille Sudre, évêque, et PCR), mais qui partagent eux-mêmes une notoriété commune, se voient tous remis en cause. Selon le rédacteur en chef, ces leaders utiliseraient la situtation sociale difficile de la Réunion pour accroître leur influence personnelle.

Métaphores : le journal mobilise à nouveau, lançant une nouvelle alerte, qui précédera un pic de crise, en évoquant l'organisation du « pique-nique » des sympathisants de *FreeDom* ; dans un article de relation commentée, le rédacteur en chef utilise une métaphore guerrière en évoquant une « riposte ».

Actes de communication

Relation journalistique : le pique-nique doit avoir lieu sur la route de l'aéroport le dimanche suivant, précisément sur le trajet emprunté par le Premier ministre, Michel Rocard, au même moment. Un article signé du rédacteur en chef donne l'information sur un ton de commentaire empreint d'ironie : « *La riposte reprend. Le peuple de FreeDom est convié dimanche à un pique-nique sur la route de l'aéroport de Gillot. Histoire de faire une haie d'honneur à Michel Rocard et Louis Le Pensec* ».

Mise en forme typographique : un titre en appel de « une» (en « cheminée » sur la droite) et un article sur une demi-page intérieure avec une photo donnent l'information.

Format de production : l'annonce-appel du pique-nique est reprise en compte par le journal « *Le préfet ne veut plus voir Camille Sudre ? Eh bien dimanche le peuple de Free Dom ira accueillir le Premier ministre sur la route de Gillot.* Un article signé du rédacteur en chef, commente cette possible reprise de la contestation, à la fois en l'alimentant et en se distanciant vis-à-vis de certains procédés, jugés démagogiques, de mobilisation populaire.

13 mars 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- lien - valeurs dénonciatrices	« *FREE-DOM Pique-nique dimanche à la Jamaïque* » (T) (B-III-13/03/1991-p.1-208) « *Camille Sudre, l'évêque, le PCR. Ce n'est pas un hasard. Les trois gèrent le même fond de commerce. C'est la pauvreté, mère de toutes les crédulités qui les fait riches* » (E) (B-III-13/03/1991-p.6-209)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
guerrière	« *La riposte reprend* » (E) (B-III-13/03/1991-p.6-209)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- petit titre d'appel en Une - 1/2 page d'article-commentaire	« *FREE DOM Pique-nique dimanche à la Jamaïque* » (T) (B-III-13/03/1991-p.1-208) «*La riposte reprend. Le peuple de Free Dom est convié dimanche à un pique-nique sur la route de Gillot. Histoire de faire une haie d'honneur à Michel Rocard et Louis Le Pensec* » (E) (B-III-13/03/1991-p.6-209)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
sympathisants de *FreeDom*	« *FREE DOM Pique-nique dimanche à la Jamaïque* » (T) (B-III-13/.03/1991-p.1-208)

15 mars 1991 :

Arguments : une nouvelle phase de mobilisation médiatique est entamée par l'édition du jour qui publie une interview exclusive du président du C.S.A., en annonçant cette interview sur une grande partie de la « une ». Un chapeau de recadrage introduit l'article.

Métaphore : une métaphore de personnification caractérise le grand titre, en phase de pré-alerte : « *EXCLUSIF LE CSA PARLE* ». L'organisme chargé de délivrer les fréquences est ainsi représenté comme une entité, qu'il sera ensuite facile de diaboliser ; cette personnification prend le visage (en « médaillon » sur la « une ») du président du Comité, et l'on peut observer les prémisses d'une participation active du journal à la construction médiatique du conflit symbolique autorité parisienne/sympathisants réunionnais de *FreeDom*, qui va se traduire quelques jours plus tard par de nouveaux troubles.

Actes de communication :

Relation journalistique : l'édition du jour relance l'attention sur le dossier *FreeDom* en publiant cette « interview exclusive » de deux pages.

Mise en forme typographique : l'interview est présentée en première page, grâce à un effet de bandeau et d'incrustation de photo, comme événement en soi, d'importance, soulignant son caractère d'exclusivité. Elle est publiée sur une double page intérieure avec une grande photo, sur six colonnes, de l'ensemble des membres du CSA. Un

petit encadré incrusté sur la photo annonce la suite de l'interview pour l'édition du lendemain : « *EXCLUSIF : INTERVIEW EXCLUSIVE DU PRÉSIDENT DU CSA JACQUES BOUTET : « Sudre ne nous a jamais écoutés* »

Format de production : l'édition propose un nouvel acte que le journal a entièrement construit, car il en est lui-même l'instigateur. L'interview « exclusive » du CSA, personnifié par son président, entend constituer un effet « scoop » qui permet de relancer l'alerte dramatique.

15 mars 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
recadrage	« *EXCLUSIF LE CSA PARLE* » (T) (B-III-15/03/1991-p.1-210)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
personnifaction	« *EXCLUSIF LE CSA PARLE* » (T) (B-III-15/03/1991-p.1-210)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- titre-bandeau + photo incrustée en Une - double page intérieure d'ITV	« *EXCLUSIF LE CSA PARLE* » (T) (B-III-15/03/1991-p.1-210) « *EXCLUSIF INTERVIEW EXCLUSIVE DU PRÉSIDENT DU CSA JACQUES BOUTET : « Sudre ne nous a jamais écoutés* » (T) (B-III-15/03/1991-p.7-212)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
Le CSA	« *EXCLUSIF LE CSA PARLE* » (T) (B-III-15/03/1991-p.1-210)

16 mars 1991 :

Arguments : une phrase de la suite de l'interview du président du C.S.A. publiée dans cette édition, sert de déclencheur médiatique, renforcé par la position d'autorité de l'interviewé. Le président du C.S.A. mentionne l'existence présumée de « *villages de brousse* », et le titre du jour : « *Interview exclusive du président du C.S.A. MOI BOUTET, TOI BROUSSE* » a ainsi recours à un effet stigmatisant qui va également participer à une amplification médiatique de la situation.

Métaphores : en reproduisant l'interview du président du CSA qui utilise un langage présenté par le journal comme post-colonial (« *C'est ainsi, souvent le seul divertissement possible dans des villages de brousse* »), et en le caricaturant à l'extrême dans son grand titre de « une », le journal joue à nouveau un rôle de déclencheur ; de nouvelles violences se produisent le soir même de la parution (on ne peut cependant pas montrer, ici, faute d'étude de réception, l'implication qu'a pu avoir le journal dans ce déclenchement). Une métaphore coloniale, on pourrait dire colonialiste, est utilisée comme effet d'appel.

Actes de communication :

Relation journalistique : le journal tente de relancer l'intensité dramatique du dossier *FreeDom* par un procédé de dramatisation qui met en avant une phrase, jugée significative et particulièrement maladroite, du président du CSA. Cette phrase est cristallisée dans le dessein de créer un effet médiatique mobilisateur.

Mise en forme typographique : la page de « une » présente un titre relativement provocateur en gros caractères (seule une cheminée de droite laisse la place à deux autres titres locaux). Une photo montage représente une régie ultramoderne, avec, incrustée en médaillon, la photo de Jacques Boutet. Le montage est signifiant : il cherche à montrer l'ignorance présumée du paysage réunionnais de Jacques Boutet qui imagine des « *villages de brousse* » à la Réunion. La suite de l'interview de la veille est publiée en page intérieure, qui comprend un billet d'humeur encadré intitulé « *La bourde* » dans lequel un journaliste souligne le décalage qui semble exister entre les autorités parisiennes et les aspirations réunionnaises. Le procédé consiste à isoler et à mettre en avant, en dramatisant, avec des bandeaux « *EXCLUSIF* », des gros titres, et des photos, les passages jugés par le scripteur les plus significatifs.

Format de production : en attaquant frontalement le président du CSA, le journal se positionne ainsi clairement dans le conflit.

16 mars 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
déclencheur et amplification médiatiques	« *Interview exclusive du président du CSA MOI BOUTET, TOI BROUSSE* » (T) (B-III-16/03/1991-p.1-213)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
colonialiste	« *Interview exclusive du président du CSA MOI BOUTET TOI BROUSSE* » (T) (B-III-16/03/1991-p.1-213)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- titre , photo de Une - 1page intérieure dont un encadré Humeur	« *Interview exclusive du président du CSA MOI BOUTET TOI BROUSSE* » (T) (B-III-16/03/1991-p.1-213) « *La télé, seul divertissement des villages de brousse* » (T) (B-III-16/03/1991-p.3-214) « *HUMEUR La bourde* » *(T encadré) (idem)*
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Jacques Boutet - Le Quotidien	« *Interview exclusive du président du CSA MOI BOUTET TOI BROUSSE* » (T) (B-III-16/03/1991-p.1-213) « *HUMEUR La bourde* » (T) (B-III-16/03/1991-p.3-214)

TERVIEW EXCLUSIVE DE Jacques Boutet

La télé, seul divertissement des villages de brousse »

is semaines après les événements déclenchés par la sie des émetteurs de Télé Free Dom, le CSA (conseil upérieur de l'audiovisuel) sort de sa réserve. Son résident, Jacques Boutet a accordé une interview usive au « Quotidien » (voir notre édition d'hier). La lication de cet entretien se poursuit aujourd'hui. Le os du président du CSA illustre la méconnaissance que les instances parisiennes peuvent avoir de La Réunion. Notamment, lorsque le président Boutet ure, sans sourciller, que « la télé est souvent le seul ertissement possible dans les villages de brousse ».

nd Monsieur Sapin dit Reunion est très demanse et consommatrice ovisuel », quelles sont nclusions que le CSA en

est vrai qu'il y a une très emande, et les conclu- on en tire sont celles indiquais tout à l'heure : se doit de répondre à cette de (et pas seulement le rnement) sous peine du très grand de voir des ons pirates occuper ce disponible ou de voir les habitants de ces dements se doter d'antennes oliques pour capter les ons des pays étrangers. émissions anglo-saxonnes ment, diffusées par satel- ne peut pas éternelle- critiquer les télévisions ères, critiquer les télévi- pirates et ne pas donner à e une télévision française aite »

ce que cela veut dire uelque soit le destin de eDOM, un nouvel appel ndidatures sera lancé par uatrième canal à la on ?

y a un projet sérieux, ou. n avons à l'évidence politique malthusienne, plaisir sadique qui consis- à distribuer les autorisa- au compte-gouttes. Nous ons voir équiper ces de- ents le mieux possible, plus grand nombre de et de la meilleure qualité e. Mais vous compren- en qu'il y a là un problème er... ».

quoi revient-il au CSA ager à la place des ope- privés le plan previ- de développement ociété privée, et à juger nce de la viabilité finan- 'une entreprise privée ? parce que la loi de 86 que le CSA doit choisir jets compte tenu de la e des opérateurs, du plu- de l'expérience et des es financières. Une de télévision coûte cher. un véritable problème. onnez l'autorisation à un qui, sur le papier, est un jet mais dont vous savez opérateurs n'ont pas les financiers de le réaliser. tromper soi-même, c'est les autres. Il en résultera rojet qui sera finalement les antennes n'aura rien vec le dossier qui vous a senté.

rdons ce qui s'est fait en qu'ont été données les ions à la Cinq et à la Sixième qui disant culturel ». Les sur le papier, sont des de télévision quasi par- vec tout ce qu'il faut pour enchanter l'essentiel. Et la à l'époque, s'est laissée par ces projets. Qu'est s été mis en place ? Je sse juge ! Quelle a été la quand on leur a fait des ions ? « Ça coûte trop us le ferons quand nous gagné suffisamment En attendant ont fait ce eut avec ce qu'on a »...

si c'est pour récidiver risque beaucoup plus outre-mer et que Sudre vous dise « Moi, je vous fais une télévision avec 6 millions »... Est-ce que, sérieusement, quelqu'un qui a une connaissance générale de ce que coûte la communication peut penser qu'avec un budget de cette importance on va faire une chaîne de télévision de qualité acceptable ? Personne ne peut le croire, personne ne peut le penser.

En France, les télévisions régionales, qui sont à peu près comparables, mais qui ont des ressources supérieures, parce que de plus grandes possibilités de publicité, ont des déficits annuels de 10 à 12 millions pour un budget total d'une vingtaine de millions. Il faut avoir les reins solides pour accepter une telle perte annuelle. Ce n'est évidemment pas quelques commerçants qui se groupent et quelques personnes de bonne volonté qui peuvent chaque année assurer un pareil déficit.

Pas de mécène

Est-ce la raison qui vous a amené à n'autoriser, dans un premier temps, qu'un canal sur lequel il y aurait une faible portion d'émissions en clair et le reste à péage ?

« Naturellement si Antenne Réunion avait eu les moyens de faire 24 heures sur 24 une chaîne en clair avec d'excellents programmes diffusés pour l'ensemble de l'île, hé bien nous ne demandons pas mieux !

D'ailleurs, le projet que nous aurions souhaité accepter, c'était cela. Nous n'avons pas limité l'appel à candidatures. Nous avons fait un appel pour une chaîne de plein exercice, diffusant 24 heures sur 24. Mais, quand on a regardé les projets et qu'on a discuté avec les opérateurs Antenne Réunion a dit « Nous ne pouvons pas émettre plus de... et encore, il nous faudra le temps, on ne peut pas démarrer tout de suite, il faut attendre un an, il faut que nous ayons certains frais qui soient couverts par un autre.

Et si le CSA s'est, dans un deuxième temps, rabattu sur cette complémentarité avec Canal Réunion, c'est parce qu'Antenne Réunion n'a pas pu assumer un projet complet et qu'en plus, pour 2 heures de diffusion, il fallait qu'un deuxième opérateur prenne à sa charge certains des frais de diffusion.

Est-ce bien raisonnable de se retrouver aujourd'hui avec une chaîne cryptée pour les deux tiers de diffusion sur ce canal, dont le péage (100 F/mois) représente 1/10e du revenu de 44 000 RMistes réunionnais ?

« C'est une réalité, mais il n'y a aucun généreux mécène qui se soit offert pour diffuser gratuitement des émissions sportives, culturelles, des films... Aucun ! »

D'une certaine manière c'est la fonction même que remplissait télé FreeDOM.

« Oui, mais en ne payant pas les droits. Alors c'est facile de distribuer gratuitement ce qu'on a volé !

Si vous dites à quelqu'un « Distribuez gratuitement » et que vous l'autorisez à voler ce qu'il distribue, vous pouvez avoir des candidats. C'est tout le problème : vous ne pouvez pas ne pas l'obliger à payer, vous ne pouvez pas instituer comme une règle que, parce qu'il y a des besoins d'images, le diffuseur va pouvoir diffuser sans payer les droits aux auteurs, sans payer les journalistes ou sans payer les charges sociales ou les frais de diffusion. A ce moment-là, il n'y a plus personne !

Vous verrez quand la Cour d'appel de Paris se prononcera. N'anticipons pas sur sa décision. Pour l'instant, il y a une condamnation, pour ces motifs, par un Tribunal de Grande Instance. Il y a une décision qui doit venir de la Cour d'appel au mois de septembre, attendons-la ».

Considérez-vous que la télévision a une fonction sociale à remplir dans une région dont 7 % de la population active est au chômage ?

« Certainement ».

Les villages de brousse

Est-ce que cela vous inspire des réflexions sur la nécessité de règles particulières pour cette région là ?

« Je vous disais plus haut, qu'il faudrait sans doute modifier les règles pour tenir davantage compte de la spécificité des DOM. Ce que vous signalez est une des caractéristiques. Ce sont des départements aussi où l'audiovisuel a plus d'importance qu'ailleurs, pour une population plus sensible à la musique, à l'image...

De notre correspondant à Paris

C'est aussi, souvent, le seul divertissement possible, dans des villages de brousse. Par conséquent, c'est vrai, la télévision à un rôle social et éducatif important. Mais le CSA ne peut pas tout faire : nous ne sommes pas des programmateurs, des producteurs, des diffuseurs, des régulateurs... Non ! Nous, tout ce que nous pouvons faire c'est essayer d'orienter les gens que nous avons engagé à faire des projets, en leur disant « Essayez. Est-ce que vous ne pouvez pas faire ce type d'émissions ? Est-ce que vraiment on n'arrivera pas à trouver localement un investisseur qui aurait intérêt à participer, ne serait-ce que par ce que ça lui donne une bonne image » ? Mais nous ne pouvons pas aller plus loin ».

Faudra-t-il attendre le premier bilan d'Antenne Réunion pour que soit envisagé un quatrième canal ?

« Non ! Si nous sommes saisis de projets sérieux, nous pouvons parfaitement ouvrir un quatrième canal sans avoir le bilan d'Antenne Réunion.

Et si, comme je le disais plus haut, un certain nombre de textes, étaient réformés pour permettre à ces chaînes d'avoir davantage de ressources, sans doute la solution serait plus facile à trouver ».

Vous dites qu'il faut tenir compte des spécificités des départements d'outre-mer, notamment dans les programmations, pour que les chaînes nationales y trouvent une audience. N'est-ce pas alors en contradiction avec l'ouverture d'un canal dont seule une portion congrue est occupée par le local ?

« Je le répète, si c'est le cas, c'est parce qu'ils ont dit ne pas pouvoir faire plus !

Mais je ne veux pas dire non plus, par spécificité, qu'il faut ne passer que des programmes locaux 24 heures sur 24. Sinon ce serait abandonner un point très important : ce sont des départements français et une grande partie de la grille doit être très largement commune.

Respecter la spécificité c'est, comme le fait FR3 avec ses décrochages locaux, avoir une production locale qui peut aussi profiter à la production nationale. Il ne faut pas voir uniquement le mouvement dans le sens métropole-DOM. Ces derniers doivent aussi concourir à la production nationale ».

Y-a-t-il dans les raisonnement du CSA, une nécessité de protéger RFO, notamment pour ce qui est des recettes publicitaires ?

« Non pas du tout. Non seulement il n'y a pas de désir du CSA de le faire, mais encore une fois, nous avons saisi le gouvernement de la disparité qu'il y aurait si RFO avait une possibilité de recettes publicitaires dans des secteurs interdits aux autres télévisions ».

Si le pouvoir politique demandait un assoupissement sur le cas de télé FreeDOM, le CSA obtempérerait-il ? Est-ce qu'il en a envie ? Est-ce qu'il le pourrait ?

« Je ne crois pas que le gouvernement intervienne sur ce dossier qui n'est pas de sa compétence. Un dossier est un dossier : si le gouvernement apporte certains éléments de solutions, j'en serai personnellement très heureux. Mais ces éléments sont relatifs au problème de RFO, à celui de la publicité et d'un assouplissement de la réglementation.

Le gouvernement peut intervenir simplement pour faire en sorte que la réalisation des projets soit moins difficile que ce qu'elle est aujourd'hui, et faire en sorte que ceux qui n'ont pas pu aboutir puissent le faire. C'est là que doit se limiter, me semble-t-il, l'intervention des pouvoirs publics.

Mais pas plus le gouvernement que le CSA ne peut piper les dés : favoriser l'un plutôt que l'autre ».

Alliance avec la presse

Qu'est-ce qui, dans la loi, impose au CSA de veiller à ce qu'il y ait, dans les projets déposés pour la Réunion, un réel pluralisme dans le tour de table puisque ce n'est pas, semble-t-il le cas en métropole, pour TF1, la Cinq ou M6 ?

« La loi prévoit, pour les chaînes nationales, qu'aucun des opérateurs ne détienne plus de 25 % du capital. Elle impose donc bien, dans le tour de table, un pluralisme. Le pluralisme, au niveau métropolitain, résulte aussi partiellement de ce que nous avons six chaînes terrestres.

La présence de la presse dans une télévision nous paraît une bonne chose, et c'est vrai que nous l'avons souhaitée. Cela n'était pas une condition. Si nous avons dit qu'un projet dans lequelle la presse locale serait représentée à parité nous paraissait présenter un grand intérêt, c'est qu'alors le pluralisme se trouverait consacré à l'échelon de la chaîne. Il n'y a encore qu'une chaîne privée à la Réunion, autant qu'elle ne soit pas la propriété d'un groupe politique ou financier.

Le fait que la presse participe au tour de table et au conseil d'administration est, de ce côté-là, une garantie.

Dans des régions très délimitées comme la Réunion, il nous paraît indispensable qu'il y ait une véritable synergie entre presse écrite et presse télévisée. Qu'elles ne s'ignorent pas et qu'à fortiori, elles ne se combattent pas.

Jacques Boutet, président du CSA.

Dans la question de l'élargissement de la publicité télévisée au secteur de la distribution, c'est vrai que cela pose problème à la presse locale qui tire de cette publicité une part importante de ses revenus. Ce problème est plus facile à résoudre s'il y a synergie. Faire en sorte que leurs intérêts ne soient pas contradictoires mais complémentaires, voilà ce qui nous a guidés ».

Télé liberté à souffert des événements

Est-ce que l'arrêt de télé FreeDOM a été, pour le CSA, le préalable indispensable à l'ouverture d'un nouvel appel à candidatures ?

« Non. Le vrai problème c'est qu'il n'y avait pas d'autre candidat. Lorsque nous avons lancé le premier appel à candidatures, nous n'avons pas posé comme préalable à FreeDOM d'arrêter.

Il se trouve qu'actuellement nous n'avons pas de projet. Il y a eu un temps celui de télé Liberté, mais il a souffert, à l'évidence, des événements qui se sont produits. Je n'en dirai pas plus ».

Le CSA maintient sa plainte ? Vous ne reviendrez pas dessus ?

« C'est une affaire qui ne relève plus de notre compétence. Le parquet a instruit, c'est une phase judiciaire. Seule la plainte relève de notre compétence. Ensuite, il appartient au parquet de décider, au juge d'instruction d'instruire et au tribunal de se prononcer. L'affaire reste entre les mains de la justice ».

Stephane MURACCIOLE

☐ *HUMEUR*

La bourde

Jacques Boutet est un homme de télévision. Et pas seulement pour les hautes fonctions qu'il exerce au CSA. Manifestement le président Boutet, garde-chiourme des ondes hertziennes est un fan de Guy Lux et de son émission séculaire, « Intervilles ». Souvenez-vous de l'image grotesque que l'animateur-télé avait donnée de la Réunion en juillet dernier : habillé en Tartarin de banlieue, planté dans un décor de singes, de serpents et de forêt vierge. Ces images n'ont pas échappé à M. Boutet. Sinon, comment expliquer autrement cette conviction qui est la sienne, que « *la télévision est souvent le seul divertissement possible dans les villages de brousse* ». Paris est loin, certes. Mais tout de même. Il est un certain degré de fonction d'Etat qui ne supporte pas ce genre d'inepte. Naïvement, nous croyions le pinacle à l'abri de telles bévues. Erreur. Et s'il est vrai que parfois, notamment lors des campagnes électorales, la Réunion, c'est un peu la jungle, il ne faut pas en déduire que ce bout de terre française, qui a statut de département, est en fait un Etat sauvage. Le préfet n'a pas de porteurs à fouetter, Camille Sudre n'a ni pagne sur les fesses, ni os dans le nez. Allez, M. Boutet, sans rancune. Venez voir par vous même, depuis le temps que l'homme en blanc vous invite.

Vous découvrirez que Gillot n'est pas infesté de lions et si, à Saint Denis, il y a un Chaudron, il n'y a pas de cannibales autour.

Jean Noël FORTIER

18 mars 1991 :

Arguments : les manifestations de rue survenues la veille font la « une » de l'édition du jour, et sont relatées sur plusieurs pages intérieures. Le rédacteur en chef signe deux billets d'humeur dans ces pages intérieures, billets d'autorité, dans lesquels il se positionne clairement, dénonçant d'une part le Premier ministre, Michel Rocard, qu'il considère responsable de la mauvaise gestion de la crise de *Free Dom*, et d'autre part l'attitude des pouvoirs publics, en général au sujet de la saisie les émetteurs de *FreeDom*.

Métaphores : l'édition marque le début du troisième pic de crise intensif du corpus. Des jeux de titres et des photos spectaculaires la caractérisent, avec plusieurs procédés métaphoriques traduisant une volonté d'accroche médiatique forte dans la relation des émeutes violentes de la veille. Une première métaphore accidentologique, mythologique, forte, (« *LE CHAOS* »), en titre de « une », annonce une édition particulièrement étoffée dans la relation de ces émeutes. D'autres titre appartenant à un registre métaphorique infantile introduisent les articles relatant et commentant la visite du Premier ministre, Michel Rocard : « *VISITE ÉCLAIR ET RYTHME MARATHON Je ne suis pas le Père Noël* », « *DE LA JAMAÎQUE AU BARACHOIS Discussion et jeu de cache-cache* ». La violence est caractérisée par d'autres métaphores ontologiques (« *Nouvelles flambées de violence au Chaudron* », « *HUMEUR De l'insulte au mépris* », « *Gesticulations* »), ou encore d'orientation, hiérarchisant des niveaux de valeurs (« *ENTRETIENS À LA PREFECTURE L'audiovisuel relégué au second plan* »).

Actes de communication :

Relation journalistique : cette édition suit l'alerte de l'interview de président du CSA. Elle annonce « *LE CHAOS* » à propos d'une manifestation « *spontanée* », à « *l'ambiance chaude mais malgré tout sympa...* » qui a débouché, le soir venu, sur des scènes de violence identiques à celles connues les jours précédents : « *VOITURES INCIENDIÉES, MAGASINS PILLÉS, BARRAGE DE RUES Nouvelle flambée de violence au Chaudron* ». La visite du Premier ministre, Michel Rocard, est traitée dans des articles séparés. Dans l'ensemble, une pagination plus étoffée marque un accroissement de l'intensité dramatique de la couverture médiatique des manifestations : ces articles sont une nouvelle fois regroupés, matérialisés, sous une têtière « *EVENEMENTS* ».

Mise en forme typographique : le pic de crise est marqué par un gros titre hyperbolique et alarmiste de « une » qui coiffe une grande photo de magasins pillés avec, en médaillon incrusté, une photo de la visite de Michel Rocard ; les photos ne sont pas légendées car suffisamment significatives par elles-mêmes. Sept pages

intérieures relatent et commentent les manifestations, et deux billets d'humeur, signés du rédacteur en chef, complètent ces commentaires.

Format de production : on retrouve les mêmes acteurs que dans des précédentes éditions de crise : manifestants freedomiens, pilleurs, forces de l'ordre, commentateur journalistique (en l'occurrence le rédacteur en chef), André Fontaine, auxquels il faut ajouter les institutionnels, Michel Rocard (Premier ministre) et Éric Boyer (président du Conseil Général). Ces acteurs principaux réapparaissent à chaque intensification dramatique de la médiatisation événementielle, puis laissent la place à des acteurs secondaires qui commentent, dressent les bilans, ou relancent l'attention, lors des phases de non-événements.

18 mars 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- métaphore dramatique dénonciation positionnement	« *LE CHAOS* » (T) (B-III-18/03/1991-p.1/215) « *Il (M. Rocard) a "bâclé" les plus graves événements qu'ait jamais connus la Réunion* » (E) (B-III-18/03/1991-p.5-218) « *... c'est la dérobade de Michel Rocard qui a mis hier le feu aux poudres* » (E) (B-III-18/03/1991-p.9-221)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- accidentologique - infantiles - ontologiques - d'orientation	« *LE CHAOS* » (T) (B-III-18/03/1991-p.1/215) « *VISITE ÉCLAIR ET RYTHME MARATHON Je ne suis pas le Père Noël* » (T) (B-III-18/03/1991-p.3-116) « *Nouvelle flambée de violence au Chaudron* » (T) (idem) « *DE LA JAMAÏQUE AU BARACHOIS Discussion et jeu de cache-cache* » (B-III-18/03/1991-p.4-217) « *HUMEUR De l'insulte au mépris* » (T) (B-III-18/03/1991-p.9-221) « *Gesticulations* » (T) (B-III-18/03/1991-p.5-218) « *ENTRETIENS À LA PREFECTURE L'audiovisuel relégué au second plan* » (T) (B-III-18/03/1991-p.13-222)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- uniques gros titre et photos en « une » - 7 pages intérieures; avec page photo-légendes et deux encadrés d'opinion	« *LE CHAOS* » (T) (B-III-18/03/1991-p.1-215) « *VOITURES INCIENDIÉES, MAGASINS PILLES, BARRAGE DE RUES Nouvelle flambée de violence au Chaudron* » (T) (B-III-18/03/1991-p.3-216) « *VISITE ÉCLAIR ET RYTHME MARATHON Rocard : Je ne suis pas le Père Noël* » (T) (idem) « *DE LA JAMAIQUE AU BARACHOIS Discussion et jeu de cache-cache* » (T) (B-III-18/03/1991-p.4-217) « *CHASSE A L'HOMME Les élus bastonnent* » (idem) « *JEUNES CASSEURS A L'OEUVRE Ils sont passés par ici* » (T) (B-III-18/03/1991-p.5-218) « *HUMEUR Gesticulations* » (T) (idem) « *PIQUE-NIQUE A LA JAMAIQUE Repas à emporter* » (T) (B-III-18/03/1991-p.6-219) « *HUMEUR De l'insulte au mépris* » (T) (B-III-18/03/1991-p.9-221)

	« ENTRETIEN A LA PREFECTURE L'audiovisuel relégué au second plan » (T) (B-III-18/03/1991-p.13-22)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Michel Rocard - manifestants/forces de l'ordre - jeunes casseurs -rédacteur en chef - André Fontaine - Eric Boyer	Photo de Une (B-III-18/03/1991-p.1-215) *« MICHEL ROCARD Je ne suis pas le Père Noël »* (T) (B-III-18/03/1991-p.3-216) *« DE LA JAMAIQUE AU BARACHOIS Discussion et jeu de cache-cache »* (T) (B-III-18/03/1991-p.4-217) *« JEUNES CASSEURS A L'OEUVRE Ils sont passés par ici »* (T) (B-III-18/03/1991-p.5-218) *« HUMEUR Gesticulations »* (T) (idem) *« Humeur De l'insulte au mépris »* (T) (B-III-18/03/1991-p.9-221) *« André Fontaine : "Les boug' viennent à la Réunion avec des valises pleines de promesses mais ils ne font jamais rien" »* (Légende) (B-III-18/03/1991-p.6-219) *« Eric Boyer a été le premier invité à être reçu par le Premier ministre »* (Légende) (B-III-18/03/1991-p.13-222)

19 mars 1991 :

Arguments : l'intensité dramatique est maintenue par un procédé d'amplification médiatique.

Métaphores : toujours marquée par un pic de crise, cette édition utilise d'abord, en gros titre de « une », une métaphore ontologique forte d'entité (« *L'ACHARNEMENT* »), puis une métaphore d'orientation (« *Le face à face* ») afin de situer physiquement les protagonistes du conflit. Pour décrire l'état d'incertitude provoqué par ces événements, une métaphore de catégorisation des élus, unis dans des sentiments communs que le journal leur attribue, est ensuite utilisée dans un titre : « *La classe politique dans l'expectative* ». Enfin, une métaphore de personnification déjà notée pour qualifier le média *Télé FreeDom* permet de maintenir un état d'alerte médiatique, hyperbolique : « *TÉLÉ FREE-DOM EST MORTE Pour protester, la radio arrête* ».

Actes de communication :

Relation journalistique : l'édition du jour maintient le pic de crise en relatant les affrontements qui se sont déroulés à Saint-Denis la nuit précédente. Les faits et la situation générale sont largement décrits et commentés.

Mise en forme typographique : un gros titre en « une » coiffant la photo d'une boutique chinoise pillée donne le ton. Les articles divers (évoqués plus haut) sont répartis sur cinq pages intérieures locales, sans matérialisation particulière.

Format de production : la poursuite du pic de crise s'effectue avec les mêmes acteurs principaux : « *casseurs* », émeutiers, forces de l'ordre. La « *classe politique* » réapparaît également et le journal rend compte de quelques réactions. Un élu municipal, Michel Chane Liat, mis en cause dans une précédente édition à propos de milices municipales, réagit également. Un acteur secondaire, « *Le mystérieux homme*

en jaune », reconnu par quelques témoins durant les émeutes, intervient comme élément de dramatisation guerrière. On retrouve les commerçants qui dressent leur bilan, et enfin un portrait de la nouvelle présentatrice d'*Antenne Réunion*, Laurence Ostoloza. Le nombre relativement important d'acteurs permet au journal d'étoffer la pagination, caractéristique du maintien du pic de crise.

19 mars 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
amplification dramatique	« *L'ACHARNEMENT* » (T) (B-III-129/03/1991-p.1-223)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- ontologique - catégorisante - personnification	« *L'ACHARNEMENT* » (T) (B-III-19/03/1991-p.1-223) « *La classe politique dans l'expectative* » (T) (B-III-19/03/1991-p.4-225) « *TÉLÉ FREE-DOM EST MORTE Pour protester, la radio arrête* » (T) (B-III-19/03/1991-p.7-228)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- gros titre de Une + photo - 5 pages intérieures	« *L'ACHARNEMENT* » (T) (B-III-19/03/1991-p.1-223) « *Boulevard Doret, les "casseurs" inorganisés ont pillé une modeste boutique chinoise* » (E) (idem) « *Le face à face* » (T) (B-III-1903/1991-p.3-224) « *APRÈS LA VISITE DE MICHEL ROCARD La classe politique dans l'expectative* » (T) (B-III-19/03/1991-p.4-225) « *Le bilan de la nuit* » (T) (B-III-19/03/1991-p.5-226) « *ANTENNE REUNION Premier JT dans un fauteuil* » (T)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- « casseurs inorganisés » - manifestants/forces de l'ordre - « classe politique » - « mystérieux homme en jaune » - commerçants - Michel Chane-Liat - institution judiciaire - Laurence Ostoloza (Antenne Réunion) - Camille Sudre	« *Boulevard Doret, les "casseurs" inorganisés ont pillé une modeste boutique chinoise* » (Légende de Une) (B-III-19/03/1991-p.1-223) « *NUIT TENDUE Le face à face* » (T) (B-III-19/03/1991-p.3-224) « *APRES LA VISITE DE MICHEL ROCARD La classe politique dans l'expectative* » (T) (B-III-19/03/1991-p.4-225) « *Le mystérieux homme en jaune* » (T) (idem) « *LES DEGATS DU COTE DES COMMERCANTS Dissuasif pour les entreprises* » (T) (B-III-19/03/1991-p.5-226) « *MICHEL CHANE LIAT ET LES MILICES MUNICIPALES « Nous avons la conscience tranquille* » (T) (B-III-19/03/1991-p.6-227) « *TRIBUNAL CORRECTIONNEL Casseurs et pilleurs, même combat* » (T) (idem) « *ANTENNE REUNION Premier JT dans un fauteuil* » (T) (B-III-19/03/1991-p.7-228) « *Look BCBG pour le premier JT de Laurence Ostoloza* » (légende) (idem) « *TELE FREE-DOM EST MORTE Pour protester, la*

	radio arrête » (T) (idem) « *Camille Sudre a qualifié de honteuse pour la démocratie la visite de Michel Rocard* » (légende photo) (idem)

20 mars 1991 :

Arguments : on remarque toujours un maintien d'un pic de crise médiatique, avec un titre de « une » amplificateur.

Métaphores : ce pic de crise se poursuit dans un état d'alerte médiatique quasi militaire. Une première métaphore familière dans le grand titre de « une » (« *RAS-LE-BOL* ») donne le ton, à côté d'un autre petit titre d'appel, à la métaphore mortuaire et personnifiante : « *PROTESTATION* Demain "journée île morte" ». Un registre plus familier (« *COMMERCES CASSÉS ET DÉVALISÉS Gens qui cassent et gens qui trinquent* ») et une métonymie guerrière (« *LES ÉMEUTIERS MATÉS Nuit de couvre-feu dans Saint-Denis-Est* »), en pages intérieures, donnent une représentation dramatique de ce qui est décrit comme une quasi-guerre civile généralisée, alors que les émeutes et le mouvement ne concernent en fait que quelques quartiers du chef-lieu du département. Cette globalisation à l'échelle îlienne fait ainsi partie de la construction médiatique de la crise, la majeure partie des autres villes de l'île n'étant pas, en fait, concernée par ces événements.

Actes de communication :

Relation journalistique : aucun nouveau trouble n'est survenu la veille au soir, mais le journal utilise cette absence de faits nouveaux, pour construire l'événement couvre-feu. La page de « une » exprime sur un ton interrogatif une tendance exprimée par certains acteurs du monde économique et politique qui aspirent à un retour au calme : « *RAS-LE-BOL* », « *Dans les rues régnait une ambiance de couvre feu. Simple pause ou retour au calme ?* »). Une opération prévue pour le lendemain est annoncée : « *PROTESTATION Demain journée "île morte"* ». Le rédacteur en chef s'essaie dans un article de page intérieure à une corrélation explicative entre la diffusion d'un match de football le soir à la télévision et le calme régnant dans les rues du chef-lieu.

Mise en forme typographique : le pic de crise est maintenu, malgré le retour au calme constaté la veille, par un titre alarmiste et la photo de blindés de la gendarmerie en « une ». Trois pages intérieures, non matérialisées par une têtière, reviennent sur les commentaires des événements des jours passés.

Format de production : aucun événement n'est survenu la nuit dernière, et l'édition de ce matin va justement médiatiser ce calme, en évoquant le « couvre-feu ». L'accent est mis sur les réactions d'acteurs déjà connus : commerçants, politiques (U.C.L, Louis Virapoullé), Le rédacteur en chef signe un article dans lequel il exprime des opinions déjà formulées, notamment sur la responsabilité de certains décideurs sociaux, qui se situent selon lui, en amont des violences.

20 mars 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- pic de crise - amplification	« *RAS-LE-BOL* » (B -III-20/03/1991-p.1-229)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- familière - mortuaire - populaire - métonymie guerrière	« *RAS-LE-BOL* » (T) (B-III-20/03/1991-p.1-229) « *PROTESTATION Demain journée "journée "île morte" »(idem)* « *COMMERCES CASSÉS ET DÉVALISÉS Gens qui cassent et gens qui trinquent* » (T) (B-III-20/03/1991/p.5-231) « *LES ÉMEUTIERS MATÉS Nuit de couvre-feu dans Saint-Denis-Est* » (T) (B-III-20/03/1991-p6-232)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- gros titre de « une » + photo + petit titre appel - trois pages intérieures	« *RAS-LE-BOL* » (T) (B-III-20/03/1991-p.1-229) « *Dans les rues régnait une ambiance de couvre feu. Simple pause ou retour au calme ?* » (E) (idem) « *PROTESTATION Demain journée "île morte"* » (T) (idem) « *LES ÉMEUTIERS MATÉS nuit de couvre-feu dans Saint-Denis Est* » (T) (B-III-20/03/1991-p.6-232)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- commerçants - l'union centriste et libérale - Louis Virapoullé - rédacteur en chef	« *LES COMMERCANTS FERMENT LEURS BOUTIQUES Demain journée "île morte"* » (5t) (B-III-20/03/1991-p1-230) « *L'UCL ANALYSE LES "EVENEMENTS" "De plus en plus inquiétant"* » (T) (idem) - « *Louis Virapoullé circonspect* » (T) (B-III-20/03/1991-p.5-231) « *LES ÉMEUTIERS MATÉS Nuit de couvre-feu à Saint-Denis Est* » (T article de J/L. Rabou) (B-III-20/03/1991-p.6-232)

21 mars 1991 :

Arguments : le pic de crise médiatique est toujours maintenu : « *LA TRAQUE* » (gros titre à la « une »). Les événements sont commentés dans un éditorial d'humeur qui repose encore sur des valeurs : le rédacteur en chef déplore que les accalmies dans les émeutes soient liées à la retransmission de matchs de football : « *La Réunion a encore beaucoup de chemin à faire avant de sortir du fénoir. Avant de sortir de la boîte à images pour enfin entrer dans le chemin de la réalité* ».

Métaphores : la relation médiatique s'inscrit avec des métaphores guerrières, de chasse dans le titre de « une » (« *LA TRAQUE* »), et également avec une métaphore tauromachique en page intérieure : « *La corrida des Calebassiers et des Camélias* ».

Actes de communication :

Relation journalistique : en phase de pic de crise intense, les faits peuvent être amplifiés, même s'ils ne concernent que quelques acteurs. C'est un peu le cas de la médiatisation en « une » d'un affrontement qui s'est déroulé la veille au soir et qui donne lieu au grand titre-photo de la première page. Les journalistes du *Quotidien* ont pu assister aux faits qui sont reproduits sur une page de photos légendées de la sorte : « *Il est près de 22 heures. Le rond-point du boulevard Sud vient d'être témoin d'une nouvelle flambée de violence. En face du CROUS, deux voitures flambent pendant que les forces de l'ordre interpellent sans ménagement trois jeunes casseurs pris en flagrant délit. De nouveau, une chape de silence s'abat sur le quartier* ».
Réactions et autres relations des faits, circonscrits seulement à quelques endroits de la ville, composent les quatre pages intérieures relatives aux faits.
Mise en forme typographique : une unique photo-titre représentant un policier à l'affût, casqué et armé, compose la quasi totalité de la « une » : un seul titre « noir au blanc en manchette » est consacré au football. Les événements de la veille au soir, localisés dans un surtitre « *Les événements de Saint-Denis-Est* », sont relatés et commentés dans un article intérieur d'opinion par le rédacteur en chef. Une page photos montre les violences de la veille. Quatre pages intérieures dans l'ensemble sont consacrées aux événements.
Format de production : les quelques affrontements entre forces de l'ordre et jeunes qui ont eu lieu la nuit précédente, permettent à l'édition du jour de maintenir la dramatisation, notamment en faisant apparaître ces acteurs dans des photos légendes prises de nuit. Le rédacteur en chef prend en charge un discours d'analyse des faits (« *Humeur Vive le football* »). Puis d'autres acteurs secondaires déjà connus apparaissent à nouveau, mais avec une approche plus nationale : « *LOUIS LE PENSEC AU "TELEGRAMME DE BREST" La priorité n'est pas à une réforme institutionnelle à la Réunion* », « *LE PCF ET LA REUNION La visite de Rocard "a aggravé le mécontentement"* ».
Enfin, l'institution judiciaire est présente dans un compte rendu d'audience. Les acteurs principaux (jeunes + forces de l'ordre) constituent l'essentiel de la pagination de cette édition. Leur nombre est relativement limité, mais la mise en scène en direct captée par l'objectif du photographe a permis de présenter des pages photos-légendes particulièrement accrocheuses.

21 mars 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- pic de crise - valeurs	« *LA TRAQUE* » (T) (B-III-21/03/1991-p 1-233) « *La Réunion a encore beaucoup de chemin à faire avant de sortir du fénoir. Avant de sortir de la boîte à images*

	pour enfin entrer dans le chemin de la réalité » (E) (B-III-21/03/1991-p.3-235).
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- de chasse guerrière - tauromachique	« *LA TRAQUE* » (T) (B-III-21/03/1991-p1-233) « *La corrida des Calebassiers et des Camélias* » (T) (B-III-21/03/1991-p.3-255)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- gros titre de une + photo sans légende - 4 pages intérieures	« *LA TRAQUE* » (T) (B-III-21/03/1991-p.1-233) « *Il est près de 22 heures. Le rond-point du boulevard Sud vient d'être témoin d'une nouvelle flambée de violence. En face du CROUS, deux voitures flambent pendant que les forces de l'ordre interpellent sans ménagement trois jeunes casseurs pris en flagrant délit. De nouveau, une chape de silence s'abat sur le quartier* » (E) (B-III-21/03/1991-p.2/234) « *LES ÉVÉNEMENTS DE SAINT-DENIS EST La corrida des Calebassiers et des Camélias* » (T) (B-III-21/03/1991-p.3-235) « *MARDI SOIR AU CHAUDRON Ils voulaient mettre le feu à la station* » (T) (B-III-21/03/1991-p.5-237)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- jeunes casseurs/forces de l'ordre - rédacteur en chef - Louis Le Pensec - PCF - institution judiciaire	« *En face du CROUS deux voitures flambent pendant que les forces de l'ordre interpellent sans ménagement trois jeunes casseurs pris en flagrant délit* » (Légende) (B-III-21/03/1991-p.2-234) « *Humeur Vive le football* » (T) (B-III-21/03/1991-p.3-235) « *Apparemment très jeunes, entre 13 et 15 ans, ils ont été hissés menottes aux poings à bord des camions* » (Légende) (B-III-21/03/1991-p.4-236) « *LOUIS LE PENSEC AU "TÉLEGRAMME DE BREST" La priorité n'est pas à une réforme institutionnelle à la Réunion* » (T) (B-III-21/03/1991-p.5-237) « *LE PCF ET LA REUNION La visite de Rocard "a aggravé le mécontentement* » (T) (idem) « *TRIBUNAL CORRECTIONNEL Deux mois fermes pour le lanceur de galet*» (T) (idem)

22 mars 1991 :

Arguments : l'intensité dramatique est encore présente, et pour prolonger la tension médiatique il est proposé un recadrage de situation : « *LE PREMIER PAS* », annoncé à la « une », à la suite de la visite du maire de Saint-Denis aux habitants du Chaudron. Selon les rédacteurs du journal, on aborde à présent une autre phase de la crise, celle du dialogue retrouvé. De nouvelles émeutes de rue vont néanmoins se produire le soir même de l'édition. Et le pic de crise va encore pouvoir être maintenu quelques éditions, avec de nouvelles scènes de violence.

En page intérieure, un nouveau billet d'humeur du rédacteur en chef utilise l'humour et l'ironie pour commenter la situation, et notamment la venue dans l'île de l'épouse de François Mitterrand.

Métaphores : une métonymie en première page signale l'amorce d'un dialogue qui va échouer, échec présenté en page intérieure par une métaphore astronomique, tenant de l'euphémisme : « *RENCONTRE ENTRE GILBERT ANNETTE ET LES JEUNES DU CHAUDRON Le maire s'éclipse avant la fin* ». Les conséquences des émeutes sont présentées avec une métonymie théâtrale (« *JOURNÉE ILE MORTE Rideau sur la Réunion un succès* ») qui tend à accompagner favorablement les réactions des milieux économiques à la Réunion. Un appel maintenant l'intensité dramatique est lancé à propos d'un fait divers dans le Sud, avec l'utilisation d'une métaphore ontologique psychiatrique à tendance hyperbolique, qui induit une généralisation supposée : « *La psychose gagne le Sud : Casseuses de casseurs à Saint-Pierre* ». D'autres métaphores de titres divers en pages intérieures accompagnent la couverture médiatique des événements relatifs à la crise, métaphore ontologique de substance (« *L'attention est d'or, la parole d'argent*), procédé journalistique d'accroche, ou encore métaphore de personnification, dans une perspective de globalisation, et par conséquent d'intensification de la dramatisation de l'événement : « *ROCARD-EVENEMENT-ILE-MORTE La CGTR inquiète pour l'égalité sociale* ».

Actes de communication :

Relation journalistique : le pic de crise est alimenté par le compte-rendu d'une visite du maire la veille dans le quartier du Chaudron, visite qui a dû tourner court, Gilbert Annette ayant été obligé de se retirer. La page de « une » relate le fait sur un ton marqué d'espoir (« *LE PREMIER PAS* »), mais l'article en page intérieure est plus pessimiste. Les autres pages intérieures constatent une « accalmie » des émeutes, relatent le mouvement de protestation des acteurs économiques de l'île, et rendent compte d'une conférence de presse donnée par la CGTR.

Mise en forme typographique : la totalité de la « une » est consacrée à la visite du maire au Chaudron avec une grande photo-légende et un gros titre. Un seul titre en « oreillette » annonce un sujet d'actualité nationale. Sept pages intérieures avec des articles présentés de manière assez classique composent le menu consacré aux événements de *FreeDom* .

Format de production : l'apparition d'un acteur principal, celle du maire de Saint-Denis, constitue l'accroche médiatique de cette édition. Cette apparition crée un effet-surprise parce qu'elle a lieu sur un terrain, une scène, qui n'est pas la sienne, à savoir la rue, dans le quartier du Chaudron, où il rencontre les jeunes. L'effet de surprise est renforcé par un retrait rapide du maire, contraint de « s'éclipser » avant la fin de la

réunion, craignant pour sa sécurité. Le journal va donc faire revivre ce « jeu de scène», particulièrement mobilisateur en termes d'attention du lecteur. D'autres acteurs apparaissent dans un compte rendu d'une journée « île morte », avec une délégation patronale se rendant à la préfecture. Deux pages entières de l'édition vont être consacrées à l'arrivée de Danielle Mitterrand à la Réunion qui deviendra, dans les éditions suivantes, une actrice principale d'autorité dont les déplacements seront couverts médiatiquement. Dès cette édition, le rédacteur en chef commente cette venue dans un billet d'humeur (« *Humeur Quelle époque !* »).

Enfin, le journal rend compte de la conférence de presse d'un acteur syndical important dans l'île, la CGTR, tandis que dans la même page, une déclaration de Louis Le Pensec est retranscrite. Le contenu porte ainsi essentiellement sur l'apparition, les déclarations d'acteurs internes ou externes qui, par leur présence médiatique, poursuivent le mouvement et maintiennent le pic de crise.

22 mars 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- recadrage - d'ironie	« *LE PREMIER PAS* » (T) (B-III-22/03/1991-p.1-238) « *Quelle époque* » (T) « *Le président de tous les Français n'est même pas entendu par sa femme. Danielle n'en fait qu'à sa tête* » (E) (B-III-22/03/1991-p6-243)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- métonymie - astronomique - ontologie psychiatrique hyperbolique - ontologie de substance - personnification	« *LE PREMIER PAS* » (T) (B-III-22/03/1991-p.1-238) « *RENCONTRE ENTRE GILBERT ANNETTE ET LES JEUNES DU CHAUDRON Le maire s'éclipse avant la fin* » (T) (B-III-22/03/1991-p.3-240) « *JOURNÉE ILE MORTE Rideau sur la Réunion un succès* » (T) (B-II-22/03/1991-p.4-241) *La psychose gagne le Sud : Casseuses de casseurs à Saint-Pierre* » (T) (B-III-22/03/1991-p.5-242) « *DANIELLE MITTERRAND A LA RÉUNION Arrivée éclair* » (T) (B-III-22/03/1991-p.6-243) « *L'attention est d'or, la parole d'argent)* (T) (B-III-22/03/1991-p.7-244) « *ROCARD-EVENEMENT-ILE-MORTE La CGTR inquiète pour l'égalité sociale* » (T) (B-III-22/03/1991-p.8-245)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- gros titre de une + photo-légende - 7 pages intérieures d'articles	« *LE PREMIER PAS* » (T) (B-III-22/03/1991-p.1-238) « *HIER, DU CHAUDRON AUX CAMÉLIAS Une accalmie relative* » (T) (B-III-22/03/1991-p.2-239) « *RENCONTRE ENTRE GILBERT ANNETTE ET LES JEUNES DU CHAUDRON Le maire s'éclipse avant la fin* » (T) (B-III-22/03/1991-p.3-240) « *JOURNÉE ILE MORTE Rideau sur la Réunion un succès* » (B-III-22/03/1991-p.4-241)

	« DANIELE MITTERAND A LA RÉUNION Arrivée éclair » (T) (B-III-22/03/1991). *« ROCARD-EVENEMENTS-ILE MORTE La CGTR inquiète pour l'égalité sociale »* (T) (B-III-22/03/1991-p.8-245)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Gilbert Annette - Danielle Mitterrand - rédacteur en chef - chefs d'entreprise - élus du Sud - Michel Rocard - Louis Le Pensec	*(... au Chaudron, Gilbert Annette a pu renouer hier le dialogue avec les jeunes de Saint-Denis »* (E légende de Une) (B-III-22/03/1991-p.1-238) *« Hier à la préfecture les représentants patronaux ont pu se faire entendre avec force »* (E légende) (B-III-22/03/1991-p.4-241) *« DANIELLE MITTERRAND A LA REUNION Arrivée éclair »* (T) (B-III-22/023/1991-p.6-243) *« Humeur Quelle époque ! »* (T) (idem) *« A son arrivée à Tanambo, la première Dame de France a été accueillie par Julien Ramin et François Philizot »* (E Légende) (B-III-22/03/1991-p.7-244) *« ROCARD-EVENEMENTS-ILE MORTE La CGTR inquiète pour l'égalité sociale »* (T) (B-III-22/03/1991-p.8-245) *« LOUIS LE PENSEC Mitterrand "préoccupé" par la Réunion »* (T) (idem)

23 mars 1991 :

Arguments : des violences ont repris, avec l'incendie de la villa du directeur de RFO et quelques scènes de pillages. Le titre de l'édition du jour permet de maintenir un seuil d'intensité dramatique maximum, grâce à une généralisation : *« LA NUIT DE TOUS LES DANGERS »*. Cette intensité dramatique est alimentée dans quelques commentaires, tel cet extrait significatif de la relation d'une réunion de jeunes qui a eu lieu au Chaudron, dans lequel le journaliste souligne les difficultés qui, selon lui, prévalent pour un éventuel retour au calme : *« La violence, malgré la volonté d'arrêter la casse, est là en filigrane. Hier, les jeunes conférenciers ont mis en place les bases d'une paix fragile, que la moindre provocation pourrait faire s'écrouler »*.

Métaphores : la métaphore cinématographique du titre principal, accompagnée d'une photo d'un véhicule de police et d'une légende ontologique (*«... Saint-Denis a connu la nuit dernière la tension la plus grande depuis le début des événements »*) donne un ton de paroxysme de crise, que va appuyer un autre titre intérieur qui utilise une métonymie : *« A BELLEPIERRE LA MAISON DE JEAN-PHILIPPE ROUSSY ATTAQUÉE Des coups de feu tirés contre des policiers »*.

Actes de communication :

Relation journalistique : en titrant en première page sur *« LA NUIT DE TOUS LES DANGERS »*, l'édition du jour maintient l'intensité du pic de crise en relatant quelques scènes de violence qui se sont déroulées la veille au soir. Le journal va

consacrer cinq pages intérieures à la relation des faits, incluant le compte-rendu de la visite de l'épouse du chef de l'État à la Réunion.

Mise en forme typographique : la « une » est entièrement consacrée à l'actualité caractérisée par des scènes de violence avec un gros titre et des légendes hyperboliques. Le reste des articles en pages intérieures est présenté classiquement, sans effet amplificateur typographique particulier.

Format de production : l'intensité du pic de crise est marquée dans cette édition par deux actes de violences de la nuit précédente : l'incendie volontaire de la maison du directeur de RFO et des tirs contre des policiers.

Les « jeunes du Chaudron », ou du moins le petit groupe caractérisé comme tel par le journal, ont tenu une réunion : « *LES JEUNES DU CHAUDRON VEULENT ARRETER LES VIOLENCES "Calmez, les gars !"* ». De courts communiqués-réactions laissent s'exprimer plusieurs acteurs des milieux associatif, syndical, ou politique. Enfin, l'autre partie des pages consacrées au mouvement de *FreeDom* rend compte des différents déplacements et rencontres avec des élus de l'épouse du Chef de l'Etat. Acteurs anonymes (jeunes du quartier, habitants des bidonvilles), catégorisés globalement, et acteurs institutionnels forment donc la trame d'un récit médiatique, toujours en ce pic de crise, fortement imprégné de dramatisation.

23 mars 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
dramatisation	« *LA NUIT DE TOUS LES DANGERS* » (T) (B-III-23/03/1991-p.1.246) « *Des coups de feu tirés contre des policiers* » (T) (B-III-23/03/1991-p.4.247) « *La violence, malgré la volonté d'arrêter la casse, est là en filigrane. Hier, les jeunes conférenciers ont mis en place les bases d'une paix fragile, que la moindre provocation pourrait faire s'écrouler* » (E) (B-III-23/03/1991-p. 5-240)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- cinématographique - métonymie	« *LA NUIT DE TOUS LES DANGERS* » (T) (B-III-23/03/1991-p.1-246) « *A BELLEPIERRE LA MAISON DE JEAN-PHILIPPE ROUSSY ATTAQUÉE Des coups de feu tirés contre des policiers* » (T) (B-III-23/03/1991-p.4-247)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- uniques gros titres + photo-légendes - 5 pages intérieures	« *LA NUIT DE TOUS LES DANGERS* » (T) (B-III-23/03/1991-p.1-246) « *Saint-Denis a connu la nuit dernière la tension la plus grande depuis le début des événements* » (E) (idem) « *A BELLEPIERRE : LA MAISON DE JEAN-PHILIPPE ROUSSY ATTAQUÉE Des coups de feu tirés contre des policiers* » (T) (B-III-23/03/1991-p.4-247)

	« DANIELLE MITTERRAND AU CHAUDRON "Je saurai transmettre votre message" » (T) (B-III-23/03/1991-p.6-248)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
Jean-Philippe Roussy et policiers - jeunes du Chaudron - réactions diverses associatives, syndicales et politiques Danielle Mitterrand G. Annette/D. Mitterrand D. Mitterrand/ H. Maillot	*« A BELLEPIERRE : LA MAISON DE JEAN-PHILIPPE ROUSSY ATTAQUÉE Des coups de feu tirés contre des policiers »* (T) (B-III-23/03/1991-p.4-247) *« LES JEUNES DU CHAUDRON VEULENT ARRETER LES VIOLENCES "Calmez, les gars ! »* (T) (B-III-23/03/1991-p.5-240) *« Les réactions »* (T) (idem) *« DANIELLE MITTERRAND AU CHAUDRON "Je saurai transmettre votre message" »* (T) (B-III-23/03/1991-p.6-249) *« GILBERT ANNETTE RENCONTRE DANIELLE MITTERRAND »* (ST) (B-III-23/03/1991-p.7-250) *« DANIELE MITTERRAND A SALAZIE "Nous sommes sur la même longueur d'onde" »* (T) (B-III-23/03/1991-p.8-251)

25 mars 1991 :

Arguments : cette édition, la dernière de la séquence formant un pic de crise, maintient l'intensité dramatique, grâce à des titres dramatisants, relatant diverses violences, toujours avec un effet amplificateur, voire hyperbolique. *« LE BRUIT DES ARMES »* annoncé en gros titre de « une », n'est pas celui d'une armée, mais d'une arme de petit calibre qui va blesser légèrement un policier en civil.

Métaphores : ce gros titre est une analogie guerrière particulièrement amplificatrice et hyperbolique qui vise à donner aux lecteurs une impression de guerre civile lourde, globalisée, alors que les événements relatés restent circonscrits dans le temps et dans l'espace. Cet effet de dramatisation se poursuit en page intérieure avec un titre métaphorique qui emprunte la célèbre formule historique et elle aussi journalistique de Zola :*« J'ACCUSE CEUX QUI DONNENT LES ORDRES »*. D'autres métaphores journalistiques sont employées dans des titres d'articles de couverture médiatique de la visite de Danielle Mitterrand. Des métaphores balistique, *(« DEUXIEME RENCONTRE MITTERRAND-ANNETTE Corriger le tir »)*, ou encore du registre de l' affect (*« DANIELLE MITTERRAND SUR LA DALLE D'A.T.D. QUART-MONDE Témoignages poignants et volonté d'agir ensemble »*) visent à donner une représentation forte, intense, de l'événement.

Actes de communication :

Relation journalistique : un policier en civil a été attaqué par balle de petit calibre à son domicile, et l'édition du jour utilise cette information pour maintenir un pic de crise d'une manière particulièrement alarmiste, en première page. Le directeur de RFO a également confié à un journaliste son analyse de l'agression dont il a été victime. Le reste de l'actualité liée au mouvement *FreeDom* est toujours consacré à la

visite de Mme Mitterrand dans l'île : « *CAMILLE SUDRE RENCONTRE DANIELLE MITTERRAND " Le meilleur interlocuteur que j'ai jamais eu*" ».

Mise en forme typographique : un gros titre et une grande photo permettent de créer l'effet amplificateur de la « une » ; en « médaillon », incrustée dans la photo de la mairie dont l'accès a été violé, une balle en gros plan tenue dans une main renforce cet effet dramatique. L'actualité liée aux violences (mairie attaquée, policier agressé) est développée sur deux pages intérieures avec des photos prises de nuit, tandis que deux autres pages sont consacrées à la visite de Mme Mitterrand.

Format de production : l'édition marque l'ultime phase de ce troisième pic de crise du corpus : les victimes de violence, de par leur position symbolique (le directeur de RFO et un policier en civil) sont mises en avant, notamment Jean-Philippe Roussy, directeur de RFO, dont les propos accusateurs sont retranscrits.

Des réactions d'acteurs politiques nationaux figurent dans de brefs communiqués (« Les réactions M. Fabius (...) M. Toubon »), tandis que Mme Mitterrand poursuit une visite largement médiatisée dans le *Quotidien* ; la présence de l'épouse du chef de l'État dans l'île, même à titre privé, sert ainsi de matière à la médiatisation et à la dramatisation d'événement insulaire, dont la prise en compte nationale, qui plus est par des acteurs institutionnels d'autorité, intensifie l'amplification événementielle.

25 mars 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
pic de crise dramatisation	*« Brûlé : la mairie attaquée et un policier blessé LE BRUIT DES ARMES »* (B-III-25/03/1991-p.1-252) *« Un policier blessé par balle »* (B-III-25/03/1991-p.4-254)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- analogie guerrière - métaphore historique - balistique - traumatologique	*« Brûlé : la mairie attaquée et un policier blessé LE BRUIT DES ARMES »* (T) (B-III-25/03/1991-p.1-252) *« J'ACCUSE CEUX QUI DONNENT LES ORDRES »* (T) (B-III-25/03/1991-p.3-253) *«DEUXIEME RENCONTRE MITTERRAND-ANNETTE Corriger le tir »* (T) (B-III-25/03/1991-p.5-255) *« DANIELLE MITTERRAND SUR LA DALLE D'ATD QUART-MONDE Témoignages poignants et volonté d'agir ensemble »* (T) (B-III-25/03/1991-p.6-256)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- gros titre de Une + photo-légende - 4 pages intérieures	*« Brûlé : la mairie attaquée et un policier blessé LE BRUIT DES ARMES »* (T) (B-III-25/03/1991-p.1-252) *« INCENDIE DE LA VILLA DE JEAN-PHILIPPE ROUSSY J'accuse ceux qui donnent les ordres »* (T) (B-III-25/03/1991-p.3-253). *« LE BRÛLÉ (SAINT-DENIS) Un policier blessé par balle »* (T) (B-III-25/03/1991-p.4-254)

	« CAMILLE SUDRE RENCONTRE DANIELLE MITTERRAND "Le meilleur interlocuteur que j'ai jamais eu" (T) (B-III-25/03/1991-p.5-255)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- un policier en civil - Jean-Philippe Roussy - réactions Fabius, Toubon - C. Sudre, D. Mitterrand - G. Annette, D. Mitterrand D. Mitterrand, ATD Quart-Monde	*« Brûlé : la mairie attaquée et un policier blessé LE BRUIT DES ARMES »* (T) (B-III-25/03/1991-p.1-252) *« INCENDIE DE LA VILLA DE JEAN-PHILIPPE ROUSSY J'accuse ceux qui donnent les ordres »* (T) (B-III- 25/03/1991-p.3-253) *« Les réactions M. Fabius (...) M. Toubon »* (T) (B-III-25/03/1991-p.4-254) *« CAMILLE SUDRE RENCONTRE DANIELLE MITTERRAND "Le meilleur interlocuteur que j'ai jamais eu" »* (T) (B-III-25/03/1991-p.5-255) *« DEUXIEME RENCONTRE MITTERRAND-ANNETTE Corriger le tir »* (T) (idem) *« DANIELLE MITTERRAND SUR LA DALLE D'ATD QUART-MONDE Témoignages poignants et volonté d'agir ensemble »* (T) (B-III-25/03/1991-p.6-256)

...TIERE
DE CHANTIER
...nt...
Livraison 48 h
25.66.60 S.C.G. S.A.R.L.
PASSEZ VOS COMMANDES

25/03/1991

Le QUOTIDIEN

N° 4 386 - 15e année | Prix : 4,00 F | Lundi 25 mars 1991

Brûlé : la mairie attaquée et un policier blessé

LE BRUIT DES ARMES

...ravagé l'intérieur de la mairie annexe du Brûlé. Sur la pierre, des balles de 22 LR « ramées » par les casseurs.

...e « symbole » de la villa de Jean-Philippe Roussy a fait école. Hier ...tiers sont « montés » casser la mairie du Brûlé. En chemin ils ont ...tiré sur un habitant du quartier, policier de profession...

PAGES 3 A 6

COUPE DE LA REUNION

Les Marsouins tombent

Les 32e de finale de la coupe de la Réunion, disputés samedi et dimanche, ont réservé une surprise : l'élimination d'un club de division honneur (Marsouins) par une formation de division 3, le CS Saint-Gilles, à l'issue des tirs au but.

A noter que la plupart des rencontres devant se dérouler sur Saint-Denis ont été reportées.

PAGES 30 A 33

FORMULE 1

Encore Senna

Ayrton Senna a remporté le Grand Prix du Brésil de Formule 1 sur le circuit d'Interlagos à Sao Paulo. Menant de bout en bout, il a devancé l'Italien Riccardo Patrese, l'Autrichien Gerhard Berger et le Français Alain Prost quatrième. Déjà vainqueur à Phoenix il y a deux semaines, Senna a ainsi conforté sa première place au Championnat du monde des conducteurs de F1.

PAGE 39

MALI

État d'insurrection

Le bilan des victimes de ce qui est devenu une véritable insurrection au Mali s'alourdit de jour en jour et s'élevait hier à plus de 150 morts en trois jours. Les opposants ont désormais clairement affiché leur ambition en déclarant une grève générale jusqu'au départ du général Moussa Traoré. Une preuve supplémentaire que l'avènement de la démocratie sur le continent africain se fera dans le sang.

PAGES 48 ET 49

FEMME • HOMME • ENFANT
GHANTY
Les Nouveautés sont arrivées

26 mars 1991 :

Arguments : l'arrestation de l'auteur des coups de feu contre le policier en civil permet après divers pauses dans la relation médiatique des événements, grâce à un recadrage (« *Le calme complet est revenu dans Saint-Denis après huit nuits d'agitation et d'affrontements.* »), de clôturer la séquence pic de crise des précédentes éditions. Les éditions des jours suivants n'évoqueront pas, jusqu'au 10 avril, ces événements. L'intensité médiatique est ainsi complètement retombée.

Métaphores : l'événement relaté en gros titre de « une » ne permet guère d'aller dans le sens du maintien du pic de crise, l'arrestation de l'auteur d'une agression armée d'un policier en civil est annoncée quand même avec un surtitre constitué par une métonymie guerrière à visée particulièrement alarmante. Les émeutes se sont pourtant arrêtées, et l'édition sera la dernière, en terme de construction médiatique, d'une suite récurrente d'alertes. En page intérieure, des articles commentent les conséquences des événements, notamment judiciaires, avec un titre empruntant une métaphore analogique (« *JUSTICE Des peines plus lourdes que les galets* »), mais déjà annonciateurs d'un épilogue de crise.

Actes de communication :

Relation journalistique : cette édition marque la fin d'un pic de crise : les violences se sont arrêtées et les articles sont consacrés aux bilans et conséquences. L'information principale de « une » concerne l'arrestation de l'auteur de l'agression d'un policier. En pages intérieures des articles sont consacrés aux réactions d'acteurs économiques ou encore aux conséquences judiciaires des manifestations.

Mise en forme typographique : la première page a été particulièrement soignée pour créer un effet médiatique de fait-divers alarmiste. Le titre reprend l'information forte de la veille (l'agression d'un policier) et la photo prise de nuit représente le portail de la maison de ce dernier. Deux petites photos en médaillon sont incrustées dans la photo principale, l'une représentant l'auteur de l'agression, l'autre des balles en gros plan. Les autres articles sont répartis dans trois pages intérieures, qui ne sont d'ailleurs pas entièrement consacrées à l'actualité « *FreeDom* » : on peut y voir un signe de la fin d'une phase événementielle médiatiquement intense.

Format de production : le pic de crise retombe à partir de ce jour, bien que la dramatisation soit une nouvelle fois maintenue avec la présentation de l'agresseur du policier en civil. L'acteur principal de l'édition pourrait être également un acteur de fait divers, ce qui constitue une double accroche, en termes journalistiques. Le reste de l'édition est consacré aux conséquences et bilan des troubles des jours précédents, et met en cause des acteurs classiques déjà rencontrés : chefs d'entreprise, institutions, partis politiques, justice, etc. Le compte rendu d'audience du tribunal qui sanctionne quelques manifestants clôt l'épisode dramatique.

26 mars 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
recadrage	*« Coups de feu contre un policier au Brûlé LE TIREUR ARRÊTÉ »* (T) (B-III-26/03/1991-p.1-25) *« Le calme complet est revenu dans Saint-Denis après huit nuits d'agitation et d'affrontements ».* (E) (idem)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- métonymie guerrière - analogique	*« Coups de feu contre un policier au Brûlé »* (ST) (B-III-26/03/1991-p.1-257) *« JUSTICE Des peines plus lourdes que les galets »* (T) (B-III-26/03/1991-p.5-260)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- titres de « une » + photos médaillons - 3 pages intérieures	*« Coups de feu contre un policier au Brûlé LE TIREUR ARRÊTÉ »* (T) (B-III-26/03/1991-p.1-257) *« JUSTICE des peines plus lourdes que les galets »* (T) (B-III-26/03/1991-p.5-260)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- l'agresseur du policier - chefs d'entreprise - CTR - réactions diverses : J.P. Virapoullé, PS, RFO, commerçants de Saint-Pierre, Chambre de Commerce. - Institution judiciaire	*« Coups de feu contre un policier au Brûlé LE TIREUR ARRÊTÉ »* (T) (B-III-26/03/1991-p.1-257) *« 2 A 300 CHEFS D'ENTREPRISES RÉUNIS À LA CHAMBRE DE COMMERCE Boycotter les charges patronales »* (T) (B-III-26/03/1991-p.4-259) *« Réactions »* (T) (idem) *« JUSTICE Des peines plus lourdes que les galets »* (T)-(B-III-26/03/1991-p.5-260)

10 avril 1991 :

Arguments : quelques jours après la relation des événements de Saint-Denis, l'édition relate, en première page, la visite de Camille Sudre reçu à Paris, deux jours auparavant, par un collaborateur de François Mitterrand à l'Elysée. L'article en page intérieure intitulé *« Camille Sudre reprend espoir »* donne lieu à un nouveau cadrage qui laisse la place à une suite possible de l'événement médiatique.

Métaphores : l'intensité dramatique est tombée depuis plusieurs jours. L'édition propose quand même un appel-alerte au sujet du voyage de Camille Sudre dans la capitale (*« SUDRE A PARIS La tournée des "grands" »*) caractérisé par une ontologie : *« A l'Elysée et aux anges Camille Sudre reprend espoir »* .

Actes de communication :

Relation journalistique : l'alerte-appel est lancée par un petit titre de « une » qui relate un entretien que Camille Sudre a eu quelques jours auparavant avec un collaborateur du président de la République. Un article en page intérieure relate cet entretien, en exposant surtout la situation administrative actuelle du dossier télévision de Camille Sudre, avec ses perspectives.

Mise en forme typographique : un titre-appel en « cheminée de une », avec une photo de Camille Sudre prise devant l'Elysée, à Paris donne l'information. L'article de page intérieure s'étale sur une pleine page ; il est illustré par une photo d'archives représentant Camille Sudre à Saint-Denis, prenant la parole devant une foule de manifestants-sympathisants.

Format de production : Camille Sudre qui avait disparu de l'avant-scène depuis plusieurs éditions, y compris durant le précédent pic de crise, réapparaît ce jour, comme acteur d'alerte. Le compte rendu de l'entretien qu'il a eu à Paris avec un conseiller de l'Elysée est donné en page intérieur, comme une suite possible, envisageable, de la relation événementielle liée aux manifestations en faveur de *Télé Free Dom*. L'acteur principal, celui par qui tout avait commencé, revient.

10 avril 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
alerte	*« SUDRE A PARIS La tournée des « grands »* (B-III-10/04/1991-p.1-261) *« L'ELYSEE ET AUX ANGES Camille Sudre reprend espoir »* (T) (B-III-10/04/1991-p.3-262)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
ontologie	*(« SUDRE A PARIS La tournée des "grands" »* (T) (B-III-10/04/1991-p.1-261) *« A l'Elysée et aux anges Camille Sudre reprend espoir »* (T) (B-III-10/04/1991-p.3-262)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- titre appel de Une en cheminée -1 page intérieure	*« SUDRE A PARIS La tournée des "grands" »* (B-III-10/04/1991-p.1-261) *« L'ELYSEE ET AUX ANGES Camille Sudre reprend espoir »* (T) (B-III-10/04/1991-p.3-262)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
Camille Sudre	*« SUDRE A PARIS La tournée des " grands" »* (T) (B-III-10/04/1991-p.1-261)

18 avril 1991 :

Arguments : un long article commentaire occupe toute une page intérieure. Il est signé du rédacteur en chef qui livre sa vision sociale plutôt pessimiste, en mettant en avant la fragilité de l'économie réunionnaise qui repose davantage sur des transferts sociaux que sur un appareil de production. On y retrouve les thèmes récurrents de valeurs du journaliste : dénonciation d'une société hiérarchisée, du chômage, et de la main mise des politiques aux pratiques réprouvées : *« COMMENTAIRE Le courage de dire la vérité aux Réunionnais »*.

Métaphores : l'analyse post-événementielle indique la clôture de la construction médiatique, mais son ton laisse présager qu'un nouveau déclenchement peut avoir lieu à tout moment. L'ontologie est abondamment utilisée dans le titre de ce commentaire marqué par les valeurs.

Actes de communication :

Relation journalistique : dans ce long article d'opinion intitulé sans ambiguïté, le rédacteur en chef, Jean-Louis Rabou, brosse un portrait sans complaisance de la société réunionnaise.

Mise en forme typographique : une page entière comprend un article déroulé sur six colonnes sans effet particulier de mise en page, avec une photo-prétexte (représentant les canons du Barachois) non légendée.

Format de production : Jean-Louis Rabou, rédacteur en chef, a laissé s'écouler quelques jours depuis les émeutes les plus violentes pour proposer une analyse sociale des événements et du fonctionnement de la Réunion en général dans cet article. Il représente l'acteur unique de cette édition, auteur principal du discours sur ces événements.

18 avril 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- recadrage - autorité - valeurs	*« COMMENTAIRE Le courage de dire la vérité aux Réunionnais »* (T) (B-III-18/04/1991-p.7.263)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
ontologie	*« COMMENTAIRE Le courage de dire la vérité aux Réunionnais »* (T) (B-III-18/04/1991-p.7-263)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
1 page de commentaire	*« COMMENTAIRE Le courage de dire la vérité aux Réunionnais »* (T) (B-III-18/04/1991-p.7-263)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
rédacteur en chef	*« COMMENTAIRE Le courage de dire la vérité aux Réunionnais »* (T) (B-III-18/04/1991-p.7-263)

21 septembre 1991 :

Arguments : des informations nouvelles provenant du Parquet de Saint-Denis au sujet d'une expertise dans l'affaire de l'incendie de Fo-Yam permettent de mobiliser à nouveau les lecteurs, et cela six mois après les événements de Saint-Denis. Le journal a recours à un recadrage de la réalité sur presque la totalité de la « une » : *« Fo-Yam : une expertise qui ne résout rien LE DOUTE RESTE ENTIER »*.

Métaphores : il s'agit d'une ultime alerte-retour sur les événements qui utilise en gros titre de « une » une métaphore ontologique générique, laissant encore une possibilité de relance de la dramatisation médiatique de l'événement, mais qui marquera quand même la véritable fin de la phase de crise médiatique dans la relation des événements liés à la saisie des émetteurs de *FreeDom.*

Actes de communication :

Relation journalistique : l'édition de ce jour relance l'affaire du dépôt incendié, à propos d'une nouvelle enquête réclamée par le Parquet de Saint-Denis concernant d'éventuelles victimes, dont on n'a pu prouver à ce jour l'existence.

Mise en forme typographique : un gros titre de « une » et une photo d'archives des décombres de l'incendie constituent l'appel. L'information est relatée dans un article sur une pleine page intérieure avec une illustration-preuve : le fac-similé d'une lettre signée du procureur de la République demandant un supplément d'enquête. Un encadré intitulé « Mission impossible » commente cet énième épisode.

Format de production : l'ultime alerte du corpus met en avant le Parquet et les experts de l'incendie de l'entrepôt Fo-Yam qui relancent l'interrogation et le doute à propos de la présence éventuelle de fragments humains dans les décombres. Le journaliste chargé du compte-rendu s'essaie à un commentaire dubitatif en encadré. Mais l'alerte ne connaîtra pas de suite.

21 septembre 1991	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- recadrage - alerte-appel	*« Fo-Yam : une expertise qui ne résout rien LE DOUTE RESTE ENTIER »* (B-III-21/09/1991-p.1-264)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
ontologie	*« Fo-Yam : une expertise qui ne résout rien LE DOUTE RESTE ENTIER »* (T) (B-III-21/09/1991-p.1-264)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- titre de Une + Photo-légende - une page entière avec document-preuve - encadré	*« Fo-Yam : une expertise qui ne résout rien LE DOUTE RESTE ENTIER »* (T) (B-III-21/09/1991-p.1-264) *« INCENDIE DES ENTREPOTS FO-YAM Le parquet relance l'affaire »* (T) (B-III-21/09/1991-p.5-265) *« Mission impossible »* (B-III-21/09/1991-p.5-265)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
magistrats, experts	*« INCENDIE DES ENTREPOTS FO-YAM Le Parquet relance l'affaire »* (T) (B-III-21/09/1991-p.5-265)

8.2.2. - Synthèse des arguments

Ont été retenus, dans ce repérage des arguments, les textes que l'on peut qualifier d'argumentatifs (au sens ou Breton l'entend), c'est-à-dire laissant apparaître un positionnement du journal par rapport à l'événement. Les articles sélectionnés sont donc des articles soit de commentaires, soit de relation des faits accompagnée d'opinions. Dans ce dernier cas, ils sont empreints d'une subjectivité inhérente à toute « information commentée », différente par conséquent de l'information « rapportée » (Gauthier, 1995 : 93).

Il paraît ainsi logique que la catégorie la plus fréquemment rencontrée dans ce sous-corpus soit celle des arguments de valeurs, exprimés par des acteurs d'autorité, en l'occurrence le rédacteur en chef qui entend se démarquer du leader du mouvement *FreeDom*. D'autres arguments de distanciation, parfois ironiques, à l'égard du leader du mouvement *FreeDom* apparaissent également. Le journal ne renonce pas pour autant à la dramatisation médiatique de l'événement, faite de phases d'alerte, de recadrage et de déduction.

8.2.3. - Synthèse des métaphores

L'une des caractéristiques dominantes du mouvement *FreeDom* est l'utilisation particulièrement prolixe d'un certain nombre de symboles imaginés et automédiatisés par le propre leader de ce mouvement, Camille Sudre. Ces symboles-images (« *homme en blanc, colombe de la liberté d'expression, télé vert pomme, manifestations des casseroles qui doivent " être entendues jusqu'à Paris* ", etc.) participent à une construction métaphorique du mouvement médiatique freedomien.

Dans sa relation du mouvement, le journal *Le Quotidien* utilisera à son tour, en les reprenant, ces descriptions métaphoriques qui lui permettent de participer à des effets d'appel ; il les relaie donc, mais peut aussi s'en distancier.

Les autres catégories de métaphores utilisées sont celles de la métaphore guerrière, de combat, particulièrement présente lors des pics de crise. Enfin, on s'est surtout attaché au repérage des métaphores dans les titres, particulièrement marqués par cette « systémacité » (Lakoff, Johnson1980 : 20), les journalistes ayant souvent recours à ce procédé comme élément d'appel et d'accroche du lecteur.

8.2.4. - Synthèse des actes de communication :

L'intensité dramatique est souvent liée à des éléments de forme relationnelle : pagination étoffée, choix de la photographie et de l'habillage de la « une », choix de l'information, effet amplificateur et géographiquement globalisant, pic de crise prolongé temporellement.

On retrouve ainsi une dynamique de la construction événementielle relativement identique à celle du premier sous-corpus, bien qu'elle réponde à une logique moins empreinte de prosélytisme. Elle est également mieux organisée typographiquement. On peut expliquer cette dernière remarque par le fait que le paysage médiatique réunionnais a considérablement évolué depuis la période du premier sous-corpus. La presse écrite locale s'est développée, structurée, et *Le Quotidien* a acquis une culture professionnelle plus conséquente depuis sa création (il a quinze ans d'existence au moment du deuxième sous-corpus).

8.2.5. - Synthèses des formats de production

Ce poste d'analyse, on l'a souligné, cherche à déterminer qui prend en charge la production du discours journalistique et comment apparaissent les acteurs.

Dans ce deuxième sous-corpus, la situation interactionnelle se révèle moins binaire (acteurs du *Quotidien*/lecteurs) que dans celle du premier sous-corpus ; le journal se situe souvent ici en amont d'une scène où évoluent deux groupes protagonistes : Camille Sudre et ses sympathisants d'une part, l'autorité publique (représentée par le CSA, la préfecture et les forces de l'ordre) d'autre part. Le journal intervient de plus comme acteur d'opinion dans le conflit, mais souvent par la plume de son rédacteur en chef, en marquant une certaine distanciation vis-à-vis du leader du mouvement *FreeDom*. Une grande méfiance est également manifestée à l'encontre des politiques, dont le rédacteur en chef entend bien se démarquer, tout en réaffirmant ses propres valeurs ; les politiques constituent d'ailleurs un sous-ensemble catégoriel qui apparaît ou disparaît de la scène médiatique durant le mouvement.

8.2.6 - Synthèse d'ensemble de l'analyse du sous-corpus II

Le sous-corpus II couvre une période de trente-huit éditions comprises entre le 4 mars 1990 et le 21 septembre 1991. Les « temps forts » paroxysmiques de crise se déroulent en deux périodes, le mois de mars 1990 avec un premier pic de crise, et les mois de février/mars 1991, avec deux nouveaux pics de crise. Les pics de crise sont précédés de phases d'alerte. Une année environ s'écoule entre ces deux phases, ponctuée d'alertes et d'appels. Ces appels reposent sur une connaissance supposée du lecteur des événements passés, ils participent ainsi à la pré-construction (Mouillaud,Tétu) de la crise suivante.

L'analyse discursive laisse apparaître une palette d'arguments plus variée que dans le précédent sous-corpus. Aux arguments de valeurs viennent s'ajouter des arguments de distanciation, d'autorité, voire d'ironie, distillés çà et là par le rédacteur en chef dans des billets ou des éditoriaux. Le mouvement est accompagné, mais une distance parfois très critique apparaît vis-à-vis de son leader, Camille Sudre, même si les

pouvoirs publics (forces de l'ordre, préfet, CSA) sont souvent mis en cause dans le discours éditorial.

L'événement médiatique constitué par les manifestations pro-*FreeDom* est également un mouvement social qui s'exprime dans un espace d'appel (Neveu, 1996) caractérisé par la rue et les affrontements avec les forces de l'ordre qui s'y déroulent. La métaphore dominante devient alors la métaphore guerrière, avec les effets d'amplification qu'elle induit.

La mise en forme des différentes phases d'alertes ou de crises se caractérise (comme pour le premier corpus) par des appels et l'occupation des « unes », mais également une pagination locale beaucoup plus étoffée, consacrée à l'événement, particulièrement durant les pics de crise.

Le journal a bien repéré les acteurs-protagonistes du conflit social (récurrents, d'autorité, et souvent institutionnels) et les oppose en fonction de leur positionnement symbolique (militants freedomiens, télé illégale/Etat), tout en se positionnant à l'extérieur de cet antagonisme.

La relation médiatique des événements de *FreeDom* s'effectue dans un cadre typographique beaucoup plus structuré par rapport au premier sous-corpus (le journal est encore jeune), avec une organisation de rubriques et de mises en page mieux maîtrisée. Le rédacteur en chef apparaît enfin ici comme marqueur d'opinions, d'autorité, jouant pleinement un rôle d'implication dans l'espace public du débat déclenché par cet événement (débat sur la question de l'audiovisuel à la Réunion et sur les problèmes socio-économiques de l'île).

CONCLUSION PARTIELLE

L'analyse du deuxième sous-corpus qui a trait à la relation par *Le Quotidien* du mouvement social de soutien à *Télé FreeDom* (1991) a permis une première approche comparative avec celle de la période du lancement du *Quotidien* (1976-77).
On a constaté que le paysage médiatique réunionnais avait considérablement évolué entre ces deux dates, un nouvel espace d'expression ayant été impulsé grâce notamment à la présence du *Quotidien*. Par ailleurs les principaux traits de l'évolution socio-économiques de l'île de la période de ce mouvement de soutien à *Télé FreeDom* restent profondément marqués par les difficultés de l'emploi, liées principalement à la démographie de l'île, par l'urbanisation croissante, et par un « télescopage » (Simonin, 1994) de plus en plus prononcé entre une société communautaire et une société moderne (voir schéma fin de chapitre II).
Le mouvement social de défense de *Télé FreeDom*, que l'on a nommé également « événements du Chaudron » (Pontus, 1995), apparaît comme un mouvement populaire et urbain. A ce sujet, Wolff (1996) a montré comment se produisait un transfert de sphères de l'espace public réunionnais de l'école vers l'urbain, puis vers les médias.
En observant la relation par le journal de ce mouvement à l'aide de la même grille d'analyse que celle du premier sous-corpus (repérages argumentatifs, métaphores, actes de communication et formats de production), nous avons pu ainsi dégager les principaux points suivants :
- les stratégies discursives et de mises en forme qui permettent au journal d'affirmer ses positionnements par rapport au mouvement se sont affinées en même temps que le journal se professionnalisait (notamment en terme de typographie),
- l'accompagnement et la construction événementiels (Veron, 1981) répondent toutefois à une même logique temporelle que dans le premier sous-corpus, faite d'appels, de pics de crise et de relances, mais sur une période plus longue (comprise entre le 4 mars 1990 et le 21 septembre 1991),
- on a pu constater dans la relation de ce mouvement que le rédacteur en chef apparaissait ici beaucoup plus nettement comme celui qui impulsait le positionnement

du journal ; il peut être ainsi considéré comme émetteur « *d'arguments d'autorité* » (Breton, 1996),

- à l'occasion du mouvement, le journal prend part très nettement au débat sur l'audiovisuel à la Réunion. On a vu que l'histoire du paysage audiovisuel à la Réunion connaissait un décalage de quelques années avec celui de la métropole (Rieffel, 1991, Bourdon, 1993), et que les liens de dépendances entre pouvoir politique et médias y avaient été maintenus plus tardivement (Idelson, 1995). *Le Quotidien* va donc accompagner positivement le mouvement de soutien à un média, *Télé FreeDom,* au nom des mêmes valeurs évoquées dans son propre mouvement de soutien (objet du premier sous-corpus). Le caractère urbain et populaire fait également qu'il se solidarise avec ses acteurs sociaux. En participant à « *l'espace d'appel* » (Neveu, 1996) du mouvement « freedomien », *Le Quotidien* reste aussi fidèle à ses valeurs fondatrices (liberté d'expression, pluralisme).

Des évolutions de positionnement se manifestent aussi :

- alors que dans le premier mouvement les positions de critique des pouvoirs publics restent relativement implicites (la libéralisation de l'espace public médiatique n'est pas encore véritablement effective), le journal n'hésite pas à adopter une position beaucoup plus combative à l'encontre du CSA, y compris à l'aide « *d'arguments ad hominem* » (Gauthier, 1995),
- son positionnement favorable au mouvement et hostile aux représentants de l'Etat le conduit néanmoins à refuser d'adhérer aux thèses du leader du mouvement, Camille Sudre, vis-à-vis duquel il prend des distances.

Le principe de « *totalité* » (Touraine 1965) évoqué dans notre problématique s'affirme bien dans les deux premiers mouvements du corpus (principes plus larges, grandes idées de « liberté d'expression » et de « défense des médias »), mais si le journal les reprend à son compte, il se désolidarise nettement des promoteurs du deuxième mouvement, toujours d'ailleurs au nom du « devoir d'insolence » liés aux canons professionnels évoqués à ses débuts. On peut à ce propos souligner à nouveau la spécifié du titre, propre à un contexte insulaire aux mutations importantes (Simonin, Watin, Wolff, 1993), par rapport à d'autres grands titres de la P.Q.R. métropolitaine dans lesquels les relations entre journalistes localiers et élus sont beaucoup moins indépendantes comme a pu le montrer Le Bohec (1994) dans un travail d'inspiration sociologique.

Mais, même si la nature de l'implication du journal dans ce deuxième mouvement social diffère quelque peu, *Le Quotidien* s'inscrit toujours comme un acteur social participant au débat local.

L'analyse du troisième mouvement du corpus peut à présent s'effectuer, également sur un mode comparatif. Le paysage médiatique a connu six ans plus tard des

transformations conséquentes, et la nature de ce troisième mouvement diffère des deux précédents, tout comme le nouveau positionnement du journal.

CHAPITRE NEUVIÈME

SOUS-CORPUS III : LE MOUVEMENT DES FONCTIONNAIRES ET DES ÉTUDIANTS (1997)

9.1. - Approche chronologique : un traitement médiatique « en retrait »

Le sous-corpus III porte sur les événements liés au mouvement des fonctionnaires et des étudiants de mars 1997. À la différence des deux premiers sous-corpus qui ont trait à des mouvements de soutien à des médias (*Le Quotidien* lui-même, et *Télé FreeDom*), ce sous-corpus réunit les articles relatifs à la couverture médiatique d'un mouvement social lié d'abord à des revendications salariales d'une catégorie socioprofessionnelle particulière. Le mouvement va toutefois déborder ce cadre essentiellement revendicatif, pour devenir par la suite le mouvement d'expression plus vaste d'une classe moyenne nouvelle, issue de la deuxième partie de la départementalisation. Cette classe moyenne en plein essor représente un secteur qui couvre environ les deux tiers de l'activité économique active de la Réunion (comme cela a été évoqué au chapitre 6.5). Comme pour les deux précédents mouvements, le journal va donc assurer la couverture médiatique de celui-ci, avec des procédés d'appel, d'alerte, de relance, de dramatisation et de pic de crise, identiques. Mais il apparaîtra, notamment à travers ses commentaires et ses prises de position de valeurs, qu'il restera souvent en retrait de ce mouvement. Il ne partagera guère les valeurs, et lui manifestera parfois même son hostilité, comme le révèlent un certain nombre d'indices.

L'origine du mouvement provient de la volonté du gouvernement d'Alain Juppé de l'époque de remettre en cause les différentes majorations de traitements des fonctionnaires (indice de correction, prime de vie chère, correspondant à une majoration de 53 % environ, variable selon les secteurs, non compris la prime d'installation versée aux fonctionnaires nouvellement affectés). Ces bonifications ont été mises en place dans les premières années de la départementalisation, à une époque où il était nécessaire d'inciter les fonctionnaires métropolitains à s'installer dans un département encore sous-équipé et sous-encadré. Plus tard, plusieurs gouvernements ont essayé de réduire ces écarts de rémunérations avec les fonctionnaires en poste en métropole, souvent en vain (en 1979, durant le mandat présidentiel de Giscard

d'Estaing, vingt-mille personnes ont manifesté dans les rues de Saint-Denis, pour protester contre des tentatives gouvernementales de réforme).

En août 1995, Paul Vergès, président du Parti Communiste Réunionnais présente dans le *Quotidien* les propositions d'un nouveau PDA (Plan de Développement Actif) qui inclut une réforme de la Fonction Publique. Quelques semaines plus tard, le gouvernement d'Alain Juppé propose de mettre en place un observatoire des prix, à la Réunion, qui sera chargé de mener une enquête sur les prix et les revenus, notamment en mesurant les écarts existant avec la métropole. Les syndicats participent aux travaux de l'observatoire dirigé par un chargé de mission mandaté par le ministre délégué à l'outremer. Le 3 mai 1996, un premier différend oppose ce chargé de mission à l'intersyndicale qui quitte le second comité plénier de l'observatoire. *Le Quotidien* décide de consacrer la « une » de son édition du lendemain, 4 mai, à cette réaction syndicale. Le sous-corpus débute donc par l'édition qui annonce le nouveau PDA en août 95, puis celle qui relate le premier différend gouvernement-syndicats de l'observatoire des prix. Comme on l'a déjà souligné, ce choix ne peut baliser avec précision le début du mouvement social, plus difficile à repérer dans le temps. Pour délimiter le sous-corpus, on a ainsi repéré les premièrs grands titres liés au sujet. *Le Quotidien* lance déjà quelques alertes médiatiques quelques mois avant le début des manifestations d'envergure. Celles-ci sont provoquées par une proposition du ministre des DOM, lors d'Assises Régionales de Développement, de réformer la fonction publique réunionnaise en diminuant les traitements de 50 %, afin de créer, en contrepartie, de nouveaux postes.

Approche chronologique du corpus (relation des faits par le journal durant la période comprise dans le corpus) :

1995

C-III-3/08/1995-p. 1-266 (p. 8/9, 267/268) : l'édition du **3 août** relaie la présentation par le leader du Parti Communiste Réunionnais, Paul Vergès, d'un Plan de Développement Actif (PDA) pour la Réunion, qui comprend dix priorités. Parmi ces dix propositions, cinq préconisent une réforme de la fonction publique, notamment des traitements. Paul Vergès explique qu'il faut « *en finir avec le supplément colonial pour créer des postes* » (titre de son interview).

1996

C-III-4/05/1996-p. 1-269 (p. 3-270) : l'édition du **4 mai** rend compte d'un premier différend déclenché par les syndicats qui « *claquent la porte* » du second comité plénier de l'observatoire des prix et des revenus de la Réunion, observatoire mis en place par le ministre de l'outre-mer, en vue d'une éventuelle réforme du traitement indexé des fonctionnaires de la Réunion.

C-III-26/05/1996-p. 1-271 (pp. 11 à 19-272 à 280) : l'édition du **26 mai** consacre sa première page à un dossier réalisé par l'équipe de rédaction du dimanche, sur les fonctionnaires de la Réunion. Le dossier, étoffé, donne la parole à plusieurs fonctionnaires représentant diverses professions.

C-I-6/06/1996-p. 1-281 (p. 3-282) : l'édition du **6 juin** annonce « *la rupture* » (grand titre de « une ») entre les syndicats et le chargé de mission de l'observatoire qui doit remettre un rapport au gouvernement. Les syndicats ont annoncé dans une réunion de la veille qu'ils ne participeraient plus aux travaux de l'observatoire et qu'ils appelaient à une grève générale pour le 13 juin.

C-I-07/06/1996-p. 1-283 (pp. 8 et 9 - 284-285) : les réactions de divers syndicats concernant l'observatoire des prix et l'opposition au gouvernements sont exposées dans l'édition du **7 juin**, tandis que l'édition du lendemain**, 8 juin**, rend compte de la mobilisation de l'intersyndicale (C-I-8/06/1996-p.11-286).

C-I-14/06/1996-p. 1-287 (pp. 8 à 11 - 288 à 291) : une première manifestation de fonctionnaires s'est déroulée la veille et est relatée dans l'édition du **14 juin**. Le journal annonce dix mille manifestants dans les rues de Saint-Denis.

C-I-15/061996-p. 1-292 : dans un éditorial de l'édition du 15 juin, le rédacteur en chef exprime son point de vue concernant la fonction publique, à propos de laquelle il emploie les termes de « *revendications égoïstes* ».

C-I-24/07/1996-p. 1-293 (p. 3-294) : le chargé de mission de l'observatoire, Bernard Pêcheur, a rendu son rapport au gouvernement, rapport relaté dans l'édition du **24 juillet** qui annonce une « *victoire des syndicats* ».

C-I-1/10/1996-p. 1-295 (p. 9-296) : l'édition du **1er octobre** informe d'une grève des enseignants, pour réclamer des postes, qui s'est déroulée la veille avec succès. Dans un billet de commentaire, un journaliste évoque à nouveau la question de la réforme des traitements.

C-I-18/10/1996-p. 1-297 (pp. 10-11 - 298-299) : l'édition du **18 octobre** relate une nouvelle grève de la fonction publique, cette fois nationale, et évoque le « *Front du refus* » (Titre de » une »).

C-I-15/11/1996-p. 3-300 : l'édition du **15 novembre** expose le point de vue des élus du Conseil Général différent de celui des syndicats au sujet de ce qui va être dorénavant appelé dans le discours public (politique et médiatique) « surrémunération des fonctionnaires ». Le Conseil Général rappelle à ce propos son attachement à l'application des dix priorités du PDA, incluant la réforme des rémunérations.

C-I-11/12/1996-p. 1-301 (pp. 20-21 - 302-303) : l'édition du **11 décembre** relate une conférence de presse d'une composante du syndicat CFDT, CFDT-Interco (collectivités territoriales), qui préconise la suppression de certaines majorations

accordées aux fonctionnaires pour financer la création de postes, allant ainsi à l'encontre des positions du syndicat en général.

1997

C-I-17/02/1997-p. 1-304 (pp. 6-7, 305-306) : l'édition du **17 février** accorde une interview de deux pages au secrétaire général de la CFDT, l'interrogeant notamment sur sa position concernant une éventuelle réforme des traitements de la fonction publique.

C-I-22/02/1997-p. 1-307 (pp. 8-9, 308-309) : l'édition du **22 février** propose en première page un éditorial d'humeur du rédacteur en chef qui expose une nouvelle fois sa position favorable à une réforme de la fonction publique. Une interview du secrétaire général de FO - réalisée sur le même modèle que celle de l'édition du 17 février pour le secrétaire de la CFDT - présente ses positions, elles, hostiles, à toute diminution du pouvoir d'achat des fonctionnaires. La tenue prochaine d'Assises Régionales du Développement, durant lesquelles la question de la réforme de la fonction publique doit figurer, est évoquée dans cette même édition.

C-I-25/02/1997-p. 1-310 (pp. 8-9 - 311,312) : l'édition du **25 février** relate les propos de Margie Sudre, Secrétaire d'Etat et présidente de la Région, propos tenus lors d'une conférence de presse. Margie Sudre annonce en des termes plus précis une réforme de la fonction publique, envisagée par le gouvernement Juppé, pour la rentrée de septembre. Les syndicats expriment, dans cette édition, leur méfiance vis-à-vis des Assises Régionales du Développement au cours desquelles la réforme devrait être annoncée officiellement.

C-I-25/02/1997-p. 1-313 (pp. 7,8,9,10 - 314 à 317) : l'édition du **26 février** confirme en annonçant le projet du ministre des DOM-TOM, Jean-Jacques de Peretti, de diminuer la rémunération des fonctionnaires de 50 %, la « surrémunération » étant ainsi ramenée de 53 % à 3 %. Le projet gouvernemental est présenté en pages intérieures qui proposent également, toujours à propos des Assises du Développement, les analyses de Roger Roland, président de la Chambre de Commerce, de divers élus, ainsi que de l'intersyndicale qui annonce notamment sa détermination à s'opposer à ce projet de réforme.

C-I-27/02/1997-p. 1-318 (pp. 6,7,9, - 319 à 322) : l'édition du **27 février** consacre quatre pages à la description du projet de réforme De Peretti et aux réactions mouvementées qu'elle suscite chez certains élus et chez les syndicats. Le rédacteur en chef signe également un nouvel éditorial favorable à la réforme.

C-I-28/02/1997-p. 1-323 (pp. 2 et 8 à 13- 324 et 325 à 330) : les Assises ont débuté la veille de l'édition du **28 février**. Y sont assez longuement relatés les débats mouvementés de ces rencontres qui, dès le premier jour, ont provoqué une

manifestation d'un millier de personnes (chiffre annoncé par le journal) protestant contre le projet de réforme.

C-II-1/03/1997-p. 1-331 (p. 2, pp. 8 à 13 - 333 à 338) : l'édition du **1er mars** revient abondamment sur la deuxième journée des Assises de la veille, rendant compte des débats et des réactions vives qu'elles suscitent, concernant la réforme de la fonction publique.

C-II-2/03/1997-p. 1-339 (p. 7 - 340) : l'édition du **2 mars** (un dimanche) propose des réactions recueillies auprès de passants de la rue au sujet de l'utilisation des « *économies* » réalisées avec la réforme supposée prochaine, et par conséquent considérée presque comme acquise.

C-II-4/03/1997-p.1-341 (p. 2 et pp. 8 à 10 - 342 et 343 à 345) : un premier rassemblement (ayant réuni selon le journal deux mille enseignants et étudiants) s'est tenu la veille de l'édition du **4 mars** devant la préfecture. Une grève dans l'Education nationale est programmée pour le jeudi suivant, 6 mars, les étudiants de l'IUFM commencent à réagir.

C-II-5/03/1997-p.1-346 (p.2-347, pp. 10 et 11 - 348-349) : la veille de l'édition du **5 mars** les étudiants de l'IUFM ont investi le Conseil Général contre les positions de cette assemblée qui soutient le projet de réforme les concernant au premier chef. Un dialogue mouvementé s'est engagé avec le président du Département, Christophe Payet. Cette journée marque le début du mouvement étudiant.

C-II-8/03/1997-p. 1-350 (p.2-351, pp. 8 à 10 - 352 à 355) : les étudiants de l'IUFM ont de nouveau investi le Conseil Général, occasionnant même quelques dégradations dans le bureau du président. Le journal annonce la journée de grève qui doit se tenir ce jour, jeudi **6 mars**, tandis que le rédacteur en chef produit un nouvel éditorial d'opinion, fidèle aux précédents, c'est-à-dire hostile aux opposants de la réforme.

C-II-7/03/1977-p. 1-356 (p. 2 - 357, pp 8 à 13 - 358 à 363) : la journée de mobilisation de la veille de cette édition du **7 mars** a été marquée par plusieurs manifestations importantes en nombre, à Saint-Denis et à Saint-Pierre, avec quelques débordements la journée (à la mairie de Saint-Pierre où des manifestants ont été agressés par des employés municipaux) et le soir dans les quartiers du Moufia et du Chaudron à Saint-Denis.

C-II-8/03/1997-p. 1 -364 (p. 2 -365, pp. 8 à 13, 366 à 371) : les manifestations se poursuivent contre ce que le discours public nomme à présent « le projet de Peretti ». L'édition du **8 mars**, annonce une mobilisation de la veille d '*« environ 6.000 personnes »* à Saint-Denis. Une grève illimitée est entamée dans la fonction publique.

C-II-10/03/1997-p. 1-372 (p. 15 - 373) : l'édition du **10 mars** annonce en page intérieure la manifestation qui doit se tenir le matin même. Plusieurs milliers de manifestants sont attendus dans des opérations « escargots » vers l'aéroport.
C-II-11/03/1997-p. 1-374 (p. 2-375, pp. 6 à 11) : les fonctionnaires en grève ont bloqué la veille plusieurs routes stratégiques de l'île, dont l'accès à l'aéroport. L'édition du **11 mars** relate ces actions qui se déroulent dans un contexte de grève générale de la fonction publique, et qui paralyse, depuis une semaine, une partie de la vie économique de l'île ainsi que la quasi-totalité des établissements scolaires.
C-II-12/03/1997-p. 1-382 (p. 2-383, pp. 8 à 13-384 à 389) : le mouvement s'est poursuivi la veille, pour son neuvième jour. L'édition du **12 mars** annonce *« environ huit mille fonctionnaires et étudiants »* ayant manifesté à Saint-Denis. Parallèlement aux manifestations, des scènes de pillage de la veille dans des entrepôts du Port sont également relatées. La veille toujours, Mgr Aubry, évêque de la Réunion, est venu rencontrer les grévistes qui occupent l'ancien secrétariat de la préfecture, pour tenter une médiation avec le représentant de l'État. En vain.
C-II-13/03/1997-p. 1-390 (p. 2-391, pp. 8,9,10-392 à 395) : l'édition du **13 mars** annonce la poursuite du mouvement (grève, manifestation) dont la mobilisation ne faiblit pas.
C-II-14/03/1997-p. 1-395 (p. 2-396, pp. 8 à 1-397 à 401) : la manifestation du 13 mars a réuni quinze mille personnes (chiffre annoncé par l'édition du **14 mars**). Des incidents se sont produits avec les forces de l'ordre, notamment dans le centre-ville de Saint-Denis. Le journal informe également de la nomination d'un conciliateur dans le conflit, le sénateur Pierre Lagourgue qui a toujours manifesté son opposition à toute réforme des traitements de la fonction publique.
C-II-15/03/1997-p. 1-402 (p. 2-403, pp. 8 à 10, 404 à 405) : la grève illimitée se poursuit, alimentée par des déclarations du ministre de l'outremer lors d'une intervention à la radio. L'édition du **15 mars** relate les manifestations du mouvement des étudiants et des stagiaires de l'IUFM qui occupent toujours, avec l'intersyndicale, les locaux de l'ancien secrétariat général de la préfecture. Des manifestations se sont également déroulées la veille dans le Sud.
C-II-16/03/1997-p. 2-407 : la page Courrier des Lecteurs de l'édition du dimanche **16 mars** propose des points de vue divers sur la réforme de la fonction publique.
C-III-17/03/1997-p. 1-408 (p. 2 - 409, pp. 17 à 21) : l'édition du **17 mars** annonce la décision de l'intersyndicale, prise la veille, de suspendre le mouvement de grève, tandis que des négociations doivent débuter ce jour avec le conciliateur, Pierre Lagourgue. Le journal alimente le débat avec plusieurs pages de courriers de lecteurs.

C-III-18/03/1997-p. 1-415 (p. 2 - 416, pp. 8 à 10) : la conciliation avec le sénateur Lagourgue débute ce **18 mars**, l'édition du jour relate la dernière manifestation de la veille qui a réuni, annonce-t-il, « 3 000 personnes ».
C-III-19/03/1997-p. 1-420 (p. 2-421, pp. 8-9-14-15-422 à 425) : les négociations avec le sénateur se poursuivent et l'édition du **19 mars** les relate. Le PCR a tenu une conférence de presse dont le journal rend compte : le président du PCR propose toujours de supprimer les primes d'éloignement et l'index de correction des traitements de la fonction publique ; un reportage est consacré aux étudiants réunionnais dont bon nombre aspire à faire carrière dans la fonction publique.
C-III-20/03/1997-p. 1-426 (p. 2-427, p. 8-9, 428-428,) : l'édition du **20 mars** poursuit le débat entamé sur les prix à la Réunion, en interrogeant notamment un universitaire, enseignant en économie, favorable à la réforme. D'autres informations concernant les conséquences judiciaires des manifestations et diverses réactions syndicales sont contenues dans des articles.
C-III-21/03/1997-p. 1-430 (p. 2-431, p. 6-432) : le rédacteur en chef produit dans l'édition du **21 mars** un éditorial dans lequel il exprime à nouveau son point de vue défavorable au traitement actuel des fonctionnaires. D'autres informations sont données à propos de la plate-forme syndicale de négociation de la réforme, et des conséquences judiciaires des violences commises à la mairie de Saint-Pierre, le 6 mars dernier, à l'encontre des manifestants.
C-III-22/03/1997-p. 1-433 (p. 2-434) : le rédacteur en chef produit un éditorial d'opinion, dans lequel il évoque une nouvelle fois son sentiment favorable à la réforme, dans l'édition du **22 mars** dans lequel est publiée également une lettre d'un lecteur allant dans le même sens.
C-III-24/03/1997-p. 1-435 (p. 3-436, p. 9-437) : l'édition du **24 mars** publie encore un éditorial du rédacteur en chef qui commente la question du traitement des fonctionnaires. Plus loin, le journal fait appel à un anthropologue et à une travailleuse sociale qui analysent les événements qui se sont déroulés pendant les manifestations dans le quartier du Chaudron.
C-III-27/03/1997-p. 1-438 (p. 9-439) : l'édition du **27 mars** informe de la « *rentrée politique* » du Conseil Général, qui a eu lieu la veille, durant laquelle l'assemblée a adopté un texte à l'unanimité, favorable à la réforme de la fonction publique.
C-III-3/04/1997-p. 1-441 (p. 2/3-442/3) : l'édition du **3 avril** revient sur les conséquences judiciaires liées aux violences du 6 mars à la mairie de Saint-Pierre, et annonce la garde à vue de sept employés municipaux suspectés.
C-III-4/04/1997-p. 1- 444 : le rédacteur en chef signe, « à la une » de l'édition du **4 avril**, un éditorial d'opinion dans laquelle il évoque, avec le même parti pris, le mouvement récent des fonctionnaires.

Récapitulatif chronologique du traitement médiatique du mouvement des fonctionnaires et des étudiants par le journal *Le Quotidien.*

Dates	UNE	Nbre Pages intérieures	Photos	Editorial d'autorité (ou papier d'opinion)	Alerte : A Pic de crise : P
3/08/1995	+	2	+		A
4/05/1996	+	1	+		A
26/05/1996	+	9	+		A
6/06/1996	+	1	+		A
7/06/1996	+	2	+		A
8/06/1996		1	+		A
14/06/1996	+	4	+		A
15/06/1996	+			+	A
24/07/1996	+	1	+		A
1/10/1996	+	1	+		A
18/10/1996	+	2	+		A
15/11/1996		1	+		A
11/12/1996	+	2	+		A
17/02/1997	+	2	+		A
22/02/1997	+	2	+	+	A
25/02/1997	+	2	+		A
26/02/1997	+	4	+		A
27/02/1997	+	4	+	+	A
28/02/1997	+	7	+	+	A++
1/03/1997	+	8	+	+	A ++
2/03/1997	+	1	+		A
4/03/1997	+	4	+		A
5/03/1997	+	3	+		A+
6/03/1997	+	5	+	+	P
7/03/1997	+	7	+		P
8/03/1997	+	7	+	+	P
10/03/1997		1	+		A-
11/03/1997	+	7	+		P
12/03/1997	+	7	+		P
13/03/1997	+	4	+		P
14/03/1997	+	6	+		P
15/03/1997	+	4	+		P
16/03/1997		1			
17/03/1997	+	6	+		A+
18/03/1997	+	4	+		A+
19/03/1997	+	5	+	+	A
20/03/1997	+	3	+		A
21/03/1997	+	2	+	+	
22/03/1997	+			+	
23/03/1997		1			
24/03/1997	+	1		+	A
26/03/1997		1			
27/03/1997	+	1	+		A
29/03/1997		1	+		
3/04/1997	+	2	+		
4/04/1997	+			+	

MOUVEMENT DES FONCTIONNAIRES ET DES ÉTUDIANTS

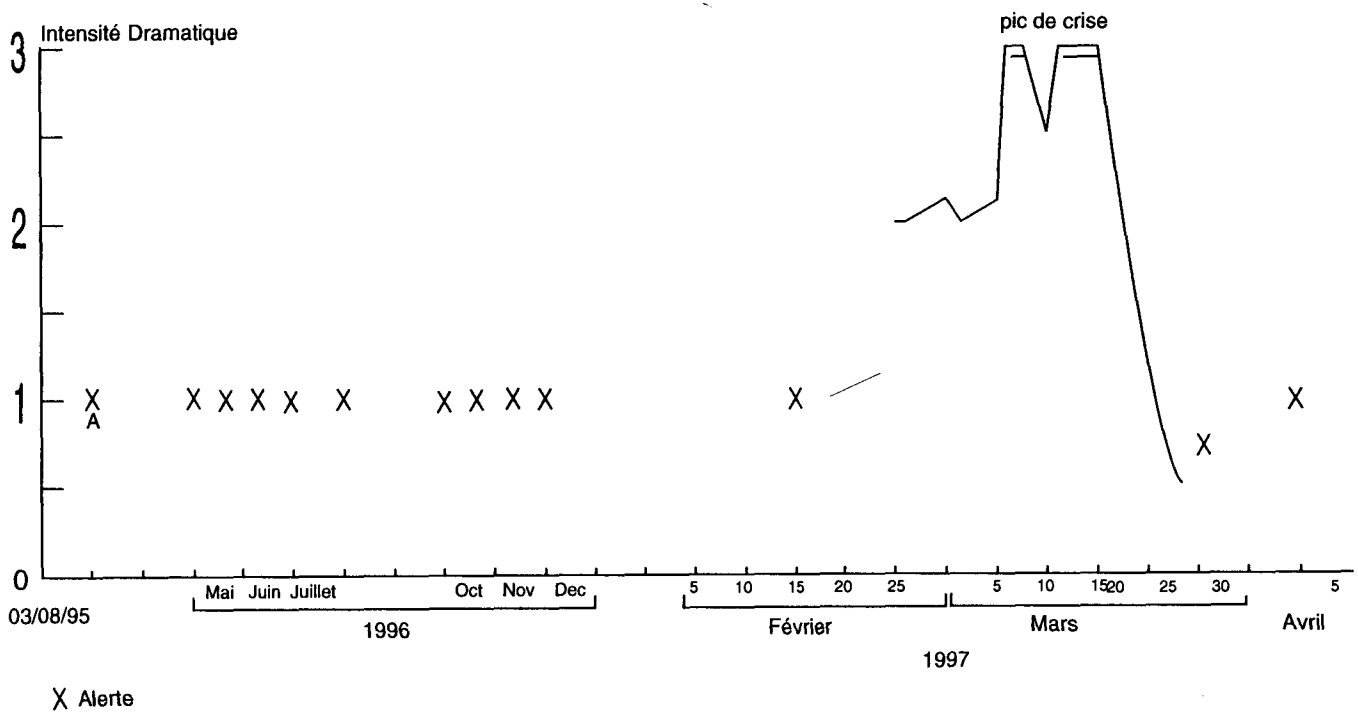

Quelques premiers indices de la construction médiatique opérée par le journal lors de ce mouvement apparaissent à la lecture du graphique. Ce sous-corpus ne comporte qu'un seul pic de crise compris entre les éditions des 6 au 15 mars 1997, pic correspondant aux manifestations de rue qui ont succédé aux Assises du Développement. Des appels apparaissent néanmoins dès une première édition du 3 août 1995, puis dans des éditions du second semestre 1996. Ces appels tendent à alerter à propos de la question de la rémunération des fonctionnaires. Toutefois, à la différence des autres sous-corpus, *Le Quotidien* limite ses effets de dramatisation : le mouvement social des fonctionnaires et des étudiants est « traité » dans le sens d'une « couverture », que l'on pourrait qualifier d'habituelle, de l'actualité. Il ne se dégage pas de ce traitement des commentaires d'accompagnement, de sympathie, voire d'empathie, comme ce fut le cas pour le mouvement de défense du *Quotidien*, et dans une certaine mesure pour celui de *FreeDom*. Au contraire, des réactions de valeurs sont exprimées sans ambiguïté dans plusieurs éditoriaux d'autorité dans lesquels le rédacteur en chef réaffirme son accord avec la nécessité de la réforme de la fonction publique, précisément objet de contestation et cause du mouvement. Pour jouer néanmoins son rôle d'informateur pluraliste dont il se réclame, *Le Quotidien* assure une couverture étoffée (en pagination locale) mais se situe quand même souvent en retrait : par exemple, au plus fort de la crise, l'édition du lundi matin 10 mars 1997, journée durant laquelle une manifestation importante doit se tenir, il choisit de ne publier aucun titre « à la une », concernant le mouvement. Ces prises de position plutôt pro-gouvernementales dans ce cas de figure se repèrent dans les éditoriaux ou, ici et là, dans quelques commentaires.

On peut noter également une certaine réserve (révélée dans la partie d'analyse argumentative) quant à l'accompagnement du mouvement dans sa remise en cause des hommes politiques (pour la plupart favorables à la réforme). Pourtant cette défiance vis-à-vis des hommes politiques et des institutionnels s'exprimait d'une manière récurrente dans les deux autres sous-corpus.

La position du journal par rapport au mouvement des fonctionnaires est facilement identifiable à travers les indices d'analyse du sous-corpus. Elle peut nous permettre d'induire une nouvelle fois que le journal s'inscrit, justement en se positionnant, comme acteur social dans le débat public (qui concerne dans ce cas présent la vie économique et sociale de l'île).

L'analyse se poursuit, comme pour les deux précédents sous-corpus, par l'observation à travers la grille d'analyse déjà utilisée, des quatre procédés mis en œuvre (arguments, métaphores, actes de communication, formats de production).

9.2 - Procédés mis en œuvre

9.2.1. - Repérage chronologique des quatre procédés de la relation de l'événement 3 août 1995

Arguments : l'édition du jour se situe dans une phase de pré-alerte. Elle consacre une grande partie de sa « une» et une double page à l'interview du président du PCR, Paul Vergès, qui présente la nouvelle version d'un Plan de Développement Actif pour la Réunion dans lequel des mesures de réformes de la fonction publique sont préconisées. Le journal reprend dans les titres, comme arguments allant de soi, comme présupposés communs, l'adéquation réforme des rémunérations de la fonction publique/création d'emplois : « *PAUL VERGES S'EXPRIME SUR LE PDA ET LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE "En finir avec le supplément colonial pour créer des milliers de postes"* ». La position et le charisme de Paul Vergès mis en scène par le journal constituent également un argument d'autorité.

Métaphores : le titre de « une » de cette première édition d'alerte est une analogie qui se réfère à l'œnologie : « *LE PDA NOUVEAU EST ARRIVÉ* » ; le plan proposé par le Parti Communiste est comparé ainsi à un cru dont la cuvée réapparaît chaque année. L'effet d'annonce, légèrement teinté d'ironie, est ainsi obtenu. Dans un autre titre, une analogie historique utilisée par le leader du Parti Communiste Réunionnais, Paul Vergès, et mise en avant par le journal (*« En finir avec le supplément colonial* (...) ») permet déjà de prendre position en faveur de la suppression de certains éléments de rémunération des fonctionnaires.

Actes de communication :

Relation journalistique : une première alerte médiatique est donnée. Le sujet est sensible depuis longtemps, et le choix rédactionnel de cette « une » prend certainement en compte ce paramètre. L'entretien du leader du PCR, réalisé en page intérieure, dévoile dix « propositions », dont cinq concernent la révision à la baisse des rémunérations des fonctionnaires. L'effet surprise, d'accroche, capte ainsi l'attention des lecteurs concernés.

Mise en forme journalistique : le gros titre de « une », « coiffant » une photo de Paul Vergès présentant un exemplaire du PDA, est consacré à l'alerte. L'interview et l'encadré occupent une pleine double-page intérieure avec deux photos du leader, comprenant un encadré.

Acteurs : le premier acteur mis en scène par le journal, dans cette édition de pré-alerte, est un personnage d'autorité, Paul Verges, leader du Parti Communiste Réunionnais, par ailleurs souvent critiqué par le rédacteur en chef, mais qui dans cette édition est valorisé dans sa présentation d'un plan qui préconise la réforme de la

fonction publique. On distinguera, dans l'ensemble du sous-corpus, deux catégories d'acteurs, ceux qui sont favorables à la réforme, et ceux qui y sont opposés.

3 août 1995	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- Allant de soi, présupposé commun, - d'autorité	« *PAUL VERGES S'EXPRIME SUR LE PDA ET LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE En finir avec le supplément colonial pour créer des milliers de postes* » (T) (C-I-3/08/1995-p.9-268)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- œnologique - analogique	« *LE PDA NOUVEAU EST ARRIVÉ* » (T) (C-III-3/08/1995-p.1-266) « *En finir avec le supplément colonial (...)* » (T) (C-I-3/08/1995-p.8-267)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- « une » et photo de P. Vergès - interview PaulVergès sur une double page avec encadré	« *Fonction publique, fiscalité, emploi... LE PDA NOUVEAU EST ARRIVÉ* » (T) (C-III-3/08/1995-p.1-266) « *PAUL VERGES S'EXPRIME SUR LE PDA REACTUALISÉ ET LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE En finir avec le supplément colonial pour créer des milliers de postes* » (T) (C-I-3/08/1995-p.9-268) « *Les propositions du PDA* » (T) (idem)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
Paul Vergès	« *PAUL VERGES S'EXPRIME SUR LE PDA RÉACTUALISÉ ET LA RÉFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE En finir avec le supplément colonial pour créer des milliers de postes* » (T) (C-I-3/08/1995-p.8/9-268/269)

4 mai 1996

Arguments : les syndicats ont décidé de ne plus participer aux travaux de l'observatoire et le journal attribue leur comportement à une « *SAUTE D'HUMEUR* ». Est ainsi employée une analogie comportementale implicite qui laisse sous-entendre que le différend s'avère passager. Il n'en constitue pas moins une première pré-alerte médiatique.

Métaphores : l'édition du jour, qui rend compte de la réaction des membres des syndicats de ne plus participer aux travaux de l'observatoire, utilise une métaphore ontologique (humeur) et une métonymie (« *Observatoire : les syndicats claquent la porte SAUTE D'HUMEUR* »). La mauvaise humeur qui leur est attribuée présente un trait de comportement humain comme une entité. L'ensemble vise à construire l'événement - l'acte de quitter une réunion devient ainsi symboliquement synonyme de désaccord - avec un recul légèrement ironique pris implicitement par le journal.

Actes de communication :

Relation journalistique : plusieurs mois après la première alerte du corpus, l'édition du jour cherche à retenir l'attention du lecteur sur cette rupture du travail de l'observatoire de la part des syndicats. L'annonce n'est pas véritablement dramatisée, mais suffisamment amplifiée médiatiquement pour constituer un élément d'alerte médiatique qui correspond au choix du journal. L'explication détaillée de ce différend entre syndicats et représentant du gouvernement figure dans un article de relation en page intérieure.

Mise en forme typographique : un gros titre de « une », avec photo de l'ensemble des représentants de syndicats, donne une impression de mouvement collectif. Un article sur une pleine page intérieure est illustré par une photo du chargé de mission responsable de l'observatoire et deux encadrés de commentaires : « *Observatoire fantoche* ».

Format de production : l'édition introduit une nouvelle alerte médiatique qui va opposer deux catégories d'acteurs précédant la naissance du mouvement : les représentants de l'intersyndicale (laquelle n'est pas encore personnifiée par un leader) et le représentant du gouvernement, Bernard Pêcheur, chargé de mission par le ministre délégué de l'outremer, qui dirige les travaux de l'observatoire des prix : « *Observatoires : les syndicats claquent la porte* », « *Bernard Pêcheur : "Nous trouverons des solutions pour que les syndicats reviennent"* ».

Le rédacteur en chef intervient ici comme acteur clef de la prise en charge du discours journalistique en signant « à la une » un éditorial d'autorité consacré à une virulente critique de Paul Vergès, mais sans que cette critique n'ait un rapport avec la réforme de la fonction publique : « *Lettre imaginaire à M. Vergès* ».

4 mai 1996	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
analogie	« *Observatoire : les syndicats claquent la porte SAUTE D'HUMEUR* » (T) (C-I-4/05/1996-p.1-269)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
métonymie	« *Observatoire : les syndicats claquent la porte SAUTE D'HUMEUR* » (C-I-4/05/1996-p.1-269)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- grand titre de "une" + - photo + grande légende explicative - 1 article sur 1 pleine plage intérieure - 2 encadrés commentaires	« *Observatoire : les syndicats claquent la porte SAUTE D'HUMEUR* » (T) (C-I-4/05/1996-p.1-269) « *OBSERVATOIRE DE LA REUNION : LE BRAS DE FER CONTINUE Les syndicats claquent la porte* » (T) (C-I-4/05/1996-p. ?-270) « *Observatoire fantoche* » (T) (idem).

Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- l'intersyndicale (sans nom particulier) - Bernard Pêcheur, chargé de mission du ministre de l'Outremer	« *Observatoire : les syndicats claquent la porte SAUTE D'HUMEUR* » (T) (C-I-4/05/1996-P.1-269) « *Bernard Pêcheur : "Nous trouverons des solutions pour que les syndicats reviennent"* » (E légende) (C-I-4/05/1996-p ?-270)

26 mai 1996 :

Arguments : en présentant un dossier étoffé consacré aux fonctionnaires de la Réunion, le journal utilise un argumentaire général de recadrage. Les témoignages et les portraits de fonctionnaires présentés montrent des employés de la fonction publique sous un angle positif. Cependant, le choix même du dossier participe à la mise en avant du débat sur la réforme de la fonction publique, qui débouchera sur un mouvement social.

Métaphores : les métaphores utilisées dans cette édition catégorisent et décrivent « les fonctionnaires » de la Réunion. Sont ainsi utilisées une métaphore situationnelle (« *Les fonctionnaires sont en bien délicate posture* »), une métonymie vestimentaire (« *Les ronds-de-cuir ont vécu* »), et une métaphore globalisante (« *La fonction publique est, il est vrai, un grand mot qui recouvre des vérités bien diverses* »). Le dossier consacré à plusieurs témoignages de fonctionnaires sera le seul du sous-corpus, en amont du mouvement, à présenter un aspect du vécu de cette catégorie de salariés.

Actes de communication :

Relation journalistique : le ton des articles est plutôt positif, mais le dossier dans son ensemble permet de catégoriser cet ensemble de salariés en prolongeant l'effet d'alerte médiatique précédent. Il est également établi un lien avec l'actualité nationale après des propos du Premier ministre qualifiant de « *mauvaise graisse* » certains agents de la fonction publique.

Mise en forme typographique : un gros titre de « une » avec une photo-montage en deux parties, l'une montrant une manifestation de fonctionnaires (archives) et l'autre le titre de la « une » du *Canard Enchaîné* qui fait une allusion satirique aux propos d'Alain Juppé. Le dossier de neuf pages intérieures, constitué de plusieurs portraits-témoignages de fonctionnaires, est balisé par une têtière commune : « *Le Dossier* ».

Format de production : ce dossier comporte divers portraits : professeurs des écoles, préposés à la poste, infirmiers, surveillants de l'artothèque, employés administratifs, inspecteur du trésor, gardiens de la paix, syndicalistes (272 à 280) et s'attache à présenter différents fonctionnaires, pour une fois, et pour d'ailleurs la seule fois dans le corpus, non catégorisés globalement.

26 mai 1996	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- argumentaire général de recadrage - argument de valorisation	« *Fonctionnaires à la Réunion CHAHUTÉS MAIS CONTENTS* » (T) (C-III-26/05/1996-p.1-271) « *Jean-Paul K/Bidy, préposé à la poste "Je suis facteur, pas fonctionnaire"* » (T) (C-I-26/05/1996-p.13-274
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- situationnelle - globalisante - vestimentaire - métonymie	« *Les fonctionnaires sont en bien délicate posture* » (E) (C-III-26/05/1996-p.1-271) « *Les ronds-de-cuir ont vécu* » (C-I-26/05/1996-p.11-272) « *La fonction publique est, il est vrai, un grand mot qui recouvre des vérités bien diverses* » (E) (idem)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- « une » + photos montage - « Dossier » de 9 pages	« *Fonctionnaires à la Réunion CHAHUTÉS MAIS CONTENTS* » (T) (C-III-26/05/1996-P.1-271) « *Le Dossier* » (T têtière) (C-I-26/05/1996-p.11/19-272/280)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
fonctionnaires de la Réunion	« *Fonctionnaires à la Réunion CHAHUTÉS MAIS CONTENTS* » (T) (C-III-26/05/1996-p.1-271)

6 juin 1996

Arguments : le ton de l'annonce de la décision de l'intersyndicale utilise une métaphore relativement amplificatrice dans le titre (« *Salaire des fonctionnaires OBSERVATOIRE : LA RUPTURE* »), mais celui de l'article s'y afférant apparaît plus neutre et plus descriptif dans le fond. Néanmoins, le surtitre « *salaire des fonctionnaires* » cadre bien le compte rendu sur un aspect particulier de la mission de l'observatoire qui en comprend d'autres officiellement (notamment celle d'étudier les mécanismes de la formation des prix).

Métaphores : l'ontologie forte du titre de « une » permet de créer un effet d'alerte relativement accrocheur. Elle induit une représentation du différend que le journal présente catégorique et définitif.

Actes de communication :

Relation journalistique : la première page de cette édition utilise le même procédé d'alerte que celle du 4 mai précédent : la photo des syndicalistes sur le perron de la préfecture. Les motifs de la discorde sont développés dans un article intérieur : « *OBSERVATOIRE DES PRIX DE LA REUNION Un rapport contre une grève générale* ».

Mise en forme typographique : un gros titre de « une » avec une grande photo et une légende constituent l'alerte médiatique. L'article qui s'y rapporte sur une pleine page intérieure comprend deux photos représentant des membres de l'observatoire.

Format de production : cette nouvelle alerte médiatique remet en scène deux catégories principales d'acteurs, les membres de l'intersyndicale et Bernard Pêcheur, représentant symbolique de l'Etat.

6 juin 1996	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- descriptif - d'état de fait - cadrage	« *Salaire des fonctionnaires OBSERVATOIRE : LA RUPTURE* » (T) (C-I-6/06/1996-p.1-281)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- ontologique	« *Salaire des fonctionnaires OBSERVATOIRE : LA RUPTURE* » (T) (C-I-6/06/1996-P.1-281)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- grand titre de Une + photo + grande légende explicative - 1 article sur 1 plage intérieure	« *Salaire des fonctionnaires OBSERVATOIRE : LA RUPTURE* » (T) (C-I-6/06/1996-p.1-281) « *OBSERVATOIRE DES PRIX DE LA REUNION Un rapport contre une grève générale* » (T) (C-I-06/06/1996-p.3-282)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- intersyndicale/ Bernard Pêcheur	« *Salaires des fonctionnaires OBSERVATOIRE LA RUPTURE* » (T) (C-I-6/06/1996-p.1-281)

7 juin 1996 :

Arguments : en titrant sur les oppositions des syndicats et du représentant du ministère, l'édition du jour participe à la médiatisation de la tension sociale qui se dégage des négociations. Le procédé de cadrage consiste à considérer comme acquis le fait que les études de l'observatoire doivent obligatoirement aboutir à une réforme de la fonction publique. Les points de vue de chaque protagoniste sont toutefois présentés (paroles rapportées sans commentaire).

Métaphores : la métaphore d'orientation du titre principal de cette édition (« *Observatoire des prix et salaires des fonctionnaires LE TON MONTE* ») donne encore une représentation amplificatrice, physique, de la teneur des débats et du dialogue entre syndicats et représentant du gouvernement à l'observatoire. L'utilisation de la métaphore de la voix permet de créer également un effet d'intensité et de temporalité (effet suspense), propre à la construction journalistique.

Actes de communication :

Relation journalistique : alors que le titre de la veille pouvait laisser penser à une clôture de l'événement, l'alerte est relancée par un nouveau titre amplificateur (notamment par la taille de ses caractères), puis plusieurs articles intérieurs participent au maintien de cette relance d'alerte.

Mise en forme typographique : un gros titre (qui ne comprend que dix lettres, ce qui permet typographiqment d'utiliser une force de corps importante) et une photo, présentant les principaux leaders syndicaux en discussion, relancent l'alerte. Les articles de pages intérieures couvrent trois pages.

Format de production : l'alerte de l'édition précédente se prolonge dans celle-ci avec les mêmes acteurs. Quelques noms de responsables syndicaux apparaissent.

7 juin 1996	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- descriptifs, cadrage, amplification	*« Observatoire des prix et salaires des fonctionnaires LE TON MONTE »* (T) (C-I-7/06/1996-p.1-283)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- d'orientation	*« Observatoire des prix et salaires des fonctionnaires LE TON MONTE »* (T) (C-I-O7/06/1996-p.1-283)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- grand titre de « une » + photo - 3 pages intérieures d'articles	*« Observatoire des prix et salaires des fonctionnaires LE TON MONTE »* (T) (C-I-07/06/1996-p.1-283) *« OBSERVATOIRE DES PRIX ET DES REVENUS Les syndicats ne jouent pas la montre »* (T) (C-I-07/06/1996-p.8-284) *« GREVE GÉNÉRALE ET MANIFESTATION A SAINT-DENIS Un enjeu majeur pour les syndicats »* (T) (C-I-07/06/1996-p.9-285)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- intersyndicale (avec quelques leaders)/Bernard Pêcheur	*« Observatoire des prix et salaire des fonctionnaires LE TON MONTE »* (T) (C-I-07/06/1996-p.1-283)

8 juin 1996 :

Métaphores : une métaphore de personnification permet de présenter les syndicats comme un acteur homogène, unique et participatif : *« OBSERVATOIRE DES PRIX L'intersyndicale répond aux « menaces »*.

Actes de communication :

Relation journalistique : l'alerte médiatique se poursuit avec une édition qui rend compte des réactions de l'intersyndicale. On remarque l'utilisation des guillemets par le journal pour le mot *« menace »*, ce qui lui permet de se distancier par rapport à la position syndicale.

Mise en forme typographique : une page usuelle intérieure, avec une photo représentant les membres de l'intersyndicale, est consacrée à cette séquence des négociations.

Format de production : cette édition prolonge la précédente avec une mise en avant de l'intersyndicale, toujours personnifée et catégorisée globalement .

8 juin 1996	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
néant	néant
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
métaphore de personnification	« *OBSERVATOIRE DES PRIX L'intersyndicale répond aux "menaces"* » (T) (C-I-O8-06-96-p.11-286)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
1 page intérieure	« *OBSERVATOIRE DES PRIX L'intersyndicale répond aux "menaces"* » (T) (C-I-08/06/96-p.11-286)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
mise en avant de l'intersyndicale	« *OBSERVATOIRE DES PRIX L'intersyndicale répond aux "menaces"* » (T) (C-I-08/06/96-p.11-286)

14 juin 1996 :

Arguments : la relation d'une manifestation de la veille se présente sous la forme d'un compte rendu factuel, mais l'analogie avec le secteur privé, présente dans le titre, peut laisser envisager un nouveau lien avec des valeurs futures dégagées par le journal, plutôt hostiles au secteur public et favorables au privé : « *Forte mobilisation du public, faible participation du privé* ».

Métaphores : le jeu de mot métaphorique (cinématographique) qui relate la manifestation de la veille (« *Environ 10 000 manifestants TOUT PUBLIC* ») suggère une pointe de dérision par rapport à la mobilisation ; le sens premier de ce titre s'avère par ailleurs en contradiction avec l'autre titre de page intérieure qui catégorise la manifestation décrite par secteurs privé et public.

Actes de communication

Relation journalistique : la couverture médiatique constitue une alerte lancée par une première page accrocheuse et quatre pages intérieures de relation de la journée. Le mouvement est traité ici avec neutralité et le journal ne s'engage pas particulièrement : aucun billet ni éditorial n'accompagnent la relation de la manifestation.

Mise en forme typographique : la presque totalité de la « une » est consacrée à la manifestation. Deux photos de manifestants, sans légende, un encadré avec titre « noir au gris » (gros caractères noirs sur fond gris) et quelques lignes de relation constituent les éléments d'accroche. Quatre pages intérieures d'articles sont réunies sous une têtière générique : « L'Événement », qui structure en la globalisant ainsi la construction médiatique de cette journée.

Format de production : deux témoignages de fonctionnaires sont recueillis ainsi que celui d'un spécialiste de l'INSEE qui s'exprime sur la difficulté des études comparatives des prix. La naissance du mouvement, qui laisse apparaître une catégorie sociale revendicative, est pour l'instant relatée avec une certaine neutralité, en ce sens que le journal ne s'implique pas, en tant qu'acteur, dans le compte rendu.

14 juin 1996	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- description - analogie	*«LA MANIFESTATION D'HIER A RÉUNI ENVIRON 10 000 PERSONNES Forte mobilisation du public, faible participation du privé »* (T) (C-I-14/06/1996-p.8-288) *« Pour leur part, les membres de l'Intersyndicale craignent que le gouvernement, malgré les démentis répétés du ministère de l'Outre-mer abroge une partie des surrémunérations des fonctionnaires, en particulier l'index de correction* »(E) (idem)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
Jeu de mots cinématographique	*« Environ 10 000 manifestants TOUT PUBLIC »* (T) (C-I-14/06/1996-p.1-287)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- « une » + titre noir au gris + 2 photos - 4 pages intérieures sous têtière générique	*« Environ 10 000 manifestants TOUT PUBLIC »* (T) (C-I-14/06/1996-p.1-287) *« Succès LA MANIFESTATION D'HIER A RÉUNI ENVIRON 10 000 PERSONNES Forte mobilisation du public, faible participation du privé»* (T) (C-I-14/06/1996-p8-288) *« L'Événement »* (T) (C-I-14/06/1996-p.8/11-288/292)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- manifestants - point de vue de fonctionnaires - spécialiste de l'INSEE	*« Environ 10 000 manifestants TOUT PUBLIC »* (T) (C-I-14/06/1996-p.1-287) *« PHILIPPE BENARD, PROFESSEUR EN COLLEGE "En 1979, on criait plus" »* (T) C-I-14/06/1996-p.10-290) *« PAUL CANAGUY CHARGE DE RECHERCHE A L'INSEE "Si on veut observer, observons tout" »* (T) (idem) *« JEAN-PHILIPPE LECLER, PHARMACIEN «Pour la qualité de la santé" »*(T) (C-I-14/06/1996-p.11-291)

15 juin 1996 :

Arguments : le rédacteur en chef produit un éditorial de « une» dans lequel il prend nettement position par rapport à la question de la rémunération des fonctionnaires : « *Est-ce avec des revendications égoïstes que l'on espère rassembler les Réunionnais* ? ». Ses valeurs sont ainsi exprimées dans un cadre d'autorité.

Métaphores : le titre de son éditorial fait appel à des métaphores ontologiques (« *Après la manif le foot* »), le foot et la manif étant considérés comme des entités, « objets » dérisoires et centres d'intérêt dévalorisés par le rédacteur en chef.

Actes de communication :

Relation journalistique : pour la première fois, dans cette édition, le rédacteur en chef produit un éditorial dans lequel il expose explicitement ses positions par rapport aux fonctionnaires. L'édition du jour peut être considérée comme un premier marqueur d'opinion du journal par rapport au mouvement des fonctionnaires, lequel aboutira l'année suivante à une mobilisation plus importante.

Mise en forme typographique : l'éditorial , sous forme de billet (il ne représente que quelques lignes), est situé en première page et signé du rédacteur en chef, constituant ainsi une forme d'expression d'autorité.

Format de production : dans cette édition, le rédacteur en chef se manifeste sous la forme récurrente d'un éditorial de « une ».

15 juin 1996	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
de valeurs et d'autorité	« *Est-ce avec des revendications égoïstes que l'on espère rassembler les Réunionnais ?* » (E) (C-I-15/06/1996-p.1-292)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
métaphore ontologique	« *Après la manif le foot* » (T) (C-I-15/06/1996-p.1-292)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
éditorial de Une	« *Après la manif le foot* » (T) (C-I-15/06/1996-p.1-293) « *(...) revendications égoïstes* » (E) (idem)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
rédacteur en chef	« *Est-ce avec des revendications égoïstes qu'on espère rassembler les Réunionnais ?* » (E) (C-I-15/06/1996-p.1-292)

24 juillet 1996 :

Arguments : l'édition se situe dans une phase d'alerte médiatique d'avant crise qui s'étale sur la période d'août 95 à février 97. Un lien de déduction est proposé aux lecteurs de façon à les faire adhérer à des valeurs : les études de l'observatoire de prix devant se poursuivre, le journal ironise sur cette prolongation en sous-entendant qu'elle permettra de ne pas lancer la réforme dont il est lui-même partisan : « *RAPPORT PÊCHEUR ET LA RÉFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE Il est urgent d'attendre* ».

Métaphores : l'expression « *SILENCE ON ÉTUDIE* » contenu dans le titre de « une » qui fait allusion au rapport sur la rémunération des fonctionnaires offre, avec l'usage d'une métaphore cinématographique, une représentation qui se veut ironique de la réalité, sous-entendant que le statu quo risque de s'installer sans perspective de réforme de ces rémunérations.

Actes de communication

Relation journalistique : le journal relate les conclusions du rapport du chargé de mission de l'observatoire qui préconise le lancement rapide d'une réforme des traitements des fonctionnaires. Le ton implicite employé dans les titres quelque peu provocateurs suggère la position du journal favorable à cette mise en place rapide.

Mise en forme typographique : la « une » présente une photo des membres de l'observatoire avec en incrustation la première page du rapport Pêcheur ; le gros titre coiffe la photo. L'article rendant compte du rapport est situé sur une page intérieure entière avec une photo de l'observatoire, trois tableaux relatifs à l'étude comparative des prix Réunion/Métropole, et un petit encadré de commentaire.

Format de production : les principaux acteurs de cette alerte-appel de « une » sont constitués des deux catégories représentées symboliquement et participant aux travaux de l'observatoire. Il s'agit, d'une part, des organisations syndicales représentant les fonctionnaires, et, d'autre part, du chargé de Mission du ministère, Bernard Pêcheur, lequel va d'ailleurs personnifier de son nom le rapport qui résultera des travaux de cet observatoire.

24 juillet 1996	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
lien de déduction	*« Le rapport Pêcheur et la rémunération des fonctionnaires SILENCE ON ÉTUDIE »* (T) (C-I-24/07/1996-p.1-293) *« Des conclusions qui satisfont les syndicats risquant de renvoyer aux calendes grecques une réforme de la surrémunération des fonctionnaires »* (E) (idem) *« RAPPORT PÊCHEUR ET LA RÉFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE Il est urgent d'attendre »* (T) (C-I-24/07/1996-p.3-294)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
métaphore cinématographique	*« Le rapport Pêcheur et la rémunération des fonctionnaires SILENCE ON ÉTUDIE »* (C-I-24/07/1996-p.1-293)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	

- gros titre de« une » + photo + légende - 1 page intérieure article avec photo et tableaux	« *Le rapport Pêcheur et la rémunération des fonctionnaires SILENCE ON ÉTUDIE* » (T) (C-I-24/07/1996-p.1-293) « *LE RAPPORT PÊCHEUR ET LA RÉFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE Il est urgent d'attendre* » (T) (C-I-24/07/1996-p.3-294)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Bernard Pêcheur - organisations syndicales	« *Le rapport Pêcheur et la rémunération des fonctionnaires SILENCE ON ÉTUDIE* » (T) (C-I-24/07/1996-p.1-293)

1er octobre 1996 :

Arguments : l'édition du jour relate une grève des enseignants qui s'est déroulée la veille. Dans un billet de commentaire, un journaliste réitère l'analogie selon laquelle la réduction des salaires des fonctionnaires entraînerait la création de postes (réclamée), positionnant une nouvelle fois le journal, selon un procédé identique à celui utilisé dans l'édition du 24 juillet précédent.

Métaphores : le titre globalisant de « une » (« *Grève des enseignants LES PROFS EN GROGNE* ») pose la question de la relation d'une réalité, celle de la catégorie sociale « enseignant » en l'occurrence. Cette catégorie est abordée et présentée par le journal qui va catégoriser globalement durant tout le mouvement ce qu'il présente comme des groupes homogènes : « *profs* », « *fonctionnaires* », « *étudiants* », etc.

Actes de communication :

Relation journalistique : l'édition du jour relate le mouvement de grève appelé au niveau national, et qui concerne l'interrogation relative à l'attribution des postes. Le ton est informatif, (« *GREVE DES ENSEIGNANTS Près d'un prof sur deux n'a pas travaillé* »), mais un billet de commentaire en page intérieure repose la question de la suppression des différences de traitement entre la métropole et la Réunion, afin d'obtenir des postes supplémentaires (« *COMMENTAIRE Pistes brouillées* »). Les positions du journal sont ainsi à nouveau clairement exprimées.

Mise en forme typographique : un gros titre de « une » avec photo constitue l'appel d'une couverture médiatique assez amplificatrice. En page intérieure, un article est accompagné d'un billet catégorisé par le journal lui-même comme un commentaire.

Format de production : la « une » de cette édition est consacrée aux enseignants, à l'occasion d'un mouvement national : les enseignants sont ainsi catégorisés globalement et décrits comme impliqués dans leur ensemble dans un mouvement social. En page intérieure, un journaliste, chargé de la rubrique éducation, signe un billet d'humeur dans lequel s'esquissent déjà les positions du journal quant au projet de réforme des rémunérations des fonctionnaires.

Enfin, un élu de la majorité présidentielle et gouvernementale, André Maurice Pihouée (RPR), s'exprime dans les mêmes colonnes sur la question des postes d'enseignants.

1er octobre 1996	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
analogie	« *Entre PDA, préférence régionale, observatoire des prix "prime coloniale", les pistes sont brouillées* » (E) (C-I-1/10/1996-p.9-296)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
globalisante	« *Grève des enseignants LES PROFS EN ROGNE* » (T) (C-I-1/10/1996-p.1-295)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- gros titre de « une » + photo-légende - 1 page d'article intérieure avec billet de commentaire	«*Grève des enseignants LES PROFS EN ROGNE* » (T) (C-I-1/10/1996-p.1-295) « *GREVE DES ENSEIGNANTS Près d'un prof sur deux n'a pas travaillé* » (T) (C-I-1/10/1996-p.9-296) « *COMMENTAIRE Pistes brouillées* » (T) (C-I-1/10/1996-p.9-296)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- enseignants - journaliste responsable page éducation - Maurice Pihouée	« *Grève des enseignants LES PROFS EN ROGNE* » (T) (C-I-1/10/1996-p1-295) « *COMMENTAIRE Pistes brouillées* » (T) (C-I-1/10/1996-p.9-296) « *Entre PDA, préférence régionale, observatoire des prix, "prime coloniale ", les pistes sont brouillées* » (E) (idem) « *André Maurice Pihouée "Faire preuve de patience"* » (T) (C-I-1/10/1996-p.9-296)

18 octobre 1996 :

Arguments : une nouvelle grève, appelée à l'échelle nationale, est relatée dans cette édition sur un ton relativement atténuant, (« *GREVE DE LA FONCTION PUBLIQUE Mobilisation en demi-teinte à la Réunion* ») et qui compare une fois encore les secteurs privé et public : « *Le secteur privé, appelé à la rescousse à la Réunion, n'était guère présent à l'exception des salariés de la Saprim* ».

Métaphores : le titre de « une » utilise une métaphore guerrière pour caractériser un mouvement de grève nationale : « *Grève de la fonction publique LE FRONT DU REFUS* ». La description de la situation locale se présente différemment, avec un titre (« *Mobilisation en demi-teinte à la Réunion* ») qui tend à minimiser l'ampleur du mouvement à la Réunion, ce qui peut être considéré comme un premier indice de positionnement du journal vis-à-vis de la fonction publique locale, jugée plus privilégiée par rapport à celle de métropole, dont le mouvement bénéficie d'un accompagnement plus favorable de la part du journal.

Actes de communication :

Relation journalistique : la grève de la fonction publique (dans sa totalité cette fois-ci) appelée aussi au niveau national a été suivie à la Réunion et le journal relate cette mobilisation au niveau national (« à la une ») et local (en page intérieure). Aucun commentaire d'opinion explicite n' accompagne les comptes rendus.

Mise en forme typographique : une grande photo de première page en hauteur a contraint à « *casser* » quelque peu la mise en page habituelle, la photo recouvrant toute la hauteur de la « une » ; le titre-légende est contigu en gris au noir (lettres noires sur fond gris). La relation de la manifestation et du mouvement recouvrent une double-page intérieure.

Format de production : on retrouve dans cette édition deux catégories d'acteurs opposés symboliquement, enseignants grévistes et gouvernement, mais cette fois, le journal n'intervient pas dans la relation ni dans les comptes rendus de manifestation.

18 octobre 1996	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
descriptif comparatif, atténuant	*« GREVE DE LA FONCTION PUBLIQUE Mobilisation en demi-teinte à la Réunion»* (T) (C-I-18/10/1996-p10 - 298)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
guerrière	*« Grève de la fonction publique LE FRONT DU REFUS »* (C-I-18/10/1996-p.1-297)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- grande photo en hauteur et titre-légende en noir au gris - double page intérieure	*«Grève de la fonction publique LE FRONT DU REFUS »* (T) (C-I-18/10/1996-p.1-297) *« GREVE DE LA FONCTION PUBLIQUE Mobilisation en demi-teinte à la Réunion »* (T) (C-I-18/10/1996-p.11-299)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- grévistes enseignants/ gouvernement	*«Grève de la fonction publique LE FRONT DU REFUS »* (T) (C-I-18/10/1996-p.1-297) *« Le gouvernement a été la cible principale des grévistes qui dénoncent le "démantèlement" du service public»* (E) (C-I-18/10/1996-p.11-299)

15 novembre 1996 :

Arguments : la position du Conseil Général favorable à une réforme de la fonction publique, afin de créer des postes, est exposée dans cette édition qui relate une conférence de presse donnée la veille par les élus de cette assemblée. L'argument est

ici d'autorité : « *SURREMUNÉRATION DES FONCTIONNAIRES Le département répond aux syndicats* ».

Métaphores : une métaphore de personnification est utilisée (« le département ») qui va permettre d'emblée de catégoriser les protagonistes du mouvement, utilisant le cas échéant la position d'autorité de certains d'entre eux (notamment celle du président du Conseil Général).

Actes de communication :

Relation journalistique : le débat sur la réforme de la fonction publique est maintenant bien relayé par des appels médiatiques. La page consacrée à la position du Conseil Général poursuit ainsi cette série d'appels-alertes qui a débuté en août 95 .

Mise en forme typographique : une page entière avec deux photos légendes et un texte à part composent le rappel des « *10 priorités* » du PDA.

Format de production : une autre catégorisation bipolaire va intervenir dans cette édition : l'opposition se dessine à présent entre les syndicats (on peut noter l'apparition du porte-parole de l'intersyndicale, Georges-Marie Lépinay, qui jouera un rôle important durant le mouvement, l'année suivante) et les conseillers généraux, ces derniers épousant les propositions du PDA, point de départ de la proposition de la réforme de la fonction publique.

15 novembre 1996	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
d'autorité	« *SURREMUNÉRATION DES FONCTIONNAIRES Le département répond aux syndicats*» (T) (C-I-15/11/1996-p.3-300)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
personnification	« *SURREMUNERATION DES FONCTIONNAIRES Le département répond aux syndicats* » (T) (C-I-15/11/1996-p.3-300)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
une page intérieure avec deux photos	« *SURREMUNERATION DES FONCTIONNAIRES Le département répond aux syndicats*» (T) (C-I-15/11/1996-p.3-300)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
Georges Marie Lépinay/Département	« *SURREMUNERATION DES FONCTIONNAIRES Le département répond aux syndicats* » (T) (C-I-15/11/1996-p.3-300)

11 décembre 1996 :

Arguments : l'édition du jour crée un effet d'annonce en isolant de leur contexte et en amplifiant les positions, différentes sur certains points de celle de l'union régionale,

d'une branche d'un syndicat, concernant la réforme de la fonction publique. Le CFDT-Interco préconise en effet de supprimer quelques avantages tels que la prime d'éloignement, les congés bonifiés et la bonification des retraites accordés aux fonctionnaires de la Réunion. Le journal utilise une métaphore amplifiante évoquant en titre « *Le pavé dans la mare jeté par la CFDT-Interco* ». Le poids de ce syndicat constitue autant d'éléments d'autorité et de compétence qui permettent d'aller dans le sens des valeurs exprimées par le journal, favorable à une réforme.

Métaphores : la métaphore familière de ce titre, propre au style journalistique qui a souvent recours à des images fortes, positionne une nouvelle fois le journal par rapport à l'éventuelle réforme à laquelle les syndicats sont en général hostiles.

Actes de communication :

Relation journalistique : la relation de la position d'une branche d'un syndicat n'épousant pas les mêmes opinions que la majorité des autres, quant à la réforme de la fonction publique, constitue un nouvel appel qui va dans le sens des propres positions du journal. La CFDT-Interco propose de réformer l'octroi de certaines primes versées aux fonctionnaires de la Réunion. D'autres sujets sont abordés par ce syndicat, mais le journal choisit de mettre en avant celui qui a trait à la réforme.

Mise en forme typographique : un petit titre en « cheminée » (sur une colonne à l'extrémité de la page) de « une » constitue un appel discret ; l'article couvre la presque totalité d'une double page, avec quatre photos.

Format de production : un certain nombre d'acteurs publics, souvent d'autorité, vont à partir de cette édition être mis en avant par *Le Quotidien* qui les fera s'exprimer sur la question de la réforme. Ici, il s'agit des positions d'une branche de l'union CFDT, qui par la parole de son responsable, Bruno Coudret, propose de supprimer quelques suppléments de rémunération propres à la fonction publique réunionnaise. La contradiction relative qui peut exister entre l'union et ce syndicat d'employés communaux est ainsi mise en avant avec un procédé d'amplification qui vise à opposer deux catégories d'acteurs appartenant pourtant à un même camp.

11 décembre 1996	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
argument de compétence (autorité)	*« EMPLOI, TEMPS DE TRAVAIL, LOGEMENT, RETRAITE, FONCTION PUBLIQUE Le pavé dans la mare jeté par la CFDT-Interco »* (T) (C-I-11/12/1996-p.21-303)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
familière	*« Le pavé dans la mare jeté par la CFDT-Interco »* (T) (C-I-11/12/1996-p.21-303)

Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- titre de cheminée de Une - double page intérieure	« *EMPLOI, TEMPS DE TRAVAIL, LOGEMENT, RETRAITE, FONCTION PUBLIQUE Le pavé dans la mare jeté par la CFDT-Interco* » (T) (C-I-11/12/1996-p.21-303)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Union CFDT - syndicat CFDT-Interco	«*QUOTIDIEN ECO Pavé dans la mare de la CFDT*» (T) (C-I-11/12/1996-p.1-301)

17 février 1997 :

Arguments : l'édition de ce lundi de rentrée des grandes vacances scolaires australes procède à une nouvelle relance du débat sur la réforme de la fonction publique. Le secrétaire général de la CFDT s'explique sur ses positions (notamment sur sa méfiance vis-à-vis de toute diminution du salaire des fonctionnaires). Il représente un acteur d'autorité qui ne va pas dans le sens du journal dans ce débat, mais il participe quand même, avec cette position, à légitimer cette nouvelle relance du débat : « *Jean-Jacques Payet, CFDT "Une réforme pour tout le monde"* ».

Métaphores : dans une interview, le secrétaire général de la CFDT exprime son désaccord à propos d'une éventuelle réforme de la fonction publique. La métaphore utilisée de « la fonction publique à deux vitesses » met en place une vision structurante de ce que serait une après-réforme, vision qui servira à étayer l'argumentation des opposants de la réforme.

Actes de communication :

Relation journalistique : le journal présente dans cette édition une interview du secrétaire général de la CFDT qui exprime sa position défavorable à une éventuelle réforme. L'interview constitue ainsi une relance médiatique, lancée à l'occasion d'un non-événement, ou plutôt d'une situation construite par le journal : « *La rentrée politique d'un syndicaliste* » (il s'agit de la rentrée de la période de vacances scolaires de janvier/février).

Mise en forme typographique : un titre photo-légende constitue l'appel en cheminée de « une » : l'interview illustrée de deux grandes photos occupe une double page intérieure. Comme dans les principales éditions, le titre reprend la question de la réforme, alors que ce point ne constitue qu'une partie des sujets évoqués par le syndicaliste, procédé qui participe à la construction médiatique de l'alerte.

Format de production : l'édition relance l'alerte en donnant la parole, dans une longue interview, au secrétaire général de la CFDT qui va s'exprimer, entre autres sujets, sur la question de la réforme de la rémunération, à l'occasion de la « rentrée sociale ». Les propos concernant ce thème sont isolés et repris en gros titres, ce qui leur confère un caractère d'autorité et participe à la construction de l'alerte.

17 février 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
d'autorité	« *JEAN-JACQUES PAYET, CFDT "Une réforme pour tout le monde"* » (T) (C-I-17/02/1997-p.1-304)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
structurante	« *Jean-Jacques Payet prévient qu'il ne saurait être question d'une fonction publique à deux vitesses* »(E) (C-I-17/02/1997-p.1-304)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- titre, photo-légende en cheminée de Une - double page intérieure	« *JEAN-JACQUES PAYET, CFDT "Une réforme pour tout le monde"* » (T) (C-I-17/02/1997-p.1-304) «*RENTREE SOCIALE DE JEAN-JACQUES PAYET, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CFDT "Si on touche aux sursalaires, on y touche pour tout le monde"* » (T) (C-I-17/02/1997-p.7-306)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
Jean-Jacques Payet, secrétaire général de la CFDT	«*JEAN-JACQUES PAYET, CFDT "Une réforme pour tout le monde"* » (T) (C-I-17/02/1997-p.1-304)

22 février 1997 :

Arguments : une interview d'un syndicaliste d'autorité opposé catégoriquement à toute réforme des salaires de la fonction publique est présentée dans cette édition. Des arguments d'autorité sont ainsi exposés : « *ERIC MARGUERITE, FORCE OUVRIERE "Rien n'est négociable ni aujourd'hui ni demain"* ». L'interview est néanmoins accompagnée d'un billet d'humeur du rédacteur en chef qui constitue par conséquent une autre marque d'autorité, billet intitulé : « *La chasse au dahu* ». Le rédacteur en chef expose sans ménagement, parce que exprimée sur le ton du pamphlet, une position opposée dans laquelle un lien de déduction figure entre la nécessité de diminuer le salaire des fonctionnaires, présupposés trop élevés, et les autres catégories sociales défavorisées : « *Sursalaire ? Vous avez dit sursalaire ? Les fonctionnaires ont une gueule de sursalaire ? (...) Or, les exclus, au premier rang desquels les chômeurs semblent ne plus avoir envie de jouer* ».

Métaphores : la métaphore guerrière du titre de l'éditorial de « une » du rédacteur en chef lui permet de se positionner par rapport à l'urgente nécessité, selon lui, d'entreprendre la réforme de la fonction publique, et de déplorer par conséquent qu'elle semble difficile à mettre en œuvre.

Actes de communication :

Relation journalistique : le même procédé que dans l'édition du 17 février est utilisé : la mise en avant d'un syndicaliste concernant ses positions sur l'éventuelle réforme de la fonction publique. Le journal participe ainsi à la construction du débat par des récurrences de prises de position des différents protagonistes. La position défavorable à la réforme du syndicaliste de FO est également contrebalancée par celle, opposée, du rédacteur en chef, qui dans son éditorial considère que l'enjeu des futures Assises Régionales de Développement sera constitué par cette réforme.

Mise en forme typographique : l'éditorial de « une » du rédacteur en chef, le titre « en pied de page » annonçant l'interview du syndicaliste, ainsi que l'interview sur une double page avec trois photos constituent ce nouvel appel. Il est important de remarquer que l'opinion du rédacteur en chef, opposée à celle du syndicaliste interviewé, ne s'exprime pas frontalement, en ce sens que l'éditorial n'est pas contigu à l'interview, en page intérieure.

Format de production : la parole est donnée à un autre acteur d'autorité, syndicaliste, secrétaire général de F.O., lequel apparaît et est mis en scène par le journal de la même façon que Jean-Jacques Payet l'avait été dans l'édition du 17 février. Les positions de ces deux derniers acteurs d'autorité sont nettement défavorables à la réforme, et le rédacteur en chef intervient alors, toujours sous la forme d'un éditorial d'autorité, pour exprimer un point de vue totalement opposé.

22 février 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- d'autorité - lien de déduction	« *ERIC MARGUERITE, FORCE OUVRIERE "Rien n'est négociable ni aujourd'hui ni demain"* » (T) (C-I-22/02/1997-p.1-307) « La chasse au dahu » (T billet) (idem)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
Guerrière	« *La chasse au dahu* » (T) (C-I-22/02/1997-p.1-307)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- éditorial de « une » - double page intérieure d'interview	« *La chasse au dahu* » (T) (C-I-22/02/1997-p.1-307) « *Sinon les Assises finiront par ressembler, comme toutes les études sur le coût de la vie et la formation des prix, à une chasse au dahu* » (E) (idem) « *RENTRÉE SOCIALE D'ERIC MARGUERITE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE FORCE OUVRIERE "Rien de négociable dans le salaire des fonctionnaires"* » (T) (C-I-22/02/1997-p.8-308)

Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- rédacteur en chef - Eric Marguerite, secrétaire général de FO	*« La chasse au dahu »* (T) (C-I-22/02/1997-p.1-307) *« SURSALAIRES ?Vous avez dit sursalaire ? Les fonctionnaires ont une gueule de sursalaire ? »* (E) (idem) *« ERIC MARGUERITE, FORCE OUVRIERE "Rien n'est négociable ni aujourd'hui ni demain" »* (T) (idem)

27/02/1997

Des assises pour tous

SAINT-PIERRE et Miquelon, Mayotte, Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie, Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion... La France a pour mission de vanter partout dans le monde Jeanne d'Arc, Napoléon, la pensée judéo-chrétienne, les droits de l'Homme et le jambon-beurre. Elle est en Amérique du nord, en Océanie, aux Antilles, en Amérique du Sud, en Afrique, dans l'océan Indien. Et jusque dans la *Commission de l'océan Indien*, en attendant l'*Indian Ocean Rim*. A qui a-t-elle demandé une autorisation d'hebergement ? Puis le renouvellement du bail ? Garant des croisades et des conquetes coloniales qui s'en sont suivies. Dieu seul le sait. Et peut-être Roger Roland, président de la chambre de commerce et d'industrie de la Réunion, qui expliquait mardi que le problème dans notre département ce sont les étrangers. Air connu.

Ses immigres, ou traités comme tels, la France n'a nul besoin d'aller les chercher à l'église Saint-Bernard, a Toulon ou dans les squats malgaches ou mahorais de Saint-Denis. Ils sont Français et vivent à la Réunion, département en « situation irrégulière ». Ce sont les anciens smicards, longtemps payés sous le Smic et qui ne seront jamais indemnisés. Ce sont les érémistes qui attendent désespérément les 20% promis par le candidat Chirac. Ce sont les exclus et les chômeurs, qui battent tous les records de France. Ce sont les travailleurs sous-rémunérés du privé.

Tant mieux si les assises qui s'ouvrent ce matin contribuent à accélérer leur intégration dans l'ensemble national.

Hélas, il ne semble pas que leur sort soit un souci prioritaire. Et le débat sur la réforme de la rémunération des fonctionnaires - avec un nombre d'emplois compensatoires créés exclusivement dans la fonction publique - pourrait avoir pour principal intérêt de servir à faire diversion une nouvelle fois. Cela ne fait-il pas des années qu'un « atelier » de l'administration prospère à la Réunion : la fabrication de vessies vendues dans les temples de la grande distribution sous l'appellation de lanternes.

Et si pour une fois on libérait l'initiative locale, Monsieur de Peretti ? Les bonnes volontés et le savoir-faire existent. Et si on bâtissait ? Des logements sociaux, pour commencer, en doublant par exemple la LBU sur cinq ans. Il y a tant à faire. Pour renforcer la cohésion sociale dont on nous rebat par ailleurs les oreilles.

Jean-Louis RABOU

22/02/1997

La chasse au dahu

SURSALAIRE ?

Vous avez dit sursalaire ?

Les fonctionnaires ont une gueule de sursalaire ?

Quel sursalaire ?

Les 53% communément admis au nom de la cherté de la vie ?

Les 71% de RFO ?

Les 92% de l'Institut d'émission des départements d'outremer ?

Quel avantage acquis ?

Quel « supplément colonial » acquis ?

Quant à ceux qui proposent d'indexer les salaires du privé plutôt que de revoir la rémunération des fonctionnaires que veulent-ils ? Qu'on applique :

- les 17,5% de différentiel de coût de la vie évoqués par l'Observatoire en juillet 1996?
- les 11,5% d'écart des prix à la consommation avancés par l'Insee en 1992?
- les 53% de surrémunération communément admis ?
- les 71% de RFO ?
- les 92% de l'Institut d'émission des départements d'outremer ?

Peut-être faudrait-il cesser de prendre les gens pour des imbéciles. Cesser de baratiner sur la Réunion pour faire semblant d'en parler (au grand bonheur du lobby des importateurs). Sinon les assises finiront par ressembler, comme toutes les études sur le coût de la vie et la formation des prix, à une chasse au dahu. Or, les exclus, au premier rang desquels les chômeurs, semblent ne plus avoir envie de jouer.

Jean-Louis RABOU

15/06/1996

Après la manif le foot

ILS étaient quelque 10.000, jeudi, à Saint-Denis. Une manif' bon enfant avant de filer à l'apéro puis tailler le gazon. Combien seront-ils aujourd'hui, et venus dans quels véhicules, à Saint-Pierre ? Il faudra compter, afin de connaître la portée et la signification respectives de ces actions. Elles ont en commun la défense d'intérêts catégoriels et personnels. Les fonctionnaires défendent leurs positions acquises ; les cinquante communistes - qui orchestrent la manifestation « *contre toutes les injustices* » - leurs. Est-ce avec des revendications égoïstes qu'on espère rassembler les Réunionnais ? Et les bonnes questions sur la formation des prix et les dysfonctionnements de la justice ne servent-elles pas à masquer les mauvaises fois ?

Heureusement, il reste le football. Et ce soir France-Espagne devrait ramener la paix sociale. *Panem et circenses*. Du pain et des jeux, la devise est éternelle. Tant pis pour les chômeurs, les planteurs, les journaliers communaux, les nouveaux fonctionnaires. Déjà, jeudi, les victimes de l'injustice de la société réunionnaise que sont les salariés de RFO avaient suspendu leur grève le temps de Roumanie-Bulgarie et Suisse-Pays-Bas.

La Réunion est tranquille jusqu'à la fin de l'Euro 96. Et si jamais la France venait à gagner, c'est bien une « explosion » mais de joie, que nous aurons.

Jean-Louis RABOU

25 février 1997 :

Arguments : l'édition relate les déclarations d'un acteur d'autorité, Margie Sudre, présidente du Conseil Régional, mais surtout membre du gouvernement, qui annonce la mise en place d'une probable réforme de la fonction publique pour la rentrée prochaine de septembre. L'effet d'annonce surprise est alarmant et reprend des arguments d'autorité et d'urgence en faveur de cette réforme :

« *SURREMUNÉRATION DES FONCTIONNAIRES Margie Sudre : "Dès la rentrée prochaine"* ». L'annonce de la réforme pourrait être l'un des éléments déclencheurs du mouvement de mobilisation. En apprenant ainsi par le journal les intentions du gouvernement, les opposants à la réforme vont en effet se mobiliser.

Actes de communication :

Relation journalistique : l'édition lance une nouvelle alerte plus intense que les précédentes, parce que plus précise, concernant la réforme des fonctionnaires. L'effet est amplifié par le compte rendu de diverses réactions suscitées par cette annonce dans les milieux syndicaux.

Mise en forme typographique : un titre en « cheminée de une » annonce, avec un point d'interrogation, l'éventualité de la réforme. Cette annonce est développée sur une pleine page intérieure avec la photo d'autorité de Margie Sudre, une autre page étant consacrée à différentes réactions.

Format de production : une actrice-clef du conflit, Margie Sudre, apparaît dans cette édition : secrétaire d'Etat à la francophonie, elle annonce l'éventualité de la mise en place prochaine de la réforme, et sa qualité de membre du gouvernement renforce cet effet d'annonce, pré-déclencheur médiatique du mouvement.

Des réactions de l'autre catégorie d'acteurs, représentants des syndicats, apparaissent aussitôt dans la même édition, laissant entrevoir des oppositions assez marquées entre les différents protagonistes lors des prochaines Assises.

25 février 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
effet d'annonce d'autorité	« *SURREMUNERATION DES FONCTIONNAIRES Margie Sudre : "Dès la rentrée prochaine* " » (T) (C-I-25/02/1997-p.8-311)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
néant	Néant
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	

- titre en cheminée de Une - 2 pages intérieures d'articles	*« REMUNERATION DES FONCTIONNAIRES La réforme en septembre » (T)* (C-I-25/02/1997-p.1-310) *« SUREMMUNERATION DES FONCTIONNAIRES Margie Sudre : "Dès la rentrée prochaine" »* (T) (C-I-25/02/1997-p.8-311) *« ELLE NE PARTICIPERA PAS AUX ASSISES La FSU appelle à un rassemblement »* (T) (C-I-25/02/1997-p.9-312)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Margie Sudre - CGTR - FSU	*« SURREMUNERATION DES FONCTIONNAIRES Margie Sudre : "Dès la rentrée prochaine" »* (T) (C-I-25/02/1997-p.8-311) *« CGTR DE LA FONCTION PUBLIQUE "Non au démantèlement" »* (T) (C-I-25/02/1997-p.8-311) *« ELLE NE PARTICIPERA PAS AUX ASSISES La FSU appelle à un rassemblement »* (T) (C-I-25/02/1997-p.9-312)

26 février 1997 :

Arguments : l'effet d'annonce déclenché dans l'édition de la veille est prolongé par la confirmation du projet de diminution du salaire des fonctionnaires (majoration ramenée de 53 à 3 % : *« Surrémunération : le projet de Peretti NOUVEAUX FONCTIONNAIRES 3 % »*. Le lien déductif (diminution du salaire signifie création d'emplois) étant toujours considéré comme une interview de Roger Roland, président de la Chambre de Commerce, va dans le même sens et constitue ainsi un argument d'autorité accompagnant favorablement le projet de réforme.

Métaphores : le titre-annonce en « une » de cette édition peut être défini comme une métonymie qui crée un effet d'accroche, les « *nouveaux fonctionnaires 3 %* » : elle donne ainsi une définition catégorisante des fonctionnaires qui seraient employés après l'éventuelle réforme. L'effet d'accroche présente également un aspect provocateur qui marque quelque peu l'ironie et ainsi une certaine distanciation du scripteur par rapport aux enjeux des protagonistes du mouvement.

Une métaphore ontologique (l'emploi étant considéré comme une entité) est utilisée également dans un titre de page intérieure consacré à la position des élus du Parti Communiste Réunionnais favorables à la réforme : *« A LA VEILLE DE L'OUVERTURE DES TRAVAUX "L'emploi doit marquer les assises" »*.

Actes de communication :

Relation journalistique : en annonçant le projet de réforme de manière presque acquise, l'édition du jour intensifie les effets d'alerte précédents. Cette édition peut même être considérée comme le point de départ qui va aboutir quelques jours plus tard à un pic de crise. Des réactions diverses (favorables ou non à la réforme), sous forme notamment d'interviews, permettent de maintenir l'effet d'alerte.

Mise en forme typographique : une photo d'archives de manifestants brandissant des pancartes occupe une grande partie de la « une », mais l'effet d'annonce est surtout engendré par le gros titre placé en bandeau et en noir au blanc au-dessus la photo. Quatre pages intérieures relatent les différentes réactions (voir procédé format de production).

Format de production : l'édition du jour marque l'apparition d'un acteur clef du conflit social, Jean-Jacques de Peretti, ministre délégué à l'Outremer, auteur de la proposition en faveur de la réforme de la fonction publique, acteur symbolique, représentant de l'Etat, dont le nom va être assimilé à la réforme. C'est vers ce ministre que convergeront toutes les revendications du mouvement social qui va naître à la suite de ses déclarations. Dans la même édition se met en place (et en scène) un ensemble d'acteurs institutionnels qui s'exprimera et se positionnera tout au long du conflit : des politiques avec les leaders du Parti Communiste Réunionnais, (Paul Vergès, Pierre Vergès, Elie Hoarau), le président de la Chambre de Commerce (Roger Roland), face aux représentants des syndicats. Ces acteurs rentrent en scène au début du pic de crise.

26 février 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- lien de déduction - autorité	*« Surrémunération : le projet de Peretti NOUVEAUX FONCTIONNAIRES 3 % »* (T) (C-I-26/02/1997-p.1-313) *« Une mesure qui permettrait de financer 2 500 emplois (principalement dans l'Education nationale) en 5 ans »* (E) (idem) *« ROGER ROLAND ET LES ASSISES DU DEVELOPPEMENT Les Réunionnais d'abord, les autres....»* (T) (C-I-26/02/1997-p.8-315)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- métonymie - ontologie	*« Surrémunération : le projet de Peretti NOUVEAUX FONCTIONNAIRES 3 % »* (T) (C-I-26/02/1997-p.1-313) *« A LA VEILLE DE L'OUVERTURE DES TRAVAUX "L'emploi doit marquer les Assises"»* (T) (C-I-26/02/1997-p.9-316
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- photo de "une" coiffée par un titre accroche en bandeau noir au blanc - 4 pages d'articles intérieures	*« Surrémunération : le projet de Peretti NOUVEAUX FONCTIONNAIRES 3 % »* (T) (C-I-26/02/1997-p.1-313) *« une mesure qui permettrait de financer 2 500 emplois (principalement dans l'Education nationale) en 5 ans »* (E) (idem) *« L'INTERSYNDICALE ET LA CFTC DÉCIDÉES A SE FAIRE ENTENDRE Présents "aux Assises pour y lutter" »* (T) (C-I-26/02/1997-p.10-317)

Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- Jean-Jacques de Peretti - Jacques Vergès - Pierre Vergès, Elie Hoarau , Paul Vergès - Roger Roland - intersyndicale - CFTC - réactions diverses en échos	*« Surrémunération : le projet de Peretti NOUVEAUX FONCTIONNAIRES 3% »* (T) (C-I-26/02/1997-p.1-313) *« Le projet de Jean-Jacques Peretti satisfait à une revendication forte de Paul Vergès »* (T) (C-I-26/02/1997.p.7-314) *« ROGER ROLAND ET LES ASSISES DU DEVELOPPEMENT »* (ST) (C-I-26/02/1997-p.8-315) *« Pour Pierre Vergès, Elie Hoarau et Paul Vergès ces assises n'auront de sens que si des mesures significatives sont prises pour la création d'emplois »* (E Légende) (C-I-26/02/1997-p.9-317) *« L'INTERSYNDICALE ET LA CFTC DECIDEES A SE FAIRE ENTENDRE »* (ST) (C-I-26/02/1997-p.10-317) *« UNION CGTR DES DEMANDEURS D'EMPLOI»* (ST) (idem)

27 février 1997 :

Arguments : l'édition du jour revient sur les réactions d'autorité suscitées par l'annonce du projet de réforme, et propose un recadrage de la situation (« *Ouverture des Assises Régionales LE GRAND DEBALLAGE* »). La réalité complexe et l'absence d'unanimité quant au projet de réforme sont relatées par le journal qui souhaite implicitement, par son titre de « une », que l'occasion de débat permette justement d'accomplir la réforme. Dans un billet de « une », le rédacteur en chef s'adresse ainsi directement au ministre pour aller dans ce sens (« *Et si pour une fois on libérait l'initiative locale, Monsieur de Peretti* »), tandis que les positions d'autorité du conseil général sont également exposées : « *LES ASSISES, LA FONCTION PUBLIQUE ET LE CONSEIL GÉNÉRAL Supprimer les "primes coloniales "* ».

Métaphores : cette édition marque un début d'intensification de l'alerte dramatique et a recours, du moins dans ses titres, à une panoplie métaphorique assez diversifiée qui constitue autant d'éléments d'appel et de marqueurs d'opinion (opinions de différents protagonistes). Ces métaphores apparaissent ainsi commerciale (il est fait référence à une braderie dans laquelle chacun exposerait ses arguments : « *Ouverture des Assises Régionales LE GRAND DEBALLAGE* »), historique, la période coloniale possédant une connotation péjorative, (« *Supprimer les "primes coloniales"* »), métonymique, (« *COMITES DE CHOMEURS ET DE DEMANDEURS DE LOGEMENT "Nous ne resterons pas les bras croisés"* »), ludique mais également quelque peu guerrière, puisque la partie du jeu annoncée se présente plutôt conflictuelle, (« *CGTR, FSU ET CFDT-INTERCO MANIFESTENT AUJOURD'HUI "Les dés sont pipés"* »), et enfin théâtrale et hôtelière (« *DANS LES COULISSES DES ASSISES Trois jours pour mettre la table* »). Autant de procédés qui annoncent les prémisses d'une mise en scène événementielle de cette tenue d'Assises.

Actes de communication :

Relation journalistique : cette édition participe déjà à un débat entre opposants et participants de la réforme. Les positions des principaux acteurs sur le sujet commencent à êtres exposés, et parmi elles, celle du rédacteur en chef. L'appel annonce lancé dans l'édition du 25 septembre est ainsi prolongé dans une construction médiatique qui met en attente le lecteur, et qui va croître en intensité dramatique.

Mise en forme typographique : un gros titre en « une » coiffant une photo d'archives de manifestants, accompagné d'un éditorial, occupe la presque totalité de la première page, créant ainsi l'effet d'alerte. Quatre pages intérieures mettant en scène les différents acteurs du futur mouvement et leurs réactions à l'annonce de la proposition de réforme, renforcent l'effet d'alerte.

Format de production : l'intensité médiatique (en termes d'accroche et de pagination) a encore augmenté dans cette édition qui met en scène des acteurs que l'on pourrait qualifier de classiques, de déjà connus, et surtout d'institutionnels : ministres des DOM-TOM, responsables politiques, et responsables d'organisations syndicales, chacun s'exprimant au sujet de la réforme. Les propos des uns et des autres participent à la mise en place du mouvement, constituant les préalables nécessaires au déclenchement du conflit social. Dans cette pluralité d'opinions (favorables ou franchement hostiles à la réforme), le journal se positionne une nouvelle fois avec l'éditorial du rédacteur en chef, Jean-Louis Rabou.

27 février 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- arguments de recadrage - autorité	*« Ouverture des Assises Régionales LE GRAND DEBALLAGE »* (T) (C-I-27/02/1997-p.1-318) *« Et si pour une fois on libérait l'initiative locale, Monsieur de Peretti »* (E) (idem) *« LES ASSISES, LA FONCTION PUBLIQUE ET LE CONSEIL GÉNÉRAL Supprimer les «primes coloniales"»* (C-I-27/02/1997-p.6-319)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	

- commercial - historique - métonymie - ludique - théâtrale et hôtelière	*« Ouverture des Assises Régionales LE GRAND DEBALLAGE »* (T) (C-I-27/02/1997-p.1-318) *« Supprimer les "primes coloniales" »* (T) (C-I-27/02/1997-p.6-319) *« COMITES DE CHOMEURS ET DE DEMANDEURS DE LOGEMENT "Nous ne resterons pas les bras croisés" »* (T) (C-I-27/02/1997-p.7-320) *« CGTR, FSU ET CFDT-INTERCO MANIFESTENT AUJOURD'HUI "Les dés sont pipés"»* (T) (C-I-27/02/1997-p.9-322) *« DANS LES COULISSES DES ASSISES Trois jours pour mettre la table »* (T) (idem)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (mise en forme journalistique)	
Gros titre de une + photo légende - éditorial de Une + 4 pages intérieures d' articles - têtière générique	*« Ouverture des Assises Régionales LE GRAND DEBALLAGE »* (T) (C-I-27/02/1997-p.1-318) *« Des Assises pour tous »* (T) (C-I-27/02/1997-p.1-318) *« LES ASSISES, LA FONCTION PUBLIQUE ET LE CONSEIL GÉNÉRAL Supprimer les "primes coloniales"»* (T) (C-I-27/02/1997-p.6-319) *« PROJET DE PERETTI SUR LA SURREMUNERATION DES FONCTIONNAIRES Les syndicats attendent un démenti »* (T) (C-I-27/02/19978-p.8-321)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
-Jean-Jacques de Peretti - responsables locaux du RPR - rédacteur en chef - Conseil Général - Chômeurs - Jocelyn de Lavergne (CAPEB) - syndicats - élus :Dominique Rivière, André-Maurice Pihouée, Jean-Paul Virapoullé - C.G.T.R, FSU, CGT-INTERCO	*« La position du ministre de l'Outremer a généré de nombreuses réactions des organisations syndicales qui attendent un démenti. Devant les responsables locaux du RPR, Jean-jacques de Peretti a pourtant confirmé (...) »* (E) (C-I-27/02/1997-p.1-318) *« Des Assises pour tous »* (T) (idem) *« LES ASSISES, LA FONCTION PUBLIQUE ET LE CONSEIL GÉNÉRAL »* (ST) (C-I-27/02/1997-p.6-319) *« COMITE DE CHOMEURS ET DE DEMANDEURS DE LOGEMENT »* (ST) (C-I-27/02/1997-p.7-320) *« JOCELYN DE LAVERGNE » (CAPEB) (ST) (idem)* *« RÉFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE De Peretti confirme »* (T) (idem) *« PROJET DE PERETTI SUR LA SURREMUNERATION DES FONCTIONNAIRES Les syndicats attendent un démenti »* (T) (C-I-27/02/1997-p.8-321) *« Dominique Rivière, André-Maurice Pihouée, Jean-Paul Virapoullé »* (E légendes) (idem) *« CGTR, FSU ET CFDT-INTERCO MANIFESTENT AUJOURD'HUI "Les dés sont pipés" »* (T) (C-I-27/02/1997-p.9-322)

28 février 1997 :

Arguments : l'argumentation basée autour de valeurs communes (nécessité d'améliorer le sort des chômeurs, urgence de créer de postes, etc.) se retrouve dans cette édition. Le rédacteur en chef, dans un billet de « une », poursuit son interpellation directe du ministre des DOM-TOM, affirmant ainsi sa position d'autorité et son engagement sans équivoque dans le débat : « *Ayez du courage,*

monsieur le ministre, 100 000 chômeurs et des milliers de jeunes qui réclament des profs vous attendent ».

On peut remarquer également le recadrage de présentation d'un mouvement syndical qui s'est créé au cours des Assises, et dont le journal souligne surtout les effets négatifs : « *PRES D'UN MILLIER DE MANIFESTANTS AU PARC DES EXPOSITIONS DE SAINT-DENIS Fonctionnaires et chômeurs sèment une pagaille monstre* ».

Métaphores : l'intensité médiatique se précise dans cette édition qui relate le premier jour d'Assises dont l'ordre a été troublé par quelques opposants, notamment syndicaux, qui réagissent aux propositions gouvernementales de réforme de la fonction publique. Les métaphores sont d'ordre normatives, en ce sens qu'elle mettent l'accent sur les conséquences des réactions (manifestations, discussions vives) ; ainsi le « *tohu-bohu* » (qui renvoie au chaos primitif) est une hyperbole : « *Assises régionales du développement TOHU BOHU* ». Comme à chaque montée d'intensité dramatique, on repère également des métaphores guerrières ou de l'ordre du combat : « *Les Assises Régionales du Développement ont débuté hier matin par une passe d'armes entre Georges-Marie Lépinay, au nom de l'intersyndicale, et Jean-Jacques de Peretti* », « *SURREMUNÉRATIONS DES FONCTIONNAIRES Les syndicats prêts à riposter* ».

Actes de communication

Relation journalistique : les premières réactions vives, avec une petite manifestation devant les Assises, sont relatées dans cette édition qui expose une fois encore son accord avec le projet gouvernemental, notamment dans l'éditorial en « une », marqueur d'opinion, et signé du rédacteur en chef.

Mise en forme typographique : une double photo occupant toute la hauteur de la « une », avec un gros titre-texte contigu et l'éditorial du rédacteur en chef, couvre toute la première page (seul un petit titre local apparaît en pied de page). La page courrier des lecteurs est consacrée au sujet, ainsi que huit pages de relations et de réactions réunies sous une têtière générique, « L'Evénement », significative du balisage, du repérage effectués par la rédaction du journal à propos des incidents survenus dans la journée de la veille.

Format de production : un nouvel acteur clef apparaît en ce début de pic de crise : Georges-Marie Lépinay, porte-parole de l'intersyndicale, qui s'oppose directement au ministre lors de la première journée des Assises. L'antagonisme mouvement/gouvernement va donc, à ce stade de la mobilisation, être symbolisé, personnifié par les deux hommes.

On retrouve les mêmes acteurs institutionnels, syndicats et hommes politiques, mais apparaissent également deux autres catégories du mouvement (ou du moins

catégorisées comme telles) : les chômeurs et les fonctionnaires qui manifestent devant le lieu où se tiennent les Assises.

Pour énoncer les opinions du journal, rédacteur en chef et rédacteur en chef adjoint (dans un billet-commentaire en page intérieure) interviennent également.

À noter enfin la place occupée par les lecteurs qui commencent à s'exprimer dans la page « Courrier des Lecteurs », au sujet de la réforme de la fonction publique.

28 février 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- arguments de valeur - autorité - recadrage	*« Ayez du courage, monsieur le ministre, 100 000 chômeurs et des milliers de jeunes qui réclament des profs vous attendent »* (E) (C-I-28/02/1997-p.1-323) *« PRES D'UN MILLIER DE MANIFESTANTS AU PARC DES EXPOSITIONS DE SAINT-DENIS Fonctionnaires et chômeurs sèment une pagaille monstre»* (T) (C-I-28/02/1997-p.10-327)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- guerrière - normative	*« Assises Régionales du Développement TOHU BOHU»* (T) (C-I-28/02/1997-p.1-323) *« Les Assises Régionales du Développement ont débuté hier matin par une passe d'armes entre Georges-Marie Lépinay, au nom de l'intersyndicale, et Jean-Jacques de Peretti »* (E) (idem) *« PRES D'UN MILLIER DE MANIFESTANTS AU PARC DES EXPOSITIONS DE SAINT-DENIS Fonctionnaires et chômeurs sèment une pagaille monstre »* (T) (C-I-28/02/1997-p.11-328) *« SURREMUNÉRATION DES FONCTIONNAIRES Les syndicats prêts à riposter »* (T) (C-I-28/02/1997-p.12-329)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- double photo de Une + gros titre légende - éditorial de Une - 7 pages intérieures d'articles (dont 1 double de compte rendu de la manifestation)	*« Assises régionales du développement TOHU BOHU»* (T) (C-I-28/02/1997-p.1-323) *« Une question de courage politique »* (T) (idem) *« OUVERTURE DES ASSISES RÉGIONALES DU DÉVELOPPEMENT Georges-Marie Lépinay met l'ambiance »* (T) (C-I-28/02/1977-p.8-325) *« PRES D'UN MILLIER DE MANIFESTANTS AU PARC DES EXPOSITIONS DE SAINT-DENIS Fonctionnaires et chômeurs sèment une pagaille monstre»* (T) (C-I-28/02/1997-p.10-327) *« L'Evénement »* (C-I-28/02/1997-p.8/13-325/330)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	

- Georges-Marie Lépinay - Jean-Jacques de Peretti - rédacteur en chef - lecteur - manifestants catégorisés comme fonctionnaires et chômeurs - réactions de divers politiques - rédacteur en chef adjoint	*« Les Assises Régionales du Développement ont débuté hier matin par une passe d'armes entre Georges-Marie Lépinay, au nom de l'intersyndicale, et Jean-Jacques de Peretti »* (E) (C-I-28/02/1997-p.1-323) *«Une question de courage politique »* (T) (C-I-28/02/1997-p.1-323) *« Les 53 % de "sursalaire"... Le TGV des pièces jaunes ! (signé) Le cucurbitacé encagoulé »* (T) (C-I-28/02/1997-p.2-324) *« Georges-Marie Lépinay met l'ambiance »* (T) (C-I-28/02/1997-p.8-325) *« PRES D'UN MILLIER DE MANIFESTANTS AU PARC DES EXPOSITIONS DE SAINT-DENIS Fonctionnaires et chômeurs sèment une pagaille monstre»* (T) (C-I-28/02/1997-p.11-328) *« Commentaire A qui la faute ? »* (T) (C-I-28/02/1997-p.13-330)

DE LA REUNION ET DE L'OCEAN INDIEN
N° 6 238 - 21e année Prix : 5,00 F 28/02/1997 Vendredi 28 février 1997

Assises régionales du développement

TOHU BOHU

Les assises régionales du développement ont débuté hier matin par une passe d'armes entre Georges-Marie Lépinay, au nom de l'intersyndicale, et Jean-Jacques de Peretti. Elles ont continué dans la pagaille avec l'intrusion dans le parc des expositions de plusieurs centaines de manifestants, paralysant les travaux de l'atelier sur la fonction publique durant toute la matinée. De son côté, le ministre de l'Outre-mer a assuré qu'il ne prendrait pas de décision au cours de ces assises sur la question des salaires des fonctionnaires, se bornant à faire des propositions.

PAGES 8 A 13

Une question de courage politique

LE 12 décembre dernier, devant les caméras de TF1, Jacques Chirac a dénoncé les « *conservatismes* » qui entravent son action.

Au vu des chahuts constatés hier au parc des expositions du Chaudron, Jean-Jacques de Peretti pourrait ne pas être loin d'avoir le même langage au terme de deux jours d'assises régionales. Du style : voilà mes propositions, si vous n'en voulez pas allez vous faire voir et ce sera votre faute.

C'est tellement plus simple.

Ce serait tellement plus simple si l'on pouvait changer les Français en général, et les Réunionnais en particulier, plutôt que leurs conditions d'existence.

Hélas, la fonction même du gouvernement - et d'ailleurs de l'élu en général - est précisément l'inverse. Ne pas changer les gens mais leur vie.

Ayez du courage, monsieur le ministre, 100 000 chômeurs et des milliers de jeunes qui réclament des profs vous attendent. Au pire certains privilégiés vous garderont un chiot de leur chienne mais ce ne sera pas la fin du monde. Comme vous l'a servi hier matin Georges-Marie Lépinay, de toute manière vous ne serez pas toujours ministre. Le clientélisme - il y a des élections dans un an et même dès le 9 mars à Saint-Paul - ne doit pas gâcher l'image que vous laisserez dans l'histoire de la rue Oudinot par-delà les péripéties politiciennes du moment.

Jean-Louis RABOU

POURVOI REJETÉ

José Pinna déchu

PAGE 5

50F TTC COMPRISE
TOSHIBA
RAS 09EA
Modèle 1997
DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES
RAS-09EA : *Modèle 1997*
2300 watts convient pour un volume de 40 m³
avec : FILTRE DESODORISANT : (ex. particules de fumée de cigarette)
FILTRE PURIFICATEUR D'AIR : moisissures, pollens, bactéries et poussières
Limites de prestations
- Liaisons frigorifiques et électriques maxi 3 m sans goulotte
- Hauteur de pose de l'unité ext. maxi 3 m
ivelle conception «hauteur 26 cm»
ent : rues Pasteur et Charles Gounod Saint-Denis • Tél. 20.02.86 • Fax : 20.34.27

1er mars 1997 :

Arguments : l'édition poursuit sa couverture médiatique des Assises du Développement : des arguments de présentation (donc de recadrage) de l'annonce de la réforme sont utilisés en « une ». Arguments de valeurs et d'autorité sont associés dans le billet de « une » du rédacteur en chef : « *La semaine prochaine les syndicats sont condamnés à un baroud d'honneur. La rue - qui n'a rien à voir avec les cortèges organisés - ne suivra pas* ». On peut noter également un recadrage de présentation de la réaction des élus montrés par le journal comme collectivement solidaires et homogènes face au projet de réforme : « *REACTIONS DE LA CLASSE POLITIQUE Satisfaction unanime* ».

Métaphores : une métaphore religieuse constitue le grand titre de cette édition (« *De Peretti présente sa réforme LA MESSE EST DITE* ») ; elle permet de se distancier, avec un recul teinté d'ironie. Une métaphore sociologique (la classe politique) va catégoriser l'ensemble des élus en une entité, donnant ainsi sa propre représentation qui sera utilisée dans l'ensemble du corpus. Le rédacteur en chef utilise une métaphore militaire en titre de son éditorial (« *Un baroud d'honneur* ? »), le combat perdu est pour lui celui des fonctionnaires. Ici encore, les métaphores induisent, explicitement ou implicitement, les opinions et les valeurs du journal.

Actes de communication :

Relation journalistique : la proposition de réforme de la fonction publique annoncée durant les Assises occupe toujours la presque totalité de la « une », avec un éditorial d'autorité du rédacteur en chef défendant toujours les mêmes positions, favorables à la réforme. En pages intérieures, les points de vue des différents protagonistes sont une nouvelle fois exposés. À noter un deuxième billet d'opinion signé de l'adjoint du rédacteur en chef, en page intérieure, dans lequel les syndicats sont considérés comme « *menant un combat d'arrière-garde* ».

Mise en forme typographique : la « une » est construite à l'identique de la précédente, et les sept pages intérieures d'articles divers sont elles aussi réunies symboliquement sous une même têtière « L'Evénement ».

Format de production : l'édition relate la dernière journée d'Assises qui s'est tenue la veille, vendredi. Les acteurs principaux de cette édition sont principalement les participants aux Assises : on retrouve donc les mêmes institutionnels que dans l'édition précédente (voir tableau récapitulatif) auxquels viennent s'ajouter le rédacteur en chef et le responsable de la « locale » qui commentent chacun l'actualité, en soutenant la proposition de réforme gouvernementale. C'est à partir de cette clôture des Assises que le mouvement social va prendre de l'intensité.

1er mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- arguments de valeurs - présentation	*« De Peretti présente sa réforme LA MESSE EST DITE »* (T) (C-II-1/03/1997-p.1-331) *« La semaine prochaine, les syndicats sont condamnés à un baroud d'honneur. La rue - qui n'a rien à voir avec les cortège organisés - ne suivra pas »* (E) (C-II-1/03/1997-p.1-331) *« REACTIONS DE LA CLASSE POLITIQUE Satisfaction unanime »* (T) (C-II-1/03/1997-p.10-335)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- religieuse - guerrière - sociologique	*« De Peretti présente sa réforme LA MESSE EST DITE »* (T) (C-II-1/03/1997-p.1-331) *« Réactions de la classe politique Satisfaction unanime »* (T) (C-II-1/03/1997-p.10-335) *« Un baroud d'honneur ? »* (T) (C-II-1/03/1997-p.1-331)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- même présentation de « une » que dans l'édition précédente - 7 pages intérieures de relation + 1 billet d'opinions	*« De Peretti présente sa réforme LA MESSE EST DITE »* (T) (C-II-1/03/1997-p.1-331) *« Un baroud d'honneur ? »* (T) (C-II-1/03/1997-p.1-331) *« RÉFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE « La même rémunération qu'en Ile-de-France »* (T) (C-II-1/03/1997-p.9-334) *« Commentaire Le désarroi des syndicats »* (T) (C-II-1/03/1997-p.9-334) *« LES SYNDICATS APPELLENT A LA GREVE LUNDI DANS L'EDUCATION NATIONALE Entre mobilisation générale et baroud d'honneur»* (T) (C-II-1/03/1997-p.11-336).
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	

- Jean-Jacques de Peretti - rédacteur en chef - courrier des lecteurs - rédacteur en chef adjoint - élus - Margie Sudre - syndicats	*« De Peretti présente sa réforme LA MESSE EST DITE »* (T) (C-II-1/03/1997-p.1-331) *« Un baroud d'honneur »* (T) (idem) *« Aidé du préfet, Jean-Jacques de Peretti aurait finalisé son discours jusqu'à 3 heures du matin »* (Légende) (C-II-1/03/1997-p.8-333) *« Commentaire Le désarroi des syndicats »* *« REACTIONS DE LA CLASSE POLITIQUE Satisfaction unanime »* (T) (C-II-1/03/1997-p.10-335) *« De Paul Vergès à Jean-Paul Virapoullé, en passant par Christophe Payet, l'ensemble de la classe politique locale n'a pas caché sa satisfaction »* (Légende) (idem) *« Sur la question de la Fonction publique, Margie Sudre, estime que Jean-Jacques de Peretti a "fait preuve d'un grand courage politique"»* (Légende) (idem) *« LES SYNDICATS APPELLENT A LA GREVE LUNDI DANS L'EDUCATION NATIONALE »* (ST) (C-II-1/03/1997-p.11-336)

QUOTIDIEN
DE LA RÉUNION ET DE L'OCEAN INDIEN
N° 6 239 - 21e année — Prix : 5,00 F — 1/03/1997 — Samedi 1er mars 1997

De Peretti présente sa réforme

LA MESSE EST DITE

Dans son discours de clôture des assises régionales du développement, Jean-Jacques de Peretti a notamment détaillé sa proposition de réforme de la fonction publique. Pour les nouveaux fonctionnaires réunionnais, la surrémunération serait alignée sur celle de leurs collègues de la région parisienne, soit une majoration de 3% contre 53% pour ceux en poste. Le ministre de l'Outre-mer a donné rendez-vous aux partenaires concernés dans trois semaines. D'ores et déjà, les syndicats appellent à la grève pour lundi et jeudi.

PAGES 8 A 13

Un baroud d'honneur ?

C'EST peut-être un moment d'histoire qui s'est joué hier au parc des expositions du Chaudron.

La Réunion, cinquante-et-un ans après son accession au statut de département, a fait un pas de plus vers l'égalité.

Reste l'apartheid du RMI, reste l'apartheid des chances à l'école, reste l'apartheid social qui sépare plus qu'en métropole les plus veinards des exclus... Reste la question de la formation des prix à la consommation, reste le lobby, autrement plus puissant que celui des fonctionnaires, de l'import-distribution, reste les potentats incontrôlables de communes trop grandes... Mais ça ne fait rien. Comme le disait mardi le président du conseil général, Christophe Payet, sursalaire ou non « *le soleil et une certaine qualité de la vie* » sont suffisants pour que celui qui a du travail soit souvent mieux loti ici que dans l'hexagone. Il faut le dire. Les fonctionnaires venus du froid, tous volontaires, et les cadres du privé le savent pertinemment.

La semaine prochaine les syndicats sont condamnés à un baroud d'honneur. La rue - qui n'a rien à voir avec les cortèges organisés - ne suivra pas. Ce n'est plus la lutte des classes mais il y a des limites à ne pas dépasser. Des limites que la pudeur impose.

C'est le crachons-nous dans les mains, condition du développement économique, qui doit primer à présent, pour répondre au légitime désarroi de l'immense majorité des chômeurs. Et là c'est une autre paire de manches. Tous les discours populistes et récupérateurs, toutes les statues de Saint-Expédit ne sont d'aucun secours. Il n'y a que dans la fonction publique qu'un gouvernement peut décréter des emplois. Ailleurs, sauf à distribuer du leurre méprisant, héritage de l'esclavagisme, il faut se creuser les méninges et surtout ne pas donner du rêve. Même le rêve, comme les paradis fiscaux de l'outre-mer vantés en métropole au même titre que nos cirques, n'est pas à la portée de ceux qui vivent la réalité quotidienne de l'exclusion.

Jean-Louis RABOU

CULTURE

Vos rendez-vous de mars

PAGE 14

TIONS SPECIALES FETE DE PAQUES CHEZ VALAUTO PENDANT TOUT LE MOIS DE MARS

F

remise de 10 000F sur NISSAN PRIMERA ESSENCE ET TURBO DIESEL

VW GOLF 1900 DIESEL* DIRECTION ASSISTEE A PARTIR DE 79 900F

VOLKSWAGEN POLO A PARTIR DE 66 900F

Dans la limite des stocks disponibles

,5% sur NISSAN MICRA et PRIMERA

19, rue GULDIVE - ST-PAUL
45.50.22
OUVERT TOUS LES JOURS DE 8 H A 12 334 DE 14 H A 18 H
LES SAMEDIS DE 8 H A 12 H
SUR RENDEZ-VOUS A VOTRE CONVEN.

DE NOMBREUSES VOITURES D'OCCASIONS REVISEES ET GARANTIES A DES PRIX CASSES

* Modèle utilitaire 2 places

1/03/1997

Commentaire

Le désarroi des syndicats

Les syndicats savent désormais à quoi s'en tenir : sans une exceptionnelle mobilisation de leurs adhérents, ils n'empêcheront pas le gouvernement de mettre en œuvre la réforme de la Fonction publique. Question à 1 milliard de francs (ce que rapportera la suppression des surrémunérations sur cinq ans) : en ont-ils les moyens ? Il est permis d'en douter.

Incroyablement sages, pour ne pas dire absents des débats, hier, au point de « surprendre » Jean-Jacques de Peretti lui-même, les responsables syndicaux ont reporté leurs esprits dans l'après-midi pour lancer un premier appel à la riposte, lundi, avec une grève et un rassemblement des enseignants devant la préfecture. Mais le moment de vérité pourrait être jeudi avec la grève annoncée dans toute la Fonction publique et à laquelle s'associerait peut-être le secteur privé. Hier soir, ni la CGTR, ni FO, ni la CFDT n'en savaient encore rien, ce qui n'est pas peu dire sur leur désarroi. Situation d'autant plus surprenante que le matin même, après le discours du ministre, Georges-Marie Lépinay avait fermement invité ses collègues à créer le « *rapport de forces* » nécessaire pour faire reculer le gouvernement. Mais il ne suffit pas de le dire pour le faire.

En 1979, lorsque la grande manifestation de l'intersyndicale avait rassemblé 20.000 personnes dans les rues de Saint-Denis, les fonctionnaires (auxquels s'étaient associés les salariés du privé et les chômeurs) combattaient pour une cause légitime : la baisse de leur pouvoir d'achat suite au gel de l'index de correction. L'an dernier, quand ils étaient 10.000 à défiler, c'est parce qu'ils avaient cru à la suppression de ce même index, annoncée par leurs syndicats. Ce qui s'est révélé être de l'intox. En affirmant hier que non seulement leurs droits acquis seraient préservés mais encore pérennisés par de nouvelles dispositions « *juridiques et financières* », Jean-Jacques de Peretti a coupé l'herbe sous les pieds des syndicats. Et on s'imagine mal des milliers de fonctionnaires descendre demain dans la rue, juste par « solidarité » avec des futurs collègues. On voit mal également sur quelles revendications les salariés du secteur privé pourraient s'associer à un tel mouvement alors que des associations de chômeurs - sauf celle proche de la CGTR - ont dit leur satisfaction du programme annoncé par le ministre de l'Outre-mer, tout en réclamant des « actes ». Sans parler des 13.000 journaliers communaux, représentés dans l'intersyndicale par Houssen Amode et pour lesquels la réforme de la Fonction publique apparaît déjà comme le passage obligé vers leur titularisation.

Un autre obstacle - et non des moindres - qui risque d'être insurmontable pour les syndicats, c'est l'absence de relais politique du fait de l'union sacrée des élus qui ont tous approuvé la démarche « *cohérente* » du ministre de l'Outre-mer, voire son « *courage politique* ». De Paul Verges à Jean-Paul Virapoulle, d'André Thien Ah Koon à André-Maurice Pihouée en passant par le président du conseil général Christopne Payet, tous ont ardemment souhaité la mise en œuvre de la réforme, même si Jean-Paul Virapoullé a contesté certains de ses points.

Les syndicats auront enfin contre eux le facteur temps, le ministre de l'Outre-mer s'étant donné trois semaines - et pas un jour de plus - pour engager les ultimes concertations avant l'annonce de sa décision définitive. Partant, ils n'ont pas intérêt à rater, lundi, leur riposte que d'aucuns qualifient déjà de baroud d'honneur, voire de combat d'arrière-garde au vu de l'enjeu historique des mesures en préparation.

Idriss ISSA

2 mars 1997 :

Arguments : le journal s'interroge sur l'utilisation des économies qui pourraient être réalisées avec l'éventuelle réforme, la considérant par conséquent comme acquise (« *SURREMUNERATION DES FONCTIONNAIRES Où va passer l'argent* ? »), ce qui constitue un argument de cadrage, allant toujours dans le sens des opinions du journal.

Métaphores : on remarque une nouvelle métaphore guerrière (« *LES VERTS REUNION Pour un front de refus* ») qui décrit les premiers prémisses du conflit à venir.

Actes de communication :

Relation journalistique : l'édition de ce dimanche laisse une grande part au dossier constitué par la réforme. Il informe également en page intérieure, mais très brièvement, de diverses réactions d'opposants à la réforme, notamment syndicaux (« *GREVE LUNDI ET JEUDI Unanimité des syndicats* »), mais cette brièveté est révélatrice de l'opinion du journal qui ne partage pas le point de vue des opposants à la réforme, pas plus qu'il ne croit à la possibilité d'une mobilisation d'envergure. On peut noter une nouvelle fois des choix rédactionnels guidés par des opinions propres au journal.

Mise en forme typographique : un petit titre à la « une » en pied de page et une page intérieure d'articles avec des micros-trottoirs constituent la couverture médiatique des conséquences des Assises, au lendemain de leur clôture.

Format de production : l'édition évoque la position des syndicats et un journaliste est allé à la rencontre de quelques passants dans la rue à Sainte-Marie afin de recueillir leurs propos, ce qui lui a permis de catégoriser à partir de quelques cas, l'ensemble des « *salariés du secteur privé* » annoncés comme « *défavorables à la réforme* ». A partir de quelques acteurs de la rue, une généralisation est ainsi effectuée pour renforcer les propres positions du journal, qui sont donc exprimées ainsi implicitement (voir tableau).

2 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
cadrage	« *SURREMUNERATION DES FONCTIONNAIRES Où va passer l'argent ?* » (T) (C-II-2/03/1997-p.1-339)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
métaphore guerrière	« *LES VERTS REUNION Pour un front de refus* » (T) (C-II-2/03/1997-p.7-340)

Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- petit titre de Une - une page d'articles	*« SURREMUNERATION DES FONCTIONNAIRES Où va passer l'argent ? »* (T) (C-II-2/03/1997-p.1-339) *« AU LENDEMAIN DES ASSISES LOCALES DU DÉVELOPPEMENT Que vont devenir les économies réalisées ? »* (T) (C-II-2/03/1997-p.7-340) *« GREVE LUNDI ET JEUDI Unanimité des syndicats »* (T) (idem)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- syndicats - salariés du privé - passants interrogés dans la rue à Sainte-Marie	*« Alors que les syndicats mobilisent pour les grèves de lundi et de jeudi, les salariés du privé approuvent dans l'ensemble la réforme de la fonction publique »* (E) (C-II-2/03/1997-p.1-339)

AU LENDEMAIN DES ASSISES LOCALES DU DEVELOPPEMENT

Que vont devenir les économies réalisées ?

Le ministre de l'Outre-Mer a donné mis sur les rails la réforme de la fonction publique, vendredi, lors des assises locales du développement. Les nouveaux fonctionnaires ne toucheront plus 53% de surrémunération, comme ceux actuellement en poste à la Réunion, mais seulement 3%, c'est-à-dire l'égal de leurs collègues de la région parisienne. Hier, les salariés du privé se félicitaient dans l'ensemble de ces mesures, tandis que, sans surprise, les fonctionnaires s'y opposaient. Mais tous, qu'ils soient du public ou du privé, doutent que les économies réalisées serviront réellement à créer des emplois comme l'a promis le ministre.

SAINTE-MARIE, hier matin, sur le parking d'un supermarché. Après l'agitation politique de la semaine, et en attendant la grève de lundi, le train-train reprend son cours. Mais derrière le caddie, les consommateurs ont tous leur mot à dire. « *C'est normal*, explique l'un d'eux, *ici, tout le monde a dans sa famille un fonctionnaire. On est tous concernés !* »

Pascal estime « *normal* » que le gouvernement ait cherché à « *gommer les inégalités qui existaient à la Réunion. On ne peut pas admettre que la vie est chère pour une certaine catégorie de personnes, les fonctionnaires, et pas pour les autres* ». Un sentiment partagé par tous, même par les fonctionnaires. Bruno travaille à la direction de l'agriculture et de la forêt (Daf). S'il regrette que le ministre n'ait pas attendu la fin des travaux de l'Observatoire des prix avant de décider du pourcentage de la baisse, il reconnaît que c'est anormal que « *le fonctionnaire ait plus 53% pour acheter son beefsteack alors que le enemiste, lui, à moins 20%* ». Chantal, aide-soignante au CHD de Bellepierre, n'approuve cependant que du bout des lèvres : « *C'est vrai, je le reconnais, la vie est chère pour tout le monde : ma caissière me le dit chaque fois que je fais des courses ! Mais à chacun sa chance ! On a passé des concours difficiles, on le mérite. Et nous, on déclare tout, on n'a pas d'aides comme certains. Il aurait fallu trouver une autre solution, cela ne va pas résoudre le chômage* ». « *Le ministre dit qu'ici, on a une autre façon de vivre, comme si l'on se contentait de cases et de soleil*, s'exclame de son côté Elisa, institutrice. *Mais regardez le prix de la viande ! Que le ministre trouve un seul produit qui ne soit plus cher que de 3% par rapport à la métropole !* »

S'il se dégage une majorité sur le constat de l'inégalité, les divergences éclatent en revanche sur le fait que le gouvernement ne s'en soit « pris » qu'aux fonctionnaires. « *Mais c'est logique*, lance Joël, agent commercial. *L'Etat ne peut décider que pour ses salariés, pas pour le privé* ». La vendeur de produits chimiques, après réflexion, estime cependant que le gouvernement pourrait adopter une loi ou des règlements pour « *limiter les marges des importateurs de la Réunion et des entrepreneurs en situation de monopole* ». Et les cadres des secteurs parapublics dont le salaire est indexé sur ceux des fonctionnaires ? « *Non*, répond Jacques, agriculteur à Saint-André. « *Le privé, s'il est bien payé, c'est qu'il y a une raison, que la boîte tourne* ».

« *Si on ne les payait pas bien, ils partiraient dans le public* », renchérit Christian, assureur. Jacques se cantonne donc, dans sa réflexion, à la fonction publique et propose ni plus ni moins qu'on « *sanctionne aussi les fonctionnaires en place* », tout en regrettant qu'on ne puisse « *pas faire marche arrière* ». « *Si le coût de la vie est aussi cher à la Réunion, c'est de leur faute. Il fallait faire quelque chose, sinon on allait droit à la révolution* ».

Fonction publique à deux vitesses

Les droits acquis, le ministre a promis de ne pas y toucher, comme le rappelle Joël : « *Apparemment, la réforme se fait correctement, puisque les fonctionnaires en place n'ont pas leur statut touché* ». Mais les fonctionnaires, eux, sont sceptiques. « *La réforme va instituer une fonction publique à deux vitesses. Quel est le bien-fondé de cette réglementation ? Si le conseil d'Etat est saisi, il risque de revenir dessus et d'égaliser par le bas. Et les droits acquis seraient revus, peut-être pas par ce gouvernement - ce serait trop gros, surtout à la veille des élections législatives - mais par le prochain gouvernement qui ne se sentira pas lié par la promesse* », explique Bruno, de la Daf.

Autre grief reproche à la réforme : la différence de statut entre « *l'instituteur qui touchera 12 000 francs et celui, du même âge et au grade identique qui sera, dans la même école, à 9 000 francs* ». « *Cela va poser des problèmes de motivation à certains* », pense Chantal, aide-soignante. Ce que confirme implicitement Sandrine, stagiaire en première année à l'IUFM (formation des maîtres), qui annonce qu'elle va manifester la semaine prochaine : « *Je ne sais pas encore si je vais être touchée par la réforme, mais je crains bien que oui. Ce n'est pas normal, dans le sens où, lorsque j'ai décidé de me lancer dans les études pour ce métier, je pensais aussi à ce que j'allais gagner. Si j'avais su que je ne toucherais que 8 000 francs, j'aurais peut-être choisi autre chose, dans le privé* ».

« *Ce n'est pas juste, dans la mesure où ce sont les nouveaux qui gagneront moins, alors que ce sont eux qui ont le plus travaillé pour y arriver, par rapport à leurs collègues en place. A l'époque, c'était beaucoup plus facile, notamment au niveau des concours, pour rentrer dans la fonction publique* », juge Alain, installateur en téléphonie dans le privé. Joël, agent de maîtrise à la Poste, s'étonne lui de ce que la réforme entre en vigueur au moment même où la Réunion commence à former ses propres cadres : « *Les métropolitains ont eu les privilèges et les Réunionnais, qui vont enfin accéder aux postes de cadres de la fonction publique, n'y auront pas droit. Drôle de coïncidence, tout de même...* » Le poster mentionne par ailleurs le fait que tous les Réunionnais fonctionnaires en métropole, qui attendent, comme ils l'a attendu pendant 20 ans, d'être nommés à la Réunion, auront « galère » en métropole pour rien, puisque le « cactice » de la surrémunération, qui justifiait leur « exil » se sera envolé dans la nature.

Où, justement ? Le gouvernement affirme que les économies réalisées seront réinjectées dans l'économie réunionnaise, et serviront en particulier à créer des emplois dans la fonction publique. Ce dont tout le monde, cette fois, doute. « *Ce n'est pas en visant les fonctionnaires qu'on résoudra le chômage*, lâche Daniel, chef d'entreprise. *Il aurait fallu une réforme globale, quelque chose de plus cohérent. Les élus pensent que c'est la panacée, mais ils sont dépassés : il faudrait la relève !* » « *Si c'était vraiment pour créer des emplois, je serais d'accord à ce qu'on revise, mais pas de 50%, nos salaires. Mais je n'y crois absolument pas, cela tombera dans le budget de l'Etat* », assure l'étudiante Sandrine. Ce qui ne choque pas Joël, attaché commercial : « *Je suis Français avant tout, les économies iront à la nation, pour tout le monde, c'est bien. D'autant qu'il y a largement assez d'argent ici !* »

Bruno, de la Daf, n'est pas de cet avis : « *La première année, les crédits seront peut-être rejetés, mais après, ils ne serviront, au mieux, qu'à se substituer à des fonds existant dans le passé. D'ailleurs, même le sénateur Lagourgue, de droite, le dit* ». « *On peut toujours dire que les prix baisseront, mais je pense plutôt que certains secteurs vont en pâtir, comme les agences de voyages et la construction* », indique Bruno. « *Les gens ne pourront plus embaucher de personnel de maison, on risque de perdre au total des emplois* », ajoute l'enseignante Elisa. « *Tout ce pouvoir d'achat qui va partir, est-on sûr de le retrouver ? Une fois qu'il sera enlevé, je ne crois pas que le gouvernement le restituera* », insiste Christian, assureur.

Beaucoup de questions, donc, qui risquent d'être posées avec davantage de vigueur lundi et jeudi, lors des deux journées de grève lancées par les syndicats.

Laurent DECLOITRE

Alain : « Ce sont les nouveaux fonctionnaires qui sont ponctionnés, alors qu'ils ont travaillé davantage ».

Joël : « Les économies iront à la nation, pour tout le monde, c'est bien ».

Elisa, : « Si le ministre trouve ici un produit seulement plus cher de 3%, qu'il le dise ! »

Chantal : « A chacun sa chance, nous, on a passé des concours ».

LES VERTS REUNION

Pour un front de refus

Le parti des Verts Réunion a tenu à réagir hier aux conséquences des assises par la voix de son porte-parole, François Esquer. Sans appeler à la grève, ce dernier s'est prononcé pour la constitution « d'un front de refus ». Il a tenu à dénoncer « *la vaste macarade* » qui s'est déroulée au parc des expositions et les propositions annoncées par de Peretti. « *Le seul point positif que nous pouvons retirer des assises est que les chômeurs ont pris conscience que le combat des fonctionnaires n'était pas en contradiction avec le leur* », estime François Esquer, professeur de philosophie.

Les Verts Réunion sont solidaires des jeunes réunionnais qui vont accéder à des postes dans la fonction publique, et qui, à quelques mois près, seront payés un tiers de moins que leurs collègues déjà en poste. « *On spécule sur l'égoïsme des titulaires* », considère le porte-parole du parti.

Les Verts souhaitent apporter leur soutien au mouvement social et syndical réunionnais et condamnent les politiques, Parti socialiste en tête. « *Le PS devrait surveiller ses troupes*, considère François Esquer, *nous, ici, nous faisons en sorte qu'il n'y ait pas d'écart entre notre discours et la politique prônée en métropole* ». Le parti des Verts Réunion devrait prochainement sortir un manifeste pour le renouveau qui reprendra les grandes idées du mouvement. Il souhaite toucher en particulier la jeunesse intellectuelle réunionnaise hostile à la politique menée actuellement.

S.A.

GREVE LUNDI ET JEUDI

Unanimité des syndicats

Dès l'annonce de la réforme, vendredi par le ministre de l'Outre-Mer, l'intersyndicale avait appelé les enseignants à faire grève lundi et l'ensemble de la fonction publique à faire de même jeudi. Rendez-vous est donc donné en début de semaine, à 10 heures devant la préfecture.

Hier, la FSU a adopté la même position que ses collègues de l'intersyndicale. « *pour s'opposer au démantèlement de la fonction publique* » prévoyant en outre un regroupement « *pour les étudiants et stagiaires* » à l'IUFM de Saint-Denis, à 8 heures du matin. Le SNU-IPP, composante de la FSU regroupant les enseignants du primaire, veut faire du 3 et du 6 mars « *un temps fort de la lutte des fonctionnaires contre l'instauration d'une fonction publique à deux vitesses, première étape hypocrite pour arriver au terme de quelques années seulement à une fonction publique à une vitesse unique, la plus faible* ». Le syndicat autonome des instituteurs et professeurs des écoles de la Réunion, tout récent, a d'ores et déjà décidé « *partout dans des assemblées générales de personnels la reconductibilité du mouvement pour obtenir le retrait immédiat du projet de Peretti-Verges* ».

La FGAF, le Sgen-Cfdt, le syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique lancent le même mot d'ordre, lundi, « *pour s'élever contre la mascarade du dialogue social des assises, pour dénoncer haut et fort le silence et la complicité de nos propres responsables de la Réunion, aussi bien politiques qu'économiques* », s'élevant contre « *l'intention explicite du gouvernement de faire payer aux fonctionnaires le développement de l'île* ». Le Snalc, proche de la majorité, appelle lui-aussi à la grève, non pour le lundi, mais pour jeudi.

La CFDT-interco se déclare « *solidaire des enseignants* », mais n'appelle ses adhérents à la grève que pour le jeu

que la section des retraités FO demande à ses adhérents de rejoindre la manifestation de lundi, tandis que le syndicat national unifié des impôts lance un mot d'ordre pour les deux jours.

Le parti radical socialiste, enfin, demande la mise en place d'un institut pour la maîtrise de l'économie réunionnaise, l'intégration des acquis au traitement des fonctionnaires, la création d'un observatoire pour l'étude des sur-indemnités des élus et pour l'analyse des surs salaires des hauts cadres des collectivités, le remboursement total, avec les intérêts, de l'argent des u corrupteurs.

TERMINAL DE PAIEMENT ELECTRONIQUE

2990F* TTC

DELTA 15E
Schlumberger

Accepte toutes les cartes bancaires françaises et étrangères

Nous vous offrons :
- Déplacement
- Installation
- Initialisation
- Formation
- 10 rouleaux

*avec reprise de votre ancien TPE

Sainte-Clotilde :
12, rue P. Aubert Tél. 48.36.39
Saint-Pierre :
C.C. Cora Tél. 25.53.52

STOR Informatique

4 mars 1997 :

Arguments : l'édition du jour présente les différentes réactions syndicales au projet, réactions qui appellent à la mobilisation et à une manifestation ; le journal rend compte de ces réactions sur un mode descriptif et attentiste.

Métaphores : une métaphore équestre permet au journal de se distancier une nouvelle fois du mouvement, en ironisant (« *LES ENSEIGNANTS SUR LE BARACHOIS Galop d'essai avant la "grande" manif de jeudi* »), le qualificatif « enseignants » permet également de catégoriser les manifestants désignés de la sorte, même s'ils appartiennent à d'autres professions de la fonction publique. Enfin le titre qui suit contient une métaphore de personnification, permettant de bien positionner les différents acteurs du conflit, ainsi qu'une métaphore guerrière dont l'usage deviendra récurrent lors du pic de crise lancé par la prochaine édition : « *LES SYNDICATS APPELLENT A LA GREVE GÉNÉRALE JEUDI Place à la deuxième riposte* ».

Actes de communication :

Relation journalistique : l'édition de ce jour marque une pré-alerte médiatique. Le mouvement commence à s'organiser et le journal relate les différentes déclarations d'intention et réactions de mobilisation : « *LES ÉTUDIANTS DE L'IUFM DU TAMPON DANS LA RUE "A quoi bon faire des études"* ». Il ne les accompagne d'aucun éditorial de commentaire particulier, adoptant une position plutôt attentiste.

Mise en forme typographique : un petit titre de « une » (en cheminée), une page courrier des lecteurs, et deux pages avec têtière « L'Actualité » sont consacrés aux conséquences des Assises.

Format de production : la mobilisation du mouvement se poursuit avec les mêmes acteurs : syndicats, enseignants et étudiants grévistes, lecteurs qui s'expriment dans la page courrier, auxquels viennent s'ajouter les journaliers communaux (dont le statut et la position sont souvent précaires) ainsi que les étudiants de l'IUFM du Tampon. Le journal rend compte ici des positions des uns et des autres.

4 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
description attentive	*« Grève dans l'Education nationale EN ATTENDANT JEUDI »* (T) (C-II-4/03/1997-p.1-341) *« LES ENSEIGNANTS SUR LE BARACHOIS Galop d'essai avant la "grande" manif de jeudi »* (T) (C-II-4/03/1997-p.8-343)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	

- catégorisante - équestre - personnification - guerrière	*« LES ENSEIGNANTS SUR LE BARACHOIS Galop d'essai avant la "grande " manif de jeudi »* (T) (C-II-4/03/1997-p.8-343) *« LES SYNDICATS APPELLENT A LA GREVE GÉNÉRALE JEUDI Place à la deuxième riposte »* (T) (C-II-4/03/1997-p.9-344)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- grand titre de Une + photo-légende - 4 pages intérieures d'articles et de réactions	*« Grève dans l'Education nationale EN ATTENDANT JEUDI »* (T) (C-II-4/03/1997-p.1-341) *« LES ENSEIGNANTS SUR LE BARACHOIS Galop d'essai avant la "grande " manif de jeudi »* (T) (C-II-4/03/1997-p.8-343) *« LES SYNDICATS APPELLENT A LA GREVE GÉNÉRALE JEUDI Place à la deuxième riposte »* (T) (C-II-4/03/1997-p.9-344) *« LES ÉTUDIANTS DE L'IUFM DU TAMPON DANS LA RUE «A quoi bon faire des études" »* (T) (idem)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- enseignants et étudiants - lecteurs (courrier) - journaliers communaux - étudiants de l'IUFM du Tampon	*« (...) deux mille enseignants et étudiants ont répondu à l'appel du collectif »* (E) (C-II-4/03/1997-p.1-341) *« LES SYNDICATS APPELLENT A LA GREVE GENERALE JEUDI Place à la deuxième riposte»* (T) (C-II-4/03/1997-p.9-344) *« JOURNALIERS COMMUNAUX "On donne trois ans aux communes" »* (T) (idem) *« LES ÉTUDIANTS DE L'IUFM DU TAMPON DANS LA RUE "A quoi bon faire des études"»* (T) (C-II-4/03/1997-p.10-345)

5 mars 1997 :

Arguments : l'édition du jour rend compte de diverses réactions d'étudiants opposés au projet de réforme. Le ton (notamment dans les titres) tient à la fois d'une présentation simple des faits et en même temps d'un recadrage minimisant du réel.

Métaphores : le pic de crise est atteint (même s'il ne figure pas dans un gros titre de « une ») et se caractérise par plusieurs métaphores guerrières qui marquent le début d'intensité du mouvement, en l'occurrence dans cette édition, des étudiants.

Actes de communication :

Relation journalistique : le début de la mobilisation, notamment étudiante, qui s'oppose au projet de réforme du ministre de Peretti n'est pas amplifiée par cette édition qui relate ses différentes formes. Quelques opinions de lecteurs sont exprimées dans la page courrier.

Mise en forme typographique : un petit titre de « une » et deux articles sur deux pages intérieures relatent la mobilisation étudiante, sans amplification particulière.

Format de production : les étudiants deviennent acteurs principaux face au président du Conseil Général avec qui ils rentrent en conflit, étant en désaccord par rapport à la réforme de la fonction publique ; deux groupes d'acteurs protagonistes s'opposent

ainsi dans un affrontement symbolique. Le mouvement étudiant, jusqu'alors pratiquement inexistant, se positionne par l'intermédiaire du journal dans cet épisode qui précède le pic de crise le plus intensif du mouvement. D'autres acteurs institutionnels s'expriment dans les colonnes du journal : vice-président du Conseil Régional, lecteurs (dans la page courrier), et syndicats dans une rubrique « réaction ».

5 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
Présentation (recadrage)	*« REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE Les étudiants manifestent »* (T) (C-II-5/03/1997-p.1-346) *« UNE VOITURE ABIMÉE, UNE GREVE A LA FAC Coup de sang des étudiants »* (T) (C-II-5/03/1997-p.11-349)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
Guerrières	*« Fers de lance »* (T) (C-II-5/03/1997-p.10-348) *« LES ETUDIANTS DE L'IUFM POURSUIVENT LE MOUVEMENT DE PROTESTATION Christophe Payet cible des manifestants »* (T) (C-II-5/03/1997-p.10-348) *« UNE VOITURE ABIMÉE, UNE GREVE A LA FAC Coup de sang des étudiants »* (T) (C-II-5/03/1997-p.11-349)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- petits titres en cheminée de « une » - page courrier des lecteurs - 2 pages sous têtière « L'Actualité »	*«REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE Les étudiants manifestent »* (T) (C-II-5/03/1997-p.1-346) *« Le Courrier des Lecteurs »* (T) (C-II-5/03/1997-p.2-347) *« LES ÉTUDIANTS DE L'IUFM POURSUIVENT LE MOUVEMENT DE PROTESTATION Christophe Payet, cible des manifestants »*(T) (C-II-5/03/1997-p.10-348) *« UNE VOITURE ABIMEE, UNE GREVE A LA FAC Coup de sang des étudiants »* (T) (C-II-5/03/1997-p.11-349)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- étudiants - courrier des lecteurs - vice-président du Conseil Régional - syndicats	*« REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE Les étudiants manifestent »* (T) (C-II-5/03/1997-p.1-346) *« LES ÉTUDIANTS DE L'IUFM POURSUIVENT LE MOUVEMENT DE PROTESTATION Christophe Payet, cible des manifestants »* (T) (C-II-5/03/1997-p.10-348) *« Marc-André Hoarau vice-président du Conseil Régional est descendu dans la rue pour donner sa position aux étudiants »* (Légende) (C-II-5/03/1997-p.11-349) *« Autour de la manif »* (T) (idem)

6 mars 1997 :

Arguments : l'édition relate l'occupation des locaux du Conseil Général par les étudiants opposés à la réforme. Quelques titres sont significatifs de la volonté annoncée du journal de « couvrir » ce mouvement étudiant avec « objectivité »

(« *Manifestation de la Fonction publique L'HEURE DE VÉRITÉ* »), mais un billet de « une » du rédacteur en chef (avec des arguments par conséquent d'autorité) vise à entraîner le lecteur dans un recadrage de la réalité (par association/dissociation). Dans un premier temps, le rédacteur en chef associe la révolte des étudiants aux Assises, mais il va ensuite la dissocier et attribuer ce mouvement à une opposition entre jeunes et élus, cherchant ainsi à faire correspondre la relation des faits actuels (des étudiants manifestants) avec ses propres valeurs (méfiance vis-à-vis des hommes politiques) : « *Les deux mondes (...) Et si les jeunes, finalement, les étudiants mais aussi tous ceux abandonnés depuis longtemps au bord du chemin, récusaient le vieux monde* ».

Métaphores : le gros titre de la première page débute par une métaphore ontologique qui permet de poursuivre le pic de crise en créant un « effet suspense » accrocheur : « *Manifestation de la Fonction publique L'HEURE DE VÉRITÉ* ». Dans la même page, le rédacteur en chef choisit une métaphore historique pour titrer son éditorial ; les deux mondes ne sont pourtant pas dans ce cas-là ceux de l'Est et de l'Ouest, mais ceux de l'ancienne et de la nouvelle génération que l'auteur de l'article pense voir s'affronter, dans une analyse « soixante-huitarde » du mouvement. Le journal reprend également dans un titre une métaphore mortuaire et dramatisante utilisée par un parti politique à propos des syndicats, (« *LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE VUE PAR LE PCR Isolement "suicidaire" des syndicats* »), tandis qu'un autre homme politique a recours également à une métaphore guerrière : « *VIRAPOULLÉ ET LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE Une bombe sur le terrain de la cohésion sociale* ».

Actes de communication :

Relation journalistique : cette édition marque le début d'un pic de crise intense et relate différentes manifestations, notamment étudiantes. Le rédacteur en chef livre son analyse de ce soulèvement assez inhabituel, sous un recadrage qui fait appel à ses propres valeurs (les deux mondes décrits seraient ceux qui opposent selon lui anciennes et nouvelles générations, et non partisans et adversaires de la réforme).

Mise en forme typographique : un gros titre et une photo-légende accompagnés d'un éditorial occupent la majeure partie de la première page, créant ainsi une nouvelle fois un effet amplifiant d'alerte, tandis que cinq pages intérieures d'articles (dont une courrier des lecteurs) sont consacrées au mouvement.

Format de production : on remarque une succession d'acteurs antagonistes. Le journal, par l'éditorial du rédacteur en chef, se positionne clairement en position de recul par rapport au mouvement qui prend la forme de l'affrontement qui s'est déroulé la veille entre étudiants de l'IUFM et président du Conseil Général. Syndicats, élus, acteurs socioprofessionnels, employés communaux non-titulaires

s'expriment à leur tour dans les pages du journal, chacun justifiant sa position. Une multitude d'acteurs apparaît ainsi par empathie ou par opposition.

6 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
Recadrage (association/dissociation)	*« Manifestation de la Fonction publique L'HEURE DE VÉRITÉ »* (T) (C-II-6/03/1997-p.1-350) *« Les deux mondes »* (T) (C-II-6/03/1997-p.1-350) *« Et si les jeunes, finalement, les étudiants mais aussi tous ceux abandonnés depuis longtemps au bord du chemin, récusaient le vieux monde »* (E) (idem)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- ontologique - historique - mortuaire guerrière	*« Manifestation de la Fonction publique L'HEURE DE VÉRITÉ »* (T) (C-II-8/03/1997-p.1-350) *« Les deux mondes »* (T) (idem) *« LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE VUE PAR LE PCR Isolement "suicidaire" des syndicats »* (T) (C-II-6/03/1997-p8-352) *«VIRAPOULLÉ ET LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE Une bombe sur le terrain de la cohésion sociale »* (T) (C-II-6/09/1997-p.9-353)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- gros titre de « une » + photo légende - éditorial du rédacteur en chef - 1 page courrier des lecteurs - 4 pages intérieures sous têtière générique « L'Actualité »	*« Manifestation de la Fonction publique L'HEURE DE VERITE »* (T) (C-II-8/03/1997-p.1-350) *« Les deux mondes »* (T) (C-II-8/03/1997-p.1-350) *« Le Courrier des Lecteurs »* (T) (C-II-6/03/1997-p.2-351) *« LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE VUE PAR LE PCR Isolement suicidaire des syndicats »* (T) (C-II-6/03/1997-p.8-352). *« LA FEDERATION SYNDICALE APPELLENT A LA GREVE Mobilisation unitaire et massive »*(T) (C-II-6/03/1997-p.9-353) *« VIRAPOULLE ET LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE Une bombe sur le terrain de la cohésion sociale »* (T) (C-II-6/03/1997-p.9-353) *« LES STAGIAIRES DE L'IUFM EN COLÈRE Le Conseil Général occupé par les étudiants »* (T) (C-II-6/03/1997-p.11-355)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	

- étudiants de l'IUFM - courrier des lecteurs - rédacteur en chef - Paul et Pierre Vergès - employés communaux non titulaire - artisans du bâtiments - syndicats - divers élus - Christophe Payet - étudiants de l'université	« *On devrait retrouver en première ligne les stagiaires de l'IUFM alliés aux étudiants de l'université* » (T) (C-II-8/03/1997-p.1-350) « *Les deux mondes* » (T) (idem) « *LA RÉFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE VUE PAR LE PCR Isolement suicidaire des syndicats* » (T) (C-II-6/03/1997-p.8-352) « *Paul Vergès : Si les syndicats se coupent du soutien des élus, ils sont perdus* » (Légende) (idem) « *CGTR CHOMEURS* » (T) (C_II-6/03/1997-p.9-353) « *PARTI RADICAL SOCIALISTE Retrait pur et simple du projet de réforme* » (T) (idem) « *VIRAPOULLE ET LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE Une bombe sur le terrain de la cohésion sociale* » (T) (C-II-6/03/1997-p.9-353) « *LES STAGIAIRES DE L'IUFM EN COLÈRE Le Conseil général occupé par les étudiants* » (C-II-6/03/1997-p.11/12-354/355) « *Christophe Payet : "le courage de mes convictions"* » (T) (idem) « *La fac rejoint l'IUFM* » (T) (idem) « *Eric Hoarau de Planète étudiante : "On est très déçus de ce qui s'est passé aux Assises*" » (légende) (idem)

DE LA REUNION ET DE L'OCEAN INDIEN

N° 6 243 - 21e année — Prix : 5.00 F — 6/03/1997 — Jeudi 6 mars 1997

...n de la Fonction publique

...HEURE VERITE

...nal dans la Fonction ...nnaires réunionnais ...ne journée de grève ...anifestation qui les ...arachois. Un mouvement qui, à la Réunion, prend une signification toute particulière et s'érige contre le projet de reforme de Peretti sur la surrémunération dans le secteur public. On devrait retrouver en première ligne les stagiaires de l'IUFM alliés aux étudiants de l'université.

PAGES 9 À 11

L'ENTRE-DEUX

Viol collectif sur une fillette

Une fillette de 11 ans a été victime d'un viol perpétré par plusieurs personnes, au cours d'une soirée, à la mi-1995 à l'Entre-Deux. Six hommes sont actuellement sous les verrous. Deux femmes sont également poursuivies pour non-assistance à personne en danger.

PAGE 5

RENAULT

Appel à la solidarité

900 salariés de l'usine Renault de Vilvorde, en Belgique, sont venus hier chercher la solidarité de leurs collègues de Douai (Nord).

PAGES 56 ET 57

QUOTIDIEN MADAME

Esprit d'entreprise

Elles sont dix femmes à suivre le programme « Amphytrite » d'aide à la création d'entreprise mis en place par le Fonds social européen. Dix femmes à avoir choisi de tenter leur chance en devenant leur propre patron.

PAGES 17 À 25

Les deux mondes

LE 1er janvier 96, le gouvernement aurait pu choisir d'aligner le Smic seulement pour les nouveaux smicards. Ce gag eut provoqué immanquablement une émeute.

En réformant la rémunération de la Fonction publique et en n'appliquant cette réforme qu'aux futurs fonctionnaires, Jean-Jacques de Peretti et le gouvernement Juppé prennent un risque. Le risque de soulever la rue contre eux. Et pourquoi pas dès ce matin, jour de mi-carême, si toutefois il ne pleut pas trop. On connaît le rôle déterminant de la météo dans le succès ou l'échec des révolutions.

Le pouvoir prend aussi le risque d'allumer une guerre des modernes contre les anciens. Mais pas uniquement la guerre entre « surrémunérés » et « alignés ». Ce qui guette c'est l'affrontement, autrement plus profond, des jeunes générations contre les vieilles barbes de la société et de la politique. La rupture. Façon mai 68. Avec détermination et culot. La prise de la Bastille par les stagiaires de l'IUFM, hier au palais de la Source, avec du « pécu » pour tout sabre à canne, en donna un avant-goût. Car c'est bien de cela qu'il s'agit en filigrane. Une guerre de générations. La réforme et les récentes assises ne sont qu'une péripétie, qu'un prétexte. Pour les jeunes, ceux qui ont fourbi leurs armes hier à la fac comme ceux des quartiers, les sempiternelles balivernes et professions de (bonne) foi de nos élus ressemblent à celles de Chirac sur la justice.

Un jour le président de la République défend la présomption d'innocence et l'indépendance de la justice, ralliant à sa cause au passage tous les suspects et tous les faux-culs ; un autre jour il se fait épingler sévèrement par le Conseil supérieur de la magistrature, la plus haute autorité judiciaire du pays.

Ce n'est pas à la personne de Christophe Payet - lui au moins a de la suite dans les idées - que s'en sont pris hier une poignée de chahuteurs au conseil général. C'est à la « génération menteuse » qui les a menés dans la galère qui les attend demain. Et qui va bien au-delà d'une simple question de salaire.

Et si les jeunes, finalement, les étudiants mais aussi tous ceux abandonnés depuis longtemps au bord du chemin, récusaient le vieux monde ?

C'en serait fini, pour les vieilles barbes, de tout espoir de les récupérer.

Jean-Louis RABOU

...eter vos huiles sales ...hez nous !!!

RÉUNION LA VÉRITÉ

VOIR PAGE 5

7 mars 1997 :

Arguments : une manifestation a rassemblé la veille de cette édition 10 000 personnes dans la rue, chiffre annoncé par *Le Quotidien* qui parle d'incident de parcours (*« Manifestation de la fonction publique INCIDENT DE PARCOURS »*), proposant ainsi une présentation minimisante du mouvement qui semble au contraire s'intensifier.

Actes de communication :

Relation journalistique : la manifestation de la veille a donné lieu à quelques débordements à Saint-Denis et à Saint-Pierre, l'édition de ce jour titre principalement sur cet « événement » (nom de la têtière couvrant l'ensemble des articles de relation). La mobilisation a été la plus importante et correspond toujours à un pic de crise médiatique : le titre de « une » s'avère néanmoins minimisant.

Mise en forme typographique : la « une » montre une double photo, l'une des manifestants, l'autre d'une voiture incendiée arrosée par des sapeurs pompiers (on remarque bien ici le titre minimisant qui présente un incendie somme toute assez tragique comme un « incident » au singulier). Une page de courrier des Lecteurs est consacrée à diverses réactions concernant la réforme de la fonction publique, et six autre pages intérieures relatent, photos à l'appui, les événements. On peut remarquer l'absence de billet de commentaire dans cette édition pourtant plus étoffée (en ce qui concerne la mobilisation) que les précédentes.

Format de production : l'édition prolonge le pic de crise entamé depuis le 6 mars, avec les mêmes acteurs, mais qui apparaissent d'une manière plus massive, par le compte rendu d'une manifestation qui réunit plusieurs milliers de fonctionnaires et d' étudiants. Syndicats, ministre des Dom-Tom, stagiaires de l'IUFM, lecteurs (dans la page courrier) font également partie des pages de comptes rendus. Quelques jeunes délinquants, nouveaux arrivés sur la scène médiatique, qualifiés de « casseurs » par le journal, commettent des dégradations à la fin de la manifestation. Les premiers affrontements avec les forces de l'ordre (qui font leur apparition dans le corpus) ont également lieu. On assiste aussi à une délocalisation de la scène du conflit : le journal rend compte des heurts qui se sont produits à la mairie de Saint-Pierre entre manifestants et employés municipaux violents (qualifiés de « nervis »), épisode dont les suites judiciaires seront commentées par le journal, pendant et après le mouvement.

7 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
Présentation minimisante	*« Manifestation de la fonction publique INCIDENT DE PARCOURS »* (T) (C-II-7/03/1997-p.1-356)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
néant	néant
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- double photo en « une » + gros titre-légende - 7 pages intérieures (dont 1 courrier des lecteurs) de relations des différentes manifestations	*« Manifestation de la fonction publique INCIDENT DE PARCOURS »* (T) (C-II-7/03/1997-p.1-356) *« En réponse au mot d'ordre de grève dans la fonction publique et le privé, quelque 10 000 fonctionnaires et étudiants ont défilé hier dans les rues de Saint-Denis (...) »* (E) (idem) *« FRONT UNI DES SYNDICATS CONTRE LE PROJET DE PERETTI "Même boulot, même salaire, tous solidaires" »* (T) (C-II-7/03/1997-p.9-359) *« LA MANIFESTATION DES FONCTIONNAIRES ET DES ÉTUDIANTS TOURNE MAL A SAINT-PIERRE "Ils ont frappé des femmes et des enfants" »* (T) (C-II-7/03/1997-p.12-362) *« AU CONSEIL RÉGIONAL ET AU CHAUDRON Les casseurs prennent la relève en soirée »* (T) (C-II-7/03/1997-p.13-363)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- fonctionnaires et étudiants - courrier des lecteurs - syndicats - ministre des Dom Tom - stagiaires de l'IUFM - manifestions de Saint-Pierre - « nervis » de la mairie de Saint-Pierre - jeunes délinquants - forces de l'ordre	*« (...) quelque 10 000 fonctionnaires et étudiants ont défilé hier dans les rues de Saint-Denis »* (E) (C-II-7/03/1997-p.1-356) *« FRONT UNI DES SYNDICATS CONTRE LE PROJET DE PERETTI »* (T) (C-II-7/03/1997-p.8-358) *« LA MAIRE DE SAINT-DENIS OCCUPÉE Michel Tamaya : "Je vous soutiens" »* (T) (C-II-7/03/1997-p.9-359) *« DEFILÉ DES STAGIAIRES DE L'IUFM ET DES ÉTUDIANTS »* (ST) (C-II-7/03/1997-p.10-360) *« LA MANIFESTATION DES FONCTIONNAIRES ET DES ETUDIANTS TOURNE MAL A SAINT-PIERRE « Ils ont frappé des femmes et des enfants »* (T) (C-II-7/03/1997-p.12-362) *« CONSEIL REGIONAL ET AU CHAUDRON Les casseurs prennent la relève en soirée »* (T) (C-II-7/03/1977-p.13-363) *« En début d'après-midi, manifestants et forces de l'ordre se sont affrontés sur le Barachois »* (E légende) (idem)

8 mars 1997 :

Arguments : le mouvement des fonctionnaires et des étudiants atteint à présent un premier pic de crise. *Le Quotidien* poursuit présentations et comptes rendus plutôt volontairement descriptifs. Le rédacteur en chef propose toutefois, en page intérieure, un billet d'humeur dans lequel il exprime à nouveau des valeurs de défense de

l'image de marque du quartier du Chaudron qui risque de pâtir, injustement, des troubles provoqués par le mouvement : « *Humeur Le Chaudron ne doit pas porter le chapeau* ».

Métaphores : l'édition comprend des métaphores physiques (au sens de science physique) qui donnent de l'intensité à la relation des manifestation : « *PROTESTATION MASSIVE A SAINT-PIERRE Les nervis galvanisent le mouvement* ». Le rédacteur en chef, dans son billet, a recours à une métaphore vestimentaire (« porter le chapeau »), tandis qu'un article reprend dans son titre la métaphore historique et chargée de sens dévalorisant, utilisée par deux élus : « *ANDRE THIEN-AH-KOON ET EDMOND LAURET "Supprimons les primes coloniales"* ».

Actes de communication :

Relation journalistique : le pic de crise se poursuit avec la relation des manifestations de la veille, tant à Saint-Denis qu'à Saint-Pierre. Des actes de violence émaillent le mouvement, tandis que des jugements sont rendus à l'encontre des auteurs des pillages des jours précédents : « *Du Barachois au Chaudron MANIF ET PRISON* ». Le journal reste sur le ton de la relation neutre, mais l'éditorial du rédacteur en chef en page intérieure entend refuser la stigmatisation du quartier du Chaudron, et réclame une équité de jugements entre les condamnations de quelques jeunes de ce quartier et celles à venir des auteurs des agressions des manifestants à Saint-Pierre, dans la mairie communiste du sud de l'île. Les valeurs qu'ils marquent ainsi ne concernent plus directement son désaccord déjà affiché aux revendications du mouvement, mais sa désapprobation des faits que l'on pourrait qualifier de périphériques au véritable enjeu du mouvement (une éventuelle réforme de la fonction publique) ; comme si en fait, il s'agissait pour le journal de ne pas se placer trop ouvertement, de front, en opposition avec ce mouvement, du moins au plus fort de son expression .

Mise en forme typographique : la page de « une » représente deux photos de manifestants et d'un pilleur arrêté par un policier et comprend également un gros titre d'alerte qui épouse le contenu de ces photos. Outre une page courrier, cinq pages intérieures de comptes rendus des manifestations et de réactions, toujours photos à l'appui, constituent une pagination consacrée aux faits relativement étoffée, et balisée comme depuis quelques jours sous la têtière générique « L'Evénement ».

Format de production : à la moitié de la période de pic de crise, cette édition met en scène une pluralité d'acteurs déjà rencontrés précédemment : institutionnels, manifestants, représentants de l'Etat, jeunes délinquants. Le rédacteur en chef signe un billet en page intérieure concernant le quartier du Chaudron, mais la position générale de son article semble en retrait par rapport à ses engagements précédents. On

constate l'apparition sur la scène d'un autre acteur d'autorité : l'évêque de la Réunion qui va essayer de prendre part aux négociations.

Avec cette pluralité d'acteurs, les enjeux et les positionnements sur cette scène publique apparaissent beaucoup plus complexes que dans les mouvements décrits dans les sous-corpus précédents. Un front hostile aux élus se manifeste et le journal, d'ordinaire si prompt à exercer son "devoir d'impertinence" ne semble pas, au contraire, participer à l'amplification médiatique de ce positionnement nouveau à l'île de la Réunion.

8 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- descriptif - recadrage	*« UNE NOUVELLE APRES-MIDI AU BARACHOIS Préfet-grévistes : le dialogue impossible »* (T) (C-II-8/03/1997-p.8-366) *« LES PILLAGES SE SONT POURSUIVIS HIER AU CHAUDRON Tension permanente et scènes surréalistes »* (T) (C-II-8/03/1997-p.10-368) *« Humeur Le Chaudron ne doit pas porter le chapeau »* (T) (C-II-8/03/1997-p.13-371)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- physique - vestimentaire - historique	*« PROTESTATION MASSIVE A SAINT-PIERRE Les nervis galvanisent le mouvement »* (T) (C-II-8/03/1997-p.9-367). *« LES PILLAGES SE SONT POURSUIVIS HIER AU CHAUDRON Tension permanente et scènes surréalistes » (T) (C-II-8/03/1997-p.10-368)* *« Humeur Le Chaudron ne doit pas porter le chapeau »* (T) (C-II-8/03/1997-p.13-371) *« ANDRE THIEN-AH-KOON ET EDMOND LAURET "Supprimons les primes coloniales" »* (T) (C-II-8/03/1997-p.13-371)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- double photo de Une + gros titre légende -1 page courrier des lecteurs - 5 pages compte rendus manifestations et réactions (sous têtière «L'Evénement»)	*« Du Barachois au Chaudron MANIF ET PRISON »* (T) (C-II-8/03/1997-p.1-364) *« Le Courrier des Lecteurs »* (T) (C-II-8/03/1997-p.2-365) *« UNE NOUVELLE APRES-MIDI AU BARACHOIS Préfet-grévistes : le dialogue impossible »* (T) (C-II-8/03/1997-p.8-366) *« MANIFESTATION MASSIVE A SAINT-PIERRE Les nervis galvanisent le mouvement »* (T) (C-II-8/03/1997-p.9-367) *« LES REACTIONS DES PARTIS POLITIQUES La réforme indispensable »* (T) (C-II-8/03/1997-p.12-370) *« Humeur Le Chaudron ne doit pas porter le chapeau »* (T) (C-II-8/03/1997-p.13-371)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	

- manifestants grévistes - stagiaires de l'IUFM - préfet - manifestants de Saint-Pierre - « nervis » - pilleurs du Chaudron - Institution judiciaire - forces de l'ordre - maire de Saint-Denis -syndicats - partis politiques -lycéens de Saint-Paul - évêque de la Réunion (G. Aubry) - rédacteur en chef - André Thien-Ah-Khoon et Edmond Lauret	*« Environ six mille personnes ont de nouveau manifesté hier, devant le Conseil Général et au Barachois pour réclamer le retrait du projet de Peretti. En fin d'après-midi, des délégations des syndicats et des étudiants de l'IUFM ont été reçues par le préfet sans qu'aucun terrain d'entente ne puisse être trouvé »* (E) (C-II-8/03/1997-p.1-364) *« UNE NOUVELLE APRES-MIDI AU BARACHOIS Préfet-gréviste : le dialogue impossible »* (T) (C-II-8/03/1997-p.8-366) *« PROTESTATION MASSIVE A SAINT-PIERRE Les nervis galvanisent le mouvement »* (T) (C-II-8/03/1997-p.9-367) *«Violences : premières auditions»* (T) (C-II-8/03/1997-p.9-367) *« LES PILLAGES SE SONT POURSUIVIS HIER AU CHAUDRON Tension permanente et scènes surréalistes »* (T) (C-II-8/03/1997-p.10-368) *« LA REPONSE DE LA JUSTICE Prison ferme pour huit "pillards" »* (T) (C-II-8/03/1997-p.11-369) *« »VISITE DE MICHEL TAMAYA, UNE DELEGATION RECUE EN PREFECTURE Une après-midi de négociations »* (T) (idem) *« LES RÉACTIONS DES PARTIS POLITIQUES La réforme " indispensable" »* (T) (C-II-8/03/1997-p.12-370) *« SAINT-PAUL Mini-manif des lycéens »* (T) (C-II-8/03/1997-p.12-370) *« GILBERT AUBRY "Rechercher le dialogue" »* (T) (idem) *« Les élus ont visiblement du mal à se faire comprendre des fonctionnaires qui revendiquent le retrait de la proposition du ministre »* (Légende) (idem) *« Humeur Le Chaudron ne doit pas porter le chapeau »* (T) (C-II-8/03/1997-p.13-371)

UN AN DÉJÀ

C'est « Au bout du monde » que le Quotidien a décidé de se rendre ce jour-là. Un titre qui se justifie par l'isolement dans lequel se trouvent ceux frères, derniers habitants de l'Ilet du Bras de Saint-Paul à Cilaos. Une soixantaine de familles résidaient pourtant dans ce coin perdu avant la guerre. Seuls Mélo et Hervé Payet sont restés là où ils ont vu le jour.

A Saint-Denis, Marie-Lydie Abas 32 ans, est mise en examen pour meurtre et écrouée après quarante-huit heures de garde à vue. A la suite d'une rixe, cette mère de famille du Chaudron avait tué son ami Jean-Claude Ramara d'un coup de couteau en plein cœur.

C'est sur les assurances à la construction que le Quotidien immobilier est allé enquêter. Après avoir perdu des milliards de francs en assurant les maisons individuelles contre les malfaçons les assureurs ont revalué leurs primes. Premiers lésés les petits artisans et leurs clients.

Quelques 8 mars

- 1869 : mort du compositeur Hector Berlioz
- 1972 : entrée en vigueur du décret sur la contraception en France
- 1974 : inauguration de l'aéroport Charles de Gaulle-Roissy
- 1986 : les quatre membres d'une équipe de télévision d'Antenne 2 enlevés à Beyrouth

LE MOT

Claude-Annick Tissot (RPR) : « *Pour moi, la politique n'est pas une affaire de personnes ou de magouilles, mais un combat d'idées* »

LA PENSÉE

Ne dis donc pas : « *Je verrai quand j'aurai le loisir.* » Qui t'a dit que tu en auras ? (Proverbe juif)

Pourquoi je ne défendrai pas mes avantages

Fonctionnaire métro, j'ai débarqué sur l'île intense il y a 4 ans. J'y suis venu parce que j'aime les voyages et pour y découvrir des gens, des paysages et des cultures différents. Ma décision était déjà prise lorsqu'on m'a informé des avantages financiers qui m'attendaient. A peine arrivé, plein d'enthousiasme, j'ai plutôt mal compris certains fonctionnaires qui pourtant se plaignaient de leur sort.

Mon train de vie s'est élevé jusqu'à l'arrivée de ma feuille d'impôts, et j'ai alors compris que ce que l'Etat me donnait d'une main, il me le reprenait de l'autre. Enfin, j'ai fait attention à mon panier de ménagère et j'ai quand même pu me payer quelques voyages et manger beaucoup de bananes (les autres produits pays sont chers).

J'ai finalement compris que nos surrémunérations servent ces intermédiaires non producteurs qui y trouvent un prétexte à pratiquer des marges élevées.

Pour ne parler que des loyers, n'importe quelle case est ainsi louée à des prix prohibitifs, sans aucune notion réaliste de référence : les fonctionnaires peuvent payer.

Certains Réunionnais ont compris les avantages du système, qui leur permettent de s'acheter régulièrement la voiture dernier modèle, plus une ou plusieurs cases défiscalisées qui leur servent de rente. N'ayant pas d'autres références, cette situation paraît normale.

Les métros font un peu la même chose et perdent progressivement leurs références. Les plus honnêtes reconnaissent qu'ils ne pourraient retourner travailler en métropole. Que dire enfin de ceux qui viennent s'installer à quelques années à peine d'une retraite qui sera bien entendu indexée. L'égalité sociale, dans ces conditions, ce serait les salaires et le RMI à 1,5 fois ceux de métropole ! La Réunion n'est pas l'Albanie, où un système a pu faire croire à toute une population qu'elle devenait millionnaire du jour au lendemain.

Ne peuvent cohabiter durablement une frange de la population qui bénéficie d'un emploi sûr (rémunéré) et de l'autre 40 % de sans emploi et sans ressources.

Alors oui, tout cela porte des relents de colonialisme. Lorsqu'on y rajoute « *la préférence régionale* », cela tourne à la xénophobie qu'on entend à Vitrolles ou ailleurs.

Il faut casser ce système. Les propositions du ministre ont le mérite de caresser les élus dans le sens du poil et de couper les velléités syndicales en préservant les avantages acquis.

Pourtant, faut-il rappeler que le fonctionnaire est dans une situation statutaire et réglementaire qui peut évoluer à tout moment, qu'il n'existe donc pas d'avantage acquis, et que par ailleurs la fonction publique à plusieurs vitesses existe déjà.

Comme pour l'impôt, on choisit ce qui est indolore plutôt que ce qui est juste.

Si les futurs arrivants viennent pour le soleil et les filles, il faut espérer que celles-ci seront désintéressées. Quant à moi, je rentre bientôt.

F. P.

Non à l'asservissement de la femme

A l'occasion du 8 mars, Journée internationale de la femme, le M.M.T.C. (Mouvement mondial des travailleurs chrétiens) et le M.T.K.R. (Mouvman travayer kretyin la Reinyon) rappellent la commune dignité des femmes et des hommes de toute race, langue et culture.

— **La charte des Nations Unies** stipule qu'il ne saurait exister de discrimination basée sur la race et le sexe dans l'attribution d'un emploi.

— **D'autre part, le Bureau international du travail** affirme qu'à travail égal chacun a droit à un même salaire. Pourtant nous constatons que les femmes sont trop souvent exclues de ces droits et vivent des situations intolérables :

* **Des femmes,** souvent mariées et mères de famille, sont obligées d'émigrer pour gagner péniblement leur vie comme employées de maison.

* **De jeunes adolescentes,** la plupart du temps analphabètes, quittent la campagne pour les villes où elles sont employées comme « bonne à tout faire », travaillant le plus souvent « au noir » et trompées par leurs employeurs qui les exploitent (commerce, magasin...).

* **Devant certaines situations** de détresse humaine, des femmes travaillant comme cantinières, surveillantes, balayeuses, etc. sont manipulées par les municipalités (obligation de participer aux réunions et manifestations politiques par crainte de perdre leur emploi). Cet état de fait mène parfois à la cassure de la cellule familiale.

— **Le M.M.T.C. et le M.T.K.R. dénoncent** ce phénomène qui accentue ce non-respect des droits et du respect de la femme.

— **Le M.M.T.C. et le M.T.K.R. encouragent** tous les groupements de femmes et d'hommes qui défendent avec courage les droits des femmes.

— **Le M.M.T.C. et le M.T.K.R. encouragent** ses militants et membres à soutenir l'action de ces groupements.

Le M.M.T.C. et le M.T.K.R. réaffirment que toutes femmes a droit au respect de sa dignité en tant que personne humaine.

De plus le M.M.T.C. et le M.T.K.R., mouvement de travailleurs chrétiens, veulent voir en toute femme le visage de Dieu, qui « crea la femme et l'homme à son visage ».

Le bureau du M.T.K.R.

Assises : en un combat douteux...

450 personnes se pressent devant le Parc des expositions : ambiance des retrouvailles habituelles, le café et jus d'orange. Puis comme dans tous les pays du monde, attente des personnalités qui doivent être victimes d'un bouchon par là ! Tout le monde est dans la grande salle et après un rapide coup d'œil au GSM pour voir s'il est déconnecté, chacun se prépare à écouter ! Oh ! les syndicalistes arrivent. Surpris par la pluie, ils sont mouillés, ça va chauffer ! C'est M. de Peretti qui ouvre les débats en présentant ce qui a été fait et décidé au cours des assises de 1996. Murmures au fond ! Il dit sa préoccupation sur le taux de chômage qui s'aggrave et espère que ces assises locales voulues par les Réunionnais proposeront des solutions imaginatives pour permettre la création d'activités ou d'emplois. Pas une mouche ne vole dans la salle, à peine un souffle ! Puis il attaque la question des « surrémunérations » des fonctionnaires ! Alors là ! Surprise ! L'intersyndicale fait un esclandre et prend la parole. Rien à redire si on part du fait que chacun a le droit de s'exprimer, bien que dans ce cas-là, il aurait fallu demander aux centaines d'autres s'ils avaient eux aussi quelque chose à dire ! Non, qu'un syndicaliste ou autre prenne la parole cela ne m'a pas choqué. Ce qui m'a choqué c'est de constater que personne — je dis bien, personne parmi les syndicalistes — ne soit intervenu lorsque le ministre a parlé de chômage, insertion et emploi ! Cela n'a scandalisé personne que 100 000 hommes et femmes ont un « sous-salaire » voire pas de « salaire » du tout, mais par contre on en a trouvé un pour voler au secours de ceux qui vont peut-être perdre leur sursalaire et leur prime ! Oté ra in affaire y marche pas là ! Moin la pas bien compris !

Un autre événement aura marqué cette première matinée des assises. C'est l'irruption dans l'atelier n° 1 qui traitait des problèmes de la fonction publique. On aurait pu s'attendre à que ce soit celui consacré à l'emploi ou l'insertion qui ait cet « honneur ». Ben non ! Y faut croire que les chômeurs sont plus raisonnables que certains de la fonction publique, puisque, dans ce tohu-bohu, ils ont préféré se faire entendre et exposer leurs propositions, même si parfois leur langage a été dur. Mais qui peut leur jeter la pierre quand on connaît ces étapes douloureuses qu'ils traversent dans leur vie de tous les jours ?

Ce n'est que le soir au journal télévisé qu'on apprendra qu'à quelques mètres des ateliers où nous travaillions, dans un désordre indescriptible s'avançaient deux défilés pour envahir le Parc des expositions. L'un demandait un vrai travail et un vrai salaire et l'autre criait de ne pas toucher à son sursalaire et à ses primes. Ah ! Réunion, terre de contrastes mais aussi de paradoxes, à moins que ça ne soit encore là une spécificité !!

Je ne voudrais pas faire un compte-rendu des assises, que journaux préférés vont vous donner de larges extraits mais je relèverai deux réflexions pour terminer. D'abord, celle d'un jeune chômeur : « Y paraît qu'un chômeur y coûte à l'Etat 120 000 F par an et que si il travaillait y coûterait seulement 80 000 F. Alors quoça ,l'Etat y attend pou faire d'zéconomises en donnant à nous in travail ! » Et celle d'un jeune chef d'entreprise, empêtré dans la jungle administrative à chaque fois qu'il veut embaucher : « Pourquoi faut-il qu'on attende qu'un ministre vienne de là-bas, nous prenne par la main comme des bambins et nous mette autour d'une table pour penser aux solutions et moyens de nous en sortir ? » En gros, ni peut pas assise tout seul et discute entre nous ?

Daniel MAUNIER

Lettre à Margie Sudre

Madame,

Les assises du développement ont été mouvementées, pour vous, pour nous aussi, pour moi surtout.

J'ai derrière moi trois années d'université couronnées d'un diplôme. Je fais aussi partie de ces étudiants qu'on a recruté en 1991 parce qu'on avait besoin d'enseignants. Aujourd'hui, le bilan est amer : j'ai donné six ans de ma vie à l'Education nationale. Ayant la vocation (il en existe encore !) j'ai passé le concours pour obtenir enfin une future titularisation et je le passe encore cette année (personne n'est parfait !). Depuis six ans, je touche 9 000 francs par mois. J'ai investi, je participe au développement, j'ai des crédits, un loyer à honorer, bref, je consomme.

Je tenais à vous remercier d'avoir chamboulé mes projets, de m'avoir plongé dans l'incertitude quant à ma vie prochaine et surtout de m'avoir permis de revenir à des calculs scolaires en ce qui concerne mon budget qui est déjà serré.

Merci de m'avoir dégoûté de la fonction publique, je vais devoir chercher autre chose qui paie plus.

Merci pour mes deux enfants que mon ex-mari a oublié et qui sont à ma charge.

Merci d'avoir brisé mon rêve d'une vie meilleure pour eux et moi.

Mais c'est vrai que ceux qu'on appelle suppléants ne sont qu'une goutte d'eau dans l'océan politique.

Une suppléante déçue

ANNONCE GRATUITE

DE PARTICULIER A PARTICULIER
A RETOURNER AU PLUS TARD, 24 HEURES AVANT PARUTION

NOM .....
ADRESSE .....
.....
.....

CADRE RESERVE AU QUOTIDIEN

VENDS ☐ ACHETE ☐ LOUE ☐ DONNE ☐ ECHANGE ☐ CHERCHE ☐

TEL

JOINDRE UN BON PAR RUBRIQUE * UTILISEZ UNIQUEMENT DES MAJUSCULES ET LAISSEZ UN ESPACE ENTRE CHAQUE MOT

Le QUOTIDIEN — MARDI 11 ou 18 mars — A déposer avant lundi 10h
Le QUOTIDIEN — MERCREDI 12 mars — A déposer avant mardi 10h
Le QUOTIDIEN — VENDREDI 14 mars — A déposer avant jeudi 10h
Le QUOTIDIEN — SAMEDI 15 mars — A déposer avant vendredi 10h

Le QUOTIDIEN
Service Annonces Gratuites
97712 Saint-Denis
Messag Cedex 9

Les annonces gratuites sont strictement réservées aux particuliers.
Le Quotidien se réserve le droit de ne pas publier celles ne semblant pas correspondre à ce critère.

GALERIE OCEANE
Alain CARRIER expose
BUFFET - DEFOSSEZ - GELIS - HILAIRE
JOUENNE - MENGUY - ROUGIÉ
SPITZER - VOLANG - WEISCHBUSH
51, rue de Paris - St-Denis
du 5 au 12 Mars 1997

10 mars 1997 :

Arguments : alors que l'édition de ce lundi matin paraît le jour d'une opération « escargot » et d'une mobilisation importante prévue par le collectif du mouvement, le journal ne consacre aucun titre de « une » à cette journée de manifestation. Un seul article en page intérieure fait allusion à cette manifestation. L'édition se situe ainsi en retrait du mouvement, dans une approche minimisante de la relation du mouvement.

Métaphores : le titre de page intérieure utilise une métaphore animale symbolique et une métonymie (« *PROJET DE PERETTI : DES OPÉRATIONS ESCARGOT VERS GILLOT Les manifestants haussent le ton* ») : c'est l'intensité de la protestation des étudiants qui augmente (désignation du ton de la voix pour désigner l'ensemble d'un discours), procédé qui crée un effet d'alerte, bien que l'édition du jour ait choisi de ne pas titrer en « une » à ce sujet.

Actes de communication :

Relation journalistique : l'élément remarquable de cette édition, qui s'inscrit pourtant dans un pic de crise, est l'absence d'annonce « à la une » de la grande manifestation prévue pour ce lundi matin et qui risque de paralyser l'ensemble du chef-lieu, notamment l'aéroport, point stratégique. L'annonce, qui est donnée simplement dans l'article de page intérieure, laisse apparaître clairement des positions propres au journal qui montrent un désengagement total vis-à-vis du mouvement : « *Les manifestants qui mettent toujours la barre aussi haut, puisqu'ils réclament le retrait pur et simple des propositions du ministre de l'Outre-mer, entendent bien faire de cette première journée de la semaine le point de départ d'une nouvelle semaine de mobilisation* ».

Mise en forme typographique : un simple article de page intérieure avec photographie de participants du mouvement rend compte de la mobilisation : des réactions diverses sont données sur deux colonnes extérieures.

Format de production : l'édition se caractérise par la non médiatisation du mouvement, et par conséquent par l'absence d'acteurs, ce qui a pour effet de faire chuter, pour un temps, le pic de crise qui reprendra dans l'édition suivante.

10 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
approche minimisante	Absence de titre en Une
Procédé 2 : MÉTAPHORES	

- métaphore animale - symbolique - métonymie	*« PROJET DE PERETTI : DES OPERATIONS ESCARGOT VERS GILLOT Les manifestants haussent le ton »* (T) (C-II-10/02/1997-p.15-373)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- aucun titre de « une » - 1 page article intérieure	*« PROJET ESCARGOT DES OPERATIONS ESCARGOT VERS GILLOT Les manifestants haussent le ton »* (T) (C-II-10/02/1997-P.15-373) *« Les manifestants qui mettent toujours la barre aussi haut puisqu'ils réclament le retrait pur et simple des propositions du ministre de l'Outre-mer entendent bien faire de cette première journée de la semaine le point de départ d'une nouvelle semaine de mobilisation »* (E) (C-II-10/02/1997-p.15-373)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
manifestants	*« PROJET DE PERETTI : DES OPERATIONS ESCARGOT VERS GILLOT Les manifestants haussent le ton »* (T) (C-II-10/02/1997-p.15-373)

11 mars 1997 :

Arguments : la caractéristique principale de cette édition qui s'inscrit toujours dans un pic de crise du mouvement est la façon dont les différents articles cadrent la présentation du mouvement : *« Réforme de Peretti BLOCAGE »*, *« MANIFESTATION CONTRE LA REFORME DES SURREMUNÉRATIONS DES FONCTIONNAIRES Toutes les routes mènent à Gillot »*. Ce dernier titre sous-entend, en le définissant, que le mouvement s'oppose essentiellement à l'aspect « suppression des surrémunérations » de la réforme. Cet argument de cadrage présente ainsi la réalité du mouvement en occultant d'autres revendications.

Métaphores : une métaphore religieuse compose le titre du grand article de page intérieure ; le procédé permet de susciter une image forte dans l'esprit du lecteur, tout en prenant une nouvelle fois de la distance par rapport à l'événement, distance teintée d'humour. Une nouvelle métaphore guerrière est utilisée en page intérieure dans un article qui rend compte des violences qui ont opposé manifestants et employés de la mairie à Saint-Pierre : *« SAUVAGEMENT TABASSÉ PAR DEUX HOMMES »*.

Actes de communication :

Relation journalistique : l'édition rend compte de la mobilisation importante du mouvement ainsi que de ses actions, notamment le blocage de l'aéroport de Gillot, fait sans précédent dans l'histoire du mouvement social à la Réunion. Le jeu de mot utilisé dans le titre permet au journal d'afficher une relative neutralité (*« Réforme de Peretti BLOCAGE »*), tandis que sept pages de comptes rendus et de commentaires constituent une pagination locale assez étoffée qui s'inscrit bien dans le pic de crise entamé depuis le 6 mars.

Mise en forme typographique : le gros titre de « une » composé d'un seul mot permet d'utiliser une force élevée de corps de caractère, tandis que la photo représente des

passagers transportant eux-mêmes leurs bagages sous la protection des blindés de la gendarmerie. Une cheminée de titres divers sur le côté droit de la page et un pied de page consacré à un fait divers national dévoilent toutefois une volonté de ne pas amplifier outre mesure la crise. La page courrier des lecteurs est consacrée entièrement aux partisans et adversaires de la réforme et six pages d'articles et de photos sont balisées sous la têtière générique « L'Evénement ».

Format de production : le pic de crise a repris avec la relation de la journée d'hier durant laquelle les différents acteurs se sont affrontés : étudiants et fonctionnaires contre forces de l'ordre, manifestants de Saint-Pierre contre municipalité. Les passagers bloqués à l'aéroport constituent une nouvelle catégorie d'acteurs, « victimes » du mouvement, de même que les élèves du secondaire, privés de cours. L'édition du jour rend compte également de diverses réactions de mouvements politiques qui s'expriment sur l'actualité (voir tableau).

11 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
Cadrage	« *Réforme de Peretti BLOCAGE* » (T) (C-II-11/03/1997-p.1-374) « *MANIFESTATIION CONTRE LA REFORME DES SURREMUNÉRATIONS DES FONCTIONNAIRES Toutes les routes mènent à Rome* » (C-II-11/03/1997-p.7-377)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
images - religieuse - guerrière	« *Réforme de Peretti BLOCAGE* » (T) (C-II-11/03/1997-p.1-374) « *MANIFESTATIONS CONTRE LA REFORME DES SURREMUNERATIONS DES FONCTIONNAIRES Toutes les routes mènent à Gillot* » (T) (C-II-11/03/1997-p.6-376) « *SAUVAGEMENT TABASSÉ PAR DEUX HOMMES* » (T) (C-II-11/03/1977-p.11-381)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- gros titre de « une » + photo légende -1 page courrier des lecteurs - 6 pages sous têtière générique « L'Evénement »	« *Réforme de Peretti BLOCAGE* » (T) (C-II-11/03/1997-p.1-374) « *MANIFESTATIONS CONTRE LA REFORME DES SURREMUNERATIONS DES FONCTIONNAIRES Toutes les routes mènent à Gillot* » (T) (C-II-11/03/1997-p.7-377) « *ACCES A L'AEROPORT BLOQUE ET TRAFIC AÉRIEN PERTURBE Les passagers le prennent avec le sourire* » (T) (C-II-11/03/1997-p.8-378) « *COURS ANNULÉS ET GRILLES FERMEES Les écoles perturbées depuis près d'une semaine* » (T) (C-II-11/03/1997-p.9-379)

Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- enseignants et étudiants - ministre des Dom Tom - passagers de l'aéroport - courrier des lecteurs - gendarmes - élèves du secondaire - les Verts - réactions diverses - manifestants de Saint-Pierre - maire de Saint-Pierre	« *Réforme de Peretti BLOCAGE* » (T) (C-II-11/03/1997-p.1-374) « *FACE A FACE 250 gendarmes mobilisés aux abords de Gillot* » (T) (C-II-11/03/1997-p.6-376) « *COURS ANNULES ET GRILLES FERMEES Les écoles perturbées depuis près d'une semaine* » (T) (C-II-11/03/1997-p.9-379) « LES VERTS-REUNION Résolument contre le projet de Peretti » (T) (C-II-11/03/1997-p.10-380) « SAINT-PIERRE Les manifestants piétinent » (T) (C-II-11/03/1997-p.11-381) « Elie Hoarau : " Il n'y a pas de nervis à Saint-Pierre" » (T) (C-II-11/03/1997-p.11-381)

12 mars 1997 :

Arguments : l'édition du jour, qui se situe toujours dans un pic de crise du mouvement, présente plusieurs comptes rendus descriptifs des différentes manifestations du mouvement, sans expression particulière de valeurs ou d'opinions. La rédaction du journal se contente ainsi d'accompagner, même en retrait, le mouvement.

Métaphores : on note des métaphores religieuse (« *VISITE SURPRISE CHEZ LES GREVISTES Mgr Aubry joue les bons offices* »), puis militaire (ayant trait à la marine) avec un jeu de mot correspondant à des photographies de manifestants précisément mobilisés sur un pont (routier) : « *DANS LE SUD Les manifestants sur le pont* ». L'humour présent dans ces deux titres contribue à une volonté de dédramatisatisation de la situation.

Actes de communication :

Relation journalistique : l'édition du jour a choisi de relater des actes de violences qui se sont déroulés au Port, en marge du mouvement, comme un fait divers, en les séparant du reste de l'actualité lié au mouvement. Deux titres apparaissent ainsi « à la une », un en gros caractères (« *Des entrepôts dévalisés au Port OPERATION PILLAGES* »), et l'autre plus petit (« *FONCTION PUBLIQUE Toujours là !* »).

Outre la page courrier des lecteurs consacrée presque entièrement, à l'exception d'une lettre, au mouvement, sept pages intérieures, deux regroupées sous une têtière « *L'Evénement* » (constitué par le pillage d'un entrepôt au port) et cinq sous la têtière « *L'actualité* » rendent compte des différentes formes et manifestations du mouvement. Dans cette édition, le journal va à nouveau assurer la couverture médiatique des différentes formes que revêt le mouvement, mais en restant encore en retrait vis-à-vis de celui-ci.

Mise en forme typographique : le fait divers qui s'est déroulé au Port constitue le principal appel de « une » avec un gros titre et une photo des pillards s'enfuyant Un

titre en cheminée est consacré au mouvement de la fonction publique, la double page intérieure, relatant le pillage de l'entrepôt, est abondamment illustrée de photos, tandis que les cinq autres pages de comptes rendus font alterner articles de relation, photos, et colonnes de réactions diverses.

Format de production : l'édition rend compte de la mobilisation qui a réuni huit mille personnes (chiffre du journal), ces acteurs massifs sont pourtant relayés, en terme de typographie, au second plan, la « une » étant consacrée principalement aux pillards (une cinquantaine) de l'entrepôt. Les autres acteurs, divers, de cette édition sont les mêmes que dans les éditions précédentes. On remarque cependant la nouvelle apparition de l'évêque de la Réunion qui tente d'imposer une médiation entre les grévistes et la préfecture, en vain. C'est cependant la deuxième fois que cet acteur d'autorité intervient dans le mouvement, une première fois par l'intermédiaire du journal qui avait publié une tribune signée par l'évêque.

12 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
descriptifs	*« Des entrepôts dévalisés au Port OPERATION PILLAGES »* (T) (C-II-12/03/1997-p.1-382) *« FONCTION PUBLIQUE Toujours là ! »* (T) (C-II-12/03/1997-p.1-382) *« ENVIRON 8 000 MANIFESTANTS A SAINT-DENIS CONTRE LA RÉFORME DE PERETTI " Nous lé pas fatigués" »* (T) (C-II-12/03/1997-p.10-386)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- religieuse - militaire	*« VISITE SURPRISE CHEZ LES GREVISTES Mgr Aubry joue les bons offices »* (T) (C-II-12/03/1997-p.12-388) *« DANS LE SUD Les manifestants sur le pont »* (T) (C-II-12/03/1997-p.13-389)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- 2 titres de « une » + photo légendes - 1 page courrier des lecteurs - 6 pages intérieures comptes rendus et réactions	*« Des entrepôts dévalisés au Port OPERATION PILLAGES »* (T) (C-II-12/03/1997-p.1-382) *« FONCTION PUBLIQUE Toujours là ! »* (T) (idem) *« TROIS ENTREPOTS DU PORT VICTIMES DE PILLARDS* *" Ils étaient venus renseignés et ils étaient armés" »* (T) (C-II-12/03/1997-p.9-385) *« ENVIRON 8 000 MANIFESTANTS A SAINT-DENIS CONTRE LA RÉFORME DE PERETTI "Nous lé pas fatigués" »* (C-II-12/03/1997-p.160-386)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	

- fonctionnaires et étudiants - pillards - courrier des lecteurs - ministre des DOM-TOM - évêque - réactions diverses	*« Environ huit mille fonctionnaires et étudiants ont manifesté hier » (E) (C-II-12/03/1997-p.1-382)* *« En milieu d'après-midi, une bande d'une cinquantaine d'individus, cagoulés, armés et parfaitement organisés a mis à sac et dévalisé les entrepôts de trois sociétés portoises »* (E) (idem) *« De Peretti ne bouge pas »* (T) (C-II-12/03/1997-p.11-387) *«VISITE SURPRISE CHEZ LES GREVISTES Mgr Aubry joue les bons offices »* (T) (C-II-12/03/1997-p.12-388) *« DANS LE SUD Les manifestants sur le pont »* (T) (C-II-12/03/1997-p.13-389)

13 mars 1997 :

Arguments : l'édition du jour annonce les différents projets de mobilisation prévus pour la journée (voir tableau récapitulatif) sur un ton cette fois-ci moins minimalisant.

Métaphores : une métaphore commerciale figure dans un titre de page intérieure (« *DANS LE SUD La manif écrase les prix* »). Elle permet de poursuivre la relation de la mobilisation sur le même ton légèrement empreint d'humour qui permet de maintenir encore une certaine distance vis-à-vis du mouvement.

Actes de communication :

Relation journalistique : l'édition annonce une grande manifestation prévue par les fonctionnaires et les étudiants, le gros titre de « une » est une nouvelle fois en retrait par rapport au mouvement, laissant apparaître une pointe d'ironie assez significative : « *Grèves contre le projet de Peretti CA PROMET* ». Le reste des pages intérieures, comme dans les éditions précédentes, est constitué d'articles de relation et de réactions diverses.

Mise en forme typographique : le gros titre à la « une » coiffe une photo représentant des jeunes aux visages souriants et affichant le V de la victoire. Le choix de la photo permet d'accompagner le titre qui prend ses distances avec le mouvement, implicitement présenté ainsi comme une récréation. La page Courrier des Lecteurs est entièrement composée de lettres qui concernent la fonction publique, les trois autres pages intérieures sont « coiffées » de la même têtière générique « L'Actualité ».

Format de production : les mêmes acteurs se retrouvent dans cette édition : le journal doit dresser le constat de la continuité du mouvement personnifié par conséquent par ces acteurs récurrents.

13 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
accompagnement descriptif	« *Grèves contre le projet de Peretti CA PROMET* » (T) (C-II-13/03/1997-p.1-390) « *Le mouvement des fonctionnaires et étudiants contre la réforme des surrémunérations devrait connaître une forte mobilisitation, le collectif ayant appelé les grévistes du Sud et du secteur privé à manifester aujourd'hui (...)* » (E) (idem) « *MANIFESTATIONS CONTRE LE PROJET DE PERETTI La pause avant la grande manif'* » (T) (C-II-13/03/1997-p.8-392)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
Commerciale	« *DANS LE SUD La manif écrase les prix* » (T) (C-II-13/03/1997/p.9-393)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- gros titres de « une » + photo-légende - 1 page courrier des lecteurs - 3 pages intérieures	« *Grèves contre le projet de Peretti CA PROMET* » (T) (C-II-13/03/1997-p.1-390) « *MANIFESTATION CONTRE LE PROJET DE PERETTI la pause avant la grande manif* » (T) (C-II-13/03/1997-p.8-392) « *DANS LE SUD La manif écrase les prix* » (T) (C-II-13/03/1997-p.9-393)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- grévistes/ministre - courrier des lecteurs - diverses réactions	« *Grèves contre le projet de Peretti CA PROMET* » (T) *(C-II-13/03/1997-p.1-390)* « *COLLECTIF DE SAINT-BENOIT Une boîte à idées* » (T) (C-II-13/03/1997-p.10-394)

UN AN DÉJÀ

Pathétique et majestueux, le vieux rafiot Navarra, sabordé par les autorités, coule au large de Saint-Gilles. Déception: côte plongeurs, l'épave est plus profonde que prévu, ce qui la rend inaccessible à la plupart d'entre eux.

A Bellepierre, une querelle de voisinage s'achève dans le sang. Un homme tire à bout portant sur sa voisine, la blessant très grièvement.

Massacre dans une école primaire en Ecosse, un homme armé de quatre pistolets tire sur une classe d'enfants de 4 à 6 ans, tuant seize d'entre eux ainsi que leur maîtresse et en blessant 16 autre.

Israël remporte une grande victoire diplomatique en obtenant un soutien unanime et une condamnation générale du terrorisme de 29 dirigeants réunis en Egypte pour un « sommet des bâtisseurs de paix. »

D'autres 13 mars

- 1682 : Cavelier de la Salle prend possession de la Louisiane
- 1868 : naissance de Paul Morand (mort le 23 juillet 1976)
- 1929 : naissance à Paris de la cantatrice Jane Rhodes
- 1930 : découverte de la planète Pluton
- 1938 : l'Autriche est envahie par les troupes nazies
- 1979 : entrée en vigueur du Système Monétaire Européen
- 1990 : mort de Bruno Bettelheim, psychanalyste américain

LA PENSÉE

« La dictature est la forme la plus complète de la jalousie ». MALAPARTE.

LE MOT

« L'équipe de France de rugby c'est un peu Docteur Jekyll et Mister Hyde. Espérons que nous aurons Mister Hyde » a déclaré l'entraîneur écossais Richie Dixon.

Fonction publique : des vessies ou des lanternes ?

13/03/1997

Chacun défend ses intérêts, c'est bien naturel. Est-il nécessaire pour autant d'essayer de nous faire prendre des vessies pour des lanternes ? Cessez de mettre en avant le développement de la Réunion ou encore un système éducatif de qualité. La ficelle est grosse -et pas nouvelle, vue du côté des professions de santé- qui cache ses propres intérêts catégoriels derrière un avouable intérêt général.

Heureusement, le corps des fonctionnaires est loin d'être uni, et toutes les situations coexistent. Qu'y a-t-il de commun entre un fonctionnaire qui, sur du foncier familial, a défiscalisé un maximum, un métropolitain installé depuis vingt ans, et celui qui, à quelques années de la retraite, vient terminer son bas de laine ? Rien, pas grand chose du moins ne les unit. Alors, ne jetons pas l'opprobre sur tous les fonctionnaires et revenons à ceux qui nous préoccupent ici.

Une fonction publique à deux vitesses vous choque, dites-vous. Certes, ce n'était pas la meilleure des propositions et il aurait été plus juste de s'engager soit vers l'extinction progressive, et pas nécessairement totale de la sur-rémunération, selon un échancier intégrant tous les fonctionnaires, quelle que soit leur date d'entrée et compatible avec la nécessaire restructuration de l'économie locale, soit vers le plan de résorption suggéré par le député-maire de Saint-André et qui pourrait être désormais une base de négociation. La fonction publique a deux vitesses, voire plus, existe déjà ! Même boulot, même salaire scandez-vous. Vous plaisantez ? Un exemple ? Dans les lycées et collèges cohabitent différentes catégories d'enseignants, qui font le même travail -pas exactement d'ailleurs, puisque les mieux rémunérés doivent moins d'heures- et qu'un statut différent, justifié par les fameux concours -mais je suis bi-admissible, très chère- permet de rémunérer fort différemment. Ça ne vous a jamais conduit, que je sache, à paquebaner sur les pelouses de la Préfecture.

Cessez d'invoquer cet inacceptable indicateur différentiel des prix que l'Observatoire devrait produire. Quand ? Comment ? Jusqu'à présent il apparaît surtout comme un alibi permettant de reculer éternellement, ce serait parfait- le moment fatidique de la réforme.

Cessez enfin de vouer les élus aux gémonies. Certes, la classe politique n'est pas exempte de tout reproche. Mais tous les élus ne sont pas corrompus. Et nombre d'entre eux ont une vision globale et prospective de la situation économique et sociale qui ne s'arrête pas, comme pour vous, à la fiche de paie.

Cela dit, ce qui peut apparaître comme un privilège de la fonction publique ici n'est que très relatif. Les grandes inégalités sont ailleurs et les syndicats de fonctionnaires, sur ce plan, n'ont pas tout à fait tort de refuser d'en être les boucs-émissaires. Les fortunes accumulées par des professions indépendantes ou libérales s'étalent scandaleusement sous les yeux des plus démunis. C'est peut-être par là qu'il faudrait commencer. Mais bon, ce n'est pas une raison pour se voiler la face.

Alors si on se remettait au travail, et à la table des négociations ? Avant que ceux qui en ce moment font bouillir la marmite ne s'impatientent !

Un lecteur lassé.

P.S. : Ce lundi 10 au soir, la coupe est pleine. Dans les trois conditions préalables à la cessation du mouvement, l'intersyndicale pose le paiement des jours de grève. Franchement, si le gouvernement cédait sur ce point, j'espère que les fonctionnaires non-grévistes et les travailleurs du privé descendraient à leur tour dans la rue pour manifester significativement leur colère.

D'autre part, la paralysie de la circulation que nous connaissons est une atteinte intolérable à la liberté des autres. Les syndicats et leurs participants ont choisi d'entrer dans un rapport de forces, fondé sur la violence, avec la population et les usagers de la route en particulier. Cela témoigne d'une grande irresponsabilité. Qu'ils en assument les conséquences.

Voici pourquoi je fais grève

Il est clair que ce que je pense n'engage que moi.

Je suis contre la proposition du ministre car je ne veux pas garder mes avantages. Si l'on doit baisser les salaires faisons-le pour tout le monde. Comment pourrais-je dire demain à mes élèves qui veulent être enseignants : « Non seulement tu gagneras moins que maîtresse mais en plus je n'ai rien fait pour te défendre ». C'est donc mon devoir de faire grève.

D'autre part, bien que très en colère contre eux, je ne dirai pas « élus démission ! », puisque je suis en âge de voter, j'ai contribuer à leur présence ou non. Ayons le courage de faire de la politique si rien de ce qui nous est proposé ne nous convient.

Enfin, lorsqu'on baissera mon salaire rien ne me fera plus plaisir que de voir la paye des ASEM, qui travaillent tous les jours à nos côtés, augmenter en même temps. Ce jour-là je ricanerai aussi en voyant la tête de mes collègues qui n'ont pas fait grève croyant garder leurs avantages acquis.

Une Institutrice fière de l'être

Priorité : dialogue et solidarité

Je suis CES dans la fonction publique. Autour de moi, il y a d'autres CES, des titulaires, des contractuels, des vacataires... Pourtant, même par solidarité vis-à-vis de mes collègues, je n'ai pas suivi leur mouvement de grève, pour toutes les raisons suivantes :

1) Le gouvernement n'a fait qu'une proposition de Perrétti (dans l'attente d'autres propositions discutables dans trois semaines). Alors pourquoi ce soulèvement clairsemé d'incidents que je qualifierai de graves ? (heurts avec les forces de l'ordre, avec des employés communaux de Sans-Pierre, vandalisme et pillage dans le Chaudron - car j'habite à proximité du Chaudron et tout cela me fait peur et me rend triste). N'aurait-il pas été d'une attitude plus responsable, mesdames et messieurs des syndicats, d'en discuter d'abord entre vous et de faire ensuite des propositions au gouvernement ?

2) A l'heure actuelle, où tant de peuples s'affrontent partout ailleurs, ma conscience se veut d'être claire et tranquille, et ne veut cautionner aucune violence physique et verbale à l'égard de quiconque, et encore moins, à l'égard des jeunes (peut-être trop jeunes pour certains) qui se battent à l'avant de ce mouvement.

3) Sommes-nous tous sincères en disant que nous sommes conscients des problèmes que connaît notre île, à savoir : chômage, logement, cherté de la vie... ? Si nous l'étions vraiment, sincèrement, nous en ferions la priorité aujourd'hui, sans violence, sans défiance, mais dans le dialogue et dans la solidarité (sous toutes les formes possibles).

4) Je suis CES dans la fonction publique. Au mois de juillet, je serai à nouveau sans emploi. Ce mouvement n'est pas le mien, puisque, à l'échelle des problèmes que connaît notre île, humainement, économiquement, socialement intécond.

Aussi, ouvrons nos yeux et commençons à penser par nous-même. Soyons des penseurs authentiques, des penseurs positifs, des penseurs généreux. Prenons chacun (*) une feuille blanche et essayons, dans le calme de notre esprit, de redessiner notre pays.

R.P.
(Sainte-Clotilde)

(*) Ou une feuille de papier.

Un peu de discrétion, un peu d'honnêteté

Je connais des gens qui vivent avec le SMIC. Je connais des gens qui vivent avec le RMI. Je connais ceux qui mendient devant le maire pour espérer un petit travail.

Je connais des gens qui n'ont pas de logement. Je connais des gens qui se lèvent à quatre heures du matin et se couchent à huit heures le soir. Je connais ceux qui se rongent le sang pour joindre les deux bouts.

Je connais des gens qui n'ont jamais pris l'avion. Je connais des gens qui ne vont jamais en changement d'air à la plage ou dans les hauts.

Je connais aussi des gens dont le revenu dans la famille dépasse souvent quarante mille francs par mois. Je connais des gens qui ont une maison, deux, trois, à la Réunion ou en métropole. Je connais des gens qui se lèvent à huit heures du matin et qui rentrent chez eux à quatre heures le soir, en forme pour la promenade à vélo ou la partie de tennis.

Je connais des gens qui vont se détendre à l'île Maurice et qui ont déjà en poche le billet pour les vacances à suivre ; au pire il y a ceux qui se dorent au soleil ou prennent le frais dans la résidence secondaire.

Je connais encore des gens dont les enfants en France, ou plus loin, sont bien installés dans l'appartement acheté par papa.

Point de rancœur ni de jalousie. Mais je demande aux fonctionnaires grassement payés d'être un peu plus discrets. Que défendez-vous ? Sinon votre porte-feuille. Que faites-vous comme investissement à côté de l'artisan-entrepreneur qui emprunte pour faire travailler les autres ? Ayez donc un peu de dignité et d'honnêteté. Regardez autour de vous. Enseignants, regardez vos élèves. Employés des différentes administrations, arrêtez vos climatiseurs. Fonctionnaires métropolitains mutés à la Réunion, justifiez votre prime d'éloignement égale à douze mois de salaire. Quand vous êtes marié, cela doit faire un beau pactole pour faire du surf à Saint-Gilles.

Ayez donc un peu de décence avant que la population ne vous tombe dessus. Vous n'êtes pas les plus mal logés, ni les plus mal nourris. Moi, je suis chômeur, licencié de mon entreprise de bâtiment. Venez donc essayer la pelle et les nuits d'angoisse.

Je suis prêt à parier que vous n'accepterez aucune proposition concernant une réforme du fonctionnaire :

- Accepterez-vous la suppression de votre prime d'éloignement ?
- Accepterez-vous une fonction publique à une seule vitesse, avec moins 35% de vie chère ?
- Accepterez-vous de penser que l'Etat n'est pas une vache à lait ?
- Quelles propositions ferez-vous, à part celle de faire un observatoire des prix ?

Albert HOAREAU
(Saint-André)

Quelles contre-propositions ?

Les propositions du ministre et son discours, in extenso, ont été publiés dans la presse.

Le Quotidien du 10 mars 1997 a consacré plusieurs pages « Débat » au courrier des lecteurs. Parmi ces lettres, il y a eu des propositions de réforme, dont une signée Pierre Dupuy, qui me paraissent meilleures que celles du ministre, et auxquelles j'ajouterai une proposition 1bis : suppression des primes d'éloignement et des congés bonifiés, en souvenir de la grève des fonctionnaires locaux pour demander la suppression de la prime d'installation, dans les premières années de la départementalisation (sans résultat).

Je n'ai lu ou entendu nulle part les propositions des syndicats. Ils rejettent tout en bloc, appellent à la mobilisation, parlent en guerre, chantent victoire mais gardent leurs propositions secret défense ? Ils demandent le retrait du projet avant toute négociation mais ils vont négocier quoi ? Quelles sont leurs contre-propositions ? Y aura-t-il une réponse à ma question ? Au lieu de faire grève contre, je ferai grève pour. Ou bien on pourrait voter pour choisir la meilleure solution ?

Une fonctionnaire

ANNONCE GRATUITE

DE PARTICULIER A PARTICULIER
A RETOURNER AU PLUS TARD, 24 HEURES AVANT PARUTION

NOM .....
ADRESSE .....
.....
.....

CADRE RESERVE AU QUOTIDIEN

VENDS ☐ ACHETE ☐ LOUE ☐ DONNE ☐ ECHANGE ☐ CHERCHE ☐

TEL

JOINDRE UN BON PAR RUBRIQUE * UTILISEZ UNIQUEMENT DES MAJUSCULES ET LAISSEZ UN ESPACE ENTRE CHAQUE MOT

Le QUOTIDIEN — MARDI 18 mars — A déposer avant lundi 10h
Le QUOTIDIEN — MERCREDI 19 mars — A déposer avant mardi 10h
Le QUOTIDIEN — VENDREDI 14 ou 21 mars — A déposer avant jeudi 10h
Le QUOTIDIEN — SAMEDI 15 ou 22 mars — A déposer avant vendredi 10h

Le QUOTIDIEN
Service Annonces Gratuites
97712 Saint-Denis
Messag Cedex 9

Les annonces gratuites sont strictement réservées aux particuliers.
Le Quotidien se réserve le droit de ne pas publier celles ne semblant pas correspondre à ce critère.

14 mars 1997 :

Arguments : l'édition rend compte des différentes formes qu'a pris le mouvement la veille (manifestation et affrontement avec les forces de l'ordre), en soulignant dans sa présentation les aspects négatifs liés à ces violences. Le mouvement est ainsi présenté sans soutien, mais plutôt avec un recul critique et générique : « *TROIS MAGASINS DÉVALISÉS A SAINT-DENIS La peur des pillages gagne le centre-ville* ».

Métaphores : des figures imagées marquent le grand titre de « une » de cette édition « *Manifestation de la fonction publique DERAPAGE ET PREMIER PAS* ». Le compte rendu en page intérieure utilise un titre ontologique, dans lequel « la mobilisation » devient entité (« *QUINZE MILLE MANIFESTANTS DANS LES RUES DE SAINT-DENIS La mobilisation se poursuit... dans les heurts* ») : il en est de même pour le mot « consensus » du titre suivant : « *NOMMÉ HIER CONCILIATEUR Pierre Lagourgue, l'homme du consensus* ». Enfin une métaphore de personnification souligne les conséquences négatives de la grève, laissant apparaître une nouvelle fois une opposition implicite aux revendications des manifestants : « *CONSEQUENCE DE LA GREVE DES ENSEIGNANTS Les examens en danger* ».

Actes de communication :

Relation journalistique : l'édition paraît au lendemain de la plus forte mobilisation qu'ait connue le mouvement, du moins en terme quantitatif de manifestants (le journal en annonce 15 000) et rend compte avec neutralité de l'ampleur de la journée (voir extraits dans tableau récapitulatif). La couverture médiatique porte essentiellement sur les manifestations, les affrontements avec les forces de l'ordre, la nomination d'un médiateur, le sénateur Pierre Lagourgue, et sur les conséquences de l'ensemble. On peut remarquer qu'aucun éditorial d'opinion n'apparaît dans cette édition, pourtant intense en terme de pic de crise.

Mise en forme journalistique : la double photo de « une » placée en hauteur montre le cortège imposant de manifestants défilant à Saint-Denis ainsi qu'un face-à-face avec des forces de l'ordre armées de fusils à grenades lacrymogènes. Cinq pages de comptes rendus coiffées de la têtière « *L'Actualité* » constituent le reste de la couverture médiatique de cette journée.

Format de production : la mobilisation se poursuit avec les mêmes acteurs (voir tableau) auxquels viennent s'ajouter d'autres acteurs « victimes » du mouvement interrogés par le journal (commerçants du centre-ville, parents d'élèves). Mais l'acteur clef de cette édition, et de cette fin de mouvement, est le sénateur Pierre Lagourgue, nommé médiateur par le gouvernement à la demande des grévistes qui connaissent ses positions hostiles à la réforme. Son portrait est réalisé par le responsable du service de la « locale » qui commente cette nomination.

14 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
présentation (recadrage négatif et alarmiste)	« *Manifestation de la fonction publique DERAPAGE ET PREMIER PAS* » (T) (C-II-14/03/1997-p.1-395) « *Quelques quinze mille personnes ont défilé hier dans les rues de Saint-Denis pour le retrait du projet de réforme de la fonction publique* » (E) (idem) « *La mobilisation se poursuit... dans les heurts* » (T) (C-II-14/03/1997-p.9-398) « *TROIS MAGASINS DÉVALISÉS A SAINT-DENIS La peur des pillages gagne le centre-ville* »
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- figures - ontologies - personnification	« *Manifestation de la fonction publique DERAPAGE ET PREMIER PAS* » (T) (C-II-14/03/1997-p.1-395) « *QUINZE MILLE MANIFESTANTS DANS LES RUES DE SAINT-DENIS La mobilisation se poursuit... dans les heurts* » (T) (C-II-14/03/1997-p.8-397) « *NOMMÉ HIER CONCILIATEUR Pierre Lagourgue, l'homme du consensus* » (T) (idem) « *CONSEQUENCE DE LA GREVE DES ENSEIGNANTS Les examens en danger* » (T) (C-II-14/03/1997.p 13-401)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- grande double photo en hauteur sur la Une + gros titre légende - 1 page courrier des lecteurs - 5 pages intérieures relations du mouvement et conséquences	« *Manifestation de la fonction publique DERAPAGE ET PREMIER PAS* » (T) (C-II-14/03/1997-p.1-395) « *Quelque quinze mille personnes ont défilé hier dans les rues de Saint-Denis pour le retrait du projet de réforme de la fonction publique. Une journée marquée par une mobilisation massive mais aussi par des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre* » *(E) (idem)* « *QUINZE MILLE MANIFESTANTS DANS LES RUES DE SAINT-DENIS La mobilisation se poursuit...dans les heurts* » (T) (C-II-14/03/1997-p.9-398) « *NOMME HIER CONCILIATEUR Pierre Lagourgue, l'homme du consensus* » (T) (idem) « *TROIS MAGASINS DEVALISES A SAINT-DENIS La peur des pillages gagne le centre-ville* » (T) (C-II-14/03/1997-p.11-399)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	

- manifestants - forces de l'ordre - sénateur Lagourgue - commerçants du centre-ville - réactions diverses - parents d'élèves	*« Quelque quinze mille personnes ont défilé hier dans les rues de Saint-Denis pour le retrait du projet de réforme de la fonction publique. Une journée marquée par une mobilisation massive mais aussi par des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre. Dans la soirée des magasins du centre-ville ont été pillés. Un premier pas dans l'ouverture du dialogue a cependant été franchi avec la nomination du sénateur Pierre Lagourgue comme médiateur »* (E) (C-II-14/03/1997-p.1-395) *« NOMMÉ HIER CONCILIATEUR Pierre Lagourgue l'homme du consensus »* (T) (C-II-14/03/1997-p.9-398) *« TROIS MAGASINS DEVALISÉS A SAINT-DENIS La peur des pillages gagne le centre »* (T) (C-II-14/03/1997-p.11-399) *« Certains parents d'élèves s'inquiètent de la préparation des examens que la grève pourrait perturber »* (*E.* légende) (C-II-14/03/1997-p.13-402)

Ce soir "Karaoké" LE SON EN OR
voir page 21

Le QUOTIDIEN
DE LA REUNION ET DE L'OCEAN INDIEN
N° 6 250 - 21e année Prix : 5.00 F Vendredi 14 mars 1997

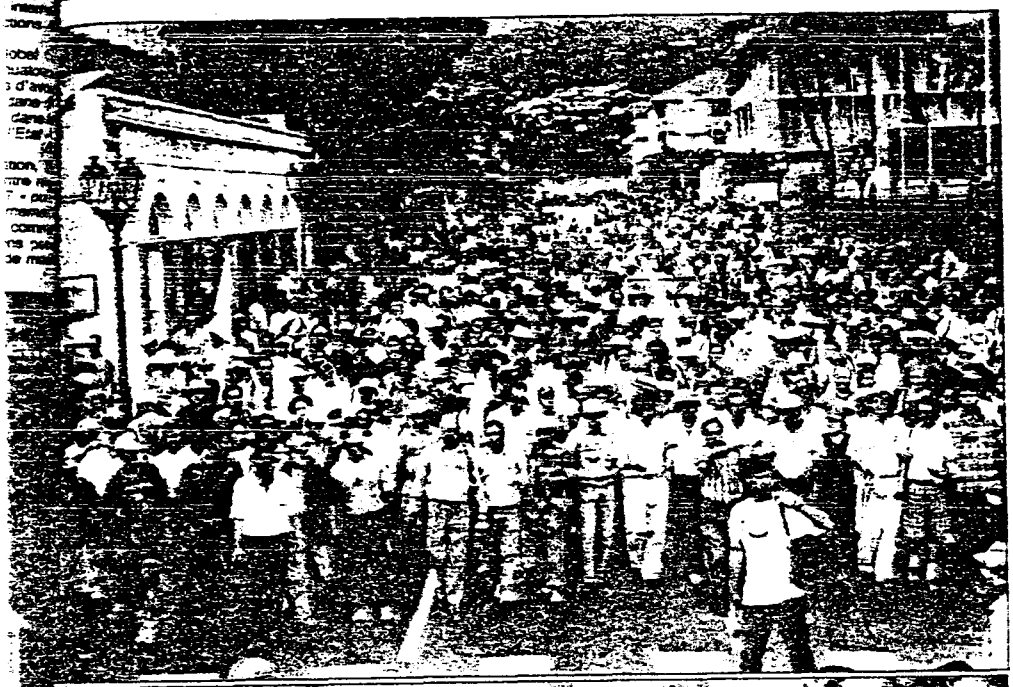

Manifestation de la fonction publique

DERAPAGE ET PREMIER PAS

Quelque quinze mille personnes ont défilé hier dans les rues de Saint-Denis pour le retrait du projet de réforme de la fonction publique. Une journée marquée par une mobilisation massive mais aussi par des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre. Dans la soirée des magasins du centre-ville ont été pillés. Un premier pas dans l'ouverture du dialogue a cependant été franchi avec la nomination du sénateur Pierre Lagourgue comme médiateur. PAGES 8 A 13

DETOURNEMENT DE FONDS A L'IEDOM

Trois personnes incarcérées

Hier, Henri Prifugard, Albert Rolland, deux employés de l'Iédom, et Jean-Yves Clain, secrétaire administratif de la JS Saint-Pierroise, ont été mis en examen pour abus de confiance et recel d'abus de confiance dans le dossier de détournement de fonds à l'Iédom. Les trois hommes auraient, entre 93 et 96, réussi à soustraire pour 97 millions de francs de billets de banque destinés à la destruction. PAGE 5

DIVISION 1

Monaco prend le large

PAGE 50

LE VENDREDI

Les annonces gratuites

PAGES 28 A 35

PROFITEZ DES CONDITIONS SPECIALES FETE DE PAQUES CHEZ VALAUTO PENDANT TOUT LE MOIS DE MARS
remise de 7 500F sur NISSAN MICRA GX
remise de 10 000F sur NISSAN PRIMERA ESSENCE ET TURBO DIESEL
VW GOLF 1900 DIESEL* DIRECTION ASSISTEE A PARTIR DE 79 900F
VOLKSWAGEN POLO A PARTIR DE 62 100F*
*OFFRE VALABLE JUSQU'AU 29/3/97
TAUX EXCEPTIONNEL DE 9,5% sur NISSAN MICRA et PRIMERA
Ste VALAUTO L'esprit de compétition 19, rue GULDIVE - ST-PAUL 45.50.22
OUVERT TOUS LES JOURS DE 8 H A 12 H ET DE 14 H A 18 H
LES SAMEDIS DE 8 H A 12 H
SUR RENDEZ-VOUS EN SEMAINE.
DE NOMBREUSES VOITURES D'OCCASIONS REVISEES ET GARANTIES A DES PRIX CASSES
* Modèle militaire 2 places

15 mars 1997 :

Arguments : le mouvement se poursuit et l'on assiste de la part du journal au même accompagnement dans la relation de la mobilisation, toujours avec des effets légèrement minimalisants qui marquent bien la position de retrait du titre : « *Manifestation de la fonction publique LA BASE POUSSE* », « *LES MANIFESTANTS DECIDENT DE POURSUIVRE LE MOUVEMENT Les étudiants et les stagiaires de l'IUFM mènent le bal* ».

Métaphores : une métonymie est contenue dans le titre principale de « une », la base désigne l'ensemble des manifestants ou des membres des syndicats qui entendent poursuivre leur action revendicative

Actes de communication :

Relation journalistique : cette édition, la dernière du pic de crise, présente le mouvement des fonctionnaires et des étudiants comme guidé par la « base ». Le ton de la relation des différents épisodes, notamment ceux qui se déroulent dans les locaux investis par les manifestants du secrétariat général de la préfecture, est une fois encore marqué par la distanciation, l'ironie, voire la désapprobation, bien qu'aucun éditorial d'autorité n'apparaisse pour le souligner explicitement.

Mise en forme typographique : elle est identique à celle de l'édition précédente, la double photo représente en haut des manifestants et en bas le leader de l'intersyndicale. Une page courrier des lecteurs et trois pages intérieures sont consacrées au mouvement.

Format de production : les mêmes acteurs occupent la scène médiatique de cette fin de mouvement : on retrouve les étudiants de l'IUFM et le porte-parole du mouvement, Jean-Claude Bénard. Ces manifestants évoluent sur une scène symbolique : les locaux du secrétariat général de la préfecture qu'ils ont investis. Le sénateur Pierre Lagourgue est également présent sur cette scène. Aucun éditorial ni commentaire n'accompagnent la relation du mouvement, mais le ton des titres laisse deviner la position en retrait du journal qui souhaite que le mouvement cesse, et qui, par conséquent, apparaît bien une nouvelle fois ici comme acteur silencieux, implicite, mais partie prenante malgré tout .

15 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
présentation (cadrage en retrait)	« *Manifestation de la fonction publique LA BASE POUSSE* » (T) (C-II-15/03/1997-p.1-402) « *LES MANIFESTANTS DECIDENT DE POURSUIVRE LE MOUVEMENT Les étudiants et les stagiaires de l'IUFM mènent le bal* » (T) (C-II-15/03/1997-p.9-405)

Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- métonymie - théâtrale	« *Manifestation de la fonction publique LA BASE POUSSE* » (T) C-II-15/03/1997-P.1-402) « *LES MANIFESTANTS DECIDENT DE POURSUIVRE LE MOUVEMENT Les étudiants et les stagiaires de l'IUFM mènent le bal* » (T) (C-II-15/03/1997-p.9-405)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- « une » identique à l'édition précédente - 1 page courrier des lecteurs - 3 pages intérieures d'articles	« *Manifestation de la fonction publique LA BASE POUSSE* » (T) (C-II-15/03/1997-p.1-402) « *LES MANIFESTANTS DECIDENT DE POURSUIVRE LE MOUVEMENT Les étudiants et les stagiaires de l'IUFM mènent le bal* » (T) (C-II-15/03/1997-p.9-405) « *PIERRE LAGOURGUE " Je n'accepterai aucune pression"* » (T) (idem) « *DANS LE SUD De l'hôpital au tribunal de Saint-Pierre* » (T) (C-II-15/03/1997-p.10-406)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- ministre de l'Outremer - manifestants - courrier des lecteurs - porte parole du mouvement : Jean-Claude Bénard - Pierre Lagourgue - étudiants de l'IUFM	« *Mais après l'intervention à la radio du ministre de l'Outre-mer, les étudiants et les stagiaires de l'IUFM ont aussitôt décidé de poursuivre la grève illimitée. Soutenus par la base, ils ont réussi à conduire les responsables syndicaux à se ranger à leur avis* » (E) (C-II-15/03/1997-p.1-402) « *Jean-Claude Bénard : " j'ai eu ce matin le sénateur Lagourgue au téléphone. Nous lui avons demandé de changer un terme de son communiqué"* » (E Légende) (C-II-15/03/1997-p.8-404) « *PIERRE LAGOURGUE " Je n'accepterai aucune pression"* »(T) (C-II-15/03/19978-p.9-405) « *LES MANIFESTANTS DECIDENT DE POURSUIVRE LE MOUVEMENT Les étudiants et les stagiaires de l'IUFM mènent le bal* » (T) (idem)

16 mars 1997 :

Arguments : cette édition du dimanche ne comprend pas d'articles consacrés au mouvement, à l'exception de deux courriers de lecteurs défavorables, au nom de valeurs exprimées, à la mobilisation des fonctionnaires.

Actes de communication : deux courtes lettres de lecteurs (signées par des «chômeurs opposés au mouvement ») dans la page courrier des lecteurs sont seulement consacrées au mouvement qui s'éteint ainsi presque totalement, en terme de couverture médiatique, et marque ainsi la fin du pic de crise (6 au 15 mars).

Format de production : on peut remarquer que ces lecteurs-acteurs sont présents durant toute la durée du conflit.

16 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
Valeurs	Courrier des lecteurs hostiles au *mouvement " Cri de colère " (T)* « *Demande d'emploi* » (T) (C-II-16/03/1997-p.2-407)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
néant	néant
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
2 lettres de lecteurs	« *Cri de colère* » (C-II-16/03/1997-p.2-407)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
lecteurs	« *Un chômeur saint-paulois* » (signature lettre) (C-II-16/03/1997-p.2-407)

17 mars 1997 :

Arguments : la phase d'achèvement du mouvement est relatée et accompagnée par le journal : « *MOUVEMENT DES FONCTIONNAIRES Une dernière manif* », « *FIN DE LA GREVE DES FONCTIONNAIRES DEMAIN Une grande manifestation pour une victoire en suspens* ». Plusieurs pages sont consacrées à des réactions de lecteurs qui expriment différentes valeurs, favorables ou défavorables à la réforme de la fonction publique. C'est la première fois durant le mouvement qu'une réflexion qui dépasse la revendication première de maintien de rémunérations, c'est-à-dire qui concerne des choix de société, trouve ainsi place dans une rubrique intitulée « Débat ».

Actes de communication :

Relation journalistique : l'édition de la veille, qui paraissait un dimanche, se caractérisait par une absence d'articles consacrés au mouvement : celle de ce lundi rend compte dans des termes neutres (voir extraits significatifs dans tableau récapitulatif) et par une petite annonce, en première page, de la fin du mouvement. L'alerte médiatique est pourtant maintenue par des pages « Débats » dans lesquelles s'expriment par courrier plusieurs lecteurs aux avis différents. Le journal prolonge ainsi l'événement (un mouvement qu'il n'a pas soutenu mais qui a obtenu gain de cause), en voulant donner l'impression que ses colonnes ont toujours été ouvertes au débat objectif, ce qui, on l'a vu, n'a pas toujours été le cas.

Mise en forme typographique : un petit titre en « cheminée de une » renvoie à une page intérieure qui relate les déclarations des syndicats (le texte de l'intersyndicale est publié entièrement) : cette page est coiffée d'une têtière générique « L'Actualité ». Quatre pages sous une autre têtière intitulée « Le Débat » publient des réactions diverses, annoncées par un petit chapeau d'introduction « *La réforme de ses réformateurs* ».

Format de production : l'édition annonce la fin du mouvement. Des négociations doivent maintenant débuter entre les syndicats et le sénateur Pierre Lagourgue. Pour alimenter néanmoins l'événement, le journal propose une nouvelle rubrique intitulée « Débat », composée de plusieurs pages dans lesquelles des lecteurs ou divers mouvements peuvent s'exprimer. Les lecteurs deviennent ainsi des acteurs interactifs, à l'initiative du journal.

17 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- cadrage - valeurs	« *MOUVEMENT DES FONCTIONNAIRES Une dernière manif* » (T) (C-III-17/03/1997-p.1-408) « *FIN DE LA GREVE DES FONCTIONNAIRE DEMAIN Une grande manifestaion pour une victoire en suspens* » (T) (C-III-17/03/1997-p.17-410)
Procédé 2 : METAPHORES	
néant	néant
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- petit titre de « une » en cheminée - 2 lettres dans page courrier des lecteurs - 1 page « L'Actualité » - 4 pages « Le Débat »	« *MOUVEMENT DES FONCTIONNAIRES Une dernière manif* » (T) (C-II-17/03/1997-p.1-408) « *L'intersyndicale et les syndicats non affiliés ont décidé la suspension du mouvement de grève pour mardi, après que des méthodes de travail ont été définies avec le conciliateur nommé par le gouvernement, Pierre Lagourgue. Une dernière manifestation est néanmoins organisée ce matin, pour montrer la résolution des manifestants* » (E) (idem) « *FIN DE LA GREVE DES FONCTIONNAIRES DEMAIN Une grande manifestation pour une victoire en suspens* » (T) (C-III-17/03/1997-p.17-410) « *Débat* » (C-III-17/03/1997-p.18-411) « *La Réforme et ses réformateurs* » (T) (C-III-17/03/1997-p.18-411
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- syndicats - Pierre Lagourgue - courrier des lecteurs - divers réactions lecteurs et association	« *L'intersyndicale et les syndicats non affiliés ont décidé la suspension du mouvement de grève pour mardi, après que des méthodes de travail ont été définies avec le conciliateur nommé par le gouvernement, Pierre Lagourgue* » (T) (C-III-17/03/1997-p.1-408) Rubrique « *Débat* »

18 mars 1997 :

Arguments : cette édition relate la dernière manifestation des grévistes qui ont décidé de suspendre leur mouvement. Les titres principaux contiennent des présupposés et des qualifications que l'on essaie de faire partager aux lecteurs, présupposés allant

dans le sens de la position du journal défavorable au mouvement, et en conséquence satisfait de son épilogue : « *Début aujourd'hui de la conciliation AU TRAVAIL* ».
Concernant le mouvement étudiant, des généralisations reposant encore sur des présupposés de nombre (bien entendu non vérifiés statistiquement) accompagnent là aussi l'extinction souhaitée implicitement de la mobilisation : « *LES ÉTUDIANTS INDÉCIS Pierre Lagourgue monte en chair* », « *Au sein de l'amphi Cadet, les avis étaient largement partagés hier quant aux suites à donner au mouvement* ».
Métaphores : l'ontologie du grand titre de la « une » de l'édition du jour (« *Début aujourd'hui de la conciliation AU TRAVAIL* ») est également un jeu de mots, au double sens implicite : le travail annoncé est celui que doivent entreprendre les différents membres des négociations, mais également celui que doivent reprendre les grévistes (ce que semble souhaiter le journal par cette induction). Une autre métaphore gustative est utilisée dans un titre de page intérieure (« *FONCTIONNAIRES : PRES DE 3 000 PERSONNES DANS LA RUE POUR SUSPENDRE LE MOUVEMENT Un " défilé de la victoire" au goût amer* ») ; elle présente la fin du mouvement sous un aspect plutôt négatif, alors que les grévistes ont pourtant obtenu gain de cause (la réforme combattue ne sera pas effective).
L'autorité incontestée que l'on attribue au médiateur du conflit s'exprime dans un autre titre par une métaphore universitaire (« *LES ÉTUDIANTS INDÉCIS Pierre Lagourgue monte en « chaire* »), et enfin une métaphore symbolique annonce la démission d'un syndicaliste : « *EN DESACCORD AVEC LA BASE DE LA FSU Raymond Mollard rend son tablier* ».
Actes de communication :
Relation journalistique : l'édition du jour consacre de nouveau son gros titre de «une » à la reprise du travail après la grève de la fonction publique. Le ton employé dans les titres laisse toujours apparaître une position de retrait du journal par rapport au mouvement. La place typographique accordée à cette reprise n'en constitue pas moins un maintien d'alerte médiatique qui a pour objectif de maintenir l'attention du lecteur.
Mise en forme typographique : un gros titre de première page coiffe une photo légendée représentant une partie de la dernière manifestation, et alerte le lecteur. La page courrier des lecteurs est entièrement consacrée à la réforme. Deux pages sous la têtière « *L'Actualité* » relatent cette dernière manifestation, et une autre page locale rend compte de la démission d'un leader syndical et d'un projet de fédération de chômeurs, faisant suite au mouvement récent.
Format de production : la dernière manifestation ayant eu lieu, les acteurs revendicatifs deviennent à présent acteurs de négociations, parmi lesquels on retrouve

l'acteur clef, Pierre Lagourgue. D'autres acteurs annexes figurent dans cette édition : syndicalistes, représentants des chômeurs.

18 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- présupposé - qualification - généralisation - de nombre	*« Début aujourd'hui de la conciliation AU TRAVAIL »* (T) (C-III-18/03/1997-p.1-415) *« FONCTIONNAIRES PRES DE 3 000 PERSONNES DANS LA RUE POUR SUSPENDRE LE MOUVEMENT Un défilé de la victoire " au goût amer" »* (T) (C-III-18/03/1997-p8-417) *« LES ÉTUDIANTS INDÉCIS Pierre Lagourgue monte en chaire »* (T) (C-III-18/03/1997-p.9-418) *« Au sein de l'amphi Cadet, les avis étaient largement partagés hier quant aux suites à donner au mouvement »* (Légende) (C-III-18/03/1997-p.9-418)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- ontologie - gustative - universitaire - symbolique	*« Début aujourd'hui de la conciliation AU TRAVAIL »* (T) (C-III-18/03/1991-P.1-415) *« FONCTIONNAIRES PRES DE 3 000 PERSONNES DANS LA RUE POUR SUSPENDRE LE MOUVEMENT Un défilé de la victoire " au goût amer" »* (T) (C-III-18/03/1997-p8-417) *« LES ÉTUDIANTS INDÉCIS Pierre Lagourgue monte en chaire »* (T) (C-III-18/03/1997-p.9-418) *« EN DESACCORD AVEC LA BASE DE LA FSU Raymond Mollard rend son tablier »* (T) (C-III-18/03/1997-p.10-419)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- gros titre + photo de « une » et légende - page Courrier des Lecteurs - 3 pages intérieures d'articles	*« Début aujourd'hui de la conciliation AU TRAVAIL »* (T) (C-III-18/03/1997-p.1-415) *« (...), c'est dans une certaine confusion que se terminent quinze jours de mobilisation "* « (E) (idem) *« FONCTIONNAIRES PRES DE 3 000 PERSONNES DANS LA RUE POUR SUSPENDRE LE MOUVEMENT Un défilé de la victoire " au goût amer" »* (T) (C-III-18/03/1997-p8-417) *« LES ÉTUDIANTS INDÉCIS Pierre Lagourgue monte en chaire »* (T) (C-III-18/03/1997-p.9-418)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	

- manifestants - courrier des lecteurs - étudiants - Pierre Lagourgue - syndicaliste - représentant de chômeurs	*« Près de trois mille personnes ont défilé hier pour montrer au gouvernement qu'elles restaient "vigilantes", malgré la suspension de la mobilisation et le début des vacances scolaires »* (Légende) (C-III-18/03/1997-p.1-415) *« LES ÉTUDIANTS INDÉCIS Pierre Lagourgue monte en chaire »* (T) (C-III-18/03/1997-p.9-418) *« EN DESACCORD AVEC LA BASE DE LA FSU Raymond Mollard rend son tablier »* (T) (C-III-18/03/1997-p.10-419) *« Jean-Pierre Techer, à gauche, veut préserver l'indépendance politique des chômeurs »* (Légende) (C-III-18/03/1997-p.10-419)

19 mars 1997 :

Arguments : une analogie constitue le titre de cette édition de fin de crise, analogie aux sous-entendus implicites : les pourparlers concernant l'après-mouvement semblent trop longs du point de vue du journal (« *Fonction publique LE TRAIN DE SÉNATEUR* »). L'édition propose un dossier de recadrage (« *LE QUOTIDIEN DE L'EDUCATION Etudiants : tous fonctionnaires ?* ») : il s'agit de donner un nouvel éclairage au mouvement qui vient de se dérouler, le mettant sur le compte d'un système économique dénoncé par ailleurs.

La crise achevée, l'expression des opinions et des valeurs reprennent également sous la forme d'un éditorial du rédacteur en chef qui propose un recadrage de l'analyse du mouvement étudiant : « *L'ordre établi* », « *Mais comment reprocher à des jeunes de vouloir prolonger une action lancée par des adultes qui s'étaient rarement autant mobilisés, devinez pourquoi, pour l'avenir du pays ? Au point que notre gentil président Jacques Chirac pourrait dire que les fonctionnaires à la Réunion sont "formidables". Souhaitons simplement que les jeunes Réunionnais ne soient pas en lutte pour le maintien de l'ordre établi. Et aux ordres de la pensée conservatrice. Ce serait pour le moins trahir leur âge* ».

Enfin, la relation d'une conférence de presse des élus communistes met en avant des allants de soi déductifs (réforme de la fonction = création d'emplois) proches des opinions développées par le journal : « *FONCTION PUBLIQUE : LES PROPOSITIONS DU PCR Prime et index à supprimer* ». On peut noter que cette argumentation des élus communistes, relayée par le journal, intervient également à l'issue du mouvement, tout comme d'ailleurs l'expression explicite du positionnement du journal.

Métaphores : le grand titre de « une » utilise une métaphore temporelle doublée d'un jeu de mots (« *LE TRAIN DE SENATEUR* »), il comporte un implicite d'opinion de la part du journal. Dans la même page, le rédacteur en chef confirme cette opinion du journal dans un éditorial au titre ontologique : « *L'ordre établi* ». Pour lui, cet ordre établi est celui que défend justement le mouvement des fonctionnaires auquel il est

hostile. Enfin, le titre d'un article ironise à l'aide d'une métaphore religieuse à propos de l'attrait exercé par la fonction publique sur les jeunes : « *QUELS DÉBOUCHES PROFESSIONNELS POUR LES ÉTUDIANTS RÉUNIONNAIS Hors la fonction publique, point de salut* ».

Actes de communication :

Relation journalistique : le mouvement terminé, l'édition du jour maintient pourtant une certaine alerte médiatique, à propos des séances de travail qui se déroulent avec le médiateur Pierre Lagourgue. Le gros titre de « une » (« *Fonction publique LE TRAIN DE SÉNATEUR* ») ainsi qu'un autre petit titre en cheminée de « une », qui annonce la rubrique « *LE QUOTIDIEN DE L'ÉDUCATION* », laissent deviner une nouvelle fois la position du journal par rapport à la réforme. Les valeurs exposées par éditorial de « une » du rédacteur en chef le confirment. Deux pages intérieures sont consacrées à des réactions institutionnelles de ce que l'on pourrait appeler « l'après-mouvement », réactions auxquelles participe le journal par un billet de commentaire dans lequel l'adjoint du rédacteur en chef se positionne lui aussi, en rappelant son souhait de voir les syndicats s'atteler à des propositions de réforme : « *Commentaire Rien ne va plus* ». Enfin, la rubrique consacrée à l'éducation tente de recadrer la question de l'hostilité à la réforme manifestée par le mouvement en interrogeant les futurs étudiants sur les carrières qu'ils entrevoient ; dans cette même page un journaliste produit un billet d'humeur qui fustige les enseignants qui n'auraient pas déclaré leurs journées de grève : « *L'HUMEUR La triche* » .

Mise en forme typographique : l'alerte est maintenue par un gros titre de « une » qui « coiffe » une photo légendée. Un autre petit titre en cheminée de « une » annonce la rubrique éducation, et l'éditorial d'autorité du rédacteur en chef est placé également en première page. Une page courrier des lecteurs est consacrée entièrement à une longue lettre d'un lecteur qui exprime son opinion quant aux événements récents, deux pages (têtière « *L'Actualité* ») comprennent les articles de relations et de réactions diverses ainsi que le commentaire sur deux colonnes extérieures de l'adjoint du rédacteur en chef. La rubrique « *Le Quotidien de l'Education* » remplit deux autres pages intérieures (têtière « *Le Quotidien de l'Education* »), incluant le billet d'humeur.

Format de production : le sénateur Lagourgue redevient l'acteur clef de cette édition qui relate les premières réunions de négociation qui se tiennent après le retour au calme. C'est l'occasion pour le rédacteur en chef d'intervenir dans un éditorial de valeurs, toujours à propos des conséquences du mouvement. Le rédacteur en chef devient une nouvelle fois acteur d'opinion, tout comme le responsable de la locale et un journaliste qui signent dans cette même édition des billets d'opinion et d'humeur. D'autres acteurs d'opinion s'expriment encore tels les leaders du Parti Communiste

Réunionnais qui réaffirment la nécessité, selon eux, d'entreprendre une réforme. Le journal a également enquêté sur les projets des étudiants, acteurs principaux du mouvement. On retrouve enfin des relations d'acteurs annexes du mouvement : chômeurs, lecteurs.

19 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- analogie - recadrage - valeurs - déduction	*« Fonction publique LE TRAIN DE SENATEUR »* (T) (C-III-19/03/1997-p.1-420) *« LE QUOTIDIEN DE L'EDUCATION Etudiants : tous fonctionnaires ? »* (T) (idem) *« L'ordre établi »* (T) (idem) *« Mais comment reprocher à des jeunes de vouloir prolonger une action lancée par des adultes qui s'étaient rarement autant mobilisés devinez pourquoi pour l'avenir du pays ? Au point que notre gentil président Jacques Chirac pourrait dire que les fonctionnaires à la Réunion sont "formidables". Souhaitons simplement que les jeunes Réunionnais ne soient pas en lutte pour le maintien de l'ordre établi. Et aux ordres de la pensée conservatrice. Ce serait pour le moins trahir leur âge »* (E) (idem) *« FONCTION PUBLIQUE : LES PROPOSITIONS DU PCR Prime et index à supprimer »* (T) (C-III-19/03/1997-p.8-422) *« Alors que la conciliation est engagée sur la réforme de la Fonction publique, le PCR met en avant ses deux propositions : la suppression de la prime d'éloignement et celle de l'index de correction. Les économies ainsi réalisées devraient être "affectées à l'emploi" »* (E) (C-III-19/03/1997-p.8-422)
Procédé 2 : METAPHORES	
- temporel - religieux	*« Fonction publique LE TRAIN DE SENATEUR »* (T) (C-III-19/03/1997-p.1-420) *« L'ordre établi »* (T) (idem) *« QUELS DEBOUCHES PROFESSIONNELS POUR LES ETUDIANTS REUNIONNAIS Hors la fonction publique, point de salut »* (T) (C-III-19/03/1997-p.14-424)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	

- gros titre de « une » + photo légendée - petit titre de « une » en cheminée - éditorial d'opinions en « une » - page courrier des lecteurs - 2 pages sous têtère « L'Actualité » - 1 éditorial commentaire - 2 pages sous têtière « Le Quotidien de l'Education » - 1 billet d'humeur	« *Fonction publique LE TRAIN DE SÉNATEUR* » (T) (C-III-19/03/1997-p.1-420) « *LE QUOTIDIEN DE L'ÉDUCATION Etudiants : tous fonctionnaires ?* » (T) (C-III-19/03/1997-p.1-420) « *L'ordre établi* » (T) (idem) « *FONCTION PUBLIQUE : LES PROPOSITIONS DU PCR Prime et index à supprimer* » (T) (C-III-19/03/1997-p.8-422) « *PREMIERE RÉUNION DE CONCILIATION Définir un cadre de travail* » (T) (C-III-19/03/1997-p.9-423) « *Commentaire Rien ne va plus* » (T) (idem) « *QUELS DÉBOUCHES PROFESSIONNELS POUR LES ÉTUDIANTS RÉUNIONNAIS ? Hors la fonction publique, point de salut* » (T) (C-III-19/03/1997-p15-425) « *L'HUMEUR La triche* » (T) (idem)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- sénateur Lagourgue - rédacteur en chef - syndicats - fonctionnaires et étudiants - courrier des lecteurs - chômeur - Parti Communiste Réunionnais - responsable de la locale	« *Fonction publique LE TRAIN DE SÉNATEUR* » (T) (C-III-19/03/1997-p.1-420) « *Réunis autour de Pierre Lagourgue, syndicats et étudiants ont élaboré hier à la CCIR une méthodologie de travail (..)* » (Légende) (idem) « *L'ordre établi* » (T) (idem) « *LE QUOTIDIEN DE L'ÉDUCATION ÉTUDIANTS : tous fonctionnaires ?* » (T) (idem) « *FONCTION PUBLIQUE : LES PROPOSITIONS DU PCR Prime et index à supprimer* » (T) (C-III-19/03/1997-p.8-422) « *Commentaire Rien ne va plus* » (T) (C-III-19/03/1997-p.9-423) « *L'HUMEUR La triche* » (T) (C-III-19/03/1997-p14-424)

19/03/1997

L'ordre établi

Il va s'en trouver inévitablement (après tout, les esprits sont libres) pour chambrer les étudiants, qui continuaient hier le mouvement.

Mais comment reprocher à des jeunes de vouloir prolonger une action lancée par des adultes qui s'étaient rarement autant mobilisés (devinez pourquoi) pour l'avenir du pays ? Au point que notre gentil président Jacques Chirac pourrait dire que les fonctionnaires, à la Réunion, sont « *formidables* ».

Souhaitons simplement que les jeunes Réunionnais ne soient pas en lutte pour le maintien de l'ordre établi. Et aux ordres de la pensée conservatrice. Ce serait, pour le moins, trahir leur âge.

Nous leur faisons confiance. Ils n'ont pas le métier des vieux croûtons et commettront quelques maladresses, mais le fond de l'air est pur. Ils veulent un monde nouveau.

De la même manière que le rapport Fauroux indiquait que « *la modernisation de l'école mérite bien le sacrifice de quelques idées reçues et de positions traditionnelles de pouvoir* », l'évolution des sociétés démocratiques passe par le sacrifice de situations acquises et d'intérêts dominants.

Gageons que quinze jours de lutte ont ouvert une brèche dans le mur vers lequel d'aucuns - avec un malin plaisir inavoué - nous voient avancer tête première. La marche arrière serait un renoncement. Et ne servirait qu'à renforcer les alliances objectives qui ne vont pas manquer de renaître pour tenter de sauver l'ordre (social, politique) établi.

Jean-Louis RABOU

19/03/1997

□ L'HUMEUR

La triche

Oui, ils ont triché. Comme des marmailles qui copient et se font prendre. Ils ont triché ceux qui, parmi les enseignants grévistes, venaient le matin s'inscrire sur une feuille de présence dans leur collège ou leur lycée, puis, constatant qu'il n'était pas possible de faire cours « *dans des conditions* », partaient rejoindre la manif. Grévistes sans l'être. Ils ont triché aussi ceux qui faisaient grève les jours où ils avaient six heures de cours mais étaient à leur poste lorsqu'il s'agissait d'assurer deux heures de classe dans la journée. Ils ont triché aussi les élus qui ont retourné leurs vestes à qui mieux mieux. Il est vrai que la mode est au réversible. Ils ont triché aussi, les étudiants, qui ont fait mine de croire que la seule vocation de la fac était de former des futurs fonctionnaires. Il a triché, enfin, celui qui accuse les victimes de nervis néandertaliens d'être des coupables.

Il y a eu pas mal de triche dans ce qui a été présenté un peu vite comme un mai 68 pays. Mais sauf à renier les lois de la statistique et le simple bon sens, on ne peut que considérer que la triche est le fait d'une minorité. De la même manière qu'il est trop facile de lâcher en un aboiement de soulagement « *tous pourris* » à l'égard des élus, il est stupide de dire « *tous nantis* » en pointant du doigt les fonctionnaires. Mais tout de même, et pour parler d'autre chose, ces quinze jours d'ébullition laissent un drôle de goût au quidam. L'homme de la rue qui n'est ni pour ni contre, bien au contraire, et qui ne demande qu'à comprendre. Un goût d'inachevé. Comme si on était passé à côté d'une réflexion, enfin, sur l'avenir de la Réunion, alors qu'on y était presque. On ne doit pas tricher avec demain.

François GILLET

4/04/1997

Bastonnades et racisme

Il est à voile et à vapeur. C'est selon. Quand ça l'arrange il choisit la rupture et ça lui rappelle les délices du rêve autonomiste. Quand ça ne l'arrange plus il prône le « rassemblement » et c'est tout bénéfice. C'est le PCR. Et ça marche. Tant mieux pour lui.

Lui arrive-t-il malgré tout d'être pris la main dans le sac ? Facile : il accuse.

Mais il y a des limites.

Depuis le 6 mars le voici reparti de plus belle (avec l'aplomb d'un Elie Hoarau déclarant qu'il n'y a pas de gros bras mais seulement des « *Réunionnais* » à la mairie de Saint-Pierre) à la chasse aux zoreils. Et plus largement aux « *nervis indexés* », pour emprunter à la terminologie du parti.

C'est là qu'il faut mettre le holà, et vite, autant que pour les bastonnades.

Les fonctionnaires et les métropolitains « *de passage* » (pour emprunter encore à la terminologie partisane) n'ont pas tous les droits. Ils sont même tenus, dans un décentrement à l'héritage douloureux, au présent préoccupant et à l'avenir peut-être explosif, à une certaine pudeur. Disons qu'ils ont un devoir d'intégration, de prise de conscience de la condition précaire du plus grand nombre. Mais attention. De la même manière que la crise dans l'hexagone ne saurait justifier les perversités égoïstes, la pudeur qui doit inspirer à la Réunion les métropolitains et les fonctionnaires (ainsi d'ailleurs que les hauts cadres du privé) ne saurait justifier le racisme répandu par le PCR. Vous verrez qu'un jour ce dernier réclamera, pour tous ceux qui ne partagent pas ses idées, le port d'un badge distinctif à la boutonnière. Il serait d'ailleurs intéressant que le juge d'instruction en charge du dossier du 6 mars demande d'ores et déjà à ses interlocuteurs à quoi l'on reconnaît (taille du nez, dessin des oreilles) un Réunionnais d'un métropolitain. Y aurait-il des races « inégales », comme certains l'affirment déjà ici s'agissant des communautés et des confessions ?

En tout état de cause les choses sont plus simples pour identifier un nervi. A Saint-Pierre, comme d'ailleurs dans les autres communes de l'île, communistes ou non, on le reconnaît facilement. Il est mieux payé que les autres employés communaux, autrement dit il est indexé, en raison de ses muscles et de son zèle. En cas de coup dur il est même soutenu, au sens où il existe des souteneurs.

On ne se félicitera jamais assez si la justice prenait avec les nervis - et pourquoi pas leurs employeurs - contre elle plutôt qu'« avec » elle, pour reprendre l'expression restée célèbre d'un maire de l'Est. Vive cette justice sélective et pourvu que ce ne soit qu'un début.

Jean-Louis RABOU

20 mars 1997 :

Arguments : l'édition du jour poursuit le débat sur la fonction publique en ayant recours aux arguments d'autorité d'un spécialiste de l'économie, universitaire, plutôt favorable à la réforme.

Métaphores : l'ontologie comprise dans un petit titre de première page (l'édition se situe dans une phase d'après-crise) révèle un contenu implicite : le journal commente la question de l'étude comparative du coût de la vie qui, si elle aboutit, pourrait engendrer la réforme des rémunérations des fonctionnaires. La difficulté à trouver des critères précis de mesures conduit alors, toujours selon le journal, à rentrer dans une « impasse », l'entité renforçant ici le sentiment de regret, représentatif de l'opinion du journal à ce sujet : « *FONCTION PUBLIQUE L'impasse du coût de la vie* ».

Une métaphore de personnification présentant le « mouvement » comme une personne physique est utilisée dans un titre intérieur pour mieux frapper l'imagination du lecteur (effet d'accroche) : « *GREVE A L'UNIVERSITE Le mouvement s'épuise* ».

Acte de communication :

Relation journalistique : l'alerte médiatique de l'après-mouvement est maintenue dans cette édition par deux thèmes (qui prolongeront encore cette alerte durant quelques jours) : les conséquences judiciaires de l'agression des manifestants du 6 mars à Saint-Pierre, et la question de l'étude comparative des prix en métropole. Ce dernier thème est d'ailleurs l'occasion pour le journal de réaffirmer ses positions hostiles au maintien du système de rémunération actuelle des fonctionnaires :

« *...17,7 %. Un chiffre qui une nouvelle fois n'a pas eu l'air de plaire aux syndicats* ».

Mise en forme typographique : trois titres en cheminée de « une » sont consacrés aux sujets évoqués ci-dessus. Une page courrier des lecteurs ne contient que des lettres des lecteurs ayant trait au débat sur la fonction publique, et deux pages intérieures d'articles traitent des diverses conséquences du mouvement qui vient de se produire ; ces pages ne sont toutefois pas matérialisées par une têtière particulière.

Format de production : la réforme et le mouvement qui y est lié n'occupent plus l'actualité de cette édition qui revient néanmoins sur la question de l'étude comparative des prix, question initiale qui présidait aux travaux de l'observatoire des prix. Pour alimenter ce thème, le journal a recueilli le témoignage d'un acteur spécialiste, économiste universitaire, dont les propos en faveur de la réforme prennent ainsi une forme d'autorité : « *Jean-Yves Rochoux : Une étude sur la formation des prix, c'est nécessaire de la faire* ».

20 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
autorité	*« FONCTION PUBLIQUE L'impasse du coût de la vie »* (T) (C-III-20/03/1997-p.1-426)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- ontologie - personnification	*« FONCTION PUBLIQUE L'impasse du coût de la vie »* (T) (C-III-20/03/1997-p.1-426) *« GREVE A L'UNIVERSITE Le mouvement s'épuise »* (T) (C-III-20/03/1997-p.9-429)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- 3 titres en cheminée de Une - 1 page courrier des lecteurs - 2 pages articles coût de la vie	*« VIOLENCES DE SAINT-PIERRE Un premier agresseur en prison »* (T) (C-III-20/03/1997-p.1-426) *« FONCTION PUBLIQUE L'impasse du coût de la vie »* (T) (idem) *« REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE L'impasse du coût de la vie à la Réunion »* (T) (C-II-20/03/1997-p.8-428). *«... 17,7 %. Un chiffre qui une nouvelle fois n'a pas eu l'air de plaire aux syndicats »* (E) (C-III-20/03/1997-p.8-428) *«LA FORMATION DES PRIX VUE PAR UN UNIVERSITAIRE "Une étude impossible à faire"* » (C-III-20/03/1997-p.9-429) *« GREVE A L'UNIVERSITE Le mouvement s'épuise »* (T) (C-III-20/03/1997-p.9-429)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- courrier des lecteurs - universitaire économiste	*« FONCTION PUBLIQUE L'impasse du coût de la vie »* (T) (C-III-20.03/1997-p.1-426) *« Jean-Yves Rochoux : " Une étude sur la formation des prix, c'est nécessaire de la faire" »* (Légende) (C-III-20/03/1997-p.9-429)

21 mars 1997 :

Arguments : le rédacteur en chef signe dans cette édition un éditorial de valeurs particulièrement explicites, hostiles au mouvement des fonctionnaires. Le texte est bâti sur un mode déductif qui permet d'assurer une transition logique entre le rappel de l'actualité récente et les prises de position du journaliste d'autorité.

Métaphores : l'image utilisée dans un encadré de « une » (« *FONCTION-PUBLIQUE Une plate-forme syndicale* ») est assez classique dans le discours des journalistes ayant en charge les conflits sociaux ; la plate-forme représente en général une communauté d'opinions sur lesquelles on s'appuie pour construire une union. Le rédacteur en chef titre son éditorial avec une métaphore météorologique qui lui permet d'évoquer la réforme de la fonction publique, jugée d'actualité *(« L'air du temps »)*, occasion qu'il va saisir pour exprimer une énième fois son sentiment critique par rapport à ce mouvement. Ce sentiment va s'exprimer à l'extrême avec une

analogie historique, hyperbolique (« *"pied-noirdisation" rampante* »), visant à stigmatiser les fonctionnaires de la Réunion.

Enfin, une métaphore physique est utilisée dans un titre qui relate les suites judiciaires des violences commises lors d'une manifestation à Saint-Pierre : « *VIOLENCES DU 6 MARS À SAINT-PIERRE La justice sous pression* ».

Actes de communication :

Relation journalistique : l'alerte médiatique se situe dans une phase descendante et est simplement constituée d'un titre concernant un texte de propositions que doivent remettre les syndicats au médiateur. La « une » comprend toutefois un nouvel éditorial d'opinions du rédacteur en chef encore une fois significatif de la position du journal vis-à-vis de la réforme de la fonction publique.

Mise en forme typographique : le titre de « cheminée de une » est en « noir au blanc », afin de donner un effet d'accroche ; l'éditorial est placé toujours en « une », rappelant ainsi sa fonction d'autorité. Les autres articles sont en pages intérieures.

Format de production : l'édition du jour relate les négociations entre les représentants syndicaux et le médiateur Pierre Lagourgue ; ces deux catégories d'acteurs clefs apparaissent ici pour l'une des dernières fois. L'événement n'est pas encore tout à fait clos par le journal qui lance quelques appels d'opinion jusqu'à la fin du corpus. L'institution judiciaire apparaît également comme acteur de clôture, notamment à propos des suites de l'affaire de la manifestation du 6 mars à Saint-Pierre.

21 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- valeurs - déduction	« *L'air du temps* » (T) (C-III-21/03/1991-p.1-430) « *L'air du temps, ce sont les "primes coloniales" dans un département gouverné par les lois de l'import-distribution et le débat ouvert par le PDA et la "proposition" de Peretti.* *L'air du temps, ce sont les dérives systématiques et opposées, en tout cas dangereuses, aux allures de préférence régionale et de "pied-noirdisation"rampante.*» (E) (idem)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- figure - météorologique - physique - analogie hyperbolique	« *FONCTION-PUBLIQUE Une plate-forme syndicale* » (T) (C-III-21/03/1997-p.1-430) « *L'air du temps* » (T) (idem) «*VIOLENCES DU 6 MARS À SAINT-PIERRE La justice sous pression* » (T) (C-III-21/03/1997-p.6-432) « "pied-noirdisation" rampante»
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	

- encadré titre-texte de « une » - 1 éditorial de « une » - 1 page courrier des lecteurs -1 article page intérieure	*« FONCTION PUBLIQUE Une plate-forme syndicale »* (T) (C-III-21/03/1997-P.1-430) *« L'air du temps, ce sont les "primes coloniales" dans un département gouverné par les lois de l'import-distribution et le débat ouvert par le PDA et la "proposition" de Peretti »* (E) (idem) *« VIOLENCE DU 6 MARS A SAINT-PIERRE La justice sous pression »* (T) (C-III-21/03/1997-p.6-432) *« Le message du PCR est à peine codé : que la justice cesse d'inquiéter nos militants ou nous ne pourrons plus les retenir »* (E) (idem).
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- sénateur Lagourgue/syndicats - rédacteur en chef - courrier des lecteurs - justice	*« Dans l'ensemble des propositions qu'ils doivent remettre aujourd'hui au sénateur Lagourgue, les syndicats demandent que soient menées des études sur les prix (...) »* (E) (C-III-21/03/1997-p.1-430) *« L'air du temps »* (T) (C-III-21/03/1997-p.1-430) *« VIOLENCES DU 6 MARS A SAINT-PIERRE La justice sous pression »* (T) (C-III-21/03/1997-p.6-432)

22 mars 1997 :

Arguments : les opinions du rédacteur en chef sont à nouveau exprimées dans un éditorial d'autorité (placé en « une ») : on y retrouve des valeurs récurrentes de « devoir d'irrespect » et de méfiance vis-à-vis des élus. On remarque que ces positions sont rappelées à l'issue du mouvement, et non au plus fort de son intensité, lorsque les griefs des manifestants visaient ces mêmes élus.

Métaphores : l'édition du jour ne consacre aucun article de relation des faits liés au mouvement, mais le rédacteur en chef produit un éditorial dans lequel il évoque « *la classe politique* » déjà catégorisée de la sorte dans une édition précédente. Le titre comprend une métaphore populaire doublée d'une ontologie ironique et une métaphore géologique elle aussi à connotation ironique : il constitue par ailleurs une attaque ad hominem : « *L'arnaque : un métier* », « *Cachée à quinze pieds sous terre depuis le début de « l'affaire » de la fonction publique, la classe politique (...)* ».

Actes de communication : l'actualité de cette édition est consacrée à la vie politique communale de Saint-Paul, mais le rédacteur en chef, qui commente cette actualité dans un éditorial de « une », profite de l'occasion pour faire une nouvelle fois allusion à ce qu'il nomme « *l'affaire de la fonction publique* ».

Format de production : le rédacteur en chef apparaît ici une nouvelle fois comme un acteur d'opinion.

22 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
Valeurs	*« L'arnaque : un métier »* (T) (C-III-22/03/1007-p.1-433) *« Cachée à quinze pieds sous terre depuis le début de "l'affaire" de la fonction publique, la classe politique n'a pas de raison de s'inspirer des œuvres saint-pauloises pour espérer redresser la tête »* (E) (idem)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
- populaire et ontologique - géologique	*« L'arnaque : un métier »* (T) (C-III-22/03/1997-p.1-433) *«Cachée à quinze pieds sous terre depuis le début de "l'affaire" de la fonction publique, la classe politique (...) »* (E) (idem)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
éditorial de Une	*« L'arnaque : un métier »* (T) (C-III-22/03/1997-p.1-433)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
rédacteur en chef	*« Cachée à quinze pieds sous terre depuis le début de "l'affaire" de la fonction publique, la classe politique n'a pas de raison de s'inspirer des œuvres saint-pauloises pour espérer redresser la tête »* (E) (C-III-22/03/1997-p.1-433)

23 mars 1997 :

Actes de communication : la page courrier des lecteurs est occupée entièrement par une lettre intitulée : « *Quel avenir pour notre jeunesse ?* ». L'ensemble des éléments de ces dernières éditions constitue ainsi des post-appels d'opinion.

Format de production : « *Un fonctionnaire soucieux de l'avenir de son île* » signe de la sorte un courrier publié dans la page consacrée aux lecteurs de cette édition. La plupart des pages courrier des lecteurs de l'ensemble du corpus laissent d'ailleurs s'exprimer une partie des lecteurs au sujet de la réforme de la fonction publique et des événements qui y ont été liés. La constatation s'arrête là, puisque l'on ne possède (dans l'option de mode d'analyse retenue) aucun renseignement sur les critères de choix de ces courriers, et par conséquent sur leur représentativité.

23 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
néant	néant
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
néant	néant

Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
1 p. courrier des lecteurs	*« Quel avenir pour notre jeunesse ? »* (T) (C-III-23/03/1997-p.2-434)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
Courrier d'un lecteur	*« Un fonctionnaire soucieux de l'avenir de son île »* (T) (C-III-23/03/1997-p.2-434)

24 mars 1997 :

Arguments : le rédacteur en chef poursuit son intervention de valeurs d'autorité, en ayant recours au procédé de recadrage de la réalité par association/dissociation répétées, ce qui lui permet, outre l'utilisation d'une figure de style, d'insister sur ses propres convictions : *« Ni se résigner ni mentir » « La vie qui va, ce sont nos événement réunionnais de mars juste suspendus le temps des vacances scolaires bien méritées. Sont-ce les prix qui font les salaires ? Les salaires qui font les prix ? L'œuf ? La poule ? En région parisienne, la vie n'est-elle que 3 % plus chère qu'à Saint-Flour ? (...) Un système où le bonheur des uns fait le bonheur des autres. Dans cette complicité, les laissés-pour-compte n'ont pas leur place ».*

Métaphores : cet éditorial du rédacteur en chef qui dans une revue de l'actualité évoque une nouvelle fois la réforme de la fonction publique utilise une métaphore de personnification répétée plusieurs fois, comme une figure de style, qui permet précisément d'exprimer des opinions propres à l'aide de divers stratégies argumentatives.

Actes de communication : le rédacteur en chef intervient une nouvelle fois avec un éditorial de « une » et une suite en page intérieure. Il s'agit du même procédé de délivrance d'opinions en amont de l'événement, ce que l'on a appelé un post-appel d'opinion.

Format de production : le rédacteur en chef poursuit dans cette édition l'énonciation de ses positions et opinions concernant les événements passés.

24 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- autorité - recadrage -association/dissociation	*« Ni se résigner ni mentir »* (T) (C-III-24/03/1997-p.1-435) *« La vie qui va ce sont nos événement réunionnais de mars juste suspendus le temps des vacances scolaires bien méritées.* *Sont-ce les prix qui font les salaires ? Les salaires qui font les prix ? L'œuf ? La poule ? »* *En région parisienne, la vie n'est-elle que 3 % plus chère qu'à Saint-Flour ?* » (E) (idem)

Procédé 2 : MÉTAPHORES	
personnification	*« La vie qui va... »* (E) (24/03/1997-p.1-435)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
éditorial de « une » avec suite en page intérieure	*« Ni se résigner ni mentir »* (T) (C-III-24/03/1997-p.1-435) *« Un système ou le bonheur des uns fait le bonheur des autres. Dans cette complicité les laissés-pour-compte n'ont pas leur place »* (E) (C-III-24/03/1997-p.3-436)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
rédacteur en chef	*« Ni se résigner ni mentir »* (T) (C-III-24/03/1997-p.1/3 - 434/435)

26 mars 1997 :

Métaphores : un article d'analyse en page intérieure de cette édition utilise une métonymie pour présenter le point de vue de quelques spécialistes : « *ÉVÉNEMENTS DU PORT ET DU CHAUDRON : LE POINT DE VUE DES SOCIOLOGUES La rue sert à quelque chose* ». La rue, considérée comme entité, représente ainsi d'autres entités : le cadre de vie de la rue, les expériences que l'on y rencontre, le réseau relationnel, etc. L'utilisation de cette métonymie renforce le titre, souligne le sens général des témoignages recueillis, le tout en une séquence brève qui produit un effet d'appel propre au style journalistique.

Acte de communication : sous une têtière « *L'Actualité* », un article d'une page intérieure propose une analyse rétrospective d'autorité en donnant la parole à des spécialistes (travailleurs sociaux). L'édition prolonge ainsi, sous un autre « angle » journalistique, l'événement qui est d'ailleurs catégorisé et localisé dans le surtitre (en majuscule).

Format de production : le journal relate le point de vue d'un anthropologue et d'une infirmière psychiatrique, acteurs spécialistes d'autorité, à propos des quartiers dans lesquels se sont déroulées des émeutes. Le même procédé de recours à des acteurs spécialistes pour commenter des émeutes urbaines avait été utilisé par le journal lors des événements de *FreeDom* (voir sous-corpus II).

26 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
néant	néant
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
métonymie	*« ÉVÉNEMENTS DU PORT ET DU CHAUDRON : LE POINT DE VUE DES SOCIOLOGUES La rue sert à quelque chose »* (T) (C-III-26/03/1997-p.9-437)

Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
1 page d'article intérieure	« *ÉVÈNEMENT DU PORT ET DU CHAUDRON : LE POINT DE VUE DES SOCIOLOGUES La rue sert à quelque chose* » (T) (C-III-26/03/1997-p.9-437)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
Emmanuel Souffrin, et Ghislaine Bessière	« *ÉVÈNEMENTS DU PORT ET DU CHAUDRON : LE POINT DE VUE DES SOCIOLOGUES La rue sert à quelque chose* » (T) (C-III-26/03/1997-p.9-437)

27 mars 1997 :

Arguments : l'édition du jour rend compte d'une séance du Conseil Général dont les membres ont voté un texte en faveur de la nécessité de la réforme (plusieurs jours par conséquent après le pic de crise) : les arguments d'autorité (le président du Conseil Général s'exprime) et de valeurs (des conseillers généraux sont mis en avant), constituant par ailleurs une nouvelle petite alerte, après l'absence d'articles consacrés à ce thème dans les trois éditions précédentes.

Métaphores : le journal relate en page intérieure des propos imagés du président du Conseil Général : « *Christophe Payet : "Les propositions qui sont faites ne doivent pas être des moyens dilatoires pour renvoyer la réforme aux calendes grecques"* ».

Actes de communication :

Relation journalistique : une nouvelle alerte est lancée dans cette édition avec le compte rendu d'une séance du Conseil Général durant laquelle les élus du département réaffirment leur position favorable à la réforme de la fonction publique (bien que la proposition du projet de cette réforme ne semble plus être à l'ordre du jour du gouvernement). Le procédé de construction de cette alerte par l'édition a consisté à isoler, parmi les différents dossiers traités durant cette commission, celui de la fonction publique, et de construire également l'événement « rentrée politique ».

Mise en forme typographique : un titre et une photo texte en cheminée de la « une » constituent l'appel ; l'article en page intérieure occupe une pleine page avec trois photos légendées représentant trois conseillers généraux (dont le président) qui souhaitent relancer l'idée de la réforme et qui s'expriment dans ce sens.

Format de production : l'édition met en avant des acteurs d'autorité, conseillers généraux (dont le président), favorables à la réforme et qui l'affirment à nouveau, dans une phase d'après-mouvement.

27 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- autorité - valeurs	*« LA RÉFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE AU MENU DE LA SÉANCE PLENIERE DU CONSEIL GÉNÉRAL Les politiques font leur rentrée »* (T) (C-III-27/03/1997-p.9-439) *« Jean Chatel : il faut prendre en compte le désespoir des hommes et des femmes qui sont dans l'exclusion »* (légende) (idem)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
image temporelle	*« Christophe Payet : "Les propositions qui sont faites ne doivent pas être des moyens dilatoires pour renvoyer la réforme aux calendes grecques" »* (Légende) (C-III-27/03/1997-p.9-439)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- titre photo texte en cheminée de Une - 1 page entière d'article	*« SEANCE PLENIERE DU CONSEIL GÉNÉRAL La rentrée politique »* (T) (C-III-27/03/1997-p.1-438)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- conseillers généraux	*« Les conseillers généraux ont adopté hier à l'unanimité un texte en faveur de la réforme de la fonction publique » (E) (C-III-27/03/1997-p.1-438)* *« Christophe Payet (...), Jean Chatel (...), Pierre Vergès (...) »* (Légendes) (C-III-27/03/1997-p.9-439)

29 mars 1997 :

Arguments : la réponse des syndicats aux prises de position réitérées des élus du Conseil Général est relatée dans un article aux légendes significatives. La première reprend une attaque ad hominem des représentants syndicaux à l'encontre des élus. Il s'agit d'un discours rapporté par le journal : « *Les élus fonctionnent encore comme au siècle dernier. Il serait temps qu'ils se remettent en cause* ». La seconde est rédigée par le journaliste auteur du compte rendu et constitue un recadrage/présentation de la position des élus (« *Le jour de la clôture des Assises Régionales du Développement la classe politique soudée derrière Jean-Jacques de Peretti* »), le journal se situant d'ailleurs lui-même d'une manière plutôt ambiguë par rapport aux élus, dont il se distancie le plus souvent, mais qu'il protège en même temps en minimisant leur remise en cause par les acteurs du mouvement.

Métaphores : une figure imagée est employée à l'égard d'autres acteurs sociaux en opposition, afin de bien insister sur le caractère figé du débat : « *LA PLATE-FORME SYNDICALE DEVOILÉE Syndicats et politiques en chiens de faïence* ».

Actes de communication : l'édition relate le contenu d'une réunion de l'intersyndicale qui entend réagir sur le texte voté par les élus du département à propos de la nécessité de la réforme. Les syndicats manifestent clairement à leurs

auteurs leur hostilité à ce texte, position exprimée dans la légende de l'article qui rend compte de cette réunion : « *Les élus fonctionnent encore comme au siècle dernier. Il serait temps qu'ils se remettent en cause* » .

Le journal reste dans le genre d'un compte rendu neutre, renvoyant les deux parties l'une contre l'autre, comme le montre le titre. Après avoir été émetteur d'opinion, par le biais des éditoriaux du rédacteur en chef de quelques éditions précédentes, il redevient ici observateur, mais précisément quand il s'agit de présenter la position des syndicats, qu'il ne partage pas.

Format de production : la réponse des syndicalistes aux élus intervient dans cette édition. Mais cette mise en cause des élus par des acteurs clefs du mouvement n'est accompagnée d'aucun commentaire du journal, qui ne partage guère, comme on l'a montré précédemment, leur point de vue.

29 mars 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
- attaque ad hominem - recadrage/présentation	« *Les élus fonctionnent encore comme au siècle dernier. Il serait temps qu'ils se remettent en cause* » (Légende) (C-III-29/03/1997-p.9-440) « *Le jour de la clôture des Assises Régionales du Développement la classe politique soudée derrière Jean-Jacques de Peretti* » (E) (idem)
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
image	« *LA PLATE-FORME SYNDICALE DÉVOILÉE Syndicats et politiques en chiens de faïence* » (T) (C-III-29/03/1997-p.9-440)
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
1 page intérieure d'article	« *LA PLATE FORME SYNDICALE DÉVOILÉE Syndicats et politiques en chiens de faïence* » (T) (C-III-29/03/1997-p.9-440), « *Les élus fonctionnent encore comme au siècle dernier. Il serait temps qu'ils se remettent en cause* » (E légende photo idem).
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
syndicalistes	« *LA PLATE FORME SYNDICALE DÉVOILÉE Syndicats et politiques en chiens de faïence* » (T) (C-III-29/03/1997-p.9-440), « *Les élus fonctionnent encore comme au siècle dernier. Il serait temps qu'ils se remettent en cause* » (E légende photo idem).

3 avril 1997 :

Actes de communication :

Relation journalistique : l'édition du jour déclenche une nouvelle alerte (ultime) en titrant en gros caractères de « une » sur les suites judiciaires des violences de la manifestation du 6 mars : « *Violences du 6 mars à Saint-Pierre SEPT NERVIS EN GARDE A VUE* ». La municipalité communiste de Saint-Pierre est mise en cause dans ce dossier que le journal va traiter également sous l'angle du fait-divers, mais dont il accompagne l'implication politique (les critiques à l'encontre du PCR sont assez récurrentes dans les éditoriaux du rédacteur en chef).

Mise en forme typographique : la « une » construite classiquement avec un sujet principal et des titres divers en cheminée attire l'attention en privilégiant un gros titre et la photo des employés municipaux impliqués. Elle polarise ainsi l'actualité locale du jour sur ce fait. La double page intérieure qui lui est consacrée est composée d'un article principal de relation de l'arrestation et de deux articles annexes consacrés au même sujet. Un nombre relativement important de photos (dix) pour une double page participe à la construction de l'alerte : la têtière « Fait-divers » englobe cette double page.

Format de production : les protagonistes de la manifestation du 6 mars à Saint-Pierre réapparaissent dans cette édition d'alerte : employés municipaux à qui il est reproché d'avoir agressé les manifestants. Sympathisants des manifestants, institution judiciaire, et élus saint-pierrois s'opposent dans cette affaire traitée par le journal comme un fait divers d'alerte.

3 avril 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
néant	néant
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
néant	néant
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
- gros titre de « une » + grande photo légende - double page intérieure d'articles avec 10 photos	« *Violences du 6 mars à Saint-Pierre SEPT NERVIS EN GARDE A VUE* » (T) (C-III-3/04/1997-p.1-441) « *A SAINT-PIERRE Sept nervis en garde à vue pour les violence du 6 mars* » (T) (C-III-3/04/1997-p4-442) « *DEVANT LE TRIBUNAL Deux cents personnes en soutien* » (T) (idem)
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
- institution judiciaire - employés municipaux en garde à vue - manifestants - élus saint-pierrois	« *Violences du 6 mars à Saint-Pierre SEPT NERVIS EN GARDE A VUE* » (T) (C-III-3/04/1997-p.1-441)

4 avril 1997 :

Arguments : le rédacteur en chef, dans un éditorial d'opinion (et d'autorité), met en avant des valeurs (« *Bastonnade et racisme* ») en dénonçant l'attitude du Parti Communiste Réunionnais dans l'affaire du 6 mars qui vient d'être jugée. Les valeurs exprimées reposent sur la dénonciation de ce qu'il considère être une attitude raciste des employés municipaux de Saint-Pierre (soutenus par leur maire) à l'encontre des manifestants grévistes métropolitains. Cet éditorial clôt le sous-corpus consacré au mouvement. On y retrouve des valeurs récurrentes du rédacteur en chef comme la dénonciation d'actes et de positions du Parti Communiste Réunionnais. Il est intéressant de constater également que la médiatisation du projet de la réforme de la fonction publique par le journal avait débuté par une interview d'autorité du leader de ce même parti. Durant le mouvement, les positions du P.C.R. concernant la réforme n'ont jamais été remises en cause par le journal qui, somme toute, les partageait. Ce retour à l'habituel, c'est-à-dire à une distanciation vis-à-vis du Parti, marque ainsi la fin de cette médiatisation.

Actes de communication : l'éditorial de « une » clôt, dans cette édition, le corpus consacré au mouvement. Le rédacteur en chef y fustige le Parti Communiste Réunionnais qu'il accuse de racisme anti-métropolitain à propos des incidents de la manifestations du 6 mars. Il rejoint ainsi, et ce sera la seule fois, le côté des manifestants du mouvement, mais en choisissant un recadrage (l'attitude de certains employés de la mairie vis-à-vis de certains manifestants métropolitains) qui s'éloigne (ou qui évite) le sujet de la réforme de la fonction publique.

Format de production : l'acteur d'autorité, rédacteur en chef, intervient en opposition aux élus communistes saint-pierrois, on l'a vu, non pas pour partager les positions des manifestants du mouvement, victimes de violence de la part des employés municipaux, mais en se situant sur un autre terrain, la dénonciation d'un certain racisme anti-métropolitain subi par les manifestants. Le rédacteur en chef retrouve ainsi ses positions et ses thèmes récurrents (notamment de défiance vis-à-vis des élus communistes), et il n'a plus à prendre le risque de se situer en porte-à-faux vis-à-vis du mouvement social.

4 avril 1997	
Typologie des formes	**Extraits significatifs (T : titres - E : extraits d'articles)**
Procédé 1 : ARGUMENTS	
valeurs d'autorité	*« Bastonnade et racisme » (T) (C-III-4/04/1997-p.1-444)*
Procédé 2 : MÉTAPHORES	
néant	néant
Procédé 3 : ACTES DE COMMUNICATION (Mise en forme journalistique)	
éditorial de « une »	*« Bastonnade et racisme » (T) (C-III-4/04/1997-p.1-444)*
Procédé 4 : FORMAT DE PRODUCTION (apparition des acteurs prenant en charge le discours journalistique)	
rédacteur en chef	*« Bastonnade et racisme » (T) (C-III-4/04/1997-p.1-444)*

9.2.2. - Synthèse des arguments

Comme pour les sous-corpus précédents, ont été retenus, pour cette analyse de procédé, les textes (éditoriaux ou passages de commentaires) qui laissent apparaître les opinions du journal par rapport à ce mouvement. Il s'agit, dans ce sous-corpus, de prises de position d'autorité émanant d'acteurs du mouvement, souvent antagonistes, auxquels va se joindre le rédacteur en chef, notamment dans ses billets et éditoriaux. Les principaux arguments sont donc des arguments d'autorité et de valeurs. Le journal, dans ses prises de positions propres, a également recours à des stratégies de cadrage et de recadrage de situation, ce qui lui permet d'assumer ses contradictions lorsqu'il ne veut, ou ne peut, se heurter de front, c'est-à-dire explicitement, aux thèses soutenues par les acteurs du mouvement, pendant les moments de plus forte intensité de cette mobilisation.

9.2.3. - Synthèse des métaphores

Comme pour le sous-corpus précédent, le repérage des métaphores concerne surtout les titres. L'analyse de ces métaphores de titre révèle souvent des implicite d'opinions dans l'accompagnement des événements, en l'occurrence, dans ce sous-corpus, une volonté rédactionnelle de minimisation du mouvement dont les valeurs ne sont pas partagées par le journal. Autre indice permettant de conforter cette analyse : dans ce sous-corpus les métaphores sont plus difficilement catégorisantes que dans les deux précédents, car elles contiennent en fait moins d'effets « d'accroches » journalistiques.

Le recours à la métaphore guerrière est moins systématique que dans les précédents sous-corpus, sauf durant les moments de pic de crise. Les métaphores fortes créant des effets d'amplification sont également moins fréquentes, ce qui confirme une attitude du journal plutôt minimisante vis-à-vis du mouvement. Dans ce cas, les métaphores, qui induisent un recul parfois ironique, illustrent cette position de retrait du journal.

Le positionnement explicite du journal se manifeste néanmoins à certains moments - c'est-à-dire, comme nous l'avons montré, en aval et en amont des temps forts mouvement - et les arguments de valeurs exprimés dans les éditoriaux du rédacteur en chef sont parfois accompagnés de métaphores ontologiques, ou de métonymies.

9.2.4. - Synthèse des actes de communication

On remarque que les éditoriaux marqueurs d'opinion apparaissent soit avant les moments de forte intensité du mouvement, soit après, mais rarement pendant, ce qui confirme que le journal se situe en retrait du mouvement, à l'instar d'ailleurs des hommes politiques qui réagissent avant et après le mouvement. Cette attitude souligne une nouvelle fois l'ambiguïté rédactionnelle qui consiste à annoncer une « règle » journalistique d'impartialité, tout en s'incluant quand même fortement dans le débat.

De même le journal n'accompagne guère le mouvement dans sa critique des élus en général, pour la première fois mis à mal dans un conflit social. Alors que son rédacteur en chef a toujours adopté une position de défiance vis-à-vis de ceux qui détiennent un mandat électoral (dans sa ligne éditoriale, il se réclame, dès le début, des règles journalistiques privilégiant le devoir d'impertinence vis-à-vis des pouvoirs politique ou institutionnel), il reste curieusement absent, en terme d'éditorial, par rapport à cette remise en cause.

A la fin du mouvement, quelques critiques à l'encontre de ce qu'il nomme « la classe politique » vont toutefois être exprimées, mais ce sera pour reprocher à celle-ci son peu d'audace dans la mise en place de la réforme.

Ce positionnement apparaît clairement dans l'édition du 29 mars dans laquelle les syndicats qualifient les élus de *« passéistes »*. Le journal se contente alors d'un compte rendu neutre, sans commentaire.

9.2.5. - Synthèse des formats de production

Dans le premier sous-corpus, on a observé que la situation interactionnelle se révélait relativement binaire (acteurs du quotidien/lecteurs) ; dans le deuxième sous-corpus, le journal se situait souvent en amont d'une scène où évoluaient deux groupes protagonistes : les partisans de *FreeDom* opposés aux pouvoirs publics, le journal intervenait alors avec plus de distanciation, mais en distillant ici et là des opinions propres. Dans ce troisième sous-corpus, une nette distance, allant parfois jusqu'à la réprobation explicite par rapport aux acteurs du mouvement, est manifestée. Le mouvement est minimisé dans ses moments forts durant lesquels le journal va en quelque sorte s'éclipser (absence de commentaire ou d'éditoriaux), puis dans les moments d'accalmie, le journal réapparaît comme acteur fort, marqueur d'opinion.

Des alertes d'avant et d'après mouvement vont ainsi être lancées, construites médiatiquement, lorsqu'elles mettent en scène des acteurs hostiles au mouvement, c'est-à-dire favorables à la réforme.
Le positionnement rédactionnel par rapport au conflit se caractérise de trois manières principales :
- dans le choix et la place des sujets en terme de hiérarchisation de l'information, qui valorisent ou minimisent les interventions et les actions des différents protagonistes du conflit social,
- dans les contenus implicites ou explicites des titres,
- dans les éditoriaux de « une » marqueurs d'opinions rédigés par le rédacteur en chef à certains moments du conflit.
On distingue également plusieurs catégories d'acteurs :
- des acteurs principaux, constitutifs du mouvement social : grévistes, fonctionnaires, étudiants, stagiaires de l'IUFM, ministre représentant de l'Etat (avec une opposition symbolique qui les différencie). Il s'agit d'acteurs clefs de la mise en scène aux effets d'annonce tels Margie Sudre, le ministre de Peretti, ou le syndicaliste Jean-Claude Bénard. Le sénateur Pierre Lagourgue qui intervient en épilogue apparaît comme un acteur d'autorité et d'apaisement, tandis que les responsables et les journalistes de la rédaction, qui prennent en charge le discours journalistique hostile à la réforme, font figure d'acteurs d'opinion,
- des acteurs annexes enfin qui étoffent l'événement : Mgr Aubry, associations et mouvements, associations divers, lecteurs, etc.
Les acteurs politiques apparaissent au début, disparaissent dans la phase de pic de crise, puis resurgissent à la fin du mouvement, à l'instar d'ailleurs des acteurs d'opinions (le rédacteur en chef notamment).
Dans l'épisode de Saint-Pierre (violences commises à l'encontre des manifestants), le mouvement social est également un mouvement anti-élus, avec des positions qui pourraient rencontrer les thèmes récurrents (devoir d'impertinence du journaliste «localier » face aux pouvoirs locaux et aux institutions) chers au rédacteur en chef. Mais l'empathie avec les victimes des « nervis » de la mairie de Saint-Pierre ne peut se manifester de la part du journal qui ne partage guère les opinions et les revendications des manifestants. On assiste alors à un changement de scène, à un recadrage dans lequel le journal se situe (rubricage) sur le terrain d'un fait divers, d'une affaire de justice, qu'il va commenter, en l'extrayant du contexte de la réforme de la fonction publique.

9.2.6. - Synthèse d'ensemble de l'analyse du sous-corpus III

Le sous-corpus III couvre une période de quarante-six éditions du 3 août 1995 au 4 avril 1997. A la différence des deux précédents sous-corpus, une longue période d'alertes (d'août 1995 à février 1997) précède un pic de crise unique, en mars 1997. L'attitude dominante du journal ayant tendance à minimiser l'événement, on assiste à des éditions de dramatisation uniquement au moment où le mouvement social se fait dense (notamment par des manifestations de rue importantes). Il semble que la médiatisation succède à l'occurrence plus qu'elle ne la précède, constatation à nuancer cependant par la suite d'appels qui figurent en amont du mouvement social. Le sujet de la réforme de la fonction publique constitue en fait un élément d'accroche du lecteur, et le journal nourrit son « agenda setting » de ce sujet. Cependant, ne pouvant épouser les valeurs du mouvement, il se place en retrait quand il éclate, manifestant des positions opposées .

L'étude des procédés argumentatifs montre un recours fréquent au recadrage de la situation par le journal, notamment à travers des éditoriaux d'autorité qui tentent d'analyser le mouvement à la lecture de ses propres opinions. Ces prises de position se manifestent explicitement dans le temps, en aval du mouvement et en amont. Au plus fort de l'unique pic de crise, l'hostilité de la rédaction au mouvement se révèle par des implicites, notamment dans le choix de couverture. Il en est de même pour les métaphores, notamment dans les titres, qui apparaissent moins mobilisatrices, moins amplificatrices, que lors des deux précédents sous-corpus.

La mise en forme des articles accompagne ici les positions du journal. La « une » est utilisée comme espace symbolique d'autorité dans lequel le rédacteur en chef expose ses opinions, se situant parfois en porte-à-faux, vis-à-vis d'un mouvement social qui semble lui échapper, et qu'il aimerait bien induire dans des explications de recadrage qui pourraient corroborer ses propres choix rédactionnels.

Plusieurs catégories d'acteurs participent au traitement médiatique du mouvement. La plupart sont des acteurs d'autorité, les acteurs de base du mouvement (fonctionnaires grévistes) étant le plus souvent présentés dans des catégorisations globalisantes assez imprécises.

D'une manière générale, le traitement médiatique du mouvement apparaît moins cohérent, en terme de stratégie, que dans les sous-corpus précédents. Le journal alterne entre énoncés explicites de sa position et couverture en retrait, sans prise de position, mais avec des allusions implicites à son hostilité, et tentative d'explications recadrées. Enfin, le positionnement vis-à-vis des hommes politiques, d'ordinaire sans ambiguïté, apparaît ici moins péremptoire : les positions critiques vis-à-vis des élus disparaissent au plus fort du mouvement qui, pour la première fois à la Réunion, remet pourtant en cause l'ensemble des élus locaux.

9.2.7 - Tableaux récapitulatifs des 3 sous-corpus : mise en scène des trois mouvements sociaux

SOUS-CORPUS 1				
Dates 1977	**Arguments**	**Métaphores**	**Actes de communication (mise en forme journalistique)**	**Format de production (prenant en charge le discours journalistique) - apparition des acteurs**
26 mai	valeurs (règle de conduite)	Person-nification	- appel au soutien - annonce du dépôt de bilan	"100 employés du Quot."
28 mai	valeurs (pluralisme de la presse)	Person-nification	- appel au soutien en vaste encadré de Une "en pied de page" puis en page 2 : bulletin d'abonnement - publication d'un protocole d'accord suite des iinformations juridiques et financières données en Une - relation des difficultés financières des 2 stés éditrices. - annonce du dépôt de bilan le 23 mai précédent	- Pdt du tribunal de Commerce - administrateur judiciaire - directeur de la publication - signataires du protocole : actionnaires et imprimeurs
1 er juin	urgence-dramatisa-tion	Personnifica-tion	- alerte des lecteurs sur la totalité de la Une. Gros titres "Cri d'alarme" - bulletins d'abonnements et de souscriptions - informations idem - pagination réduite à 12 pages	- employés du Quot. - banques
2 juin	valeurs/dra-matisation (solidarité des lecteurs)	Personnifica-tion	- appel à participer au gala sur la totalité de la une. en page 2 : bulletin d'abonnement - encart d'appel en lettres blanches sur fond noir + informations sur le gala et le tournoi de soutien	- artistes - lecteurs sympathisants - milieux sportifs
3 juin	valeurs (solidarité des lecteurs et des artistes)	festive	- ensemble de la Une + photo des artistes - rappel du gala, programme (en encadré), message d'espoir	- artistes locaux (Benoîte Boulard, Maxime Lahope et quelques autres)

4 juin	valeurs (solidarité)	Personnification (Le Quot. n'est pas mort)	- compte rendu du gala en Une avec photo produisant un effet d'amplification - en page intérieure photos des artistes pdt le gala, compte rendu du gala qui a réuni 800 personnes + remerciements aux artistes et aux participants ayant rempli la salle du cinéma Ritz	- artistes participants - public nombreux non catégorisé
8 juin	valeurs (solidarité)	Personnification	- appel en Une à la participation au tournoi du Quotidien - rgts pratiques sur le tournoi de football - appel à la participation	- 2 équipes de football jouant pour le gala
9 juin	valeurs, dramatisation (indépendance et conditionnel de sursis)	Personnification	- large encadré de Une informant de l'attente d'une décision de justice. - compte rendu du tournoi de foot avec photos - informations juridiques à propos de la décision attendue du Tribunal de commerce pour le vendredi suivant	- directeur du Quotidien - président du Tribunal de Commerce - 1 000 spectateurs au tournoi de foot
13 juin	valeurs (résistance de la presse libre)	Personnification ("Votre Quot. a maigri ")	- titre alarmiste de Une pleine page de une avec photo des employés revendicatifs brandissant des pancartes faisant appel à des valeurs - bulletin de souscription - emblème du journal en Une : paille- en-queue muselé dans une main - cri d'alarme- annonce de la volonté de poursuite même dans l'illégalité - mise en cause des PTT (en encadré de une)	employés du Quotidien mise en avant de la scène
14 juin	d'autorité	d'orientation (à la croisée des chemins)	- photo d'une dépêche A.F.P. encadré informations juridiques En page intérieure : communiqués de la FOL, du R.R.D.S. et réactions de soutien de l'évêque - état d'une dépêche AFP relatant la situation du Quot. - messages de soutien - reprise de la distribution par la poste	- A.F.P. - personnel du Quot. - F.O.L. - R.R.D.S. - évêque Aubry

15 juin	autorité - valeurs (règles républicaines)	Personnification (Le Quot. doit vivre libre)	- communiqué de soutien du Président du Conseil Général - vignette autocollante de soutien en vente (en une) - en page intérieure, communiqués du R.P.R., de la F.E.R. et de la C.G.T.R. - en page intérieure, acticle récapitulatif informatif, avec photo-montage des Unes auxquelles les lecteurs ont "échappé". - appel à la manifestion pour le samedi	- président du Conseil Général recevant deux délégués (non catégorisés) du journal - R.P.R. - Fédération des étudiants de la Réunion - C.G.T.R.
16 juin	valeurs (sacrifice du personnel)	Personnification (renaissance du Quotidien)	- petit encadré de Une - informations concernant la pagination (12 pages) et la distribution - message d'espoir	néant
17 juin	valeur (pluralisme de la presse)	néant	- encadré et titres en bas de Une - appel au défilé de soutien du jour	néant
18 juin	valeurs (sauvegarde du pluralisme de la presse, le Quotidien des Réunionnais)	Personnification (Le Quot. vivra)	en Une compte rendu + photo de la manifestation de la veille (cadrage serré)	participants à la manifestation : "organisations syndicales, confrères de la presse écrite, lecteurs"
20 juin	valeur (foi en la vérité)	personnification	- encadré en Une -rubrique "Au jour le jour" - relance - annonce d'une pagination à 20 p.	néant
21 juin	Dramatisation	ontologique (Au pays de la surenchère)	- encadré en page intérieure - rubrique " Au jour le jour " relance lecteurs - annonce du départ pour Paris du juge- commissaire	- personnels - directeur de la publication - syndics - juge commissaire (mis en cause)
22 juin	valeurs-urgence (Pour le plus grand bien de tous)	Personnification	- article d'informations en page intérieure - rubrique "Au jour le jour" - informations plus pessimistes récapitulatives de la situation financière et juridique destinées aux lecteurs et magistrats (implicitement) - "dédouanement" du juge-commissaire - annonce du retrait de l'entreprise A.G.M. de la proposition de reprise	Me Michel, syndic, chargé de "l'affaire"

24 juin	urgence	Personnification (amis du Quotidien)	- présentation d'une lettre des délégués du personnel en encadré page intérieure rubrique : "Le Quotidien au jour le jour" - informations financières adressées aux syndics par les délégués du personnel visant à convaincre de la fiabilité du plan de redressement	délégués du personnel
25 juin	urgence et valeurs	Personnification	- article en page intérieure rubrique "Le Quotidien au jour le jour" - en page intérieure Bulletin de souscription - communiqué du Comité du Progrès récapitulatif de la situation	Paul Hoarau du Comité le Progrès
29 juin	néant	néant	- édito encadré de Une - ton neutre et informatif - annonce d'un dépôt de requête pour le matin, déposée par les syndics auprès du tribunal	syndics
30 juin	autorité (signature du directeur)	ontologie (la reprise)	- en Une : deux vastes encadrés " Requête acceptée " - informations - légalisation de la poursuite du titre - modalités de la reprise et de la fin de la crise - rappel des valeurs prônées par le Quotidien	Maximin Chane-Ki-Chune : retour du directeur de la publication qui signe l'éditorial

SOUS-CORPUS II				
1990	**Arguments**	**Métaphores**	**Actes de communication**	**Apparition des acteurs**
4 mars	- arguments de lien - déduction quasi logique	- métaphore ménagère - personnification	- Une et photo d'alerte médiatique - articles et larges photos cadrées en page intérieure	Bruno de Chateauvieux (chef d'entreprise)
6 mars	cadrage autour de valeurs	- d'orientation	- éditorial en cheminée de Une - réactions page courrier des lecteurs - article commentaire et rubrique "LA DI.. LA FÉ..."	- rédacteur en chef - quelques élus cités - courrier des lecteurs
7 mars	lien, déduction, valeurs	- ménagères - d'ontologie	- dessin humoristique totalité de Une - une page intérieure article, courriers et réactions - une page publi-info	- lecteurs (réactions) - Ibrahim Dindar - Camille Sudre - actionnaires d'Antenne Réunion

8 mars	recadrage présentation et distanciation	- métaphore de physique - météorolo-gique -monarchique - guerrière	- une-photos + manchette - article-relation - articles-commentaires - rubrique réactions - photos-titres ou légendes	- manifestants/CRS - Pierrot Dupuy - réactions de l'ORGECO, Bureau du conseil général, Jean-Paul Virapoullé, Joachim Maillot (CFDT), lecteurs - rédacteur en chef - Camille Sudre
9 mars		- météorolo-gique - ontologique	- photo gros titre de Une - articles commentaires - réactions-courrier - page photos seules	- Camille Sudre - manifestants/ Force de l'ordre - commerçants - "La classe politique" - Mario Lechat - politiques divers et lecteur - Gilbert Aubry
4 janv **1991**	présentation alerte	- routière - de scène, théâtrale	- photo + gros titre de Une - article relation-commentaire	- Camille Sudre, Jean-Paul Virapoullé, Gilbert Annette, Pierre Vergès
8 janv.	Dramatisa-tion arguments ad hominem	- guerrière - routière - analogie littéraire	- photo+ gros titre de Une Article de page intérieure + illustration humoristique - déclaration signée Serge Lacour	- Serge Lacour, promoteur de TV 4 - Jean-Louis Rabou
1er fév.	- appel - valeur (indépendan ce)	- météorolo-gique	- fenêtre de Une - article + commentaire en page intérieure	- Camille Sudre - Jean-Louis Rabou
2 fév.	- appel - valeurs (indépendan ce)	- guerrière - romanesque	- grande photo + titre encadré "noir au blanc" une page d'article + billet commentaire	- Camille Sudre et le préfet - cameraman Antenne Réunion
17 fév.	- appel - lien de déduction quasi logique	- familiale - familière	- grande photo de Une + gros titre - article p. intérieure	- Camille Sudre - François Mitterrand - André Rousselet
21 fév.		- guerrière	2 pages intérieures	- Camille Sudre - "Etat-major" de FreeDom - CRS et gardes mobiles
22 fév.	- alerte distanciation	- vestimen-taire	- encadré-appel de Une - deux articles en page intérieure	- préfet - Jacques Verges
23 fév.	- alerte - caractéri-sation	- romanes-ques - biblique	- photo + titre en Une - deux pages intérieures d'articles	- Camille Sudre et le préfet Constantin - André Fontaine - passants interrogés dans la rue
24 fév.	- distancia-tion - ironie	-cinémato-graphique - d'optique	- photo-titre unique de Une - 5 pages intérieures relation-commentaire manifestation - + 2 pages ITV acteurs du PAR	- manifestants/CRS - Camille Sudre/Préfet - rédacteur en chef Camille Sudre, Philippe Bes, Jean-Philippe Roussy

25 fév.	- alerte - déduction	- personnification	- photo de Une + titre incrusté - cinq pages d'articles et de photos-textes intérieures	- manifestants/Force de l'ordre - habitants du Chaudron - rédacteur en chef - préfet Constantin
26 fév.	- alerte - recadrage	- structurale - météorologique - ontologique et agricole	- photo de Une + titre et encadré - 11 pages relations/commentaires/réactions (3 pages dont 1 page photos-légendes)	- première victime - assureurs - " Lanceurs de galets ", acteurs judiciaires - Camille Sudre - jeunes du Chaudron - habitants de cités de Saint-Pierre - Gilbert Annette - Daniel Constantin - Louis Le Pensec - PCR - divers associations et politiques
27 fév.	- alerte - autorité	- structurale - analogique et médicales - ontologique - maritime - ontologique, d'entité	- photo de Une + titre et encadré - 16 pages (idem) relations, commentaires, photos-légendes, réactions	- victimes d'un incendie - manifestants et vigiles au Port - Louis Le Pensec - une journaliste accidentée - Gilbert Annette - milices armées - presse nationale - Camille Sudre - préfet - diverses réactions associatives et politiques - discours de spécialistes
28 fév.	- autorité - valeurs	- guerrières - policière - gastronomique - thérapeutique - professionnelle	- titre + photo 2/3 Une 2 pages compte rendu actu - 8 pages commentaire-analyse-bilan - 4 pages récapitulatif chronologique	- ministre des Dom-Tom - Europe 1 - PCR - Malbrouck - dignitaires religieux - André Fontaine - familles de victime - pompiers - association Femmes actuelles de la Réunion
1er mars	valeurs	militaire et policière	- gros-titre + photo de Une - 7 pages articles-commentaires	- Ministre des DOM-TOM - Jean-Paul Virapoullé - Jacques Verges et Camille Sudre - Jean-Louis Debré - Malbrouck (+ rédacteur en chef) - pompiers - André Fontaine - réactions diverses CFDT, PS, SNES, Mme Michaux-Chevry

5 mars	Conséquences	physique	- titre de Une + photo. - deux articles dans deux pages intérieures	- chômeurs de Saint-Denis - familles - Louis Le Pensec - Michel Rocard
8 mars	Amplification	- homonymie métaphorique	- gros titre de Une + photo d'archives - 1 page intérieure	- Ministre des DOM/ Camille Sudre - le " 2 e homme "
9 mars	- valeurs - justice - analogie	- militaire	- gros titre de Une + photo - 1 page réaction PCR + billet rédac chef - 1 page article Une	- experts et juge d'instruction - PCR/Mgr Aubry
12 mars	Amplification	- familiale - policière	- petit titre d'appel en cheminée de Une - 1 article intérieure avec photo	Camille Sudre/Préfet
13 mars	- lien - valeurs dénonciatrices	- guerrière	- petit titre d'appel en Une - 1/2 page d'article-commentaire	sympathisants de FreeDom
15 mars	- recadrage	- personnification	- titre-bandeau + photo incrustée en Une - double page intérieure d'ITV	CSA
16 mars	- déclencheur et amplification médiatiques	- colonialiste	- titre, photo de Une - 1page intérieure dont un encadré Humeur	- Jacques Boutet - Le Quotidien
18 mars	- métaphore dramatique - dénonciation - positionnement	- accidentologique - infantiles - ontologiques - d'orientation	- uniques gros titre et photos en Une - 7 pages intérieures avec page photos-légendes et deux encadrés d'opinion	- Michel Rocard - manifestants/force de l'ordre - jeunes casseurs - rédacteur en chef - André Fontaine - Eric Boyer
19 mars	- amplification dramatique	- ontologique -catégorisante - personnification	- gros titre de Une + photo - 5 pages intérieures	- "casseurs inorganisés" - manifestants/force de l'ordre - "classe politique" - "mystérieux homme en jaune" - commerçants - Michel Chane-Liat - institution judiciaire - Laurence Ostoloza (Antenne Réunion) - Camille Sudre
20 mars	- pic de crise - amplification	- familière - mortuaire - populaire - métonymie guerrière	- gros titre de Une + photo + petit titre appel - trois pages intérieures	- commerçants - Union centriste et libérale - Louis Virapoullé - rédacteur en chef

21 mars	- pic de crise - valeurs	- de chasse guerrière - tauroma-chique	- gros titre de une + photo sans légende - 4 pages intérieures	- jeunes casseurs/forces de l'ordre - rédacteur en chef - Louis Le Pensec - PCF - institution judiciaire
22 mars	- recadrage - d'ironie	- métonymie -astronomique - ontologie psychiatrique hyperbolique - métonymie - ontologie de substance - personnifi-cation	- gros titre de une + photo-légende - 7 pages intérieures d'articles	- Gilbert Annette
23 mars	- dramatisa-tion	- métonymie cinémato-graphie - métonymie - ontologie - métonymie radiophonique	- uniques gros titres + photo-légendes - 5 pages intérieures	- Jean-Philippe Roussy et policiers - jeunes du Chaudron - réactions diverses associatives, syndicales et politiques - Danielle Mitterrand - G. Annette/D. Mitterrand - D. Mitterrand/ H. Maillot
25 mars	- pic de crise - dramatisa-tion	- analogie guerrière - métaphore historique - balistique - traumatolo-gique	- gros titre de Une + photo-légende - 4 pages intérieures	- policier en civil - Jean-Philippe Roussy - réactions Fabius, Toubon - C. Sudre, D. Mitterrand - G. Annette, D. Mitterrand D. Mitterrand, ATD Quart-Monde
26 mars	recadrage	- métonymie guerrière - analogique	- titres de Une + photos médaillons - 3 pages intérieures	- l'agresseur du policier - chefs d'entreprise - CTR - réactions diverses : J.P. Virapoullé, PS, RFO, les commerçants de Saint-Pierre, La Chambre de Commerce. - Institution judiciaire
10 avril	alerte	- ontologie	- titre appel de Une en cheminée -1 page intérieure	Camille Sudre
18 avril.	- recadrage - autorité - valeurs	- ontologie	- 1 page de commentaire	rédacteur en chef
21 sept.	- recadrage - alerte-appel	- ontologie	- titre de Une + Photo-légende - une page entière avec document-preuve	magistrats, experts

SOUS-CORPUS III				
Dates	**Arguments**	**Métaphores**	**Actes de communications**	**Apparition des acteurs**
3 août **1995**	- Allant de soi, présupposé commun, - d'autorité	- œnologique - analogique	- Une et photo de P. Vergès - interview Paul Vergès sur une double page avec encadré	Paul Vergès
4 mai **1996**	- analogie	- métomynie	- grand titre de Une + photo + grande légende explicative - 1 article sur 1 pleine plage intérieure - 2 encadrés commentaires	- l'intersyndicale (sans nom particulier) - Bernard Pêcheur, chargé de mission du ministre de l'Outre-mer
26 mai	argumen-taire général de recadrage - argument de valorisation	-situationnelle -vestimentaire - métomynies	- Une +photos montage - "Dossier" de 9 pages	fonctionnaires de la Réunion
6 juin	- descriptif - d'état de fait - cadrage	- d'orientation	- grand titre de Une + photo + grande légende explicative - 1 article sur 1 page intérieure	- intersyndicale/ Bernard Pêcheur
7 juin	- descriptifs	- ontologique	- grand titre de Une + photo - 3 pages intérieures d'articles	- intersyndicale (avec quelques leaders) /Bernard Pêcheur
8 juin	- descriptifs - cadrage - amplifi-cation	- métaphore de personnifi-cation	- 1 page intérieure	- mise en avant de l'intersyndicale
14 juin	- description - analogie	jeu de mots cinémato-graphique	- Une + titre noir au gris + 2 photos - 4 pages intérieures sous têtière générique	- manifestants - point de vue de fonctionnaire - spécialiste de l'INSEE
15 juin	- de valeurs et d'autorité	- métaphore ontologique	éditorial de Une	- rédacteur en chef
24 juillet	- lien de déduction	- métaphore cinémato-graphique	- gros titre de Une + photo + légende - 1 page intérieure article avec photo et tableaux	- Bernard Pêcheur - organisations syndicales
1er oct.	- analogie	globalisante	- gros titre de Une + photo-légende - 1 page d'article intérieur avec billet de commentaire	- enseignants - journaliste responsable page éducation - Maurice Pihouée
18 oct.	- descriptif comparatif, atténuant	- guerrière	- grande photo en hauteur et titre-légende en noir au gris - double page intérieure	- grèvistes enseignants/ gouvernement
15 nov.	- d'autorité	Personnifica-tion	- une page intérieure avec deux photos	- Georges Marie Lépinay/Département
11 nov.	- argument de compétence (autorité)	familière	- titre de cheminée de Une - Double page intérieure	- Union CFDT - Syndicat CFDT-Interco
17 fév. **1997**	- d'autorité	structurante	- titre, photo-légende en cheminée de Une - double page intérieure	Jean-Jacques Payet, secrétaire général de la CFDT

22 fév.	- d'autorité - lien de déduction	guerrière	- éditorial de Une - double page intérieure d'interview	- rédacteur en chef - Eric Marguerite, secrétaire général de FO
25 fév.	- effet d'annonce d'autorité	néant	- titre en cheminée de Une - 2 pages intérieuresd'articles	- Margie Sudre - CGTR - FSU
26 fév.	- lien de déduction - autorité	- métonymie - ontologie	- photo de Une coiffé par un titre accroche en bandeau noir au blanc - 4 pages intérieures d'articles	- Jean-Jacques de Peretti - Jacques Vergès - Pierre Vergès, Elie Hoarau , Paul Vergès - Roger Roland - intersyndicale - CFTC - réactions diverses en échos
27 fév.	- arguments de recadrage - autorité	- commercial - historique - métonymie - ludique - théâtrale et hôtelière	- gros titre de Une + photo légende - éditorial de Une + 4 pages articles intérieures - têtière générique	- Jean-Jacques de Peretti - responsables locaux du RPR - rédacteur en chef - Conseil général - Chômeurs - Jocelyn de Lavergne (CAPEB) - "Les syndicats" - élus : Dominique Rivière, André-Maurice Pihouée, Jean-Paul Virapoullé - C.G.T.R, FSU, CGT-INTERCO
28 fév.	- arguments de valeur - autorité - recadrage	- guerrière - normative	- double photo de Une + gros titre légende - éditorial de Une - 7 pages intérieures d'articles (dont 1 double de compte rendu de la manifestation)	- Georges-Marie Lépinay - Jean-Jacques de Peretti - rédacteur en chef - lecteur - manifestants catégorisés comme fonctionnaires et chômeurs - réactions divers politiques - rédacteur en chef adjoint
1er mars	- arguments de valeurs - présenta-tion	- religieuse - guerrière - sociologique	- même présentation de Une que dans l'édition précédente - 7 pages intérieures de relation + 1 billet d'opinions	- Jean-Jacques de Peretti - rédadcteur en chef - courrier des lecteurs - rédacteur en chef adjoint - élus - Margie Sudre - syndicats
2 mars	présentation	métaphore guerrière	- petit titre de Une - une page d'article	- syndicats - salariés du privé - passants ineterrogés dans la rue à Sainte-Marie

4 mars	description attentive	- catégori-- sante - équestre - person- nification - guerrière	- grand titre de Une + photo- légende - 4 pages intérieures d'articles et de réactions	- enseignants et étudiants - lecteurs (courrier) - journaliers communaux - étudiants de l'IUFM du Tampon
5 mars	présenation (recadrage)	guerrières	- petits titres en cheminée de Une - page courrier des lecteurs - 2 pages sous têtière " L'Actualité "	- étudiants - courrier des lecteurs - vice-président du conseil régional - syndicats
6 mars	recadrage (association/ dissociation)	- ontologique - historique - mortuaire - guerrière	- gros titre de Une + photo légende - éditorial du rédacteur en chef - 1 page courrier des lecteurs - 4 pages intérieures sous têtière générique " L'Actualité "	- étudiants de l'IUFM - courrier des lecteurs - rédacteur en chef - Paul et Pierre Vergès - employés communaux non titulaire - artisants du batiments - syndicats - divers élus - Christophe Payet - étudiants de l'université
7 mars	présentation minimisante	néant	- double photo en Une + gros titre-légende - 7 pages intérieures (dont 1 courrier des lecteurs) de relations des différentes manifestations	- fonctionnaires et étudiants - courrier des lecteurs - syndicats - ministre des Dom Tom - stagiaires de l'IUFM - manifesttions de Saint-Pierre - "nervis de la mairie de Saint-Pierre" - jeunes délinquants - forces de l'ordre
8 mars	descriptif de recadrage	- physique - vestimen- taire - historique	- double photo de Une + gros titre légende - 1 page courrier des lecteurs - 5 pages compte rendus manifestations et réactions (sous têtière "L'Evénement "	- manifestants grévistes - stagiaires de l'IUFM - préfet - manifestants de Saint-Pierre - "nervis" - pilleurs du Chaudron - Institution judiciaire - forces de l'ordre - maire de Saint-Denis - syndicats - partis politiques - lycéens de Saint-Paul - l'évêque de la Réunion G. Aubry - rédacteur en chef - André Thien Ah-Khoon et Edmond Lauret
10 mars	approche minimisante	- animale - symbolique métonymie	- aucun titre de Une - 1 page article intérieure	manifestants

11 mars	cadrage	- image religieuse - guerrière	- gros titre de Une + photo légende - 1 page courrier des lecteurs - 6 pages sous têtière générique "L'Evénement"	- enseignants et étudiants - ministre des Dom Toù - passagers de l'aéroport - courrier des lecteurs - gendarmes - élèves du secondaire - les verts - réactions diverses - manifestants de Saint-Pierre - maire de Saint-Pierre
12 mars	descriptifs	- religieuse - militaire	- 2 titres de Une + photo légendes - 1 page courrier des lecteurs - 6 pages intérieures comptes rendus et réactions	- fonctionnaires et étudiants - pillards - courrier des lecteurs - ministre des DOM-TOM - évêque - réactions diverses
13 mars	accompagnement descriptif	commerciale	- gros titres de Une + photo-légende - 1 page courrier des lecteurs - 3 pages intérieures	- gréviste/ministre - courrier des lecteurs - divers réactions
14 mars	présentation (recadrage négatif et alarmiste)	- figures - ontologies - personnifi-cation	- grande double photo en hauteur sur la Une + gros titre légende - 1 page courrrier des lecteurs - 5 pages intérieures relations du mouvement et conséquences.	- manifestants - force de l'ordre - sénateur Lagourgue - commerçants du centre-ville - réactions diverses - parents d'élève
15 mars	présentation (cadrage en retrait)	- métonymie - théâtrale	- Une identique à l'édition précédente - 1 page courrier des lecteurs - 3 pages intérieures d'article	- ministre de l'Outre-mer - manifestants - courrier des lecteurs - porte parole du mouvement : Jean-Claude Bénard - Pierre Lagourgue - étudiants de l'IUFM
16 mars	valeurs	néant	- 2 lettres de lecteurs	lecteurs
17 mars	- cadrage - valeurs	néant	- petit titre de Une en cheminée - 2 lettres dans page courrier des lecteurs - 1 page "L'Actualité " - 4 pages "Le Débat"	- syndicats - Pierre Lagourgue - courrier des lecteurs - divers réactions lecteurs et association
18 mars	- présupposé - qualfica-tion - généralisa-tion - de nombre	- ontologie -gustative -universitaire - symbolique	- gros titre + photo de Une et légende - page Courrier des Lecteurs - 3 pages intérieures d'articles	- manifestants - courrier des lecteurs - étudiants - Pierre Lagourgue - syndicaliste - représentant de chômeurs

19 mars	- analogie - recadrage - valeurs - déduction	- temporelle - l'ordre établi - religieux	- gros titre de Une + photo légendée - petit titre de Une en cheminée - éditorial d'opinions en Une - une page courrier des " Lecteurs " - 2 pages sous têtière L'Actualité - 1 éditorial commentaire - 2 pages sous têtière " Le Quotidien de l'Education " - 1 billet d'humeur	- sénateur Lagourgue - rédacteur en chef - syndicats - fonctionnaires et étudiants - courrier des lecteurs - chômeur - Parti Communiste Réunionnais - responsable de la local
20 mars	autorité	- ontologie - personnifi-cation	- 3 titres en cheminée de Une - 1 page courrier des lecteurs - 2 pages articles coût de la vie	- courrier des lecteurs - universitaire économiste
21 mars	valeurs déduction	- figure - météorologi-que - physique - analogie hyperbolique	- encadré titre-texte de Une - 1 éditorial de Une - 1 page courrier des lecteurs - 1 article page intérieure	- sénateur Lagourgue/syndicats - rédacteur en chef - courrier des lecteurs - justice
22 mars	- valeurs	- populaire et ontologique - géologique	- éditorial de Une	rédacteur en chef
23 mars			1 p. courrier des lecteurs	courrier d'un lecteur
24 mars	- autorité recadrage association/ dissociation	Personnifica-tion	- éditorial de Une avec suite en page1	rédacteur en chef
26 mars		métonymie	1 page d'article intérieure	Emmanuel Souffrin, et Ghislaine Bessière ("spécialistes")
27 mars	-autorité - valeurs	- image temporelle	- titre photo texte en cheminée de Une - 1 page entière d'articles	conseillers généraux
29 mars	- attaque ad hominem - recadrage/ présentation	image	1 page d'article intérieure	syndicalistes
3 avril		néant	- gros titre de Une + Grande photo légende - double page intérieure d'articles avec 10 photos	- institution judiciare - employés municipaux en garde à vue - manifestants - élus saint-pierrois
4 avril	valeurs d'autorité	néant	éditorial de Une	rédacteur en chef

L'ensemble des positionnements rédactionnels du *Quotidien* durant les trois mouvements sociaux constitutifs du corpus marque bien la place d'acteur social occupé par un média au sein d'un espace local particulier. A ce stade pratiquement achevé de l'analyse des données, et de l'interprétation que l'on en a dégagée, on proposera, à la suite d'une conclusion partielle liée au troisième sous-corpus, une

récapitulation synthétique des éléments trouvés (voir tableaux ci-dessus) qui permettra d'étayer l'hypothèse initiale tout en formulant une conclusion générale.

CONCLUSION PARTIELLE

La relation par *Le Quotidien* du mouvement de protestation des étudiants et des fonctionnaires diffère dans son traitement de celles des deux premiers mouvements étudiés (soutien au *Quotidien*, et à *Télé FreeDom*).

On a vu d'abord que la nature du mouvement n'était pas la même : il ne s'agit pas ici d'un mouvement de soutien à un média, mais d'une protestation de la part d'une catégorie socioprofessionnelle qui entend maintenir son statut et son pouvoir d'achat (notamment en refusant la suppression des surrémunérations propres aux fonctionnaires des DOM) ; elle revendique également une plus grande transparence du fonctionnement économique et politique de la Réunion.

Les trois principes d'existence de Touraine (1965) évoqués dans la problématique (au paragraphe 1.2.1.) se retrouvent malgré tout dans ce mouvement social comme dans les deux précédents, mais l'attitude du journal dans son accompagnement médiatique se révèle différente.

Si les stratégies discursives et de mises en forme ressemblent à celles du second sous-corpus (utilisation de la « une », signature d'autorité, procédés argumentatifs, pagination étoffée, utilisation des photos), *Le Quotidien* va apparaître en retrait de ce mouvement des fonctionnaires et des étudiants.

L'analyse a ainsi nettement montré que l'accompagnement médiatique de ce troisième mouvement s'était effectué dans une dimension temporelle (Veron, 1991) particulière, parce que notamment minimisante. Il en ressort une forte implication du journal dans le débat soulevé. Mais à la différence des deux premiers mouvements durant lesquels « *la mise en récit de l'événement* » (Ricœur 1983) accentuait sa dramatisation, cette implication a pour effet de minimiser les réactions des acteurs du mouvements et de présenter, au contraire, sous un jour plus favorable, le projet de réforme, objet de la contestation.

Dans ce cas présent du troisième sous-corpus, le média *Le Quotidien* contribue ainsi à limiter le « statut d'un événement public », participant à une stratégie de cadrage allant dans le sens de sa propre opinion (Neveu, Quéré, 1996 : 10). Des contradictions avec les propres valeurs du journal, plusieurs fois évoquées (pluralisme, objectivité,

espace d'expression plurielle) apparaissent alors dans le traitement du mouvement. Ce constat ne vient pas du fait que le journal possède une opinion propre sur le mouvement, ce qui peut paraître logique, mais qu'il est surtout contraint d'utiliser des formes d'implicites pour l'exprimer.

Par exemple, l'analyse a permis de mettre en évidence que les éditoriaux d'opinion, hostiles au mouvement, n'apparaissaient qu'en aval et en amont des points culminants du mouvement. Comme s'il était difficile pour le titre de désavouer de front les acteurs du mouvement, pour la plupart appartenant aux classes moyennes issues de la départementalisation, et lecteurs du *Quotidien*.

Une autre constatation s'est ensuite dégagée de l'analyse concernant le rapport de la rédaction aux élus et aux politiques. Les principes de distanciation chers au journal (voir « La Règle » paragraphe 6.3.1.) vis-à-vis des décideurs locaux ou nationaux n'ont pu être respectés dans cette relation du mouvement, puisque ces décideurs soutenaient à la quasi unanimité un projet de réforme auquel le journal était favorable. Les acteurs du mouvement quant à eux exprimaient dans des manifestations de rue, sans doute pour la première fois à la Réunion, une réprobation collective à la presque totalité des élus, mais à aucun moment le journal n'a accompagné favorablement cette protestation.

L'occurrence « manifestation de rue » n'a ainsi jamais été construite ni transformée. Le « sens »(Mouillaud et Tétu, 1989) que le journal a donné à ce mouvement a bien ainsi été minimisé, puisque limité dans le temps et dans la forme de la « couverture » journalistique.

Ce « recadrage » (Breton, 1996) permanent dans ce troisième sous-corpus souligne par conséquent une nouvelle fois la relation qui existe entre le média *Le Quotidien* et un mouvement social, significatif d'une société locale dans laquelle des acteurs s'expriment dans des « *espaces d'appel* » (Neveu, 1996). Il s'agit bien, comme nous l'avons évoqué dans la première partie, d'une « *approche événementielle d'un espace public local* » (Quéré, 1992).

Le changement de positionnement du journal par rapport à ce dernier mouvement social nous paraît d'ores et déjà représentatif d'un média qui en prenant de l'importance s'est en quelque sorte « institutionnalisé ».

Constitutif d'un mouvement social à ses débuts, accompagnateur des événements de *FreeDom* en 1991, ou opposant au mouvement des fonctionnaires en 1997, le journal s'est positionné à chaque fois comme acteur participant à la vie locale, qu'il ait été représentatif ou en retrait du mouvement social,

Concernant les procédés de construction des trois événements étudiés, le tableau récapitulatif (du paragraphe 9.2.7.) présente la synthèse des différentes stratégies de traitements journalistiques, sur un axe chronologique de 1977 à 1997. On peut à

présent, en guise de conclusion générale, synthétiser et commenter dans leur ensemble ces stratégies discursives et rhétoriques, toujours en relation avec l'hypothèse initiale.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'analyse des trois sous-corpus s'effectue sur un axe chronologique, et c'est en ce sens qu'il s'agit d'une étude comparative. Notre propos a été de montrer que le journal, en tant qu'acteur social émetteur d'opinions, participe au débat public évolutif de la société réunionnaise. **En ouvrant une première brèche médiatique au cours des années 76-77, *Le Quotidien de la Réunion* a contribué à créer une ouverture constitutive d'un espace public émergent.** Ses différentes stratégies de couverture médiatique du mouvement de soutien à *FreeDom* en 1991, du mouvement des fonctionnaires et des étudiants en 1997, et ses prises de position par rapport à ces deux derniers mouvements permettent de repérer les éléments de sa participation dans le débat public, significative de l'évolution sociale de la Réunion et de son espace public.

Confrontation des trois sous-corpus

Quatre grandes catégories de repérages comparatifs peuvent être données :

- la construction ou l'accompagnement de l'événement dans une dynamique temporelle
- les stratégies discursives (arguments, métaphores, format de production)
- les stratégies de mise en forme (actes de communication)
- l'articulation des différents arguments, métaphores, actes de communication, dans les trois sous-corpus.

Les dynamiques temporelles

En observant le schéma chronologique des trois sous-corpus, on remarque la même approche temporelle de la construction médiatique, constituée d'effets d'alerte, d'appels, de relances, de pics de crise, de dramatisation, ou d'accroches reposant sur une connaissance implicite par le lecteur des faits passés. Le rythme de la couverture, le rythme de l'événement médiatique succèdent ainsi aux occurrences, mais ils peuvent aussi les recouvrir dans le temps de traitement ou encore les précéder. Ce qui nous permet d'avancer, en liaison avec les auteurs cités dans la problématique

(Quéré, 1997, Barthélémy, 1992, Veron, 1981, notamment) que **l'événement relaté par le journal est une construction, une approche de la réalité selon une échelle propre aux contraintes et à la logique du journal**. Ces événements médiatiques « *s'emboîtent* » ainsi dans des formes « *qui sont déjà des constructions de l'espace et du temps* », pour reprendre la formule de Mouillaud et Tétu (1989 : 19), évoquée également dans la problématique.

Ainsi dans le premier sous-corpus, la couverture médiatique débute le 26 mai 1977 pour s'achever le 30 juin 1977. L'intensité dramatique ne faiblit pratiquement jamais durant cette période de « crise », depuis le premier appel à la mobilisation des lecteurs, jusqu'à la reprise à l'issue de la décision favorable du tribunal. Les faits judiciaires et sociaux (décisions du tribunal, éléments nouveaux dans le dossier financier, grève ou mouvement du personnel) ne correspondent pas forcément, en terme d'alerte, aux appels des éditions successives du journal.

Dans le deuxième sous-corpus qui débute le 4 mars 1990 et s'achève le 21 septembre 1991, les trois pics de crise correspondent plus, en terme de chronologie, à la manifestation des différentes formes que prend le mouvement social. Mais des phases de pré-alerte (notamment en janvier 1991) sont lancées dans une logique d'accroche journalistique qui repose sur la connaissance du passé (le journal laisse sous-entendre qu'il pourrait bien se produire des manifestations virulentes, parce qu'il y en a déjà eu dans le passé). L'anticipation dramatisante de l'événement mobilise le lecteur et peut participer à l'amplification de l'occurrence elle-même.

Dans le troisième sous-corpus qui débute par l'édition du 3 août 1995 et s'achève par celle du 4 avril 1997, on est en présence d'une succession d'alertes concernant un sujet mobilisateur (puisque touchant les deux tiers des salariés de la Réunion), mais le journal limite les effets de dramatisation ou d'amplification d'un mouvement dont il ne partage guère les revendications, à un seul pic de crise, lui-même minimisé, même au plus fort temps de l'occurrence, constituée par les « manifestations de rue ».

Ce rapport au temps met en évidence la façon dont le média peut façonner l'événement, et les mises en graphique de la relation de l'événement que nous avons utilisées ont permis de le faire ressortir en s'inspirant des mêmes procédés de lecture que ceux imaginés par Veron (1989), et déjà présentés lors de l'introduction.

La construction médiatique des trois événements - il s'agit ici de trois mouvements sociaux - a donc été abordée dans une dynamique temporelle qui fait bien partie de ce qui a été appelé « *mise en intelligibilité de l'événement* » par Neveu (1996 : 5) et Ricœur (1983 : 18).

- Les stratégies discursives

L'analyse discursive des corpus dévoile des stratégies argumentatives communes aux trois sous-corpus, parce que, dans chaque cas, elles visent à convaincre (Breton, 1996). L'utilisation d'arguments de conviction, de métaphores représentatives d'une construction du réel (Lakoff et Johnson, 1985) et la mise en scène (Goffman, 1974, 1991) d'acteurs médiatiques divers composent l'essentiel de ces stratégies discursives.

Dans le premier sous-corpus, l'appel à des valeurs dominantes (règles journalistiques, déontologie, pluralisme, démocratie, liberté de la presse) marque l'argumentation avec des éléments de dramatisation.

Dans le deuxième sous-corpus, la ligne rédactionnelle argumentative est moins « militante », elle soutient un autre média, mais tout en prenant ses distances vis-à-vis de son leader. Le journal accompagne le mouvement, participe à sa médiatisation, avec de fortes phases d'amplification, mais entend garder sa propre identité : en se distanciant d'un leader charismatique, il respecte ses propres valeurs d'impartialité annoncées au début de sa parution. Il se montre pourtant très critique vis-à-vis des institutions de l'Etat, ce qui correspond également à son propre positionnement en tant qu'acteur économique libéral, qui lui aussi a été confronté, lors de ses débuts, à l'institution judiciaire.

Dans le troisième sous-corpus, le journal tend à minimiser le mouvement dont il ne partage pas les valeurs, avec un recadrage permanent de la situation qui vise à ne pas se trouver en porte-à-faux avec un mouvement social dont il faut pourtant assurer la couverture médiatique. Le journal va alors distiller, par le biais d'éditoriaux d'opinions, ses valeurs propres, hostiles au mouvement. Cette hostilité d'emblée ressemble à une position de principe, elle aussi significative des acteurs du journal, dont le projet (énoncé dès les premières éditions) est de participer, toujours dans une logique libérale, au développement économique de la Réunion, développement, entravé selon eux par le système de l'économie basée sur des transferts publics de l'Etat qui nuirait à l'essor du privé.

Dans les trois sous-corpus, on remarque que les positionnements du journal se manifestent à l'aide d'arguments de valeurs et d'autorité. Ce procédé répétitif vise à interpeller directement le lecteur afin de le faire adhérer aux thèses proposées, et l'on retrouve ici l'importance que l'on attache à l'auditoire, au sens, déjà évoqué, où Perelman et Olbrechts-Typeca (1992 : 25) l'entendent dans la rhétorique ancienne: **l'orateur - ici le journaliste - mobilise au « moment opportun » tout un arsenal rhétorique afin d'influer sur l'auditoire - ici le lecteur - par son argumentation.**

Concernant l'usage des métaphores, là encore les stratégies discursives vont varier en fonction du positionnement du journal : métaphores de personnification pour le

premier sous-corpus dans lequel le journal va être acteur de son propre mouvement, métaphores guerrières (Gauthier, 1995) avec des effets d'amplification qui traduisent une volonté d'accompagnement du mouvement pour le deuxième sous-corpus, et enfin, recours à l'euphémisme et usage moins systématique des métaphores afin de se limiter à un ton plus neutre, voire neutralisant, pour le troisième sous-corpus dont il s'agit de minimiser l'importance du mouvement. Le rédacteur en chef, dans ce troisième sous-corpus, aura parfois recours à l'ontologie ou à la métonymie pour exprimer ses valeurs dans une « *représentation* » (Lakoff et Johnson, 1985) qui lui est propre.

Enfin, le trait dominant de la mise en scène des participants aux mouvements, dans les comptes rendus journalistiques des trois sous-corpus, est l'importance des acteurs d'autorité qui participent à la vie locale, en tant que leaders d'opinion. Le journal se positionne à leur côté, ou au contraire en opposition, mais se place ainsi lui-même sur la même scène de participation. Le rédacteur en chef joue ici un rôle important : par ses éditoriaux, il personnifie ainsi l'acteur social local qu'est le journal (dans le premier sous-corpus cependant, les éditoriaux sont signés « La rédaction », excepté lors de la reprise marquée par la signature du directeur de la publication).

- Les stratégies de mise en forme (actes de communication)

Des traits de mise en forme communs aux trois sous-corpus peuvent être dégagés, mais une évolution sensible de cette mise en forme témoigne également des différents positionnements du journal dans les trois mouvements.

L'utilisation de la « une » (en totalité ou en quasi totalité) et une pagination étoffée consacrée au sujet restent les signes ostentatoires et rituels de la dramatisation de l'événement, de son importance. La « une » est le miroir de l'agenda-setting, du choix stratégique des sujets et de l'importance que l'on accorde à telle ou telle occurrence.

En ce sens, elle est significative du positionnement du journal. Dans le sous-corpus I, une « une » appelant à une mobilisation, sans qu'il y ait forcément d'événement nouveau, traduit bien la volonté militante du journal de « s'autodéfendre ». Padioleau, dans son étude consacrée au *Monde* et *au Washington Post*, parle « *d'enjeu de la Une* » (1985 : 242), espace symbolique, qui devient un domaine de décision d'importance, réservé à la hiérarchie la plus élevée de la rédaction.

Dans le sous-corpus II, la mise en page, à la typographie beaucoup plus structurée, avec notamment l'utilisation de photos-textes dramatisantes, apparaît plus classique d'un journal mettant en scène des événements sociaux assez inhabituels, pratique

correspondant à la règle journalistique de la proximité[1]. Ici encore, une « une » entièrement consacrée à l'événement et une pagination étoffée participent à la dramatisation de la couverture journalistique. Dans ce même sous-corpus apparaissent également des espaces censés être réservés aux commentaires, notamment les billets et les éditoriaux du rédacteur en chef. Mais on a pu observer précédemment que la simple signature de celui-ci, y compris dans un article que rien ne différencie typographiquement des autres, était souvent synonyme d'émission d'opinions et de commentaires, caractéristique qui serait propre à la presse réunionnaise (Gauthier : 1995).

Enfin, dans le sous-corpus III, la minimisation volontaire du mouvement se manifeste parfois très clairement par un « retrait typographique » de la couverture médiatique. Un petit titre de « une », une pagination moins étoffée, voire l'annonce d'une manifestation importante reléguée en page intérieure, illustrent bien cette stratégie.

L'ensemble de ces choix stratégiques (argumentatifs, métaphoriques, typographiques) opérés par le journal ont permis ainsi d'identifier, de repérer, de décrire son attitude propre dans le débat social local.

- <u>L'articulation des formes argumentatives, métaphoriques et des actes de communication dans les trois sous-corpus</u>

On constate une utilisation fréquente d'arguments de valeurs qui se manifestent principalement par des positions d'autorité. Ainsi ces valeurs sont en général exprimées dans des éditoriaux d'autorité en première page du journal. Il s'agit là d'une remarque que l'on peut vérifier dans l'ensemble du corpus. Chaque sous-corpus présente néanmoins des aspects différents d'association des catégories (arguments, métaphores, actes de communication).

Dans le premier sous-corpus, par exemple, ce sont des métaphores de personnification qui accompagnent ces valeurs, le plus souvent également en première page (voir tableau récapitulatif paragraphe 9.2.7. : éditions des 26/05/77, 28/05/77, 2/06/1997, 8/06/77, 9/06/77, 15/06/77,16/06/1977, 18/06/1977, 20/06/1977, 22/06/1997, 24/06/1977, 25/06/1977).

Dans le deuxième sous-corpus, on est en présence, notamment durant les pics de crise, de l'association argument de valeurs/métaphore guerrière, en première page (éditions des 2/02/1991, 28/02/1991, 9/03/1991, 20/03/1991, 21/03/1991). La métaphore guerrière (ou militaire) peut aussi être utilisée dans des phases

[1] *La règle du « mort kiliomètrique » est évoquée dans les rédactions ; elle correspond à l'importance plus grande accordée à un événement de proximité plutôt qu'à un événement situé dans une zone géographique plus lointaine : le journal local médiatisera plus l'annonce d'un mort d'un accident de voiture qui s'est produit dans le quartier du lecteur que celle des 10 000 morts d'une catastrophe naturelle survenue à 10 000 km.*

d'amplification ou de dramatisation (25/03/1991, 26/03/1991). Le recours à la métaphore est plus fréquent dans ce sous-corpus.

Dans le troisième sous-corpus, on retrouve l'association arguments de valeurs/métaphore guerrière (édition du 28/02/97), mais les valeurs défendues par le journal vont surtout s'exprimer, le plus souvent toujours en première page, avec des arguments de cadrage ou de recadrage (28/02/97, 6/03/1997, 14/03/1997, 17/03/97, 24/03/97, 29/03/97). Comme nous l'avons déjà mentionné, il s'agit pour le journal de ne pas se heurter de plein front avec les acteurs du mouvement, du moins durant les temps les plus forts de la protestation des fonctionnaires et des étudiants.

Les procédés qui associent ces différentes catégories d'arguments, de métaphores, de formes d'actes de communication ou de mises en scène d'acteurs varient par conséquent d'un sous-corpus à un autre. Et cette variation est significative du positionnement du journal, différent pour chaque mouvement et chaque contexte.

L'usage de métaphores plus riches peut notamment jouer sur des réactions socio-affectives du lecteur (Koren : 1996) : c'est le cas pour le premier sous-corpus et pour le deuxième sous-corpus lorsque le journal entend participer à la dramatisation (tout en montrant sa réserve vis-à-vis du leader du mouvement, Camille Sudre).

Selon qu'il prend des distances ou non, selon les mouvements, le journal va mettre en balance la relation entre le métaphorique et l'argumentatif. S'il privilégie la métaphore, il favorise ainsi une démarche plus rhétorique qu'argumentative. Cette distinction effectuée par Breton (1996) n'est pourtant pas systématique dans les sous-corpus, et l'on ne peut, à partir de notre analyse, l'ériger en paradigme : le recours simultané aux différents procédés (usage de l'argumentation, de la métaphore, de la mise en forme journalistique) ayant également souvent été repéré. Si Breton distingue bien - comme on l'a évoqué dans la partie problématique - les figures de style de l'argumentation, on peut pour notre part avancer que les stratégies discursives du journal visant à convaincre peuvent associer figures de forme et arguments (par exemple l'argumentation d'un même éditorial n'aura pas le même poids d'autorité en fonction de sa place ou de sa signature au sein du journal).

L'analyse a porté sur une observation détaillée du discours et de la mise en forme du journal à trois moments emblématiques, constitués par des mouvements sociaux, répartis sur une période de vingt années. Elle concerne donc la production d'un média contextualisé et la mise en scène d'événements par ce média (Quéré 1997 : 415-431). En élaborant une grille d'analyse qui s'intéressait au contenu du journal, on a épousé la démarche de Bachmann, Lindenfeld, Simonin (1981) qui ont fait partie des premiers auteurs à mettre en évidence les liens qui existent entre langage et société. En s'inspirant de cette même approche, on a postulé que le langage du journal (pris au

sens large du fond et de la forme) pouvait être appréhendé comme faisant partie des communications sociales.

Goffman faisait remarquer les limites de son modèle dramaturgique, qu'on ne pouvait considérer estimait-il « *que comme un cadre méthodologique de description* », de même notre appareillage méthodologique, bien imparfait, n'a eu qu'une visée d'observation du discours du journal : « *Tout comme l'échafaudage pour la construction d'un édifice, il permet d'élaborer une construction ; une fois l'ouvrage achevé, il doit disparaître* » (Goffman, 1959, cité par Bachmann, Lindenfeld, Simonin, 1981 : 126).

L'objectif a été de montrer que *Le Quotidien de la Réunion* se positionne comme un acteur social depuis sa création en 1976.

Pour rappel, cette hypothèse a été déclinée en trois parties reprises ci-après :

1) - Dés sa création en 1976, *Le Quotidien* contribue à accroître un phénomène nouveau d'émergence d'un espace public réunionnais qui se manifeste dans plusieurs sphères : l'école, l'urbain et les médias.

Cette notion d'espace public local tient compte du caractère spécifique d'une société de télescopage (Simonin, 1994) dans laquelle s'interpénètrent des « *pratiques sociales* » (Wolff, 1996 : 407) issues d'une sociabilité traditionnelle et d'une sociabilité moderne.

À cette période clef, « charnière » (Wolff, 1996), il est porté par un mouvement de soutien avec lequel il se confond. A ce titre, il apparaît comme emblématique de ce mouvement issu des transformations de la société réunionnaise de la deuxième phase de la départementalisation, (évoquée en partie II).

Le Quotidien va ainsi s'inscrire peu à peu sur la « scène publique d'apparition » en permettant de médiatiser des phénomènes qui mettent en scène la vie sociale (Arendt, 1988).

Dans le contexte socio-politique des années 70, caractérisé par une opposition figée autour de la question du statut politique de la Réunion, la presse manque d'ouverture, alors même que des velléités de débat public commencent à poindre dans différentes sphères, notamment à l'école (Wolff, 1997).

La création du *Quotidien* est impulsée par un entrepreneur local qui revendique une place au sein de l'activité économique de l'île, au nom de valeurs libérales. Cet entrepreneur va percevoir les prémisses d'ouverture médiatique et va s'associer à une équipe de jeunes journalistes (pour la plupart venus de métropole) qui se réclament quant à eux de canons professionnels d'indépendance vis-à-vis de tout pouvoir (politique ou financier), canons qui ne sont pas sans rappeler l'esprit des ordonnances de 1944.

2) - Nous avons pu montrer, à l'aide d'une analyse de contenu et de forme des procédés journalistiques utilisés, qu'il existe d'une part un discours de référence, propre au journal, et d'autre part un positionnement de ce journal par rapport aux mouvements sociaux qu'il relate.

Le discours de référence est inscrit dans les premiers articles analysés (chapitre 7.1). Les valeurs journalistiques de la rédaction et celles libérales de l'entrepreneur-fondateur du titre se rejoignent dans le souci d'indépendance vis-à-vis des notables, des élus locaux, et de l'Etat en général. Ces valeurs interviennent à un moment où elles deviennent corrélatives d'une certaine évolution de la société réunionnaise de l'époque.

L'approche comparative de cette monographie (la relation par le journal de trois mouvements sociaux répartis sur vingt ans) a permis de dégager les différentes stratégies journalistiques et discursives utilisées par *Le Quotidien* pour se positionner vis-à-vis des mouvements sociaux, tout en prenant part à leur *construction*.

Pour chaque sous-corpus, on s'est attaché à repérer la mise en scène de l'occurrence « mouvement social », mise en scène qui contribuait à transformer cette occurrence en événement. Se rapprochant du constat deNeveu et de Quéré (1996), l'analyse (des arguments, métaphores, actes de communication et formats de production) a pu faire ressortir les procédés de participation, d'amplification ou encore d'atténuation de l'événement, entrepris par le journal.

Veron (1981), en analysant l'incident de *Three Mile Island,* a montré comment les médias contemporains pouvaient construire un événement, tout en se réclamant d'une ligne de conduite bâtie sur le dogme de l'objectivité (Gauthier, 1995). En soulignant d'une part le discours du *Quotidien* sur lui-même et d'autre part son positionnement propre, nous avons repéré une pratique somme toute identique à celle des médias observés par Veron.

3) - L'objectif suivant a été de montrer quelle place le journal occupe sur la scène locale, et nous avons pour cela approfondi l'analyse du positionnement du journal dans les différents sous-corpus.

En étudiant les trois mouvements sociaux décrits - le premier ayant trait au mouvement fondateur, lié à un contexte d'ouverture médiatique, le second au soutien d'une télévision populaire, et le troisième aux revendications de fonctionnaires et d'étudiants - on est parvenu à les caractériser tous trois comme des « *espaces d'appel* » (Neveu, 1996 : 18), le média *Quotidien* ayant servi de relais plus ou moins actif à ces mouvements. Toujours avec Neveu, on peut ainsi parler « *d'arène médiatique* ».

Si chaque mouvement diffère dans ses objectifs, chacun d'entre eux puise dans de mêmes « *répertoires d'action collective* », pour évoquer Tilly (1986), notamment avec des formes d'action qui passent par des manifestations de rue, moins massives néanmoins dans le premier mouvement.

Pour ce premier mouvement, « *la forme d'expression de la cause* » (Tilly, cité par Neveu, 1996 : 21) a été cristallisée dans le gala de soutien organisé dans une salle de cinéma, durant lequel des artistes de toute l'île ont prêté leurs concours.

La destination de ces trois mouvements a également été repérée dans l'analyse et peut ainsi s'inscrire dans le modèle de Kriesi, schématisé par Neveu (1996 : 27), modèle présenté dans notre problématique (paragraphe 1.2.1) et que l'on peut à présent compléter. Le trait qui apparaît commun à ces trois mouvements est leur caractère, du moins au départ, relativement autonome et spontané (correspondant ainsi à la zone inférieure droite du schéma de Kriesi). Dans le troisième mouvement du troisième sous-corpus, les organisations, notamment syndicales, mais qui agissent sans le soutien de partis politiques, prennent néanmoins largement part au mouvement (elles s'inscrivent ainsi dans la partie inférieure gauche du schéma).

Orientation vers les adhérents/clients

	SERVICES néant	***SELF-HELP*** néant
Aucune participation directe des adhérents		**Participation directe des adhérents**
	REPRÉSENTATION POLITIQUE Mouvement des fonctionnaires (Intersyndicale sans les partis politiques)	***MOBILISATION POLITIQUE*** - Mvt. de soutien au *Quot.* 1977 - Mvt. *FreeDom* 1991 - Mvt. étudiants et fonctionnaires 1997

Orientation vers les autorités

De même, on pourrait appliquer à ces trois mouvements les trois « principes d'existence » décrits par Touraine (1965), et évoqués dans la problématique (au paragraphe 1.2.1.), afin de bien les catégoriser comme des « mouvements sociaux ».

- On peut repérer « *un principe d'identité* » dans la définition de chaque mouvement du corpus. Les aspirations revendiquées par les protagonistes et autour desquelles ils se réunissent, en témoignent. Pour le premier mouvement (de sauvegarde du journal en 1977), les acteurs (journalistes, sympathisants) entendent défendre un outil de liberté d'expression, ces acteurs représentent une nouvelle classe moyenne en

émergence, issue de la départementalisation. Les manifestants du deuxième mouvement en faveur de *TéléFreeDom* (1991), issus plutôt de milieux populaires et urbains, se rejoignent autour du thème de défense de leur télévision. Les valeurs du troisième mouvement (fonctionnaires et étudiants en 1997) oscillent entre revendication salariale et volonté de transparence de l'organisation socio-politique de l'île ; elles concernent des salariés du secteur public (ainsi que des étudiants qui aspirent à en faire partie) qui représentent les deux tiers environ des salariés de l'île.

- « *Le principe d'opposition* » du mouvement social qui lutte toujours, selon Touraine, contre quelque chose ou quelqu'un, est constitutif de ce mouvement. Pour le premier mouvement, il s'agit de s'opposer à une décision du Tribunal de Commerce qui concerne la liquidation judiciaire du titre. Pour le deuxième, l'opposition aux pouvoirs publics apparaît très nette : elle s'exprime à l'encontre du C.S.A. et du préfet qui a ordonné la saisie des émetteurs de *TéléFreeDom*. Le troisième mouvement s'oppose à une proposition ministérielle soutenue par les élus locaux (la réforme de la fonction publique).

- On peut également déceler pour chacun des trois mouvements du corpus ce que Touraine nomme « *un principe de totalité* », que l'on repère en général dans le discours revendicatif. Il fait appel à des principes plus larges, à de grandes idées. La notion de « liberté d'expression » et de défense d'un média prévaut dans les deux premiers mouvements. La revendication d'une société plus juste, plus solidaire et plus transparente, est présente dans le discours du troisième mouvement, même si ces valeurs peuvent paraître en contradiction avec la défense d'intérêts salariaux et de maintien du pouvoir d'achat d'une catégorie de salariés (ce caractère ambigu du mouvement ayant déjà été souligné).

Notre étude a porté essentiellement sur le rôle que peut jouer un média dans l'action sociale. Il restait alors ensuite, et cela a constitué la partie essentielle de l'analyse, a faire ressortir le mode de cadrage (Neveu, 1996) exercé sur ces mouvements sociaux par le média *Le Quotidien.*

Les procédés déployés, discursifs et de mise en forme, ont ainsi fait ressortir ces modes de cadrage (arguments repérés à la lecture de la grille inspirée de Breton et de Perelman et Olbrechts-Tyteca, métaphores analysées dans l'optique de Lakoff et Johnson, actes de communication, et formats de production montrant la mise en scène par le journal des différents acteurs, au sens où Goffman l'analyse).

Le *Quotidien de la Réunion*, outre les fonctions sociales qu'il assure (information, données, rôle de proximité, etc., Mathien, 1989 : 49) de par le fait qu'il intervient dans chaque mouvement social, s'inscrit bien de la sorte sur la scène locale comme un acteur social local.

Les stratégies discursives du journal, mises en évidence par le repérage des quatre procédés journalistiques, permettent les conclusions suivantes pour chaque sous-corpus :

- Le premier sous-corpus qui a trait à l'auto-promotion d'un média reflète l'apparition sur la scène publique d'un journal qui accompagne une mutation. Cette mutation est celle d'une société dans laquelle se produit ce télescopage (évoqué plus haut) entre communautaire et sociétaire, entre tradition et modernité. Un nouvel espace public émerge de cette deuxième phase de la départementalisation, dans les années 70. Les valeurs, caractéristiques de cette revendication à une plus grande liberté d'expression, s'expriment dans *Le Quotidien.*

Toutefois les éléments du discours du journal durant le premier sous-corpus laissent apparaître clairement que les rédacteurs restent encore influencés par le contexte relativement « verrouillé » de l'époque (contexte décrit au chapitre 4). L'absence d'attaques frontales (qui auraient pu se manifester par exemple par des arguments ad hominem) nous semble à cet égard significative. Si *Le Quotidien*, avec d'autres (*Le Progrès*, les journaux lycéens), contribue à une certaine ouverture, cette fin de décennie 70 n'engendre encore qu'un espace balbutiant de liberté de parole. L'enjeu est évidemment de taille pour les acteurs du *Quotidien* : il s'agit pour eux de ne pas froisser les susceptibilités des décideurs dont leur sort dépend. Une décision défavorable des magistrats aurait pu marquer définitivement la fin du titre, d'autant plus que la mobilisation pour la survie du journal pouvait apparaître somme toute fragile[1].

Nous avons également souligné cette influence de l'usage d'une presse encore timide sur les premiers rédacteurs du *Quotidien*, lors de la visite présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing (voir paragraphe 7.1). Le contexte de la période du premier sous-corpus apparaît encore comme précaire en termes de liberté d'expression et de déni d'opinion.

- Le deuxième sous-corpus, qui a ainsi trait à un media (*Télé FreeDom*), se visibilise sur la scène urbaine (le quartier du Chaudron). Le journal accompagne également ici un mouvement social en participant à sa construction médiatique : il soutient les revendications des sympathisants à une chaîne de télévision menacée (sympathisants issus de classes populaires), mais prend des distances vis-à-vis du leader du mouvement, Camille Sudre. S'il fait alliance avec ce mouvement populaire et réunionnais, il se refuse aussi à plébisciter une certaine forme de populisme de son leader.

---

[1] *Pourtant, quelques années plus tard lors d'une condamnation civile d'un hebdomadaire télé appartenant au groupe, des attaques beaucoup plus virulentes à l'encontre de l'institution judiciaire seront formulées en " une " du* Quotidien *sous la signature de Maximin Chane-Ki-Chune, sans que le journal ne craigne alors des représailles.*

Il soutient pourtant l'argumentaire du mouvement en faveur du télévision illégale et partage avec lui des attaques, cette fois-ci de front, contre une institution de l'Etat : le CSA. Une amplification dramatisante de cette hostilité, cristallisée par une personnification, sera même construite par le journal lors d'une interview de son président (édition du 16 mars 1991). On peut voir dans cette attitude un signe du changement considérable du contexte médiatique : la parole, du moins en presse écrite, n'est plus autocontrôlée en 1991 à la Réunion. Il faut souligner également que ce mouvement populaire et urbain en faveur de *TéléFreeDom* s'inscrit dans un contexte économique particulier, celui d'un département subissant un taux très élevé de chômage, comme décrit au chapitre 6.4.

- Pour le troisième sous-corpus qui met en scène des manifestants appartenant au secteur public, lesquels constituent une partie du lectorat du journal (classe moyenne issue de la départementalisation), *Le Quotidien* va se positionner en retrait du mouvement. Les valeurs propres du journal (libéralisme économique) sont situées à l'encontre de positions propres à des fonctionnaires d'Etat, mais le positionnement du journal qui va par conséquent s'opposer à une partie de son propre lectorat, n'est pas toujours exprimé explicitement, ici aussi. Le journal doit ainsi gérer ses propres contradictions (entre métadiscours pluraliste et positionnement partial), notamment en supprimant de ses colonnes, aux temps les plus forts du mouvement, ses interventions de valeurs (éditoriaux, commentaires, positionnements explicites).

On a pu ainsi mettre en évidence comment le journal opère pour rester fidèle à un « *modèle de neutralité journalistique* » (Mercier, 1996 : 69), annoncé dès les premières parutions, et pour satisfaire en même temps sa volonté de s'engager dans une réaction à un mouvement social.

Ce positionnement qui repose sur une culture d'entreprise forgée au fil de son histoire (*Le Quotidien* vient alors de fêter ses 20 ans) ne lui permet pas d'analyser d'autres aspects du mouvement, eux aussi significatifs de l'évolution de la société réunionnaise. Il s'agit d'un mouvement qui, même s'il peut paraître partiellement ambigu, n'est pas exclusivement polarisé sur des revendications salariales corporatistes : pour la première fois des salariés, représentatifs d'une classe moyenne qui a émergé dans les vingt dernières années, ainsi que des jeunes étudiants (qui accèdent également, massivement pour des raisons démographiques, et depuis peu, aux formations supérieures) descendent dans la rue, remettent en cause le pouvoir et le discours des élus locaux, et réclament une « société différente ». En ce sens, on peut avancer que prisonnier de son mode de fonctionnement basé sur des acquis de

valeurs[1], le titre n'a sans doute pas perçu la dimension symbolique du mouvement des fonctionnaires.

Sa position progressive de retrait par rapport à ce dernier mouvement social fait ressortir ainsi le fait qu'il n'accompagne pas forcément cette évolution sociale ; a contrario, son positionnement un « décrochage » social. Et si les attaques contre le mouvement n'apparaissent pas frontales, comme dans le premier sous-corpus, c'est maintenant pour d'autres raisons : il s'agit pour lui de gérer ses propres contradictions. Il lui faut rester fidèle à une certaine déontologie de présentation des faits et du mouvement qu'il convient de relater, mais il ne lui est pas possible, dans le même temps, d'en soutenir les valeurs revendicatives.

D'une manière générale, le journal s'est en quelque sorte « institutionnalisé ». L'entreprise est économiquement saine, et il n'a plus besoin d'exercer le même rôle dans un paysage médiatique beaucoup plus libéralisé qu'à ses débuts.

Le cadrage (Neveu : 1996) qu'il exerce sur les événements permet de le positionner par rapport à la société réunionnaise à travers le prisme de ses mouvements sociaux. Et ce sont ses différents positionnements qui révèlent bien son rôle d'acteur social local.

La présente recherche présente plusieurs limites ; elle n'a porté que sur la production d'un média unique à trois moments de son histoire.

L'approche « media, acteur social » a décidé du choix de la couverture médiatique de mouvements sociaux, mais l'analyse discursive aurait pu concerner une multitude d'autres événements (la relation médiatique des élections, l'ensemble des éditoriaux d'opinion sur vingt années, le traitement des faits-divers, telle rubrique particulière, etc.). Elle a été consacrée à une monographie, car nous avons considéré que *Le Quotidien* représente un média significatif. On aurait pu étendre l'étude à d'autres médias, dans une visée plus comparative et une perspective plus globale ; le thème de la problématique aurait ainsi été focalisé sur l'ensemble des médias réunionnais (écrits et audiovisuels) dans la constitution de l'espace public local. Il a cependant fallu cerner une limite de corpus dont la taille est déjà relativement volumineuse.

Si l'on a choisi de limiter l'analyse presque exclusivement à la production du journal plutôt que de s'intéresser aux producteurs, c'est aussi parce que la tâche n'aurait pas été facilitée par l'éloignement entre la Réunion et la métropole. Le roulement de jeunes journalistes métropolitains ne restant que quelques années en moyenne, depuis la création du titre, accentue cette difficulté.

---

[1] Le Quotidien *s'est imposé dans le paysage médiatique réunionnais à un moment où il correspondait à un besoin important d'ouverture et de pluralisme ; il représente une certaine conception économique libérale du développement de l'île.*

La compréhension du rôle des médias par l'approche de leurs acteurs reste encore à entreprendre, constat que nous avons pu effectuer en 1995 dans une étude consacrée à la télévision réunionnaise : « *La Réunion représente un espace socio-historique qu'on peut appréhender par les structures comme par les acteurs. (...) L'observation de tels processus socio-structurels et socio-sémiologiques s'impose de manière d'autant plus catégorique que si la connaissance de la Réunion dans son histoire contemporaine des trois dernières décennies au niveau de son contexte structurel souffre d'un certain déficit, la connaissance qualitative, ethnographique et biographique manque de manière encore plus criante* » (Simonin, Idelson, 1995 : 64).

Pour les mêmes raisons, on peut constater que tout reste à entreprendre en matière d'étude de réception et d'impact des médias en général à la Réunion. Nous n'avons pu que relater les résultats sommaires de sondages d'audience qui ne donnent que des indications de vente. Mais, comme le fait remarquer Watine dans une étude sur les pratiques journalistiques d'un espace local également limité (le Nouveau-Brunswick) : « *L'influence réelle d'un quotidien ne se mesure (...) pas exclusivement au nombre d'exemplaires diffusés et vendus* » (1993 : 314).

Les appareillages conceptuels et statistiques concernant un espace aux caractéristiques socio-culturelles spécifiques restent encore à mettre en place, car ceux destinés à l'ensemble national s'avèrent inopérants à l'échelle de cet espace local « pluriel ». Comment par exemple approcher la notion d'opinion publique réunionnaise ? Autrement dit, une sociologie de la Réunion reste à entreprendre, afin de lancer de premières enquêtes de réception à grande échelle.

La même remarque était d'ailleurs formulée par Simonin et Watin dès 1992 au Congrès National des Sciences de l'Information et de la Communication :

« *Par une description directe des modalités communicationnelles, nous pensons rendre compte indirectement de l'espace public réunionnais. Cela nous semble une voie (étroite) pour problématiser des macro-concepts tels " publics vs privé ; tradition vs modernité " ; voire " espace public" dont on commence à entrevoir qu'il nous posent problème pour lire une réalité autre que celle qui les a vu naître. De tels concepts seraient-ils ethnocentriques* ? » (1992 : 412).

Notre étude ne constitue donc qu'une infime partie d'une observation plus vaste qu'il serait nécessaire d'effectuer sur l'ensemble des médias, appréhendés dans leur contexte sociohistorique, à la Réunion, comme d'ailleurs dans d'autres espaces de l'océan Indien. Elle concerne une aire géographique distante du continent européen de 10 000 km, qui se situe en dehors du « Yalta disciplinaire » des pays développés auxquels s'intéresseraient trop exclusivement les sociologues.

Ce travail aurait alors l'ambition de participer à un vaste chantier constitué par les travaux récents (notamment ceux déjà évoqués du Laboratoire de Recherche sur les

Espaces Créolophones et Francophones - L.C.F.- UPRESA-6058 associée au CNRS). L'île de la Réunion, de par ses aspects de « *société de télescopage* » est souvent comparée à un « laboratoire social » (au sens où l'entendait l'Ecole de Chicago) dont les premières pierres viennent ainsi d'être posées, laboratoire qui proposerait une lecture différente du monde social contemporain.

RÉFÉRENCES BIBILIOGRAPHIQUES

ACCARDO A., *et alii*, 1995, *Journalistes au quotidien. Outils pour une socioanalyse des pratiques journalistiques*, Le Mascaret, Bordeaux

ACCARDO A. (s/d), 1998, *Journalistes précaires*, Le Mascaret, Bordeaux

ALBERT P., 1990, *Histoire de la Presse*, PUF, Que sais-je ?, n° 368, Paris

ARENDT H., 1988, *Condition de l'homme moderne*, Presse Pocket, Paris (1ère éd. fr. 1961)

BACHMANN C., LINDENFELD J., SIMONIN J., 1981, *Langage et communications sociales*, Hatier-Crédif, Paris

BALLE F., 1987, *Et si la presse n'existait pas...*, Lattès, Paris

BALLE F., 1992, *Médias et sociétés*, Ed. Montchrestien, Paris (6 e éd.)

BARAL R., 1991, *Histoire et médias - Journalisme et journalistes français* 1950-1990, Albin Michel, Paris

BARBIER F., BERTHO LAVENIR C., 1996, *Histoire des médias, de Diderot à Internet*, Armand Colin/Masson, Paris

BARTHÉLÉMY M., 1992, "Evénement et espace public : l'affaire Carpentras", *Quaderni*, n°18 : 125-140.

BARTHÉLÉMY M., QUÉRÉ L., 1991, *La mesure des événements publics : structure des événements et formation de la conscience publique*, CNRS, Centre d'Etude pour les Mouvements Sociaux, rapport, Paris

BARTHES R., 1970, "L'ancienne rhétorique. Aide mémoire", *Communications*, n° 16, Seuil, Paris : 172-229

BATAILLE F., SCHIFFRES A., TANNERY C., 1963, *Analyses de presse*, Travaux de recherche de la Faculté de Droit et de Sciences Économiques de Paris, PUF

BEAUD P., 1993, "Fonction des médias", in *Dictionnaire critique de la communication* (s/d Sfez), PUF, Paris : 1016-1018

BENOIST J., 1983, *Un développement ambigu : structure et changement de la société réunionnaise*, F.R.D.O.I., Saint-Denis de la Réunion

BENOIST J., 1989, "La Réunion après la plantation : quelques pistes pour l'interprétation d'un changement", in *Fragments pour une histoire des économies de plantations* (s/d Wanquet), Centre de documentation et de recherche en histoire régionale, Université de la Réunion

BERTEAUX D., 1977, *Destins personnels et structures de classe*, PUF, Paris

BERTEAUX D., 1997, *Les récits de vie*, Nathan, Paris

BIANCHI J., BOURGEOIS H., 1992, *Les médias côté public, le jeu de la réception*, Centurion-Fréquences, Paris

BIGOT-LEGROS G., 1996, "Métamorphose d'un fait divers. Ethnographie de la presse locale", *Réseaux*, n° 75, CNET : 137-149

BLANCHET P., GOTTMAN A., 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan, Paris

BOLTANSKI L., et alii, 1984, "La dénonciation", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 51, Paris : 3-41

BOUGNOUX D., 1992, *La communication par la bande. Introduction aux sciences de l'information et de la communication*, La Découverte, Paris

BOUGNOUX D., 1998, *Introduction aux sciences de la communication*, La Découverte, Paris

BOURDIEU P., PASSERON J.-C., 1970, *La reproduction*, Ed. de Minuit, Paris

BOURDIEU P., 1980, "L'opinion publique n'existe pas", in *Questions de sociologie*, Ed. de Minuit, Paris : 222-235

BOURDIEU P., 1986, "L'illusion biographique", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 62/63, Paris : 69-72

BOURDIEU P., 1993, *La misère du monde*, Le Seuil, Paris

BOURDIEU P., 1998, "Sollers tel quel", in *Contre-Feux*, Ed. Liber-Raisons d'agir, Paris : 18-24

BOURDON J., 1991, "Les journalistes de télévision, l'émergence d'une profession (1960-1968)", in *Histoire et médias, Journalisme et journalistes français 1950-1990*, Albin Michel, Paris : 123-128

BOURDON J., 1993, "Télévision et symbolique politique", *Hermès*, n° 11-12, Ed. du CNRS, Paris : 191-212

BOURDON J., 1997, "Censure et télévision", in *La Censure en France, histoire culturelle* (s/d Ory), Éd. Complexe, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

BOURE R., 1992, "La communication à la recherche de son objet", *CinémAction*, n° 63, Sfsic Corlet-Télérama, Paris : 17-22

BRETON P., 1995, "La presse régionale entre le fait universel et le commentaire local", *Études de Communication, Bulletin du Certeic*, n° 17, Université Charles de Gaulle-Lille3 : 73-89

BRETON P., 1996, *L'argumentation dans la communication*, La Découverte, Paris

BRETON P., 1997a, *La parole manipulée*, La Découverte et Syros, Paris

BRETON P., 1997b, *L'utopie de la communication. Le mythe du village planétaire*, La Découverte, Paris

BRETON P., PROULX S., 1991, *L'explosion de la communication, la naissance d'une nouvelle idéologie*, La Découverte, Paris

BRUGIDOU M., 1993, "L'affaire du sang contaminé : la construction de l'événement dans Le Monde (1989-1992) ", *Mots*, n° 37 : 6-29

BRUSINI H., JAMES F., 1982, *Voir la vérité, le journalisme de télévision*, PUF Recherches politiques, Paris

CATANI M., 1982, *Tante Suzanne. Une histoire de vie sociale*, Méridiens, Paris

CAUDRON O., 1989, "Journaux clandestins à l'Ile Bourbon sous la Monarchie de Juillet : la presse des Francs-Créoles (1832-1833)", in *Presse, radio et histoire*, actes du 111e Congrès des Sociétés Savantes, Strasbourg, 1988, Histoire moderne et contemporaine, Editions du CTHS, Paris : 103-125

CAUDRON O., 1990, *Catalogue des périodiques réunionnais de 1794 à 1900*, Université de la Réunion/ URA 1041 du CNRS, Saint-Denis de la Réunion

CAZANOVE K., 1994, *La télévision à la Réunion. L'évolution de la télévision à la Réunion : un espace public émergent*, Mémoire de maîtrise en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de la Réunion

CERTEAU M. (de), 1980, *L'invention du quotidien*, 10/18, Paris

CHAMPAGNE P., 1990, *Faire l'opinion*, Ed. de Minuit, Paris

CHAMPAGNE P., 1991, « La construction médiatique des "malaises sociaux" », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 90 : 64-75

CHAMPAGNE P., 1993, « La vision médiatique », in *La misère du monde* (s/d Bourdieu), Le Seuil, Paris : 61-79

CHAMPAGNE P., 1995a, "Opinion publique et débat public", in *L'espace public et l'emprise de la communication* (s/d Pailliart), Ellug, Grenoble : 17-36

CHAMPAGNE P., 1995b, "La double dépendance. Quelques remarques sur les rapports entre les champs politique, économique et journalistique", *Hermès*, n° 17-18 : 215-230

CHANE-KUNE S., 1996, *La Réunion n'est plus une île*, L'Harmattan, Paris

CHARAUDEAU P., 1997a, "Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information", *Réseaux*, n° 81, CNET : 79-101

CHARAUDEAU P., 1997b, *Les discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Nathan, Ina, Paris

CHARON J.-M., 1991, *La Presse en France de 1945 à nos jours*, Le Seuil, Paris

CORCUFF P., 1995, Les nouvelles sociologies, Nathan, Paris

CROZIER M., 1963, *Le Phénomène bureaucratique, essai sur les tendances bureaucratiques des systèmes d'organisation modernes et sur leurs relations en France avec le système social et culturel*, Seuil, Paris

CROZIER M., FRIEDBERG E., 1977, *L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective*, Seuil, Paris

ELLUL J., 1990, *Propagandes*, Économica, Paris

ESCARPIT R., 1991, *Théorie générale de L'information et la Communication*, Hachette, Paris

EVE P., 1990, *Histoire abrégée de l'enseignement à la Réunion*, CCEE, Région Réunion

EVE P., FUMA S., 1996, "L'histoire d'une vieille colonie", in *La nouvelle Réunion*, Ed. Conseil Général de la Réunion : 21-60

FERENCZI T., 1993, *L'invention du journalisme en France*, Petite Bibliothèque Payot, Paris

FERRAROTI F., 1983, *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*, Librairie des Méridens, Paris

FERRY J.-M., 1987, *Habermas, l'éthique de la communication*, PUF, Paris

FERRO M., PLANCHAIS J., 1997, *Les médias et l'histoire*, CFPJ, Paris

GARCIN-MARROU I., 1996, "L'événement dans l'information sur l'Irlande du Nord", *Réseaux*, n° 76, CNET : 47-60

GAUTHIER G., 1991, "La mise en cause de l'objectivité journalistique", *Communication*, vol. 12, n° 2, Ed. Saint-Martin Université Laval, Canada : 81-117

GAUTHIER G., 1993, "In Defence of a Supposedly Outdated Notion : The Range of Application of Journalistic Objectivity", *Canadian Journal of Communication*, vol.18 : 497-505

GAUTHIER G., 1994, "La métaphore guerrière dans la communication politique", *Recherches en communication*, n° 1 : 131-146

GAUTHIER G., 1995, "Le journalisme réunionnais considéré à partir d'un modèle du journalisme nord-américain, *Études de Communication, Bulletin du Certeic*, n° 17, Université Charles de Gaulle- Lille 3 : 91-109

GAYAN L.G., 1990, *La Presse quotidienne régionale. Le premier média de France*, Milan-Média, Toulouse

GOFFMAN E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, (t.2) Les relations en public, Ed. de Minuit, Paris (1ère éd. 1963)

GOFFMAN E., 1974, *Les rites d'interaction*, Éd. de Minuit, Paris (1ère éd. 1967)

GOFFMAN E, 1991, *Les cadres de l'expérience*, Ed. de Minuit, Paris, (1ère éd.1974)

GOFFMAN E., 1975, *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*, Ed. de Minuit, Paris (1ère éd. 1963)

GRAFMEYER Y., JOSEPH I. (textes traduits et présentés par), 1990, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris, (1ère éd. 1979)

GRAWITZ M., 1996, *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, Paris, (10 e éd.)

HABERMAS J., 1978, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris (1ère éd. 1962)

HABERMAS J., 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, Paris (1ère éd. 1981)

HABERMAS J., 1992, « "L'Espace public", 30 ans après », Préface à la 17e édition allemande de "L'Espace Public", *Quaderni*, n° 18 : 161-191, (1ère éd. 1990)

HUYNE C., LITS M., 1994, "La métaphore est-elle soluble dans la presse écrite ?", *Recherches en Communication*, n° 2 : 37-55

IDELSON B., 1995, De la RTF à RFO, *la télévision réunionnaise à travers le récit de vie d'un acteur pionnier : Jean Vincent-Dolor*, D.E.A. "Etudes créoles et francophones", Université de la Réunion-Université de Provence

IMBERT G., 1988, *Le discours du journal, à propos de "El Païs" : pour une approche socio-sémiotique du discours de presse*, Ed. du C.N.R.S. (coll. de la Maison des Pays Ibériques), Paris

JAUZE J.-M., 1997, *Dynamiques urbaines au sein d'une économie sucrière : la région Est-Nord-Est de la Réunion*, Université de la Réunion, L'Harmattan, Paris

JAVEAU C., 1997, *Leçons de sociologie*, Armand Colin, Paris

JEANNENEY J.-N., 1996, *Une histoire des médias : des origines à nos jours*, Seuil, Paris

JEANNERET Y., 1994, "Les théories de l'argumentation, une redécouverte féconde", *Sciences humaines*, n° 38 : 12-16

KOREN R., 1996, *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse, et la mise en mots du terrorisme*, L'Harmattan, Paris

LABBE D., 1995, "Les métaphores du général", *Mots*, n° 43, Paris : 51-56

LACOSTE Y., 1976, *Géographie du sous-développement*, PUF, Paris (1ère éd. 1965)

LA HAYE Y. (de), 1984, *Dissonances. Critique de la communication*, La Pensée Sauvage, Paris

LAKOFF G., JOHNSON M., 1985, *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris (1ère éd. 1980)

LALLEMENT M., 1993, *Histoire des idées sociologiques* (t. 1), Nathan, CIRCA, Paris

LAZAR J., 1995, *L'opinion publique*, Sirey, Paris

LE BOHEC J., 1994, *Le "rôle démocratique" de la presse locale à travers l'étude des rapports entre élus municipaux et localiers*, Thèse de doctorat en Science Politique, Université de Rennes I

LE GOFF J., 1988 (s/d), *La nouvelle Histoire*, Ed. Complexes, Bruxelles (1e éd. 1978)

LERNER H., 1978, *La Dépêche, Journal de la Démocratie*, Publication de l'Université Toulouse le Mirail

LOCHARD G., 1996, « Genres rédactionnels et appréhension de l'événement médiatique. Vers un déclin des "modes configurants" », *Réseaux*, n° 76, CNET : 83-102

MARTIN M., 1997, *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, Paris

MATHIEN M., 1980, *Théorie systémique de l'entreprise de presse*, Travaux de l'Institut de Psychologie Sociale de Strasbourg

MATHIEN M., 1989, *Le Système médiatique, le journal dans son environnement*, Hachette, Paris

MATHIEN M., 1993, *La Presse Quotidienne Régionale*, PUF Que sais-je ?, n° 2074, Paris (1ère éd., 1983)

MERCIER A., 1996, *Le journal télévisé*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris

MEUNIER J.-P., 1994a, "Les théories de la communication comme métaphores qui se réalisent", *Recherches en communication*, n° 1 : 71-92

MEUNIER J.-P., 1994b, "Métaphores journalistiques", *Recherches en communication*, n° 2 : 57-72

MOLOTCH H., LESTER M., 1996 : "Informer : une conduite délibérée, de l'usage stratégique des événements", *Réseaux*, n° 75, CNET : 23-41

MORIN E., 1969, *La rumeur d'Orléans*, Seuil, Paris

MOUCHON J., 1994, "L'information politique en champ et en contre-champ", *Hermès*, n° 13-14, Ed. du CNRS, Paris : 263-273

MOUCHON J., 1995, "Polymorphie de la représentation politique dans les médias réunionnais", *Études de Communication, Bulletin du Certeic, n° 17*, Université Charles de Gaulle- Lille 3 : 111-125

MOUILLAUD M., TETU J.F., 1989, *Le Journal quotidien*, Presses Universitaires de Lyon

NEVEU E., RIEFFEL R., 1991, "Les effets de la réalité des sciences de la communication", *Réseaux*, n° 50, CNET : 11-39

NEVEU E., 1993, « Pages "politique" », *Mots*, n° 37 : 6-27

NEVEU E., 1994, *Une société de communication* ?, Montchrestien, Paris

NEVEU E, 1996, *Sociologie des mouvements sociaux*, Éd. La Découverte, Paris

NEVEU E., QUÉRÉ L., 1996a, *Réseaux*, n° 75, CNET, Issy-les-Moulineaux : 7-21

NEVEU E., QUÉRÉ L., 1996b, *Réseaux*, n° 76, CNET, Issy-les-Moulineaux : 5-7

PADIOLEAU J.G., 1985, *Le Monde et le Washington Post : précepteurs et mousquetaires*, PUF, Paris

PADIOLEAU, J.G., 1986, *L'ordre social. Principes d'analyse sociologique*, L'Harmattan, Paris

PAILLET M., 1974, *Le Journalisme. Fonction et langage du 4 e pouvoir*, Denoël, Paris

PAILLIART I. (s/d), 1995, *L'espace public et l'emprise de la communication*, Ellug, Grenoble

PALMER M., 1983, *Des petits journaux aux grandes agences. Naissance du journalisme moderne (1863-1914)*, Hatier, Paris

PEDELTY M., 1995, *War stories. The culture of foreign correspondents*, Routledge, New-York

PERELMAN C., OLBRECHTS-TYTECA L., 1992, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Éditions de l'Université de Bruxelles (5e éd.)

PLANTIN C., 1996, *L'argumentation*. Seuil, Paris

QUÉRÉ, L., 1991, "Evénement et temps de l'historien. L'événement en perspective", *Raisons pratiques*, n° 2, Ed. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris : 270-281

QUÉRÉ L., 1992, "L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique", *Quaderni*, n° 18 : 75-91

QUÉRÉ L., 1994, *L'espace public comme lieu de l'action collective*, Centre d'Etude des Mouvements Sociaux, CNRS, Paris

QUÉRÉ L., 1997, "L'événement", in *Sociologie de la Communication*, Réseaux, Reader, CNET : 413-432

REBOUL O., 1980, *Langage et idéologie*, PUF, Paris

REBOUL O., 1991, *Introduction à la rhétorique*, PUF, Paris

REYNIÉ D., 1998, *Le triomphe de l'opinion publique, l'espace public français du XVI e au XX e siècle*, Ed. Odile Jacob, Paris

RICŒUR P., 1983, *Temps et récit* (t. 1), Seuil, Paris

RIEFFEL R., 1991, "Les relations des journalistes et du pouvoir dans la presse écrite et audiovisuelle nationale de 1960 à 1985", in *Histoire et médias, journalisme et journalistes français 1950-1990*, Albin Michel, Paris : 251-253.

RIEFFEL R., 1993, "Pour une approche sociologique des journalistes de télévision", *Revue Sociologie du Travail* , n°4/93, Dunod, Paris : 373-381

RIUTORT P., 1996, "Grandir l'événement. L'art et la manière de l'éditorialiste", *Réseaux*, n° 76, CNET : 61-79

ROCHER G., 1972, *Introduction à la sociologie générale* (t.3). Le Changement social, Points Éd. HMH, Paris (1ère éd. 1968)

ROCHOUX J.-Y., 1992 , "Même si elle se poursuit, la performance économique ne réduira pas le chômage", *Economie de la Réunion*, n° 57, Insee-Réunion : 19-27

RUELLAN D., 1993, *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*, Presses Universitaires de Grenoble

SALMON P., 1987, *Histoire et critique*, Éd. de l'Université, Bruxelles (3e ed.)

SCHERER A., 1974, *Histoire de la Réunion*, Que sais-je, PUF, Paris

SERVIABLE M., TECHER K., 1991, *Histoire de la presse à la Réunion*, ARS Terres Créoles/IRAD, Saint-Denis de la Réunion.

SIMONIN J., 1994, "Communications médiatisées et territoire insulaire : le cas de l'île de la Réunion", Colloque *Géographie, Information et Communication : nouvelles techniques, nouvelles pratiques, nouveaux concepts*, 30 mai, 1er juin 1994, GRESOC, Toulouse

SIMONIN J. (s/d), 1995a, "Les médias et la formation d'un espace public régional", *Études de Communication, Bulletin du Certeic*, n° 17, Université Charles de Gaulle-Lille 3 : 7-11

SIMONIN J., 1995b, "Les médias réunionnais, faits de structure et discours d'acteurs" *Études de Communication, Bulletin du Certeic*, n° 17, Université Charles de Gaulle-Lille 3 : 15-17

SIMONIN J., 1995c, "La métaphore, un procédé journalistique foisonnant", *Études de Communication, Bulletin du Certeic*, n° 17, Université Charles de Gaulle- Lille 3 : 127-144

SIMONIN J., IDELSON B., 1995, "Médias et biographie : Jean Vincent-Dolor, 40 ans de journalisme à la Réunion (1948-1987)", *Études de Communication, Bulletin du Certeic*, n° 17, Université Charles de Gaulle- Lille 3 : 41-66

SIMONIN J., WATIN M., 1992, "L'espace public réunionnais : une opportunité pour problématiser certaines problématiques établies", in *Les nouveaux espaces de l'information et de la communication*, 8e congrès des SIC, CREDO/SFSIC, Lille : 407-413

SIMONIN J., WATIN M., 1993, "Espace public et communications médiatisées à la Réunion", *Etudes créoles*, vol. XVI, n° 2 : 40-52

SIMONIN J., WATIN M., WOLFF E., 1993, *Médias, Ecole et kartié à la Réunion, des espaces en contact*, Rapport de recherche, URA 1041 du CNRS, Université de la Réunion

SIMONIN J., WATIN M., WOLFF E., 1994, "Une île en mutation", *Informations sociales*, n° 33, CNAF, Paris : 103-107

SIMONIN J., WOLFF E., 1993, "L'école à la Réunion : enjeux et usage" in *Médias, Ecole et kartié à la Réunion, des espaces en contact*, Rapport de recherche URA 1041 du CNRS, Université de la Réunion : 8-22

TABOADA-LEONETTI I., 1975, *De l'aliénation à la prise de conscience. Itinéraire de l'identité des migrants réunionnais en métropole*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris X, Sorbonne

TAL I., 1976, *Les Réunionnais en France*, Entente, Paris

TÉTU J.F., 1995, "L'espace public local et ses médiations", *Hermès*, n° 17-18, Ed. du CNRS, Paris : 287-298

TOURAINE A., 1965, *Sociologie de l'action*, Seuil, Paris

TOURAINE A., 1974, *Pour la sociologie*, Seuil, Paris

TOURAINE A., 1978, *La Voix et le Regard*, Seuil, Paris

TOURAINE A., 1984, *Le retour de l'acteur*, Fayard, Paris

TOURAINE A., 1993, *Critique de la modernité*, Fayard, Paris

TOUSSAINT-DESMOULINS N., 1992, *L'économie des médias*, Que sais-je ?, n° 1701, Paris (1e éd. 1978)

TOUSSAINT-DESMOULINS N., 1989, *Économie de la presse régionale*, Université Paris II/CNRS

TILLY C., 1986, *La France conteste de 1600 à nos jours*, Fayard (Harvard University Press), Paris

VERON E., 1981, *Construire l'événement, les médias et l'accident de Three Mile Island*, Éd. de Minuit, Paris

VERON E., 1997, "Il est là, je le vois, il me parle", in *Sociologie de la Communication*, Réseaux, Reader, CNET : 521-539

WANQUET C., 1977, *Histoire d'une Révolution - La Réunion 1789-1803*, Thèse de doctorat en Histoire (3 t.), Université de Provence - Centre Universitaire de la Réunion

WATIN M., 1992, "Quel espace public pour une jeune société société civile ? Le cas de l'île de la Réunion", *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 57-58 : 62-70

WATIN M., 1994a, "Approche du changement social à la Réunion", *Ville, habitat, aménagement*, Actes du forum-débat, avril-décembre 1993, Plan Urbain, DDE, CAUE, URA 1041 CNRS-Université de la Réunion : 193-201

WATIN M., 1994b, "Communication publicitaire et transformation du lien social : le cas de la Réunion", in *Approches, acteurs, pratiques depuis vingt ans*, 9e congrès national des SIC, 26-28 mai 1995, Toulouse, CREDO/SFSIC, Lille : 205-216

WATIN M., et alii, 1992, *Les espaces publics à la Réunion, approche socio-urbaine*, DDE, CAUE, Université de la Réunion

WATIN M., WOLFF E., 1995, "L'émergence de l'espace public à la Réunion, un contexte socio-historique singulier", *Études de Communication, Bulletin du Certeic*, n° 17, Université de Charles de Gaulle- Lille 3 : 27-36

WATINE T., 1993, *Pratiques journalistiques en milieu minoritaire : la sélection et la mise en valeur des nouvelles en Acadie*, Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, I.U.P. Infocom, Université de Lille III

WINDISCH U., 1990, *Le prêt-à-penser, Les formes de la communication et de l'argumentation quotidiennes*, Ed. l'Age d'Homme, Lausanne

WINKIN Y., 1988, *Les moments et leurs hommes*, (Textes de Goffman recueillis et présentés par Winkin), Seuil/Minuit, Paris

WINKIN Y., 1996, "La communication dans les écoles de journalisme", in *Anthropologie de la communication*. De la théorie au terrain, De Boeck Université, Paris, Bruxelles : 31-36

WOLF M., 1992, "Recherche en communication et analyse textuelle", *Hermès*, n° 11-12, Ed. du CNRS, Paris : 213-226

WOLFF E.., 1991, *Quartiers de vie, approche ethnologique des populations défavorisées de l'Ile de la Réunion*, Méridiens Klincksiek, Paris

WOLFF E.., 1996, *Emergence d'un espace public local. Presse et expérience lycéennes à l'Ile de la Réunion 1970-1995*, Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de la Réunion-Université de Provence

WOLFF E., 1998, *Lycéens à la Une. La presse lycéenne à la Réunion*, Océan Editions, Saint-André de La Réunion

WOLTON D., 1990a, *Éloge du grand public. Une théorie critique de la télévision*, Flammarion, Paris

WOLTON D., 1990b, "La communication politique : construction d'un modèle", *Hermès*, n° 4, Paris : 27-42

WOLTON D., MISIKA J.-L., 1990, *La folle du logis, la télévision dans les sociétés démocratiques*, Ed. de Fallois, Paris

YONNET P., 1990, "La machine Carpentras", *Le Débat*, n ° 61 : 18-3

DOCUMENTS

ALMASY P., 1978, Informer par la photo dans la presse régionale, Ed. CFPJ, Paris

BÉAL J., 1994, Histoire d'un Quotidien Régional : Le Courrier Picard, Ed. Martelle, Amiens

BÉNARD J. (s/d), 1989, Le mémorial de la Réunion (1964-1979), Austral Ed., Saint-Denis de la Réunion

Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement de la Réunion (rapporteur B. Idelson), 1998, Rapport sur le paysage audiovisuel à la Réunion, Région Réunion, Saint-Denis de la Réunion

CLÉMENT-JONES J., 1981, Déontologie de l'information. Codes et conseils de presse : étude comparative des règles de la morale pratique dans les métiers d'information à travers le monde, Unesco, Paris

DEBRÉ M., 1974, Une politique pour la Réunion, Plon, Paris

GUÉRY L., 1986, Manuel de secrétariat de rédaction, de la copie à la maquette de mise en page, Ed. du CFPJ, Paris

GUÉRY L., 1987, Quotidiens régionaux, Ed.CFPJ/ARPEJE, Paris

Insee, 1980, "Comptes économiques de la Réunion", Archives et documents, n° 11, dec. 1980, Saint-Denis de la Réunion

Insee, 1992, "La Réunion de l'an 2 000", L'Economie de la Réunion, n° 57, février 1992, Saint-Denis de la Réunion

Insee, 1995, (C. Parain), "Salaires : public et privé", L'Economie de la Réunion, n° 77, mai-juin 1995, Saint-Denis de la Réunion : 7-9

Insee, 1996, "50 ans de vie économique et sociale", L'Economie de la Réunion, nos 82-83, Saint-Denis de la Réunion

Insee, 1996 : "La fonction publique territoriale", L'Economie de la Réunion, n° 81, Saint-Denis de la Réunion : 13-16

Insee, 1997 : "Tableau économique de la Réunion 1997/98", Supplément de l'Economie de la Réunion, Insee/Région/Réunion/CCI, Saint-Denis de la Réunion.

Insee, 1997 : "Spécial Ville", L'Economie de la Réunion, n° 89, Saint-Denis de la Réunion

Journal de l'Ile de la Réunion, 1987, "La presse Réunionnaise, deux siècles d'existence", 13 mai 1987 : 8

LASSAY Y., 1963, La Réunion à travers les âges, Ed. de la Revue Moderne, Paris

LELOUTRE J.-C., 1977, "La Réunion département français", Cahier libre, n° 34, Maspero, Paris

Metridom, 1997, rapport Médiamétries, Vague 11 - novembre 1997, Saint-Denis de la Réunion

MEJAN R.,1991, La Presse régionale en France, Eurostaf-Dafsa (analyse de secteurs), Paris

MOND G.,1990, La Presse comme baromètre des libertés, La Lettre de Reporters sans Frontières, n° 18.

ORAISON A., 1978, "Quelques réflexions critiques sur le PCR", Annuaire des pays de l'océan Indien, Volume V, Centre universitaire de la Réunion, Saint-Denis de la Réunion : 112-137

O.R.T.F., 1973, (préface de J. Cazeneuve), Rapport d'activité, Press Pocket, Paris

PONTUS A., 1995, Le phénomène FreeDom à l'île de la Réunion : médias et politique, Ed. Simone Sudre, Rochemaure

ROBERT M., 1975, Combat pour l'autonomie, L'Harmattan, Paris

THIBAU J., 1978, Le Monde, histoire d'un journal, un journal dans l'histoire, Ed.Jean-Claude Simoën, Paris

TIBI J., 1975, Un journalisme provincial, Ed. du Centre universitaire d'études et de recherche sur l'expression contemporaine, Saint-Étienne

PERRIER J.-C.,1994, Le roman vrai de Libération, Julliard, Paris

---

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 06

PARTIE - I - UN JOURNAL DANS UNE SOCIÉTÉ : PROBLÉMATIQUE, MÉTHODOLOGIE, DONNÉES

Chapitre 1 - problématique : un média, acteur social 10

1.1. - Médias et construction de l'événement 10
1.1.1. - La construction médiatique de l'événement 11
1.1.2. - L'événement médiatique et sa dynamique temporelle 13
1.1.3. - Construction des événements sociaux et opinion publique 15
1.2. - Acteurs et mouvement sociaux 17
1.2.1. - Acteurs et mouvements sociaux : quelques autres définitions théoriques 17
1.2.2. - Production d'acteurs des médias 24

Chapitre 2 - Cadre d'analyse :
la place d'un journal quotidien dans une société singulière et « téléscopée » 27

2.1. - P.Q.R. et société 28
2.1.1. - Histoire et rôle de la P.Q.R en France 28
2.1.2. - La P.Q.R. réunionnaise 33
2.2. - La Réunion, une société singulière 35
2. 2. 1.- Naissance d'un journal dans une société en mutation 35
2.2.2. - Un espace public local émergent 36
2.3. - Hypothèse 40

Chapitre 3 - Méthodes et données :
présentation des corpus et de la grille d'analyse 43

3.1. - Choix des trois corpus 44
3.1.1. - La relation médiatique de trois événements sociaux et médiatiques 45
3.1.2. - Les mises en évidence des récurrences de procédés journalistiques 46
3.1.3. - Comparaison sur l'axe historique 46

3.2. - Analyse de contenu, rhétorique et argumentation 46
3.2.1. - Analyse du système d'argumentation selon Philippe Breton 47
3.2.2. - Repérage des procédés métaphoriques 51
3.2.3. - Genres rédactionnels 52
3.3. - Présentation de la grille d'analyse 55
3.3.1. - Analyse du discours et des procédés argumentatifs (métaphores et arguments 55
3.3.2. - Analyse de la forme (actes de communication) 56
3.3.3. - Repérage des acteurs (format de production) 56
3.3.4. - Catégories de dramatisation médiatique : pics de crise et alertes 57

PARTIE II : *LE QUOTIDIEN DE LA REUNION* EN CONTEXTE

Chapitre 4 - Approche historique et économique : effets de la départementalisation et naissance du *Quotidien* 59

4.1. - Contexte sociohistorique et politique de la Réunion des années 60 59
4.1.1. - Le projet de départementalisation 60
4.1.2. - Les deux phases de la départementalisation 62
4.2. - La question du statut 64
4.2.1. - Le rapport au politique : départementalistes et autonomistes 64
4.2.2. - La convention de Morne Rouge et les indépendantistes 67
4.3. - Contexte socio-économique de l'île à la naissance du *Quotidien* 70
4.3.1. - Une économie tournée vers le tertiaire 70
4.3.2. - Transferts sociaux 73
4.3.3.- Emploi et démographie 76

Chapitre 5 - L'espace médiatique réunionnais 82

5.1. - La presse 83
5.1.1. - Le lectorat 85
5.2. - L'audiovisuel 89
5.2.1. - L'audience 92
5.3. - Les nouvelles technologies 94

Chapitre 6 - *Le Quotidien* dans le cadre sociohistorique : acteur social local 95

6.1. - La naissance du Quotidien : moment clef dans le débat public 95

6.1.1. - Discours d'acteurs/fondateurs 95
6.1.2. - Relations journalistes/pouvoir politique en métropole 108
6.1.3. - Comparaison avec le cas réunionnais 109
6.2. - Le fait local 110
6.2.1. - Les usages médiatiques de "l'avant *Quotidien*" : négation du fait local et du créole 110
6.2.2. - L'apport du *Quotidien :* rupture des pratiques 111
6.3. - Les valeurs-références du *Quotidien* annoncées à sa naissance 112
6.3.1. - Profession de foi dans le métadiscours 113
6.4. - Contexte sociohistorique du sous-corpus II 119
6.4.1. - Données socioéconomiques 120
6.4.2. - Le paysage médiatique de 1990-91 123
6.5. - Contexte sociohistorique du sous-corpus III 124
6.5.1. - Données socioéconomiques 125
6.5.2. - Le paysage médiatique de 1996-97 131

RAPPEL DE L'HYPOTHESE 134

PARTIE III : ANALYSE DES DONNÉES

Chapitre 7 - Corpus 1 : le mouvement fondateur du *Quotidien* (1976-77) 137

7.1. - Premiers articles 137
7.2. - Approche chronologique : une construction temporelle et dramatisée 145
7.3. - Procédés de construction 151
7.3.1. - Repérage chronologique des quatre procédés de la relation de l'événement 151
7.3.2. - Synthèse des arguments 195
7.3.3. - Synthèse des métaphores 195
7.3.4. - Synthèse des actes de communication 195
7.3.5. - Synthèse des formats de production 196
7.3.6. - Synthèse d'ensemble de l'analyse du sous-corpus I 197

CONCLUSION PARTIELLE 199

Chapitre 8 - Corpus 2 : le mouvement *Free Dom* (1991) 202

8.1.- Approche chronologique : une "couverture" participative 202

8.2. - Procédés mis en œuvre 211
8.2.1. - Repérage chronologique des 4 procédés de la relation de l'événement 211
8.2.2. - Synthèse des arguments 284
8.2.3. - Synthèse des métaphores 284
8.2.4. - Synthèse des actes de communication 285
8.2.5. - Synthèse des formats de production 285
8.2.6. - Synthèse d'ensemble de l'analyse du sous-corpus II 285

CONCLUSION PARTIELLE 287

Chapitre 9 - Corpus 3 : Le mouvement des étudiants et des fonctionnaires (1997) 290

9.1. - Approche chronologique : un traitement médiatique "en retrait" 290
9.2. - Procédés mis en œuvre 300
9.2.1. - Repérage chronologique des 4 procédés de la relation de l'événement 300
9.2.2. - Synthèse des arguments 387
9.2.3. - Synthèse des métaphores 387
9.2.4. - Synthèse des actes de communication 388
9.2.5. - Synthèse des formats de production 388
9.2.6. - Synthèse d'ensemble de l'analyse du sous-corpus III 390
9.2.7 - Récapitulatif des 3 sous corpus 391

CONCLUSION PARTIELLE 405

CONCLUSION GÉNÉRALE 408

BIBLIOGRAPHIE 423

TABLE DES MATIERES 437